CITOYENNETE ET VIVRE ENSEMBLE DANS LA SOCIETE TCHADIENNE

Etude pratique sur les communautés et le milieu associatif à la base (Associations de jeunes, comités de suivi budgétaire, communautés rurales, partis politiques)

Février 2016

Camille Saïah

Introduction **6**

Partie I : DES SOCIETES CIVILES EN STRUCTURATION ET DECLOISONNEES **11**
I. Un milieu associatif jeune plus structuré et ouvert **11**
A) Des associations plus organisées en interne 11
1. Une culture associative qui s'affirme 11
2. Une gouvernance et des compétences organisationnelles renforcées 13
3. Un milieu associatif jeune qui s'outille : théâtre, moyens de communication, lieux de culture, connecté à l'international 16
B) Un décloisonnement géographique et interconfessionnel entre associations de jeunes 17
1. Un tissu associatif musulman et ou arabophone de plus en plus dense 17
2. Une interconnaissance et des échanges plus fréquents entre des associations de la capitale et des régions, mais aussi interconfessionnel 18
3. Un décloisonnement initié par les associations elles- mêmes 20
II. Des communautés rurales plus organisées **22**
A) Les associations cantonales, créatrices de vivre ensemble 22
1. Des acteurs hétéroclites rassemblés dans un même cadre pour élaborer et appliquer un PDL : un processus qui crée du « brassage » 22
2. Le PDL : un processus par le bas, participatif, qui construit une analyse commune des enjeux de développement 25
3. Des espaces de débat sur le développement du canton 26
B) Des communautés, premières actrices de leur développement 27
1. L'invention de mécanismes de solidarité 28
2. Des communautés bâtisseurs du service public à la place de l'Etat : éducation, santé, infrastructures 30
3. L'émergence d'entrepreneurs locaux de développement défiant la légitimité des autorités 31
4. Une volonté de transmettre et de s'élargir au niveau national 33
C) Une communication plus systématisée des communautés rurales entre elles 34
1. Associations inter villageoises, grappes de villages, associations cantonales 35
2. Des associations cantonales actives dans la structuration des organisations de développement villageoises 36
3. Système d'alerte précoce 38
III. Des groupements de femmes davantage structurés, proches des autorités et mobilisés **40**
A) Des groupements de femme plus structurés et autonomisés 40
1. Une autonomisation financière limitée 41
2. Des compétences renforcées : vie associative et prise de parole publique 42
3. Mécanismes de solidarités 43
4. Une interconnexion plus systématisée des femmes entre elles à une échelle plus large 43
5. Perspectives 44
B) Des femmes plus investies dans l'espace politique local et plus mobilisées pour la défense de leurs droits 44

PARTIE II : VIVRE ENSEMBLE, OBJET DE MOBILISATION DES SOCIETES CIVILES LOCALES **47**
I. Des analyses approfondies et divergentes sur le vivre-ensemble: critiques et réminiscences d'une lecture binaire de la société opposant un Sud et un Nord **47**
A) Perceptions d'une société qui s'émancipe des divisions culturelles, religieuses et politiques 47
1. Les jeunes, un groupe des plus contestataires de cette lecture binaire de la société 47
2. Des leaders religieux militants du vivre-ensemble 48
3. Une société politique qui ne s'organise plus sur une logique Nord/Sud 50
4. Des communautés rurales qui perçoivent une cohésion croissante de la société 51

B) Représentation d'un vivre-ensemble national sous tensions : une lecture binaire de la société tchadienne entre un Nord et un Sud toujours actuelle 51
1. La mal- gouvernance politique, matrice des difficultés actuelles de vivre-ensemble 53
2. La politisation des conflits entre agriculteurs et éleveurs 55
3. La question foncière et les relations entre autochtones et allochtones sont interprétées parfois comme une réminiscence des clivages Nord/Sud 57
4. Les défis du vivre ensemble intra-communautaire 58
5. Conceptions différentes du vivre-ensemble et de ses leviers 60
II. Le vivre ensemble, une question très investie par les associations de jeunes 62
A) Une forte appropriation du rôle citoyen des associations, objet de multiples interprétations 62
1. Education à la citoyenneté 62
2. S'engager contre la cherté de la vie et pour l'alternance 64
3. Observation électorale 64
4. S'engager pour la qualité des services publics 64
B) Un large tissu associatif jeune déjà organisé et structuré sur le vivre ensemble interconfessionnel et interculturel 65
1. Un échantillon des associations de jeunes spécialisées sur le vivre ensemble 65
2. Le vivre ensemble, objet de mobilisation politique et d'interpellation des autorités 71
C) L'accompagnement de l'APAD dans cette réflexion des jeunes sur le vivre-ensemble ... 71
III. Les communautés rurales mobilisées sur le vivre ensemble 75
A) Changements profonds dans le mode de gestion des conflits, réglés par les communautés elles-mêmes, à l'amiable, en contournant les autorités 75
1. Le coût élevé, l'arbitraire et l'iniquité de la gestion des conflits par des autorités-intermédiaires obligent les communautés à devenir elles-mêmes médiatrices 75
2. Des communautés plus professionnalisées et plus outillées dans la gestion des conflits .. 77
3. Des agents de changement spécialisés dans la gestion des conflits au sein des foyers et relatifs aux violences genrées 81
B) Les cadres de dialogue de Gozbéïda, Moundou et de Koumra 85
1. Les cadres de dialogue : des espaces hétéroclites de réflexion sur le vivre ensemble et de dialogue avec les autorités 85
2. Des voyages d'échanges efficaces pour décloisonner les communautés 87
IV. Dialogue politique : une confiance construite entre les acteurs de la majorité, de l'opposition et de la société civile 89
A) Le CSAPR : une force d'analyse et de proposition 89
B) Cafés politiques, fora, caravanes de la paix 93
1. La quasi absence de cadre de débat entre l'opposition et la majorité dans l'espace politique 93
2. Fabriquer du dialogue politique 94
3. La compréhension d'une nécessité de dialoguer sur les sujets d'intérêt national 94
4. La promotion de débats *d'idées* contradictoires et de réflexion 96
C) Les défis 99
1. Systématiser des espaces de dialogue initiés par le CSAPR, accorder de la place à la réflexion sur les propositions, concrétiser et suivre les engagements 99
2. L'enjeu de la visibilité du réseau 101
3. Ouvrir le réseau et les espaces de débat à d'autres acteurs 104

Partie III : DES SOCIETES CIVILES LOCALES PLUS IMPLIQUEES DANS L'ESPACE POLITIQUE 106
I. Des analyses approfondies de l'espace politique national et de la citoyenneté 106
A) Une appropriation grandissante du rôle des citoyens, comme acteurs du changement politique 106
B) Bilan de la politique présidentielle, analyse du fonctionnement de l'Etat et du changement politique 107

1. Points d'accord et de désaccord entre les jeunes 107
2. Les communautés rurales : prégnance de la présidence Habré et de la question de la stabilité dans la perception du bilan d'Idriss Déby et dans l'analyse du changement politique 113
II. Des relations plus fréquentes et multiformes avec les autorités : confiance et collaboration 116
A) Les jeunes 116
B) Les communautés, un dialogue plus régulier avec les autorités 117
1. Désacralisation des autorités 117
2. Collaboration avec les autorités 118
III. L'approfondissement d'un contrôle citoyen du budget de l'Etat 119
A) Le suivi budgétaire, un nouvel apprentissage pour les acteurs de la société civile membre des CSB 120
1. Une diversité interne aux comités : un riche potentiel 120
2. Le suivi budgétaire : une compétence qui s'affine 121
3. Des associations de jeunes très actives dans le contrôle citoyen 122
B) Diversité des relations construites avec les autorités et des appropriations du suivi budgétaire 123
1. Une alliance d'intérêt avec les autorités locales contre les entreprises 124
2. Une entente avec les autorités locales pour plus de transparence budgétaire de l'Etat ... 126
3. Des autorités réticentes à collaborer 127
C) Des capacités différentes de suivi et de plaidoyer 127
1. Des pressions efficaces sur les entreprises qui les amènent à reprendre les travaux 127
2. Des mobilisations des comités avec la population pour une transparence de l'action publique 129
3. Si des comités font peu de suivi et de plaidoyer, ils élaborent des stratégies pertinentes 130
D) Analyse du budget 132
1. Un faible contrôle parlementaire du budget, mais des députés plus compétents et une dynamique d'ouverture des finances publiques 132
2. L'analyse du budget du Gramptc 133
IV. Des mobilisations locales efficaces 134
A) Mobilisation des jeunes 134
1. Des associations de jeunes mieux outillés pour interpeller les autorités 134
2. Des mobilisations efficaces des jeunes 138
B) Des communautés rurales mobilisées 139
1. De fortes mobilisations contre les taxes abusives : la critique de l'arbitraire de l'administration et la lutte pour un Etat de droit 139
2. Des mobilisations des communautés pour leur émancipation économique 141
V. Société civile et gouvernance pétrolière 142
A) Des avancées gagnées par la société civile sur la gouvernance pétrolière 142
1. Des garanties arrachées par la société civile 142
2. Une capacité de plaidoyer et de mobilisation collective : les actions pour un projet pétrolier « modèle » et contre la suppression du fonds des générations futures 143
B) Une société civile locale plus structurée sur le pétrole 145
1. Des citoyens mieux organisés et plus vigilants face aux projets pétroliers : le succès de la mobilisation de la population de Bébédjia dans l'arrêt du projet Global Petroleum 145
2. De multiples initiatives locales sur la question des 5% mais peu coordonnées 147
3. Mobilisations contre les arrestations arbitraires en zone pétrolière 150
4. Leaders communautaires parajuristes : des passerelles cruciales entre pétroliers, autorités et citoyens, au niveau local 150
C) L'ITIE : un cadre de contestation de la gouvernance pétrolière débattu 152
1. L'ITIE : un cadre de dialogue et de négociation pertinent avec l'Etat et les entreprises 153
2. Les difficultés de se mobiliser et de contester au sein de l'ITIE 153
D) Un recul des mobilisations collectives de la société civile, de sa capacité à faire pression, de plaidoyer et de réflexion sur les conditions de changement de la gouvernance pétrolière ? .. 156

1. Un nouveau contexte qui affaiblit la capacité de pression et de mobilisation en collectif de la société civile 156
2. Quelle est la stratégie actuelle de plaidoyer et de mobilisation en collectif du Gramptc? 157
3. Une riche expertise dépréciée par une stratégie floue sur le suivi et la concrétisation des recommandations ? 158

Partie IV : DEFIS 162
I. Autonomiser, consolider et décloisonner les sociétés civiles locales 162
A) Les jeunes 162
1. Autonomie financière 162
2. Décloisonner les associations de jeunes arabophones/francophones et musulmans/chrétiens 163
3. Politisation des associations de jeunes 164
B) Les communautés rurales 165
C) Les comités de suivi budgétaire 167
1. Consolider les comités de suivi budgétaire 167
2. Rapprocher, articuler et décloisonner les acteurs et les activités 169
II. Des compétences inégales de dialogue avec les autorités 173
A) Les jeunes 173
1. Le constat d'un cahier de doléances inachevé, qui exprime un besoin d'approfondir le dialogue avec les autorités 173
2. Des difficultés persistantes dans le lancement des plateformes de suivi des politiques publiques 175
B) Les communautés rurales 176
III. Créer et systématiser des espaces de débat 177
A) L'enjeu de faire exister un espace permanent de dialogue et de débat entre jeunes 177
1. Des représentations distinctes du rôle politique des jeunes 177
2. L'enjeu de mener une réflexion critique collective sur les mobilisations des jeunes : l'exemple de la contestation de l'obligation du port du casque 177
3. Inviter les jeunes à des formations ponctuelles ou les impliquer dans l'invention de leur propre espace régulier d'échange, de réflexion et d'action collective : des jeunes bénéficiaires ou bâtisseurs ? 180
B) Créer et systématiser des espaces de débat entre les acteurs politiques, administratifs et citoyens 180
1. L'urgence de débattre sur la décentralisation entre autorités centrales/décentralisées/citoyens 181
2. Créer des espaces de débats sur la gouvernance pétrolière 182
IV. Des compréhensions inégales des droits 184
Conclusion : 186

Introduction

1. Contexte : citoyenneté et confiance dans l'Etat

La fabrication de la citoyenneté, d'un passé et d'un futur communs, est un enjeu crucial, tant les multiples instrumentalisations politiques des questions religieuses et culturelles ont divisé la société tchadienne. Depuis la colonisation, la prégnance d'une lecture binaire de la société tchadienne opposant un Nord musulman à un Sud chrétien et animiste, créée par les politiques, a profondément structurée les représentations des citoyens. En effet, la politique différenciée entre le Nord et le Sud de l'administration coloniale empêcha la formation d'un sentiment d'appartenance commune et posa les bases d'un antagonisme[1]. A l'indépendance, le pays subit les effets du déséquilibre sur la formation des élites administratives, militaires puis politiques, en faveur des élites du Sud, qui deviennent responsables de la conduite du destin national. Les dérives culturalistes du premier président tchadien Tombalbaye, la guerre civile de 1979, le début de la tribalisation et de la violence d'Etat avec Habré, ont renforcé progressivement ce sentiment de clivage entre le Nord et le Sud et entre musulmans et chrétiens. Entre 1982 et 1984, une campagne d'humiliation est entreprise au Sud avec une violence inhabituelle, où les sudistes sont désignés comme les ennemis à exterminer. Mais face à ce discours affiché, les systèmes clientélistes d'Hissène Habré et d'Idriss Déby auraient coopté des élites de toutes les régions du pays.

Ce discours opposant un Nord musulman et un Sud chrétien et animiste a souvent servi d'explication aux difficultés du vivre-ensemble. Le sociologue Ladiba Gondeu déconstruit cette lecture dichotomique de la société tchadienne, et il souligne les causes politiques du repli identitaire :« ***on a voulu faire croire que les populations tchadiennes n'avaient aucune histoire commune, sinon celle de guerres tribales, ayant conduit à la séparation de deux univers idéologiquement construits par les politiques coloniales : un Nord musulman adossé à un Sud chrétien***. *Il s'agit d'une ségrégation à géographie variable, récupérée et amplifiée par les élites politiques (…).Vers les années 70-80, les guerres civiles répétitives ont fait que les tchadiens ont été identifiés comme faisant deux blocs à part, condamnés à s'anéantir (…). Cette instrumentalisation des identités par les élites en quête de pouvoir d'Etat a abouti à la guerre civile de février 1979 et à la gestion néo-patrimoniale d'Etat actuel (…) Les crises sociales répétitives sur fond de mauvaise gouvernance politique que le Tchad vit depuis quelques années ont affecté profondément le vivre ensemble et placé la question identitaire au cœur des conflits et des tensions Nord/Sud*»[2].L'Etat est « *producteur d'instabilité et de crispation identitaire* »dans sa gestion de la décentralisation approfondissant le morcellement territorial, son recrutement à base religieuse ou culturelle des élites politiques, son mode de gouvernement par l'impunité, sa mauvaise gestion des ressources et ses pratiques confuses sur le sens de la qualité laïque du Tchad. La question de la confiance en l'Etat est cruciale dans la construction de cette citoyenneté. En effet, pour l'anthropologue, Mirjam de Bruijn, *« l'absence de citoyenneté est au cœur même de la société tchadienne »*. Elle est liée à *« la peur et à la subordination au pouvoir »* créées par un mode de gouvernement par les armes violent et prédateur, plus fondé sur l'impunité que sur l'absence de gouvernance[3]. Marielle Debos s'interroge sur comment (et pourquoi) faire de la politique sans armes quand celles-ci sont restées la clé du succès ? Sur un « marché politique non pacifié», où la violence n'a pas été exclue, les armes sont visibles au quotidien et la guerre est un souvenir récent. Face à la peur générée par l'Etat, ces derniers attendent peu de lui une protection et des services.

Certaines tensions du vivre-ensemble apparaissent sur les questions religieuses et culturelles. Depuis 2005, le blocage du projet de code de la famille très débattu, montre les difficultés de construire une loi, à savoir un consensus général applicable à toutes les communautés religieuses[4].

[1]Gondeu L., 2015. *Les tendances aux replis identitaires au Tchad. Appétits politiques et nécessité de bâtir le vivre ensemble*, p 19-20

[2]Gondeu L., 2015. *Les tendances aux replis identitaires au Tchad. Appétits politiques et nécessité de bâtir le vivre ensemble*, p 15-17.

[3] Autour d'un livre Marielle Debos, Le métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerre, *Politique africaine*, 2013/4 N° 132, p. 189

[4]Gondeu L., 2015. *Les tendances aux replis identitaires au Tchad. Appétits politiques et nécessité de bâtir le vivre ensemble*, p 36.

Ce projet visait la fin du pluralisme de juridiction (religieuse, coutumière, légale) et l'égalité de sexes (interdiction du mariage forcé, droit au divorce, droit de la femme à une part d'héritage en cas de décès de son père ou de son/mari). La laïcité, héritée de la colonisation, puis reconduite par le Tchad indépendant sans un large débat national, fait l'objet de nombreuses confusions[1]. La place respective de l'arabe et du français, perçu comme une langue de domination, ont fait l'objet de vifs débats. Derrière ce malaise sur le code de la famille et sur le caractère neutre de la gestion du religieux par l'Etat, se profile la manière dont le fait religieux sert à certaines élites nationales pour monopoliser le pouvoir d'Etat[2]. Sous le régime d'Hissène Habré, apparait un groupe ethnique privilégié, les « intouchables », détenant le pouvoir et au-dessus de la loi, dont la vie des membres a une valeur plus élevée que celle des autres groupes socioreligieux[3]. La présidence de Déby aurait réduit la base de son soutien aux zaghawas, détenant des postes stratégiques, et de plus en plus aujourd'hui entre les mains des membres de sa famille et de son clan, avec des logiques clientélistes.

Pour Gondeu Ladiba, la fabrication politique d'un « Nord musulman uni homogène» est en réalité très fragmentée, si bien qu'il faut analyser les dynamiques actuelles particulières des milieux Hadjaraï, Ouaddaïens, Goranes, Arabes, Sudistes. Au Centre du Tchad, les Hadjaraï furent à l'origine des jacqueries paysannes du centre du Tchad, ayant abouti à la naissance du FROLINAT et à l'accession du Nord au pouvoir d'Etat à la fin des années 1980. Mais ils ne furent pas payés dans les luttes de libération, et Habré comme Déby, se sont livrés à des pogroms au sein de ces communautés, une fois après qu'ils ont été aidés à s'installer à la tête du pays. Mis à l'écart après la victoire, un sentiment d'injustice et de trahison habitent ces populations. Une partie des Ouaddaïens, victimes de crimes et de répressions des régimes issus du FROLINAT et du régime actuel, se réfugient dans l'extrémisme religieux. Les leaders Goranes sont entrés en dissidence radicale avec le régime actuel lorsque le président a levé les limites de mandat et après l'annonce de la tenue officielle du procès d'Hissène Habré à Dakar.

Après la guerre civile entre 2005 et 2010, un « apaisement » relatif s'est installé. L'opposition armée s'est affaiblie après l'« accord de normalisation des relations » tchado-soudanaises en 2010. Le parti au pouvoir et l'opposition ont trouvé un « consensus », suite à l'accord du 13 août 2007 et au protocole d'accord du 2 avril 2013 créant un cadre national de dialogue politique. Si ces violences politiques ne représentent plus une menace immédiate pour la paix, les tensions entre les communautés et l'insécurité tant urbaine que rurale persistent. L'accord du 13 août 2007 est un échec, car un des principaux leaders de l'opposition, Ibni Oumar Mahamat Saleh, est toujours porté disparu. Après les élections de 2011, Idriss Déby semblait isolé sur la scène internationale et régionale, dans un contexte de révolutions populaires au Maghreb et au Burkina Faso. Mais l'intervention des troupes tchadiennes dans la lutte contre le terrorisme au Mali et au Nigéria redonnent au Président une légitimité internationale, considérée comme un allié indispensable[4].

2. Le programme Paix

Depuis 2010, dans ce contexte post-conflit et d'incertitude politique, ACORD (ONG panafricaine) et le CCFD élaborent une stratégie globale pour accompagner la société civile tchadienne (mais aussi centrafricaine et soudanaises), à construire elle –même une paix durable en agissant sur les causes profondes des conflits, parmi lesquelles la compétition sur les ressources naturelles, les tensions identitaires et la mauvaise gouvernance politique. Ce programme Paix vise à influer sur les perceptions, les politiques et les pratiques du « vivre ensemble » pour reconstruire du lien social et communautaire. Ce projet s'appuie sur le Comité de Suivi de l'Appel à la Paix et à la Réconciliation (CSAPR), l'Agence de Coopération et de Recherche pour le Développement

[1]Ladiba G., 2011. *L'émergence des organisations islamiques au Tchad : enjeux, acteurs et territoires,* p 39
[2]Ladiba G., 2011. *L'émergence des organisations islamiques au Tchad : enjeux, acteurs et territoires,* p 126
[3]Gondeu L., 2015. *Les tendances aux replis identitaires au Tchad. Appétits politiques et nécessité de bâtir le vivre ensemble*.
[4] Debos Marielle, *Pendant la guerre au Mali, au Tchad…* Libération, 28.05.2013 : « *si l'intervention du Tchad au Mali a déjà été coûteuse humainement et financièrement, il ne faudrait pas que les tchadiens paient un autre prix : celui de la rente diplomatique offerte à un Etat qui est loin de ressembler à l'îlot de stabilité et de paix rêvée par la diplomatie française »*

(ACORD), le Groupe de Recherches Alternatives et de Monitoring du Projet Pétrole Tchad/Cameroun (GRAMP/TC) et l'Action des Partenaires pour l'Appui au Développement (APAD), qui agissent dans des milieux différents mais complémentaires et qui partagent le projet de construire une société plus citoyenne. Ce programme adopte un mode d'action privilégié, le dialogue politique, interculturel, interreligieux, qui est un processus par lequel on s'efforce de comprendre et de prendre en compte les points de vue des différentes parties, pour s'attaquer aux moteurs des conflits. Depuis 2002, le programme Paix se divise en trois axes.

1. Le premier axe *« gérer les ressources des territoires de manière coopérative et pacifique »* vise à mettre les communautés rurales au centre du processus de développement et de décentralisation. En effet, ACORD les accompagne dans la mise en place d'organisations communautaires représentatives. Entre 1998 et 2004, elle met en place 700 *associations villageoises de développement* (AVD), qui définissent ensemble le processus de représentation de la communauté villageoise et qui entraînent d'intenses débats sur les modes de désignation à l'intérieur des collèges, le mode de gestion de la future association ou sur la répartition des responsabilités. Puis, ACORD impulse une dizaine d'*associations inter-villageoises de développement* (AIVD) et l'élaboration de 500 plans de développement villageois. En 2005, alors que la décentralisation définit le canton comme structure de base, elle appuie des *associations cantonales*, comme nouveau cadre de mobilisation communautaire plus larges, où les représentants des services techniques déconcentrés sont membres. Ils sont chargés de piloter la politique de développement à la base en définissant des plans de développement cantonaux. Ces cadres relient ces mobilisations communautaires locales aux instruments de la décentralisation pour que les communautés défendent mieux leurs intérêts au sein des CDA. Pour former ces associations cantonales et compte tenu du nombre très important de villages dans les cantons, ACORD a privilégié le regroupement des villages sur la base d'une série de critères (distance, nature des ressources naturelles, activités socio-économiques, alliances traditionnelles, ethnies) pour constituer des comités zonaux qui forment ensuite des associations cantonales, lesquels seront organisés ensuite en plateformes régionales. ACORD impulse aussi des pactes sociaux[1], qui sont des conventions locales pour une gestion concertée des ressources naturelles et des espaces, qui impliquent les agriculteurs et les transhumants[2]. Ils amènent les parties prenantes à réaliser ensemble une carte de leur territoire commun, à identifier les ressources naturelles, validées par les assemblées villageoises et les chefs de village, puis signées par le sous-préfet, leur donnant un caractère officiel et contraignant. Elle met en place des dispositifs de gestion des crises alimentaires par les communautés et un programme pour lutter contre les violences faites aux femmes[3].

2. Le second axe *« construire un vivre ensemble basé sur des valeurs citoyennes et républicaines dans la richesse des identités des uns et des autres »*, mis en œuvre par l'APAD, ACORD et le CSAPR, tente de consolider le dialogue entre religions, cultures et ethnies différentes, pour construire à partir de ces identités particulières un sentiment d'appartenance commune et citoyenne. Il vise à enraciner des pratiques du vivre ensemble, en alimentant la réflexion et le débat sur la laïcité, des langues, le code de la famille ou le budget de l'Etat. Il revisite l'histoire des communautés pour déconstruire différents « imaginaires » entre musulmans et chrétiens qui séparent les communautés et valoriser les liens entre cultures différentes. Les manipulations liées à l'histoire commune (question de l'esclavage, de la violence de masse, des interdits religieux, communautaires) sont éclairées. Le CSAPR impulse le forum national pour la paix et la réconciliation. Il forme au plaidoyer des leaders politiques et associatifs, et 40 médiateurs communautaires pour la paix (Ndjamena, Moundou, Abéché, Gozbéïda), qui interviennent pour promouvoir le dialogue entre des groupes en conflits. ACORD en 2012, organise un forum régional à Bokoro sur l'identité nationale et

[1]La construction des pactes sociaux a concerné 525 villages et 124 ferriques dans 9 cantons très touchés par les conflits liés à la gestion des ressources naturelles et les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Les populations concernées ont été de 194 400 habitants : cela a concerné 5 cadres de concertation cantonaux et 49 comités zonaux avec la participation des autorités administratives et traditionnelles.

[2]En 2007, dans le canton de Dababa, lors du début du processus de mobilisation cantonale, ACORD assiste à une bataille qui fit environ 300 morts en deux jours entre communautés agricoles sédentaires Boulala et les éleveurs Kreda transhumants.

[3] Ce programme de lutte contre les violences faites aux femmes initie des ateliers d'information sur la compréhension des causes de ces violences (mariages précoces, excision, non-respect de la loi nationale (divorce, héritage), captation des ressources du ménage par l'homme) et forme 150 « agents de changement », parmi lesquels des leaders d'organisations féminines, des sages des villages, des responsables communautaires et des officiers de police judiciaire, développant des pratiques originales : discussions de groupe, porte à porte, conseils et médiations familiales, centres d'écoute.

le vivre ensemble au profit d'une soixantaine de leaders ruraux de différentes confessions et issus de diverses régions. En 2012, une mission conjointe RCA/Tchad met en débat plusieurs thèmes (« la laïcité : solution dans un contexte interculturel ? », « l'islam, le christianisme et la démocratie des droits humains : pistes pour bâtir une société plus humaine ? »).

L'APAD renforce les capacités des associations de jeunes et tente de les décloisonner à travers l'élaboration d'un cahier de doléances en 2012. Depuis 2011, la formation d'une alliance nationale « jeunes artisans d'une nouvelle citoyenneté», tisse des liens de confiance entre les jeunes chrétiens et musulmans. De nombreuses formations sur le contrôle des politiques publiques, la citoyenneté et la participation citoyenne, visent une implication plus forte des jeunes dans la décision politique, en rompant avec les causes qu'elles investissent traditionnellement (sida, sport, environnement).

3. Le troisième axe *« promouvoir des systèmes politiques redevables, démocratiques, au service des populations »* vise à consolider un contre-pouvoir citoyen et une capacité de contestation par une nouvelle génération d'acteurs, qui dispose d'arguments techniques consolidés et capable d'ancrer et d'articuler un plaidoyer national avec les réalités locales des communautés. Cet axe tente aussi de renforcer un réseau de confiance entre des acteurs clés pour leur permettre de se positionner collectivement en cas de crise politique, en facilitant leur mobilisation et en produisant des analyses des politiques publiques, pour mieux comprendre les causes méta-structurelles des crises et des risques.

Le CSAPR contribue à construire une confiance entre les partis de l'opposition, de la majorité et la société civile, à travers plusieurs outils à N'Djamena et en province, tels que les cafés politiques, les caravanes de la paix ou les fora régionaux rassemblant des autorités politiques, administratives, traditionnelles, la société civile, des forces de sécurité, pour débattre des problématiques locales de consolidation de la paix. Il produit aussi des analyses politiques (sur les partis politiques, l'accord du 13 août 2007, la politique française) et des communiqués (appelant au cessez le feu pendant la crise en 2008, soutenant les centrafricains lors de la crise en RCA en 2014), qui amène les acteurs à agir dans le champ politique en soutenant le principe de solutions durables à la crise, à l'inverse de celles proposées par le gouvernement (réponses militaires, accords de paix séparés, débats réservés aux seuls acteurs politiques, processus électoral).Le CSAPR permet d'aborder collectivement le débat sur la paix dans un cadre politique et non plus seulement dans des projets d'éducation à la paix, de gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs ou de formations de jeunes médiateurs scolaires.

Pour renforcer la redevabilité et la transparence économique de l'Etat, le GRAMP/TC constitue un pôle d'expertise sur les activités pétrolières et sur l'analyse du budget, anime des débats citoyens sur les politiques économiques et appuie les plaintes des communautés de la zone de pétrolière de Doba contre la Banque mondiale. Depuis 2004, le GRAMPTC appuie la création de dix comités régionaux de suivi budgétaire, composés d'élus locaux et d'organisations de la société civile, qui organisent des journées d'information publique sur le contrôle citoyen de l'action publique.

3. Objet de l'étude

Cette étude porte sur l'évolution des pratiques de « vivre-ensemble » des communautés et des sociétés civiles à la base. Elle analyse leurs stratégies d'émancipation des facteurs qui ont conduit le Tchad dans des conflits récurrents (peur de l'autre, chrétiens/musulmans, Nord/Sud, pouvoir du centre), leurs modes de fabrication d'une identité commune et de gestion des conflits, mais aussi leur rapport à l'Etat, leur compréhension des évolutions de la société tchadienne, de la citoyenneté et des enjeux du pays. Elle s'interroge sur la manière dont elles résistent aux tensions fragmentant le « vivre ensemble et les réponses qu'elles créent. Elle propose une approche singulière, celle de mettre en lumière les organisations locales « invisibles », car les analyses de la société civile tchadienne se sont

plus souvent concentrées sur les structures « visibles »[1]. Le programme Paix fait l'hypothèse de profonds changements en direction d'une société actrice de changements sociaux (gouvernance, rapports hommes-femmes), émancipée et consciente de l'enjeu de construire davantage de « commun ».

La société civile tchadienne n'est plus comme avant divisée dans une logique Nord/ Sud, où les organisations chrétiennes du Sud, militantes des droits de l'homme et de la démocratie, étaient le moteur principal de l'action civique. Dans plusieurs régions du Centre, du Sud et de l'Est, on observe plusieurs modifications profondes des communautés rurales : une plus forte interconnexion entre elles, une gestion des conflits à l'amiable par elle-même en évitant de recourir aux autorités, une hausse des fréquentations avec les autorités, une prise de conscience et une revendication de ses droits entraînant un changement de relations avec les autorités.

Plusieurs entretiens ont été menés dans différentes régions avec des acteurs divers :

- les associations de jeunes (N'Djamena, Kelo, Bongor, Mongo, Moundou, Sarh, Bokoro)
- les comités de suivi budgétaires (Bongor, Kelo, Moundou, Doba, Koumra, Sarh, Mao, Mongo)
- les associations cantonales dans le Guéra (cantons Kenga, Djongkor Guéra, Dangaleat), dans l'Hadjer-Lamis (Tania), dans le Chari-Baguirmi (Afrouk, Kadada, Elfass), dans le Sud (Miladi, Béro, Komé-Ndolébé, Miandoum)
- les groupements de femmes dans l'Hadjer-Lamis et le Guéra (Gambir, Al-mouna, Al-nour, Veuves et orphelins)
- les représentants des systèmes d'alerte précoce (Hadjer-Lamis, Guéra)
- des acteurs étatiques : vice-président du comité provisoire de gestion des revenus pétroliers, chargé d'études du collège de contrôle des revenus pétroliers, président de la commission finance, ancien directeur du budget, membres des comités régionaux et départementaux d'action (CRA, CDA)

La première partie souligne le caractère plus structuré, ouvert et décloisonné des sociétés civiles locales. La seconde décrit leurs différentes perceptions de l'évolution du vivre-ensemble et comment elles construisent et enracinent des dynamiques locales de cohésion sociale, structurant des liens de confiance, de coopération et de solidarité. La troisième se concentre sur leur implication plus forte dans l'espace politique et leurs mobilisations.

[1]L'Union européenne a publié une étude passionnante qui analyse les modalités de dialogue sur le rôle et l'efficacité des organisations de la société civile comme opérateurs de développement et dans la gouvernance des politiques publiques(« La société civile au Tchad cartographie des acteurs », UE, aout 2014). Le Programme Paix aaussi produit une étude descriptive des acteurs visibles de la société civile dans la sous-région (« Des sociétés prises au piège, Conflits et enjeux régionaux : Tchad, République centrafricaine, Soudan, Soudan du Sud ». ACORD & CCFD, février 2014)

Partie I : DES SOCIETES CIVILES EN STRUCTURATION ET DECLOISONNEES

Cette première partie vise à démontrer un niveau plus élevé de structuration et de décloisonnement des associations de jeunes (I), des communautés rurales (II) et des groupements de femmes (III).

I. Un milieu associatif jeune plus structuré et ouvert

A) Des associations plus organisées en interne

1. Une culture associative qui s'affirme

L'association est de plus en plus perçue comme un cadre d'émancipation collective pour les jeunes, qui leur permet d'être plus armés pour affronter des conditions économiques, sociales et politiques difficiles. C'est le regard que porte le président de l'Association des jeunes pour le développement du Logone occidental (AJLOC) : « *beaucoup d'organisations de jeunes naissent dans la région : ces organisations ont permis à beaucoup de jeunes de* ***changer de comportement vis à vis de leur milieu et de leur avenir.*** *Les jeunes y ont* ***acquis de nouvelles connaissances qui transforment leur vécu d'avant*** *; il y a un changement réel que ce soit urbain ou rural. En milieu rural, les jeunes s'organisent en groupement, ils ont assez de force. La vie en association c'est très important.****Ca a aidé les gens à être en société.*** *Les thématiques les plus souvent abordées sont les activités génératrices de revenus et la défense des droits et des devoirs*». Pour l'ancien président de l'Association des jeunes pour le développement de Kélo, *« ces deux dernières années, les jeunes ont compris l'importance de la vie associative* »[1]. De même, la présidente du Réseau de réflexion des jeunes du Guéra le souligne : *« nos associations, ce n'est pas l'affaire de la maison ou des querelles égoïstes, c'est l'affaire du développement et de l'intérêt général ».*

Entrer dans une association offre la possibilité de débattre sur des problèmes communs, de comprendre l'intérêt de continuer l'école, de s'échanger des idées et de s'entraider. En témoigne le président de Planet Jeunes à Bongor : *«Depuis Planet jeune, je suis éveillé: c'est une association qui m'a vraiment ouvert les yeux sur beaucoup de choses. La vie associative sensibilise beaucoup. En association, les parents pensaient qu'on allait être des voyous et que nous n'allions pas continuer l'école. Entre nous, nous nous sensibilisons entre nous- mêmes à bien embrasser l'école d'abord ; petit à petit on a eu le BAC à tour de rôle, certains sont partis ailleurs étudier. Je connais certains jeunes dans la localité, avec qui on était ensemble à l'école, mais qui n'ont pas de travail aujourd'hui. Si seulement ils appartenaient à des associations, ils n'auraient pas finis comme ça.* ***On se regroupe, on parle de beaucoup de choses, on parle des maux qui minent notre société****. Si celui- ci ne collabore pas dans une association,* ***il va avoir peu d'idées et*** *il va abandonner l'école. Dans l'association,* ***on s'entraide****. Dans l'association, ceux qui n'ont pas de soutien des parents, nous les encourageons pour ne pas qu'ils abandonnent l'école. L'association est une* ***stratégie pour pousser à avoir des idées qui peuvent t'avantager plus tard****. Dans l'association, si tu n'arrives pas à fréquenter l'école, on* ***peut t'apprendre à faire de l'entreprenariat, à avoir des petits métiers, on peut te donner ces idées***[2]».Etre membre d'une association permet aussi d'accéder à des formations, pour pallier aux manquements du système éducatif, comme le précise un membre de Club Réglo à Mongo, plus intéressé par les possibilités de renforcement de capacités que par les rétributions matérielles : « *on n'a pas l'ambition d'avoir de l'argent, mais surtout des formations pour nos membres. Nous on travaille de façon volontaire* »[3].

L'association est parfois un cadre d'émancipation professionnelle des jeunes leaders. A Bongor, le président de Planet Jeunes est devenu secrétaire du Gouverneur du Mayo-Kebbi Est, car son

[1] AJDEC, Ousmane
[2] Abdelkerim AHMED RABE, Planet Jeunes, Bongor, 18.11.2015
[3] Hissène Charfadine, club réglo 20.11

association a su créer une confiance avec les autorités régionales lorsqu'elle effectuait des sensibilisations pour le compte de la délégation sanitaire. Sa position de « représentant des jeunes » à Bongor et sa connaissance du milieu associatif jeune expliquent aussi sa nomination : « *si je travaille ici au gouvernorat, c'est grâce à Planet jeune: on m'a pris ici pour mes compétences, parce que nous avons beaucoup travaillé pour faire des sensibilisations et des animations aux autorités. Depuis 2011, j'étais diplômé de l'éducation nationale, mais je n'étais pas intégré. En 2013, ils cherchaient un chef de bureau, ils ont dit que ma compétence a beaucoup fait pour la région. Cette collaboration avec les autorités m'a permis d'avoir ce travail. Tous ceux qui ont adhéré à Planet jeune travaillent et certains sont devenus des hauts cadres».*

Plusieurs dynamiques collectives régionales des jeunes ont émergé. La région du Guéra connaît deux collectifs de jeunes : le Collectif des Associations de jeunes pour le Développement du Guéra, constitué de 10 structures, et le Réseau de réflexion des jeunes du Guéra crée en 2014, composé de 17 associations. Le premier est composé notamment de jeunes ruraux, comme l'association Abadangal de production maraîchère. Dans la région du Mandoul, le réseau des associations de jeunes, crée en 2012, se compose de 36 structures. Dans le Logone Occidental, le Réseau des Jeunes pour le développement du Logone Occidental (REJELOC), est constitué de 24 associations, ayant une autorisation de fonctionner et cotisant 5000 FCFA par mois. Avec un local et des représentants dans 4 départements, il projette de former une troupe théâtrale régionale et il réfléchit à son plan d'action[1].Selon le trésorier du réseau, fonctionnaire à la délégation régionale de la jeunesse, il existerait plus de 100 associations de jeunes dans le Logone occidental, mais seulement 49 auraient une autorisation de fonctionner.

La multiplicité des engagements associatifs des jeunes révèle leur intérêt non seulement pour les questions relatives à la jeunesse, mais aussi pour l'intérêt général, le vivre ensemble et le développement d'une ville ou d'une région. A Kélo, le vice-président de l'association des jeunes pour le développement de Kélo (AJDEK) est journaliste à la radio communautaire de Kélo, fondateur d'une troupe théâtrale « le bouclier de la paix » et membre de la plateforme interconfessionnelle des jeunes de Kélo. Le président de l'AJDEK est fondateur d'une autre troupe théâtrale, chargé de la culture et du sport au sein de la plateforme interconfessionnelle, porte-parole des jeunes musulmans et membre du bureau de la Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme de Kélo. Il précise que son engagement ne pourrait se circonscrire à des questions relatives à la jeunesse : « *je suis dans 3 associations. Nous les jeunes, ça commence par nous. Je ne peux pas rester que dans l'association des jeunes, je veux m'engager pour la paix à Kélo »*. De même, la présidente du Réseau de réflexion des jeunes du Guéra, est le point focal régional du Comité de Suivi de l'Appel à la Paix et à la Réconciliation (CSAPR), mais aussi de la Coalition d'organisations de défense des droits humains dans le cadre du procès Habré, qui a enquêté auprès des victimes et qui explique le procès aux citoyens. Hissène Charfadine est à la fois membre de Club Réglo, chargé des affaires éducatives, sportives et culturelles de l'Association des Jeunes du Guéra (AJEG), vice-président du Collectif des associations de jeunes pour le développement du Guéra et chargé de formation dans le Réseau de réflexion des jeunes du Guéra. Enfin, Hamlha Douksia Senghor s'engage à la fois pour l'amélioration des conditions étudiantes comme chargé des affaires culturelles dans le bureau actuel de l'UNET, pour la résolution des conflits en milieu scolaire en tant que secrétaire général du Comité d'Organisation pour la Paix dans les Etablissements Scolaires (COPES), mais aussi pour le développement de sa localité d'origine dans le Mayo Kebbi Ouest comme membre de l'association des étudiants Moussey. Cette dernière met en place un réseau national des étudiants Moussey pour développer l'éducation des jeunes filles et lutter contre le mariage précoce dans leur localité[2].

Plusieurs associations soulignent l'importance de réfléchir sur le sens de l'engagement associatif. Morta Mingueyam, gestionnaire de RAFIGHI et animatrice de l'APAD le précise : « *les formations sur la vie associative sont très intéressantes, elles permettent de connaître de façon plus détaillée ce qu'est la vie associative. Souvent, on ne sait plus pourquoi on se réunit ensemble ; ça permet aux*

[1] Ngonkoura Olivier, association des jeunes pour la promotion de l'agriculture et de l'élevage, et la protection de l'environnement ; Kamda Bonnaventre, secrétaire général par intérim, 22.08

[2] Hamlha Douksia Senghor, membre du bureau actuel de l'UNET chargé des affaires culturelles, 31.10

membres de comprendre pourquoi ils sont là[1] ». Pour l'Association de Protection et de Sensibilisation des Jeunes, rappeler aux membres le caractère militant et non pécuniaire de l'engagement associatif est un enjeu majeur*:* « *ce qui nous a servi le plus des formations de l'APAD, ce sont les formations sur la vie associative à trois reprises. C'est un très bon appui technique, car notre président, notre vice-président, le secrétaire, les trésoriers ont été formés dans leur rôle. Au début, les membres croyaient qu'ils « auraient quelque chose », mais avec la formation, ils ont compris que c'est un objectif non lucratif*[2]». Un membre de l'AFP le confirme : « *la formation sur la vie associative nous a permis de vulgariser l'information à des membres qui pensaient que l'association était créée juste pour avoir des financements et disparaître*[3]».

Enfin, cette culture associative s'affirme, car plusieurs structures se projettent comme future ONG. C'est l'ambition de Planet Jeunes à Bongor : *« Nous voulons devenir une ONG pour élargir notre champ d'action et travailler au niveau national et international. Nous souhaitons participer à des fora internationaux, c'est notre rêve absolu en dehors du pays. On a envoyé les papiers à N'Djamena, mais c'est bloqué. Nous voudrions montrer notre culture massa à l'international et nous implanter dans d'autres pays. Nous continuerons toujours la sensibilisation sanitaire et environnementale*[4]*»*.Le Collectif des Associations pour le Développement du Guéra (CADG) envisage aussi de devenir une ONG.

Enfin, l'ouverture de nombreux espaces de débat démontre aussi l'ancrage d'une culture associative. Le processus d'élaboration du cahier de doléances illustre cet apprentissage du débat et de l'argumentation. Il faut souligner que l'acceptation du caractère bénévole de ce processus, sans per diem, montre toute la capacité militante des associations de jeune.

> *RAFIGI, Tiery Dannodji, Président* : « Aujourd'hui, le cahier de doléances est un document de référence pour nous. Le travail a été fait dans le Tchad profond, pour que tous les points de vue soient pris en compte. C'est un travail sur 2 ans qu'on a fait, il y avait tellement d'échanges. Nous on faisait des ateliers où nous-mêmes on faisait des propositions, la méthodologie était vraiment bonne. Il y avait eu un atelier au CEFOD, où toutes les régions sont représentées pour amender : le débat était vraiment intéressant. C'était vraiment un projet tant réaliste, tant vecteur de développement. Surtout sur l'aspect éducation, nous notre système éducatif souffre, on parle de baisse de niveau : c'est un débat qui a suscité des réactions. Des enfants sortant de l'école ne savent pas lire. La santé, les droits de l'homme, les enfants bouviers, ce sont des questions essentielles. Les jeunes ne sont pas impliqués dans la chose qui leur revient.
>
> On faisait des propositions et on amendait : c'était un exercice difficile. Dans le débat, on devait savoir comment mettre une idée en valeur, pour que les propositions soient acceptées par les autres. On échangeait, on amendait, il fallait réussir à convaincre. Je sais que j'ai une capacité à discuter en groupe et à proposer des idées à un groupe. On a passé deux jours, à Koundoul, Bakara pour faire le cahier. On a appris beaucoup de choses : comment concevoir une idée et la mettre en valeur. Ce n'était pas facile avant dans ma tête : quand on émet une idée, il faut être en mesure de la mettre en valeur, pour que tout le monde comprenne ton point de vue. Il fallait argumenter pour convaincre les gens du groupe. Chacun critique, pourquoi vous avez choisi ça ? S'il y a des idées qui vont ensemble, on les met ensemble, on reformule, c'est un exercice vraiment pratique[5]».

L'appropriation de la forme associative par les jeunes a un sens très politique pour Saleh Kebzabo, président de l'UNDR : *« il y a des avancées positives chez les jeunes : ils comprennent de plus en plus leur rôle politique. L'indicateur n'est pas forcément l'adhésion au parti politique, mais ils s'engagent dans des associations. Les appareils politiques ne répondent peut être pas à leurs aspirations, mais leur participation dans la société civile et les réseaux est forte. On prend conscience qu'il y a une prise de conscience politique des jeunes, avec les nouvelles technologies*[6] *».*

2. Une gouvernance et des compétences organisationnelles renforcées

Les associations, encouragées par des formations de l'APAD, mènent des réflexions sur leur gouvernance et le mode de prise de décision internes. La collégialité de la prise de décision est un principe important pour ALPA, comme le précise un membre : « *avant on gérait la vie associative,*

[1] Morta Mingueyam, gestionnaire de RAFIGI, 7.11
[2] Association de Protection et de Sensibilisation des Jeunes, Naïm Mahamat Hassan, président, N'djamena, 20.09.2015
[3] AFP, 9.10
[4] Abdelkerim AHMED RABE, 18.11.Planet Jeunes, Bongor
[5] RAFIGI, Tiery Dannodji, Président
[6] Entretien avec Saleh Kebzabo, président de l'UNDR, 17.11.2015

mais avec des lacunes. Lors d'une réunion, il pouvait y avoir des membres qui n'ont rien à dire, mais maintenant on l'oblige à s'exprimer. Son avis est très important. Avant, on adoptait par consensus, maintenant il faut absolument que chacun donne son avis, même s'il a peur de s'exprimer. (…) lorsque le président envoie un membre dans une rencontre, il doit nous faire un compte rendu[1]». De même, le caractère collégial interroge l'association arabophone Al-Yambo:*« les formations sur la vie associative nous ont appuyé sur comment échanger et prendre une décision avec les membres ? On ne peut pas prendre une décision tout seul, ça se prend en assemblée générale, il faut réunir tous les membres et discuter. Souvent si c'est une décision difficile à prendre, il faut organiser une AG. Si c'est une petite décision, le bureau exécutif peut la prendre. Quand on vient ici, on ne vient pas tout seul. L'assemblée désigne le membre qui va aller assister à une formation. Ce que nous faisions avant n'était pas faux, mais ça nous apprend une autre vision des prises de décision. Le plus qu'on a eu, c'est la relation entre les membres, on est devenu plus solidaires»*[2].Si Al-Yambo prenait systématiquement ses décisions en assemblée générale, la formation de l'APAD l'a convaincu de donner plus d'autonomie décisionnelle aux équipes, qui appuient chaque membre de bureau : « *avant on prenait toutes les décisions en assemblée générale ou en bureau exécutif. Nous avons partagé ce que nous avons appris au chargé des relations extérieures, au chargé des affaires culturelles et au chargé de finances, qui ont chacun derrière eux une équipe. Après la formation, ça a tout changé, on a mis en place un système départemental : chaque département prend une décision et le bureau exécutif valide ensuite. L'assemblée générale est là seulement pour établir un programme annuel, elle se réunit tous les 6 mois*[3]».

Les associations se questionnent sur la répartition interne des tâches et sur l'importance du principe d'alternance. Le chargé des affaires culturelles de l'actuel bureau de l'UNET le précise*:* « *il y a des organisations où les gens travaillent mais sans orientation avec difficulté. Le plus souvent les gens confondent les rôles dans les associations. L'APAD aide beaucoup dans ce sens pour bien gérer une association. Les gens sont président d'une association à vie, l'association on ne la crée pas pour soi, mais pour aider la société et laisser la chance à d'autres. Si les associations de jeune ont des problèmes d'alternance interne, comment peuvent-elles changer la gouvernance du pays ?*[4]».

Des espaces de débats sur la gestion associative se sont ouverts lors des formations de l'APAD, dans lesquels les leaders jeunes partagent leurs difficultés communes et s'échangent des stratégies pour mobiliser les membres en interne et trouver des financements. Un représentant de l'AFP à N'Djamena en témoigne : « *le voyage de Silué, ça m'a le plus marqué, car on a fait un atelier toute la nuit, où on a causé de tout sur la natte. On a posé les problèmes de gestion de la vie associative. Une association expliquait qu'elle n'arrivait pas à organiser des rencontres et des réunions. On se rendait compte qu'on avait les mêmes problèmes. Chaque association expliquait sa manière de gérer les rencontres et de gérer sa trésorerie. Comment collecter des fonds ? Comment gérer une association ? Comment éviter les absences ou les créances ? Ces débats nous ont apporté de nouvelles informations, qui permettent de corriger certaines choses. Avant quand il y avait trop d'absents à une réunion, que les deux tiers des membres n'étaient pas présent, on reportait la réunion. Maintenant, ce sont deux personnes qui préparent le projet, si les deux tiers ne sont pas réunis, on tient quand même la réunion, on ne reporte plus*»[5].

Des associations ont renforcé leurs compétences en conception et en écriture des projets. Pour le président des Leaders jeunes de Koumra, les formations de l'APAD l'ont encouragé à initier plus de projets et elles lui ont permis de mieux maîtriser les exigences comptables des bailleurs : « *l'APAD nous a donné l'envie d'écrire des projets. Maintenant, il n'y a pas de problème, je peux écrire un projet, avant je ne savais pas. En 2012, j'ai écrit un projet au FONAJ, ils nous ont formé, j'ai gagné*

[1] Mahamat IssaOussamane, bibliothécaire ; Mahamat Amadou Bouba, bibliothécaire et intendant d'ALPA, 01.11

[2] Al Yambo, Djamal YAHYA MOUHADJIR (président), Hissein ABDALLAH (chargé des relations extérieures), arabophone, N'Djamena, 15.10.2015

[3] Al Yambo, Djamal YAHYA MOUHADJIR (président), Hissein ABDALLAH (chargé des relations extérieures), arabophone, N'Djamena, 15.10.2015

[4] Hamlha Douksia Senghor, membre du bureau actuel de l'UNET chargé des affaires culturelles, 31.10

[5] AFP, 9.10

un crédit de 2 millions pour un atelier de menuiserie ;il fonctionne, je suis en train de le rembourser. J'ai déposé un autre projet à l'UNICEF sur la plantation d'arbres. L'APAD nous a éclairci certaines choses : par exemple, certains vont demander 10 imprimantes, l'APAD nous a dit que c'était trop prolifique, ils vont rejeter, il faut en demander une. Il faut donner les factures conformes du projet :le total A doit être égal au total B. Avant je détestais les calculs[1] ».Pour Alternatives Citoyennes, les formations l'ont aidé à préciser et clarifier son langage dans la rédaction de projets : « *l'APAD est l'unique structure qui vient en aide aux associations de jeunes, qui donne un apport humain et intellectuel, c'est important. On a eu quatre formations sur la gestion des ressources, l'élaboration de projet et de budget, le suivi-évaluation, la rédaction de rapports. Tout a été utile. A l'époque on rédigeait des projets un peu bancals ; quand on introduisait chez les partenaires locaux ou internationaux, ça n'aboutissait pas ; ça nous a aidés à présenter un peu plus de projets à des bailleurs nationaux. On a eu quelques financements, comme le Ministère de la culture, de la jeunesse et du sport et de certaines entreprises. Avant on avait un peu de difficulté, maintenant il y a une certaine avancée dans la rédaction de projet et de budget. Nous avons aéré et simplifier nos projets ; avant on expliquait trop de choses, ça embêtait les bailleurs, qui nous comprennent mieux maintenant*[2]». Pour un membre d'ALPA, élaborer un projet est aussi une nouvelle compétence acquise : *« l'APAD est présent techniquement. Avant on avait des projets, mais on ne les écrivait pas. Nous savons comment monter un projet, à partir de là on monte nos plans d'action annuels»*[3]. Le président de Clam Jeune confirme ce renforcement de capacité : *« sur la formation en élaboration de projet, on doit être reconnaissant à l'APAD ; on le savait avant, mais ça a renforcé nos capacités, j'ai appris comment gérer un projet »*[4].

Des associations renforcent leur organisation interne. Les membres d'ALPA le souligne : *« la formation en secrétariat et en gestion de caisse : avant on avait un seul cahier, maintenant on sait comment établir un journal comptable pour nos dépenses et nos recettes(…) la formation avec l'APAD nous a permis de mieux gérer la bibliothèque, mieux préparer les réunions, les procès-verbaux, les rapports, les comptes- rendu, qui sont différents»*[5]. Un membre du bureau actuel de l'UNET le confirme : *« nos secrétaires ont reçu des formations avec l'APAD, sur comment dresser un compte rendu. Ils parviennent à faire un plan d'action, un rapport financier, un rapport d'activité. Les formations sur les montages de projet manquent cruellement aux jeunes »*[6]

Plusieurs associations de jeunes s'autonomisent financièrement. Le Réseau de réflexion des jeunes du Guéra a multiplié ses sources de revenu, qui viennent à la fois d'un cyber-café qui lui sert de local, d'une association de briqueterie membre du réseau, d'un salon de coiffure et des ventes de gâteaux et de viande cuite, mais aussi des récoltes d'une association membre « Achabab –Alhaï ». Cette dernière dispose de champs collectifs où les récoltes vendues permettent de financer une partie des études des membres et le budget du réseau. Il faut souligner que ce travail agricole est réalisé manuellement et que l'obtention d'une charrette et de quelques bœufs pourraient augmenter rapidement les rendements et les recettes : « *quand il n'y a pas d'autres activités, il ne faut pas rester bras croisés, il faut faire tout pour faire un champ. Nous on utilise que notre force physique, nous n'avons pas de financement extérieur. Sinon nous avons proposé d'acheter une charrette et deux bœufs*[7]».

La prise de parole publique au sein d'une association est devenue plus aisée pour certains jeunes. En témoigne le président des Leaders jeunes de Koumra : *« quand je viens à une réunion où je ne connais personne, je prends le courage de parler, même devant des étrangers. C'est grâce à l'APAD que j'ai rencontré d'autres personnes. Parfois, on me demande subitement de diriger une réunion, je dirige la réunion normalement, on discute sur l'ordre du jour et d'autres thèmes. Mon expérience dans un groupe théâtral m'a aidé*[8]».

[1]Leaders jeunes de Koumra, Issa Youssouf Abdallah, président, 5.11.2015
[2] Mustapha, Alternatives citoyennes
[3] Mahamat IssaOussamane, bibliothécaire ; Mahamat Amadou Bouba, bibliothécaire et intendant d'ALPA, 01.11
[4] Awada ; Abiba, chargé protection sociale et insertion des enfants, 7.11
[5] Mahamat IssaOussamane, bibliothécaire ; Mahamat Amadou Bouba, bibliothécaire et intendant d'ALPA, 01.11
[6] Hamlha Douksia Senghor, membre du bureau actuel de l'UNET chargé des affaires culturelles, 31.10
[7] Oumar Nassour Alyass, membre de Achabab –Alhaï, Mongo, 19.10.2015
[8]Leaders jeunes de Koumra, Issa Youssouf Abdallah, président, 5.11.2015

3. Un milieu associatif jeune qui s'outille : théâtre, moyens de communication, lieux de culture, connecté à l'international

Le théâtre est un outil privilégié des associations de jeunes, qui ont souvent formé leur propre troupe, car il constitue un moyen de communication accessible à un public large non lettré. A Koumra, depuis 2009, les Leaders jeunes utilisent le théâtre, la musique et la danse traditionnelle pour changer les pratiques et sensibiliser contre l'excision, le mariage précoce, le VIH, l'alcoolisme, la baisse du niveau scolaire ou le chômage. Alors qu'ils réalisaient une représentation théâtrale sur les dangers de la prostitution des jeunes filles rurales, ils sont arrêtés par la police au motif de troubles à l'ordre public, puis incarcérés deux heures[1]. De même, la ville de Kélo compte plusieurs troupes théâtrales de jeunes. L'Association des jeunes pour le Développement de Kélo (AJDEK) initie des formations sur la technique du théâtre forum et des sketchs dans les établissements scolaires tant sur l'utilisation des moustiquaires, la lutte contre le SIDA ou la malaria, la scolarisation des filles, les droits de la femme que sur l'alcoolisme, pour le compte de l'UNICEF et du ministère de la santé. A Bongor, Planet Jeune définit les jeunes comme des *« agents communicateurs »*. Si elle produit des pièces de théâtre pour informer contre certaines maladies comme prestataire de la délégation sanitaire, elle crée aussi ses propres mises en scène, comme celle critiquant la vie d'un fonctionnaire tchadien guidé par l'intérêt particulier ou celle promouvant la culture massa[2].

Des journaux, comme espaces d'expression de la jeunesse, ont été élaborés, mais leur viabilité financière reste fragile. Le journal « RAFIGHI », qui signifie « ami », était un mensuel publié entre 2003 et 2008 à plus de 3000 exemplaires. Depuis l'interruption des soutiens de l'Unicef et du Ded en 2008,l'association n'a pas pu relancer ses activités. Pour la gestionnaire de RAFIGHI, « *le journal était un moyen d'atteindre le plus de jeune possible. On veut activer le journal pour faire passer des changements de comportement chez les jeunes, leur prise en charge et leur autonomisation. On veut valoriser les talents et les activités extraordinaires des jeunes. On faisait des formations en journalisme, des journées de la presse à l'école et des causeries débat*[3]».

De nombreux espaces culturels sont animés et soutenus par des associations de jeunes. A N'Djamena, l'Association de Lecture publique du premier arrondissement (ALPA) fait vivre une bibliothèque depuis 1991, ouverte aux élèves des dix grands lycées de Farcha. Accueillant 250 abonnés, elle initie des concours dictée, des cours de soutien scolaire et d'alphabétisation, des ateliers de lecture et d'écriture avec des romanciers, des rencontres dans les établissements avec le collectif des conteurs tchadiens, pour donner le goût de la lecture aux jeunes, en se concentrant sur les jeunes filles[4].

La plupart des représentants des associations de jeune choisissent des média internationaux d'information et sont connectés sur les réseaux sociaux, malgré le coût élevé d'internet, ce qui démontre leur ouverture et leur préoccupation de comprendre les dynamiques extérieures. Ils privilégient aussi des média nationaux qu'ils considèrent indépendants du pouvoir, comme FM liberté à l'opposé de l'ONRTV. Le trésorier d'Arifakh, association arabophone, préfère France 24, Aldjazera et la BBC arabe. Mahamat IssaOussamane d'ALPA écoute surtout FM Liberté : *« on sait qu'FM liberté apporte de vraies informations. C'est la radio la plus écoutée dans la capitale et par les jeunes. On se cultive par rapport à l'actualité internationale (TV5, F24, RFI, CNN, Euronews, ONRTV, surtout FM liberté »*[5]. Le secrétaire d'ALCES privilégie les média privés, comme Electron tv, Al nasr tv et Facebook[6]. Le cadre permanent de concertation des jeunes du Moyen Chari s'informe sur Abba

[1]Leaders jeunes de Koumra, Issa Youssouf Abdallah, président, 5.11.2015
[2]Abdelkerim AHMED RABE, 18.11.Planet Jeunes, Bongor
[3] Morta Mingueyam, gestionnaire de RAFIGI, 7.11
[4] Mahamat IssaOussamane, bibliothécaire ; Mahamat Amadou Bouba, bibliothécaire et intendant d'ALPA, 01.11
[5] Mahamat IssaOussamane, bibliothécaire ; Mahamat Amadou Bouba, bibliothécaire et intendant d'ALPA, 01.11
[6] ALCES, Abakar Khamis Mamoundo (secrétaire général), Hassan Issa Abba (chargé de la mobilisation), 6.10.2015

Garde, Le potentiel, La voix, Le haut-parleur, N'Djamena Bi-hebdo, radio Lotiko et surtout RFI[1]. A Mongo, un membre d'Achabab-Alhaï se renseigne sur internet, TV5 et RFI[2] . La gestionnaire de RAFIGI choisit surtout les réseaux sociaux : « *le seul média que je ne suis pas, c'est la RNT* »[3].

B) Un décloisonnement géographique et interconfessionnel entre associations de jeunes

1. Un tissu associatif musulman et ou arabophone de plus en plus dense

De jeunes leaders musulmans ont émergé, souligne Hassan Issa Abba, chargé de mobilisation d'ALCES et animateur de l'APAD : « *aujourd'hui, parmi les associations de jeunes, ce sont en majorité des musulmans. Ils ont pris conscience qu'en venant dans une association, ils s'y forment, que ça crée beaucoup de liens et de brassage avec d'autres gens. C'est pourquoi maintenant les gens se mettent dedans. Aujourd'hui, c'est un musulman qui est à la tête du Conseil National Consultatif de la Jeunesse, il représente tous les jeunes du Tchad. Le bureau de la CNCJ est équilibré entre musulmans et chrétiens*[4] ». Moussa Mbodou Abdoulaye, secrétaire général de l'Association des jeunes pour la culture et la paix au Tchad, le confirme : *« avant 2010, il n'y avait pas beaucoup d'associations de jeunes musulmans : tu n'en trouvais que 2 ou 3. Maintenant, il y a une vraie avancée notoire des associations de jeunes musulmans, qui veulent développer la culture islamique, et contribuer au développement du pays et au vivre-ensemble. Il y a aussi de jeunes femmes musulmanes dans les associations. C'est une avancée qui ne dit pas son nom*[5]».

Plusieurs leaders jeunes constatent aussi l'émergence d'associations arabophones, qui serait liée en partie à l'ouverture de nombreuses écoles et universités arabophones, et à une hausse des financements des pays arabes :

> *Ali Mahamat Nahid, trésorier d'Arifak, association arabophone* : « avant, il n'y avait pas beaucoup d'association de jeunes arabophones, mais maintenant il y en a beaucoup, car il y a beaucoup plus d'écoles et d'universités arabes au Tchad. Ces associations travaillent beaucoup sur la culture, le football, l'informatique[6] ».
>
> *Hassan Issa Abba, chargé de mobilisation d'ALCES : «* les associations de jeunes arabophones ont plus de chances du côté des bailleurs que les associations francophones. Les bailleurs du monde arabe sont beaucoup, et il n'y a pas de financement du côté francophone. Donc elles ont des facilités à avoir des financements des pays arabes. La plupart des associations francophones travaillent sur leurs propres moyens[7] ».
>
> *Alternatives Citoyennes, Mustapha :* « Maintenant l'évolution est bonne. Avant les arabophones ne créaient pas beaucoup d'associations, mais maintenant ils en créaient beaucoup. Le nombre de lycée et d'université arabophone est en croissance constante. De ce fait, il y a de plus en plus d'intellectuels arabophones qui sortent des universités. Plus de gens sont formés, ils s'organisent plus. C'est pour cela qu'il y a une prolifération d'associations arabophones très actives dans leur milieu. A l'époque, ce n'était pas aussi évident que ça. Ils ont pris leur place eux-mêmes ».

Il faut souligner aussi l'émergence de jeunes filles musulmanes leaders, telle que la présidente de l'Association des volontaires pour l'encadrement et l'intégration des filles mères (AVENIF), Khadidja Abderhamane Koko. Cette dernière initie cette structure pour aider à la réinsertion socio-économique des jeunes filles mères et les encourager à continuer leurs études. Elle sensibilise les parents, les chefs traditionnels et religieux, pour ne pas les considérer comme une malédiction. Appuyée par le PNUD, elle organise des ateliers sur la décentralisation pour rehausser l'implication de la femme dans le processus électoral et sa prise de parole publique. Soutenue par l'USAID, elle forme des jeunes « ambassadeurs du civisme », spécialisés dans la gestion des conflits et la cohabitation pacifique, qui sont déployés dans 5 arrondissements et 3 maisons de quartier. Elle participe à un plaidoyer pour obtenir une loi nationale sur le volontariat, dont la gestion serait conférée à la société civile. Elle sollicite le ministère de l'action sociale pour que les filles mères soient intégrées dans leur volet éducation. Elle réussit à convaincre un centre islamique soutenant les enfants vulnérables, financé par le Koweït d'intégrer des jeunes filles mères dans ses locaux : *« quand je suis parti voir le*

[1] Cadre permanent de concertation des jeunes du Moyen-Chari, Sahr, 22.11
[2] Oumar Nassour Alyass, membre de Achabab –Alhaï, Mongo, 19.10.2015
[3] Morta Mingueyam, gestionnaire de RAFIGI, 7.11
[4] ALCES, Abakar Khamis Mamoundo (secrétaire général), Hassan Issa Abba (chargé de la mobilisation), 6.10.2015
[5] Moussa Mbodou Abdoulaye, secrétaire général de l'Association des jeunes pour la culture et la paix au Tchad, étudiant en communication
[6] ARIFAKH, Ali Mahamat Nahid, trésorier.
[7] ALCES, Abakar Khamis Mamoundo (secrétaire général), Hassan Issa Abba (chargé de la mobilisation), 6.10.2015

responsable et que je lui ai expliqué mon projet d'aider les filles mères, il m'a dit « vous sortez de la religion ». Je lui ai répondu « oui vous avez parfaitement raison, mais nous cherchons à encadrer nos sœurs ». Depuis ce jour, il est devenu un de nos meilleurs soutiens. Au début, c'était un centre réservé seulement aux musulmans, il a commencé à accueillir des femmes sudistes avec moi »[1].De même, à Mongo, la coordinatrice du Réseau de réflexion des jeunes du Guéra, jeune musulmane, projette de devenir députée, comme candidate indépendante.

Les associations de jeunes musulmans et/ou arabophones se sont ouvertes à de nouvelles thématiques, comme le SIDA, précise Hassan Issa Abba, chargé de mobilisation d'ALCES :

> « Avant ce n'était pas évident qu'une association arabophone et /ou musulmane s'implique dans la lutte contre le SIDA, mais maintenant, ils le font avec nous. Avant ce n'était pas possible. Maintenant, ils travaillent avec nous dans le cadre de la prévention, mais quand on parle du port du préservatif, ils sont contre, ils prônent l'abstinence. Mais ils ont compris la nécessité de travailler sur cette thématique. (…) Avant, quand on parlait de lutte contre le Sida, les gens pensaient que nous avions le Sida. Nous sommes dans un quartier musulman. Quand on restait devant notre siège, les gens ne venaient pas, même pour prendre le thé, ils restaient à distance. Maintenant tout le monde vient, et tout le monde a compris ce qu'est une association qui lutte contre le VIH Sida »[2].

Plusieurs associations soulèvent le risque de politisation de certaines associations de jeunes arabophones, comme l'exemple d'Al-Ashala, nouvelle association influente, dirigée par le ministre de la santé actuelle : ALCES « *elle a du poids, et elle trouve des financements dans ses activités. Avant-hier, elle a réalisé une très grande activité dans la salle du ministère des affaires étrangères, où la salle était comble, concernant la sensibilisation sur l'enrôlement biométrique des jeunes » ;* ARIFAKH *« certains ministres sont présidents d'association, comme Al-Assala, c'est un parti politique. Beaucoup de partis politiques étaient avant des associations*[3]*»,* Alternatives citoyennes*« tout le gouvernement, c'est dans l'optique de perdurer au pouvoir, la jeunesse, on l'utilise. L'actuel ministre de la santé a une association « al-Ashala » de jeunes. C'est pour instrumentaliser les jeunes pendant la campagne électorale*».

2. Une interconnaissance et des échanges plus fréquents entre des associations de la capitale et des régions, mais aussi interconfessionnel

Un réseau d'interconnaissance se forme entre les associations de jeunes, ce qui installe une certaine confiance. L'APAD accompagne ce décloisonnement, car à travers des échanges, des caravanes et l'accueil des associations dans ses bureaux, construit des espaces « carrefour » de rencontres, renforçant les tissus de relations entre jeunes :

> *Clam Jeune, N'Djamena* : « L'APAD est un carrefour. Grâce à l'APAD, on se connait entre leaders des jeunes. C'est un lieu de rencontre où beaucoup d'associations de jeunes viennent. On dépose nos invitations à l'APAD pour que d'autres associations participent à nos activités. L'APAD fait des efforts pour la communication»[4].

> *AFP, N'Djamena:* « L'APAD est un lien échange, c'est sa vertu première. Les rencontres d'échanges permettent aux participants d'échanger sur ce qui se fait en dehors de N'Djamena. Les gens se côtoient et s'échangent des idées. Quand on a rencontré l'APAD, on s'est rendu compte qu'elle est multiculturelle, multi-ethnique, les gens se rencontrent du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest. Il y avait des associations complètement méconnues par les autres, on s'est retrouvé, on a échangé des idées, cette expérience nous permet d'évoluer. L'APAD nous a permis de connaitre beaucoup d'associations. On avait un répertoire d'adresses à la fin des rencontres. On se rendait compte qu'on ne connaissait pas des associations qui faisaient parties du même arrondissement que nous. Au début c'était très chaud, tout le monde voulait se voir, mais pour se rencontrer régulièrement, il faut une attraction. On a vu des jeunes qui ne venaient pas de N'Djamena, de Doba, qui sont du milieu rural. Ils nous expliquaient qu'ils étaient en train d'organiser un système de maraîchage pour le village, et qu'ils tiraient leurs ressources du travail rural. Ça nous a permis de savoir ce que les autres font et d'apprendre à faire»[5].

> *ALCES, Hassan Issa Abba (chargé de la mobilisation), animateur APAD, N'Djamena* : « Même si l'APAD ne nous donne pas d'appui financier, nous apprenons beaucoup en termes de brassage. Parfois, l'APAD réunit les jeunes de différentes associations de Koundou et de Siloué. En échangeant, on rencontre d'autres personnes qu'on n'avait

[1] Association des volontaires pour l'encadrement et l'intégration des filles mères (AVENIF), Khadidja Abderhamane Koko, présidente : 2011, 13.08.2015
[2] ALCES, Abakar Khamis Mamoundo (secrétaire général), Hassan Issa Abba (chargé de la mobilisation), 6.10.2015
[3] ARIFAKH, Ali Mahamat Nahid, trésorier.
[4] Hamit, Clam jeune, 6.10.2015
[5] AFP, 9.10

jamais vues, on échange des idées. Parfois, vous êtes dans la même ville, mais vous ne vous connaissez pas. Dans ce genre de rencontre, vous vous échangez des contacts, vous utilisez les mêmes objectifs. On se rend compte qu'on ne travaillait pas avec des associations qui étaient dans le même arrondissement. On a pu rencontrer l'association ADESCA à Ardep Djourmal ou AJUL-Sida à Ngueli, et des associations de femmes, lors de la journée des associations. Avant qu'APAD n'organise ces rencontres, on ne se connaissait pas. On échange des idées sur le développement : comment faites-vous quand il y a un problème à surmonter ? Ils te donnent leurs idées[1] ».

AECPEM, N'Djamena :« On a connu certaines associations grâce à l'APAD : on continue de travailler avec eux, comme Clam Jeune, où j'étais intervenant à l'une de leur conférence[2] ».

Leaders jeunes, Koumra :« Avec l'APAD, je peux échanger avec plus de jeunes, je salue, je demande leurs avis et de quoi ils causent. J'ai trouvé de nouveaux contacts : j'ai les listes des jeunes quand je participe à une activité, j'appelle un ou deux ; les jeunes de Mossoro, Abéché, Ati, Moundou, Mongo m'appellent souvent[3] »

Planet Jeunes, Bongor : « Une fois l'Apad m'a invité à un camp de jeunes à Guelengeng ; c'était une rencontre entre musulmans et chrétiens, on avait ce brassage pendant 10 jours. Chaque jour l'APAD nous formait dans la citoyenneté et la médiation des conflits[4]».

Cette mise en réseau a été facilitée par le processus d'élaboration du cahier de doléances, qui a permis à des associations de jeunes de régions et de religions différentes de se rencontrer et d'échanger pour la première fois, puis de nouer des relations entre elles. Des associations de N'Djamena et de province, tant francophone, arabophone, musulmane ou chrétienne, se découvrent mutuellement.

Morta Mingueyam, gestionnaire de RAFIGI, animatrice APAD, N'Djamena :« Le cahier de doléances, ça m'a appris des choses : ça m'a permis qu'il y ait plus de collaboration entre nous les jeunes. Lors de la préparation, on était ensemble tout le temps, ça a permis un brassage entre nous et de connaitre vraiment les problèmes auxquels on fait face. Même si c'est un cahier résumé, les débats ont été plus larges. Ça a permis le partage d'expérience et d'aspirations entre nous les jeunes. On échange sur nos situations vécues surtout quand on parle de l'aspect chômage des jeunes. Avant on faisait nos activités seuls, mais après qu'on s'est réuni pour le cahier de doléances, on a eu à impliquer d'autres associations de jeunes dans nos activités, quand le brassage a été fait, comme « nouvelle génération » avec qui nous sommes devenus partenaires. On l'a rencontré lors du cahier de doléances. Nous sommes venus d'horizons différents, on ne se connaissait pas avant, cette relation est restée jusqu'à aujourd'hui : même si certains sont en province, on se fait signe à chaque fois, on se donne des nouvelles. Cette relation humaine est vraiment très intéressante. Avec une association de Bongor, même si on ne fait pas d'activité ensemble, à chaque fois on leur demande comment vous faites vos activités[5]».

UNET, Hamlha Douksia Senghor, membre du bureau actuel, N'Djamena : « L'élaboration du cahier des doléances a été collective, ce qui a permis à plusieurs associations de se retrouver. A Silué, on a évolué ensemble les activités de l'APAD. On a regroupé les associations qui travaillent dans le domaine de la paix : COPES avec Paix sans frontière. L'APAD m'a permis de connaître plein d'associations, comme TNV, Clam jeune, Ceneles, Dakouna[6]».

RAFIGI, Tiery Dannodji, Président, N'Djamena : « Le cahier de doléances nous a permis de nous mettre en relation avec d'autres associations, comme Clam jeune ou la JEC. Avant on se voyait à distance et chacun faisait ses activités ; maintenant il y a eu beaucoup de rapprochement et on se connaît plus. On a de bonnes relations avec des associations de Moundou et de Koumra. Là- bas, ils m'ont impressionné dans les débats : chacun voulait à tout prix imposer son idée[7]».

Al Yambo, Djamal Yahya Mouadhir, Hissein Abdallah, arabophone, N'Djamena : « le cahier de doléances a été un espace de rencontres entre associations de jeunes, il a réuni tous les jeunes tchadiens du Nord à l'Ouest, on a rencontré des gens d'Ati. On a tissé des amitiés et échangé des contacts. Un jeune de Bongor m'a appelé, je l'ai rencontré, ça nous a renforcé les liens. C'était la première fois que des jeunes de province rencontraient des jeunes de la capitale. On a appris beaucoup. Avant les autres associations ne se connaissent pas bien, mais quand on se réunit ici, c'est là où on a commencé à avoir des relations avec d'autres associations. A chaque fois, s'il y a une activité, on nous fait signe (AJPS, CNCJ, ARIFAK, club RFI). On échange des idées sur des activités»[8].

L'APAD a accompagné et a contribué à un rapprochement entre associations de jeunes

[1] ALCES, Abakar Khamis Mamoundo (secrétaire général), Hassan Issa Abba (chargé de la mobilisation), 6.10.2015
[2]Awada, AECEPM, 7.11
[3] Leaders jeunes de Koumra, Issa Youssouf Abdallah, président, 5.11.2015
[4]Abdelkerim AHMED RABE, 18.11.Planet Jeunes, Bongor
[5] Morta Mingueyam, gestionnaire de RAFIGI, 7.11
[6] Hamlha Douksia Senghor, membre du bureau actuel de l'UNET chargé des affaires culturelles, 31.10
[7] RAFIGI, Tiery Dannodji, Président
[8] Al Yambo, Djamal YAHYA MOUHADJIR (président), Hissein ABDALLAH (chargé des relations extérieures), arabophone, N'Djamena, 15.10.2015

arabophones et francophones. Par exemple, le forum sur le « vivre ensemble » en février 2015 à Ndjamena initié par l'APAD, a permis à des associations de jeunes de régions et de religions différentes de se rencontrer, de se « mélanger » et d'échanger pour la première fois, et de nouer des relations entre elles.

Association des jeunes du Logone occidental, Madjitoloum Békoutou, Moundou :

« Lors du forum, nous les jeunes, nous venions de différentes régions du pays, nous étions plus de 100 jeunes. Chaque région s'est faite représentée par trois personnes. C'est d'abord un brassage de jeunes de différentes régions et de religions, car il y a des musulmans, des catholiques, des protestants, des jeunes femmes comme des jeunes garçons. Le débat était riche, on a exposé les problèmes de différentes régions bloquant le vivre ensemble. On a tissé des amitiés, on a échangé des contacts : à chaque moments on s'appelle»[1].

Association des Artistes du Mandoul occidental (AARMOK), Amné Ali Fara, Koumra :

« Le forum de Ndjamena m'a plu. C'est vraiment une bonne initiative aux jeunes pour se rapprocher, savoir ce qui se passe dans les autres villes. C'était vraiment nouveau, ça m'a permis de me faire des amis. On n'a pas la chance d'aller dans les autres villes, ça nous permet de savoir ce qu'ils vivent chez eux. Moi, ça m'a appris sur les autres villes et de connaitre la réalité dans certaines localités (Ati, Abéché, Pala, Moundou). A Abéché, je croyais que c'était strictement interdit pour un musulman de manger avec un chrétien ; or, pendant le forum, les jeunes d'Abéché ont dit que c'était faux[2] ».

Charles Banoumbe, Association des scouts du Tchad, chef d'équipe des scouts de Kabalaye :« Ça m'a permis de faire du brassage entre les jeunes, nous sommes devenus des amis avec l'Union des Jeunes Musulmans et Chrétiens et les Jecistes ».

ALCES :« Dans le premier arrondissement, il y a des associations arabophones où les chrétiens n'entrent pas, car ils ne comprennent pas l'arabe et ils se méfient des associations arabophones. Les associations francophones et arabophones ne collaboraient pas. Après les rencontres avec l'APAD, ils ont appris à travailler ensemble, **surtout certaines associations ne savaient pas qu'elles visaient le même objectif**. Après elles ont compris que bien qu'on évolue dans deux langues différentes, elles se sont mises ensemble, elles ont travaillé. Le barrage de la langue a fait que les chrétiens sont restés dans des associations francophones, où il y a aussi des musulmans. Les associations arabophones restent musulmanes. Les difficultés sont là encore : ça commence à s'améliorer tout doucement, il y a une nécessité d'aller sur ce même élan. L'APAD a commencé ce rapprochement. Si l'APAD continue à faire la même chose, d'ici 2, 3 ans, on va voir plusieurs associations mixtes avec des participations chrétiennes »[3].

Alternatives citoyennes : « je connais 3 ou 4 associations arabophones, on a gardé le contact, l'APAD nous a mis en contact »

3. Un décloisonnement initié par les associations elles- mêmes

Si le décloisonnement est un processus encouragé par l'APAD, il faut souligner que ce processus est aujourd'hui initié par les associations elles –mêmes.

Des associations plutôt musulmanes et/ou arabophones sont à l'origine de nombreux rapprochements avec des associations à dominante chrétienne et/ou francophones. C'est le cas de l'association arabophone Al-Yambo, née à Sarh et implantée à N'Djamena, dont une partie des membres ont étudié à l'université du roi Faeçal. Pour elle, ce cloisonnement n'est pas le fait de la religion, mais de la séparation du système éducatif entres arabophones et francophones, qui impose aux élèves de ne pas vivre ensemble. Sa première activité est forte en symbole, car elle est une rencontre avec les associations de jeunes chrétiens devant la cathédrale à Sarh :

« Maintenant on a dépassé le complexe qu'on avait avant. Avant, un arabophone quand il circule en ville ce n'est pas intellectuel, tu te caches, tu es complexé, mais avec la création d'Al-yambo, on a beaucoup avancé, on a plus d'adhérents. Souvent, quand on voit un arabophone, on pense que c'est un marabout, qu'il va devenir chanteur ou restaurateur. Ces préjugés nous ont poussés à créer l'association. On a accueilli beaucoup de gens, il n'y a pas de différence entre arabophones et francophones, c'est une différence politique. Que tu sois sudiste ou nordiste, on peut parler l'arabe local, on se comprend. Notre objectif c'est d'arriver à un stade où tout le monde nous respecte. Avec l'aide de la maison de la culture et de la jeunesse, il faut qu'on réveille la ville. Avant, il n'y avait pas une cohabitation entre arabophone et francophone, tout le monde vivait àpart. **C'est grâce à l'association que nous comprenons, on a appris à gagner leur confiance et à s'échanger des idées**. On arrive à dire aux autres que les arabophones ne sont pas des faibles. Ce sont les études que tu as faites, soit en français, soit en arabe, qui fait que tu vas avoir des amis francophones ou arabophones. Mais avec la création de l'association, on accueille des francophones. Même quand tu vas au Golfe, au Liban, les gens vivent ensemble (arabe juif, arabe chrétien). Ici le

[1] Association des jeunes du Logone occidental, Madjitoloum Békoutou, Moundou, 18.12.2015
[2] Association des Artistes du Mandoul occidental (AARMOK), Amné Ali Fara, Koumra, 18.12.1015
[3] ALCES, Abakar Khamis Mamoundo (secrétaire général), Hassan Issa Abba (chargé de la mobilisation), 6.10.2015

problème c'est la langue qui nous a séparés. **Avant les arabophones pensaient que les associations c'était pour les francophones ou les chrétiens.** Il y a eu des sensibilisations dans les madrasas pour créer leur propre associations, surtout des analphabètes. Ce qui nous unis c'est la maison de la culture. La laïcité nous réunit le plus. A Sarh, on est toujours écartés, mais il faut qu'on avance, qu'on aille à la cathédrale : avec d'autres associations de jeunes, on va faire le premier pas. C'était l'ouverture, on a voulu que le premier pas soit fait au niveau de la cathédrale. Avant on avait le sentiment d'être écartés : on ne se tient pas au courant de tout ce qui se passe, la plupart quand ils voient des associations arabophones, c'est un monde à part. L'handicap c'est la langue arabe. On fait le premier pas avec les jeunes chrétiens, on est parti leur présenter notre programme. On a échangé en arabe local[1] »

La volonté de rapprocher les jeunes musulmans et chrétiens est aussi à l'origine de la création de l'association des jeunes pour le développement de la ville de Bokoro, souligne un de ses fondateurs : *« il y avait 2 groupes de jeunes à Bokoro, les élèves francophones et arabophones. Nous nous sommes dit pourquoi ne pas se réunir ? Il y avait des associations de jeunes mais peu actives »*[2].

Des associations de jeunes jouent un rôle actif dans la construction de ce rapprochement, comme Hassan Issa Abba, animateur bénévole de l'APAD. Ce dernier s'efforce dans son arrondissement de devenir adhérant d'une association arabophone pour la rapprocher des associations francophones et de rassembler les associations du même quartier :

« Il y avait une association arabophone dans le premier arrondissement« Al-takhadoum ». J'ai insisté pour être membre de cette association. J'ai lu le Coran et j'ai fait l'école francophone. C'est pourquoi, j'ai tout fait pour être dedans et pour la ramener avec les gens de l'APAD et qu'elle travaille avec d'autres associations francophones du premier arrondissement. Nous avons le projet d'unir toutes les associations du premier arrondissement pour l'évolution de la commune du premier arrondissement. Un de leurs membres a pu être traducteur lors de l'élaboration du cahier de doléances. Très récemment ils ont eu leur autorisation de fonctionner. Avant, elle travaillait uniquement avec des associations arabophones, elle avait des objectifs purement arabophones. **On a essayé de revoir ses textes de base pour intégrer certaines choses et ouvrir la voie à d'autres objectifs.** Maintenant dans le premier arrondissement, on travaille avec elle et **on a formé le cercle des jeunes du 1er arrondissement**[3]».

La composition souvent mixte des associations de jeunes révèle aussi ce décloisonnement structurel. Les leaders jeunes de Koumra, créée à l'origine par de jeunes musulmans, accueille de nombreux chrétiens : « *notre association est apolitique et non religieuse* »[4]. Un membre d'Achabab-Alhaï à Mongo le confirme aussi « *nous devons faire notre cohabitation musulman/chrétien, nous sommes dans le même sac à partager les idées : nous avons des chrétiens, des musulmans dans notre association. Nous vivons ensemble, mais chacun a sa religion, nous ne travaillons pas le vendredi et le dimanche aussi, car ce sont deux jours de prière*[5] ». Si parfois la composition interne des bureaux exécutifs fait l'objet de conflits ethniques, les associations savent les dépasser. C'est le cas du CAMOJET, qui a surmonté un clivage interne et qui a mené une réflexion pour que son bureau soit représentatif de la diversité des tchadiens : *« le coordinateur est un gars du Nord. A un moment, tous ses parents voulaient être membres du bureau. On a dit ce n'est pas l'idéologie du CAMOJET. On a surmonté ce conflit. Dans le bureau, nous avons des Zaghawas, le coordinateur est Gorane, le secrétaire général est Mbaye, le secrétaire général adjoint est Moundang…C'est ça le Tchad dont on rêve. Quand il y a une activité, je mobilise facilement les Mbaye*[6]». D'ailleurs, le CAMOJET n'hésite pas à jouer habilement de cette diversité : il avance son coordinateur issu du Nord lorsqu'il faut négocier avec les autorités pour être plus légitime, ou il sollicite ses représentants du Sud pour mobiliser. L'association des jeunes pour le développement de Kélo (AJDEK) s'attache aussi à distribuer de manière représentative les postes de son bureau, en donnant notamment la présidence à un musulman et la vice-présidence à un chrétien[7].

[1] Al Yambo, Djamal YAHYA MOUHADJIR (président), Hissein ABDALLAH (chargé des relations extérieures), arabophone, N'Djamena, 15.10.2015
[2] Dido, membre de l'association des jeunes pour le développement de la ville de Bokoro, 30.09.
[3] ALCES, Hassan Issa Abba (chargé de la mobilisation) et animateur APAD, 6.10.2015
[4] Leaders jeunes de Koumra, Issa Youssouf Abdallah, président, 5.11.2015
[5] Oumar Nassour Alyass, membre de Achabab –Alhaï, Mongo, 19.10.2015
[6] CAMOJET, Rémy, 22.09.
[7] AJDEC, Ousmane

II. Des communautés rurales plus organisées

A) Les associations cantonales, créatrices de vivre ensemble

Sur la première carte ci-dessous, les associations cantonales d'Afrouk, de Kadada et d'Elfass de la région du Chari-Baguirmi, et l'association cantonale de Tania dans l'Hadjer-Lamis ont été interrogées. Sur la seconde, les associations cantonales de Miandoum, Miladi, Béro, Komé, ont été rencontrées, dans le Logone Oriental. Dans le Guéra, les associations cantonales de Djonkor Guéra, Dangleat, Kenga et Dadjo ont été enquêtées.

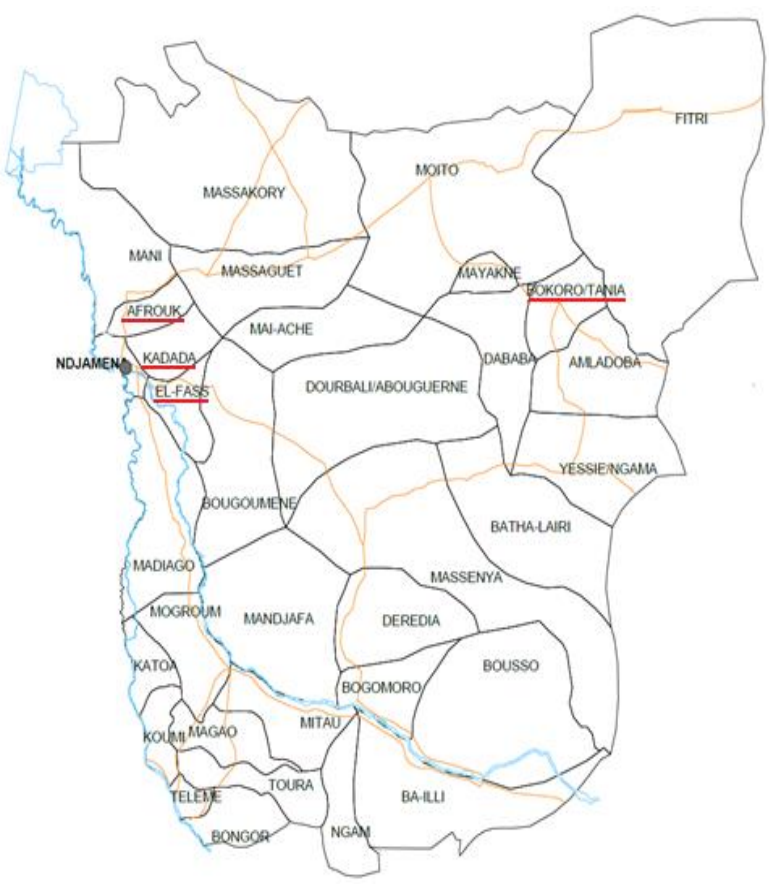

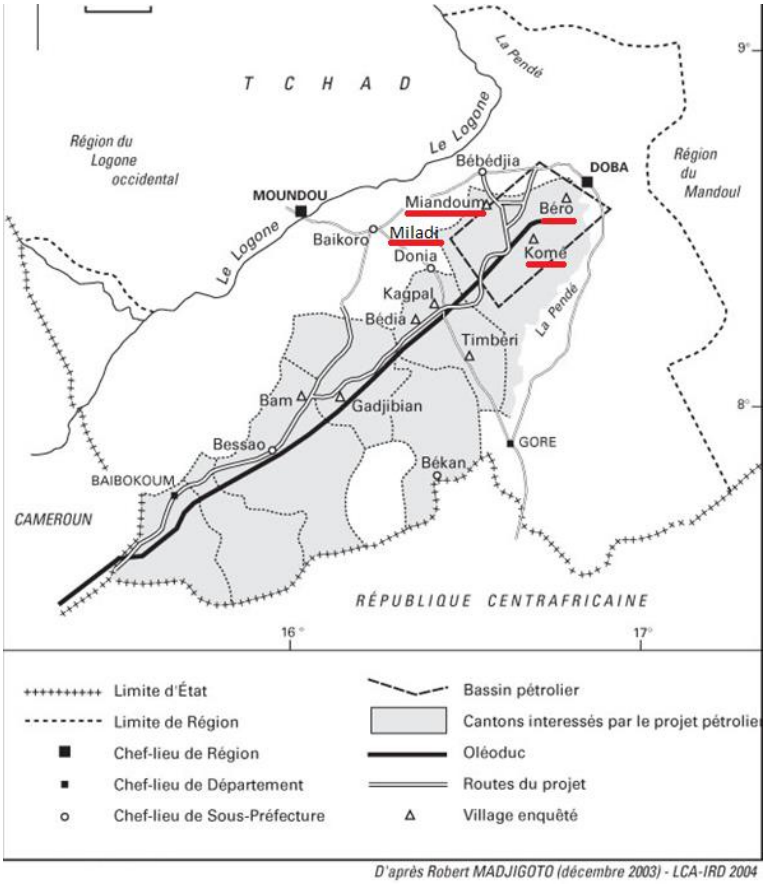

1. Des acteurs hétéroclites rassemblés dans un même cadre pour élaborer et appliquer un PDL : un processus qui crée du « brassage »

Les associations cantonales constituent des espaces collectifs d'apprentissage du vivre-ensemble, car leur composition hétéroclite oblige des individus issus de différents milieux professionnels et géographiques à discuter et à s'organiser ensemble. Ainsi, le bureau de l'association cantonale de Dangleat dans le Guéra, a été constitué de telle sorte qu'il soit représentatif de la diversité du canton. Il est composé d'individus issus de différentes couches sociales et de divers villages, à savoir un pasteur, un imam, un prêtre, des représentants des communautés, de la caisse d'épargne et de crédit, des jeunes et des cavaliers. Dans le Logone oriental, le bureau de l'association cantonale de Komé Ndolébé réunit aussi des acteurs divers de la société civile, tels que le président de l'association pour les nouvelles technologies en soudure et en formation, une leader communautaire para juriste qui est aussi présidente d'un groupement de femme, le président de l'association Jeunesse pour le développement du canton Komé, un observateur de la Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme et la présidente d'un groupement de femme « Komand lee demedjég loo petrol'd ». L'association cantonale de Miandoum

ne fixe pas de limite à ses membres : *« toute la population du canton est membre d'office de l'association cantonale, plus de 100 membres ont déjà adhéré, c'est ouvert à tout le monde* »[1].

Les associations cantonales dans le Logone oriental sont particulièrement soudées en interne car elles constituaient avant des Cadres d'action et de défense des intérêts des populations riveraines (CADIPOR) des projets pétroliers, crées dans le cadre de la plainte contre la Banque mondiale. Les membres de l'association de Miandoum le soulignent :

> « Avant le CADIPOR, les gens n'avaient pas l'idée d'être en association pour travailler et se développer, mais on a eu à sensibiliser la population dans chaque village. Pour être fort pour arracher quelque chose, il faut être plusieurs ; une personne seule ne peut pas. Quand CADIFOR a fait les sensibilisations, nous avons été relayés par l'association cantonale et les autres ; nous avons noté une mobilisation générale vers la création d'associations et de groupements. Avant c'était une dizaine, nous sommes dans tout le canton. On voit que les gens sont en train d'appliquer ce que nous disons. Ces **groupements connaissent l'importance de l'ADC et du CADIPOR : si on veut parler du développement, ils viennent voir l'ADC ; si ce sont des questions relatives à la violation des droits, ils viennent voir le CADIPOR pour faire un plaidoyer.** Si on a un problème d'importance, automatiquement le bureau de CADIPOR convoque une réunion et donne mission à ses membres. **On vérifie l'information. Avant chacun allait de son moyen**. Si quelque chose ne va pas, on saisit les autorités traditionnelles et coutumières…S'il faut partager les doléances, ça renforce le lien de solidarité entre les communautés. Avec les originaires du canton de Miandoum à l'extérieur : si quelque chose nous dépasse, on leur transmet directement au niveau central, eux ils font des démarches pour changer une situation. Maintenant que les gens savent notre travail, les populations au lieu de réagir directement, s'adressent à CADIPOR ou à l'ADC, avant de prendre une décision. C'est ça notre dynamisme, au lieu de réagir seul dans le village, ils s'adressent d'abord à nous pour voir comment faire. Le CADIPOR est aussi une des structures impliquées dans la négociation avec Esso (CAO), cela a permis de connaitre beaucoup de conséquences et de difficultés que le projet pétrole a créé à la communauté. C'est une négociation de haut niveau à laquelle le CADIPOR participe. Elle représente le canton à un niveau élevé[2] ».

Parce qu'elles rassemblent dans un même cadre des représentants de l'autorité cantonale et de la société civile, ces associations cantonales sont des lieux de construction du vivre ensemble. En effet, dans le Logone oriental, le bureau de l'association cantonale de Miandoum réunit à la fois le représentant du chef de canton et des acteurs hétéroclites de la société civile, comme le président d'une mutuelle de santé, le président de l'Association pour la sensibilisation à la solarisation et à la santé, le représentant d'une caisse d'épargne et de crédit, un membre de l'Association de Défense des Intérêts du Canton Miandoum (ADICAM) qui est aussi parajuriste (PILC) et un secrétaire d'un groupement agro-pastoral.

Dans le Logone oriental, l'association cantonale de Béro, est composée à la fois de membres ayant un ancrage historique dans le canton, comme l'Association de Défense du Canton de Béro (ASDECAB) et l'Entente des Populations de la Zone pétrolière (EPOZOP), mais aussi sur des autorités, telles que le chef de village de Béro 5, le juge cantonal, les représentants du chef de canton et des chefs traditionnels. Le bureau de l'association cantonale de Miladi, présidé par le secrétaire général cantonal, rassemble entre autres le chef de village de Miladi, un représentant d'un ferrique, deux groupements de femmes[3], des fonctionnaires (conseiller pédagogique –enseignant, directeur de collège, directeur d'école primaire, chef d'un centre d'information et de la promotion rurale du ministère de l'agriculture), des commerçants et des paysans.

En 2014, trois associations cantonales (Afrouk, Kadada, Alfass) s'unissent à leur initiative en créant l'association intercantonale « Dahab Safi ». Son bureau réunit en particulier des chefs de villages représentatifs des différentes zones des trois cantons :

Bureau association intercantonale « Dahab Safi »	**Autres fonctions**
Président	Président de la fédération des unions de groupements Oum alkher, Chef de village d'Amsakine (Afrouk),

[1] CADIPOR et ADC de Miandoum, 28.08.2015
[2] CADIPOR et ADC de Miandoum, 28.08.2015
[3] Ces deux groupements de femmes : 1-Gikorela : activités agricoles, maraîchage, location de main d'œuvre et de labour, composé de 12 femmes ; 2-Ndjamanidjbe : activités agricoles, les revenus générés permettent de donner des crédits pour aider les membres à louer de la main d'œuvre dans leurs champs individuels ; pendant les moments de soudure, il prête de l'argent aux membres qui rembourse en nature après.

	agriculteur-éleveur
Vice-président	Rapporteur général de l'association cantonal Kadada, chef de village, président du groupement du village, paysan, chauffeur et commerçant.
Secrétaire général	Secrétaire général association cantonale Alfass, paysan
Conseiller	Chef de village, président de CVD, président d'un groupement, paysan
Commissaire au compte	Vice-président de l'association cantonale d'Afrouk, président du groupement de village, représentant du chef de village (Afrouk), paysan
Secrétaire adjointe	Secrétaire générale de l'association cantonale Alfass (femme).
Rapporteur adjoint	Secrétaire cantonal Alfass (représentant de l'Etat), président de l'association cantonale Alfass, président de l'association pour le développement de la sous-préfecture de Linia, secrétaire général de l'association des jeunes footballeurs, cultivateur, marabout
Membre bureau	Trésorier de l'association cantonale Alfass, Président d'une association de jeunes cantonale, président de l'union des groupements, menuisier.
Membre bureau	Président association cantonale de Kadada : chef de village, membre d'un groupement, paysan
Membre bureau	Secrétaire de l'association cantonale de Kadada, membre d'un groupement mixte, trésorier de CVD, paysan

L'élaboration des plans de développement locaux est un processus qui a accru la mise en relation entre les villages au sein du même canton et en dehors. Dans le Guéra, un membre de l'association cantonale de Dangleat le précise :

> « Il y a un brassage avec les autres cantons. Les formations nous permettent de nous réunir entre cantons, d'ouvrir notre vision, d'échanger des expériences avec les autres cantons. L'élaboration du PDL, on l'a fait d'un village à un autre : on a fait une formation à Barlo sur la bonne gouvernance, une à Tchalozoudou sur la gestion financière. Ça a permis de comprendre les problèmes des villages et de trouver des solutions. **Ce sont des gens qui n'ont jamais eu l'opportunité de se réunir.** Lui il est à Korbo depuis son enfance, il n'est jamais allé à Bara. Avec le PDL, on est parti à Bara pour voir leurs problèmes. Le PDL nous a uni, nous avons travaillé sur les problèmes de chaque village et de chaque zone, et là au moment du partage, des gens de l'Est, du Centre, chacun pose son problème, et ça nous a permis de comprendre ce qui se passe dans d'autres villages, **ça nous a uni. On n'a jamais eu l'opportunité de nous réunir comme ça et de parler du canton. Entres villages nous n'avons pas les mêmes problèmes** ».

Cette interconnexion accrue entre les villages permise par le processus PDL est confirmée par l'association cantonale de Miladi, dans le Logone oriental :

> « Il y a un changement : entre temps, les gens s'organisaient à l'échelle villageoise, ils ne se mettaient pas en relation ; mais le processus d'élaboration du PDL, a amené à ce que les autres se retrouvent ensemble et mettent ensemble leurs idées pour arriver. Le lien relationnel est mis en place. Or avant, ce n'était pas ça. Il y a des points communs qui amènent les gens à discuter pour dire voilà il faut qu'on s'unisse pour mettre ensemble nos énergies ; c'est ça qui sera le travail des ODV à la fin des récoltes. Ce sont des changements nouveaux par rapport à l'élaboration du PDL, ça a réveillé la conscience de la population et la population tisse des relations inter-villageoises, et c'est coordonné par l'ADC. Entre temps, les interventions étaient parfois anarchiques, mais maintenant c'est grâce au processus PDL que nous avons l'association qui nous aide.
> Les relations inter-villageoises avant, c'était surtout quand l'autorité cantonale et le chef de terre convoquent les populations pour parler de la gestion du terroir, et ensuite pour leur donner des informations qui viennent de la hiérarchie c'est tout. **Mais c'est la première fois que les villages se regroupent dans un lieu et discutent du PDL !**
> -La communication inter-villageoise, c'est difficile. C'est lorsqu'il y a un cas de décès que la communication entre villages se fait par le biais des lignages. **Mais dans le cadre du développement, la nouveauté, c'est qu'il y a un réseau de communication qui se crée entre les 44 ODV**»[1].

Dans le Logone oriental, un membre de l'association cantonale de Komé le confirme : *« Le PDL, nous permet beaucoup de brassage, de connaitre les choses en dehors de nous-mêmes, ça fait un historique, c'est une ouverture d'esprit*[2] *».*

Certaines associations cantonales brisent les barrières entre les communautés des éleveurs et celles des agriculteurs, car des représentants des ferriques en sont membres. Le bureau de l'association cantonale de Miladi, qui compte un représentant des deux ferriques du canton, et celui de l'association de Komé-Ndolébé se donnent comme mission de construire un dialogue entre ces deux communautés :

> *Miladi :* «- Nous allons chercher à impliquer les éleveurs des deux ferriques, car nous partageons les mêmes terroirs, pour que nous gérions mieux les problèmes. Ce sont des nouveautés. Maintenant au niveau du comité, le PDL est impliqué, nous sommes appelés à résoudre beaucoup de problèmes, et sensibiliser les éleveurs et les agriculteurs pour dire que nous sommes condamnés à vivre ensemble, ça fait partie de nos activité. Les deux communautés sont appelées à vivre ensemble (…).

[1]Association de développement cantonale de Miladi, 30.08

[2] Entretien avec les membres de l'ADC de Komé Ndolébé, 27.08.2015

-*Présidente du groupement de femme* : avant le PDL, nous étions à part, c'est grâce au PDL que sudistes et musulmans, nous sommes ensemble[1] ».

Komé Ndolébé : « On a discuté des problèmes agriculteurs/éleveurs. Grâce au PDL, nous sommes organisés, ils sont obligés d'aller vers les éleveurs ou les agriculteurs pour sensibiliser, la guerre n'arrange pas, il faut s'asseoir pour discuter. Au PDL, on met ensemble des membres de derrick et de village, pour travailler ensemble dans un comité d'entente pour gérer les conflits. On gère ça sur place, pas dans les sous-préfectures[2] ».

Face aux volontés politiques de division des cantons, plusieurs associations cantonales résistent à ce morcellement. Ainsi, l'association cantonale de Tania reste unie, même après la division du canton en Tania 1 et Tania 2. La présidente d'Al-nour le précise : *« quand nous avons fait la distribution de vivres en période de soudure, deux chefs de village, un de Tania 1, et l'autre de Tania 2, sont entrés en conflit. Nous, nous ne faisons pas de différence entre Tania 1 et Tania 2. Chacun disait qu'il devait s'en remettre à son chef de canton pour reconstituer le stock.* ***On a dit aux 2 chefs de village : l'objectif c'est le développement du canton*** *»*[3].

2. Le PDL : un processus par le bas, participatif, qui construit une analyse commune des enjeux de développement

Le processus PDL est innovant car il part des besoins définis par les citoyens à la base :

Association cantonale Miandoum : « Les gens n'ont pas l'habitude de cette nouvelle approche des PDL, **car ce sont toujours les autres qui ont pensé notre développement à notre place**. C'est soit les partenaires, soit le gouvernement, qui disent qu'il faut réaliser un point d'eau dans un village, ils réalisent l'infrastructure sans impliquer la population. **C'est ça qui est à l'origine de la non appropriation des biens publiques.** Pour les PDL, on a expliqué beaucoup de choses, c'est une méthode participative où tout le monde est partie prenante, tout le monde peut donner son point de vue sur une idée émise, c'est une nouvelle approche, avant ce n'était pas le cas. Avant le besoin venait d'ailleurs ; maintenant, **le besoin vient de la base.** Les réticences viennent des coutumes, selon laquelle la femme ne peut pas prendre la parole devant les hommes ; quand on invite, on met femme et homme ensemble»[4].

Association cantonale Miladi : « avant les problèmes du village ne sont pas pris en compte, ce sont toujours les problèmes définis par le gouvernement à N'Djamena qui élaborent les problèmes de manière nationale, or c'est problèmes ne sont pas les nôtres ! **Dès lors que nous avons le PDL, nous avons nos problèmes spécifiques ! Entre temps, avant la réunion pour l'élaboration du PDL, les problèmes venaient de Ndjamena, or les gens sont retenus pour élaborer les problèmes, maintenant les problèmes ça se règle ici ! Maintenant, on est ici, ensemble, il faut régler ici les problèmes qui nous concernent. A**u niveau national, on pensait les problèmes qui ne sont pas les nôtres ici, ce sont des problèmes d'autres régions qu'on transpose ici. Or, les solutions de là-bas ne sont pas les mêmes ici. Dans les PDL, on relève les problèmes qui sont les nôtres, donc les solutions apportées seront aussi spécifiques à ici[5] ».

Ce processus construit une réflexion collective sur les enjeux et les leviers de développement à l'échelle du canton, comme le souligne l'association cantonale de Miandoum :

« Les PDL, c'est une rencontre au niveau de la masse paysanne, les associations, les autorités sont invitées. C'est après de longs débats que l'association a vu la naissance du PDL.

-Le PDL, c'est l'émanation de toute la population même, car avec l'expert du Gramptc, nous avons parcouru tous les villages, des ateliers, des réunions ; c'est à l'issu de toutes ces rencontres qu'on a sorti le PDL apprécié par toutes les communautés, nous l'avons pris en main comme un outil pour développer. Tous les projets n'ont pas encore été budgétisés, GRAMPTC a promis de nous renvoyer le budget pour négocier avec les ONG les financements, mais nous attendons.

-Le PDL est une chance pour la communauté de Miandoum, nous avons des contraintes et des atouts, mais ces atouts chacun les apprécie à sa manière individuelle. Le processus PDL nous a permis de **partager ce point de vue en commun.** Après avoir diagnostiqué nos difficultés, nous avons eu à dégager des axes, des contraintes qui nous ont vraiment bloquées. Les participants ont eu à creuser les causes et les conséquences des contraintes ; ils ont eu à faire des propositions : c'est une chance pour agir dans tel sens pour se développer. Pendant la plénière, c'est une occasion pour nous de savoir nos difficultés, nos contraintes, et nos atouts...nous avons appris beaucoup de choses (...) Avant, nous n'avions pas la possibilité de réfléchir sur le terroir, d'identifier les potentiels du terroir

[1]Association de développement cantonale de Miladi, 30.08

[2] Entretien avec les membres de l'ADC de Komé Ndolébé, 27.08.2015

[3] Hadjezara, 4.12

[4] Entretien collectif avec les membres de l'association cantonale de Miandoum, 28/08/2015

[5]Association de développement cantonale de Miladi, 30.08

-secrétaire cantonal : nous voulons l'application réelle de ce plan. Même nous les autorités locales on prend ce plan à bras ouvert pour que ça nous permette de nous développer[1] »

L'élaboration du PDL a été une opportunité pour les membres des associations cantonales d'approfondir leur connaissance du canton et de comprendre tant son histoire, sa culture, ses dynamiques de migration interne que les enjeux de développement spécifiques à chaque village. En témoignent ces associations cantonales du Logone oriental :

Membres de l'association cantonale de Komé-Ndolébé :

«- Le PDL, ça permet de connaître l'historique de tous les quartiers du canton, comment ils vivent, comment il faut faire pour changer et développer les villages vraiment en difficultés. Grâce au PDL, tout le monde s'est éveillé dans le canton pour s'organiser, demander des appuis et des formations. **Maintenant, toute ONG ou association qui vient travailler dans le canton, doit prendre en compte notre PDL pour identifier des manquements.**
-*Leader communautaire parajuriste :* le PDL nous a permis de mieux connaître notre canton : moi je ne connaissais pas certaines coutumes. Maintenant on est mis ensemble. Savoir que tel village a tel besoin pour améliorer sa vie, c'est grâce au PDL. **Avant, il y avait des villages qu'on ne connaissait pas, il n'y avait pas de brassage**. Comme notre canton est tellement vaste, avec plus de 78 villages et 13 ferriques.
-*Animatrice :* nous avons commencé à réunir les gens pour la mise en œuvre des PDL, on est censé connaître les villages, car on est allé de village en village recenser les gens. Nous avons appris la date de création du canton.
-Avec le PDL, on apprend les mœurs et les traditions d'autres villages. Par exemple, quand nos parents sont allés de Ngara pour s'installer à Béboni, ils ont échangé des pouvoirs. Le canton de Béboni est puissant avec ses mœurs (pouvoirs mystiques), nous n'avions pas de pouvoirs mystiques pour nous protéger, donc nous avons échangé des pouvoirs pour s'installer, donc nous aussi on détient une partie de leur pouvoir. A komé, il n'y avait pas Lao (une initiation traditionnelle). On ne savait pas que nos grands-parents étaient venus s'installer à Béboni, on pensait que c'était notre origine depuis longtemps.
-Le PDL, ça nous a permis de comprendre le mode de vie de chaque village : ici à Komé c'est la culture et la chasse ; d'autres villages vivent plus de la pèche et de la cueillette[2]».

Membres de l'association cantonale de Miandoum :

« Le PDL nous a permis de comprendre et de découvrir beaucoup de choses sur le canton : rechercher les potentialités dans les villages pour le développement, les difficultés. Nous recherchons au niveau des populations quelles solutions on peut trouver ? Avec le PDL, j'ai découvert que tel village a tel problème ou tel besoin, telle potentialité[3] ».

Membres de l'association cantonale de Miladi :

« -on s'aperçoit que les problèmes rencontrés dans le canton sont les mêmes pour tous les 44 villages. Le problème de l'eau ne se pose pas qu'à Miladi centre, mais aussi à Moundouli, eux ils sont obligés d'aller chercher de l'eau dans le Logone. Nous on va chercher l'eau dans la Nya.
-Le PDL, ça nous a permis de découvrir beaucoup de choses dans les villages. Celui qui a fondé le village de Miladi est venu de Komé. C'est une occasion pour les jeunes de connaître l'origine de leurs villages ; nous nous sommes des enseignants venus d'ailleurs.
-Effectivement, le PDL a suscité de nouvelles questions pour nous enseignants venus d'ailleurs, on ne sait pas ce que ça veut dire Miladi. Nous nous sommes posé la question de savoir : si le canton est fondé par un ressortissant de Komé, quand il est arrivé, il n'y avait personne sur place ? Est-ce que c'est un chasseur ? Il aurait demandé refuge ici pour trouver de l'eau ?[4] »

3. Des espaces de débat sur le développement du canton

La plupart des associations cantonales s'attachent à diffuser au maximum leur PDL à travers le canton. En témoigne le mot d'ordre de l'assemblée générale de l'associatio cantonale de Miandoumen novembre 2014 : *« PDL est un tambour, parler, parler et parler encore »*[5].

[1] Entretien collectif avec les membres de l'association cantonale de Miandoum, 28/08/2015
[2] Entretien avec les membres de l'ADC de Komé Ndolébé, 27.08.2015
[3] Entretien collectif avec les membres de l'association cantonale de Miandoum, 28/08/2015
[4] Association de développement cantonale de Miladi, 30.08
[5] Association cantonale de Miandoum, rapport de l'assemblée générale, 08.11.2014

L'accès aux besoins de base, l'absence de l'Etat, les effets de division de la décentralisation ou la protection de l'environnement sont des thèmes très débattus au sein de l'association cantonale de Miladi :

« -Le premier problème ici, c'est l'absence d'eau, il faut aller très profond à 130 mètres, les pompes manuelles ne suffisent pas. La population a réussi à construire deux châteaux d'eau sous sa propre initiative, mais les groupes électrogènes sont tombés en panne. On est obligé de faire 10km pour prendre l'eau de la Nya. Nous n'avons pas de centre de santé, il faut aller à Moundou à 37km, à Bébédjia, beaucoup de femmes enceintes meurent sur le chemin.
La scolarisation des filles, beaucoup de nos écoles ne sont pas construites, l'Etat a construit dans le canton qu'une seule école, le collège a 3 salles de classe, la majorité des enfants sont sous des hangars, la période scolaire est très courte entre novembre et avril, car pendant la saison des pluies, ils sont obligés d'arrêter le programme.
-Les femmes souffrent plus que les autres, elles doivent parcourir 10km pour chercher l'eau. Il faut que les gens volent au secours du PDL, pour que le PDL arrive à améliorer la situation de la population.
-représentant du ferrique : le problème premier c'est l'eau ! Il faut qu'on règle ça !
-chef de village Miladi: je remercie beaucoup le PDL, ce qui ns carence ici c'est le problème de l'eau. Si on avait de l'eau, on pourrait faire une culture à deux saisons. Le manque d'eau, c'est ça qui nous recule le plus.....
- Le canton de Miladi est un vieux canton, mais sous l'effet de la politique, le canton a été morcelé en plusieurs cantons (Donia, sous-préfecture Mbaikora). L'intervention de l'Etat se fait sentir très rarement. La communauté a trouvé qu'ils ne peuvent pas rester comme ça avant même l'arrivée du PDL, les gens s'organisent déjà pour avoir des stations de pompages d'eau sans aucune intervention de l'Etat. Le manque d'eau a obligé les gens à s'organiser. Ils ont maximisé leurs efforts, la population s'est équipée de 2 stations de pompage, mais les groupes sont en panne.
-Nos champs sont presque arrachés par Esso, la population s'est reconvertie dans la coupe de bois pour subvenir à ses besoins. Nous on sensibilise contre le coupage abusif de bois. Certains n'ont pas de terres cultivables, et s'adonne à la coupe de bois, mais pour combien de temps ? Si on finit avec les arbres, il n'y aura plus de pluie…
-Présidente du groupement : maintenant grâce au PDL, on est sensibilisé à la coupe du bois[1] ».

Dans les débats lors de l'élaboration des PDL, les chefs de canton se sont mis au même niveau de discussion des populations : certaines communautés ont questionné leurs modes de gouvernance en disant que certains problèmes devaient être réglés au niveau des chefs de village et non au niveau du chef de canton[2].

Le chef secteur de l'ONDR, Bichara Hassan, l'importance de la délibération dans le processus d'élaboration des PDL : *« les PDL sont des outils très performants, des arbres à palabre sur « qu'est ce qu'on peut faire pour développer le canton ? ». Ils soulèvent la question de la participation des communautés dans leur développement. C'est la carte d'identité d'une zone, on collabore avec Acra-CCS, la mairie. C'est un outil de plaidoyer*[3] *».*Dans le Logone oriental, le chef de l'inspection forestière de la Nya, Mondegar Dounabe, secrétaire général du comité départemental d'action, souligne la qualité du travail des associations cantonales dans l'élaboration des PDL, mais aussi l'importance de ce document pour le sous-préfet qui l'aide à la décision : *« ce sont de bons PDL, capables d'avoir des financements, les choses sont claires, nettes précises, nous sommes très contents de ces PDL. A Miandoum, nous n'avons pas fait beaucoup d'amendements, car les gens des ont bien travaillé, ils ont même une caisse d'épargne chez eux. A Miandoum, les gens, motivés, sont capables d'apporter une forte contribution pour un projet.* ***C'est un document important pour la sous-préfecture, car lui-même, si le PDL n'existe pas, il ne sait pas comment il faut faire****».*

B) <u>Des communautés, premières actrices de leur développement</u>

Les communautés se pensent comme les premières actrices de leur développement. Le président de l'association intercantonale, Djibrine Bichara (Am Sakine, Chari-Baguirmi) n'attend rien du chef de l'Etat, impuissant et sans emprise sur l'action publique, tout comme la classe politique. Il considère que seuls les citoyens peuvent initier un développement : « *toute la chaîne de l'administration est de mauvaise foi. Ça ne va jamais arriver, ça ne pourra pas changer la chose, car tout est pourri. Le Président ne peut rien changer. Il a dit qu'il donnait son dernier mandat au développement rural, mais rien n'est fait. Le problème, ce n'est pas le président, c'est le mode de fonctionnement actuel de l'Etat. Les gens bouffent tout, même les projets de développement, ils font de belles villas (…) le*

[1]Association de développement cantonale de Miladi, 30.08
[2] Superviseur Gramptc, Urbain Mayombaye
[3]Bichara Hassan, chef secteur de l'ONDR, Nord Guéra, novembre 2015

gouvernement ne peut rien faire pour les agriculteurs : la seule chose qui peut changer la donne, c'est à nous même de forcer la chose, de nous battre et de revendiquer. Même si le Président a une bonne volonté, les députés, les ministres n'ont pas une bonne volonté, jusqu'à ce que ça arrive au citoyen lambda, donc c'est à nous de revendiquer les choses et de descendre sur le terrain».

1. L'invention de mécanismes de solidarité

a. Champs collectifs, échanges de service

Des membres de l'association cantonale de Miladi utilisent un système de réciprocité indirecte, au nombre de 15 dans le canton et concernant 3617 membres. Un membre le précise : *« pendant la saison des pluies, les paysans se regroupent pour voir le degré de pauvreté de chacun, ils établissent un programme d'activité de prestation de service gratuit. Nous tenons une comptabilité pour qu'à la fin de la récolte, même la vieille femme trouve dans sa parcelle un peu d'arachide grillée en attendant. Nous avons chacun des compétences agricoles différentes. Ça permet d'assister les paysans, car leur force physique seule ne suffit pas. Nous pouvons nous investir dans son champ, la construction de sa case, sans contrepartie. C'est un crédit solidaire. Les membres du groupe se retrouve comme aujourd'hui, ils programment que tel jour on va travailler dans tel champ*[1]*».*

L'association cantonale de Miandoum s'efforce à convaincre les paysans de travailler sur des champs collectifs et non individuels, comme le précise un membre : « *avant un paysan qui a un hectare de champ travaillait seul son champ. Aujourd'hui, un individu ne peut travailler seul sur son champ, des groupes se forment. C'est une potentialité de la population de travailler en groupe. Lors de nos sensibilisations et l'installation des organisations villageoises, on leur explique comment on peut faire pour se développer : il faut se constituer en groupe ou en groupement, pour le travail à grande échelle. Les gens se constituent en groupe pour faire des travaux*[2]».

b. Stockage et prêt de céréales en période de soudure

Plusieurs collectifs disposent d'un magasin de stockage de céréales. Dans l'Hadjer-Lamis, la fédération des unions de groupement « Oum alkher » a un mécanisme singulier, car les paysans remboursent sans intérêt les sacs de céréales empruntés en période de soudure. Dans le canton Tania, l'office céréalier, crée en 2007 rassemble environ 93 villages du canton Tania et 35 villages du canton Amladoba, et donne des sacs de mil aux ménages les plus pauvres en période de soudure. Le secrétaire souligne l'ancrage de l'office dans les villages incarné par un comité, dans lequel la participation des femmes est forte. Il ajoute que l'office céréalier permet de financer le fonctionnement du système d'alerte précoce : « *en période de soudure, les intermédiaires te donnent un sac de mil à 10 000, et il le revend à 20 000. Le grenier permet d'aider les paysans : on prête 1 ou 2 sacs de mil en juillet aux paysans, ça leur permet de continuer à travailler dans leurs champs. Ils remboursent après les récoltes 1 sac et 4 coros. S'il y a un pauvre qui n'a pas les moyens, on leur donne. Si un jeune a marié sa femme, on l'aide.* ***Dans le grenier d'Abzini, au début il y avait 84 sacs, aujourd'hui il y en a 224.Depuis 2013, chaque paysan paie 750 FCFA par an pour faire partie de l'office. Le village cotise 250 FCFA par an.*** *Avant de créer l'office, nous sommes partis de village en village, pour créer un comité dans chaque village (5 personnes par village), pour collecter et amener un sac au niveau de l'union. Dans chaque comité villageois, il y a* ***3 femmes*** *et 2 hommes. Les femmes sont souvent présidente, conseillère, trésorière* ***Ces cotisations nous permettent de payer le carburant des 2 motos et la location d'un véhicule pour le fonctionnement du SAP.*** *Quand nous allons à des rencontres, nous nous prenons en charge. C'est ça la force de l'office, c'est avec ces fonds que le SAP fonctionne. Il y a une bonne relation entre l'office et le SAP. S'il y a quelque chose qui passe au niveau de l'office, nous informons le SAP. Il y a une communication interne : en cas de problème, personne ne tarde à informer l'autre. Avec les difficultés de déplacement l'office céréalier rassemble des représentants issus de différents villages, ce qui resserre les liens inter-villageois : présidente est de Tchangam II, la vice-présidente de Bouloulou, la secrétaire et la trésorière d'Aldj-Derib, le conseiller de Tchawaï.*

[1] Association de développement cantonale de Miladi, 30.08
[2] CADIPOR et ADC de Miandoum, 28.08.2015

Dans un autre office céréalier à Amladoba, le président, qui est de la famille du chef de canton, vient d'Albouchata, le vice-président de Bamtoul, le secrétaire d'Arboutchata et la trésorière d'Amladoba»[1] .

Dans le Guéra, à Banda, les communautés ont aussi relié le grenier communautaire au système d'alerte précoce crée en 2012. La vente de sacs de céréales permet de financer collectivement le fonctionnement du système d'alerte pour l'autonomiser. Le responsable du grenier, Abdoulaye Souleyman, le précise : *«en saison des pluies (juin-juillet), on distribue du mil. Les paysans remboursent après les récoltes (janvier-février), en ajoutant un pourcentage de coro pour que le grenier s'agrandisse. Le SAP est relié à la banque de céréales, c'est un travail ensemble de collaboration. Nous utilisons un sac du grenier annuel pour financer la vidange, le carburant et les pièces de rechange des deux motos du SAP. Le grenier nous sert pour collecter les informations dans les villages*[2]*».*

Dans le Guéra, la fédération des banques de céréales, créée en 2002 à l'initiative de l'ONG Acra-CCS, est un réseau qui s'agrandit et qui se consolide davantage. A Mongo, Hamit Moussa, ancien représentant de cette ONG et député actuel du Guéra, le précise : *« les paysans étaient esclaves des commerçants qui leur vendaient très cher le mil en période de soudure. On a créé les banques de céréales en 2002 pour qu'ils constituent un stock. Pour savoir si nous pouvions faire un stock avec intérêt (car l'Islam n'autorise pas toujours les intérêts), nous sommes allés consulter les oulémas : ils nous ont dit à la récolte l'intérêt doit être d'environ 10 coros*[3]*»*.Les unions de groupements, tels que « Acifb » ou Al-Mouna, et le réseau des femmes du Guéra ne sont pas des greniers communautaires, car leurs membres ont souvent déjà cette fonction.

c. Assistance sociale en cas de maladie ou de décès

Certains collectifs offrent une assistance sociale aux plus défavorisés en cas de maladie ou en période de soudure. La plateforme intercantonale « Dahab Safi », à travers un système de cotisation connecté depuis le village, la zone, le canton et jusqu'à l'intercantonale, initie un système large de redistribution, où la communauté aide les individus les plus exclus de la société. Souvent ans condition, elle cible les plus défavorisés, même si ces derniers n'ont pas cotisé. Le président le précise : « *en cas de maladie urgente, les pauvres qui n'ont rien ou les femmes qui ont accouché, il faut leur venir en aide. Quand quelqu'un n'a rien, on paye les médicaments. En 2015, on a assisté 713 vieillards et personnes handicapées avec des céréales à la hauteur de 1 325 000 FCFA. En 2014, notre caisse s'élève à 1900 000 FCFA. (…)Si quelqu'un a des difficultés, on ne lui donne pas de l'argent, mais 5 chèvres gratuitement : il doit ensuite prolonger ce geste en donnant 5 chèvres à d'autres personnes et ainsi de suite (…). Si une personne pauvre cotise 1000 FCFA par mois à la caisse, on peut lui donner 5 chèvres à une personne pauvre. On peut te donner aussi 50 000 FCFA sans remboursement si tu es pauvre. On aide les orphelins, les veuves, les handicapés »*[4]. Dans le Logone oriental, l'association cantonale de Miandoum compte sur le processus du PDL pour étendre le système existant de mutuelle à d'autres citoyens : *« nous dans le canton, on connaît le nombre de village, les structures existantes, ce qui manque. Ça fait deux ans que nous avons fait notre mutuelle de santé (6000 adhérents, certains frais sont remboursés à 90%), c'est maintenant seulement que les députés discutent pour avoir leurs mutuelles ! Les gens pensent que le développement vient d'en haut, nous on pense que ça va venir par le bas. Nous voulons profiter du PDL pour étendre notre mutuelle (…). On s'organise par groupe pour aller travailler aux champs ensemble, et non plus individuellement : c'est ça la solidarité, l'idée du vivre ensemble*[5]*».*

Les jeunes créent aussi des systèmes de solidarité. A Mongo, l'association des clandoman, réunissant plus de 200 membres, adopte un système de cotisation pour venir en aide aux membres en

[1]Abbas Hassan, conseiller et secrétaire de l'office, secrétaire du groupement Al-aï bilagi, tchawaï Saba 1 (tania 2) 30.09.2015
[2]Entretien 8.09.2015, Banda : Alime Zakaria (chargée de la collecte de l'information), Amat Idriss (président du SAP), Abdoulaye Souleyman (responsable du comité de gestion, de la banque de céréale et conseiller ADC)
[3] Hamit Moussa, actuel député du Guéra depuis 4 ans, ancien animateur d'ACRA-CCS, ancien chef de canton de Dadjo
[4] Entretien collectif avec l'association intercantonale des cantons Kadada, Afrouk, Elfass, Linia, 20.12.2015
[5] CADIPOR et ADC de Miandoum, 28.08.2015

cas d'accident ou de maladie. L'ancien secrétaire adjoint le précise : *« la majorité des clandoman, sont des diplômés sans emploi, certains ont des familles avec des enfants en charge. Chaque clandoman verse 200F par semaine pour cotiser en cas d'accident de moto, pour ramasser quelqu'un sur la route, l'accompagner à l'hôpital et l'assistance des parents des victimes. En cas de maladie, si un clandoman a des problèmes sociaux, on intervient. On soutient les gens pauvres en cas de malheur. On lutte contre le chômage, en organisant des travaux champêtres collectifs. On encourage moralement les membres à continuer leurs études après le BAC. Il y a vraiment une solidarité entre les clandoman de Mongo, nous sommes soudés : en cas de quelque chose, nous nous tenons informés vite*[1]*»*.

2. Des communautés bâtisseurs du service public à la place de l'Etat : éducation, santé, infrastructures

Crée en 1984, le groupement « Ayat Baladi », situé à Am Sakine dans l'Hadjer-Lamis et formé de 45 paysans, mène pendant 13 ans une lutte pour obtenir la construction d'un puit pastoral en 1995.

> **«** Nous avons toqué à toutes les portes (sous-préfet, chef de canton) pour avoir de l'eau, mais sans succès. Il faut faire plus de 7 km à pied pour avoir de l'eau. L'ONDR nous a conseillé de nous mettre en groupement. Nous avons demandé à nos membres de cotiser 5000 FCFA chacun et nous avons demandé 1000Fcfa par ménage du village pour installer un puit pastoral à Am Sakine. Nous avons réussi à cotiser 2,5 millions de FCFA au sein du village (les villages environnants n'ont pas voulu participé), la main d'œuvre ce sont les villageois, et l'UNICEF a ajouté 6 millions de FCFA. On a mis 8 mois pour trouver de l'eau à 45km sous terre. Quand nous avons trouvé de l'eau, c'était la joie ! Quand les villages environnants ont vu que l'eau est sortie, ils se sont eux aussi mobilisés, ont cotisé. L'Etat n'a rien versé comme argent »[2].

En 2007, ce groupement s'unit avec 16 autres groupements issus des cantons Afrouk et Mani pour former une union de groupements sous les conseils d'Oxfam. Cette dernière réussit en 2009 à construire un centre de santé après une mobilisation méthodique : « *nous avons demandé un centre de santé au secrétaire général du gouverneur. Nous avons fabriqué nous-mêmes les briques et l'Etat a amené le reste du matériel de construction. Le terrain appartenait au groupement. Pour les médicaments, l'Etat a versé 1,7 million et les 8 villages ont cotisé 850 000Fcfa pour compléter* »[3]. Face à la hausse du nombre de groupements, ils forment la fédération des groupements « Oum Alkher » en 2009, qui regroupe plus de 115 groupements issus de 46 villages. Cette fédération obtient au bout de quatre ans le financement par le gouvernement de 25 enseignants communautaires[4].

En 2014, se forme l'association intercantonale « Dahab Safi », qui regroupe trois cantons (Afrouk, Kadada, Alfass). Alors que l'ensemble de ces cantons ne possèdent que 4 écoles officielles, elle crée en 2015 18 écoles communautaires réparties au nombre de 6 par canton, avec l'accord du sous-préfet et de l'inspecteur pédagogique[5]. Les chefs de village ont accepté d'attribuer des terrains, sur lesquels les communautés ont construit des hangars, et chaque parent d'élève s'est engagé à cotiser 200Fcfa par mois pour financer l'enseignant communautaire. La même année, elle organise un recensement de la population du canton Afrouk pour avoir une connaissance réelle du nombre de ménages par village et leur composition. Cette initiative révèle une préoccupation aiguë de la plateforme d'adapter son action à la population, et d'approfondir ses stratégies de financement. Le président de la plateforme a toujours sur lui ce document de recensement, qui chiffre à 55 816 habitants la population du canton Afrouk.

L'union de groupements de femmes « Acifb » a initié 16 centres d'alphabétisation et 2 écoles communautaires. Le maire de Bitkine leur a accordé un terrain pour la construction d'un magasin céréalier, des hangars au marché de bétail et l'autorisation de construire 4 puits ouverts[6].

Certaines associations cantonales ont réussi à mettre en œuvre une partie de leur PDL, qui répond à leurs difficultés agricoles, comme l'association cantonale de Dadjo en témoigne :

---

[1] Brahim Khalil Haroum, ancien secrétaire adjoint de l'association des clandoman de Mongo, 21.09.2015

[2] Bichara Djibrine, président de l'association intercantonale (Kadada, Afrouk, Elfass), 23.09.2015

[3] Bichara Djibrine, président de l'association intercantonale (Kadada, Afrouk, Elfass), 23.09.2015

[4] Bichara Djibrine, président de l'association intercantonale (Kadada, Afrouk, Elfass), 23.09.2015

[5] Entretien collectif avec l'association intercantonale des cantons Kadada, Afrouk, Elfass, Linia, 20.12.2015

[6] Rapport du réseau, 18.05.2010

« Nous estimons que beaucoup d'éléments de notre PDL ont été pris en compte, environ 25% depuis le PDL actualisé de 2014. Nous continuons à plaider le sort du PDL auprès des ONG. Sur les 2 cantons, Dangléat et Dadjo I : ACRA CCS a mis 26 barrages. A Delep, il y a des charrues, des semences. Plusieurs ONG sont intervenues dans la réalisation de notre PDL (ACORD, PAPAT, PADL-GRN). ACRA-CCS nous a pris d'une manière globale : ils ont pris 2 zones, Mongo et le canton Dadjo I. C'est grâce à notre PDL validé en juillet 2014 que nous avons eu la culture de grands champs, le maraichage, 10 barrages (ACRA-CCS), un parc de vaccination, une aire d'abattage (Papat)[1] ».

L'association cantonale de Miladi a trouvé un financement d'une ONG pour accéder à des semences[2].

Dans le Logone oriental, l'Association de défense des intérêts du canton de Béro (ASDECAB), membre du bureau de l'association cantonale, initie des démarches depuis 2012 pour construire un centre de santé, car le canton, avec plus de 20 000 habitants, n'en dispose pas. Elle obtient la publication d'un arrêté ministériel en décembre 2014, qui confirme le projet de construire un centre de santé à Béro[3].Elle s'organise pour que chaque ménage cotise 1000 FCFA pour contribuer à sa construction et à l'achat de médicaments. L'ASDECAB gère des conflits entre agriculteurs et éleveurs à l'amiable. Elle aurait été créée en 1991 et elle compterait environ 200 membres aujourd'hui, dont une partie de ses ressortissants sont à N'Djamena et à Doba[4].

3. L'émergence d'entrepreneurs locaux de développement défiant la légitimité des autorités

a. Les développeurs locaux : de nouveaux leaders légitimes

Des entrepreneurs locaux définissent et imposent une nouvelle légitimité dans les arènes politiques locales, car ils initient avec succès des actions de développement face à l'impuissance des représentants locaux de l'Etat, et ce faisant, ils obtiennent la reconnaissance des communautés. C'est le cas de Djibrine Bichara, président de la plateforme intercantonale « Dahab Safi » et de la fédération des unions de groupements « Oum alkher ». Analphabète, il hérite à 15 ans de la chefferie du village à Am Sakine. Pendant la famine de 1984, il exerce un lobbying efficace sur le Programme alimentaire mondial, pour que son village soit éligible à l'aide. Cet évènement lui confère une légitimité et l'incite à s'engager plus pour le développement de sa communauté :

« Avec la grave crise alimentaire en 1984, les chefs de village réfléchissaient comment aller voir les Nations Unies, le PAM, pour avoir une aide ? Quand je suis arrivé sur le lieu, il y avait une centaine de chefs de village déjà inscrits, sur place depuis des semaines, il a fallu négocier. Il fallait se mettre dans la peau de la population, qui allait mourir. Il fallait à tout prix que je décroche une aide d'urgence ; j'ai dû négocier avec le PAM, j'ai dû monnayer quelques services pour que mon dossier arrive au PAM. C'est là où j'ai démarré mon engagement dans le développement rural. Après 4 jours, le PAM a répondu au sous-préfet, le premier village cité dans la liste était mon village, alors que je n'avais pas été le premier à déposer une demande. J'ai eu 65 sacs de riz, 50 cartons de sardines, 5 sacs de sucre, 2 caisses de tchaï, lait, huile. Il n'y a pas que la population de mon village, les autres chefs de village me demandaient d'avoir des vivres au PAM. Dès lors, je me suis engagé à fonds. Tout le monde pense que je peux les sauver, je pars voir le PAM, les services décentralisés de l'Etat, je suis devenu respectable. Après la crise, c'est moi qui suis resté répondant auprès du PAM et de l'ONDR ».

La voix de Djibrine Bichara compte dans l'arène politique locale. Pour son travail de développement, il acquiert une reconnaissance des communautés, à tel point que le chef du canton d'Afrouk l'accusa pendant longtemps de vouloir prendre sa place. En effet, ce dernier ne différencie pas le travail de développement du travail politique, et tente de contrôler ses activités, avant d'être suspendu de ses fonctions de chef de canton pendant 6 mois par le sous-préfet. Djibrine Bichara raconte qu'il a réussi aujourd'hui à construire une relation stabilisée de confiance mutuelle entre le chef de canton et l'association cantonale :

« Depuis les aides du PAM, et depuis 1997, quand on a mis en place les groupements, on m'a accusé de vouloir devenir chef de canton. Le chef de canton d'Afrouk a porté plainte : il a dit que tout ce que Bichara fait, il doit d'abord passer par lui avant. Il s'est plaint en disant que tout le monde parle de Bichara, il apporte à tout le monde des aides, c'est lui le répondant. Le sous-préfet a demandé aux 84 chefs de village de répondre en jurant sur le Coran : « *Bichara qu'est-ce qu'il fait ? Est-ce qu'il vous a parlé de la chefferie ? Est-ce que c'est pour ses intérêts personnels ?*» Ils ont répondu : « *Bichara est dans son développement, il n'a jamais parlé de devenir chef de canton* ». Après son enquête, le

[1] Alhabo Moussa, trésorier ADC Dadjo I, conseiller municipal de l'opposition radicale (CSDT), enseignant, Mongo, 19.09.2015
[2] Association de développement cantonale de Miladi, 30.08
[3] CADIPOR et ADC de Béro, Logone oriental, 26/08
[4] CADIPOR et ADC de Béro, Logone oriental, 26/08

sous-préfet a conclu que je devais plus être encouragé que combattu. Il a enlevé le chef de canton de ses fonctions, qui est pour 6 mois en résidence surveillée. Après 4 mois, le chef de canton, a envoyé des émissaires pour venir me demander pardon. Aujourd'hui, on a réussi à faire le distinguo entre chef de canton et association villageoise : aujourd'hui, le chef de canton ne se sent pas menacé comme hier ».

Il retire de son expérience surtout le carnet d'adresse qu'il a construit :

« J'ai gagné l'estime des gens. Toutes ces réalisations pour la ville, c'est pour l'intérêt général, je suis très fier de le dire, jusqu'à aujourd'hui, je n'ai rien gagné de mes œuvres. J'ai gagné des relations avec les gens. Il y a des gens qui me connaissent sans m'avoir vu. Il fait le boulot sans salaire, mais je me sens fier. (…) Ca a renforcé mes capacités de réflexion, j'arrive à anticiper les difficultés, les relations avec les ONG, les frères, le gouvernement, le côté relationnel, j'ai acquis. Malgré le travail pénible, on a appris beaucoup de chose, j'ai des bonnes relations avec tout le monde, et je sais mieux me comporter avec les ministères de l'agriculture, de l'élevage. Même les gens du ministère quand ils cherchent à travailler dans ma zone, ils m'appellent pour me consulter[1]»

Hissène Adam, président de l'association cantonale de Tania, à Bokoro, a refusé l'héritage de la chefferie du village de son père, pour se consacrer au développement, car c'est un travail qui dépasse l'échelle du village : *« moi je ne peux pas être un chef de village, je suis un agent de développement, un intermédiaire entre la population et les autorités, mais je reste son conseiller. Si je suis chef de village, je dois traiter du village seulement, mais comme je suis* ***agent de développement,*** *j'ai dit non, car je veux travailler avec tout le département (…) avant j'étais dans mon coin, les gens ne me connaissent pas. Aujourd'hui, je suis populaire ; avant on connaissait que Hissène comme l'enfant du chef de village. Maintenant je reçois même des coups de téléphone de Sarh, Moundou. Avant, on ne se connaissait même pas ».*Ses multiples responsabilités, à savoir président de l'association cantonale depuis 2008, président de la plateforme intercantonale (Afrouk, Kadada) depuis 2011, secrétaire du groupement Al-Nadja, secrétaire de l'association Al-Afia depuis 2002 et secrétaire du SAP, lui ont permis d'acquérir une reconnaissance au sein du canton : *« avant j'étais dans mon coin, les gens ne me connaissent pas. Si je pars au Guéré, les gens me connaissent comme le président du cadre de concertation. Aujourd'hui, je suis populaire ; avant on connaissait que Hissène comme l'enfant du chef de village. Maintenant je reçois même des coups de téléphone de Sarh, Moundou. Avant, on ne se connaissait même pas*[2] *».*Il projette d'utiliser toute cette légitimité acquise, en tant qu'agent de développement, pour devenir maire de Bokoro : *« je me présenterai sous l'étiquette MPS, car je suis trésorier du comité sous préfectoral du bureau du MPS de la sous-préfecture de Bokoro. Mes amis et tous les alentours m'ont dit : cette année tu seras candidat, je suis en train de préparer. Actuellement je fais ma campagne secrète avec les délégués de quartier, autour de 5 km de Bokoro, les délégués des villages sont d'accord : « toi tu es un homme de développement connu ». Notre camarade à Bitkine a été élu car c'est un agent de développement ».*

Ces leaders reconnus dans les arènes locales ont une connaissance du terrain et une légitimité plus fortes que les ONG. Apolline, animatrice d'ACORD, souligne l'importance d'utiliser ces leaders pour diffuser des messages lors de la campagne d'information sur les violences basées sur le genre dans les villages : *« Hissène Adam, président de l'association cantonale, nous aide pour la sensibilisation. Sur les violences faites aux femmes, il connaît mieux la mentalité des gens de différents villages. Il nous aide à comprendre le contexte des villages sur l'excision ou le mariage précoce. Les Boulala à Am Sakine ne pratiquent pas l'excision, mais ici les Boulala de Bokoro le font et disent qu'ils le font au nom de la coutume. Il sensibilise pendant les cérémonies de mariage et il connaît bien les milieux. Avec sa popularité, il arrive à mieux faire passer les messages, quand il parlait, les femmes riaient ».*

Peu nombreuses, des femmes émergent aussi comme leaders locaux. Hadjé Zara Doungouss, qui sait lire et écrire l'arabe, est présidente de l'union de groupements de femmes «Al-Nour », mais aussi trésorière de l'association cantonale de Tania et secrétaire du système d'alerte précoce.

b. La légitimité acquise de ces entrepreneurs locaux : une voie d'accès aux postes d'élus

Des acteurs reconnus pour leurs initiatives locales de développement réussissent à transformer ce capital de légitimité en ressource pour accéder à des postes d'élus. Le premier président de l'association cantonale, Hamit Moussa, qui travaillait avec l'ONG Acra, devient chef de canton en

[1] Bichara Djibrine, président de l'association intercantonale (Kadada, Afrouk, Elfass),23.09.2015

[2] Alhabo Moussa, trésorier ADC Dadjo I, conseiller municipal de l'opposition radicale (CSDT), enseignant, Mongo, 19.09.2015

2006, puis député en 2011. Selon le trésorier actuel de l'association cantonale, tout le travail de développement et de proximité avec les communautés lui a conféré une certaine légitimité pour être élu député : « *il est intervenu dans les premiers greniers communautaires et il a distribué du matériel agricole (…) nous avons fait des grappes de village sur 54 villages (Kichina, Delep, Zama, Banda, Bardangal), nous avons recueilli toutes les informations. C'est grâce à toutes ces relations que le premier président de l'ADC est devenu chef de canton puis député élu à 90% dans le canton*[1]».

Pour le représentant d'ALCES à N'Djamena, les jeunes s'investissent plus dans la compétition électorale : « *la jeunesse n'est pas encore prise en compte par l'Etat, mais les gens se sont conscientisés, un bon nombre s'intéresse à la politique. On sent que la jeunesse tchadienne veut s'intéresser à la vie politique, sur la gestion de la chose publique et sur l'avenir du Tchad. Avant, la jeunesse ne s'intéressait pas à la politique, c'était des « béni oui oui ». Aux dernières législatives et communales, on peut trouver des jeunes qui sont entrés dans les bureaux des partis politiques ou qui sont devenus conseillers municipaux. Je connais 5 à 10 jeunes membres des bureaux exécutifs de partis. Le parti Al-wassa dans ma commune a présenté deux jeunes conseillers municipaux qui ont été élus. Dans le premier arrondissement, le parti Dalob a présenté 70% de jeunes*[2]». La Présidente du Réseau de réflexion des jeunes du Guéra se projette comme députée : « *les gens m'appellent « honorable député ». Moi je suis engagée, je veux devenir députée en présentant une candidature indépendante. Je suis en relation directe avec Moussa Khadam, député pendant 15 ans du Guéra* ».

Bani Batchiré, président de l'association cantonale de Kenga, est maire de Bitkine depuis 2014. Selon lui, sa nomination comme maire n'est pas le résultat de son engagement au sein de l'association cantonale, mais de son militantisme à la fois politique au sein du MPS et associatif dans l'association pour la promotion de la langue Kenga, qui lui permettra d'être superviseur de programmes d'alphabétisation dans cette langue.

4. Une volonté de transmettre et de s'élargir au niveau national

Plusieurs communautés rurales souhaitent étendre les associations cantonales et l'expérience du PDL à d'autres cantons qui ne connaissent pas ces structures et s'élargir au niveau national. Le président de l'association cantonale de Tania en témoigne : *« la plateforme doit être au niveau national, nous devons faire un réseau paysan national, au-delà du Moyen-Chari, de l'Hadjer Lamis et du Guéra, qui défendra les intérêts des paysans sur la santé, l'éducation, l'électricité, la sécurité alimentaire, les droits et les devoirs. J'ai sensibilisé les cantons de Bornou et d'Adama, je suis en train de sensibiliser pour mettre en place les CVD, les comités zonaux, les PDL. On va ajouter le canton Iyesser. Nous voulons ouvrir un compte bancaire. Nous devons nous élargir sur d'autres cantons, nous sommes actuellement sur 5 cantons, il me reste 7 cantons*[3] ».

La plateforme intercantonale « Dahab Safi » projette aussi de s'étendre au niveau national pour traiter des problèmes plus larges et de transmettre cette expérience des PDL aux autres cantons. Sa forte autonomisation s'expliquerait par sa proximité avec N'Djamena. Les membres du bureau de cette plateforme sont particulièrement bien organisés : ils connaissent avec exactitude le nombre de villages par canton, ils travaillent avec des textes législatifs, ils ont leur propre local. Ils s'attachent méthodiquement à renforcer les comités villageois :

« L'intérêt de la plateforme c'est de jouer l'interface entre les ONG, les bailleurs et l'Etat.
-Conseiller : l'intérêt de la plateforme, c'est qu'il **y ait une entente, une solidarité entre les 3 cantons, car l'union fait la force, nous allons apporter des réponses à nos problèmes. Nous allons trouver des solutions**.
-l'union de groupement répond à un nombre restreint des problèmes de la population. Le groupement change, améliore les conditions de village, il fallait **une structure plus grande que l'union de groupement ou que l'association cantonale**. L'importance de la plateforme, c'est qu'elle **regroupe les 3 cantons, pour répondre à des problèmes au-delà…**
-trésorier : **toute la population des trois cantons peut être membre de la plateforme.**

[1] Alhabo Moussa, trésorier ADC Dadjo I, conseiller municipal de l'opposition radicale (CSDT), enseignant, Mongo, 19.09.2015
[2] Mahamat IssaOussamane, bibliothécaire ; Mahamat Amadou Bouba, bibliothécaire et intendant d'ALPA, 01.11
[3] Entretien avec Hissène Adam, président de l'association cantonale de Tania, 29.09.2015, Bokoro

-Nous voulons répondre aux besoins : en cas de manque de pluie ou de manque de pâturages, qu'est ce qu'il faut faire ? **La plateforme réfléchit à ce qu'il faut faire pour prévoir.** Le problème d'éducation des enfants, des adultes, d'eau potable : c'est pour cela que nous sommes structurés de la base. **Les cantons Mani, Oumalkher n'ont pas d'information.**

-président de l'association cantonale Elfass : les paysans ne sont pas habitués à faire des réunions ordinaires, pour eux c'est la fête. **Nous on essaie que chaque CVD ait ses textes de base, on fait leur suivi, en leur demandant s'ils avaient faire la réunion ordinaire, s'ils ont des traces écrites de leurs réunions.** Il faut que chaque membre joue son rôle. Il y a des écoles communautaires qui se créent, mais ils ne savent pas quand l'école commence. La question qui revient à chaque fois, c'est la dynamique de chaque membre du bureau joue son rôle qu'on respecte les réunions ordinaire, réunion par trimestre, il faut qu'on discute, qu'on s'échange. Nous donnons beaucoup d'importance à la communication interne entre les 3 cantons.

-Rapporteur général canton Kadada : Chaque trimestre on fait une rencontre dans un canton différent de la plateforme. On s'échange les idées, on décide ensemble. A chaque fois qu'il y a une subvention, **on se concerte pour définir un mode de répartition en fonction de l'importance des besoins:** c'est comme ça qu'on a eu des charrues, des semences, des magasins de stockage, puits d'eau. Il faut avoir un comité d'hygiène, dans un magasin. On s'échange des idées et on décide ensemble. Dans le canton El fass, il y a 117 villages, Afrouk 129, Kadada 137. Nous souhaitons être le représentant de la population rurale de la zone. Nous voulons améliorer les conditions de vie de cette population. **Nous voulons que notre capacité de négociation soit renforcée avec les ONG et les services techniques. Dans toute action, il faut l'adhésion de tous. Il y a 20 ans, on ne connaissait rien, mais aujourd'hui avec les rencontres des CVD, des groupements, nous sommes des illettrés, mais on connaît nos droits et nos devoirs »**[1] .

Katir-Torio, conseiller de la plateforme du Guéra témoigne de l'ouverture opérée des communautés rurales depuis l'association village jusqu'à l'organisation régionale. Il projette de dépasser cette échelle régionale : « *tout **ce processus, de l'AVD à la plateforme, ça nous a vraiment donné une grande ouverture, on a accédé à l'horizon, qui nous a permis d'aller plus loin, il n'y a pas que la région, mais l'Etat, nous avons été convoqués à N'Djamena**. Il y a une ouverture large au niveau de la région jusqu'à l'Etat. On a commencé par le groupement, les unions, les CVD, les AVD, les cadres de concertation. On a tissé des relations avec les villages, les ONG, on a bénéficié de puits, d'écoles, des encadrements sur les cultures maraichères, du matériel agricole*[2] »

Dans le Sud, il faut souligner le nombre important de demandes des chefs de canton formulées au Gramptc pour obtenir un appui technique dans la mise en place des PDL, tels que les cantons Koutoutou, Besseye, Saar-goyen, Benoye, Bekag, Bourou, Mauso, Tchaouen, Mbaouroye ou Kiagor[3].

C) Une communication plus systématisée des communautés rurales entre elles

Au Sud, au Centre, comme à l'Est, plusieurs communautés rurales témoignent d'un décloisonnement entre elles, même si les coûts de communication et de transport restent très élevés. Dans l'Hadjer Lamis, à Bokoro, le président de l'association cantonale, Hissène Adam le précise : « *avant les gens ne se connaissaient pas. En 1974, quand il y a eu la grande famine, les gens mourraient de faim, car il n'y avait pas de relation entre villages. Chacun préparait la boule à la maison, il n'y avait ni véhicules qui venaient, ni ententes. C'est pour cela que les gens sont morts de faim. Avant, on était dans notre village: s'il y avait un problème, on restait avec notre champ et notre problème. Maintenant, les organisations viennent pour ressortir les informations, les gens vont vers les ONG pour exprimer leurs problèmes. Entre avant et aujourd'hui, il y a un grand écart. Avant, on était là sans rien faire, aujourd'hui avec toutes ces relations, ces aides, ces informations, nous avons dépassé (…) Avant les gens mourraient de faim, c'est parce que ça manquait de relations».*

Nous décrirons quelques outils qui ont permis aux communautés de systématiser la communication entre villages : les grappes de villages, les associations cantonales, plan de développement local lié à l'installation d'organisations villageoises de développement et le système d'alerte précoce.

[1] Entretien collectif avec l'association intercantonale des cantons Kadada, Afrouk, Elfass, Linia, 20.12.2015

[2] Katir-torio, Mahamat Bolto, représentant éleveurs dans le ferrick Mabegna, ferrick mabegna et fany, Mongo, 21.10.15

[3] Abel, chargé des PDL, Gramptc

1. Associations inter villageoises, grappes de villages, associations cantonales

La formation des grappes de villages facilite la communication inter villageoise. En témoigne Iso Issa, président de l'association cantonale de Dadjo dans le Guéra, ancien président du comité villageois de développement de Baldjé et membre de la grappe de Banda regroupant 11 villages :

> « Dans chaque village, nous avons un représentant dans la grappe, qui est chargé de collecter toutes les données au niveau du village sur les manquements d'eau, les conflits agriculteurs/éleveurs aux moments des récoltes, les cas d'incendies. Chaque 6 mois, on se regroupe, **chacun rapporte ce qu'il a dire au niveau de son village.** Puis, **nous venons porter ces informations au niveau du cadre de concertation. Un membre du cadre de concertation descend sur le terrain pour vérifier si c'est réel avec ce que dit la population.** En 2013-20104, il y a un manque de mil, nous sommes venu le dire à Acord ; entre temps le projet Caritas nous avait donné 32 sacs de mil par village surtout aux femmes pour semer. En 2014, suite à un problème de familles, au sein des villages de Banda, il y avait une mésentente, un village ne voulait pas que les enfants d'un autre village aille à l'école. On s'est réuni avec leurs chefs pour les inciter à envoyer leurs enfants à l'école. Nous leur avons dit que le problème des familles est différent que la scolarisation des enfants. Chaque année on récupère un sac par village pour renforcer notre association. L'année passée, nous avons demandé à ACORD de nous prêter le véhicule pour faire la tournée, mais il ne nous l'a pas prêté. Nous on veut tout faire pour sillonner le canton, toute la population nous connaît. Nous on cherche à sensibiliser la population pour améliorer leur vie, pour que chacun se prenne en charge soi-même et ne rien attendre de personne[1]».

Pour le trésorier de l'association cantonale de Dadjo dans le Guéra, cette interconnaissance crée de la confiance et diminue les conflits entre villages :

> « Les relations entre villages sont tissées de plus belle encore, les gens du même canton avant ne se connaissaient pas. Grâce à ces grappes de village, quand vous vous présentez dans un village, on vous connaît. C'est pour cela que dans le conflit de Zama, le village le plus reculé a répondu. Tout le monde était là, les gens ont confiance entre eux, ils ont su qu'ils sont d'une même communauté, ça a réduit les petits conflits dans les villages. Avant, les jeunes s'entretuaient pour des futilités (danse, femme), mais maintenant c'est réduit, les gens se reconnaissent plus comme frères. On se retrouve la communauté ensemble. Quand le village se retrouve ensemble, on discute, l'association les sensibilise sur le travail, la scolarité de leurs enfants, la religion. Les gens se sentent frères, ça réduit les difficultés. (…) Avant les hommes s'armaient pour aller au champ, maintenant il n'y a plus ça, les gens se sont rapprochés, se sont mariés entre village, ils discutent ensemble. Les relations sont en train de se tissées. En 2006, les grappes de village permettent surtout de répondre au problème de développement (Banda, Doumbourou, Surgoudoum, Baldié, Mondjino, Mongo) pour faciliter la communication sur une situation, pour mobiliser cette communauté pour un travail ou une décision. Ils sont à côté, ils peuvent se regrouper facilement. Les délégués zonaux peuvent parcourir facilement et collecter les données. Le téléphone c'est depuis 2004 à Mongo (…) Nous nous sommes réunis tous pour mettre sur pied ces structures (CVD, AVD, grappes de village, ADC). **La population s'est rendu compte que l'union fait la force.** Par le passé, les gens travaillent pour les riches pendant les saisons des pluies, les plus aisés ont le plus de rendement, les pauvres restent toujours plus pauvres. Grace à ces unions, ces groupements, les gens ont pu trouver des greniers communautaires, et les rendements sont meilleurs. **Nous avons des relations entre villages et entre grappes dans tout le canton**[2] ».

Dans l'Hadjer-Lamis, Djibrine Bichara, président de l'association intercantonale, souligne que les comités zonaux ont été le support pour créer un système d'information partant de la base et pour agir rapidement dans certains conflits :

> « Le fait de s'organiser en comités zonaux, ça a facilité la remontée des informations. S'il y a un problème, les gens essaient d'abord sur le plan zonal de gérer un problème, si ça ne marche pas, c'est là où vous remontez l'information pour gérer au niveau du cadre de concertation ; ça les aide facilement. Chaque représentant remonte les informations. La fois dernière, un monsieur a volé des chèvres ; par téléphone, ils ont pu arrêter la personne. Ils ont retrouvé les 3 voleurs, mais deux ont été tués. Dans les 129 villages d'Afrouk, mon numéro est connu de tous, car on a fait un recensement de la population. On est informé de tout ce qui se passe dans les villages, les accouchements. Le secrétaire général du cadre de concertation, appelle chaque représentant zonal et les délégués des villages, ils se retrouvent à 3 ou 4 pour résoudre le problème ».

Dans le Guéra, l'association cantonale de Dangleat utilise aussi les comités villageois de développement et les grappes de villages pour faire remonter l'information : *« dans chaque village, les CVD gèrent des magasins villageois. Les comités zonaux apportent les doléances de chaque village : on reçoit facilement les infos de tout le canton, nous avons des relais communautaires et des animateurs locaux qui animent les grappes. Avec l'installation des CVD, les grappes de village apportent les informations à l'association, qui apporte aux ONG».*

[1] Iso Issa, président de l'association cantonale de Dadjo I, 19.10.2015

[2] Alhabo Moussa, trésorier ADC Dadjo I, conseiller municipal de l'opposition radicale (CSDT), enseignant, Mongo, 19.09.2015

La « grappe de village » est une structure qui sert de relai de communication et de remontée d'information pour les communautés rurales. Hamit Gadaye, président de la plateforme du Guéra, le précise : *« avec la grappe de Bardengal, de Banda, ça a changé : chaque comité villageois concernait seulement le village, mais la grappe de village prend un plus grand rayon : en cas d'information, si la grappe est informée, elle va informer les autres villages. Le responsable de la zone va convoquer les autres grappes de village pour donner l'information. Il recueille les besoins des villages (besoin en grenier, école), il réunit tous ces besoins au niveau des CVD qui va centraliser ça au niveau de la grappe de village qui réunit tout à l'association cantonale*[1]*».*

Dans le Logone oriental, la formation du CADIPOR a contribué à élargir le système de communication, souligne un membre de l'association cantonale de Béro : « *le CADIPOR nous a amené une entente, une solidarité.* ***Avant chacun dépendait de son village.*** *Avec le CADIPOR, on est social ; quand quelque chose arrive à Dido, on se rassemble. Par le CADIPOR, nous sommes informés des morts, des cas d'arrêtes arbitraires, d'insécurité*[2]».

Cette interconnexion s'illustre aussi par des échanges et des transferts de procédés entre régions. L'association intercantonale « Dahab Safi » initie un voyage au Sud pour comprendre le fonctionnement de certaines organisations paysannes, dont il s'inspire. En effet, le caractère ouvert de des assemblées générales de certaines organisations du Sud interpelle le président de l'association : *« nous avons dépêché deux membres au Sud pour se renseigner sur une structure dont on avait entendu parler qui a de bons résultats, pour voir comment elle marche ? Quelles sont ses attributions ? Nous sommes en perpétuelle recherche d'information, on cherche ce qui marche ailleurs pour voir comment ils ont fait. On essaie de copier les bonnes manières. Nous quand nous organisons une assemblée générale, nous invitons seulement les membres des organisations du village ; alors que là-bas ils invitent tout le monde, y compris chef de village et les notables, ça pousse les gens à s'intéresse, nous nous en inspirons*[3]*».*

2. Des associations cantonales actives dans la structuration des organisations de développement villageoises

Créée en 2014, l'association cantonale de Miandoum avance méthodiquement dans la pédagogie du PDL et l'installation des organisations villageoises de développement (OVD) de manière bénévole et démocratique:

> « - maintenant, le problème, c'est qu'il faut faire connaître le PDL aux communautés sur place. C'est difficile d'aller vers eux, il reste à convaincre la population locale qu'elle s'approprie le PDL.
>
> -Ici, les villages sont distancés, dès le début on a commencé la sensibilisation. Après la fin du PDL, on a tenu une assemblée cantonale. Chaque chef de village s'est engagé à donner 2500FCFA, c'est grâce à cette ressource qu'on a obtenu des textes de base, du carburant, pour installer les ODV dans 6 villages. Les membres du bureau se sont donné la volonté de chercher du carburant pour installer les ODV. Nous-mêmes, par nos propres moyens, on les a installés. Après on a formé les ODV (vers l'est) sur l'idée de développement, mais il nous reste encore beaucoup de villages, par manque de temps et de moyens. Certaines ODV ont des activités sociales, à Ngalaba ils se réunissent, ils réfléchissent sur les méfaits du pétrole. Ils s'entraident dans le champ, même si tu n'as rien, ils travaillent dans ton champ et tu leur donne quelque chose (…)
>
> -Dans le village, on arrive chez le chef de village, il convoque la population, il fait une proposition pour les membres du bureau, et c'est l'assistance qui décide. Le chef peut proposer, mais l'assistance peut refuser tel individu, car elle considère qu'il avait mal géré d'autres situations. On essaie de représenter chaque sensibilités : les femmes, les religieux, différents groupes pour que ce soit représentatif».

Elle recommande à chaque ODV de trouver une activité génératrice de revenu pour alimenter sa caisse[4]. Elle a formé 250 membres des bureaux exécutifs des ODV représentant 48 villages sur 50 que compte le canton, parmi lesquels des chefs de village, et elle a créé 6 centres de formation. Elle établit tout un programme écrit de sessions de formation des responsables des ODV sur la vie associative, le

[1] Katir-torio, Mahamat Bolto, représentant éleveurs dans le ferrick Mabegna, ferrick mabegna et fany, Mongo, 21.10.15

[2] CADIPOR et ADC de Béro, Logone oriental, 26/08

[3] Bichara Djibrine, président de l'association intercantonale (Kadada, Afrouk, Elfass), 23.09.2015

[4] Compte rendu de la réunion du BE à l'école du centre, 30.06.2015, Miandoum

sens d'une assemblée générale, le fonctionnement des ODV, la définition des rôles (secrétaire, président, conseiller) et sur la gestion financière, comme le démontrent les extraits ci-dessous[1] :

> « Explication des mots suivants : gestion, budget, cahier de caisse, pièces justificatives (…)
> Que pensez vous faire pour que les ODV soient dynamiques et restent dans la voie de développement ? Beaucoup d'organisations de développement disparaissent peu de temps après leur création ou ne fonctionnent pas. Donnez les raisons de cette disparaition pour qu'une orgaisation de développement puisse réaliser convenablement ces activités ? Qu'est ce que le comité de gestion doit faire ?
> L'ADC, c'est s'unir pour faire ce que l'on ne peut faire seul. Le processus de décentralisation en cours au Tchad a permis la mise en place des associations et groupements de développement des villages. Il faut alors une coordination d'association qui regroupe tous les groupements et associations, d'où la naissance de l'ADC. Coordonner la planification locale : élaborer le budget pour le village, suivre les actions prévues par le PDL, faire le bilan des activités, rechercher le financement extérieur, gérer bien les financements.
> Ressources de l'ODV : cotisations des membres, des groupements, des chefs de ménage, contribution en nature ou en espèce, produit des travaux collectifs. Pourcentage sur les compensations, les revenus du marché[2] »

Elle établit des plans d'action pour les ODV : *« organiser des réunions de sensibilisation et d'information par petits groupes ou par quartier ou par groupements et associations pour amener les populations à comprendre et à agir ; organiser des formations à l'intention des populations ; collecter et garder les ressources financières et matérielles ; les ODV sont des services de courroie entre le BE et la population du village »*[3]. Elle leur propose plusieurs sources de financement : *« les cotisations des chefs de village, les cotisations fixées aux groupements et aux associations ; des prélèvements d'un certain pourcentage sur les revenus du marché et sur les compensations communautaires*[4]». Elle installe 6 centres de formation des ODV (Bédia, Kairati, Bekia, Karkou, Ngalaba, Miandoum) et organise des équipes de formateurs. Elle s'attache à la présence des jeunes dans ses formations : *« inviter particulièrement les associations ou groupements de jeunes existants à toutes les rencontres de l'ODV. Sensibiliser et informer tous les jeunes pour qu'ils s'approprient le PDL/ADC, ainsi que les commerçants et les femmes et les organisations sportives. Revisiter les villages (ou centres) où la participation est faible. Informer le chef de canton de tout ce qui est relatif à l'ADC, le PDL et son autorité, et la validation du PDL, Ouverture d'un compte à la CEC* »[5].

Les membres du bureau de l'association cantonnale, en tant qu'agents locaux de développement, s'efforcent d'informer les ODV sur l'importance de l'éducation des jeunes filles, l'alphabétisation des adultes, la protection de l'environnement, les inconvénients de l'exploitation pétrolière ou sur les conflits fonciers. Un membre de l'association précise certains conseils donnés aux ODV : *« sur le foncier, nous disons aux gens de ne pas vendre leur terre n'importe comment ; pour les activités champêtres, on promeut l'organisation de groupes pour sarcler, on ne peut plus continuer à travailler seul un champ ; le respect des procédures judiciaires (ne pas aller à la brigade pour une petite bagarre) ; le droit des femmes à la succession, à la terre, la lutte contre le mariage précoce »*[6].

Les membres de l'association cantonale de Miladi ont installé 44 organisations de développement villageois, mais le manque de moyens les empêche de se déplacer pour tenir des réunions régulières. Le chef de village de Miladi le précise : *« ils ont appelé tous les chefs de village pour leur donner des nouvelles, ils ont réussi à programmer, ils ont donné aux 44 ODV un cahier, un bic pour recenser les ménages de chaque village. Chaque ODV est composé de 5 membres, nous avons instauré le principe 2 femmes au minimum et de 3 hommes*[7]». Dans l'installation des organisations de développement villageois et pour financer le PDL, l'association cantonale de Miladi tente de réunir des cotisations en demandant 10 000 FCFA à chaque membre du bureau, 20 000 FCFA au chef de canton, 5000 FCFA aux chefs de village et 2000 FCFA à chaque ménage[8].

[1] ADC Miandoum, Programme de session de formation des ODV, 16.04.2015
[2] ADC Miandoum, Programme de session de formation des ODV, 16.04.2015
[3] Réunion du bureau exécutif de l'association cantonnale de Miandoum, préparation de la formation des ODV, 27.08.2014.
[4] Réunion du bureau exécutif de l'association cantonnale de Miandoum, préparation de la formation des ODV, 27.08.2014.
[5] Association cantonale de Miandoum, réunion du 04.10.2014
[6] CADIPOR et ADC de Miandoum, 28.08.2015
[7] Association de développement cantonale de Miladi, 30.08
[8] Association de développement cantonale de Miladi, 30.08

3. Système d'alerte précoce

Dans le Guéra, la mise en place d'un système d'alerte précoce basé à Banda en 2012 a facilité l'interconnaissance entre 46 villages. Il a augmenté sa zone de couverture : à sa création, il atteignait 4 zones du canton Dadjo I, contre 6 zones aujourd'hui. Cet outil d'échange d'information a permis des actions solidaires inter villageoises en cas d'incendies. Amat Idriss, le président du système d'alerte précoce et Iso Issa, le président de l'association cantonale de Dadjo, le précisent :

Amat Idriss :« Il y a un changement des relations entre les villages du système d'alerte précoce. Avant on n'entendait rien : quand on entendait que tel village avait été brulé, on écoutait seulement, on ne pouvait pas y aller. Maintenant, il y a un représentant du SAP par village : avant, il n'y avait pas la relation (…). Le système de SAP nous permet de nous informer sur les catastrophes, les inondations, les feux de brousse, la sécheresse, les problèmes de pâturage, sur les maladies des animaux pour comprendre s'il s'agit d'une épidémie. C'est un mécanisme d'information à la base concernant 46 villages. Avant les informations circulaient de manière informelle. Avant quand il y avait une épidémie, le chef de village informait le chef de canton, qui informait le sous-préfet. Mais ce n'est pas efficace, les informations passaient, mais elles ne redescendaient pas, il n'y avait pas de suivi. Avant, il n'y avait pas de relation entre villages, chaque village a ses problèmes, maintenant on a eu une solidarité. L'ADC a mobilisé environ 1 million de FCFA pour le village incendié, car les matériaux coutaient très chers (location de charrette, bois, transport). En 2015, quand Gayogmné fut incendié, tous les villages se sont organisés pour amener du bois, des fourches, 20 charrettes de paille et de bois, des aliments, du matériel pour secourir ces gens. C'est à 70 km d'ici. 18 villages ont participé (Poumou, Founoudoulé, Andakour, idadour, Ahech, Choufia, Dedouaiat, Arazé, Griefela, Kicina). Nous échangeons des informations en cas de vol. A Fany, nous avons été informés du vol de vache, de bétail, de chevaux, on informe Delep et les autres villages pour ne pas que le bétail soit volé. Avant on ne s'informe pas sur les catastrophes et sur les vols. Si aujourd'hui Banda brûle, Fany va le savoir, on va se retrouver en AG, pour savoir comment faire sinon il n'y aura pas de récolte»[1].

Iso Issa : « Lors de l'incendie à Délep, brulant 80 cases, les gens du SAP ont donné l'information à ACORD, puis au CDA. La Croix rouge en mars 2015 a aidé la population en achetant des couvertures. Les chefs de canton, les commerçants sont allés aider la population. En 1 mois, toutes les cases ont été reconstruites[2]».

Le président du SAP de Banda ajoute que cette interconnexion a permis d'atténuer les tensions entre ethnies : *« ça a changé, avant on ne se connaissait pas entre les cantons. Après cette connaissance, on s'échange des conseils sur la fertilité de terre et les engrais. Avant le problème d'ethnie était fréquent, mais avec cette union tout le monde travaille ensemble (Bilala, Kanembou, Gorane, Zaghawa)».* Halimé Zakaria, chargée de la collecte d'information, persuadée du rôle des femmes dans l'efficacité de la circulation de l'information, veut impliquer plus de femmes dans le SAP *: « les femmes doivent jouer plus leur rôle pour informer les hommes sur les terres fertiles et faire plus de maraîchage. Elles s'interposent dans le système d'alerte, elles livrent des informations. Le système est très important : sans information, rien ne peut passer[3]».*

Si le système d'alerte précoce de Banda initie un réseau de communication au sein du canton, il n'est pas intégré au système officiel d'alerte précoce de l'Office National de Développement Rural (ONDR) du Guéra en collaboration avec Oxfam, qui fabriquent un bulletin d'information public. Le chef secteur précise : *« les agents de l'ONDR remontent les informations au niveau régional chaque mois. Nous travaillons avec Oxfam pour faire les bulletins d'alerte précoce et remonter les informations. Nous ne travaillons pas avec ACORD sur le SAP, ils ne nous apportent pas d'information pour l'élaboration des bulletins[4]».*Le président du SAP de Banda et la chargée d'information insistent sur la faiblesse des moyens, qui freine largement les déplacements au sein du canton et qui ne permet pas la publication d'un bulletin d'alerte précoce et une réelle autonomisation :

« *Amat Idriss, président :*depuis, nous avons fait deux bulletins d'information, après ACORD nous a laissé travailler seuls. On a arrêté les bulletins car nous n'avons pas de moyens. Après Caritas nous a donné deux motos pour recueillir les informations, qui ont été données à Bardengal et à Delep. On a fait un comité de gestion de ces 2 motos : chaque village doit amener un sac de mil pour l'entretien, mais certains villages n'ont pas encore donné leur contribution, nous devons faire plus de sensibilisation. Avant c'est ACORD qui imprimait les bulletins, nous on les envoyait au niveau du village pour collecter les informations ; si nous sommes formés avec les ordinateurs, nous pouvons imprimer nous-même et saisir le travail. Le président de l'association cantonale est le seul qui sait manipuler l'ordinateur. Nous avons demandé à ACORD de nous prêter un véhicule pour faire une tournée dans le canton, en

[1]Entretien 8.09.2015, Banda : Alime Zakaria (chargée de la collecte de l'information), Amat Idriss (président du SAP), Abdoulaye Souleyman (responsable du comité de gestion, de la banque de céréale et conseiller ADC)
[2]Iso Issa, président de l'association cantonale de Dadjo I, 19.10.2015
[3]Entretien 8.09.2015, Banda : Alime Zakaria (chargée de la collecte de l'information), Amat Idriss (président du SAP), Abdoulaye Souleyman (responsable du comité de gestion, de la banque de céréale et conseiller ADC)
[4]Bichara Hassan, chef secteur de l'ONDR, Nord Guéra, novembre 2015

prenant nous-mêmes en charge le carburant, mais ça n'a pas pu se faire. Nous voulons aller parler dans d'autres cantons pour que d'autres s'imprègnent de ce que nous faisons.

Halimé, chargée de l'information du SAP : certaines personnes sont un peu éloignées : pour aller à la réunion, il faut louer une moto, donc certains ne sont pas motivés. Nous sommes 21 personnes, mais nous n'arrivons jamais à nous retrouver tous, ce sont des réunions avec 5, 6 personnes. Certaines personnes ont la volonté de travailler, mais avec quoi ils peuvent se déplacer ? Il **faut que nous puissions nous déplacer village par village** pour informer tout le canton, pour que chaque village contribue avec un sac par an. Le carburant on peut assurer. Nous on veut aller voir les gens dans le canton Dadjo II, qui ne sont pas encore membres du SAP, mais nous n'avons pas encore commencé.

Nous avons des informations, nous envoyons à ACORD, mais il n'y a pas de retour. Les solutions ne reviennent pas. Lors d'inondations nous ne pouvons pas faire grand-chose. Il y a les informations qui sont là, mais qui ne sont pas distribuées par manque de déplacement. Il faut aller descendre sur le village et les informer**. Une fois seulement on s'est déplacé en 2014,** on est parti à Demburo, pour aller recueillir les priorités de chaque village. Depuis 2014, on n'a pas pu sortir, car ça demandait des moyens. Si on n'a pas fait de budget, on n'a pas de programme, on ne peut rien faire ».

Dans l'Hadjer-Lamis, à Bokoro, la formation du système d'alerte précoce, de l'office céréalier et de l'association cantonale, ont contribué aussi à intensifier les échanges d'informations entre villages (sur les pâturages, les semences ou les ennemis des cultures), et à initier des actions solidaires en cas d'incendie, comme le souligne le secrétaire de l'office, Abbas Hassan[1] :

« Avant, quand il y a un problème de pâturage, le canton Tania ne peut pas prendre son troupeau pour aller dans le canton d'Amladoba. Mais avec le travail du SAP et de l'office, des éleveurs du canton tania 1 peuvent aller dans le canton d'Amladoba. Avant chacun travaillait dans son canton, mais maintenant avec le travail du SAP, de l'office, les gens ont tissé des relations entre eux. Le jour du marché : tous les villages viennent à Bokoro, on s'échange beaucoup d'informations. Ça a changé avec la création de l'association cantonale « al afia », avant ça n'existait pas. On peut être informé de ce qui se passe au Guéra, dans les cantons Afrouk, Kadada. En cas de problèmes, ils nous demandent si nous avons trouvé de bonnes semences. Ceux qui font du maraîchage, on leur demande. (…)

Avant le SAP, les gens n'ont pas d'information sur les semences et le risque d'ennemis des cultures. Les chefs de canton ne savaient pas. S'il y a des maladies des animaux, des oiseaux granivores, on nous informe, on part traiter des problèmes dans d'autres cantons. Si dans le village d'Hadjé Zara, il n'y a pas de pâturage, nous appelons pour informer et pour voir s'il y a d'autres villages avec plus de pâturages. En cas de maladie bovine, nous informons les autorités. Le SAP et l'office sont soudés. A Arbuchéta, les paysans représentant le SAP appellent Abbas et nous diffusons l'information sur les bons pâturages dans tels villages. Avant, il y avait beaucoup de pertes de troupeaux, car il n'y avait pas la circulation d'information sur les bons pâturages. Nous apportons l'information au niveau du chef de canton et d'ACORD, mais on ne sait pas ce qui se passe à leur niveau.

Au moins 5 villages ont été incendiés en 2013 (Niguer, Al nahama dei, Man kéré, Andeïdje, Wirel, Al nama ei), nous avons informé le chef de canton, les gens ont amené des seco. Lorsqu'un magasin a pris feu, nous avons donné 5 sacs à chaque village. Les autorités et les chefs de canton sont partis sur le terrain, mais ça n'a rien donné. L'office a fait la quête dans les différents villages, mais ils n'ont pas trouvé quelque chose, nous nous sommes trouvés à Al Afia, c'est comme ça que nous avons donné 5 sacs à chaque village. Les 2 motos ce n'est pas suffisant pour le SAP et pour collecter l'information. On n'a pas l'ordinateur pour saisir les informations et faire des rapports».

Le président de l'association cantonale confirme l'élargissement de ce système de communication par le système d'alerte précoce :

« Avant on ne trouvait même pas l'information : si pendant la semence, il y avait des ennemis de culture, on ne savait pas tout comme les chefs de canton. On a créé le bureau SAP, **on a pris 3 membres par zone, qui collectent et donnent des informations**, ce qui fait un total de 48 membres. Chaque semaine, en cas d'ennemis de culture, d'oiseaux, de feux de brousse, de villages incendiés, on trouve des informations, et nous partons informer les chefs de canton. Les collecteurs d'information nous ont informés que ça faisait 40 jours qu'il n'y avait pas plu dans 57 villages et que le maïs était foutu. Mais qu'on pouvait trouver encore du sorgho et du pénicilaire. Mais ils ont trouvé 4 grosses pluies dans une semaine. Nous, nous descendons sur le terrain avec nos yeux pour vérifier. Chaque zone de Tania a 3 délégués collecteurs. Après nous allons au CDA pour faire un point sur la situation.

En 2014, le village de Niguer fut incendié, il a perdu 70 cases, le magasin de mil. Les collecteurs d'information ont informé le SAP, le sous- préfet, le chef de canton. Ils n'ont plus de semence. L'office céréalier leur a envoyé 5 sacs de sorgho pour semer, et après la récolte ils vont rembourser les 5 sacs. **Le chef de canton et le sous-préfet ont été étonnés de cette initiative. Eux ils ont fait juste le constat de l'incendie, mais ils n'ont rien donné**. **Ils ont été étonnés qu'une organisation paysanne défende les paysans. Tous les villages du canton sont venus aider**. Le CVD du village a ouvert une caisse commune, les gens ont donné de l'argent, du mil, du sorgho. On a recensé les ménages incendiés. L'année dernière, la maison de la femme de Bourma fut incendiée. Tous les gens se sont organisés pour passe l'information, en quelques minutes, la case était reconstruite. Avant on ne se connaissait même pas. Dans le canton Tania, nous les agents de développement, on se sert comme des frères.

L'office céréalier a donné aussi 5 sacs de sorgho à semer au village Morbo, dans le canton Am Ladoba. C'est lors d'une sensibilisation en 2012 par l'équipe d'Acord dans le village Morbo, que nous avons trouvé le village incendié. Les relations sont tissées entre les villages, les cantons : quand il y a une urgence avec un incendie,

[1] Abbas Hassan, conseiller et secrétaire de l'office, secrétaire du groupement Al-aï bilagi, tchawaï Saba 1 (tania 2)

personne ne baisse les bras, chacun vient aider l'autre avec des sécos, du bois, pour construire la case d'une personne. Les femmes apportent de petites tasses, des calebasses pour soutenir la femme. En cas de décès, l'entraide est là. Ce n'est pas seulement le soutien des proches. Si quelqu'un est décédé à Am Ladoba, des personnes du canton viennent te soutenir. Les informations **passent avec les délégués de l'information**, sur les incendies, le manque de pluie, les oiseaux granivores ravagés dans les champs, les ennemis de culture. **Avant, l'information venait d'en haut, maintenant l'information vient d'en bas du village jusqu'au canton, tout le canton est informé**. Dans la même journée, avec les 48 délégués d'information, on est au courant (par téléphone, 2 motos du SAP). On descend sur le terrain voir s'il y a des risques, des incendies»[1].

III. Des groupements de femmes davantage structurés, proches des autorités et mobilisés

A) Des groupements de femme plus structurés et autonomisés

En 2003, des femmes de Mongo créent l'union de groupements de femmes « Al-Mouna » en opposition aux unions de la CELIAF et de l'AFGDR, qu'elles considèrent mal gérées et qui apparaissent comme des initiatives plus n'djamenoises que locales. La trésorière d'Al-Mouna le précise : *« l'AFGDR et la Celiaf ce sont des gens de N'djamena qui sont venus créer l'antenne ici en 1999. A l'époque, les femmes n'étaient pas actives comme maintenant dans les groupements. Al Mouna, ce sont les femmes de Mongo qui l'ont créé et qui ont choisi les membres de leur bureau. Depuis 2000, j'ai cessé d'être membre de l'AFGDR, car il y avait peu de transparence et peu de compréhension[2]».* Depuis sa création, son effectif a augmenté : elle passe de 13 groupements rassemblant 76 femmes à 54 groupements avec 418 femmes en 2013[3]. Mais face aux difficultés d'accès aux financements, la moitié des membres serait démobilisée aujourd'hui[4]. Faute de moyens pour recruter en milieu rural, elle rassemble plus des femmes urbaines de Mongo que rurales, car elle ne touche que trois villages du canton Dadjo I. Les activités des groupements sont diverses : champs communautaires, commerce (viande, tresse, poissons), tontine, artisanat, maraîchage, couture, alphabétisation[5].

A Bitkine, l'union de groupement « Asifb », créée en 2005, compte 1673 femmes et rassemble 13 groupements de femmes des cantons Kenga et Dangleat. Elle tient une assemblée générale par an. La présidente accorde de l'importance au vivre ensemble au sein de l'union : *« Asifb est laïc, on a des groupements de femmes venues du Baguirmi, du Ouaddaï comme Istifak, du Bornou tel que Rangnana, elles cotisent à Asifb ; les chrétiennes et les musulmanes sont mélangées »*[6]. Elle projette d'initier des voyages au Sud pour comprendre les modes d'organisation des femmes, des activités génératrices de revenus (menuiserie, maçonnerie, soudure) tant pour les jeunes hommes que les jeunes filles.

Le réseau des femmes du Guéra, crée en 2009 et accompagnée par ACORD, réunit quatre unions de groupements (ACIFB à Bitkine, Al-Mouna à Mongo, CELIAF et AFGDR), qui rassemblent 131 groupements de femmes. Pour recruter davantage, le réseau diminue son coût d'adhésion, à savoir 10 000Fcfa et 1000 FCFA pour la cotisation mensuelle. Toutes lettrées et très impliquées dans la société civile locale, les membres du bureau sont des agents locaux de développement en tant qu'alphabétisatrices, présidentes de groupement ou d'association :

Coordinatrice, *Secrétaire générale d'Al- mouna :* enseignante, secrétaire à l'école normale d'instituteurs, BEP et CFEN, paysanne
Coordinatrice adjointe, *Présidente d'Acifb :* Collectrice à la commune de Bitkine, ancienne animatrice SECADEV, alphabétisatrice, BEP
Rapporteuse, *Secrétaire de liaison Celiaf :* Secrétaire dactylo à AICF Arengha, opératrice radio Secadev Mongo, CP
Seconde rapporteuse, *Secrétaire générale Acifb :* Animatrice au dispensaire de Bitkine, animatrice UNICEF, BEPC
Rapporteuse en arabe, *Al-mouna, Celiaf :* Enseignante primaire, présidente groupement Boustane al arifine
Seconde rapporteuse arabe, *Al-mouna, Celiaf :* Animatrice alphabétisation, bilingue, Secrétaire d'un groupement, BEPC
Contrôleuse, *Conseillère Al-mouna :* Magasinière AICF, artisane, présidente de groupement, animatrice AFGDR, pépiniériste, CM2

[1]Entretien avec Hissène Adam (président de l'association cantonale Tania), Bourma Adoum (vice-président de l'office céréalier), Hadjezara (présidente d'Al-Nour), Bokoro, 27.11.2015
[2]Achta Adoum, trésorière d'Al-Muna, membre du réseau des femmes du Guéra, conseillère communale à la mairie depuis 4 ans (Viva – Rndp), 9.09.2015
[3] Rapport Al-mouna, 27.11.2013
[4]Fatimé Gali, présidente du réseau des femmes du Guéra, Mongo, 8.09.2015
[5] Rapport Al-mouna, 27.11.2013
[6] Dgimié Hawan, présidente de l'union de groupement de femmes ASIFB, Bitkine, 23.10.2015

Contrôleuse, *Acifb :* Animatrice évangélique, connaissance des techniques de cordon pierreux, CE1
Commission agriculture, *Acifb :* trésorière générale adjointe de la mission évangélique, CE1
Commission agriculture, *trésorière adjointe AFGDR :* sage-femme, BEPC
Commission élevage, *Céliaf*: formatrice en technique de séchage de viande
Commission élevage, *Al-mouna* : Présidente groupement Donowani
Commission élevage, *Acifb* : Connaissances techniques en aviculture
Relations publiques, *Celiaf* : Secrétaire au gouvernorat, enseignante communautaire, présidente de l'association « A moussada, alphabétisatrice formatrice apha celiaf
Relations publiques, *trésorière Al-mouna* : Enseignante primaire, surveillante au collège, présidente de l'association ADECAB, BEP »

Dans l'Hadjer-Lamis, l'union de groupement de femmes « Al Nour », réunit, à sa création en 2003, 35 groupements de femmes de trois cantons (Dababa, Tania, Amladoba) contre 41 groupements aujourd'hui, rassemblant 930 femmes[1].La présidente souligne sa forte cohésion sociale: « *Al nour : ça a fait l'unanimité, il y a une grosse évolution. Tous ces gens, ça fait une belle union, ça peut être une bonne force qui se défend. Il y a une parfaite collaboration avec l'administration. Maintenant toutes les femmes cherchent à faire de l'élevage des petits ruminants, ça a fait rentrer un peu de sous.* ***On s'unit comme une seule personne, si on est unanime, on combat le mal ensemble, on peut vivre bien***[2] ».Un réseau des femmes de l'Hadjer Lamis a été formé, réunissant le groupement « Veuves et orphelins » comptant 42 femmes et l'Union al-nour, mais peu de réunions semblent être organisées.

1. Une autonomisation financière limitée

Dans une agriculture presque entièrement manuelle, l'acquisition de matériel agricole, avec l'appui d'ACORD, a des effets sur l'amélioration des rendements des femmes et de leur niveau de vie. La présidente d'Asifb à Bitkine précise comment l'acquisition de deux charrettes lui ont permis d'investir pour l'éducation de ses enfants, qu'elle doit prendre en charge seule, mais aussi de construire une maison :

> « C'est grâce à Acord que j'ai eu deux charrues. Dans notre groupement Nantoudjou, j'ai acheté 2 veaux d'atellage, j'ai profité avec la charrue, j'ai labouré un grand champ : on a produit 20 sacs d'arachide, 10 sacs de sorgho blanc, j'ai décollé. C'est grâce au matériel d'Acord que j'ai vu un changement. J'ai inscrit mes enfants à l'école, ma première fille est en terminale, mon second en première, mon troisième a obtenu concours de la police, elle est maintenant à l'école nationale de police. La 4ème fait la 6ème, la 5ème fille le CM2, le dernier le CM2. (…) J'ai pris un crédit de 250 000 FCFA, j'ai acheté 6 sacs d'arachide, j'ai acheté un sac de gombo, que j'ai stocké pendant 6 mois ; après je les ai vendu le même jour, j'ai fait un bénéfice de 100 000Fcfa. J'ai construit sur un terrain de mon père deux petites cases. J'ai vendu mon arachide, j'ai acheté des briques pour agrandir. Mes enfants devenus plus grands, m'ont aidé à labourer un grand champ, j'ai récolté 25 sacs (avec la charrue d'Acord). Ma fille laboure avec la charrue, ses sœurs tirent les bœufs, tout ce qu'Acord m'a fait ça nous a avantagé. Lors de la cérémonie de circoncision de mon fils, les femmes de Bitkine m'ont aidé venues nombreuses m'ont amené 750 000 FCFA. Cet argent, je l'ai mis dans la caisse d'épargne et de crédit, j'ai gardé l'argent pendant un mois, j'ai acheté des briques, j'ai clôturé la concession. Le reste, je l'ai utilisé pour le repas et les inscriptions scolaires de mes enfants. J'ai laissé les 200 000 FCFA pour stocker des arachides et des bœufs. Tout ça à l'origine, c'est la charrette d'Acord [3]».

De plus, l'acquisition de ce matériel agricole change les mentalités, car certaines femmes pensaient avant que ce capital était réservé aux hommes et s'autorisent désormais à critiquer la distribution inéquitable du matériel agricole par l'Etat. La présidente d'Al-nour le souligne : « *le matériel agricole, avant on pensait que c'était que pour les hommes, on a reçu des bœufs, des charrues : avant c'était le travail des hommes seulement. Avant, les femmes travaillaient la terre, mais elles n'avaient pas accès à ce matériel agricole, avec les groupements elles ont pris conscience que les femmes devaient augmenter leurs rendements. Elles ne sont pas restées sur la houe seulement, elles ont un rendement. (…)Le président Déby a donné un tracteur au groupement de Moundou. Le 2ème tracteur est au gouvernorat, ça a été mal géré, ça devait être pour les femmes et les hommes, le problème est au niveau de la justice*[4]».

[1] Hadjé Zara Doungouss, Al Hadj-Dérib, présidente de l'union Al-nour et du réseau des femmes, trésorière du cadre de concertation, conseillère du groupement Al aï Bichif, secrétaire du SAP, 30/09/2015

[2] Hadjezara, 4.12

[3] Dgimié Hawan, présidente de l'union de groupement de femmes ASIFB, Bitkine, 23.10.2015

[4] Hadjé Zara Doungouss, Al Hadj-Dérib, présidente de l'union Al-nour et du réseau des femmes, trésorière du cadre de concertation, conseillère du groupement Al aï Bichif, secrétaire du SAP, 30/09/2015

Certaines unions de groupements ont réussi à obtenir des financements extérieurs, mais elles restent peu nombreuses. Le PNUD a accepté d'appuyer la construction du bureau du réseau des femmes du Guéra pour 9 482 825 FCFA, lesquelles réunies ont apporté une contribution de 4 023 000 FCFA (30 000 briques, 3 tonnes de sable, eau, 3 tonnes de gravier, main d'œuvre, transport). Cette action démontre l'importante capacité d'agir ensemble et de mobiliser des fonds de ce réseau. L'union « Al-mouna » a demandé à chacune de ses membres de cotiser 1000Fcfa. A Bitkine, l'union de groupement Asifb obtient une subvention de 3 300 000 FCFA du Fonds de Soutien aux Activités en matière de Population et de lutte contre les IST/VIH/Sida (FOSAP) en 2007.

Plusieurs unions de groupement disposent d'une capacité de rembourser des crédits. Dans le Guéra, Al Muna a pu rembourser un prêt de 23 millions de FCFA à APROSAF (avec un taux d'intérêt de 11%) et un autre de 4 millions de FCFA à ACORD, qu'elle a distribué sous forme de crédits à ses groupements[1]. Dans l'Hadjer Lamis, Al-nour a pu restituer plusieurs prêts : un de 29 millions du REPAFIM qui lui a permis d'investir dans du bétail et de faire des bénéfices en achetant des vivres (riz, sucre, savon, mil) et des marchandises pour le commerce ; un autre de 17 millions au FOSAP.

2. Des compétences renforcées : vie associative et prise de parole publique

Pour la trésorière d'Al-mouna, la vie associative au sein de son union de groupement s'est améliorée : *« maintenant, les gens connaissent leur travail : le président ne doit pas tenir la caisse, il y a des rôles distincts (trésorier, secrétaire, président)[2]».*

Pour certaines femmes, la tenue de réunion collective et la prise de parole en public sont plus aisées et plus normalisées qu'avant, comme le précise la présidente de Veuves et orphelins à Bokoro : *« avant les femmes se cachaient pour manger. Maintenant, elles peuvent rester devant 1000 hommes, manger avec eux, boire (…) les femmes sont contentes car elles peuvent se grouper, causer. Avant quand on voyait des femmes groupées, les gens se demandaient « qu'est- ce qu'elles cherchent? » ; au début on nous insultait « vous n'avez pas d'autres travaux à faire ? ». Maintenant c'est normal[3]».* La présidente de l'union des groupements de femmes Al-mouna à Mongo l'affirme encore une fois : *« avant quand on nous appelait en réunion, on baissait la tête. Maintenant quand nous sommes appelées, on prend la parole dans des réunions avec des hommes (…) avant je n'arrivais pas à aller vers les gens pour parler. Maintenant, je m'exprime en public, je parle beaucoup»*[4]. La présidente du réseau des femmes du Guéra le confirme : *« avant on ne pouvait pas se réunir comme ça. Aujourd'hui nous sommes là à discuter ensemble entre femmes. Avant les femmes n'évoluaient pas ensemble[5]».* La trésorière du réseau des femmes du Guéra le souligne une fois de plus : *« avant si les femmes voulaient s'exprimer, elles consultaient les hommes. Maintenant, nous sommes autonomes. Vu notre nombre et notre insistance, chaque fois on est là, chaque fois ! Avant dans une réunion, il y avait une ou deux femmes. Maintenant, la femme parle de ce qu'elle pense devant les hommes. Toutes les choses dans le canton, il faut que les femmes aient un œil là-dessus[6] ».* La responsable de l'information du système d'alerte précoce de Banda le corrobore : *« avant je ne pouvais pas parler devant les hommes, maintenant je vais à la réunion. C'est grâce aux formations que j'ai appris beaucoup de choses et que je suis là. Après les formations, je restitue aux femmes, avant je restais à la maison, je n'avais rien. Pendant les formations, tu peux apprendre à parler, avant ce n'était que les hommes qui parlaient, maintenant nous sommes impliquées, il y a la solidarité[7]».*

Les femmes ne sont pas toujours sous-représentées dans les organisations rurales. Dans l'Hadjer-Lamis, les bureaux des offices céréaliers de Tania et de Dababa rassemblent plusieurs femmes issues de différents villages. Dans le premier, la présidence, le secrétariat et la trésorerie sont investies par

[1]Fatimé Gali, présidente du réseau des femmes du Guéra, Mongo, 8.09.2015
[2]Achta Adoum, trésorière d'Al-Muna, membre du réseau des femmes du Guéra, conseillère communale à la mairie depuis 4 ans (Viva – Rndp), 9.09.2015
[3]Mariam Boukar, présidente veuve orphelin et présidente adjointe du réseau des femmes Hadjer Lamis, Bokoro, 28.09.2015
[4]Fatimé RAKHIS, présidente d'Al-mouna
[5]Fatimé Gali, présidente du réseau des femmes du Guéra, Mongo, 8.09.2015
[6]Achta Adoum, 2.12
[7]Hissène, ancien chef de village Banda, 20.10

des femmes, tandis que la vice-présidence et le poste de conseiller sont occupés par des hommes. Dans le second, les femmes sont vice-présidente et trésorière[1].

3. Mécanismes de solidarités

L'union de groupements de femmes « Acifb » offre aussi à ses membres un soutien en cas de maladie ou de décès, comme le précise sa coordinatrice : *« nous avons des solidarités, on s'entraide. Si je perds un de ma famille, les femmes m'amènent du mil, du sucre ; si une femme est malade pendant la saison des pluies, on l'aide. Avant, chacun est chez soi, maintenant, on a des brassages entre nous ; quelqu'un vient chez toi, tu vas chez lui, on cause, on se conseille, on fait du petit commerce»*[2]. En tant que secrétaire de la caisse d'épargne et de crédit, elle conseille les femmes d'Asifb sur leurs projets d'investissement : *« quand des femmes veulent faire du crédit pour faire du commerce, je les aide à avoir accès aux crédits. Toutes les femmes me connaissent. Je les suis lorsqu'elles utilisent un crédit : quand tu as commencé à gager, qu'est-ce que tu fais ?[3]».*

4. Une interconnexion plus systématisée des femmes entre elles à une échelle plus large

La formation d'unions de groupements de femmes et du réseau des femmes du Guéra intensifient les échanges et les relations des femmes entre elles au sein du canton et en dehors. Les leaders des unions de groupements Al-Muna et AFGDR à Mongo en témoignent :

> « -*Membre bureau Al-Muna:* avant chaque groupement travaillait dans son local, mais avec Al muna, tous les groupements se retrouvent ensemble. Al Muna monte des projets de demande de matériel agricole pour le compte de tous les groupements (...)
> - *Membre bureau Al-Muna:* maintenant, on a des relations avec des associations à Bitkine, Melfi, Niergui dans la sous-préfecture. A chaque fois, s'il y a quelque chose, elles nous informent. Avant Al-muna travaillait seulement avec les groupements à Mongo, maintenant on travaille avec les groupements dans la sous- préfecture (…) La mise en réseau nous permet d'être attachées, solidaires, on est soudées, ça nous permet de faire des alliances et de tisser des relations. On met tout en commun, on réfléchit ensemble. On se concerte, on va trouver des solutions ensemble
> -*Présidente d'AFGDR :* le brassage, être ensemble, c'est bien, on devient plus solidaires. On échange des idées. On se voit plus, on se rend visite, on discute lors du marché, les relations sont plus étroites entre nous. Avant on se connaissait on se saluait juste, on se connaissait comme ça. Les femmes de Bitkine, je ne les connaissais pas avant, elles sont à plus de 60km.
> -*Membre Al-Muna* : avant chaque groupement était à part. Chaque groupement œuvrait dans son bureau. On n'avait pas la possibilité d'aller voir seul une ONG. Pour avoir des relations avec les ONG, il faut y aller regroupées. Al muna, avec 50 groupements peut frapper aux portes des ONG, car elle a derrière elle des groupements. Depuis qu'Al muna est créé, on a trouvé que des charrettes (…). Tout ça, c'est pour porter la voix des femmes du Guéra. Avant on était dispersées, chacun travaillait dans son groupement, on n'avait pas de relation, on ne savait pas à quels bailleurs s'adresser. On s'entraidait seulement pour les travaux champêtres (…) avant on se contente que du groupement, maintenant, c'est plus large. Avec Al Muna, on tisse des relations avec d'autres groupements. Avant, les groupements recouvraient des gens de la même famille ».

L'union de groupements Al-Muna est un espace où les femmes s'échangent de nombreux conseils relatifs à leurs activités agricole et commerciale. Un membre du bureau le précise : *« maintenant, s'il y a un problème, on va vers Al-Muna, on se retrouve pour débattre de nos problèmes ensemble. On s'échange des conseils et des stratégies : « dans votre groupement, au lieu de faire ça, vous pourriez faire ceci ». Par exemple, un jour, nous nous sommes retrouvées avec quelques groupements qui voulaient acheter du sésame. Un autre groupement propose de diversifier, de ne pas acheter du sésame, mais du gombo et de l'arachide, car si ces 3 groupements achètent tous du sésame, tout va être au marché, qui va vous acheter ? Il faut qu'il y ait des groupements qui achètent du gombo, de l'arachide, du sésame. On échange sur ce qui marche et ne marche pas».*

Dans l'Hadjer-Lamis, la présidente de l'union des groupements de femmes « Al-nour » précise une hausse de l'interconnexion entres les femmes urbaines et rurales *: « avant, il n'y avait pas de relation entre les femmes de Bokoro et celles du village, mais avec le réseau, on a eu une bonne relation. S'il y a des informations à Bokoro sur le micro-crédit, les femmes appellent les femmes des autres villages*

[1]Abbas Hassan, conseiller et secrétaire de l'office, secrétaire du groupement Al-aï bilagi, tchawaï Saba 1 (tania 2) 30.09.2015
[2]Dgimié Hawan, présidente de l'union de groupement de femmes ASIFB, Bitkine, 23.10.2015
[3] Dgimié Hawan, présidente de l'union de groupement de femmes ASIFB, Bitkine, 23.10.2015

pour venir participer. Par exemple, en 2014, au niveau de l'hôpital de Bokoro, quand le ministère de la santé recensait les enfants mal nourris et distribuait de la nourriture, des moustiquaires, les femmes de Bokoro ont informé Al- Nour et les autres villages. Avant la création d'Al nour, il n'y avait pas de relations d'échanges. Maintenant, quand il y a des cérémonies (deuils, mariages) dans des villages, on fait appel aux femmes de Bokoro pour y participer, et inversement[1]*».*

A travers les formations d'ACORD, des liens interpersonnels entre des leaders des unions de groupement de femmes de l'Hadjer-Lamis et du Guéra sont tissés. Al-Muna projette de faire du commerce avec le groupement « veuves et orphelins » de Bokoro.

5. Perspectives

Certaines veulent devenir de futures ONG pour avoir un accès plus facile aux financements, mais aussi pour s'autonomiser des ONG traditionnelles :

> *Présidente d'Al- mouna, Mongo :* « nous voulons être une ONG pour couvrir toute la région du Guéra, même les villages ; pour chercher des financements à nos groupements pour avoir des relations avec les autres groupements en dehors de la région et à organiser des visites d'échanges. Nous voulons coordonner et chercher des financements à nos groupements, aider à leur monter leurs projets, superviser »
> *Présidente d'Asifb, Bitkine :* « nous on va remplacer ACORD. Nous on veut être une ONG, on va aider les groupements en matériel agricole, on va remplacer les ONG car elles vont partir. Nous voulons qu'ASIFB soit une ONG, pour travailler dans le département d'Abtouyour, on veut que tous les bailleurs passent par nous. Il faut qu'ils nous forment bien pour voir comment on va gérer, planifier : si Acord quitte, nous on est capable de travailler et de marcher par nous-mêmes. Cette ONG va former et donner du matériel agricole aux groupements».

A Mongo, la présidente d'AFGDR projette de continuer à informer les femmes sur leurs droits citoyens : *« pour les élections, on peut sensibiliser les femmes à ne pas voter par affinité. Pour les dernières élections, les femmes sont sorties massivement voter et deux femmes ont été élues conseillères, dont l'adjointe au maire, c'est grâce à la sensibilisation. La CELIAF a fait beaucoup de sensibilisation pour que les femmes aillent voter*[2]*».* L'union Al-mouna ambitionne d'investir dans des machines à coudre et avoir un fonds de roulement, mais aussi « *alphabétiser, participer à la recherche de la paix tout en préservant notre environnement. Nous voulons avoir notre autonomie financière, avoir accès aux moyens de production, être des citoyennes qui connaissent leurs droits et devoirs dans un respect mutuel, (…) être des citoyennes unies, organisées, travailleuses, mobilisatrice de fonds et capables d'assumer notre rôle d'actrices de développement dans notre département dans un environnement épris de paix*[3] *».*

Dans l'Hadjer-Lamis, à Bokoro, « Veuves et orphelins » souhaite construire un orphelinat, investir dans des machines à coudre et dans un véhicule pour augmenter leurs débouchés commerciaux *(« nous aimerions vendre de l'oignon et de l'ail à Abéché ou dans le Sud où les prix sont plus élevés »*[4]*).* Pour la présidente de l'union Al-Nour, le défi est celui du développement économique : *« on veut que tout le monde dans le canton vive en paix, en sécurité, et chasser catégoriquement la pauvreté ! Il faut travailler si la saison des pluies est bonne récolte, vendre de l'arachide, du mil »*[5].

B) Des femmes plus investies dans l'espace politique local et plus mobilisées pour la défense de leurs droits

Pour plusieurs leaders des unions de groupement de femmes, la connaissance des droits des femmes a progressé. La présidente de l'union de groupement Asifb à Bitkine le précise *: « avant on ne connaissait pas nos droits, on ne savait pas que la femme avait accès à la terre, qu'elle pouvait être*

[1] Hadjé Zara Doungouss, Al Hadj-Dérib, présidente de l'union Al-nour et du réseau des femmes, trésorière du cadre de concertation, conseillère du groupement Al aï Bichif, secrétaire du SAP, 30/09/2015
[2] Fatimé Gali, présidente du réseau des femmes du Guéra, Mongo, 8.09.2015
[3] Fatimé Gali, présidente du réseau des femmes du Guéra, Mongo, 8.09.2015
[4] Mariam Boukar, présidente veuve orphelin et présidente adjointe du réseau des femmes Hadjer Lamis, Bokoro, 28.09.2015
[5] Hadjezara, 4.12

maire, député et qu'elle avait droit à des postes de responsabilité. Avant la femme reste à la maison, elle s'occupait seulement de son foyer, maintenant elle peut assister aux réunions ». La présidente de l'union de groupement Al-Nour le confirme : *« la femme peut aller à l'école. Avant on ne connaissait pas qui est le sous-préfet, le préfet, le chef de canton et leur rôle, maintenant on sait qui est qui ? On peut revendiquer*». La trésorière du réseau des femmes du Guéra le corrobore : *« avant on ne connaissait pas nos droits : le sous-préfet et le préfet proposaient ce qu'ils voulaient, maintenant avec les sensibilisations, nous défendons directement notre cause. Avec la sensibilisation, on dit aux gens que si la brigade vous amende, vous devez donner un papier. Vous venez ici, vous partez en justice. Les gens étaient habitués à la dictature sous Hissène Habré, où on les chiquottait. Maintenant, nous sommes formés sur les droits et les devoirs »*[1].

La présidente d'Al-Nour souligne que les femmes ont approfondie leur compréhension des rôles des autorités : *« avant on ne connaissait pas qui est le sous-préfet, le préfet, le chef de canton et leur rôle, maintenant nous savons les différencier, et nous pouvons mieux revendiquer*[2]*»*.

Certaines unions de groupements de femmes ont discuté avec des autorités sur les obstacles à leur développement et sur l'accès aux besoins de nécessité, comme la santé ou l'eau. Dans le Guéra, la présidente d'Al-Muna le précise : *« le nouveau gouverneur nous encourage. La fois passée, on a évoqué avec lui le problème de stabilité des prix sur le marché, le problème d'eau, des mères souffrantes et des maladies* ». D'autres souhaitent faire un plaidoyer sur l'accès à l'eau, telle que la présidente de l'union de groupements de femmes Asifb à Bitkine: « *nous voulons parler à notre député, Halimé Ali, sur l'eau, nous voulons qu'elle parle à l'Etat, pour qu'il nous aide à nous donner beaucoup d'eau dans la sous-préfecture ; le Tchad doit investir beaucoup en matériel agricole (charrue, tracteurs, moto pompes). Si le président arrive, nous allons parler ; nous n'avons pas peur : c'est la démocratie, on a la liberté de parole. Nous allons faire des recommandations à l'Etat, il va le faire, les partis politiques vont transmettre le message* ». Dans son projet de plaidoyer sur l'accès à l'eau, la présidente d'Asifb semble méconnaitre les conditions du changement et du rapport de force, car elle pense qu'interpeller les députés et l'Etat suffirait à une amélioration de l'accès à l'eau.

A Mongo, Achta Adoum, trésorière de l'union des groupements de femmes « Al-Muna » et membre du bureau du réseau des femmes du Guéra, est devenue conseillère communale à la mairie en 2012. Elle précise que le soutien des femmes d'Al muna et du réseau lui ont permis d'être élue : « *c'est grâce aux femmes que je suis devenue conseillère municipale à Mongo. En 2011 à Bokoro, on a eu une formation avec ACORD, qui m'a motivé à présenter ma candidature. Les femmes ont dit qu'il fallait que je me présente, j'ai dit ok, je vais être candidate. Avant je n'étais pas dans un parti. Les gens de Viva-Rndp m'ont désigné candidate. Les femmes d'Al Muna m'ont soutenu. En tant que membre du réseau, j'ai tissé des relations avec beaucoup de gens à Mangalmé, Bitkine, Melfi, Baro : à chaque fois, s'il y une réunion, je prends la parole pour les femmes. Je m'impose pour dire que les femmes doivent être dedans* ». Elle arrive à obtenir des engagements de la mairie favorables aux femmes : *« la commune a pris des femmes temporaires pour balayer le marché : avant ils les payaient chaque semaine 2500 FCFA, maintenant, j'ai insisté pour que chaque semaine elles soient payées 25 000Fcfa et 10 000Ffca par mois en 2014, et c'est appliqué. J'ai demandé aussi à la mairie d'acheter une charrette avec un cheval pour les femmes du secteur 1 et 2 pour l'eau. J'ai demandé au conseil municipal d'acheter 10 charrettes, 10 chevaux, avec le prix d'un bidon d'eau à 50F au lieu de 100F, pour les femmes qui manquent d'eau* ».D'autres leaders de groupements de femmes projettent d'investir des postes d'élus. Ainsi, la présidente de l'union des groupements des femmes « Asifb » à Bitkine souhaite être candidate aux élections municipales pour prendre en charge les questions de salubrité de Bitkine, tandis que la présidente de l'union de groupement de femmes « Al-Nour » à Bokoro souhaite être députée.

Dans l'Hadjer-Lamis, au sein du canton Dababa, l'union de groupements de femmes Al-Nour, se mobilise avec succès en 2013 pour dénoncer une répartition des stocks de céréales en faveur des femmes urbaines de Bokoro, au détriment de celles en milieu rural. En témoigne la présidente : « *en*

[1]Achta Adoum, 2.12

[2]Entretien avec Hissène Adam (président de l'association cantonnale Tania), Bourma Adoum (vice-président de l'office céréalier), Hadjezara (présidente d'Al-Nour), Bokoro, 27.11.2015

2013, le gouvernement a envoyé de la farine de maïs aux femmes de Bokoro (4 à 5 femmes pouvaient recevoir 10 sacs), mais les femmes du village de Tchagame n'ont rien reçu. Nous sommes allées voir le sous-préfet pour lui demander des sacs, il nous a dit c'est déjà fini, il ne restait qu'1 sac pour 50 femmes. On lui a dit que nous avions le droit d'en avoir, que ce n'était pas que pour la population de Bokoro. Nous lui avons dit « tu vas nous nourrir seulement ». Il nous a dit la prochaine année, ça va venir dans votre village. Effectivement en 2014, le gouvernement a envoyé 2 camions».

Dans le Guéra, l'union de groupement de femmes Al-mouna a acquis une reconnaissance des autorités. En effet, elle est membre du comité départemental d'action, mais aussi du bureau régional de « la cellule d'éveil » de la CENI, composé des plus hautes autorités régionales, pour œuvrer au recensement électoral. La trésorière du réseau des femmes du Guéra, membre d'Al mouna, raconte comment elle a réussi, en négociant avec le gouverneur, à obtenir la participation de 5 femmes au lieu de deux initialement prévues dans ce bureau : *« récemment, quand on voulait composer un bureau régional, la cellule d'éveil, le gouverneur a pris seulement 2 femmes, nous lui avons dit « nous sommes plus nombreuses, pourquoi 2 seulement ! Vous êtes-vous les hommes plus de 20, nous les femmes nous sommes deux seulement ?». Le gouvernement a dit ok. Il nous a compris, il a sorti un arrêté. Ce bureau est présidé par le gouverneur, il est composé du préfet du Guéra, du Bar Siniaka, du maire de Mongo. Moi j'y représente l'association Al-mouna. Il y a aussi les présidentes de la Celiaf, de l'AFGDR et de la fédération Gourouma*[1]*».*

[1]Achta Adoum, 2.12

PARTIE II : VIVRE ENSEMBLE, OBJET DE MOBILISATION DES SOCIETES CIVILESLOCALES

Cette seconde partie analyse d'abord les différentes perceptions des sociétés civiles locales (associations de jeunes, communautés rurales, partis politiques) de l'évolution globale du vivre-ensemble et les défis qu'elles soulèvent (I). Puis, elle démontre que les associations de jeunes se professionnalisent dans leurs activités et leurs mobilisations pour le « vivre-ensemble » (II), tout comme les communautés rurales (III). Enfin, elle montrera la construction d'une confiance progressive entre les acteurs politiques de l'opposition, de la majorité et de la société civile (IV).

I. Des analyses approfondies et divergentes sur le vivre-ensemble: critiques et réminiscences d'une lecture binaire de la société opposant un Sud et un Nord

L'analyse dichotomique d'une société opposée entre un Nord et un Sud, entre musulmans et chrétiens, est dépassée pour une partie des communautés rurales, des acteurs politiques et des associations de jeunes, mais elle est toujours une clé de lecture de la société pour d'autres. L'évolution globale et les leviers du vivre-ensemble ne font pas consensus entre les associations de jeunes, entre les acteurs politiques et au sein des communautés rurales.

A) Perceptions d'une société qui s'émancipe des divisions culturelles, religieuses et politiques

1. Les jeunes, un groupe des plus contestataires de cette lecture binaire de la société

Pour une partie des associations de jeunes, les clivages Nord/Sud ou musulman/chrétien tendent à disparaître, et l'appropriation de la citoyenneté est grandissante. Dans différentes régions, elles jouent un rôle actif et militant pour diffuser ce message de vivre-ensemble :

Khadidja Abderhamane Koko, présidente de l'Association des volontaires pour l'encadrement et l'intégration des filles mères (AVENIF) : « Il y a un réel avancement sur le vivre ensemble : la population est consciente, surtout les jeunes. Moi je suis nordiste, Marcelin (TNV) est sudiste, **ça ne nous a pas empêché de garder des liens, moi j'ai déjà cassé ces barrières ; j'essaie de m'adapter à tous les niveaux que ce soit culturel ou religieux. J'ai vu cette dynamique à travers beaucoup de jeunes, qui essaient de casser ces barrières**. Ce sont des barrières plus politiques. J'ai observé que face à la menace de Boko Haram, les gens ne se sont pas divisés pour dire ce sont des islamistes- nordistes, les tchadiens se sont unis pour faire face à cet extrémisme, ça montre que le chemin du vivre ensemble avance. Il faudrait que ça ne s'arrête pas qu'au niveau des jeunes, mais transmettre ça. Je trouve qu'il y a début qui commence bien. Je croise des jeunes de plusieurs horizons : c'est plutôt la personne que je vois, mais pas les aspects culturels et religieux : pour construire le pays, que ce soit nordiste/sudiste, c'est toujours le Tchad. Comment il faut s'organiser et être ensemble pour construire le pays ensemble ? On a dépassé cette étape, maintenant le Tchad a besoin de cette unité pour avancer ensemble[1]».

AJLOC, membre du bureau, fonctionnaire à la direction régionale des associations, Moundou : « j'ai constaté qu'il y a un très grand changement. Avant, former une association avec des chrétiens et des musulmans ensemble, ce n'était pas facile, mais on constate que des gens des deux côtés s'unissent pour faire des choses ensemble. Les jeunes musulmans sont avec nous, donc c'est déjà pas mal. En tant que responsable des associations de la ville, je constate qu'il y a des mélanges. Je crois que ça va marcher d'ici peu, ça a déjà commencé».

Chargé des affaires culturelles du bureau actuel de l'UNET, N'Djamena :« les nordistes et les sudistes ne se mélangent pas beaucoup, mais c'est vrai qu'il y a un apaisement, c'est toujours un défi. Je suis chrétien, j'habite à Farcha, et ça ne me pose aucun problème[2] ».

Président des Leaders jeunes, Koumra :« la cohabitation entre musulmans et chrétiens ne pose aucun problème. Chaque jour je quitte Goudji pour discuter avec des amis de Dembé. Avant, on ne savait pas ce qu'était le Nord, le Sud, mais avec l'arrivée des politiciens, ils nous ont séparés entre « nordistes » et « sudistes » »[3].

ALCES, Hassan Issa Abba (chargé de la mobilisation), N'Djamena : « Chacun est campé sur sa religion. Pour beaucoup de musulmans, le Coran est différent de la Constitution (on peut la changer), alors que le Coran, c'est un livre Saint. Si le Coran dit qu'un musulman ne doit pas se marier avec un non musulman. Si le Coran le dit, tu ne peux pas lui dire : « parce qu'il y a le « vivre ensemble », il faut qu'on se marie ». Il ne va jamais changer, là c'est vraiment compliqué. Un musulman peut se marier avec une chrétienne, mais qu'une femme musulmane se marie

[1] Association des volontaires pour l'encadrement et l'intégration des filles mères (AVENIF), Khadidja Abderhamane Koko, présidente, N'djamena, 13.08.2015

[2] Hamlha Douksia Senghor, membre du bureau actuel de l'UNET chargé des affaires culturelles, 31.10

[3] Leaders jeunes de Koumra, Issa Youssouf Abdallah, président, 5.11.2015

avec un non musulman, c'est très difficile. A l'école, chacun reste avec les siens : ça c'est un défi. A N'Djamena, beaucoup de sudistes sont au Sud ; quand j'étais enfant, il y avait beaucoup de chrétiens rue des 40 ou des 30, mais au fur et à mesure que les musulmans arrivent, les chrétiens se retirent, ils vendent leurs maisons. Dans les nouveaux quartiers, ça va : les musulmans et chrétiens sont ensemble à Gassi, Atron, mais les anciens quartiers (rue des 40, Diguel), c'est plus difficile, **mais ça change**[1] ».

CAMOJET, Rémy, N'djamena : « Les parents ont mis de la haine dans la tête des jeunes : il faut amener les jeunes à penser que tu sois du Nord ou du Sud, tu es tchadien ! »[2]

ALPA, Mahamat IssaOussamane, N'Djamena : « il y a une évolution positive des clivages entre le Nord et le Sud ou entre musulmans et chrétiens. Maintenant, nous sommes ouverts sur le monde, à la télé, internet. On suit les élections dans d'autres pays. Aux Etats-Unis, nous avons vu que les blancs ont choisi un noir comme président. Ça amène les gens à réfléchir. **Je connais beaucoup de gens du Nord qui disent que l'essentiel, c'est que la personne au pouvoir apporte des solutions à nos problèmes. Beaucoup des jeunes du Nord soutiennent des partis d'opposition du Sud, et beaucoup de gens du Sud soutiennent le parti au pouvoir. Du point de vue citoyen, les gens comprennent mieux les problèmes du pays. Ils ne se lient plus à une ethnie, mais aux principes d'une démocratie et de gestion du pays. L'évolution est lente, mais positive. La notion de citoyenneté fait son chemin progressivement. Nous, les jeunes, nous sommes l'exemple :** les associations de jeunes sont constituées de chrétiens et de musulmans. Ces 10 dernières années, les associations commencent à militer pour la cohabitation pacifique. Chrétiens et musulmans, nous constituons la nation tchadienne. Ça va vers l'apaisement, il y a une nette amélioration. Dans le 8ème arrondissement, dans un établissement bilingue, la majorité du quartier était musulman, nous avons demandé à chaque élève s'il désirait partager un repas avec un confrère chrétien. La majorité a répondu non. Le défi, c'est d'unir les jeunes. Ici, à la bibliothèque, tant des chrétiens que des musulmans viennent. Le mariage entre chrétien et musulman, n'est pas évident»[3].

Initiative Jeune pour la Promotion de la Citoyenneté et le Marketing Social, Président, N'Djamena : « à N'Djamena, avant les sudistes et les nordistes ne mangeaient pas ensemble. **Aujourd'hui, il y a un brassage qui se fait, on mange ensemble ; il y a plus de mariages interconfessionnels**. Petit à petit on pense que ça peut aller. Un bon citoyen, c'est celui qui accepte de vivre avec tout le monde quelque soit son origine et sa religion. Ici vous voyez bien, nous sommes dans un quartier Sud qui n'est pas goudronné : l'Etat a investi plus dans les quartiers Nord de N'Djamena. Les quartiers habités par les chrétiens sont défavorisés. Ça ne favorise pas le vivre ensemble[4]»

Ce rôle crucial des jeunes dans le dépassement des clivages Nord/Sud, est souligné par Saleh Kebzabo, président de l'UNDR, dans le journal *Le Citoyen*: *« l'idéologie dominante transmise de l'UNIR au MPS, est toujours la division Nord-Sud. Cette idéologie existe quelque part dans certains esprits du MPS. Mais ils sont en retard d'une génération. Aujourd'hui,* ***nous avons une génération qui n'a rien à voir dans cette division Nord-Sud. Tous ces jeunes, quand vous discutez avec eux, ils ont d'autres soucis****»*[5]. Il ajoute dans un autre entretien : « *le problème, c'est qu'il n'y a pas de parti d'opposition au Nord. Des arguments tribaux ont été utilisés pour verbaliser sous Hissène Habré, pour récupérer les biens des sudistes. Aujourd'hui, ça n'apparaît pas dans le grand public.* ***Je crois qu'au niveau des jeunes, il n'y a pas ce clivage aujourd'hui****. Ça fait plus de 25 ans que le MPS est au pouvoir, toute une génération. Le MPS n'a rien à offrir à cette jeunesse, le discours tribal ne peut pas passer.* ***Les jeunes sont à l'abri****»*[6].

Dans le Logone oriental, des membres de l'association cantonale de Béro, confirment cette baisse des clivages religieux : *« maintenant, la collaboration est totale, les conflits religieux ont beaucoup diminué. Avant les musulmans ne mangeaient pas avec les chrétiens, maintenant, nous mangeons ensemble»*[7].

2. Des leaders religieux militants du vivre-ensemble

Le choix de certains leaders religieux locaux d'adopter un discours militant sur le vivre-ensemble, en prônant le mariage interreligieux et le choix pour une femme musulmane de choisir sa religion, quelque soit celle de son époux, démontre la volonté d'une partie de l'élite religieuse locale d'enraciner la tolérance religieuse. En témoigne l'imam Kachala, chef des chefs de communautés du Logone occidental, arrivé à Moundou en 1979, qui s'est bien intégré, car il parle le n'gambaye et il

[1] ALCES, Abakar Khamis Mamoundo (secrétaire général), Hassan Issa Abba (chargé de la mobilisation), 6.10.2015
[2] CAMOJET, Rémy, 22.09.
[3] Mahamat IssaOussamane, bibliothécaire ; Mahamat Amadou Bouba, bibliothécaire et intendant d'ALPA, 01.11
[4] Initiative Jeune pour la Promotion de la Citoyenneté et le Marketing Social, Président, N'djamena 15.08.2015
[5] Le citoyen, n° 108 du 23 au 30 novembre 2015, p3-4
[6] Entretien avec Saleh Kebzabo, président de l'UNDR, 17.11.2015
[7] CADIPOR et ADC de Béro, Logone oriental, 26/08

préside de grandes corporations de bouchers et de guérisseurs lui conférant un poids politique : *« moi j'ai fait marier une de mes filles musulmane à un chrétien. Elle peut prier et elle peut suivre son mari. Elle est libre de se convertir au christianisme, c'est son droit. L'imam de Gozbéïda aussi a dit la même chose : chacun peut suivre sa religion et être ensemble*[1]».

Le vivre-ensemble et la tolérance interreligieuse progressent selon Abakar Walar Modou, secrétaire général de l'université du roi Faeçal, membre du Conseil supérieur des affaires islamiques et de la plateforme interconfessionnelle. Se définissant comme „activiste de la paix", il représente une des figures engagées sur le dialogue interreligieux. Il est membre du Groupe de réflexion pour la paix et le développement, soutenu par la coopération suisse, qui est constitué de leaders religieux, de députés et d'universitaires de toutes les religions. Ce groupe projette d'organiser un forum natoinal pour débattre de la paix. En février 2015, il prend une position publique courageuse, en affirmant que l'Islam recommande mais n'oblige pas que les enfants soient musulmans.

Selon lui, les résistances à cette acceptation de la diversité religieuse se situent au niveau des citoyens à la base, dans des zones peu sensibilisées par la société civile sur la cohabitation pacifique : *„il y a une nette amélioration du vivre ensemble au Tchad entre musulmans et chrétiens, entre la situation actuelle et celle des années 1970. Il y a un net changement, grâce aux efforts connus des deux côtés. Avant c'était difficile. Grâceà ce que nous avons fait, nous avons pu surmonter ces problèmes. Il y a une nette amélioration, mais cela ne veut pas dire que tout est rose. Il y a du travail à faire au niveau de la base. Je suis imam, je peux circuler avec des amis chrétiens. Mais on ne peut pas généraliser ça. Il y a des musulmans qui ne veulent pas connaître des chrétiens. A l'heure actuelle, **là où la sensibilisation n'a pas été forte, un musulman ne mange pas avec un chrétien**, il y a encore des gens qui sèment ce trouble, certains ne se saluent pas. Généralement, il y a une nette amélioration, mais beaucoup reste à faire non seulement au niveau politique, mais au niveau de la base, et surtout au sein de la communauté musulmane (...) Il n'y a aucun problème au niveau des élites, c'est à la base que ça a changé. Les leaders musulmans et chrétiens sont sur la même table, mais le travail reste à faire au niveau de la base dans les régions".*Cette lecture est contestée par Ladiba Gondeu qui considère que les blocages ne sont pas le produit des citoyens à la base mais au contraire des élites, comme en témoigne le blocage du code de la famille.

Il insiste sur plusieurs faits objectifs qui démontrent la progression de ce vivre –ensemble, telles que l'évolution des discours des média prônant la cohésion pacifique, l'animation de mutliples conférences débats, de formations et de débats sur ce thème ou l'émergence d'association de jeunes musulmans et chrétiens :

> „Nous avons mis beaucoup d'effort dans **l'amélioration du discours religieux**: si vous écoutez la radio aujourd'hui, vous n'allez jamais écouter un musulman traiter un chrétien.Tous les discours sont orientés vers le vive ensemble. Nous plaidons beaucoup auprès des reponsables médiatiques pour qu'ils donnent du temps de parole à nos leaders religieux pour diffuser des discours de paix. Les discours s'améliorent nettement. A l'université du roi Faeçal, j'ai invité les étudiants de Bakara des deux côtés, nous les avons mis ensemble. L'université du roi Faeçal n'est pas une université religieuse, nous avons seulement un département qui enseigne la charia dans la jurisprudence. Toute la journée, j'ai animé moi et mon collège de l'université de Bakara, le père Grégoire, une conférence débat, c'était extraordinaire. Nous avions invité le père Paolino, le président du CSAI, le secrétaire général de l'EME, le gestionnaire de l'archevéché, le ministre de l'intérieur (Awad Bachir): nous avons discuté pendant trois heures sur le vivre ensemble. La plateforme interconfessionnelle avec l'appui du gouvernement a pu travailler dans le cadre de formation de leaders religieux musulmans, de pasteurs, de prêtres sur le vivre-ensemble. On a silloné toutes les régions: on a mis en place des cellules dans chaque région qui constituent des branches de la plateforme nationale (Moundou, Sarh,...) dès qu'ils constatent quelque chose, ils ressolvent des problèmes. Dès qu'on m'invite dans des rencontres à l'extérieur, je plaide pour que mon frère chrétien vienne avec moi. Et mes frères chrétiens font la même chose. On a appuyé des associations de jeunes qui militent dans le même sens.C'est nous qui étions derrière la créaiton de l'association des jeunes musulmans et chrétiens, on les pousse pour amener les jeunes à oublier ce qui s'est passé. Dans le cadre de nos lycées, il y a des caravanes de sensibilisation, des voyages internationaux. Au vu de tout ce qui se passe au Nigéria, en RCA, en Libye, au Soudan, le gouvernement est obligé de faire tout pour éviter ça et de travailler fort avec les leaders religieux pour prévenir ce conflit".

Il souligne aussi un changement du discours du gouvernement, qui s'empare officiellement de la question de la cohabitation pacifique et qu'il défend comme sa propre cause. Le vivre-ensemble est

[1] Imam Kachala et chef des chefs de communautés, Moundou, 20.11.2015

devenue un élément de la communciation de l'Etat. En effet, depuis 2010, le 28 novembre, date commémorative de l'indépendance du Tchad est devenue aussi la „journée de nationale de prière pour la paix, la cohabitation pacifique et la concorde nationale". L'Etat finance désormais une partie des activités de la plateforme interreligieuse, officialisée en 2011, composée des représentants des trois confessions :

„Le gouvernement veut à travers le dialogue et le vivre ensemble**se relégitimer.**L'Etat qui instrumentalise les religions et les ethnies, c'était avant. **Maintenant les leaders religieux se sont réveillés.** La cause principale de 1979, c'est l'Etat, la politique, ce sont eux qui ont instrumentalisé les religieux.**Maintenant ce n'est plus le cas. Maintenant l'Etat utilise le vivre ensemble à des fins politiques pour avoir le sentiment des fidèles**. Nous en tant qu'activistes de la plateforme, nous avons saisi cette occasion. Comme il y a la volonté, il faut la saisir.Nous, leaders religieux, jusque là, nous n'avons pas remarqué que le gouvernement ait favorisé une communauté musulmane contre la communauté chrétienne. Le président a construit plusieurs Eglises et mosquées au Tchad. Franchement ily a un changement. Nous on a décidé de travailler de manière informelle pour éviter l'ingérence de l'Etat. Si il y a quelque chose, l'Etat court derrière nous. S'il y a un conflit intercommunautaire ou interreligieux, le gouvernepent ne part pas seul, c'est d'abord la plateforme qui s'en charge, puis une délégation est composée de 2 politiciens. **Il y a une volonté politique, car le gouvernement a besoin de stabilité pour éviter ce qui s'est passé en Centrafrique, au Nigéria, ou au Darfour**.C'est dans son intérêt d'afficher cette volonté làdepuis presque 2005-2006".

3. Une société politique qui ne s'organise plus sur une logique Nord/Sud

Le vivre-ensemble est grandissant dans la société tchadienne, selon Saleh Kebzabo, président de l'Union Nationale pour la Démocratie et le Renouveau, qui ne partage pas une vision négative du repli identitaire : *« **ça va vers un apaisement.** Quand je vois autour de moi, **il y a de plus en plus de musulmans qui épousent des chrétiennes.** Le repli communautaire, construire une sécurité physique vis à vis de l'Etat, ne veut pas dire forcément un rejet de l'autre. Il permet à chacun de garder son identité. C'est ça qui forme la symbiose de la nation. Je ne suis pas contre l'expression des identités, car à certains égards c'est positif dans la construction d'une nation*[1].

Les partis politiques ne s'organisent plus sur une confrontation du Nord et du Sud ou entre musulmans et chrétiens, selon Saleh Kebzabo : « *chaque parti avait une implantation dans sa région, mais tout parti politique veut conquérir le pouvoir et étendre son expansion géographique. Ce n'est pas évident de pénétrer le Nord, mais nous avons eu des adhésions massives venant du Nord. **Les problèmes vont être de plus en plus politiques**. Avec les moyens de communication modernes, on vit instantanément ce qui se passe dans le monde »*[2]. Il ajoute dans le journal *Citoyen :« avec les élections, ils se rendent compte (MPS) qu'il n'y a plus de chausse gardée. Aucun parti politique n'a un fief comme c'était le cas des années passées. Les fiefs se sont étendus, rétrécis ou n'existent plus en fonction des partis. (…) Il y a deux mois, la région du ministre Bachir, soit 25 villages, sont venus nous rejoindre. Une partie du Guéra est à 100% contrôlée par l'UNDR*[3] ».

L'émergence de leaders musulmans dans l'opposition issus de différentes régions remet en cause l'idée que la société politique serait traversée par un clivage Nord/Sud, selon Nganghnon Mbaimbal Nadang, président du RPT et membre de la CPDC : *« dans la CPDC, on a un parti dirigé par un gorane du Tibesti. Il est là avec nous, il nous donne des informations sur la zone. La CPDC s'est renforcée aussi dans le Ouaddaï. On a des chefs de parti de l'opposition qui viennent de toutes les régions. Chacun parle de son fief, car ils souhaitent le changement. Le sentiment d'injustice est très grand chez le tchadien. Déby ne tolèrera pas qu'un nordiste soit candidat à la présidentielle dans l'opposition. **Feu Ibni Oumar Saleh (de Biltine, Wadi-Fira) était le candidat idéal, car il était accepté tant dans le Sud que dans le Nord***[4] ». L'affirmation de leaders musulmans dans la majorité et l'opposition, est aussi soulignée par le député de la majorité, Kosmadji Merci : *« en 2009, il n'y avait pas de partis politiques dirigés par des leaders du Nord ; maintenant, il y en a plein, ils sont dirigés par des jeunes (Al-Nasour, PPJE, PDSA...). Donc il y a une évolution. Dans mon parti SONOR, le*

[1] Entretien avec Saleh Kebzabo, président de l'UNDR, 17.11.2015
[2] Entretien avec Saleh Kebzabo, président de l'UNDR, 17.11.2015
[3] Le citoyen, n° 108 du 23 au 30 novembre 2015, p3-4
[4] NGANGHNON MBAIMBAL NADANG, président du RPT et rapporteur adjoint Forces vives, CPDC

secrétaire général est musulman. Dans RNDT-Le Réveil, vous allez trouver plein de jeunes du Nord. L'UNDR dispose de deux députés nordistes dans le Salamat »[1]. Il souligne une plus forte prégnance des discours politiques appelant au vivre-ensemble : *« avant c'était le bras de fer, la tendance était arrivée à la scission du pays en deux. Avec le temps, j'ai compris que la fédération, ce n'était pas divisé le pays mais s'organiser dans des états fédérés. Il y a une évolution des mentalités : les discours politiques tendent vers l'appel à l'unité, à a paix, à la bonne gouvernance »*[2].

Les vifs débats sur le code pastoral favorable à une classe de riches éleveurs, contesté tant par des parlementaires de l'opposition que de la majorité, issus de toutes les régions, déconstruisent aussi cette vision binaire de la société politique. Le député Kosmadji le précise : *« les députés de la majorité nordistes dénonçaient certains points, ils ont voté pour mais ils étaient contre dans le débat. Moi qui suis de la majorité, j'ai voté contre. Trois députés de la majorité se sont abstenus. L'article 44 parlait du devoir de l'agriculteur de clôturer son champ et de veiller nuit et jour, c'est trop demandé à l'agriculteur. Quels moyens il a pour acheter des barbelés ? Quand il a plusieurs champs, il ne va pas se départager. Le projet disait que chaque 25 km on doit installer le village des éleveurs, et tous les 6 km des points d'eau. Ce n'est pas possible dans le Sud où il y a une forte densité et une forte pression foncière. Cette loi était faite pour protéger les bétails des nouveaux riches*[3]*».*

4. Des communautés rurales qui perçoivent une cohésion croissante de la société

Des communautés rurales partagent aussi cette vision d'un vivre-ensemble grandissant au sein de la société. Abbas Hassan, conseiller et secrétaire de l'office céréalier de Bokoro souligne la hausse des mariages interreligieux : *« avant avec nos frères du Sud chrétiens, on ne mangeait pas ensemble. Mais aujourd'hui, on mange ensemble. Avant ça n'existait pas. Aujourd'hui, je suis musulman, je peux me marier à une femme du Sud, nous pouvons garder chacun nos religions respectives*[4] *».* A Bitkine, la coordinatrice de l'union de groupements de femmes Asifb le confirme : *« nous avec les religions on s'entend bien. Le Guéra est laïc : je suis musulmane, mes enfants sont à l'école catholique ; mon mari est chrétien. Donc nous avec les chrétiens, on est ensemble, on mange ensemble. Le Tchad, c'est un pays laïc. Chacun a sa religion, c'est la marga pour certains. Le seul défi, ce sont les nouveaux arrivants qui minimisent la population, ils ont de l'argent, ils font du commerce, ils viennent d'Abéché, ils s'installent ici, ils créent des problèmes*[5]*».*

B) Représentation d'un vivre-ensemble national sous tensions : une lecture binaire de la société tchadienne entre un Nord et un Sud toujours actuelle

Pour une partie des communautés rurales, des acteurs politiques et des associations de jeunes, le vivre- ensemble est de plus en plus mis à mal, et la lecture binaire de la société divisée entre un Nord et un Sud, et entre musulmans et chrétiens, peut à tout moment être réveillée. En témoignent la perception négative de ces associations de jeunes et de ce député de la majorité sur l'évolution globale du vivre-ensemble nationale:

> *Président de l'Association pour le dialogue entre les jeunes de diverses religions, N'Djamena :* « Dans le Nord du pays, BET, c'est très compliqué de passer un message religieux sans passer par les chefs traditionnels et les chefs religieux. Il faut faire un travail en profondeur avec elles (multiplier les forums, les échanges à l'intérieur du pays). Les gens du BET ne connaissent rien du Sud ; les gens de Moundou n'ont jamais voyagé à Faya, Fada, Abéché. Il faut multiplier des voyages d'échanges à l'intérieur du pays pour que les jeunes connaissent et assimilent toutes les réalités locales. Pour les gens du Nord, c'est inné dans leur mentalité « les sudistes sont vos ennemis », car en 1963 ils ont lancé une offensive contre le Frolinat, ils ont massacré vos parents, c'est resté dans la mentalité des chefs religieux. Idem pour le sud. Il y a un travail sérieux à faire ! Avant 1979 : vous trouverez des nordistes musulmans qui viennent dans le quartier sud à Moursal, prendre le thé ensemble, tout comme les sudistes allaient dans les

[1]KOSMADJI MERCI, parti Sonor, majorité présidentielle
[2]KOSMADJI MERCI, parti Sonor, majorité présidentielle
[3] KOSMADJI MERCI, parti Sonor, majorité présidentielle
[4]Abbas Hassan, conseiller et secrétaire de l'office, secrétaire du groupement Al-aï bilagi, tchawaï Saba 1 (tania 2) 30.09.2015
[5] Dgimié Hawan, présidente de l'union de groupement de femmes ASIFB, Bitkine, 23.10.2015

quartiers nord. **Aujourd'hui, les fréquentations sont difficiles. Les élites intellectuelles universitaires du Nord et du Sud ne font pas ce progrès de fréquentation, de rencontres, d'échanges »**[1]**.**

Morta Mingueyam, gestionnaire de RAFIGI, N'Djamena : « Aujourd'hui, ce n'est pas facile de quitter une région pour une autre pour s'intégrer en tant que tchadien. Au sein même de la ville de N'Djamena, ce n'est pas facile d'aller dans les quartiers Nord et de considérer que tu es tranquille. Dans mon école, où j'ai fréquenté, on se qualifiait encore de nordiste et de sudiste. Je pense qu'à chaque fois les politiques s'appuient sur ces différences pour avoir de l'électorat[2]».

Jeunesse Anti-clivage, point focal CSAPR, Ati : « A Ati, ouvertement, il n'y a pas de clivage religieux, mais sur certaines questions, les gens ne s'acceptent pas. Il y a des questions qui divisent: **le mariage entre chrétiens et musulmans, beaucoup ne l'acceptent pas**. **Même le fait de manger ensemble, partager un repas, il y a des familles qui ne sont pas prêts à accepter ça**. On dit : « toi ta religion est mauvaise ».**Le vivre- ensemble politique: c'est aussi un défi: les chrétiens disent « vous les musulmans vous êtes au pouvoir »; les gens ne voient pas la question sous l'angle de l'intérêt général. Le musulmans vont dire: « les chrétiens vous étiez avant au pouvoir, nous les musulmans on est au pouvoir on va rester »**.Au niveau local, la mairie ce n'est que des musulmans. On a comme l'impression qu'ils supportent que les candidats musulmans. (…) Dans l'appareil administratif, ils ne sont pas prêts d'accepter les autres: quand tu donnes des idées contraires, tu n'es pas le bienvenu, surtout quand tu es de la société civile ou de l'opposition. Quand tu es société civile, on t'associe à l'opposition »[3] .

Kosmadji Merci, député de la majorité, parti SONOR : « il est difficile de dire que le Tchad est une nation. C'est un Etat d'accord, mais c'est difficile de dire que c'est une nation, car les gens s'acceptent difficilement et vivent sur la méfiance, il n'y a pas une sorte de symbiose. Des leaders ont récemment tentés de se mettre ensemble lors de prières publiques, ce sont de bons exemples pour montrer aux fidèles que nous sommes tous des tchadiens. Mais au niveau de la base, dans des petites équipes de football au quartier, le sentiment ethnique est là et c'est toujours difficile de s'accepter les uns et les autres. L'Etat ne joue pas la neutralité : il cherche à ce que des ressortissants de l'Extrême Nord partent au Sud, créent des mosquées et des commerces. L'inverse est plus difficile pour qu'un Sudiste parte au Nord, c'est comme s'il y avait une domination. **Quand le pouvoir va changer de façon démocratique, ces choses vont partir d'elles-mêmes.** Quand il y a une victime qui se trouve du côté musulman, ils règlent le problème par la dya, qui progresse vers le Sud, c'est quelque chose de culturel : les gens acceptent ça difficilement. Les administrateurs les obligent à payer. Pour que les gens s'acceptent, ce genre d'imposition de culture doit laisser la place à l'application des lois de la république. Nous sommes dans une république et les valeurs républicaines doivent être valorisées mais quand on laisse les groupes ethniques privilégiés leur culture à la place des valeurs républicaines. L'Etat a le devoir de brasser les jeunes, sur le fonds politique, social et culturel : organiser des colonies de vacances. Pour construire une mosquée, on n'a pas besoin de demander un avis mais s'il faut aller construire une Eglise dans le Sud ce n'est pas facile. **Le mariage parait toujours difficile** (…). En tant que député, dans le Logone oriental, préfecture de Bodo, j'ai dû aller résoudre en 2015 un problème de dya, la population dit qu'elle ne reconnait pas la dya, et qu'on doit poursuivre les assassins : les représentants de la communauté musulmane voulaient que la population dans son ensemble paie la diya, la population ne se reproche rien. Le préfet était du côté des musulmans, a obligé la population à cotiser 21 millions, la population n'a pu cotiser que 500 000. Ce n'est pas la culture du milieu, il a fallu des gymnastiques, 5 millions ont été trouvés. Nous pensions que celui qui a tué, doit être sanctionné, or eux ils pensent que s'il a payé la diya, il peut être libéré**»**[4].

L'enjeu du vivre-ensemble dans le processus de décentralisation, est une priorité urgente soulevée par les acteurs politiques et la société civile, lors du forum d'échange du 13 novembre 2015, comme en témoignent ces extraits. Certains acteurs politiques, comme le MPTR, utilisent encore une lecture binaire de la société tchadienne opposée entre un Nord et un Sud :

« *Mahamat Konto (président FAR/PD, majorité)* : Je suis membre fondateur du FAR de Yorongar, qui prône la fédération. Quand nous sortons pour expliquer la fédération au village, elle obtient une certaine ferveur car les **gens interprètent la fédération comme une sécession**, **un moyen pour rester en communauté, entre nous.** Ils demandent quand est-ce que vous allez couper le pont avec les autres villages ?

Brice Mayombaye MPTR : Moi je pensais que si la conférence nationale avait adopté la forme fédérale, on aurait eu une nette avancée ! **Le Tchad, c'est 2 blocs opposés qui sont juxtaposés (arabo musulman et judéo-chrétien), et je ne sais pas quand ils vont s'entendre ! Donc ces 2 blocs reçoit des influences chacun de leur côté et ils n'arrivent pas à vivre-ensemble**. Certains pays ont soutenu ouvertement le Frolinat. Au Tchad, je pense que nous sommes sur ces 2 faits. Nous avons deux problèmes diamétralement opposés : la décentralisation et les unités administratives. On aurait dû à la conférence nationale retenir le seul critère de la Constitution: la promotion des valeurs républicaines. Or qu'est- ce qu'il s'est passé: on a reconnu la justice coutumière. Le pays ne cesse pas de se communautarisé: la création des chefs de race, la justice est saisie de moins en moins en cas de crime, car on veut régler les problèmes devant les chefs de race à l'amiable. Donc pour moi on doit faire table rase de tout ça. Désormais on vit dans une République: la loi de l'Etat doit s'appliquer, la justice moderne doit gérer l'affaire.

Point focal CSAPR Bongor: quand vous entré dans les Kim, il y a les léré, les gama, les possé...etc.Quand vous allez chez les gama, il y a les koulémas, les kossé: du coup l'unité du pays, nous allons le faire comment? Le pays est tellement divisé, est ce que le Tchad sera uni un jour?

[1] ADOUM, ADJR
[2] Morta Mingueyam, gestionnaire de RAFIGI, 7.11
[3]Alhafiz Arabi, secrétaire général de la Jeunesse Anti clivage (JAC), point focal du CSAPR à Ati depuis 3 ans, novembre 2015.
[4]KOSMADJI MERCI, parti Sonor, majorité présidentielle

Professeur Hassan : quand Tombalbaye gouvernait, on disait qu'il gouvernait avec les Sara, mais il n'a pas accéder au pouvoir avec les Sara. Saleh kebzabo, Gali, issu du Sud, étaient des militants fondateurs du Frolinat. **L'identité ethnique n'a pas joué un rôle au début.** Cette situation a commencé en 1979, Habré a utilisé les goranes comme instrument de gouvernance, ila réprimé les kreddas et les toubous, et il s'est appuyé sur 2 forces miliaires: les Hadjaraï et les Zaghawas. **L'instrumentalisation tribale ce n'est pas dans la conquête du pouvoir mais dans la gestion du pouvoir**. **On privilégie un clan pour nous maintenir au pouvoir. C'est cette incapacité de ceux qui arrivent au pouvoir de ne pas trouver d'autres mécanismes de légitimation au pouvoir, qui fait que le pouvoir est perçu comme ethnique.** Vous exposez votre groupe ethnique. Ce qui n'est pas normal, mais c'est cette perception que nous avons. C'est l'incapacité des élites à ne pas chercher un large consensus pour asseoir leur légitimité. Est-ce que le Tchad doit se couper en deux comme au Soudan? Le Soudan du Nord continue à avoir de la méfiance vers du Sud car de générations en générations, les gens sont frustrés par les gens du Nord. Si on fait la fédération, le gouverneur de Bongor avec son parlement va voter des lois locales, elles vont refléter la culture kim, bessemere, ce qui ne crée pas un vivre ensemble national. Déby ne reviendra pas aux 14 préfectures. La fédération n'est pas une solution ; les valeurs républicaines il faut les promouvoir ok!

L'unité des tchadiens est possible: on a fait la guerre **mais aucun tchadien n'a demandé de faire sécession depuis l'indépendance ! Ce n'est pas comme le Biafra.** Aucun tchadien n'a demandé la sécession, mais tu ressens la crise du mal vivre ensemble. On dit on est des tchadiens, ce n'est pas une question de religion. La religion musulmane est très bien répandue au Sud. Le débat a été posé lors du code de la famille (…)La clé du vive ensemble d'une national, c'est la gouvernance. Nous savons tous qu'on appartient à un chef de race, nous tous on cotise au chef de race, ce sont nos ethnies qui nous sauvent en cas de problèmes ou sur la place mortuaire. Ici le policier si vous faites un accident, il est là pour vous racketter mais pas pour vous sauver. Il s'agit de la survie de notre pays, de la paix et de la sécurité.

Max Kemkoye, chef de cabinet de l'UNDR : pour nous partis comme société civile, la question du vivre-ensemble est celle de la gouvernance. **Tombalbaye en légitimant sa dictature, disait qu'il avait hérité d'un Etat mais pas d'une nation, donc son objectif était de construire une nation. Il faut qu'il y ait d'abord une nation pour parler d'Etat. Le Tchad ne semble pas encore être véritablement une nation, nous sommes toujours en quête d'une nation. Qu'est-ce que nous on peut proposer en tenant compte des réalités et pour arriver à ce que ce pays fasse une nation où les gens cohabitent vraiment, et pour un Etat véritablement républicain?**

M.Mbodou: je trouve qu'il n'y a pas d'ethnies homogènes au Tchad. Ceux au pouvoir nous donnent l'impression que les groupes ethniques sont homogènes, car ils ont un intérêt commun, celui d'exploiter les richesses nationales. En tant que leader d'opinion, on doit faire preuve de dépassement : ce sont les cadres et les élites à N'Djamena qui animent les replis communautaires, qui mettent ces idées dans la tête de ceux qui sont au village. Ils leur font croire : « non non ça fait longtemps qu'on est sous-représenté: il nous faut quelqu'un, il faut qu'on érige notre village en canton. Il n'y a pas une ethnie homogène, mais il faut qu'on accepte de vivre dans la diversité. On a la chance d'être dans un pays pluriel.

ATDPDH : ce sont des sujets brûlants que traite le CSAPR. C'est important d'avoir des espaces de débat comme celui- ci pour changer les mentalités.

Mahamat Konto (président FAR/PD, majorité) : moi je suis un tchadien multi-ethnique, j'ai 4 ethnies, je suis à la fois musulman, j'ai des parents chrétiens, sudistes. Ma mère est à la fois Mbaye et nogno. A sa mort, j'ai appelé des amis chrétiens pour se recueillir. L'imam m'a parlé violemment : il m'a dit que ce que je fais est extrêmement grave, il m'a demandé pourquoi j'ai permis à des non musulmans de voir le corps ? Ce sont des faits comme qui mettent à mal la cohésion intercommunautaire.

*Brice Mayombaye MPTR :*Nous en tant que société civile, il faut qu'on propose un autre plan de gouvernance à proposer au gouvernement. Je ne suis pas prêt à accepter que les gens sortent pour qu'on nous massacre. Peut-être que le moment viendra de manière spontanée»

1. La mal- gouvernance politique, matrice des difficultés actuelles de vivre-ensemble

a. Des causes politiques au niveau national

Pour le député Gali Ngothé Gatta, porte-parole de la CPDC, la cohésion sociale se désagrège pour des raisons politiques, telles que le morcellement crée par la décentralisation, l'inégale redistribution des richesses et la politisation de la question agraire :

« Si le Tchad vit mal, c'est normal qu'il y ait le développement du facteur religieux. Le développement de Boko Haram et de l'intégrisme ne m'étonnent pas ; le développement du rejet de l'autre (…) Une radicalisation religieuse opère dans la société : vous trouvez des islamistes du côté de l'islam, et des évangélistes de l'autre côté. Le rejet de l'autre va s'accentuer sous la poussée d'un certain nombre de facteurs : la gestion agraire et foncière a tendance a rejeté les anciens modes de régulation, en ne proposant pas d'autres modèles de gestion alternative (les sédentaires vont se sentir dominer par les éleveurs) ; du fait qu'on ne fait aucun effort dans la gestion des problèmes climatiques (absence d'eau, désertification, gestion des ressources rares), qui précipitent ceux qui ont la force de s'agripper à l'Etat et à opprimer ceux qui en sont éloignés. L'exclusion sociale pousse à la confrontation, comme la mauvaise distribution de la manne pétrolière, ça crée des inégalités et des frustrations. Ces quelques indices montrent l'aggravation et la désarticulation du tissu social, et de la confrontation. Le gouvernement a créé beaucoup de structures administratives qui ne vont pas dans le sens de mettre les gens ensemble, mais de diviser. Regardez le nombre de sous-préfectures, de cantons, dans certains régions : un village peut être érigé en région. Ces choses administratives et politiques isolent et préparent l'esprit des gens à l'affrontement. Le fait que le pouvoir soutienne certains groupes contre d'autres : une forte tendance à apporter un soutien aux nomades contre les sédentaires ; et quand vous voyez que la partie sédentaire ne représente que 5 à 10% du territoire national, ça vous donne une idée de ce que sera le Tchad de demain sur la question de la confrontation autour de la question agraire. Les nomades disposent des mécanismes de pression, ils sont très forts sur les sédentaires. L'échec des mécanismes de socialisation : le rôle de l'école, c'est plus qu'apprendre à lire et à écrire, c'est une notion de citoyenneté, de République, d'égalité et de fraternité, c'est tout ça ! Ce n'est pas la même chose, ici l'école n'est pas républicaine : des enfants vont à l'école avec des couteaux et des armes dans la poche. L'armée est une armée tribale. Tout ça montre que les tchadiens ne sont pas encouragés à s'entendre, à dialoguer et à vivre ensemble[1]».

1 Gali Ngoté Gatta, porte-parole de la CPDC, Union des forces démocratiques-Parti républicain (UFD-PR), 10.11.2015

De même, pour Brice Mayombaye, du Mouvement des Patriotes Tchadiens et candidat aux présidentielles de 2016, le recrutement partial des hauts fonctionnaires, les conflits entre agriculteurs et éleveurs et l'inégale redistribution des richesses, tendent toujours à réifier cette lecture binaire de la société divisée entre un Nord et un Sud et entre musulmans et chrétiens :

> « Le clivage entre chrétien et musulman ne s'exprime pas de manière ouverte, ça se lit à travers des pratiques. Nos compatriotes musulmans ne respectent pas souvent la laïcité du pays : dans les administrations, ils installent des mosquées de manière ostentatoire dans les services de l'Etat (mosquée construites par Kadhafi). Il y a des discriminations religieuses dans l'administration : tous les services de sécurité à N'Djamena sont dirigés par des non-chrétiens. Sur les 17 commissariats, aucun ne sont dirigés par un chrétien. Au concours d'admission de l'ENAM, on a recruté que des enfants du Nord musulman. Le bilinguisme a été instauré de manière brutale sans consensus réel. Des gens, qui sortent de l'université du Caire, sont parachutés dans des hauts postes de l'administration. On vous dit que ce sont des arabophones, mais ils sont analphabètes, on se couvre avec l' « arabophonie ». Ils sont incapables d'étudier en langue française, ils passent par des écoles coraniques, on vous dit que ce sont des « docteurs » dans la lecture du Coran, mais ils ne peuvent pas traduire un texte en arabe. (…) La plupart des gens qui détiennent l'économie, ce sont des gens proches du pouvoir. Les généraux de l'armée, des gouverneurs, recrutent de jeunes bouviers. Dès qu'ils détruisent le champ d'un cultivateur, ils l'abattent avec l'arme à feu. Sur le partage des richesses : comment voulez-vous que le pétrole soit exploité à Doba, et que l'argent parte à Amdjaras pour construire un aéroport international. Aujourd'hui, Doba est sans électricité, tout est investi au Nord[1]».

La justice sociale et l'impunité de l'Etat sont les premières causes du mal-vivre ensemble, enjeu toujours prioritaires, pour Clément Djimet Bagaou, coordinateur du Cadre de concertation des partis politiques de l'opposition démocratique, député de Bongor et candidat aux présidentielles de 2016 :

> « Le Tchad a vécu pendant longtemps dans le déchirement, jusqu'à présent, les choses ne marchent pas comme il le faut ;il y a toujours du régionalisme, de l'ethnicité, la compétence est peu prise en compte, ça crée de la frustration, ça ne permet pas une paix durable. L'objectif de voir tous les tchadiens ensemble sur un pied d'égalité et de promouvoir un vrai développement, ce sont les raisons qui m'ont amené à créer le parti. Les tensions intercommunautaires subsistent, car **la justice sociale n'existe pas, la paix reste fragile. L'Etat est le premier responsable de ces conflits qu'il entretient. L'Etat tchadien se plait dans la division plutôt que dans l'unité. C'est une stratégie d'affaiblir les différentes composantes pour mieux les tenir sous d'autres formes de dictature. Le Tchad vit dans une dictature mais qui ne dit pas son nom Parfois, les pouvoirs publiques soutiennent certaines communautés et délaisse les autres.**Ca ne favorise pas la cohésion sociale, ça cultive les haines. En 1990, on a cessé avec les rébellions, mais les conflits intercommunautaires entre agriculteurs et éleveurs sont récurrents. A Bongor, il y a un an, dans un conflit foncier, il y a eu un affrontement entre les réghazas et les baïgas faisant 12 morts. A l'Ouest du pays, entre goranes et zaghawas autour d'un champ de mine d'or. On ne peut pas dire qu'il y a moins de conflits. Les vraies solutions ne sont pas encore trouvées. Pour les résoudre, il faut avoir une justice juste, qui soit au-dessus de la position sociale d'un individu ou d'un groupe religieux, il faudrait que la justice traitent tous les dossiers de la même façon, pour que les uns et les autres ne soient pas frustrés, sinon ils font recours à la violence, il faut assainir le milieu judiciaire et l'administration, surtout les commissariats, les brigades de gendarmeries tenues par des analphabètes, ça rend difficile la gestion des conflits[2].»

Une alternance au pouvoir est perçu par certains comme un risque de tensions intercommunautaires. En effet, pour l'imam Kachala, chef des chefs de communautés du Logone occidental, même si la confiance est grandissante entre les musulmans et les chrétiens, la question du mariage interreligieux est toujours un défi et il souligne l'extrême fragilité de cette cohésion : *« avant un musulman ne pouvait pas saluer un chrétien, il y avait un changement. Avant nos communautés n'étaient pas ensemble. Je ne suis pas de Moundou, je ne pouvais pas acheter de terrain au début, car c'était réservé aux autochtones, mais maintenant ça va. Par contre, les mariages entre musulmans et chrétiens, ça évolue peu. A Bongor, celui qui a construit la mosquée s'est marié à une chrétienne. Mais le vivre ensemble, manger ensemble, il n'y a pas de problèmes. Tu peux quitter du Nord, tu peux acheter plus facilement un terrain. (…) Si un gars du Nord arrive au pouvoir, s'il ne se tient pas bien comme le Président, ça va créer des problèmes. S'il n'est plus là, les gens du Nord ne vont pas se retrouver, c'est ça notre peur : les gens du Sud vont profiter, ils vont vouloir reprendre leur terrain. Ma peur, c'est qu'une crise se déclenche, comme celle en Centrafrique, ce sont nos voisins. Ils vont dire aux gens « regagnez chez vous ». Ils vont dire « c'est la fédération maintenant », comme le dit*

1BriceMayombaye, Mouvement des Patriotes Tchadiens, opposition, septembre 2015

[2]Clément Djimet Bagaou, coordinateur du Cadre de concertation des partis politiques de l'opposition démocratique (CCPPOD), député et président national du PDPT (opposition), août 2015.

Yorongar. Ils veulent que les gens du Nord restent là-bas. Les gens vont brûler nos mosquées. Si le président n'est plus là, ils vont nous dire de dégager. C'est ça notre peur[1]*».*

b. Des instrumentalisations politiques locales des clivages religieux et culturelles

L'instrumentalisation locale des appartenances religieuses et culturelles est perçue par certains comme la cause première du mal vivre-ensemble. Pour Ousmane de l'Association des Jeunes pour le Développement de Kélo (AJDEK), la mairie serait monopolisée historiquement par un petit nombre de groupes ethniques, qui empêcherait le développement d'autres citoyens :

> « Nous avons plusieurs ethnies dans la ville, mais les Lélé disent que la ville leur appartient, car ils sont les autochtones. Kélo est la cinquième ville la plus peuplée, et elle n'a ni électricité, ni route bitumée. Moi j'avais dit que Kélo est une grande ville, et qu'elle n'appartient à personne. En 1998, le maire « Pinalin » de l'ethnie Lélé fait deux mandats, son successeur « Galama » est de l'ethnie Marba ; l'actuelle maire depuis 2012 est Lélé. La majorité du personnel de la mairie est non musulman, et est recruté dans l'ethnie du maire (Marba, Lélé ou zimé) ; il y a trois agents de la mairie musulmans (voirie, collecteur de ticket au marché au bétail, un agent de cadastre). Or, les musulmans sont nombreux à Kélo et la plupart des commerçants sont des musulmans. (…) La séparation du Nord et du Sud, c'est dû à l'évènement de 1979, nous n'étions pas encore nés. J'avais été choisi comme représentant de la CENI, en tant que représentant du comité islamique, mais les gens de N'Djamena m'ont barré parce que je suis musulman, et ils ont apporté un représentant de CASIDO de N'djamena qui n'a pas de délégué ici à Kélo. Est-ce que les jeunes musulmans n'ont pas le droit au développement de la ville ? Est-ce que cette ville va être développée sans les jeunes musulmans ? Les jeunes musulmans et chrétiens feront la force de la ville, et du pays en général. Si ces deux gens n'interviennent pas ensemble, il n'y aura pas développement du pays. Nous avons cherché à briser cette barrière. Mais c'est l'Etat qui cause trop de problèmes à la jeunesse, beaucoup de gens ont étudié comme moi, nous avons notre diplôme, mais nous ne sommes pas intégrés. Il n'y a jamais eu un musulman député. Donc on voit une indifférence, ce sont des barrières qu'il faut briser. On a invité la maire, on a exposé notre problème»[2].

De même, pour le coordinateur d'ARED, les instrumentalisations politiques locales des appartenances culturelles et ethniques sont une cause profonde du mal vivre ensemble dans le Mandoul : *« les divisions ethniques dans le Moudoul, c'est difficile (gour, daye, nar, mbaye, gouley, sara, toumak..). Cette diversité ethnique devrait constituer plutôt une richesse. Les hommes politiques à N'Djamena poussent les gens à la base à se diviser. Le MPS instrumentalise les ethnies. Par exemple, si un homme politique Sara atteint un certain niveau et qu'il perçoit la montée d'un Gouley, il va déstabiliser sa base pour ne pas qu'il occupe sa place. Il y a des conflits ethniques au sein même du MPS. Ça ne fait que croître, ça va de mal en pire*[3]*».*

La question sécuritaire posée par Boko Haram, facteurs de division, réactualise la question du vivre ensemble, selon Fortuna Alatara, animateur de l'APAD : *« A Bol, les jeunes sur les îles ont des problèmes avec leurs parents, ils sont considérés comme des complices de Boko Haram. La question sécuritaire va nous amener à une situation très grave et à une tendance à rejeter l'autre sur des choses qu'on ne connaît pas».*

2. La politisation des conflits entre agriculteurs et éleveurs

Dans différentes régions, la politisation des conflits entre agriculteurs et éleveurs est souvent perçue comme un défi grandissant du vivre-ensemble par les sociétés civiles locales, qu'elles interprètent souvent comme l'expression d'un clivage renouvelé entre le Nord et le Sud ou entre les chrétiens et les musulmans. En effet, pour le coordinateur d'ARED à Koumra, cette instrumentalisation politique de ces conflits ferait partie d'une politique de domination du Sud :

> « Au niveau des jeunes, les musulmans et les chrétiens collaborent bien. Mais entre les éleveurs et les autres, il n'y a pas de salutation et la tension est très vive, nous vivons dans un état de paix armé. Dans le Mandoul, il y a plein d'armes qui circulent, des kalachnikovs. Les instigateurs de ce conflit sont les autorités (gouverneurs, préfets, commissaires, commandants de brigade ministres), qui ont des troupeaux**. Il y a10 ans ce n'était pas comme ça. C'est une suite logique du FROLINAT de combattre le Sud avec tous les moyens possibles : il faut maintenir une partie des enfants en esclaves pour les dominer. Tous ces moyens sont utilisés pour dominer le Sud.** Si tu es paysan et que tu engages des poursuites. Ça a commencé à peine 10 ans, maintenant, c'est très accentué. A Goundi, en mai 2015, les paysans ont tué un éleveur[4]».

[1] Imam Kachala et chef des chefs de communautés, Moundou, 20.11.2015
[2] AJDEK, Ousmane, Kélo, septembre 2015
[3] Entretien avec Alkoa, coordinateur d'ARED, Koumra, novembre 2015
[4] Entretien avec Alkoa, coordinateur d'ARED, Koumra, novembre 2015

De même, pour d'autres, ces conflits traduisent un clivage entre les autorités locales nordistes et les agriculteurs sudistes, avec une lecture ethnique. Perçus comme alimentés par le pouvoir, ces conflits ne pourraient cesser que par un changement de régime, selon le président de l'association des jeunes pour la promotion de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement à Moundou, qui dénonce la partialité et l'impunité de la gestion de ces conflits par les autorités:

> « Dans le département de Dodjé, les quatre sous-préfets sont goranes, ce qui fait que les éleveurs en brousse ont une liberté totale. Les autorités sont de leur côté, et les agriculteurs n'ont pas les moyens. Tant qu'on ne changera pas de régime, il y aura toujours ces conflits. Le conflit agriculteurs et éleveurs, c'est une vache à lait pour les autorités, qui créent et entretiennent ces conflits. Qu'ils soient goranes ou zaghawas, ces autorités locales **s'entendent entre nordistes. Il y a une ethnisation du conflit.** Hier un gars a été tué à Lolo avec trois blessés. Le Logone occidental, est une des régions les plus denses en termes d'habitants, avec peu d'espace d'élevage. Ces conflits sont arrivés avec Déby vers les années 2000 ; au temps d'Hissène Habré, les éleveurs étaient des fulbé venus du Cameroun. Avant, les commerçants n'avaient pas autant de bœufs. La convention de Laokassy n'est pas appliquée. Ces conflits sont encouragés par l'impunité du régime. Les bouviers fautifs ne sont pas arrêtés, ils vont directement au commandement de brigade car c'est leurs parents, au lieu d'aller au terrain[1]».

Pour un membre de l'association cantonale de Miandoum, cette politisation des conflits entre agriculteurs et éleveurs reflète encore une fois un clivage entre le Nord et le Sud : *«les éleveurs amènent les conflits à la justice, ils sont avec les autorités. C'est devenu très compliqué de nos jours, car il y a la politique derrière. Dans les années 60, les éleveurs et les agriculteurs vivaient en harmonie.* ***Le chef de l'Etat, tout son système, c'est le pouvoir nordiste****, **ce sont des éleveurs issus de la même région du Nord depuis le Frolinat.** Les chefs de brigade, les sous-préfets, les gouverneurs, ont leurs troupeaux. La laïcité permet à tous de vivre-ensemble, nous avons accepté de nous mettre sous une même loi. (…)La cohabitation ici, c'est un peu compliqué. Quand le gouvernement a interdit le port de burqa, les communautés se sont soulevées dans la rue en disant que leurs femmes porte le voile».*

Pour d'autres acteurs, la politisation des conflits entre agriculteurs et éleveurs, représente un défi majeur du vivre-ensemble. Saleh Kebzabo le précise : *« les responsables administratifs sont devenus des éleveurs. Le régime exploite cette situation : ça l'arrange de maintenir le pays en émoi pour ne pas appliquer une véritable politique de cohabitation entre les communautés[2]».* Le député de l'opposition du Guéra et ancien chef de canton de Dadjo, Hamit Moussa, le confirme : *« il y a plus de conflit entre agriculteurs et éleveurs qu'avant. Avant, ils se respectaient bien. S'il y avait un problème, personne ne faisait recours aux autorités militaires ou administratives. Mais depuis que l'administration s'est mêlée, ça rend les conflits difficiles. L'éleveur a les troupeaux de l'administration, il se croit tout permis, car il sait qu'il est protégé[3]».*L'imam Kachala de Moundou le corrobore: *« le principal conflit, ce sont les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Ce ne sont pas des éleveurs traditionnels, mais des hautes personnalités qui font l'élevage ; avant, avec les vrais éleveurs, il n'y avait pas de problème. Quand nos parents étaient éleveurs, on vivait pacifiquement. Les bouviers ne traitent pas les conflits avec les chefs de communautés mais vont directement aux commandants de brigade, ce qui engendre plus de problème. Aujourd'hui, ce sont des éleveurs commerçants. Ces nouveaux éleveurs arrivent vers 1989-1982[4]».*

La non promulgation du code pastoral par le Président de la République, mais voté en Assemblée le 11 novembre 2014, démontrerait le succès de la mobilisation de l'opposition et de la société civile, telle que la Commission Justice et Paix, la LTDH et les comités de défense des intérêts communautaires. Suite à une demande de 29 députés de l'opposition d'un contrôle de constitutionnalité, le Conseil constitutionnel a rejeté ce projet de loi, car il considère qu'il ne respecte pas la propriété privée quand il demande aux agriculteurs de clôturer leurs champs ou aux éleveurs de surveiller leur bétail la nuit. Le délégué de la Ligue Tchadienne des Droits de l'homme de Moundou

[1]Ngonkoura Olivier, association des jeunes pour la promotion de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement (AJPAEP), Moundou, 22.08.2015

[2] Entretien avec Saleh Kebzabo, président de l'UNDR, 17.11.2015

[3] Hamit Moussa, actuel député du Guéra depuis 4 ans, ancien animateur d'ACRA-CCS, ancien chef de canton de Dadjo

[4]Kachala, coordinateur des chefs de communautés du Logone occidental (coordonne 74 communautés), chef de communauté depuis 1976, coordinateur des guérisseurs, 21.08.2015

précise cette mobilisation de la société civile : *« avant les évènements de 1979, on ne sentait pas ces différences entre musulmans et chrétiens, mais après ces évènements, chacun s'est replié. Avec le temps, d'autres conflits apparaissent liés aux ressources. Après la sécheresse de 1973, les éleveurs ont été obligés de venir au Sud pour chercher du pâturage, et dans le Logone occidental, il y a une explosion démographique. Il y a des nouveaux éleveurs qui sont des autorités, des ministères, des préfets, des sous-préfets et des commandants de brigade. La LTDH a initié une pétition, car le code faisait la part belle aux éleveurs. Il prévoyait d'instaurer des couloirs de transhumance de 100 mètres de large, ce qui est très vaste, dans une région avec une forte densité. Il demandait à l'agriculteur de surveiller son champ 24h sur 24h*[1]*»*.Ces effets diviseurs de ce projet de loi sont soulignés aussi par Nadji Madou, du parti ASRI de la majorité, candidat à la présidentielle de 2011: *« la loi allait justifier l'état de fait et créer un sérieux problème de cohésion pacifique ; on allait arriver à une confrontation Nord/Sud»*[2].

3. La question foncière et les relations entre autochtones et allochtones sont interprétées parfois comme une réminiscence des clivages Nord/Sud

Pour le *Collectif des Associations de jeunes pour le Développement du Guéra (CADG),* la région de Mongo est une référence sur la cohabitation pacifique, mais l'immigration de personnes venues d'autres régions pourrait la compromettre et faire surgir de nouveaux clivages entre autochtones et allochtones et entre musulmans et chrétiens:

> « Ici, dans une même famille tu trouves des chrétiens et des musulmans ; un chrétien peut louer dans la maison d'un musulman et manger avec un musulman ; il n'y a pas de quartier avec une religion ou une ethnie. Nous cherchons à enraciner cette cohabitation pacifique. A la veillée de Noël, beaucoup de musulmans passent la veillée avec les chrétiens. Mais nous constatons que cette cohabitation pacifique commence à être piétinée. Les nouveaux arrivants veulent qu'on imite leur comportement. Ils amènent des coutumes de l'extérieur, ils doivent nous accepter. Mongo c'est une ville cosmopolite, on a reçu assez d'arrivistes. Mais eux ils veulent garder leur comportement d'origine. On cause, on mange ensemble, il ne faut pas que cette idée se perde. Desfois nous sommes confrontés à des personnes qui veulent imposer leurs coutumes. Depuis ma naissance je n'ai jamais vu des chrétiens ou des musulmans qui s'insultent, mais dernièrement il y a des injures. Nous sommes en train de les éviter, car ce sont les enfants de l'Est, du Nord, de l'Ouest, ceux qui n'ont pas vécu les grandes villes, n'ont pas fait l'école, c'est eux qui ont ce genre de mentalité. Cette distinction « sale chrétien/sale musulman», on entend ça dernièrement, on veut l'éviter, car on risque d'avoir des problèmes dans l'avenir»[3].

Le président du collectif craint une progressive mainmise des allochtones sur l'économie du département du Guéra, en soulignant la vente massive des terres aux allogènes et la présence plus faible des femmes autochtones sur le marché, créant des tensions :

> « Au pied de la montagne du Guéra, ce sont désormais des arrivistes qui détiennent les terres. J'ai observé que ce sont des nouveaux arrivistes qui ont l'économie de la région. A Abudelfare, les paysans pauvres vendent facilement leurs terres pour 4 moutons, des bœufs. Nos parents occupaient ces terres avant. Au marché de Mongo, il n'y a plus que quelques femmes de Mongo, les autres ne sont pas de Mongo. Je crains un conflit entre les arrivistes et les autochtones. L'économie de la région est entre les mains des arrivistes. Les femmes ont 95% du marché. Ils achètent la terre, ils ne la louent pas. Quand il y a un conflit entre agriculteurs et éleveurs, ils vont directement à la brigade et à la justice. Ces arrivistes sont des éleveurs, des agriculteurs, des commerçants venant du Wadi Fira, du BET. Ils sont à 100% analphabètes, leurs enfants ne vont pas à l'école, ils vont créer du fil à retordre. Je cause avec eux au pied de toute la chaine, ils haïssent nos frères chrétiens (alors qu'entre nous, il n'y a pas de problèmes). Des problèmes sont en train de se créer avec les arrivistes, il faut sensibiliser[4] ».

Certains acteurs soulignent les tensions religieuses que peuvent susciter les conflits sur l'accès à la terre et sa répartition. *« La prochaine guerre civile sera liée au problème foncier dans le Sud, car beaucoup d'allochtones achètent des terres, et renvoient les autochtones en brousse* », selon le coordinateur du CSAPR, Abderhamane Ali Goussoumian[5]. Pour certains, ces achats de terre seraient

[1] Nadji, délégué de la Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme, Moundou, septembre 2015

[2] Nadji Madou, parti ASRI, majorité présidentielle, candidat à la présidentielle de 2011

[3] Collectif des associations de jeunes pour le développement du Guéra : Adoum Tirane (conseiller au comité d'assainissement de la ville de Mongo), Abakar Nangterlé (secrétaire de l'Association des jeunes pour la sauvegarde de l'environnement), Adelile (vice-président de l'association des jeunes pour le développement du canton Migami), Hissène Adoum Hissène (président de Jeune réglo), 29.10.2015

[4] Mahamout Ali Ranga, 22.09.2015

[5] Entretien avec le coordinateur du CSAPR, 26.09.2015

réalisés surtout par des musulmans, détenteurs d'une majorité des commerces ; et cette hausse de la pression foncière tendrait à réveiller des clivages religieux. A Moundou, l'imam Kachala le précise : « *le terrain est devenu un réel problème à Moundou. Les musulmans ont de l'argent, ils progressent, ils achètent beaucoup de terrain. Beaucoup vendent leurs terres sans penser à conserver une partie pour que les enfants labourent dans le futur. Il y a des musulmans dans les autochtones, mais ils sont encore considérés comme étrangers par certains. Souvent ceux qui achètent les terres, ne sont pas ici mais à N'Djamena*[1]*»*. Le délégué de la LTDH à Moundou confirme ces tensions religieuses que peuvent créer les conflits liés à l'accès à la terre : *« 90% des dossiers à la justice sont liés à des conflits fonciers. La terre n'appartient pas à l'Etat, mais aux communautés, qui ne doivent pas vendre. Dans la Constitution, les tchadiens peuvent s'installer n'importe où.* ***Les gens du Nord peuvent acheter ici une terre, mais les gens du Sud ne peuvent pas investir au Nord****. Tous les terrains, les champs à la sortie de Moundou, ont été achetés par des musulmans»*[2].

Dans le Guéra, le département d'Abtouyour, le maire de Bitkine soulève aussi des tensions avec les allochtones, qui auraient un pouvoir économique d'acheter des terres, dans un contexte d'insécurité foncière tant urbain que rural et de vente croissante des terres :

> « Le peuple Kenga, c'est un peuple généreux pacifique, la cohabitation ne pose pas de problème, c'est pourquoi il y a un afflux qui vient d'ailleurs. Ces personnes venant de l'Est, restent quelques années, et disent que les terres leurs appartiennent, ce qui crée beaucoup de conflits fonciers. Normalement, un terroir appartient à une communauté donnée : il faut avant de s'y installer, avoir au minimum l'aval des chefs de terre ou des chefs de village, mais les gens viennent parfois s'installer là où les gens ne sont pas pour. **Quand on leur dit « vous ne devez pas vous installer », ils disent que « la terre appartient à l'Etat », donc c'est là où le bât blesse**. Nous on gère ces types de problèmes de tous les jours. La terre est devenue une source de revenus : ceux qui viennent d'ailleurs, chacun veut avoir une parcelle : pour l'obtenir, ils vont chez le paysan qui a son champ, qui a une parcelle labourée depuis quelques années, avec le développement de la ville, il ne peut plus l'exploiter, il préfère la vendre pour avoir un peu de sous. Or la parcelle appartient à la famille et non à un individu, ce qui crée des problèmes au sein des familles. Donc la famille va s'attaquer à l'individu qui l'a vendu, et elle vient vers vous. Nous leur disons, que même si c'est son champ, tu ne dois pas vendre, il faut attendre l'urbanisation : si on arrive à urbaniser, en disant que telle parcelle vaut tant de lots, on verra combien de lots tu peux prendre. Nous n'avons pas de technicien urbaniste, nous n'avons pas encore pu lotir. On a peur que ça fasse des occupations anarchiques. Tous les gens de l'Est qui migrent ici sont nombreux : ils viennent d'Oum Hadjer, du Ouaddaï, du Batha, de l'ancien BET, du Salamat. Tout ce monde-là qui vient s'installer à Bitkine est nombreux : si on ne trouve pas de solution pour mieux aménager la ville aux normes urbaines, ça va créer des problèmes ».

La marchandisation, la vente des terres et la remise en cause du statut communautaire du foncier est un défi majeur du vivre ensemble pour le député du Guéra, Hamit Moussa : *« avant, quand un étranger venait, les parents prêtaient une terre, ils ne la vendaient pas. Tu es accepté, tu es intégré, on t'octroie un terrain. Sans aucune contrepartie, c'est donné : mais à condition que quand tu quittes, la terre reste à la communauté. Avant, on vendait des terres seulement en ville. Maintenant* ***la terre est vendue comme des cacahuètes au marché****. L'individualisme prime sur le communautarisme ! Ça crée des conflits au sein des familles. Le Guéra va devenir Ouaddaïens, ils vont dire le Guéra c'est nous. La vente de la terre nourrit les conflits intra-communautaires, au sein des Dadjo, des Migami, des Bidio, des Dangleat. Pour moi, on peut vendre la terre quand elle est dans un périmètre urbain, mais pas en dehors.* ***Il faut revenir au modus vivendus ancestral*** *: l'interdiction de vente de terre. Il nous manque la notion de l'Etat au Tchad, de citoyenneté. Tout tchadien doit être traité comme mon propre fils, ma propre épouse, mon propre frère »*[3].

4. Les défis du vivre ensemble intra-communautaire

Le vivre ensemble au sein de la communauté musulmane entre tidjani et wahhabite constitue un défi majeur pour Abakar Walar Modou, secrétaire général de l'université du roi Faeçal, membre du Conseil supérieur des affaires islamiques et de la plateforme interconfessionnelle. Sur cette question spécifique, il réfléchit à des stratégies d'action avec le député chrétien de l'opposition Galy Ngothé Gatta, avec l'appui de la coopération suisse :

[1] Imam Kachala et chef des chefs de communautés, Moundou, 20.11.2015
[2] Nadji, délégué de la Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme, Moundou, septembre 2015
[3] Hamit Moussa, actuel député du Guéra depuis 4 ans, ancien animateur d'ACRA-CCS, ancien chef de canton de Dadjo

« Nous avons constaté une dégradation du vivre-ensemble au sein de la communauté musulmane. Nous sommes un pays africain, où le soufisme prône la tolérance religieuse. Après la guerre de 1979, les tchadiens se sont dispersés partout: certains sont partis vers l'Arabie Saoudite, le Nigéria, la Libye, et en 1982 ils sont rentrés, ils ont amené ces idées là au pays, ils ont amené le wahhabisme. En tant que chercheurs, nous commençons àsentir l'existence de chiites au Tchad. Il y a des parents, qui à travers l'éducation nationale, ont envoyé leurs enfants apprendre l'islam dans les universités islamiques, telles que Médine, qui prône vraiment l'idée du wahhabisme.Les diplomés sont rentrés au pays dans le but de propager l'idée du salafisme. C'est là où ils se sont heurtésà la majorité musulmane soufiste:c'est là où y a des problèmes avec l'islam officiel du Tchad. La totalité du Conseil supérieur des affaires islamiques sont du courant soufiste. Au fur et à mesure la situation a pris une autre ampleur.En tant qu'activistes de la paix, cela nous a obligé à ne pas rester bras croisés. Malgré que j'appartienne au CSAI, hier j'ai rencontré des leaders des 2 côtés pour trouver des solutions,ils savent que je ne suis pas dans ce jeu et que je suis dans le cadre du vivre-ensemble. On les a rencontré beaucoup de fois, il y a des partenaires qui nous aide. Des hauts cadres de l'Etat viennent vers nous de manière non officielle.Avec Boko haram, si les tensions persistent, ça va nous mener droit au mur.Si nous avons établi de bonnes relations avec nos frères chrétiens, malheureusement le vivre-ensemble se dégrade au sein de la communauté musulmane.Des courants de penser voient mal les rapprochements entre la communauté musulmane et chrétienne.(...) **Pour vivre ensemble avec les autres,il faut balayer devant sa porte d'abord.** Si nous n'arrivons pas à résoudre ça, il y a une franche de la population qui est contre ce vivre ensemble avec les chrétiens. Les salafistes ne se sentent pas à l'aise dedans, même s'ils ne le disent pas. **Si nous n'arrivons pas à se comprendre entre nous musulmans, à parler le même langage, ça va créer des problèmes à l'avenir avec les chrétiens**[1]**" .**

De même, le vivre ensemble au sein de la communauté musulmane est un enjeu crucial pour l'AECEPM :

« Dans le Bahr el-Ghazal, à Mossoro, Faya ou Ati, nous venons de faire une formation aux maîtres communautaires, mais ça demande une intensification : ce sont des régions vraiment où les gens ne veulent pas s'accepter : entre Tidjani et Wahhabite, les conflits persistent. Nous allons demander l'intervention du conseil islamique. Ils ne s'entendent pas, ils sont vraiment divisés. Chacun interprète le coran selon son idéologie, ça demande vraiment une large sensibilisation, c'est une bombe à retardement. Ils ne s'entendent pas entre maîtres coraniques : un tidjani n'amène pas son enfant à un maitre wahhabite, même dans les mosquées, ils ne prient pas ensemble. Sur les 24 maîtres coraniques formés, on a réussi à manger, prier, et à se pardonner ensemble. On a pris un formateur wahhabite et un tidjani…Certaines prières de la formation étaient dirigées par un wahhabite et d'autres par un tidjani. Tout le CSAI est dirigé par des tidjani. L'idéologie Wahhabite vient d'Arabie Saoudite et du Qatar, des organisations islamiques qui viennent de là-bas, ils ont les moyens. Maintenant, ce qu'on va faire, c'est leur inculquer le vivre ensemble et que chacun est libre de choisir sa religion »

L'AECEPM, l'ADJR et les Leaders Jeunes de Koumra, associations créées par des jeunes musulmans, soulignent un repli sur soi et un isolement de certaines communautés islamiques tant au Sud qu'au Nord :

AECEPM : « La ville de Mabrouka, à 20 km de Sarh, constituée de 14 000 personnes, est une enclave musulmane dans le Sud. On a choisi d'y former 24 maîtres coraniques et 24 imams aux techniques pédagogiques modernes pendant 4 jours, sur la manière de prêcher, l'acceptation de l'autre, la cohabitation pacifique et la lutte contre le terrorisme. Là-bas ils sont écartés du monde, ils n'ont pas accès à la télé. Ils n'ont pas d'ouverture, les femmes sont tout le temps voilées même s'il fait chaud, ce n'est pas ça l'islam. Elles ne sont pas concertées, elles sont écartées des hommes. Les enfants n'ont ni le droit aux jeux, ni aux loisirs. Il faut travailler la base, les appuyer avec des versets coraniques et du prophète [2]».

ADJR : « Certaines régions sont hostiles au rapprochement : avec l'USAID, j'ai sillonné 4 régions Kanem, batha, borkou Faya : dans le Bahr el-Ghazal, ça a été difficile pour nous, car c'est une région à dominante salafiste, c'est difficile de véhiculer le message du dialogue interreligieux. Ils ne sont pas prêts à faire une prière commune aux côtés de catholiques et de protestants. Certains salafistes sont hostiles au rapprochement et au dialogue interreligieux. Même l'imam du CSAI n'était pas l'homme le plus ouvert quand il est rentré de l'université de Médine 1990, il est arrivé avec le MPS. J'ai assisté à la plupart de ses prêches, ce sont les plus incendiaires. Le chef de l'Etat est proche du front islamique du Soudan (1990-1992) avec une certaine idéologie wahhabite, ce n'est pas fortuit, on vous inculque la théorie idéologie wahhabite. Tombalbaye est un homme d'état très puissant, n'eut été la vigilance de Tombalbaye le Tchad aurait sombré dans le wahhabisme, car les saoudiens à l'époque avait conditionné la construction de la mosquée du roi Fayçal à la gestion par les oulémas du CSAI, mais ils ne doivent pas gérer l'école du roi Faysal qui est inclue dans le projet de grande construction. Quand on récupère une école, c'est dans le but d'inculquer l'idéologie wahhabite, alors que Tombalbaye réprimait déjà l'idéologie wahhabite. Eux ils voulaient coûte que coûte contrôler l'école....ils sont prêts à prendre la charge du comité islamique. Le CSAI a dit non : les gens

[1]Abakar Walar Modou, secrétaire général de l'université du roi Faeçal, membre du Conseil supérieur des affaires islamiques et de la plateforme interconfessionnelle.
[2]Awada, AECEPM, 7.11

ont travaillé à l'époque, sinon le Tchad serait devenu comme le Yémen ou l'Arabie Saoudite. Les dirigeants du comité islamique de l'époque était des tidjani fervents, déterminés[1]»

Leaders jeunes de Koumra, Issa Youssouf Abdallah, président : « Au Sud, les jeunes musulmans ne s'intéressent pas encore assez aux associations, nous sommes peu à intégrer les associations. Parfois, c'est une vieille idée traditionnelle, ils disent qu'il ne faut pas se mélanger aux autres, ils pensent qu'il faut qu'ils s'aident eux-mêmes. Certains sont des jeunes fanatiques intégristes, ils sont un peu écartés des autres. Ils pensent que tout vient de Dieu, qu'il n'y a pas une chose qu'une personne peut créer. Nous, on ne s'entend pas bien avec eux. Ils ne viennent pas aux activités de football, de théâtre. Pour eux, tout est la parole de Dieu. Les jeunes musulmans qui s'intéressent aux associations ont souvent leurs parents pauvres. Mais les jeunes qui ont leurs parents riches ne s'y intéressent pas. Nous vivons au Tchad 3 classes : la première classe au pouvoir, la seconde, c'est ceux qui ont l'argent ; et la troisième, ce sont les pauvres. A Koumra, les jeunes musulmans et chrétiens s'entendent. Le vivre ensemble est difficile quelques rares fois, quand vous trouvez quelqu'un qui a un peu d'argent, il ne va pas te considérer comme une personne, mais comme un animal. Les musulmans wahhabites nous minimisent, c'est eux qui ont créé Boko Haram. Les chrétiens au Sud ce sont eux les plus pauvres, mais les musulmans quand ils quittent ici pour aller là-bas, ils travaillent, ils ont de belles maisons, des voitures[2]».

D'autres questions liées au vivre- ensemble intracommunautaire ou entre protestants et catholiques nécessiteraient d'être plus approfondies.

5. Conceptions différentes du vivre-ensemble et de ses leviers

Pour certains, le code de la famille est un levier incontournable pour bâtir une cohésion sociale, mais un facteur de division pour d'autres. Ces débats révèlent différentes conceptions du vivre-ensemble. Pour certains, le vivre-ensemble passe par la création de règles communes relatives à la famille, au mariage et à l'héritage, mettant tous les tchadiens issus de différentes confessions et ethnies sur un pied d'égalité. Pour d'autres, le vivre-ensemble implique non pas la production de lois communes, mais le respect mutuel des différences culturelles, ethniques ou confessionnelles. Dans cette dernière conception du vivre ensemble, on peut s'interroger sur la garantie de l'égalité des tchadiens, notamment sur la différence des droits d'héritage entre une jeune fille et un jeune garçon.

Président de l'Association pour le dialogue entre les jeunes de diverses religions (ADJR) :« pour le code de la famille, le chef de l'Etat a été l'otage d'un groupuscule d'élites musulmanes, qui ont pesé de leurs poids pour dire au chef de l'état de ne pas adopter cette loi. Ils ont même écrit aux députés musulmans pour leur dire que s'ils votent cette loi ils ne sont pas musulmans. La semaine nationale de la femme tchadienne a réclamé l'adoption de ce code ; des cadres ont été envoyé au Sénégal, au Mali, mais personne n'en parle. Est-ce que le président doit continuer à être pris en otage par les musulmans ? Ce sont seulement deux ou trois dispositions qui faisaient débat, on ne va pas condamner toute une nation pour ça. A la longue ça va être une question taboue. Une République ne peut pas exister sans le code de la famille, c'est l'un des textes les plus importants de la République, c'est comme la Constitution[3]».

Awada Ali Yakhoub, président de l'Association pour l'enseignement coranique et la protection des enfants Mouahdjirin : « Je ne suis pas d'accord avec ce projet de code, il est en contradiction avec la tradition et la culture tchadienne, c'est copié des pays occidentaux, de la France. La Constitution tchadienne reconnait les us et les mœurs, alors que ce code est en contradiction avec les mœurs. Si elle est l'échelle nationale, les coutumes vont disparaitre. Chaque ethnie a sa coutume, donc ça doit être sauvé et protégé. Chaque ethnie a sa manière de faire le mariage. Ça c'est les occidentaux, ça doit rester là-bas, moi je suis contre ! On ne veut pas du code de la famille ![4] ».

Shérif Abdoulaye Yacoub, Union générale des institutions de soutien de la langue arabe au Tchad, Moundou :
« Depuis 1966, le Tchad est un pays laïc, qui n'est pas remis en cause. Nous sommes des citoyens, mais chacun a sa religion. Dans le code de la famille, il n'y a pas de différence entre l'héritage d'un garçon et d'une fille, mais dans la religion musulmane, le Coran dit que l'héritage entre un garçon et une fille est différent, pourquoi ? Sur un héritage de 500F, le garçon va avoir 375 et la fille 125F. Le garçon prend deux fois plus. L'explication, c'est que vous allez rarement trouver au Tchad des femmes qui réalisent des activités génératrices de revenus, soit elle est chez son mari ou à la maison, mais un garçon qui est appelé à exercer une activité génératrice de revenu, doit prendre en charge sa sœur qu'il a reçu 125FCFA.Le code de la famille dit qu'il n'y a pas de différence, ça a causé des polémiques au niveau de l'assemblée nationale. La religion, c'est un dogme : c'est quelque chose sur lequel vous ne pouvez pas discuter dessus, c'est soit ça ou pas. Vous acceptez, un point, un trait. Mais les gens oublient que la

[1] Adoum, ADJR
[2] Leaders jeunes de Koumra, Issa Youssouf Abdallah, président, 5.11.2015
[3] Adoum Kossalou Kassilimka, président de l'Association pour le dialogue entre les jeunes de diverses religions (ADJR), 01.09.2015
[4] Awada Ali Yakhoub, président de l'Association pour l'enseignement coranique et la protection des enfants Mouahdjirin,11.08.2015

religion musulmane ne force pas les gens, il y a une liberté»[1]

L'organisation d'un vaste débat national sur le code de la famille, qui ne peut se réduire à un débat parlementaire, est incontournable pour Saleh Kebzabo : *« le code de la famille, c'est une petite bombe : tous les codes doivent être étudiés de manière minutieuse. Sinon on risque d'adopter des lois qui ne sont pas de nos cultures, plutôt occidentales. Il faut que ça soit des codes adoptés par la population à la base, qui aient été expliqués à tout le monde*[2] *».*

La fédération est pour certains acteurs politiques un levier incontournable pour répondre au mal vivre-ensemble. Selon Brice Mayombaye du Mouvement des Patriotes Tchadiens de l'opposition, le code de la famille devrait être une question relevant des Etats fédérés et non de l'Etat central : *« dans le code de la famille, nous n'avons pas encore bien défini la notion de « famille » : du côté des chrétiens, la religion interdit la polygamie ; du côté musulman, la polygamie est autorisée. Beaucoup de régions du Sud vont suivre, mais au Nord ils ne vont pas suivre. On voudrait mettre une loi entre ces deux entités totalement antagonistes. Moi je pense qu'il faut instaurer une fédération, où on peut gérer ces questions dans les Etats fédérés. Sinon on va perdre énormément de temps, et il y aura beaucoup de contestation. Pour que chaque entité culturelle trouve son compte*[3]*»*.De même, pour Nadji Madou, du parti ASRI, candidat de la majorité à la présidentielle de 2011, la fédération serait la solution au mal vivre-ensemble d'une société, qu'il perçoit comme toujours divisée entre un Nord et un Sud : *« je ne crois pas que la cohabitation pacifique va venir dansles 50 années à venir. Il faudrait obtenir la séparation du Tchad en 2 états : un état du Nord à dominante musulmane, un état du Sud à dominante chrétienne. C'est la seule possibilité que nous ayons pour vivre-ensemble. Il faut que nous ayons le courage de diviser le pays en deux : au Sud du pays les gens n'ont aucun problème, ce sont de petites divisions. Alors qu'au Nord, c'est difficile de vivre avec eux, ils ont une fierté mal placée tirée du fait qu'ils étaient un peuple civilisé par les arabes avant nous. Quand l'école des blancs est arrivée, eux ils ne s'intéressaient pas à ça. Dans le Sud, le développement du Tchad s'est fait sans eux, mais pas contre eux. Ils sont restés fiers avec leur Coran. Ils sont loin maintenant, il faut rattraper. Sous le président Hissène Habré, aucun étudiant sudiste n'a perçu une bourse d'étude. Je ne crois pas à votre histoire d'unité du Tchad : ce n'est pas pour demain qu'un sudiste pourra aller dans les quartiers Nord de N'Djamena*[4]*».*

La laïcité est comprise comme la tolérance religieuse pour certains, mais elle représente un concept élitiste pour d'autres. Pour le vice-président de l'association cantonale d'Afrouk, dans l'Hadjer-Lamis, « *la laïcité permet à chaque citoyen de choisir sa religion. Chaque citoyen se sent chez lui*[5] ». Mais elle reste un principe abstrait selon Saleh Kebzabo : « *aujourd'hui, notre laïcité, est plus en faveur de l'islam que des autres religions. Les fêtes religieuses musulmanes sont plus couvertes que les fêtes chrétiennes. Le pèlerinage musulman est pris en charge par l'Etat. Un débat sur la laïcité serait un débat entre intellectuels. Ce sont des problèmes de société très profonds qui nécessitent plusieurs années : il faut que le tchadien à la base en soit imprégné, car il y a des fortes résistances*[6] *»*.De même, Abakar Walar Modou, secrétaire général de l'université du roi Faeçal et membre du Conseil supérieur des affaires islamiques, insiste sur l'importance de débattre pour définir une „laïcité tchadienne", mais il craint son caractère trop intellectuel: *„la notion de laïcité diffère d'un Etat à un autre, mais nous en tant que tchadien, nous utilisons quelle forme de laïcité? Aux Etats-Unis, c'est la liberté religieuse. En France, l'Etat ne se même pas des affaires religieuses. En suisse, l'Etat finance et appuie des organisations religieuses. Il n'y apas de débat au Tchad sur la laïcité: personne n'en parle. Nous savons juste que dans notre Constitution, nous sommes laïc et bilingue. Si on commence à débattre autour de la laïcité, ça risque d'être trop intellectuel et du temps perdu*».Lors d'un échange en France avec l'imam de Bordeaux, il souligne son changement d'opinion sur la laïcité française : *« au départ, je pensais que la laïcité était l'ennemi de l'Islam, mais j'ai compris que c'était son allié ».*

[1] Shérif Abdoulaye Yacoub et Oumar Mahamat Abderrahmane, Union générale des institutions de soutien de la langue arabe au Tchad, 18.08

[2] Entretien avec Saleh Kebzabo, président de l'UNDR, 17.11.2015

3BriceMayombaye, Mouvement des Patriotes Tchadiens, opposition, septembre 2015

[4]NADJI MADOU Parti ASRI *Majorité présidentielle*

[5] Entretien collectif avec l'association intercantonale des cantons Kadada, Afrouk, Elfass, Linia, 20.12.2015

[6] Entretien avec Saleh Kebzabo, président de l'UNDR, 17.11.2015

Enfin, pour certaines associations de jeunes, le concept de « laïcité » n'est pas compris : un membre d'ARIFAKH, association arabophone, le précise : *« la laïcité, je ne connais pas*», tout comme un membre de Achabab-Alhaï : *« « laïcité », c'est un mot qui m'échappe »*[1].

La question du vivre ensemble ne constitue pas pour toutes les associations de jeunes une problématique : *« non il n'y a pas de problème de cohabitation entre tchadiens*[2] », « *il n'y a pas de problème entre chrétien et musulman* »[3].

II. Le vivre ensemble, une question très investie par les associations de jeunes

A) Une forte appropriation du rôle citoyen des associations, objet de multiples interprétations

Les associations de jeunes s'approprient de plus en plus la notion de citoyenneté, mais sa compréhension par les jeunes reste un défi. C'est le regard que porte Naïm Mahamat Hassan, président de l'Association de Protection et de Sensibilisation des Jeunes : *« maintenant les membres de l'association comprennent mieux la citoyenneté. Avant lorsque quelqu'un connaissait son droit, il ne pouvait pas réagir. Mais maintenant, on réagit. Nous avons un projet de citoyenniser les jeunes, qu'ils connaissent leurs droits et leurs devoirs. Il existe encore de nombreux illettrés. Les politiques font ce qu'ils veulent sur toi, car tu ne connais pas ton droit. Il faut chercher à avoir son droit. Chaque 11 août, depuis 2005, nous faisons une conférence débat sur la citoyenneté. Par exemple, quand un jeune est emprisonné, il a droit à un avocat pour se défendre, l'Etat doit lui désigner un avocat ».* Le président des Leaders Jeunes de Koumra confirme aussi cette prise de conscience des jeunes sur leurs droits et leurs devoirs : *« nous avons été formés par le PNUD. Nous luttons pour que les jeunes aient des idées pour aller de l'avant. Avant les jeunes ne connaissaient par leurs droits et ne savaient pas réclamer aux autorités. Quand la police venait, elle te tapait comme ça. Aujourd'hui si elle te menace, ils déposent une plainte à la justice*[4]*»*.L'AFP le souligne aussi : *« oui, il y a une évolution de la compréhension de la citoyenneté. Les premiers membres de l'association, grâce aux formations, ont adopté un esprit citoyen. Presque 30% des jeunes qui étaient dans l'association ont commencé bénévoles à la Croix rouge. La citoyenneté, c'est aussi de participer au développement, à l'assistance, à la défense de ses intérêts et des autres. Beaucoup de nos membres se sont transformés en syndicalistes, enseignants, infirmiers, ils se défendent pour dire l'intérêt général. Tous ceux qui sont entrés dans l'association, c'est pour l'aspect intérêt général. On a introduit dans chaque projet quelque chose sur la citoyenneté, pour que les associations soient invincibles et qu'elles n'acceptent pas de vendre leur conscience »*[5].

Les associations comprennent leur rôle citoyen de différentes manières : il représente pour certaines l'éducation à la citoyenneté, l'engagement pour l'alternance, l'observation électorale, la défense de la qualité du service public ou le contrôle de l'action publique (cf I.C.4) pour d'autres.

1. Education à la citoyenneté

Plusieurs associations considèrent qu'elles doivent s'impliquer dans l'éducation à la citoyenneté des jeunes :

> *Cadre de concertation des jeunes du Moyen-Chari :*« La perspective la plus urgente, c'est faire de l'éducation à la citoyenneté des jeunes, l'éducation civique électorale et à la critique, car 2016 va être une année de forte turbulences si le Tchad ne fait pas attention. Les politiques vont instrumentaliser les jeunes qui descendent rapidement dans la rue. On a eu l'expérience marquante de la journée du 11 novembre 2015 à Sarh, où les jeunes ont manifesté spontanément après la pénurie de carburant, on ne s'y attendait pas. Ils ont été suivi à Moundou, Doba, N'Djamena, ça a été terrible. On s'est demandé par quelle force les jeunes ont pu déplacer des troncs d'arbres et des buses dans les rues. Ils sont entrés dans le camp militaire. Heureusement, il n'y a pas eu de mort, car c'était le préfet

[1] Oumar Nassour Alyass, membre de Achabab –Alhaï, Mongo, 19.10.2015
[2] Oumar Nassour Alyass, membre de Achabab –Alhaï, Mongo, 19.10.2015
[3] ARIFAKH, Ali Mahamat Nahid, trésorier.
[4] Leaders jeunes de Koumra, Issa Youssouf Abdallah, président, 5.11.2015
[5] AFP, 9.10

qui remplaçait le gouverneur. Il faut vraiment travailler en amont surtout en province, pour conscientiser les jeunes sur les élections, sinon au Moyen Chari, on craint des actes de vandalisme lors des prochaines élections. Maintenant la société civile est partie prenante de la CENI : si la société civile capote, qui va arbitrer le jour des résultats ? Nous craignons une situation à la Hutu. Nous, on ne veut pas être que des observateurs des élections, mais faire plus d'éducation civique avant, pendant et après surtout en milieu jeune.

ALPA, N'Djamena : « le gros problème, c'est la jeunesse : comment on peut réussir à nous conscientiser nous-mêmes, pour être des citoyens honnêtes et responsables. Quel est le devoir de la jeunesse envers la nation ?[1] ».

Alternatives Citoyennes, N'Djamena : « C'est un devoir pour nous de partager ce sentiment de vivre ensemble, qui n'existe pas dans certaines localités. Il faut qu'on montre aux gens qu'on une communauté de destin, qui est le Tchad, on doit partager l'idée que tous les tchadiens se sentent égaux et solidaires. Notre objectif principal, c'est de contribuer positivement à l'évolution des mentalités. On est descendu dans les quartiers pour toucher nos amis qui n'ont pas la chance d'aller à l'école. On explique aux gens que nous appartenons à un même pays, on est tous égaux devant les lois de la République ; certains se sentent supérieurs aux autres, on leur dit dans le cadre républicain, on est tous égaux. On a fait des rencontres d'échanges appuyées par des brochures dans les établissements scolaires, les maisons de quartier, quelques émissions radio. Les gens comprennent que le citoyen a des droits et des devoirs. L'Etat doit assurer l'éducation, beaucoup disent qu'ils ne le savaient pas, ils pensaient que c'était à leur charge et ne s'arrêtaient pas. Il faut que chaque citoyen sache qu'il a les mêmes droits et les mêmes devoirs, qu'il n'est pas supérieur à un autre. Tant qu'on n'arrive pas à ça, on ne peut pas arriver à autre chose. Si chacun a sa maison, ses préjugés et qu'il ne considère pas l'autre, on ne peut pas faire évoluer la société. Pour une petite bagarre entre des personnes, ça devient des conflits communautaires. Quand on s'en prend à une personne, on s'en prend à sa communauté. Mais si on le considère comme un citoyen, c'est lui qui doit répondre individuellement ».

L'éducation à la citoyenneté pour les associations de jeunes est un choix difficile, car les frontières entre « faire de la politique partisane » et « faire de l'éducation civique » sont souvent mal comprises. Ainsi, elles doivent se démarquer sur plusieurs niveaux : d'un côté, elles sont étiquetées et amalgamées avec l'opposition ; d'un autre côté, le pouvoir les sollicite. Il est complexe de créer un espace de débat sur la citoyenneté, où il s'agit ni de dénoncer, ni de soutenir le gouvernement, mais de réfléchir sur le sens d'être citoyen. En témoigne Alternatives citoyennes : *« nous n'avons rien à faire avec la politique, nous ne sommes pas de l'opposition, mais nous faisons des activités citoyennes. Des personnes nous ont approchées pour nous demander de soutenir le gouvernement pour avancer plus vite. Nos parents ne nous comprennent pas toujours, ils nous suggèrent de dire de bonnes choses pour le gouvernement, de se montrer à la télé et de bénéficier, de ne pas perdre son temps au lieu de rester dans les établissements scolaires. Nous on n'a pas l'habitude de critiquer le gouvernement »*. Enfin, il faut souligner les freins politiques que rencontrent les associations. La mairie du 4ème arrondissement de N'Djamena a interdit à l'Association de Protection et de Sensibilisation des Jeunes de réaliser des activités d'éducation citoyenne : *« on avait programmé faire une sensibilisation de proximité sur les droits et les devoirs, mais la mairie nous a appelé pour nous demander « pourquoi vous parlez des droits et des devoirs ? Il ne faut pas faire des choses pour discuter avec les gens. Il ne faut pas continuer ». Depuis 2011, ils veulent qu'on leur écrive toutes nos activités, et qu'ils nous donnent une autorisation. S'ils voient que ça ne correspond pas avec leurs idées, ils stoppent. On a laissé les activités de sensibilisation de proximité, mais nous allons dans les écoles, on discute[2]»*.

Le Collectif des Associations et des Mouvements de jeunes du Tchad, crée en 2004, priorise l'organisation d'un forum national des jeunes sur la citoyenneté : *« des barrières ethniques, religieuses, régionales ont été héritées par les jeunes de leurs ainés. Les évènements de 2008 nous ont démontré que les jeunes Tchadiens ne se considèrent pas et ne se reconnaissent pas dans la nation Tchadienne. L'amour de la patrie est devenu un mot vide de sens pour les jeunes. (…) Il est urgent que la jeunesse sache son rôle entant que citoyen, laïc, tolérant, républicain, car le contexte actuel africain et sous régional nous ont démontré les limites des Etats Africains quant à la formation citoyenne de leurs populations. Le souci primordial de ce Forum est de préserver le Tchad grâce à une jeunesse citoyenne des conflits identitaires comme le cas du Sud-Soudan, du Mali et du fléau du terrorisme comme le cas au Nigeria. Ainsi le Forum vise à promouvoir en milieu jeunes une identité commune, l'appartenance à la nation Tchadienne»*.

[1] Mahamat IssaOussamane, bibliothécaire ; Mahamat Amadou Bouba, bibliothécaire et intendant d'ALPA, 01.11
[2] Association de Protection et de Sensibilisation des Jeunes, Naïm Mahamat Hassan, président, 20.09.2015

2. S'engager contre la cherté de la vie et pour l'alternance

Pour d'autres associations, assumer son rôle citoyen, c'est de s'engager dans la Plateforme trop c'est trop, sur des questions économiques, comme la cherté de la vie, pour préparer la construction de l'alternance, comme le CAMOJET.

> «On a des jeunes qui sensibilisent sur le terrain. On a vraiment apprécié le système burkinabé, ils ont l'expérience de la rue. Je suis un peu déçu de la plateforme : avec un régime qui vous dit clairement qu'il ne quittera pas le pouvoir, il y a des occasions qu'on a ratées. Les mandats des députés expiraient en juin 2015, nous on a soumis des pétitions aux jeunes pour le départ des députés après l'expiration de leurs mandats, car c'est anticonstitutionnel. J'ai proposé que « trop c'est trop » se mobilise si les députés ne quittaient pas l'assemblée, on aurait pu faire des pancartes « on ne veut pas de vous, on veut un gouvernement de transition ». Mais la plateforme a négligé cette opportunité, ils ont ramené les pétitions sans suivi. On est sur le terrain plus avec des communiqués et des conférences de presse, mais il faut qu'on fasse plus. Sur la cherté de la vie, on doit préparer les gens pour qu'ils sortent avec des tasses vides. Lors de la pénurie de carburant, nous avons lancé la ville morte, deux jours après, les stations de service ont été ravitaillées. On a appris que la pénurie avec été provoqué par la vente de carburant en Centrafrique : une litre d'essence coût là-bas 1500F, alors qu'ici c'est 500fca. Nous avons un point focal à Bangui. La RCA aurait signé une convention secrète avec le gouvernement tchadien pour l'approvisionnement en essence, mais normalement ça doit être à un prix abordable».

En revanche, d'autres associations préfèrent rester à distance de la Plateforme, car elles s'interrogent sur son rôle : est-elle un collectif plus citoyen rassembleur ou un acteur de l'opposition ? Cette capacité des associations à s'interroger sur les frontières entre le rôle citoyen et l'acteur partisan démontre une fois de plus leur appropriation du civisme. Alternatives Citoyenne refuse d'être membre de la Plateforme pour ne pas prendre le risque d'être étiqueté de l'opposition, car cette dernière est perçue comme très politisée : *« la Plateforme, on les comprend, leur combat est légitime, mais nous n'avons pas jugé opportun d'y faire partie,* ***car c'est plus politique que citoyen*** *: ils exigent du gouvernement un certain nombre de chose et ils veulent suivre l'exemple du balai citoyen au Burkina ou de Y en a marre. Là-bas, ces structures ont eu un rôle essentiel dans l'alternance. Nous, c'est notre souhait. Mais* ***s'inscrire dans cette optique revient à faire de la politique. Nous on aime garder notre neutralité et notre rôle citoyen.*** *C'est mon souhait que les citoyens prennent part activement au niveau politique, mais au Tchad ce n'est pas facile compte tenu des divisions et des fractures au sein de la population.* ***Nous on les soutient dans leur combat contre la cherté de la vie, mais on ne s'inscrit pas avec eux, car on risque d'être mal compris par nos militants et nos sympathisants****. J'adhère à leur stratégie. Le nouveau parti CAP-Sur veut que ce pays revienne aux valeurs essentielles de la République. Le jour où on va quitter le cercle associatif, on sera peut-être avec lui*[1]*».*

3. Observation électorale

D'autres associations considèrent jouer un rôle citoyen dans l'observation électorale. Pour Morta Mingueyam, gestionnaire de RAFIGHI et animatrice de l'APAD, les jeunes devraient produire leur propre rapport indépendant sur les élections, afin de se différencier des analyses de la CENI ou de la CIEL : « *au lieu de faire des formations sur la bonne gouvernance, ça on a assez fait. Comme les élections approchent, une des actions qu'on pourrait mener concrètement, c'est de créer un comité de jeunes pour observer plus les pratiques des jeunes et sortir un document relatant les faits. Faire une vraie observation et sortir un rapport en dehors du rapport de la CENI et de la CIEL*[2] *».*

4. S'engager pour la qualité des services publics

Certaines associations de jeunes jouent un rôle citoyen, dans le sens où elles viennent pallier aux défaillances du service public et elles interpellent les autorités sur leurs responsabilités, notamment sur l'assainissement. C'est le cas de la Fourmilière, qui décide après une formation de l'APAD de nettoyer le marché de Moursal et d'initier des démarches pour stopper les inondations régulières d'une école. La coordinatrice précise que les formations de l'APAD sur la citoyenneté ne sont pas innovantes, mais elles lui ont permis de se requestionner sur son propre rôle et sa propre responsabilité dans l'espace politique : *« ça ne m'a pas appris plus, mais ça a ouvert mon esprit sur ce que je devais faire.*

[1] Mustapha, Alternatives citoyennes

[2] Morta Mingueyam, gestionnaire de RAFIGI, 7.11

Parfois on reste devant quelque chose de très important, on néglige, mais il faut que quelqu'un ouvre ton œil. Quand j'ai reçu la formation, ça a suscité en moi l'envie de faire plus. Ça m'a fait comprendre que je suis moi-même responsable ; je me suis dit il faut se lever et faire quelque chose. Par exemple, nous avons nettoyé le marché de Moursal et nous sommes partis rencontrer la mairie du 6ème arrondissement pour faire quelque chose pour éviter que l'école de Bellevue soit inondée, mais ça n'a pas abouti. Ce n'est pas que l'affaire de l'état mais de nous-mêmes. Quand j'ai reçu la formation, je me suis dit il faut me lever et faire quelque chose, ça ouvre l'esprit. On a essayé d'être plus actif, malheureusement ça s'est arrêté là[1]». De même, l'Association de Protection et de Sensibilisation des Jeunes interpelle la commune du 4 ème arrondissement sur la dégradation du service de ramassage des ordures, qui oblige les autorités municipales à intervenir : *« récemment, nous les jeunes de l'association, nous sommes partis voir le maire du 4ème arrondissement pour lui demander pourquoi les ordures restaient ? On lui a dit que ça allait créer des maladies en saison pluvieuse. On a formé le maire. Le même jour, il est venu ramasser les ordures. C'est nous qui avons commencé, et les jeunes du quartier nous ont suivi pour aller ensemble la mairie. Avant, il n'y avait pas ça, maintenant les gens commencent à comprendre*[2]».Enfin, l'Association des jeunes pour le développement de Kélo (AJDEK), contrôle le matériel alloué à la mairie par les organisations internationaux pour l'assainissement et l'interpelle sur ses responsabilités : « *le PNUD a donné des bacs à ordure à la mairie, mais la mairie demande aux citoyens de payer 5000 FCFA pour les utiliser. La mairie garde les bacs à ordure et ils ne servent à rien. Nous on propose de créer une association de collecteurs, qui prendrait 100 F par bac, c'est ce qui se fait à Sarh »*[3].

B) <u>Un large tissu associatif jeune déjà organisé et structuré sur le vivre ensemble interconfessionnel et interculturel</u>

1. Un échantillon des associations de jeunes spécialisées sur le vivre ensemble

L'*Association pour le dialogue entre les jeunes de diverses religions* (ADJR), créée en 1994, se spécialise sur la cohabitation pacifique : « *ces valeurs de tolérance, d'hospitalité, de solidarité et de respect de l'autre qui faisaient la fierté et l'orgueil de l'homme tchadien aux yeux des autres ont été foulées au pied à partir de la guerre civile de 1979 en laissant la place à des multitudes de conflits intercommunautaires qui ont divisé l'homme tchadien. Les populations influencées par les différentes parties en conflits se sont entraînées dans les désordres et la haine. Dès lors sont apparus les phénomènes de la division : d'un côté, on parle des « nordistes » considérés comme des musulmans et de l'autre on parle des « sudistes » considérés comme des chrétiens. A N'Djamena la division va prendre des marques plus religieuses à cause de la mauvaise interprétation ou l'ignorance du contenu des messages bibliques et coraniques, mais aussi et surtout de l'exploitation malveillante de la religion par certaines élites à des fins politiques* ». Elle initie un cadre de retrouvailles entre jeunes d'Ati, de Mao, de Moussoro, d'Oum Hadjer et de Ndjamena, issues de différentes confessions religieuses, sur des thèmes variés tels que la contribution des religions la construction de la paix ou la prévention des jeunes contre l'intégrisme, le fondamentalisme ou le communautarisme. Elle projette d'organiser des colonies de vacances, une semaine nationale de la cohabitation pacifique et d'autres manifestations culturelles sur la tolérance.

De même, le *Cadre permanent de concertation des jeunes du Moyen-Chari*, initié en 2013 par 15 associations de jeunes[4], vise à « coaliser les forces des jeunes sur la paix et la citoyenneté, la promotion de la jeunesse », à côté d'autres objectifs, comme la promotion de l'excellence scolaire, du patrimoine culturel et de la lutte contre le VIH-Sida. Il a initié plusieurs activités sur le vivre ensemble par ses propres moyens, telles qu'une caravane pour la paix à Sarh (deux fois en 2014, qu'il projette d'étendre aux 3 départements) et une conférence des leaders religieux et du secrétaire du préfet sur la

[1] Marie Djindil, coordinatrice de la fourmilière, 30.10.2015
[2] Association de Protection et de Sensibilisation des Jeunes, Naïm Mahamat Hassan, président, 20.09.2015
[3] AJDEK, Ousmane
[4] Dont Jeunesse sans frontière, Association de lutte contre la torture et le trafic des enfants

paix et sur la Constitution devant des jeunes chrétiens et musulmans. Il organise aussi des échanges de correspondances entre des élèves issus d'établissements scolaires musulmans et chrétiens : une vingtaine d'élèves s'écrivent des lettres avec des pseudonymes (Hamat ou Moussa prennent des prénoms d'origine chrétienne et inversement). Puis lors d'une rencontre, les auteurs des lettres se retrouvent, et découvrent les vrais prénoms de leurs correspondants.

L'*Union des jeunes musulmans et chrétiens*, créée en 2013, rassemble environ 450 membres, parmi lesquels des diplômés (sociologues, juristes, gestionnaires, historiens, géographes) issus de différentes confessions ou sans religion. Elle a initié plusieurs activités sur le vivre ensemble : formation sur le peace-building ; émissions radio sur la non-violence soutenues par l'USAID ; conférence –débat sur la cohabitation pacifique, animée par de grandes personnalités (secrétaire général du CSAI, directrice du centre Al-Muna) ; atelier sur le vivre-ensemble conduit par un sociologue dans lequel se sont exprimés de jeunes centrafricains retournés ; championnat de football entre 8 arrondissements impliquant ces jeunes retournés. Avec la collaboration de la plateforme interconfessionnelle, elle organise en 2014 un forum panafricain des leaders religieux issus du Cameroun, du Mali et du Burkina, financé par la Présidence, le CSAI et l'EMET. L'UJMC projette d'organiser un forum panafricain entre jeunes musulmans et chrétiens, pour débattre sur l'apport de la jeunesse africaine au vivre ensemble et sur la prévention des conflits. Elle programme aussi une rencontre nationale des jeunes lycées musulmans et chrétiens, pour les former sur le peace-building et la cohabitation pacifique.

Discours d'ouverture au lancement de l'UJCMT devant le Ministre de la culture, le Président de l'Assemblée nationale, le Ministre de l'administration territoire, le Médiateur de la République et le maire de N'Djamena :

« Considérant le manque de cohabitation réelle et dynamique entre les jeunes musulmans et chrétiens du Tchad ;

Considérant l'insuffisance du brassage culturel entre les jeunes musulmans et chrétiens du Tchad ;

Considérant que l'UJMCT est une potentialité à impliquer dans la résolution des problèmes socioculturel, éducatif et économique du Tchad ;

Soucieux de nous unir dans le but de partager nos idées, avec d'autres jeunes, ambitieux afin d'apporter quelques actions utiles pouvant nous permettre de tourner la page des années 60 et 90 pour amorcer un véritable développement à l'ère de la renaissance dans notre pays, sachant que nul ne peut prétendre se suffire à soi-même ;

Ayant conscience du rôle important que doit jouer l'intellectuel dans la formation et l'éducation des jeunes dans le processus de développement du Tchad (…)

L'UJCMT est un instrument permettant de raffermir davantage les liens d'amitiés, de solidarité entre tous les tchadiens et tous ceux qui vivent sans exception sur le sol de Toumaï, verseau de l'unanimité. Mais aussi elle se doit assigner de mission de promouvoir les valeurs républicaines : l'amour à la patrie, l'amour du prochain, la tolérance, la justice sociale, la cohabitation pacifique et la paix.

C'est ainsi qu'un choix réfléchi a été porté sur le thème capital pour l'entrée effective de l'UJCMT dans la vie associative : « la contribution de la jeunesse à la consolidation de la paix ». Ce thème n'est pas un fait au hasard, car il est lié à l'ère où notre pays fait face à des défis sécuritaires régional, sous régional et national.

Par conséquent nous jeunes nous devons donner le meilleur de nous-même, prendre une réelle conscience en vue de pérenniser la paix, une paix chèrement acquise par nos plus hautes autorités du pays et dont le Tchad notre pays devient un très bon exemple dans la sous-région, et dans l'Afrique tout entière (…)

Qu'il me soit permis d'insister sur les motivations réelles ou raison poussant les jeunes à créer cette association qui peut être perçus comme un simple regroupement des jeunes mais qui a une ambition de relever les défis :

-la paix, tolérance et la recherche de solutions pour une cohabitation pacifique au Tchad sont devenues presque des quêtes quotidiennes pour les diverses organisations et même pour les institutions publiques. Mais il se trouve que le phénomène ne diminue pas et au contraire qu'il y a une crainte que ça prenne une autre proportion avec l'instabilité socio- politique transfrontalière que nous connaissons aujourd'hui dont notre pays enregistre des conséquences socio-éco remarquables. Le mal vivre gagne du terrain dans notre société aujourd'hui, caractérisé par le repli identitaire, la haine, la division ethnique, les injustices sociales.

Nous les jeunes surtout par nos comportements dans nos espaces de vie : écoles, manifestations culturelles, la rue ou nos milieux familiaux, adoptons des comportements parfois d'incivisme, foulant aux pieds certaines règles républicaines. Les goûts pour des attributs de la force, l'intimidation et le trafic d'influence caractérisent le mal-vivre ensemble, gangrènent la cohésion sociale, l'unité du pays, la confiance aux institutions publiques, la réconciliation des cœurs et des esprits pour une paix durable et la construction d'une nation prospère.

Le but principal est de promouvoir le rapprochement entre les jeunes tchadiens pour une cohabitation pacifique, par le dialogue et la tolérance, l'unité, la paix durable, véritable instrument de développement d'une nation. J'invite tous les tchadiens, singulièrement nous les jeunes, à aimer et honorer notre cher et beau pays le Tchad. Cultivons l'amour du prochain, la paix et que la tolérance soit notre faiblesse de tous les jours. Enterons l'esprit de régionalisme, la haine mais unissons-nous, la main dans la main, la seule véritable possibilité nous permettant d'être au rendez-vous de l'émergence incarnée par nos plus hautes autorités du pays. Car l'avenir de ce pays, repose sur nos épaules ».

L'Association pour l'enseignement coranique et la protection des enfants Mouahdjirin (AECPEM) s'est spécialisée sur les écoles coraniques, qui constituent un levier majeur du vivre ensemble, car elles sont un acteur incontournable de la formation des jeunes. Tous les membres du bureau exécutif sont des imams. L'AECPEM vise à diffuser la notion de citoyenneté au sein de ces écoles, en formant les maîtres coraniques sur les textes internationaux relatifs aux droits de l'enfant et sur la pédagogie moderne. Elle propose un règlement intérieur commun à toutes ces écoles, l'ouverture des matières

enseignées (aux mathématiques, sciences humaines et naturelles, français), des prêches sur l'acceptation, la création d'un cursus pour les maîtres coraniques et la diffusion d'une brochure sur le vivre ensemble dans ces écoles. L'association a initié deux conférences débat sur le vivre ensemble avec les jeunes musulmans et chrétiens dans les établissements scolaires du 5ème arrondissement et dans les lycées religieux : *« A Ibniossana, on distribue un questionnaire aux lycéens : est-ce qu'un musulman peut manger avec chrétien ? 97% ont répondu que c'était interdit, la même chose à Amriguebe. On a expliqué ce que le prophète a fait à Médine, qu'il a vécu avec des non musulmans pendant 10ans, on a cité les versets pour dire qu'un musulman peut manger avec un non musulman*[1]*»*. Elle organise avec l'APAD un repas pendant le ramadan avec des associations chrétiennes et musulmanes.

L'association arabophone « ARIFAKH », composée d'environ de 60 membres, dont la plupart étaient des étudiants devenus enseignants, fait du vivre ensemble son objectif premier. Le trésorier le souligne : *« notre objectif, c'est comment on construit une fraternité entre la jeunesse tchadienne, au-delà de nos héritages différents entre musulmans et chrétiens ?Il faut que nous fassions quelque chose pour la cohabitation entre les nordistes et les sudistes. Nous sommes une association non religieuse, musulmans et chrétiens nous sommes ensemble.* ***Beaucoup de gens pensent que le Tchad va se diviser en deux, nous on veut combattre ça****. Depuis 2011, nous faisons du théâtre, des conférences, des débats, pour transmettre le message de fraternité. Le problème, c'est que l'Etat joue un grand rôle »*[2].

A Ati, des lycéens créent la *Jeunesse Anti-Clivage (JAC)* priorisent la promotion de la citoyenneté, comme son président le précise : *« nous travaillons sur toutes les formes de clivage : nous ne voulons pas que les gens soient discriminés, il faut que les gens soient traités selon la loi et qu'ils s'acceptent avec leurs différences, car nous sommes condamnés à vivre ensemble. Qu'on soit musulman ou chrétien, nous sommes la même nation, la même patrie*[3]*»*.

A Moundou, crée vers 2008, le comité des jeunes islamiques, membre du comité local de dialogue et de réconciliation (CLDR), concentre aussi ses activités sur le vivre-ensemble. Si au départ, il n'était composé que de jeunes musulmans, il compte aujourd'hui 42 musulmans et 26 chrétiens. Les membres s'attachent à une représentativité équilibrée du bureau : de jeunes musulmans occupent la présidence et la vice-présidence, tandis qu'un jeune chrétien est trésorier. La présidente, Zenaba Abakar Hassaballah, le souligne: « *avant, il n'y avait pas de jeunes chrétiens dans le comité des jeunes islamiques, mais maintenant il y en a plus. En 2013, j'ai monté un projet de sensibilisation sur le vivre-ensemble entre jeunes musulmans et chrétiens dans les écoles et sur le mariage précoce, auprès du gouvernement du Logone occidental, mais après les changements successifs de gouverneur, le projet a été bloqué. Si on insulte un musulman de « dom » en n'gambaye, on ne les écoute pas, car nous sommes tous des tchadiens. Si un membre du comité connaît un cas de décès ou de maladie, qu'il soit musulman ou chrétien, nous faisons ensemble des prières et on soutient sa famille. (…) Le préfet de Tapo, nous a invité lors de sa prise de fonction, car nous étions capable de représenter à la fois des chrétiens et des musulmans »*[4].

Un nombre important d'association inclue le vivre ensemble dans leur agenda, même s'il n'est pas l'essentiel de leurs activités. L'*Association des Artistes du Mandoul occidental* (AARMOK), spécialisée dans la promotion de la culture, intègre aussi le vivre ensemble dans ses objectifs. Elle a réalisé des exposés-débat, des sensibilisations auprès des jeunes et des parents sur la cohabitation pacifique et une caravane au sein des établissements scolaires de Koumra. Elle participe à un voyage d'échange sur le vivre-ensemble avec l'université catholique de Bakara, organisé par la plateforme interconfessionnelle. De même l'AJCPT projette d'organiser une caravane d'information et de mobilisation sur la paix en milieu scolaire, de susciter des espaces de débat entre élèves et d'identifier

[1] Awada Ali Yakhoub, président de l'Association pour l'enseignement coranique et la protection des enfants Mouahdjirin, 11.08.2015

[2] ARIFAKH, Ali Mahamat Nahid, trésorier.

[3] Alhafiz Arabi, secrétaire général de la Jeunesse Anti clivage (JAC), point focal du CSAPR à Ati depuis 3 ans, novembre 2015.

[4] Présidente du Comité jeune islamique, Zenaba Abakar Hassaballah, Moundou, 22.08.2015

des médiateurs.

Nassour, président de l'Association des jeunes pour le développement de Kélo et d'une troupe théâtrale, est un jeune fufulbé qui accorde de l'importance à l'intégration de son groupe ethnique au sein de la nation tchadienne : *« moi je suis peul. J'ai créé cette troupe théâtrale pour convaincre mes parents en brousse de venir en ville. Ils ont peu envie de collaborer avec les gens de la ville. Je joue leur rôle au théâtre : j'explique que ce n'est pas un rôle de rester en brousse, on doit collaborer pour la paix entre agriculteurs et éleveurs et pour avoir un terrain d'entente ».* Jeune musulman, il raconte qu'il va régulièrement à la messe à l'Eglise :

> « J'ai mis pied à l'Eglise. On m'a donné le micro. On ne peut pas avoir le même esprit que nos parents. Avec la plateforme, je me suis fait beaucoup d'amis chrétiens, ils m'invitent à l'Eglise. Une fois je suis sorti de l'Eglise, un policier m'a arrêté : « qu'est-ce que vous venez chercher à l'Eglise ? » Je lui ai dit que je suis dans la plateforme, que j'ai beaucoup d'amis chrétiens, j'ai le numéro du curé. Tout le monde me connait ici. Le prêtre est venu pour me libérer. (…) Nous les nordistes, les gens disent qu'on ne veut pas se mélanger. Nous voulons bannir ces idées, c'est fini. Demain il ne faut pas que la future génération de jeunes soit victime de la sorte ! J'aimerai que la jeunesse sorte de son abyme. On prend toujours la jeunesse à des fins politiciennes; Il ne faut pas que mon enfant, petit fils, vive ça encore. **Il faut qu'on se regroupe tous, pas pour les nordistes ou les sudistes, mais pour Kelo**[1] ».

Créée en 2009 par de jeunes lycéens du lycée Félix Eboué à N'Djamena, l'Association des jeunes pour la culture et la paix au Tchad, inscrit la promotion de la citoyenneté comme un de ses objectifs prioritaires. Le secrétaire le souligne : *« nous nous sommes dit en tant que jeune « qu'est-ce qu'on va faire pour notre pays le Tchad ? En quoi nous allons contribuer à ce jeune pays ? ». Nous avons eu e 2011 notre autorisation définitive. Vu la violence, on a pris comme objectif la cohabitation pacifique, interculturelle, pour rapprocher les communautés et les jeunes de différentes religions. Les séquelles de la guerre de 1979 restent encore. Que ce soit les musulmans ou les chrétiens, nous avons le même Dieu. Ça ne nous honore pas en tant que jeunes cultivés, on adore le même dieu. Les politiciens divisent pour mieux régner. On a commencé avec des causeries, des débats dans les maisons de quartier, où chacun exprime ce qu'il pense. La culture pacifique, nous sommes d'abord tchadiens. Nous avons monté des projets pour sensibiliser les 2 couches sur le « vivre-ensemble » et créer dans chaque établissement des espaces de dialogue. Nous aimerions organiser des colonies de vacances, mais nous n'avons pas trouvé de financements »*[2].

a. *Le conflit en RCA et l'arrivée de nombreux réfugiés repriorisent le vivre ensemble dans l'agenda des associations*

Le *Cadre régional des jeunes du Moyen Chari* se concentre sur la question des retournés centrafricains. Le coordinateur souligne l'importance d'organiser des journées d'échanges entre les jeunes de Sarh et les réfugiés: *« en 2013, on a amené les élèves de Sarh voir les orphelins et voir la guerre. Si nous tchadiens, on ne le fait pas, on va tomber dans les mêmes erreurs que la RCA. Les élèves ont cotisé pour faire des dons aux orphelins »*[3]. Il explique comment le conflit en RCA l'a obligé à repenser le vivre ensemble :

> « Les évènements en RCA ont donné un coup dur à la cohabitation pacifique dans la région. Les gens oubliaient la division, mais la RCA a créé beaucoup de division d'abord entre musulmans. Les musulmans retournés ne s'entendent pas bien avec les musulmans tchadiens. Ils sont de l'ethnie Bantou et ils ont une pratique plus libre de l'Islam que les tchadiens : ils mangent avec n'importe qui et ils ont moins de codes vestimentaires. Les retournés sont allés avec une idée de vengeance contre les chrétiens. Un jour les chrétiens d'ici pensent faire la misère aux retournés. Chacun reste avec l'idée de se venger. Le 11 novembre, les chrétiens en avaient assez, ils ont pensé renvoyer les réfugiés musulmans centrafricains vers le Nord du Tchad dans leurs familles dans le Salamat ou le Batha, mais beaucoup sont revenus, car ils n'ont pas trouvé d'accueil là-bas; la paix a pris un coup. Le Tchad est une poudrière si un travail n'est pas fait en amont. Je suis allé plusieurs fois voir les retournés à Maro : plusieurs choses minent la cohabitation pacifique : les retournés veulent cultiver, ils viennent sur les champs ; les problèmes de pâturages (certains sont venus avec leurs bœufs) ; les problèmes des us et coutumes, des sites sacrés (les Bantou profanent parfois des sites sacrés) ; la population hôte de Maro se sent délaissés par rapport aux retournés qui sont considérés comme mieux lotis et plus protégés, donc ça crée de la frustration ; les vivres vont dans les camps de réfugiés qui revendent sur le marché, ce qui crée des problèmes de concurrence déloyale. Les chrétiens retournés vivent cachés.

[1] Nassour, association pour le développement de Kélo, 19.11.2015

[2] Moussa Mbodou Abdoulaye, secrétaire général de l'Association des jeunes pour la culture et la paix au Tchad, étudiant en communication

[3] Behassoum, conseiller du cadre permanent de concertation des jeunes du Moyen-Chari, Sarh, 22.11.2015

Le repli identitaire on le sent dans nos activités, il suffit d'une petite étincelle. Il faut rassembler musulmans tchadiens et retournés[1]».

Pour *l'Union des jeunes musulmans et chrétiens*, le conflit en RCA a aussi repriorisé la réflexion sur la cohabitation pacifique. Il a été un des évènements suscitant la formation de l'UJMC souligne Moussa, le chargé de communication :

« Ce qui nous a touché, c'est la situation en RCA, pays limitrophe du Tchad, ajouté au Nigéria, Daesh en Libye, le Niger, le Cameroun. Face aux conflits islamo-chrétiens en RCA, si nous jeunes, on croise nos bras, tôt ou tard, nous serons victimes. Nous sommes déjà victimes. Il faut qu'on pose cette équation et qu'on réagisse. Par notre association, nous ferons des sensibilisations, des caravanes. L'objectif est le vivre-ensemble sans discrimination religieuse ou ethnique. Le conflit en RCA nous a poussés à poser la question : il ne faudrait pas que ça arrive ici un jour. On ne peut rester comme des observateurs, car nous sommes des intellectuels, il faut qu'on contribue et qu'on crée quelque chose pour le vivre ensemble de la nation »[2].

Le CAMOJET a conçu un projet pour rassembler les jeunes de RCA et tchadiens : *« on sait que le conflit en RCA vient du Tchad, il faut permettre à ces deux jeunesses, liées par l'histoire et la culture, de se pardonner et d'échanger. La Coopération suisse nous a appelé pour dire le projet est vraiment pertinent. Il faut d'abord travailler avec l'APAD »*[3].

b. Certaines associations de jeunes ont mis en place une forte collaboration avec les leaders religieux.

En décembre 2014, des jeunes de Kélo initient la *Plateforme interconfessionnelle des jeunes chrétiens et musulmans*, dans laquelle les leaders religieux de Kélo (pasteur, imam, prêtre) jouent le rôle de conseillers des jeunes :

« Pasteur de Kélo : Les jeunes ont initié ce cadre, c'est n'est pas le fruit du hasard. On veut que les jeunes soient un modèle pour le Tchad, pour limiter les conflits inutiles. Nous, les trois leaders nous nous sommes donné de la peine pour être à leurs côtés. Quand l'idée est venue, ils nous ont appelés pour nous consulter. On ne peut pas restés bras croisés, car il existe encore trop de préjugés. Notre accord c'est notre présence. C'est du jamais vu de voir les jeunes chrétiens, musulmans, évangéliques ensemble. Au fur et à mesure les écailles tombent. Nous leaders nous-mêmes, on donne l'exemple, on mange ensemble. Notre appui c'est la prière.

Imam de Kélo, président du CSAI : ce qui est formidable, c'est de voir les 3 leaders s'unir et leur soutien aux jeunes. Notre unité, c'est déjà quelque chose. Qu'on soit chrétien ou musulman, on a un seul Dieu, nous sommes frères et sœurs. Etre uni c'est la volonté de Dieu. Nous les leaders religieux, on ne peut pas laisser les gens extérieurs nous diviser. On a besoin d'appuis.

Pasteur de Kélo : Notre richesse, c'est d'encourager ces jeunes sur le terrain. Au départ, les jeunes musulmans et chrétiens commencent à manger ensemble. Kelo va être un exemple pour le reste du Tchad. On a été chez le préfet, il a été étonné. La laïcité de l'Etat, c'est ça qui nous sauve. Les confessions religieuses ont la liberté.

Imam : moi j'explique la laïcité aux musulmans. Il ne s'agit pas d'islamiser l'autre. Chacun vit sa religion sans bousculer l'autre.

Pasteur : notre ville c'est un Tchad en miniature, toutes les ethnies du Tchad se retrouvent ici. Le problème pour décoller, c'est l'argent pour communiquer à la radio. Il faut oser car la paix demande un sacrifice ».

Le bureau de cette plateforme est composé de deux jeunes catholiques, deux musulmans et deux jeunes de l'EMEET. Elle se retrouve deux fois par mois, et elle a pu constituer un hymne national. Elle a organisé un forum sur la cohabitation pacifique le 2 mars 2015 réunissant une centaine de jeune, durant lequel une formation a été dispensée par l'EMEET. Elle projette d'organiser plus d'activités de brassages entre jeunes de différentes régions, comme en témoigne le coordinateur : *« c'est ça notre rôle les jeunes. Nous ne voulons plus parler d'appartenance ethnique. Ça s'apaise. A la messe à Kelo, on trouve différents groupes (Gambaye, Lélé, Nakéré), ça diminue.(…) Le mariage chrétien/musulman, c'est un problème doctrinal, mais les jeunes pensent qu'il faut revoir la doctrine. Pour certains, ils n'ont pas compris le Coran, ils confondent Coran et tradition, ça aussi c'est un défi. Nous chrétien, on a des préjugés sur la culture musulmane ; il faut beaucoup de formations et de caravanes pour que les jeunes arrêtent de s'aligner par confession ou ethnie*[4]*»*. Pour que les jeunes prennent conscience de la nécessité d'un dialogue interconfessionnel, elle vise différentes activités : la formation de cadres interconfessionnels de prière pour la culture de la paix et de groupes de dialogue pour atteindre une auto-prise de conscience, des pèlerinages des jeunes chrétiens et musulmans dans les lieux sacrés des chrétiens et des musulmans, des formations des jeunes sur les fondements de

[1]Behassoum, conseiller du cadre permanent de concertation des jeunes du Moyen-Chari, Sarh, 22.11.2015

[2]Union des jeunes musulmans et chrétiens, Moussa, octobre 2015

[3]CAMOJET, Rémy, 22.09.2015

[4] Mississipi, coordinateur de la plateforme des jeunes chrétiens et musulmans de Kélo.19.11.2015

l'Islam et du Christianisme, l'installation d'antennes dans toutes les universités ou l'organisation de visites à domicile des parents chrétiens et musulmans.

De même, l'*Union des jeunes musulmans et chrétiens* (UJMC) collabore étroitement avec les leaders religieux de la plateforme interconfessionnelle, qui ont appuyé son lancement et qui lui prêtent ses locaux. Au sein de cette plateforme, l'UJMC représente la jeunesse. La proximité de ces leaders avec la Présidence permet à l'UJMC de s'approcher du pouvoir :

> « On a eu la chance de décoller vite à cause de la plateforme ; ses leaders nous conseillent : le juriste Amat Hassa, Alib Hagar, Dilah Lucienne (conseillère de la première dame du Président de la République), le père Paolino. Si on veut organiser une activité, on les appelle ; ils nous aident dans la conception et ils nous donnent des conseils techniques : le père Paolino nous a conseillé d'inviter la JEC dans nos activités. On a la chance de discuter avec les leaders religieux, qui sont considérés comme des conseillers du chef de l'Etat. Ils ont la chance de rencontrer chaque mois le Chef de l'Etat. Ils sont en contact direct avec le cabinet de la présidence. Nous ne sommes pas des opposants qui vont critiquer, mais des personnes sages qui peuvent suggérer des orientations au gouvernement. Nouslui demandons de nous appuyer dans nos activités, pour l'organisation du forum panafricain entre jeunes musulmans et chrétien. Par ce biais, on a eu l'occasion de rencontrer le chef de l'Etat, on lui a donné la Bible et le Coran[1] ».

c. Des associations de jeunes spécialisées dans la médiation des conflits

Le *Comité d'Organisation pour la Paix dans les Etablissements Scolaires* (COPES), créé en 2000 et présent dans 63 établissements scolaires de N'Djamena, forme les collégiens et lycéens à la non-violence, afin qu'ils deviennent ambassadeurs de la paix dans leurs établissements et qu'ils jouent eux-mêmes le rôle de prévention et de médiation des conflits. Dans chaque lycée, le COPES installe une cellule de 10 membres, qui centralise les informations sur les violences scolaires et qui restitue chaque semaine un bilan. Chaque année, le COPES organise un camp de brassage interconfessionnel entre établissements autour de débats et du sport. Dans le lycée Guénibor, les élèves de la cellule COPES ont initié une collecte de 100F par élève pour planter des arbres. En 2002 suite à un conflit entre étudiants tchadiens et camerounais à l'université de N'Gaoundéré, les élèves du lycée Félix Eboué de N'Djamena ont agressé des élèves camerounais. Le COPES a géré ce conflit en réunissant les deux parties et en les sensibilisant sur le vivre ensemble[2]. Enfin, le COPES a géré aussi des conflits entre élèves liés à la consommation de tramol dans le lycée de Goudji, surnommé « lycée tramol ». Des jeunes consommateurs de drogue sont devenus ambassadeurs de la paix, et une cellule a pu être installée en 2011 dans ce lycée.

L'*Union des Jeunes Musulmans et Chrétiens* gère aussi des conflits interconfessionnels entre jeunes. Le chargé de communication le précise : «*en 2015, à l'université de Toukra, un vendredi, le bus des étudiants a quitté à midi au lieu de 13h (heure de la prière). Ça s'est soldé par une dispute entre les jeunes. On a pu maîtriser la situation, car le directeur national des œuvres universitaires est un grand frère. Le DG de l'université m'a appelé moi et le Président de l'UNET, nous sommes partis chez le recteur, on a soulevé la question. On leur a dit qu'il fallait respecter l'ancien programme : un bus à midi et un bus à 13h le vendredi*[3] *».*

La *Plateforme des jeunes chrétiens et musulmans de Kélo* joue également un rôle de médiateur. En 2015, un conflit surgit entre l'administration du lycée et les élèves relatif à la confiscation des téléphones portables. Les élèves ont alors publié un tract exprimant la volonté de brûler le lycée dans une dizaine de jours si les portables n'étaient pas rendus. La plateforme, en s'appuyant sur ses personnes de contact au sein du lycée et sur les leaders religieux, a pu réaliser une médiation entre la direction du lycée et les élèves. A la rentrée 2015 au collège évangélique, suite à un conflit sur les badges, les élèves ont exprimé aussi l'intention de brûler le collège. La plateforme a travaillé avec les autorités du lycée et l'inspecteur pédagogique, pour réunir tous les chefs de classe et leur expliquer que brûler le lycée n'était pas une solution[4]. En 2013, 56 écoles en seco ont été brûlées par les élèves, qui contestaient avec colère le manque de tables bancs. Le préfet a envoyé les militaires. Dépassé, il a appelé le pasteur pour faire la médiation entre lui et les élèves.

[1] Union des jeunes musulmans et chrétiens, Moussa, octobre 2015
[2] Issakha Dounia, Comité d'Organisation pour la Paix dans les Etablissements Scolaires, 05.08.2015
[3] Union des jeunes musulmans et chrétiens, Moussa, octobre 2015
[4] Mississipi, coordinateur de la plateforme des jeunes chrétiens et musulmans de Kélo.19.11.2015

De leur initiative, des jeunes gèrent des conflits interconfessionnels. Au sein de sa mosquée, un membre de l'association pour le développement de Kélo, s'est fait le médiateur entre l'imam tidjani et un croyant wahhabite : « *un wahhabite a contesté le prêche de l'imam, qui lui a dit de ne plus mettre les pieds dans la mosquée. Je suis allé voir l'imam pour lui dire qu'il fallait qu'il revienne et qu'ils se réconcilient. Vous êtes les grands, il faut donner l'exemple aux générations futures. Demandez-lui pardon. Le Wahhabite est revenu à la mosquée en lui disant qu'il ne pouvait pas imposer sa manière, l'imam s'est excusé ; et tout le monde a applaudi* »[1] .

2. Le vivre ensemble, objet de mobilisation politique et d'interpellation des autorités

Face à des évènements mettant à mal le vivre ensemble, des associations de jeunes prennent la parole sur la place publique pour appeler à la citoyenneté et à la paix. Après des actes de vandalisme contre des monuments publics à Moundou le 16 mars 2013, l*'Association des Jeunes de la Région du Logone occidental pour la défense des intérêts et le développement* (AJLOC) interprète ces évènements comme des sources potentielles de conflits intercommunautaires : « *un groupe de musulmans ont détruit ces monuments, qui reflétaient l'histoire de la communauté Gambaye et de la cohabitation avec les Français, ça a failli dégénérer en confrontation. Quand ils ont cassé, les autochtones voulaient réagir pour les affronter. D'autres, avec des mégaphones ont appelé la communauté musulmane à sortir pour défendre les musulmans, les tensions étaient vives. Ça a provoqué le déplacement des autorités nationales pour une médiation entre les deux parties*». Pour appeler à la paix, l'AJELOC se mobilise alors à travers un communiqué de presse, le 21 mars :

> « L'AJLOC constate avec beaucoup de regret les actes de barbarie d'un groupe d'individus le 16 mars 2013 dernier à Moundou. Ces individus sans foi ni loi ont cassé tous les monuments historiques et surtout culturels de la ville, qui constituent le bien national. L'AJLOC condamne avec véhémence ces actes d'un autre âge qui pourraient encore compromettre le développement de cette ville économique du pays. Par contre, l'association salue le comportement responsable des autorités de la mairie et la sagesse de la population moundoulaise en adoptant une attitude pacifique. Elle demande à tous les jeunes de la région de garder leur calme et de rester vigilants. Par ailleurs, l'association félicite tous ceux qui se sont impliqués pour qu'un compromis à l'amiable soit trouvé entre les deux parties. Car cela prouve la maturité des tchadiens de faire la paix, qui est une condition sine qua non du développement du pays ».

Le représentant des *Leaders jeunes de Koumra* rétorque au discours ethnique du Ministre de la communication, qui ne comprend pas pourquoi des jeunes musulmans à Sarh se mobilisent pour le développement de leur ville : « *quand le ministre de la communication Bakari est venu à Sarh, je lui ai posé tous les problèmes des jeunes. La deuxième fois, je l'ai rencontré à Moundou, mais il n'a pas répondu. La troisième fois il m'a demandé « tu es quoi pour Koumra ?, je te vois, tu es un arabe ici, tu n'es pas Sara, pourquoi tu luttes beaucoup ? ». Je lui ai répondu que « je suis né ici, que j'ai mes parents ici et que j'ai le droit de lutter pour cette ville. Je suis tchadien c'est tout ». Parfois les autorités nous découragent, surtout celles de N'Djamena*[2]*».*

En soutien à la journée nationale de cohabitation pacifique du 28 novembre, *l'Association des Jeunes pour la Culture et la Paix au Tchad* (AJCPT) publie un communiqué de presse : « *A l'occasion de la journée de prière nationale pour la paix, la cohabitation pacifique et de concorde nationale célébrée ce vendredi 28 novembre 2014.L'Association des Jeunes pour la Culture et la Paix au Tchad (AJCPT) lance un appel de l'amour et de la cohabitation pacifique aux peuples Tchadiens. L'AJCPT saisi cette occasion pour exhorter particulièrement les jeunes Tchadiens à être en avant-garde de cette paix chèrement acquise. L'association invite par ailleurs les leaders religieux à prêcher l'amour, l'entente et le dialogue* ».

C) <u>L'accompagnement de l'APAD dans cette réflexion des jeunes sur le vivre-ensemble</u>

Le forum sur le « vivre ensemble » en février 2015 à Ndjamena a permis à des associations de jeunes de régions et de religions différentes de se rencontrer, mais surtout de prendre conscience de

[1] Nassour, association pour le développement de Kélo, 19.11.2015
[2] Leaders jeunes de Koumra, Issa Youssouf Abdallah, président, 5.11.2015

leur cloisonnement et de mieux comprendre ses causes :

Abderrahmane Mahamat Idriss, secrétaire de l'université du roi Fayçal, chargé des activités estudiantines :

« Ca m'a appris beaucoup de choses. Ça m'a permis de me brasser avec d'autres. J'ai gagné des amis de différentes confessions, des points de vue auxquels je ne pourrai pas avoir accès sans le forum. Ce n'est pas facile de se brasser avec d'autres jeunes de différentes confessions. Dans certaines écoles vous trouvez que des gens de la même confession. J'ai pu avoir des amis et comprendre leurs pensées. **Nous tous, on veut cohabiter ensemble, mais le problème c'est qu'on ne se connait pas**. Si on arrive à comprendre l'autre, lui, il veut vivre en paix. Ça m'a appris, **j'ai compris que même les jeunes disent qu'ils n'ont pas l'occasion de se rencontrer, c'est comme si on vit dans deux mondes différents. On a différentes sociétés, différents mondes.** Maintenant, j'ai la preuve palpable. J'ai compris que des gens chrétiens développent des idées sur l'islam qui viennent de la société chrétienne, et peu de la société musulmane. Donc je serais manipulé par l'idée des autres. Je n'ai pas l'occasion de constituer mes propres idées, ça je l'ai découvert là-bas. **Avant j'ai cru qu'eux ils ne voulaient pas vivre avec nous, je ne savais pas la cause. Aujourd'hui, on ne se rencontre pas, on ne se connait pas, donc on ne peut pas vivre ensemble,** à moins que ça soit des institutions républicaines, comme l'école**.** Avec le forum, j'ai eu la chance de rester avec eux. J'ai gardé contact avec des jeunes de Laï, Sarh et de Ndjamena (Union des jeunes musulmans et chrétiens). Au forum Mongo, c'était plus frappant, car on a dormi dans un même lieu entre jeunes musulman et chrétien, on partait en groupe, on regardait ensemble des matchs de foot, on s'est mélangé ensemble musulman/chrétien entre équipe pour Barcelone et le Real Madrid, ça a permis de solidifier l'amitié »[1] .

Les interventions des leaders religieux sur le mariage ou sur le repas interconfessionnels leur ont permis de comprendre les différentes interprétations des textes religieux et de mieux discerner les normes religieuses produites des pratiques humaines et celles fondées sur les textes. Ils leur ont démontré que rien des textes religieux n'interdisaient un mariage ou un repas interconfessionnels. Ils leur ont donné les arguments fondés sur les textes religieux pour mieux réfuter et démentir les discours, basés aussi sur les textes, opposant les confessions entre elles.

Moussa Mbodou Abdoulaye, secrétaire général de l'Association des jeunes pour la culture et la paix au Tchad, étudiant en communication, N'Djamena :

« Nous au début on pensait que la citoyenneté, c'était connaître ton droit et ton devoir, que ce sont que des textes conventionnels qui disent ça. Nous ne savions pas que l'Islam prend en compte aussi la citoyenneté, les droits et les devoirs. En Islam, tu es aussi appelé à faire quelque chose pour ton pays. **Grâce à la formation sur la citoyenneté et l'islam, on a appris que les droits de l'homme, ce n'est pas que dans les textes conventionnels, mais aussi dans l'Islam, qui parle des droits de la femme, de la citoyenneté**[2] **».**

Abderrahmane Mahamat Idriss, secrétaire de l'université du roi Faeçal, chargé des activités estudiantines :

« On a eu des conférences-débats animées par un imam et un pasteur. Ils nous ont donné des preuves. Ils nous ont montré que nous on doit vivre ensemble. Certaines idées qui circulent dans la société ne proviennent ni du christianisme, ni de l'islam. Ce sont des idées qui viennent de la société et de la coutume. Ne pas manger avec un chrétien : où est la preuve ? L'imam nous a dit qu'on peut avoir un ami chrétien qui vient chez toi. Ce n'est pas interdit dans la religion, mais on va garder ton ami d'un mauvais œil. Tu vas être gêné. **Je savais que ce n'était pas interdit, mais l'imam nous a donné des preuves dans le Coran**. J'ai appris aussi que certains leaders religieux prêchent des choses qui ne sont pas dans la religion. Certains prêtres interdisent aux chrétiens d'avoir des amis musulmans, d'où est –ce qu'ils trouvent ces idées ?[3] ».

Association des jeunes du Logone occidental, Madjitoloum Békoutou, Moundou :

« Les intervenants nous ont éclaircis. **L'imam Abakar nous a dit que c'était écrit nulle part dans le Coran qu'un musulman ne pouvait pas manger un cabri égorgé par un chrétien. Si ça ne figure nulle part dans les textes, c'est le comportement des humains.** Ça nous a permis d'aborder les conflits inter-religieux, il faut qu'on essaie de trouver des palliatifs à ces problèmes, ça m'a inspiré au sein des établissements, on remarque aussi ces problèmes. Les jeunes dans les établissements se réunissent selon leurs religions. Ce forum nous a formés. Le pasteur et l'imam Abakar nous ont beaucoup entretenus sur la question de la cohabitation pacifique (…).

Une jeune femme d'une association a expliqué son cas : chrétienne, elle s'est mariée avec un musulman, mais ses beaux-parents refusaient de manger ses repas. Ils l'ont obligé à se convertir à l'islam pour que son mari mange ses repas. **L'imam nous a expliqué que ça c'est le comportement des humains, et que c'est nulle par écrit dans le Coran l'obligation de se confesser. Il faut s'approcher de quelqu'un et vivre avec sans l'obliger à se convertir à une autre religion.** On a beaucoup échangé, j'ai appris beaucoup de choses. J'ai gardé un ami musulman Ali à Ndjamena, avec qui on cause. Ce forum est un plus qui s'ajoute. **La génération actuelle, c'est avec le temps qu'on va constater un réel changement sur le vivre ensemble. Mais la génération actuelle au pouvoir a vécu les conflits**.

Ici beaucoup de musulmans refusent de manger avec les chrétiens qui égorgent, c'est le comportement

[1] Abderrahmane Mahamat Idriss, secrétaire de l'université du roi Faeçal, chargé des activités estudiantines, 18.12.2015

[2] Moussa Mbodou Abdoulaye, secrétaire général de l'Association des jeunes pour la culture et la paix au Tchad, étudiant en communication

[3] Abderrahmane Mahamat Idriss, Université du Roi Faeçal, secrétaire organes activités estudiantines, secrétaire SG de l'université, 18.12.2015

des hommes. Si je rencontre un musulman, je vais lui demander de me citer les textes du Coran, je vais le convaincre, il va se mixer à moi. Un film a renforcé le débat. Ce qui m'a intéressé le plus : le pardon, **respecter sa limite pour ne pas empiéter sur la liberté d'autres**, **accepter les autres pour ne pas se rejeter mutuellement**. Je pense qu'il faut vulgariser ça. Un garçon de Ndjamena musulman s'est marié à un chrétien mais sa femme part à l'Eglise. Moi, j'ai posé la question à l'imam : pourquoi on s'oppose au mariage entre musulman et chrétien ? L'imam a expliqué que c'est une question d'intérêt religieux, quand une femme musulmane se marie avec un catholique ou un protestant, la question des enfants apparaît. Est- ce que les enfants seront des chrétiens ? Les musulmans et les chrétiens veulent que les enfants les suivent dans leur religion. L'imam Abakar a dit que le mariage n'est pas interdit mais que les enfants pour les musulmans doivent être absolument musulmans. Il n'a pas dit que les enfants pouvaient choisir leurs religions. Pour les catholiques et les pasteurs, il y a une liberté de religion pour les enfants. Moi je suis pour que les enfants choisissent[1] ».

Association des Artistes du Mandoul occidental (AARMOK), Amné Ali Fara, Koumra :

« Leurs interventions m'ont intéressée. **Nous musulmans cohabiter avec les chrétiens ne signifie pas que tu vas devenir chrétien, mais de connaître la religion de l'autre. On ne demande pas à l'autre de se convertir, mais de connaitre sa religion.** Ce n'est pas tellement nouveau, mais ça a complété ce que je savais. Le problème que vivent les régions respectives : le problème de ségrégation, le problème de différentes races ethnies, inégalités sociales. Les jeunes sont intervenus : on dit nordiste, pas se marier sudiste. C'est pourquoi on l'interdit. Comment faire pour remédier à ce genre de différence ? Nous sommes bien des tchadiens du pays, nous sommes appelés à vivre ensemble. Le forum ça a complété : **ça m'a permis de découvrir ce qui se passe de l'autre côté**. L'imam a dit qu'il n'y avait rien dans le Coran qui interdisait un musulman et un chrétien de manger ensemble. Moi, musulmane, je mangeais déjà quotidiennement avec des chrétiens. Un musulman peut se marier avec une chrétienne, je savais déjà ça avant. Une jeune femme a expliqué qu'elle avait dû s'islamiser car ses beaux-parents ne voulaient pas de sa nourriture. Or l'Islam, c'est la foi, on ne peut pas obliger une personne à se convertir »[2].

Charles Banoumbe, Association des scouts du Tchad, chef d'équipe des scouts de Kabalaye :

« Ça m'a appris beaucoup de choses là-bas. Ça m'a permis d'approfondir les relations entre chrétiens et musulmans. Certains imams ne maîtrisent pas les règles musulmanes. Toute religion enseigne l'amour de l'autre et d'accepter les autres ; d'accepter les gens quel que soit leur race, leur ethnie, mais certaines pratiques sont différentes. Certains pratiquants ne connaissent pas le fonds de leur religion. Ils interprètent mal.

Ce qui m'a marqué : sur certaines règles de l'islam, on explique qu'il ne peut manger avec un chrétien, mais l'imam nous a expliqué qu'il peut venir chez nous. Il nous a expliqué que rien dans le coran ne l'interdit : certains acceptent de manger mais d'autres non. Je le savais avant, mais l'imam nous a trouvé les arguments. Moi chrétien, j'ai appris pourquoi les musulmans ne mangent pas le porc ? Ce n'est pas parce qu'ils sont sales, mais parce qu'ils ont aidé les premiers musulmans à trouver un premier puits d'eau ; c'est en guise de reconnaissance, qu'ils ne mangent pas de porc. J'ai appris beaucoup de choses. Chrétien et musulman font des problèmes alors qu'on a un seul Dieu unique : ce sont des futilités : chacun doit être dans sa religion et respecter la religion des autres. Le discours du pasteur, c'était les mêmes choses : on ne peut pas vivre sans les autres

Les jeunes posaient des questions à l'imam et au pasteur sur les versets : quand un chrétien a connu un accident, certains musulmans disent qu'il ne faut pas le toucher, mais l'imam a répondu que ce n'est pas un musulman et qu'il faut toujours apporter son appui en situation difficile. **Il ne faut pas chercher à entrer en profondeur dans la religion de l'autre, mais savoir accepter l'autre tel qu'il est**. On est tous des fils de dieu. On a abordé la question du blocus entre les religions, qui empêche les jeunes d'être ensemble (…).

A Moundou, l'imam a utilisé le gambaye pour répondre aux jeunes et être bien compris. L'imam et le secrétaire général de la région du Logone sont intervenus sur les valeurs de la République et sur l'acceptation de l'autre. Les jeunes de Moundou se sont dit qu'il faut tout faire pour aller vers les frères musulmans. L'imam a rappelé que le mariage entre un musulman et une chrétienne n'est pas un pêché selon le Coran. Le pasteur a dit que c'est un problème comportemental, car celui qui n'aime pas son prochain n'est pas de Dieu, même si la personne est ennemi, ne pas aimer les gens, ce n'est pas biblique. Le secrétaire général du Logone a exhorté les jeunes au vivre ensemble : il n'est pas question que des musulmans et des chrétiens, mais du vivre ensemble entre ethnies ou entre différentes classes. Certains sudistes entre eux ne donnent pas leurs filles en mariage[3] ».

Nassour, association pour le développement de Kélo : « Le forum m'a appris beaucoup de choses sur le vivre ensemble. **Ce n'est pas juste le vivre ensemble avec la famille**. Moi avant je croyais que le vivre ensemble, c'était avec le grand père. A Ndjamena, j'ai fait des amitiés avec des gens de Sarh, de Mongo, d'Abéché. J'ai trouvé que le monde c'est ça. Ce n'est pas que le vivre ensemble avec les gens de Kélo. Ils nous ont présenté un imam, un catholique, un protestant, qui nous ont expliqué que rien ne nous sépare. J'ai posé la question : pourquoi les musulmans disent qu'ils ne peuvent pas manger avec les chrétiens ? Les leaders religieux nous ont montré les versets du Coran et de la Bible pour nous expliquer que nous sommes des frères[4] »

Union des jeunes musulmans et chrétiens, Brahim Moussa :

« En 2015, à ce forum sur le vivre ensemble, on a eu la chance de s'exprimer. Ça nous a servi de leçon.

[1] Association des jeunes du Logone occidental, Madjitoloum Békoutou, Moundou, 18.12.2015
[2] Association des Artistes du Mandoul occidental (AARMOK), Amné Ali Fara, Koumra, 18.12.1015
[3] Charles Banoumbe, Association des scouts du Tchad, chef d'équipe des scouts de Kabalaye, 19.12.2015
[4] Nassour, association pour le développement de Kélo, 19.11.2015

L'imam a animé une conférence débat sur ce que dit le Coran sur le vivre ensemble entre musulman et chrétien. Il a donné un exemple implacable sur le manger : la majorité des participants pensait qu'un musulman ne peut pas manger chez un chrétien la viande. L'imam a lu un passage du Coran pour dire que ce n'est pas interdit : le Coran a dit de manger chez un chrétien. Beaucoup ont applaudi, car au début les gens pensaient que ce n'était pas possible. Comme c'est un imam qui a lu un passage, il a confirmé les non- dits seulement. Moi, je savais déjà qu'un musulman pouvait manger avec un chrétien, car j'ai étudié le Coran, j'ai étudié en arabe et j'ai eu la chance de faire mes études en français[1]».

Rappeler que les textes n'interdisent pas un repas ou un mariage interconfessionnel est un discours innovant des leaders religieux pour les associations de jeunes :

Association des Artistes du Mandoul occidental (AARMOK), Amné Ali Fara, Koumra : « Ça m'a étonné ce qu'a dit l'imam. Nous-mêmes, nous ne comprenons pas les deux livres. Non ce n'est pas habituel de dire ça. D'habitude tu entends le contraire (ne pas manger avec un musulman/chrétien), ça m'a permis de comprendre la réalité de ce qui est écrit dans le Coran et la Bible[2]».

Charles Banoumbe, Association des scouts du Tchad, chef d'équipe des scouts de Kabalaye :

« Ca m'a fort étonné qu'un imam puisse dire ça. Ça fait un plus pour moi. Pour moi, un musulman ne peut pas manger avec un chrétien : si ce n'est pas égorgé. Si c'est un chrétien qui a égorgé, l'imam a dit qu'il n'y a pas de problème ».

Azala, Réseau de réflexion des jeunes du Guéra, Mongo: « Le forum sur la citoyenneté et l'Islam nous a obligés à respecter la Constitution, car souvent les gens l'ignorent. Je suis devenue plus ouverte, pour ne pas faire la confusion. Il faut respecter la religion des autres, et rien n'interdit chrétiens et musulmans de manger ensemble. En 2009, je ne savais pas ça, car je n'avais pas fouillé dans le Coran. **Ma maîtresse à l'école coranique nous avait dit que c'était interdit de visiter les chrétiens et de manger avec eux, car nous n'avons pas la même religion. J'ai gardé ça dans ma tête, j'avais toujours le doute en moi.** J'ai posé la question à un formateur, qui nous a dit que dans la Constitution ou le Coran, on naît égaux. Il faut cohabiter, rester ouvert pour s'agrandir ».

La composition multiconfessionnelle des familles à Mongo est une découverte pour un nombre important de participants au forum de Mongo :

Association des jeunes du Logone occidental, Madjitoloum Békoutou, Moundou :

« A Mongo, chez les Hadjaraï, dans une même famille, tu peux trouver des musulmans et des chrétiens de même père et même mère. C'est un exemple à copier et à élargir dans le pays. On est allé à Mongo pour voir comment ils vivent ».

Abderrahmane Mahamat Idriss, secrétaire de l'université du roi Faeçal, chargé des activités estudiantines :

« A Mongo, les familles chrétiennes ressemblent trop aux musulmans. Quand on a m'a dit qu'ils étaient chrétiens, si je les avaient vu dans la rue, j'aurai pensé qu'ils étaient musulmans. Ils ont dit que les gens les traitaient très bien »[3].

Le forum sur le « vivre ensemble » à Ndjamena a inspiré plusieurs associations de jeunes, leur donnant envie de transmettre un message sur le vivre ensemble :

Charles Banoumbe, Association des scouts du Tchad, chef d'équipe des scouts de Kabalaye :

« J'essaye d'expliquer aux autres comment ça se passe. Ce forum m'a tellement donné envie de travailler sur le vivre ensemble, la paix au Tchad, la réconciliation. Chaque dimanche avec les jeunes, on débat de ces thèmes. Faire des sensibilisations sur le vivre ensemble. Le message que je veux diffuser, c'est d'essayer de comprendre nos religions, qu'est-ce qu'on reçoit dans la vie ? Qu'est-ce que notre religion nous dit par rapport aux autres. Toutes les religions nous enseignent l'amour. On doit accepter son prochain. La question de l'acceptation de l'autre sans condition. Les jeunes doivent se débarrasser de tout ce qui est clivage, pesanteurs socio-culturelles et toute cette méfiance[4] ».

Association des jeunes du Logone occidental, Madjitoloum Békoutou, Moundou :

« Ce forum, ça transforme nos mentalités au sein de mon association, je voudrais initier …A Moundou, dans l'école musulmane, ce ne sont que des enfants musulmans, et dans l'école catholique associée, ce sont plus des élèves catholiques. On voudrait initier des actions pour brasser les enfants entre eux. Cette question du vivre ensemble, ça m'a ouvert, j'ai appris des choses qu'on vivait, l'idée est venue après le forum. Quand un enfant musulman n'a connu que l'école musulmane, tous les enfants de cette confession se rangent derrière lui sans savoir. Il y a des bagarres rangées entre musulmans et chrétiens dans les écoles. Nous jeunes, on va dans les établissements pour éviter la violence au sein des établissements. **Le vivre ensemble n'était pas dans les objectifs de l'association au début, mais ça m'a inspiré de vulgariser ça**. Ici les gens vivent séparément. Ici il y a ce genre de chose qui se développe. Si on ne fait rien,… il faut essayer de vulgariser ce brassage entre différentes religions et profiter de sensibiliser les jeunes. J'avais l'idée d'initier ce brassage, mais je n'ai pas projeté de le faire. Ça m'a inspiré. Depuis longtemps, avec un ami musulman de licence en droit, on initiait pendant la fête du ramadan, des repas avec les enfants moudjahirin

[1] Union des jeunes musulmans et chrétiens, Brahim Moussa, octobre 2015

[2] Association des Artistes du Mandoul occidental (AARMOK), Amné Ali Fara, Koumra, 18.12.1015

[3] Abderrahmane Mahamat Idriss, Université du Roi Faeçal, secrétaire organes activités estudiantines, secrétaire SG de l'université, 18.12,

[4] Charles Banoumbe, Association des scouts du Tchad, chef d'équipe des scouts de Kabalaye, 19.12.2015

des rues[1] ».

Association des Artistes du Mandoul occidental (AARMOK), Amné Ali Fara, Koumra : **« Ça m'a donné envie de travailler sur le vivre ensemble. Après le forum, on a fait une conférence débat sur le vivre ensemble à l'université.** Nous délivrons un message sur la paix, la cohabitation pacifique, la tolérance, le pardon, l'amour[2] »

Comment relier ces différentes initiatives sur le vivre ensemble des associations de jeunes ? Comment l'APAD capitalise les expériences, le savoir-faire et les compétences spécifiques de ces associations de jeunes sur le vivre ensemble ? Brahim Moussa, de l'Union des jeunes musulmans et chrétiens, souhaiterait être plus impliqué en amont dans l'élaboration, la réflexion et la mise en œuvre des activités de l'APAD: *« nous on pensait qu'ils allaient nous appeler pour échanger, car nous œuvrons sur la même question de la paix et du vivre ensemble. Nous sommes prêts à les accompagner, donner des idées, nous sommes là pour échanger et leur expliquer notre plan d'action*[3]*».*

III. Les communautés rurales mobilisées sur le vivre ensemble

A) Changements profonds dans le mode de gestion des conflits, réglés par les communautés elles-mêmes, à l'amiable, en contournant les autorités

1. Le coût élevé, l'arbitraire et l'iniquité de la gestion des conflits par des autorités-intermédiaires obligent les communautés à devenir elles-mêmes médiatrices

Dans plusieurs régions, les communautés sont souvent médiatrices de conflits, car elles remettent en question à la fois le coût élevé et l'iniquité tant de la procédure judiciaire que de la conciliation faite par les autorités traditionnelles et administratives. Il faut souligner que le recours à la justice est culturellement très déprécié, et que son usage peut remettre en cause la cohésion sociale d'un groupe. Mayombaye Urbain, superviseur du Gramptc dans le Logone oriental insiste sur le symbole fort que représente le choix d'utiliser le système policier et judiciaire : *« quand tu amènes quelqu'un à la justice, et que tu ne sollicites pas un règlement à l'amiable, c'est considéré comme une grande trahison*[4]*».*

Les communautés peuvent refuser la résolution des litiges par la police, le chef de canton, le sous-préfet ou le chef de village. Dans le Guéra, l'association cantonale de Dangléat se donne comme mission de convaincre les citoyens d'éviter en particulier la brigade, mais elle accepte de collaborer avec le chef de canton. Un membre le précise *: « **les gens ne se laissent plus à la charge de la brigade comme avant.** Récemment, il y a eu un problème de champ à Tchaloudeba, deux voisins sont venus labourer un champ avec un tracteur, le second est décédé. Deux communautés ont dit « non il faut qu'on voit ça au niveau local » et elles se sont entendues pour revenir au village du défunt pour résoudre le problème pacifiquement entre elles (…) Si quelqu'un appelle la brigade pour intervenir dans les problèmes de la communauté, l'association essaie de soumettre le problème au niveau local seulement. Le chef de canton nous connaît* ». Cette pratique de contournement des autorités dans la gestion des conflits concerne parfois l'autorité la plus locale, à savoir le chef de village. Ainsi, dans le canton de Dadjo, un comité villageois de développement prend en charge lui-même la médiation des litiges en évitant le chef de village. Le président de l'association cantonale le raconte : *« le CVD est devenu comme un médiateur au niveau du village. Au sein d'un groupement féminin, deux femmes se sont querellées, car l'une d'entre elles n'avait pas remboursé les deux sacs qu'elle avait empruntés. Le CVD est venu réconcilier les deux femmes et leur demander de se faire des excuses mutuelles. Nous on cherche à réconcilier seulement les gens sans passer par le chef de village. Si on passe par le chef de village, les deux seront amendées. Nous évitons tout ça, car les amendes créent du mécontentement,*

[1] Association des jeunes du Logone occidental, Madjitoloum Békoutou, Moundou, 18.12.2015
[2] Association des Artistes du Mandoul occidental (AARMOK), Amné Ali Fara, Koumra, 18.12.1015
[3] Union des jeunes musulmans et chrétiens, Moussa, octobre 2015
[4] Discussion avec Mayombaye Urbain, Miladi, 30.08.2015

et le problème continuera. Nous ne demandons pas d'argent, nous voulons juste que le groupement fonctionne[1]*».*

Dans l'Hadjer-Lamis, l'association cantonale de Tania tente d'être médiatrice dans des conflits face à des autorités corruptibles, qui ne trouvent pas de solutions durables aux litiges. Ces dernières peuvent trancher un conflit en faveur d'une partie sans résoudre véritablement ses causes. L'association intervient comme médiatrice pour limiter au maximum l'interférence des autorités dans la gestion des conflits, tout en collaborant avec elles. Son président, Hissène Adam, le souligne :

« Avant, on résolvait le problème au niveau du chef de village ou du chef de canton. Avec la formation, on comprend que ça fait des dépenses : quand on traite nous-mêmes les problèmes, il n'y a ni dépenses de carburant, ni amendes, on ne tue pas de mouton. Nous disons aux autorités que ce n'est pas leur problème, et que c'est aux paysans de traiter eux-mêmes (…).

A Alhadj Derib, le comité de gestion d'un puit traditionnel a bouffé l'argent. Ils sont venus voir le sous-préfet, qui nous a appelé (Hissène, Bourma). Nous avons dit que ce n'est pas le problème du sous-préfet, mais que nous allons régler le problème. On a fait la négociation entre eux. Les 450 000 qui ont été bouffés, ont été rendus. Nous avons fait le compte rendu au sous-préfet. Le sous-préfet a pris 20 000. Mais si on avait laissé ça au sous-préfet de Bokoro, il aurait pris 50 000 au début, puis encore après.

Dans un autre cas, des animaux étaient rentrés dans le champ de certains propriétaires. Les cultivateurs et les éleveurs sont venus voir le sous-préfet. Les éleveurs ont donné 300 000fcfa au sous-préfet pour dire que les cultivateurs avaient cultivé sur le couloir. Nous (Sap) sommes allés voir le préfet, la justice, le sous-préfet, le juge, ils ont mesuré la distance entre le couloir de transhumance et le lieu de culture, chacun est resté dans sa limite. Mais avant chacun venait corrompre le sous-préfet pour gagner.

A Ande-edji-rassa-file, en 2004, avec la pression foncière, les cultivateurs viennent cultiver au bord du marigot, et sont venus déborder sur l'espace où le bétail passe. Les cultivateurs viennent voir le sous-préfet, donnent 250 000 FCFA. Le sous-préfet descend sur le terrain, il a l'argent dans sa poche, et il tranche selon le groupe de personne qui l'a le plus corrompu. Avec ça, on a vu que c'était de l'amusement. Les gens sont ignorants : à chaque fois, tu donnes de l'argent, c'est sans résultat, le conflit n'est pas réglé.

En 2013, il y avait un conflit entre les villages d'Hadjelti-frizi et d'Hadjelti Amchiher. Les habitants du second village ont construit des cases sur un couloir de transhumance. Le sous-préfet a bouffé plus de 2 millions dans cette affaire. Le collecteur d'information nous a saisi, nous sommes allés voir le préfet, qui nous a dit « *c'est à vous de régler le problème* ». On a privilégié la résolution à l'amiable, sans donner 5F. Depuis 2010, nous avons géré environ 16 conflits entre agriculteurs et éleveurs.

En 2010, un frère a acheté un post-radio, mais qui était volé par un type. Ils sont venus à la brigade, la brigade a amendé l'acheteur et l'a emprisonné. Ils n'ont pas poursuivi le voleur. Nous (le bureau du SAP) sommes allé voir la brigade pour leur demander un procès-verbal et de l'envoyer à la justice, nous leur avons dit « vous êtes les auxiliaires du juge, comment vous prenez une personne vous la mettez en prison ?et vous ne poursuivez pas le voleur ? ». ACORD a formé les gens sur leurs droits et leurs devoirs. Nous avons réussi à faire sortir la personne de prison sans payer.

En 2011, le chef de village de WALTFAIT est membre du cadre de concertation. Quand la brigade part dans le village pour régler un petit problème, elle réclame l'argent de son déplacement (carburant), 25 000, 50 000. Comme le chef de village est ouvert, il ne donne pas 5F. Comme il a refusé de donner 5F, ils l'ont amené à la prison à Bokoro, mais il a refusé encore de donner. Les gens connaissent leurs droits et leurs devoirs. Actuellement, les chefs de brigade nous voient comme des ennemis, car c'est leur manger.

En août 2015, un commerçant avait vendu une vache à un camarade à 125 000 fac, mais il s'est aperçue qu'elle était malade. Ce dernier est venu à la brigade pour expliquer qu'il avait été trompé, mais la brigade l'a mis en prison. Moi, je suis venu pour demander au commandant de brigade : « pourquoi tu arrêtes cette personne ? Tu n'as aucun droit sur les animaux malades ». Il m'a dit « sorts de mon bureau », je lui ai répondu que le bureau ce n'est pour lui, mais pour la population. Je suis parti voir le préfet pour lui exposer le problème. Le préfet et le juge sont allés voir le commandant de brigade pour lui dire que ce n'était pas son travail. Mais il l'a gardé en prison, comme il est Zaghawa, il croit que personne d'autres peut décider de sa sortie de prison. Nous, on a un beau-frère colonel à Ndjamena, qui m'a donné le numéro du commandant de brigade de Bokoro. Il l'a appelé, il a pu être libéré, et le commandant de brigade a été affecté une semaine après ailleurs.

A Arétché en 2009, un vendeur a vendu 11 cabris au marché de bétail, en payant la taxe de 300F. Mais le contrôleur soutient que le vendeur n'a pas payé la taxe. Les gendarmes sont venus avec 2 motos pour dire au chef de village d'Arétché « *tu as un voleur dans ton village, le monsieur est parti au marché vendre ses cabris sans payer de taxes* ». Moi, j'étais parti au puit, quand j'ai vu les gendarmes. Ils demandent 25 000 pour leur carburant. Moi je leur ai dit « *vous avez trouvez ce problème où ? Attendez de voir le propriétaire* ». Le gorane me dit « *pourquoi tu parles dur comme ça ?* ». Je lui ai répondu : « *moi je n'ai pas de tenue, mais je suis un agent de développement. Si tu veux on te prépare le thé, tu manges, on discute* ». Ils ont dit : « *on va attraper le chef de village* ». Nous lui avons montré le papier de taxe qui prouvait qu'il avait payé la taxe et nous lui avons dit qu'on ne paie pas 5F. Ils ont voulu tirer…Je leur ai dit « *il faut rester tranquille, il y a 11 chèvres vendues, voici les papiers, allez chercher votre menteur* ». Ils m'ont envoyé une convocation. L'ancien commandant de brigade, Moussa Chérif, me connaît bien, il a dit « Hissène ne fait pas de problème ». Je suis venu, Moussa Chérif m'a bien accueilli, les soldats sont partis. Il a dit celui-là n'est

[1]Iso Issa, président de l'association cantonale de Dadjo I, 19.10.2015

pas un commerçant, mais un agent de développement, vous êtes partis dans son village, vous n'avez pas le droit. On a pu régler ce problème sans payer de l'argent[1] ».

De même, la présidente du groupement de femmes « Veuves et orphelins » de Bokoro, Mariam Boukar, affirme ce même changement de pratique : « *avant, si on avait des problèmes, les* ***intermédiaires géraient nos problèmes, le chef de village, le chef de carré ou le chef de canton*** *et tu vas payer telle amende. Maintenant c'est nous-mêmes qui réglons. Si nos enfants font des problèmes, je défends mes enfants, au lieu du chef de carré. Nous réglons les problèmes des femmes de nos groupements : nous ne voulons pas de bruit entre nous, nous sommes attachées comme les fils d'un balai*[2]*».*

Dans le Logone oriental, l'association cantonale de Miandoum s'attache aussi à convaincre les organisations villageoises de développement de contourner les autorités dans la gestion des conflits, et leur demande de diffuser ce message auprès des citoyens. Un membre le précise : *« lorsque des enfants se marient suite à une grossesse précoce, nous disons aux parents de se concerter, de trouver une solution, au lieu d'aller directement à la brigade. La brigade, quand elle convoque le fautif, paie une amende qui dépasse la dote. Ce sont des conseils que nous pouvons donner au cours de nos rencontres avec les ODV. Parfois, pour payer une amende d'une personne fautive, on lui demande de donner un bœuf d'attelage, on leur explique que ça bloque le développement du village (au lieu d'avoir deux bœufs, il ne pourra plus travailler convenablement avec un seul bœuf). S'il y a de tels problèmes, ils se concertent en famille. Les gens ont confiance à l'ADC et au CADIPOR*[3]*».*

Certaines autorités sont aussi convaincues de l'efficacité de la gestion locale des conflits, comme le souligne le président du système d'alerte précoce de Bokoro *: « le chef de canton dit aux chefs de village : s'il y a un problème dans votre village, c'est mieux d'appeler les gens de sensibilisation et de résoudre les problèmes sur place, pour ne pas transférer le problème au niveau cantonal. Si le chef de village traite un problème avec les gens du SAP, le fautif doit payer une amende moins élevée qu'avant. Avant, c'était parfois 100 000 ou 150 000. Grâce à la sensibilisation, l'amende est de 3000 à 6000 au niveau du chef de village ».*

Mais certaines communautés continuent de recourir aux autorités et à la justice pour gérer des conflits. C'est le cas de l'union de groupements de femme, Al Nour, dans l'Hadjer Lamis, qui sollicite l'intervention de la sous-préfecture dans un litige foncier. En témoigne la présidente : *« en 2014, à Am sakine Michegue, des éleveurs ont laissé leur bétail aller dans un champ. Nous les femmes nous sommes venues pour dire à l'éleveur d'enlever son bétail et de payer l'arachide. Nous avons estimé la perte en 12 sacs de graine d'arachide. L'éleveur dit qu'il ne peut pas payer l'amende. Nous avons délégué 4 personnes pour aller voir le sous-préfet. Ils ont enfermé l'éleveur, ils ont demandé 50 000FCFA pour le transport* ».

2. Des communautés plus professionnalisées et plus outillées dans la gestion des conflits

a. Les conventions entre agriculteurs et éleveurs

En 2008, ACORD a appuyé les associations cantonales dans l'élaboration de conventions entre agriculteurs et éleveurs dans 6 zones (Fany, Delep, Banda, Zama, Abtouyour, Bobou), qui sont validées par les assemblées villageoises, le représentant des éleveurs, l'association cantonale, les chefs de village et le préfet, leur donnant un caractère officiel et contraignant[4]. Les représentants des éleveurs et des agriculteurs ont concilié leurs intérêts, pour définir ensemble les modes de dédommagement, une carte des points d'eau, des pâturages, des zones de campements et des couloirs

[1]Entretien 8.09.2015, Banda : Alime Zakaria (chargée de la collecte de l'information), Amat Idriss (président du SAP), Abdoulaye Souleyman (responsable du comité de gestion, de la banque de céréale et conseiller ADC)
[2]Mariam Boukar, présidente veuve orphelin et présidente adjointe du réseau des femmes Hadjer Lamis, Bokoro, 28.09.2015
[3] CADIPOR et ADC de Miandoum, 28.08.2015
[4]Avec l'appui du Programme d'Accompagnement Structurant d'Initiatives Locales de Développement (PASILD)

de transhumance, comme en témoignent ci-dessous des extraits de la convention de la zone de Fany et de Banda dans le Guéra :

> « Article 1 : en saison des pluies et pendant la période des récoltes, les éleveurs doivent rester loin des champs à une distance allant de 10 à 15 km et doivent bien garder leurs animaux (…)
>
> Article 5 : tout dédommagement doit se faire en nature (animal contre animal, mil contre mil). En cas de difficultés, se trouver l'équivalent en nature, le prix doit être déterminé sous l'arbitrage du comité zonal, villageois, du chef de village et ferriques (…)
>
> Article 6 : il est convenu que le dédommagement du sorgho en cas de dévastation par les animaux se fera comme suit : berbéré, 7 épis pour un coro ; sorgho rouge et blanc : 12 épis pour un coro.
>
> Article 7 : pour tout dommage non mesurable et non quantifiable, le dédommagement doit être fixé objectivement sous l'arbitrage du comité zonal, villageois, du chef de village et ferriques. (…)
>
> Article 11 : la gestion du foncier dans le canton Dadjo I est assurée par les chefs de village selon la spécificité de chaque village ».

L'association cantonale de Dadjo I collabore parfois avec la sous-préfecture pour l'application de cette convention, comme le précise son président : *« en 2008, il y a eu un conflit à Douziat, les éleveurs sont venus camper, ils n'ont pas respecté le règlement de s'espacer de 2 km. Ils ont insisté, ils ont dit qu'ils ne quittent pas, la terre leur appartient. Ils veulent amener le problème à la brigade. Le cadre de concertation a dit non, on va essayer de respecter le règlement sans aller à la brigade, nous sommes partis voir le chef de ferrique. Mais les éleveurs ont insisté en disant qu'ils ne voulaient pas quitter cette place. L'association cantonale veut traiter le problème à l'amiable et valoriser le règlement, car la brigade ou le chef de canton soudoyés par les éleveurs, sont toujours de leurs côtés. Le problème est amené à la sous-préfecture.* ***Le sous-préfet a demandé le règlement, qui explicite qu'il faut camper à 15 km des champs, il a dit aux éleveurs de quitter*** *»*[1].

Si les communautés avaient déjà des règles de gestion des conflits avant ces conventions, ces dernières apportent certains changements. Elles créent des règles, comme celle qui fixe la distance de 10 à 15 km entre les champs et l'installation du bétail. La définition de points d'eau, de couloirs de transhumance et des modes de dédommagement existaient avant les conventions, mais ces dernières les précisent davantage. Mahamat Bolto, représentant des éleveurs à Fany et l'ancien chef de village de Banda, qui ont participé à l'élaboration des conventions le soulignent :

> *Mahamat Bolto :* « Avant les dédommagements d'un champ détruit se payaient dans le vague, maintenant, il y a un calcul bien déterminé. Si un paysan fait un dégât, nous sommes bien fixés, chacun connait déjà, chacun connait là où il veut abreuver, nous on s'est fixé entre le canton Kenga et Dadjo sur une place très restreinte : comme la convention nous a bien cadré, on a trouvé un endroit. Ils savent que tel endroit c'est pour eux, le paysan sait qu'il ne peut pas aller faire son champ là où il y a le campement des éleveurs. (…) Si les éleveurs viennent, ils connaissent les points d'eau. Avant la convention, il y avait des couloirs de transhumance, mais au moment où la convention fut mise sur pied, ils ont amélioré, ils ont fixé les bornes. Avant la convention, on vivait chacun dans notre territoire, les éleveurs viennent se fixer à côté des villages et dans les champs, les agriculteurs les repoussent pour dire « non ça ce n'est pas votre territoire », les éleveurs disent « nous c'est le passage des animaux ». Maintenant on suit les règles. Avant on n'avait pas de carte des points d'eau »[2].
>
> *Hissène, ancien chef de village Banda*« nous nous sommes entendu sur les points d'eau pour le bétail ; à la première pluie, là où il y a la rivière, personne ne va faire le champ à côté, car les bœufs vont venir s'abreuver. Nous avons choisis ensemble là où on pouvait creuser des puits traditionnels, où les agriculteurs ne vont pas faire les champs à côté aussi. On a parlé aussi des couloirs de transhumance que nous avons tracé et qui doivent être respectés[3]».

Ces conventions, en définissant des modes et des montants de dédommagements fixes, pourraient limiter le caractère discrétionnaire et prohibitif parfois des indemnités demandées par les autorités ou les victimes, selon le président de la plateforme :

> « Avant, les conflits pouvaient être gérés de manière inégale : parfois le paysan met des choses exagérées, et l'éleveur aussi dit des choses exagérées. Un éleveur fait entrer ses animaux dans son champ, il donne un taux arbitraire ; et le paysan fait un dégât, il donne un chiffre arbitraire, mais la convention les a aligné sur une ligne bien droite. Avant si un éleveur fait rentrer ses animaux dans le champ, le paysan peut demander la totalité du champ à rembourser, la convention le refuse. On essaie de calculer sur une base, 7 épis = 1 coro, on essaie de compter les épis ».

Il ajoute que la stabilisation de ces indemnités diminuerait aussi les cas où les victimes sont dédommagées en dessous du préjudice subi :

[1] Alhabo Moussa, trésorier ADC Dadjo I, conseiller municipal de l'opposition radicale (CSDT), enseignant, Mongo, 19.09.2015

[2] Katir-torio, Mahamat Bolto, représentant éleveurs dans le ferrique Mabegna, ferrique Mabegna et Fany, Mongo, 21.10.15

[3] Hissène, ancien chef de village Banda, membre d'un groupement, conseiller à la banque de céréale depuis 8 à 10 ans, vice-président comité de gestion pépinière, sensibilisation des enfants malnutris (Unicef, irc), 20.10.2015

« Si un chameau est rentré dans le champ d'un paysan et qu'il le tue, l'éleveur vient poser son problème au chef de ferrique, l'agriculteur vient trouver son chef de village, les deux s'entendent : si le chameau coûte 1 million, on lui demande de diminuer à 100 000Fcfa : l'éleveur est obligé d'accepter la décision du chef de ferrique et du chef de village, parfois l'éleveur et le paysan acceptent de laisser certaines fautes pour cohabiter ensemble. Ca résout certains problèmes, mais pas d'une manière satisfaisante : chacun essaie de temporiser le problème. Si un agriculteur a son champ dévasté, il faut accepter la décision du chef de village, même s'il est dédommagé pas de manière totale, il accepte la décision du chef de village et du chef de ferrique. Le paysan accepte malgré lui ».

Plusieurs participants à l'élaboration des conventions soulignent qu'elles ont contribué à rassembler les éleveurs et les agriculteurs :

« *Katir-Torio, conseiller de la plateforme :* Cette convention nous lie beaucoup, il y a de la confiance, on s'invite à nos cérémonies respectives…

Mahamat Bolto, représentant des éleveurs : Cette convention nous lie, nous sommes ensemble entre Dadjo et éleveurs arabes, on se marie ensemble....

Hamit Gadaye, président de la plateforme : La convention les a vraiment unifiés et attaché, donner une force, nous nous sommes unis dans cette convention. Quand il y a un problème, ça va être atténué à l'amiable, ce n'est pas comme avant. Avant il y avait la cohabitation, mais on n'était pas beaucoup rattachés. Les éleveurs sont devenus sédentaires, ils se marient avec des Dadjo. La convention vient s'ajouter, donc il y a vraiment une cohabitation[1] ».

Les conventions semblent avoir eu des effets différents selon les zones. A Banda, la dynamique de la convention se serait arrêtée après l'appui d'ACORD, révélant une dépendance des communautés aux ONG. L'ancien chef de village souligne l'absence de diffusion de la convention écrite faute de moyens : « *depuis qu'on a fini la convention avec ACORD, on ne m'a plus appelé. J'étais président du comité de gestion, mais je ne sais pas si le comité a changé ou pas. Nous n'avons pas pu nous retrouver pour gérer ces conflits entre agriculteurs et éleveurs. Le jour de l'établissement de la convention, j'ai pris des notes en arabe pour le PV, mais l'animateur d'ACORD ne nous a pas distribué la convention en version papier pour les autres villages. Les éleveurs nomades ne savent ni lire, ni écrire, ni le français. Depuis 4 ans, le comité ne s'est plus réunit[2]».* A Delep, pour Katir-torio, conseiller de la plateforme, de nombreuses autorités renouvelées n'ont pas connaissance de cette convention : *« il faut plus de sensibilisation, certains chefs de village ont été nommés en 2009, on les a remplacés par d'autres. Certains chefs de ferrique n'ont pas encore connaissance de cette convention, et il faut que jusqu'à la base ils la connaissent. La convention a été conçue avec le père du chef de canton actuel, maintenant son fils n'est pas très impliqué »*[3].

b. Les comités locaux de gestion des conflits

La fédération des unions de groupements « Oum alkher », créée en 2007 et constituée de 115 groupements issus de 46 villages, a initié des comités de gestion des conflits dans chaque union de groupements, avec un représentant par village, pour être proche du terrain et appliquer la convention. Ils évaluent les dommages et donnent des sanctions. Le président de la fédération le précise[4].

« Ils viennent voir la fédération quand il y a un problème, et nous réglons les problèmes à l'amiable. **S'il y a un problème, le comité se déplace dans le village pour étudier le problème et faire les constats**. Malgré tout ça, il y a des gens qui continuent de laisser les bœufs rentrer dans les champs. Ce matin même, il y avait un problème. Le comité constate que les bœufs sont entrés dans un champ et **donne un avertissement** : « prochainement, si tu laisses entrer à nouveau les bœufs dans le champ, le comité va te pénaliser ». Si le comité se déplace pour faire le constat, l'agriculteur ou l'éleveur doivent payer pour le transport du comité. Pendant la saison des pluies de 2015, on a traité 17 cas graves, et environ 49 pour l'année 2015. Les comités, ce sont des gens **élus** par vote. Tous les villages ont mon numéro de téléphone. Les représentants des villages font remonter l'information.

En novembre 2014, à Am Sakine, les bœufs des nomades ont détruit un champ complet, et ils ont pris la fuite. Le comité **a estimé la destruction du champ de gombo à 3 millions de FCFA et a pu rattraper les éleveurs en fuite**. On lui a demandé comment il allait payer ? Il a dit qu'il sera obligé de vendre ses chèvres pour payer. Nous avons **convaincu le propriétaire du champ de diminuer à 2 millions pour que l'éleveur nomade ne soit pas trop**

[1] Katir-torio, Mahamat Bolto, représentant éleveurs dans le ferrique Mabegna, ferrique Mabegna et Fany, Mongo, 21.10.15

[2] Hissène, ancien chef de village Banda, membre d'un groupement, conseiller à la banque de céréale depuis 8 à 10 ans, vice-président comité de gestion pépinière, sensibilisation des enfants malnutris (Unicef, irc), 20.10.2015

[3] Katir-torio, Mahamat Bolto, représentant éleveurs dans le ferrique Mabegna, ferrique Mabegna et Fany, Mongo, 21.10.15

[4] Bichara Djibrine, président de la fédération des unions de groupements Oum alkher, président de l'association intercantonale (Afrouk, Kadada, Elfass), 23.09.2015

appauvri. Nous avons délégué les gens au niveau du marché pour rembourser les chèvres, ils ont payé les frais d'essence des 7 membres du comité qui ont fait le déplacement. Nous avons pu régler ce problème à l'amiable, **si ce problème était arrivé au niveau du gendarme, l'agriculteur et l'éleveur se seraient fait escroqués, et ils n'auraient pas trouvé de solution.** Quand il y a mort d'homme, le comité laisse aux mains des autorités.

Dans le village d'Alkoudou, un éleveur a laissé ses bœufs aller dans le champ d'un agriculteur, alors qu'une de ses vaches allait mettre bas. L'agriculteur l'a tapé avec un bâton sur la tête. Le **comité est d'abord allé emmener l'éleveur à l'hôpital pour se faire soigner, et il a demandé à l'agriculteur de régler les factures du blessé**. Le comité a fait le constat qu'il a perdu 3 sacs de mil et 6 coros, et a demandé à l'éleveur de payer l'agriculteur en nature. L'agriculteur a payé les frais de transport du comité ».

Ce mode de gestion des conflits est moins coûteux pour les citoyens qu'une médiation par les autorités, car les comités essaient souvent de négocier à la baisse les dommages et intérêts, afin de ne pas pénaliser l'activité économique du fautif, et ils refusent d'être corrompus par les parties. Le président de la fédération l'explique[1] :

« Les chefs de village, le sous-préfet et le chef de canton ne sont pas contents des règlements pour gérer les conflits entre agriculteurs et éleveurs, car avant ils trouvaient leur compte dans ça. Ils préfèrent soutirer de l'argent sur les populations. Maintenant ils sont obligés d'aller de l'avant et de collaborer. Avant quand il y avait un problème entre agriculteur et éleveur, on laissait tomber, on donnait une enveloppe sous la table, et c'est fini. Mais maintenant, quand on se retrouve, ils sont obligés d'accepter ça ».

Les comités gèrent des conflits de nature différente. Dans un conflit foncier entre deux villages, le chef de canton d'Afrouk fait appel au comité, après plusieurs médiations échouées ; dans une vente illégale de terrain, le comité appuie le chef de village dans la résolution du litige. En témoigne le président de la fédération [2] :

« En avril 2015, les deux chefs de village d'Amardo et d'Ambolili se disputaient une terre depuis plus de 15 ans, les gens se sont entretués. Le chef de canton d'Afrouk a interdit aux deux chefs de village le terrain. Mais cette interdiction n'a pas apporté de solution, car ça n'a pas empêché des membres du village Amardo de venir labourer, ça a déclenché des conflits entre les 2 villages. Le chef de canton intervient et fait recours au comité. **Le comité constate le nombre d'années que les personnes d'Amordo et Ambolili ont cultivé la parcelle disputée. Il a amené un tracteur, pour partager la parcelle en deux**. **Les deux villages se sont pardonnés**. Les 3 chefs de canton successifs n'avaient pas réussi à résoudre de problème, ni le sous-préfet. Nous, nous voulons aller au –devant, et ne pas penser au conflit, mais à la paix. **Nous, c'est le développement, la paix, le bien-être familial**.

En juin 2015, à Ahshaba, le demi-frère du chef de village a vendu 5 lots de terre à 6 personnes, alors que ce n'était pas son terrain. Ça a créé des ennuis. Le chef de village n'était pas informé, il a été obligé de le coffrer. **Le comité a fait le constat de ses biens**, il n'avait que deux lots, il a divisé les 2 lots par le nombre de personne pour les dédommager. Lui il est en prison. Le chef de village a aidé sa femme et ses enfants[3]».

Les comités de la fédération peuvent être aussi médiateurs dans des conflits intrafamiliaux, et défendre le droit des femmes. Il fait jurer les parties sur le Coran et s'appuie sur les décisions du conseil supérieur des affaires islamiques:

« En août 2015 à Tibiné, une femme mariée, son mari l'a abandonnée, après être parti au Soudan pendant 13 ans. Certains ont dit à sa femme qu'il était mort, elle s'est remariée, et elle a 3 enfants. Le monsieur revient après 13 ans, et veut reprendre sa femme : il pose un ultimatum, c'est ça ou la mort de son mari. On lui a dit tu n'as pas donné de nouvelles, ni donner de téléphone. Le CSAI a donné son accord à la femme pour se remarier. Le chef de canton montre le papier du CSAI. Le comité lui a demandé de jurer sur le Coran : pendant 13 ans, est ce que tu t'es occupé d'elle, l'habiller, manger ? Non, donc ce n'est pas ta femme. Le comité a évalué à 17 millions ce qu'il doit à sa femme. Il n'a pas pu payer. En plus, il était marié au Soudan avec des enfants. Il n'a pas pu payer les 17 millions, la femme est restée avec son nouveau mari. Il a juré sur le Coran qu'il n'allait rien faire à son nouveau mari ».

Ces comités traitent aussi des litiges relatifs à l'héritage :

« Un jeune envoyé en étude coranique, revenu après 35 ans, son père est décédé, ses frères et le reste de la famille ne veulent pas le reconnaitre comme fils, car ils avaient des intérêts. J'ai cherché toutes les archives, la chance c'est que son père était lettré, il a écrit tout. Il avait un héritage colossal de 1000 têtes de bœufs. On résout le problème, pas parce que ce monsieur a des biens, mais pour l'harmonie de la ville ».

La fédération Oum alkher a même la légitimité de gérer des conflits en dehors des cantons, desquels sont issus ses membres. Dans le litige ci-dessous opposant trois villages, le comité intervient après

[1]Idem
[2]Idem
[3]Idem

l'échec de la médiation des chefs de village et du chef de canton, et il est le seul à faire valoir une solution fondée sur le droit existant [1]:

« En 2015, à Bourtafil, la propriété d'un barrage est disputée par trois villages, Kaga, Bourtafil et Amdjombi. Les 2 chefs de villages et le chef de canton de Mani se sont réunis, mais ils n'ont pas résolu le problème. Ils ont dit que comme le barrage a bénéficié pendant 9 ans aux deux villages, il faut laisser ça aux gens de Kaga. **Ils appellent le comité. Le barrage est pourtant un projet d'un groupement inscrit dans une convention signée entre les 3 villages**, donc tous les 3 villages devraient bénéficier de ça. Du moment où les chefs de village n'ont pas pu résoudre le problème, le comité a demandé s'il y avait des dettes entre eux ? Est-ce qu'Amdjobi doit quelque chose à Bourtafil ou inversement ? **Le comité a défendu la convention**, qui dit que les 3 villages doivent bénéficier du barrage, donc laisser ça. Comment ça se fait que vous ayez signé une convention et que vous ne l'appliquez pas ? Le comité leur a dit que s'ils refusaient l'application de la convention, il amènerait ça au niveau de la justice ».

c. Des associations qui promeuvent une gestion collective et communautaire des conflits

Dans le Guéra, l'association cantonale de Dadjo a permis de pacifier un conflit opposant deux ethnies, en faisant porter le poids élevé des dédommagements sur la communauté du fautif, et non sur sa seule famille. Elle mobilise tout son réseau de solidarité dans chaque village pour payer l'indemnité, raconte Alhabo Moussa, trésorier de l'association :

« En juin 2014, à Zama, un villageois a commis un crime dans un autre canton. Tous les chefs de village et les membres de l'association se sont retrouvés. Le monsieur est accusé d'avoir volé une chèvre, il a admis l'acte ; comme on l'a surpris en flagrant délit, il s'est suicidé en laissant un message : « le propriétaire de la chèvre m'a tué ». Les parents de la personne suicidée ont juré sur le Coran pour dire que c'est le propriétaire de la chèvre qui l'a tué. Le comité islamique leur a demandé de jurer sur le coran. Le propriétaire de la chèvre a été obligé de payer la dime. En effet, il y a une convention entre communautés : quand quelqu'un tue de manière involontaire une personne de la communauté nomade, c'est 100 bœufs et 2,5 millions pour la communauté. Après la famille a diminué à 70 bœufs. Mais les 100 bœufs, nous les avons tous présenté à la famille de la victime. **Grâce au grenier communautaire de chaque village, on a pu cotiser pour payer le crime à la famille de la victim**e. C'est grâce à ces relations de rapprochements que tout a été facile. Au Guéra, entre nous, quand vous tuez quelqu'un volontairement, il y a un montant. Mais entre nous ce n'est pas aussi élevé qu'avec d'autres (gorane, Zaghawa, Ouaddaï, arabe). Les cantons voisins, comme Dangleat nous ont aidés à rassembler les bœufs, ils ont amené 10 bœufs. Quand le chef de canton fut informé, il a appelé l'ADC. Nous avons convoqué une réunion avec lui, le chef de village. Nous avons collectée la somme. **Avant, dans ce cas, on aurait laissé toute la charge aux parents, ils auraient fui le pays. Mais maintenant avec les organisations, c'est différent »**[2].

3. Des agents de changement spécialisés dans la gestion des conflits au sein des foyers et relatifs aux violences genrées

Dans l'Hadjer Lamis et le Guéra, des unions de groupements de femmes, formées comme agent de changement, jouent le rôle de médiatrices entre les autorités et entre les parties pour des conflits intrafamiliaux, mais aussi pour des litiges entre agriculteurs et éleveurs :

Présidente de Veuves et orphelins, Bokoro : « Nous les femmes du groupement à Bokoro, si on entend que quelqu'un a des problèmes, on se regroupe, on part trouver le monsieur et conseiller la dame. Un gendarme avait tapé sa femme, et il ne voulait plus d'elle, elle avait ramassé ses affaires pour Moundou. Nous sommes venues voir la femme : on lui a expliqué qu'elle devait revenir et penser à ses enfants, et nous avons demandé à l'homme de lui présenter des excuses ; la femme est restée[3] ».
Présidente d'AFGDR, Mongo : « si une femme vient vers nous pour exposer son problème, on va la conseiller, on peut aller voir son mari pour réconcilier les deux. Par exemple, une femme tombée enceinte, son père l'a renvoyé de la maison. Quand j'ai appris, je suis partie vers le père pour lui expliquer que ça peut arriver. Il refusait au début catégoriquement. La fille s'était réfugiée chez sa grand- mère. Je suis repartie vers lui pour lui demande d'avoir pitié de sa fille. La troisième fois, il a cédé, on a pu faire repartir la fille chez son père ».
Trésorière d'Al-Mouna, Mongo : « On essaie de temporiser les conflits conjugaux. Un jour, une femme a fait un crédit au niveau de la caisse urbaine de 100 000FCFA, le mari lui a demandé cet argent, elle lui a tout remis. Mais elle devait rembourser chaque 3 mois 35 100F. Le jour du versement arrivé, le mari ne lui a pas donné la somme. L'homme a demandé à la femme de sortir de sa maison, elle est allée chez ses parents. Nous sommes allées voir le mari, la fille, les parents de la fille pour leur conseiller de rembourser et de prendre un plus grand crédit la prochaine

[1] Idem
[2] Alhabo Moussa, trésorier ADC Dadjo I, conseiller municipal de l'opposition radicale (CSDT), enseignant, Mongo, 19.09.2015
[3] Mariam Boukar, présidente veuve orphelin et présidente adjointe du réseau des femmes Hadjer Lamis, Bokoro, 28.09.2015

fois. Le mari a remboursé, et il a pris un autre crédit pour acheter 2 ânes pour le transport de l'eau[1] »
Présidente d'Acifb, Bitkine :« Avant, s'il y a un problème entre femme et homme, ils envoient à la brigade, nous on arrange à l'amiable à la maison. Une femme membre d'Acifb, son mari boit, l'insulte, ne lui donne rien à manger, la femme était tellement pauvre, elle n'avait pas les moyens de se nourrir, ni de penser à ses trois enfants. Nous lui avons dit que l'Etat ne veut pas qu'on tape les femmes, ce sont des règles internationales et nationales. Il aurait diminué sa consommation d'alcool (…) En septembre 2015, à Banala, les animaux d'un éleveur avaient dévasté les champs d'une femme. Elle réclame 10000Fcfa pour acheter 20 coros. Avec le chef de quartier, j'ai parlé tout doucement, j'ai dit à l'éleveur maintenant tu dois lui remettre les 10 000 FCFA au lieu d'aller à la brigade, car tu vas payer plus que ça. J'ai tranché le problème et c'était fini »[2].

ACORD a formé une diversité d'agents de changement, tant des acteurs religieux, des officiers de brigade que des élèves. A Bitkine, DJIMRA Justin, officier de police judiciaire et chef secrétaire de la brigade territoriale de la sous-préfecture de Bitkine, a été formé trois fois comme agent de changement. Il privilégie la gestion à l'amiable des litiges sauf en cas de crimes en dressant un procès-verbal de conciliation. Il collabore parfois avec les leaders religieux formés eux aussi comme agents de changement, mais cette pratique pourrait être antérieure à la formation :

« Sur la lutte contre les violences faites aux femmes, le Tchad a ratifié cette convention, nous on s'investit volontairement pour éradiquer cette pratique. Dans mon service, dès qu'il y a une plainte de femmes victimes de violence, on cherche les auteurs, on trouve une solution à l'amiable ; quand c'est grave, on transmet à la justice. En tant qu'agent de changement, je sensibilise les hommes à ne pas répéter des violences aux femmes. On est en train de lutter contre les mariages précoces, l'excision, qui ont diminué, on a pris un bon pas, c'est petit à petit, on va en finir avec ça ; mais en milieu rural, il nous manque des moyens. Dans les coutumes, on n'associe pas la femme aux prises de décision : beaucoup de choses leur sont interdites, elles n'ont pas la parole. Maintenant, le monde est civilisé, il faut changer : l'homme et la femme sont égaux ; sans femme, il n'y a pas de développement. On cherche à éliminer les coutumes qui ne sont pas favorables aux femmes. Cette formation sur les droits des femmes n'est pas nouvelle pour nous, car nous avions déjà eu ça lors de notre formation d'OPJ sur les droits de l'homme.

On travaille en collaboration avec les pasteurs, les imams : nous gendarmes, quand il y a un problème ici, si la victime dépose une plainte, si le problème n'est pas tellement grave, on peut remettre le problème dans les mains de l'imam, pasteur, pour traiter en dehors de la gendarmerie. Ils trouvent un compromis, ils nous amènent le résultat, on dresse un procès-verbal de conciliation. En 2014, nous avons géré 3 problèmes de violence, dont :

-un cas de bastonnade, qu'on a remis au pasteur : l'homme doit prendre la charge de la femme pour la soigner jusqu'à guérison totale, elle revient à son foyer. J'ai appelé l'imam et le pasteur, pour trouver un compromis, car moi avec mon habit kaki, les gens peuvent avoir peur, je me suis retiré de la gestion de ce conflit. Ils ont trouvé eux-mêmes un compromis et ils ont fait des procès-verbaux à leur niveau.

-un cas de divorce pour cause de non-assistance, le mari ne donnait pas les moyens de subsistance à sa femme, on l'a bastonne : au niveau de la mosquée, quelqu'un qui tape cruellement sa femme, il n'a plus la dote. On a amené des cas graves à la justice concernant un cas où l'homme avait arraché à sa femme plusieurs dizaines de tête de bœufs (la justice lui a restitué), un cas de coup et blessure occasionnant un avortement. Sur les cas de bastonnade, comme nous sommes, eux et moi, des agents de changement, on peut trouver ensemble une solution, sans passer par la gendarmerie. (…) Je souhaite qu'on augmente le nombre d'agents de changement, 22 c'est peu, il faudrait 50, le travail aura plus de résultats[3]».

Des acteurs religieux aussi sont agents de changement. A Bitkine, Abdel Razakh, président du Conseil supérieur des affaires islamiques, s'efforce de diffuser à la mosquée des messages de dialogue entre femmes et hommes. Pour lui, la pauvreté et l'incapacité des chefs de ménages à répondre aux besoins de leur famille sont souvent les causes de litiges au sein des foyers. Pour y répondre et suite à la formation, le CSAI fixe un montant minimum, 750 FCFA, que le chef de famille est obligé de donner chaque jour à sa femme. Si la femme doit quitter le domicile dans un litige où le mari est fautif, ce dernier doit lui reverser une indemnité basée sur ce taux :

« La formation d'ACORD nous a beaucoup aidé. Au sein de la mosquée, nous sensibilisons beaucoup les gens sur l'importance d'avoir de bons rapports avec sa femme et avec son prochain. Il y a beaucoup de problèmes familiaux liés à la pauvreté, où le mari n'a pas les moyens de subvenir à sa femme. Nous faisons la réconciliation familiale: les gens vont souvent directement à la justice ou à la brigade, mais au niveau du CSAI, on essaie de régler la situation.
Les femmes convoquent le mari au comité islamique sur ce sujet : on a une entente, quand le mari est pauvre, on a fixé un taux fixe minimum, 750 FCFA que le mari doit donner chaque jour à la femme. Avant la formation, c'était plus 2000 FCFA, mais avec la situation actuelle, le mari ne peut pas. Avec la formation, nous avons compris qu'il

[1]Achta Adoum, trésorière d'Al-Muna, membre du réseau des femmes du Guéra, conseillère communale à la mairie depuis 4 ans (Viva – Rndp), 9.09.2015
[2] Dgimié Hawan, présidente de l'union de groupement de femmes ASIFB, Bitkine, 23.10.2015
[3]DJIMRA Justin, adjudant-chef, officier de police judiciaire, chef secrétaire de la brigade territoriale de la sous-préfecture de Bitkine

fallait un taux plus bas. Les femmes viennent plus nous voir au CSAI....parfois la femme oblige le mari à lui donner telle somme, c'est trop. Nous sensibilisons les femmes pour leur dire « tu vois ton mari il est pauvre, il faut le respecter». Quand une femme quitte le foyer pour regagner ses parents plus d'un ou deux mois, le problème est traité par le CSAI. On calcule le taux de 750Fcfa par jour, le mari doit verser ce montant à la femme pour tous les jours où elle a dû quitter le foyer. Si on trouve que c'est une personne qui a des moyens, on le taxe fort. Demain, il minimisera moins sa femme. Avant les gens se battaient comme des animaux, et on amenait souvent les problèmes à la brigade. Mais maintenant, avec la sensibilisation, toutes ces choses diminuent. S'il y a des problèmes, on se retrouve, on se concerte, nous avons un règlement à notre niveau. Cette formation d'ACORD nous a poussé à écrire plus pour laisser des archives, car avant on se concertait et on se dispersait[1]».

De même, l'imam de Banala investit pleinement son rôle d'agent de changement, et il soutient l'idée que la femme peut choisir pleinement sa religion indépendamment de celle de son mari :

« Mon rôle, c'est de gérer les problèmes entre villages, entre une femme et son mari. Ce village n'a pas de problème, on est mélangé avec les animistes, les musulmans, les chrétiens, on est resté comme des frères, sauf que chacun a sa religion. S'il y a un problème, on règle ensemble. Le temps d'avant, de nos parents, et aujourd'hui, ce n'est pas la même chose, le monde actuel a sa civilisation aussi. Chacun connait son droit : normalement, ce sont les petits qui doivent respecter les grands, maintenant, le petit a son droit, et le grand aussi a son droit. C'est une évolution positive que chacun a son droit, qu'il soit aîné ou grand. Nous on gère des conflits depuis toujours, mais l'appui d'ACORD vient se greffer sur ce que nous faisons, c'est un plus pour nous. On a instauré la paix dans le milieu communautaire.

Il faut envoyer les jeunes filles à l'école. Cette formation nous a rappelé qu'il n'y a pas de distinction entre les femmes et les hommes, la femme peut assister à des réunions, aller à une rencontre et apporter des informations à son mari. (…)

Le Coran n'a pas exigé que la femme doit suivre le mari de manière obligatoire, elle peut rester dans sa religion chrétienne, et l'homme aussi peut rester dans sa religion, vous êtes toujours un foyer. Chacun garde sa religion pour vivre en paix dans le foyer. On ne veut pas que la femme reste à la maison, la fille doit aller à l'école, la femme doit aller au centre d'alphabétisation, et les petits doivent aller à l'école pour apprendre quelque chose pour le devenir de demain. Sinon demain, celui qui n'a pas étudié n'aura pas de travail, même pour faire sentinelle. Les agents de changement, avant tout, c'est l'ouverture ; ça peut faire boule de neige, quand je vais dans d'autres villages, je convainc les personnes de faire d'eux-mêmes[2] »

A Bitkine, de jeunes agents de changement, parmi lesquels des élèves, traitent des litiges familiaux, des conflits entre villages, et entre agriculteurs et éleveurs :

« *Jeune fille :* On sensibilise les gens : s'il y a une difficulté dans un foyer, on explique que le mari et la femme sont égaux. Par rapport aux actions de sensibilisation, beaucoup de choses ont changé, au lieu que les personnes aillent vers la brigade pour porter plainte, les gens peuvent recourir aux agents de changements ou aux centres d'écoutes, qui peuvent gérer leurs problèmes au lieu d'amender (100 000 FCFA), le plaignant va perdre, ça n'a pas de sens. Avant, les filles n'avaient pas le droit d'aller à l'école, aujourd'hui, il y a beaucoup de changement. Les filles travaillent dans l'administration, elles deviennent égales à l'homme.

-nous les agents de changements nous luttons contre le mariage précoce, nous disons que les filles doivent fréquenter jusqu'au bac, et elle doit se marier après, c'est ça ce que je retiens de bon. Le mariage précoce, les gens sont en train de le supprimer. (…)

-A10km, il y avait un conflit de terres entre les villages de Djakena et de Mahoua, les chefs de village n'ont pas recouru au chef de canton. On a pu régler le problème à l'amiable sans le chef de canton, et sans la brigade. J'ai appris beaucoup de choses avec Acord : je leur ai dit « *vous êtes de la même ethnie, de la même nationalité, de la même région, pourquoi vous allez combattre entre vous ? Gardez la paix entre vous, vous travaillez ensemble sur le terrain, restez comme vous parents sont partis* ». Le problème a été réglé sans amener 500f. J'ai été chez eux pour sensibiliser le chef de village, les notables.

-A Mongo, j'ai mon cousin lieutenant qui gagne 120 000Fcfa par mois, mais quand il gagne son salaire, il dépense tout dans la boisson, ce qui crée des conflits avec sa femme, car le logement et le mil ne sont pas payés. J'ai appelé mon oncle : « toi tu dois être un lieutenant responsable : tu gagnes de l'argent et tu laisses ta femme sans manger, sans savon, tu prends la boisson », il me dit « cet argent, c'est pour moi, ce n'est pas pour elle, je suis militaire, si j'étais en guerre, qui va mourir ?. Moi je lui ai donné des idées, je lui ai proposé de prendre le total de son argent, 60 000 FCFA pour lui, le reste tu donnes 1500 FCFA par jour à ta femme. Et il l'a fait, et tu paies 7500 FCFA ta maison par mois. Maintenant, il prend sa boisson, et le reste la femme gère.

-Ce qui m'a motivé à être artisan de la paix, c'est que nous parents sont souffrants : à chaque fois, on amène le problème à la brigade, ou au chef de canton, qui amende, récoltent leurs biens. Je veux être agent de changement pour régler tout leur problème à l'amiable. J'ai réglé un conflit dans un foyer, l'homme voulait marier une seconde femme, mais la première femme refusait, elle voulait quitter la maison pour aller chez ses parents. Je suis allée la voir : pour lui dire qu'elle avait des enfants, qu'il ne fallait pas qu'elle quitte la maison et les laisser, et finalement elle a accepté la seconde épouse.

-dans un conflit entre un paysan et un éleveur : les animaux sont partis dévasté un champ à Maligué à 7 km, le propriétaire du champ veut une réparation pour son mil, l'éleveur ne veut pas lui donner ; le paysan, énervé, part à la brigade. J'ai dit au commandant de brigade : ce problème est facile à régler en dehors de vous, on va le régler. J'ai

[1]Abdel Razakh, Président du CSAI, agent de changement, Bitkine, 23.10

[2]AWADA Younous, imam de Banala, enseignant arabophone coranique, représente le CSAI, 23.10.2015

appelé les parties, on a réglé le problème ensemble : on a calculé les pertes, elles s'élevaient à 2 sacs et 20 coros (5 tiges détruites valent un coro). Il l'a indemnisé pour 5000 FCFA. Si on avait laissé le problème à la brigade, le commandant de brigade aurait voulu avoir son pourcentage au moins 10%, et une amende, ça aurait coûté à l'éleveur au moins 50 000.
-Nous aimerions avoir des représentants dans chaque villages, faire plus de formation, car 22 agents de changement, c'est peu ; et avoir des diplômes « agents de changements », pour être mieux reconnus à la brigade, au chef de canton. Nous ne sommes pas encore allés voir le maire[1]»

Le centre d'écoute des femmes de Banala, crée en 2014, s'efforce d'informer les citoyens des violences faites aux femmes, des méfaits du mariage précoce et de l'importance de scolariser les filles, mais il n'a pas géré de conflit intrafamilial depuis sa création. Le bureau est constitué de 12 membres, et le droit d'adhésion est de 2500 FCFA par femme. Ce centre d'écoute anticipe un conflit de terroir avec un autre village, Malingué, en donnant de l'argent aux chefs de village et en initiant un dialogue avec les femmes de Malingué : *« un conflit allait surgir entre Banala et Maligué, on a contribué avec de l'argent pour éteindre le problème, si on attend le chef de canton, il y aura des amendes. Par rapport à ce conflit, il y avait une rupture entre les femmes de Maligué et celles de Banala, je suis allée vers elles pour leur dire « nous les femmes, il faut qu'on se retrouve pour qu'on fasse notre travail : c'est nous les femmes qui devons donner l'exemple, pour ne pas faire de problèmes », nous sommes allées les voir trois, nous étions plus de 100 personnes. Nous leur avons demandé de venir à nos activités du centre d'écoute pour travailler ensemble ».* L'installation de ce centre d'écoute représente pour les femmes de nouvelles possibilités de solidarités entre elles, en particulier pour leurs activités agricoles :

« Dans le centre d'écoute, nous avons compris que si l'homme et la femme sont en conflit, le centre peut venir en aide pour les réconcilier et maintenir le foyer dans la tranquillité. Si on donne une fille en mariage à 11 ans, ce n'est pas bon, il faut arriver à 16, 17 ans. L'excision est interdite dans la République comme le prône Idriss Déby. Le centre d'écoute parle et sensibilise ses femmes.
-Depuis qu'on a mis le centre d'écoute, ça n'a pas changé des choses, mais nous avons un peu cotisé pour acheter des nattes, des verres.
-entre nous on s'entend, avant on ne se retrouvait pas comme ça dans nos réunions, c'est un changement de ne pas nous disputer entre nous.
-Le centre d'écoute, ça nous a ouvert les yeux entre nous, mais nous n'avons pas trouvé d'aides.
-avant, la femme souffre, elle cherche le fagot, l'eau, elle s'occupe des enfants ; l'homme peut aller boire et va la bastonner, mais avec le centre d'écoute, on arrive à convaincre que bastonner une femme, ce n'est pas bien.
- maintenant les femmes peuvent demander de l'aide à sa camarade, c'est par rapport au centre d'écoute qu'on se comprend entre nous.
-par rapport à ce centre d'écoute, nous sommes arrivées à nous changer nous-mêmes : avant chacun part de son côté, avec le centre, on s'entraider nous les femmes (semences), avant les femmes ne s'entendaient pas.
-Il n'y a pas eu de conflits au sein des foyers depuis 2014.
-Depuis 2014, personnes n'est venu vers nous pour nous demander de gérer un conflit.
Quels sont les perspectives du centre d'écoute ?
-nous voulons cotiser pour payer des charrettes et des bœufs de bœufs pour notre travail.
-*secrétaire :* maintenant les sols sont appauvris, ils ne donnent pas, il faut créer des petites diguettes pour la rétention d'eau. Nous voulons créer un jardin d'enfants et un centre d'alphabétisation des femmes, un centre de formation en couture.
-Nous n'avons pas de relation avec les autorités religieuses de Banala.
-Depuis 2014, nous n'avons pas entendu de problèmes dans les foyers[2]»

La formation des agents de changements et des centres d'écoute ont rencontré des résistances des autorités. L'animatrice d'Acord à Bokoro le précise : *« après la création des centres d'écoute en 2013 et en 2014, à Gambir, nous avions fait une sensibilisation contre les violences faites aux femmes pendant 5 jours. Le frère du chef de canton est venu faire peur aux femmes, leur dire de se méfier en*

[1] Entretien collectif avec les agents de changement Bitkine, 22.10 : Adef Yakhoub, agent de changement depuis 2 ans, artisan de la paix, je représente le président du changement, superviseur à la société de gardiennage ; Amat Braema, cultivateur, agent de changement depuis 4 ans ; Chaïbo De gaulle, agent de changement depuis 2 ans, élève francophone ; Amat Braema (fils), agent de changement depuis 2 ans, élève francophone ; Mandete Khamis, agent de changement depuis 5 ans, trésorière, ménagère ; Mahamat Amat, agent de changement depuis 1 an, élève à l'école coranique ; Milka Bany, artisan de la paix ; Zara Mahamat, agent de changement depuis 6 mois, élève

[2] Entretien collectif avec le centre d'écoute des femmes de Banala, Ratadé (membre), Mansara (vice-présidente), Mandaba daboubou (membre), Manbori (membre), Khadija (membre), Mandéa (membre), Manéli, Zarga, Kalthouma, , Alima, Awa Rachelle (secrétaire centre d'écoute), Manboubou (chargée de l'information), Mankobi (membre), Fatouma (adjointe du chargé de l'information), Mandjoudga (membre), Manmerté (membre), Mandété (membre), Manboubou, Adama, 25.10

disant que c'est la tradition et la coutume : « gare aux femmes qui disent que leur mari leur font violence ». Pendant 3 mois, les femmes avaient peur, personne ne faisait la sensibilisation. Moi je suis partie voire le chef de canton pour lui expliquer. Le chef de canton a appelé son frère pour lui dire d'arrêter. Il lui a dit qu'il ne devait pas se mettre dedans, car l'union des femmes, c'est le développement».

Parfois, les unions de groupements de femmes recourent à la médiation du Conseil Supérieur des Affaires Islamiques pour gérer des conflits intrafamiliaux et défendre les droits des femmes. La présidente d'Al-Nour, dans l'Hadjer-Lamis à Al Hadj-Dérib, refuse la gestion d'un conflit au sein du cercle familial, comme le suggère le chef de village, et préfère recourir au CSAI, car elle considère que le droit religieux est plus protecteur pour la femme :

> « Avant quand il y avait des problèmes dans le ménage, et que le chef de canton prenait en charge le problème, il donnait toujours raison à l'homme. Maintenant, grâce à l'union, nous signalons un problème au sein du ménage directement au comité supérieur des affaires islamiques de Bokoro pour trancher et jurer sur le Coran. Avant les gens traitaient ça au niveau du chef de canton, mais ce n'était pas des jugements équitables. On a travaillé avec 9 villages, environ 4 à 5 cas par village. A Al Hadj-Dérib, en 2014, dans mon village, une femme s'est bagarrée avec son mari, elle s'est cassé les mains. Nous, l'union al Nour, nous disons non, ça ne doit pas se régler en famille, nous devons aller voir le CSAI. On a transféré l'affaire au CSAI, car le Coran dit que si un homme frappe sa femme, l'argent de la dote est supprimé, tu dois repayer l'argent de la dote. Le chef de village a dit : « vous êtes de la même famille, du même village, c'est mieux de gérer ça à la maison. Nous on a dit non, car quand tu frappes ta femme, tu dois repayer la dote ». Le monsieur a finalement repayé l'argent de la dote[1] ».

Si ce projet relatif aux violences basées sur le genre est apprécié, l'animation des centres d'écoute, la gestion des conflits et l'organisation d'une information citoyenne, sont des activités bénévoles. Prévoir un budget pour les frais de communication ou l'organisation de réunions ne peut-il encourager les acteurs de changement ? Fatimé Gali, présidente de l'union de groupements de femmes Al-Muna et du réseau des femmes du Guéra, le précise : *« on nous demande de sensibiliser les femmes contre les violences faites aux femmes, mais sans nous donner de l'argent pour le crédit téléphone. Ils nous ont donné depuis 2013, 20 000 FCFA, 2 nattes, une théière, une douzaine de verre depuis 2 ans. Il nous donne 10 000 FCFA par activité chaque 25 du mois. Pour appeler les femmes à aller à la réunion, ça demande du crédit. Il y a 35 participants pour faire la mobilisation et 30 agents de changement avec le collectif des jeunes. Nous imprimons les feuilles par nos propres moyens. Si on n'a pas plus de moyens pour faire cette sensibilisation, on va laisser cette activité ».*

B) <u>Les cadres de dialogue de Gozbéïda, Moundou et de Koumra</u>

1. Les cadres de dialogue : des espaces hétéroclites de réflexion sur le vivre ensemble et de dialogue avec les autorités

A Gozbéïda, un cadre de dialogue, qui réunit les représentants des différentes religions et communautés, s'est formé à l'origine pour réconcilier les populations janjawids et les autres communautés[2]. Le chef de canton, qui préside ce cadre, précise les conflits intra-communautaires qu'ils peuvent aussi gérer, comme ce litige lié à la sorcellerie : *« récemment, on a réglé un problème au sein des Ouaddaïens. Des gens n'avaient pas vu leurs enfants pendant 4 mois. Certains d'entre-eux ont accusé d'autres de sorcellerie, ils sont partis voir le sous-préfet, qui a chassé des individus de leurs villages, les obligeant à payer de lourds dommages. Mais la justice a déclaré que rien ne prouvait que ces individus avaient utilisé la sorcellerie, et elle a demandé aux plaignants de rembourser les 2, 3 millions. Le problème allait être transféré à la justice à Abéché, comme c'est très honteux, nous avons fait la médiation. On a écouté les 2 parties avec un imam : les individus ont prêté serment sur le Coran en disant qu'ils n'étaient pas sorciers. Ils se sont pardonnés, on a laissé tomber l'argent, et on a fait un procès-verbal. On ne doit pas écouter les accusations de sorcellerie, au risque de créer des conflits intercommunautaires. Nous leur expliquons qu'il faut rester ensemble. On fait en sorte que l'administration n'intervienne pas, nous on ne prend pas un 5f. Nous gérons aussi beaucoup*

[1] Hadjé Zara Doungouss, Al Hadj-Dérib, présidente de l'union Al-nour et du réseau des femmes, trésorière du cadre de concertation, conseillère du groupement Al aï Bichif, secrétaire du SAP, 30/09/2015

[2] Seid Bosh, chef de canton et président du cadre de concertation de Gozbéïda, 20.12.2015

de problèmes fonciers (où plusieurs personnes ont un papier sur le même terrain) et des problèmes de chefferies (certains sont nommés mais ils ne connaissent pas leur zone, il n'y a pas de découpage)[1]».

A Koumra, le comité de dialogue interreligieux pour la paix durable dans le Mandoul, crée en 2015, réunit des représentants à la fois de la société civile locale, des jeunes et des différentes religions. Il est initié par Madjyera Ngar ALKOA, président de l'Association pour la récupération et l'encadrement des enfants en détresse (ARED) et du réseau régional de la société civile, qui est point focal du CSAPR. Le bureau de ce comité est représentatif des différentes religions : le curé de l'Eglise catholique (président), le secrétaire général de l'EMEET (vice-présidence), l'Alliance biblique (secrétaire général), le conseil supérieur des affaires islamiques (trésorier, deuxième conseiller), la société civile (chargé de communication) et l'Eglise (premier conseiller)[2]. Ce cadre doit prévenir les conflits et aider à leur résolution non violente. Ce comité organise pour la première fois en novembre 2015 une prière commune sur la place de l'indépendance de Koumra.Il constitue un cadre de réflexion sur le vivre ensemble, en particulier sur les réfugiés, mais aussi de dialogue avec les autorités, comme en témoignent les extraits de cette réunion[3] :

> « Nous avons présenté la situation sécuritaire dans la région, la menace des djihadistes BOKO HARAM, l'instabilité de la RCA voisine, l'interminable conflit agriculteurs/ éleveurs, la circulation et la détention illégales des armes de Guerre par les civils dans la région du Mandoul, la menace de la paix sociale avec comme corolaire le chômage des jeunes, la traite des enfants avant de dire que c'est la question de la dignité humaine et à demander aux hommes de Dieu qu'ensemble nous demandons à Dieu afin de nous accorder la paix dans le Mandoul et de par le Tchad. Mr ALKOA a aussi souligné que ce cadre est purement pour la recherche de la paix et donc apolitique mais l'on ne peut jamais prétendre parler de la paix sans la volonté politique, donc le **comité va s'approcher des autorités politiques pour un dialogue franc et franche collaboration.**
>
> Le représentant de l'EEMET Mr Badji a déploré la situation sécuritaire dans laquelle vivent les populations du département du Barh Sara en général et celles de la Frontière de la RCA en particulier et plus précisément les cantons Koldaga, Gon, Bekourou, Dembo, Yabodo et Goré. Il explique que ces populations vivent la terreur et la panique totale à cause des coupeurs de route et les exactions commises par certains agents de force de l'ordre en général et les éléments de la MISCA déployés dans la zone pour sécuriser la frontière Tchado centrafricaine. Les femmes ne peuvent plus chercher les bois de chauffe et les hommes ont vraiment du mal à vaquer à leurs occupations dont il en appelle aux autorités compétentes de s'investir pour ramener la paix dans la localité.
>
> Pour l'Imam de la Grande Mosquée de Koumra, s'il y'a pas la paix, il est impossible de vivre donc pour lui, la paix est une condition sine quoi none pour la vie de l'être humain mais aussi pour le développement. Il a souligné au passage que nous sommes tous les descendants d'ADAM et EVE donc il exhorte les leaders religieux et la société civile de rester souder et de prêcher la paix rien que la paix dans la région du Mandoul et de par le Tchad.
>
> Pour le Curé de la paroisse Sainte- Thérèse, c'est une bonne initiative, mais il se pose la question suivante : quelle stratégie mise en place par l'organisateur pour la réalisation de cette noble mission ? Il a martelé que selon la politique, la paix c'est la fin de la Guerre ; or la véritable paix réside dans le comportement. Le Coordinateur de l'ARED lui répond qu'il veut qu'ensemble sinon tout le monde s'accorde sur une stratégie de recherche de la paix ou prononcer la prière publique pour la paix. Le représentant du comité Islamique suggère à l'assistance que chaque confession religieuse représentée ici présente, doit amener 6 fidèles pour en faire le bureau du comité et commencé le travail le plus vite possible».

En octobre 2015, dans le canton Péni, des affrontements entre agriculteurs et éleveurs, auraient causé la mort de 2 éleveurs et de 9 agriculteurs. Lors de plusieurs visites, le comité tente de restaurer un climat de vivre ensemble entre les deux parties pour qu'elles s'acceptent. M.Alkoa le précise : *« des éleveurs se sont installés sur site sacré avec plus de 2000 têtes de bœufs. Quand les paysans ont informé le chef de canton, ce dernier a convoqué le propriétaire des bœufs qui a refusé ; le sous-préfet les a convoqués, il a encore refusé. Les paysans sont allés eux-mêmes demander aux éleveurs de quitter, et ils ont tiré dessus avec des kalachnikovs, ce qui a causé la mort de 11 personnes. Nous avons réuni les pasteurs, les imams, les chefs de village et de canton, le sous-préfet. J'ai présidé la cérémonie, le pasteur a commencé par une prière commune, puis j'ai donné la parole à l'imam qui a fait ressortir des versets du Coran. On a donné des conseils : ce qu'on a fait, ça figure ni dans le Coran, ni dans la Bible. Nous sommes tous des tchadiens : ces divisions entre agriculteurs et éleveurs sont créées par le politique. Ils nous ont demandé de créer une cellule là-bas. Le Gouverneur nous a*

[1] Seid Bosh, chef de canton et président du cadre de concertation de Gozbéïda, 20.12.2015

[2] Entretien avec Alkoa, ARED, Koumra, novembre 2015

[3] Compte rendu de la réunion avec les dignitaires religieux et la société civile sur la cohabitation pacifique et la paix durable le Samedi 25 Avril 2015 au CLAC de Koumra

appelé pour nous féliciter »[1].Le comité projette aussi d'installer des antennes du comité dans les cantons et les départements en impliquant les chefs de communautés et les chefs de canton.

2. Des voyages d'échanges efficaces pour décloisonner les communautés

Les voyages d'échange entre les cadres de dialogue de Koumra, de Moundou et de Gozbéïda, permettent des échanges réciproques sur la culture, la gestion des conflits et l'organisation politique de chaque région entre les participants. Très souvent, les membres voyagent pour la première fois à Moundou, Koumra ou Gozbéïda.

En effet, pour l'imam Abakar de Moundou, ce premier voyage à Gozbéïda lui permet de mieux comprendre l'histoire des ethnies et leurs migrations au sein du territoire national et au-delà. Alors qu'il pensait que Gozbéïda n'était peuplée que de musulmans, il apprend pour la première fois l'existence d'ethnies du Sud et de chrétiens dans cette ville[2] :

> « On a visité les réfugiés et les retournés du Soudan. On a appris les mentalités des gens ailleurs et **que les ethnies à Gozbéïda sont les mêmes que celles au Soudan**. (…) **Ça nous a étonné de savoir qu'il y avait à Gozbéïda des Sara et des Gambaye. Ils ont même un de leurs chefs élu qui est Gambaye, on a assisté à cette cérémonie. On était surpris, on croyait que là-bas il n'y avait pas de sudiste**. Quand on est allé à la cérémonie, on a rencontré là-bas beaucoup de Sara, de Gouley, de Massa, de Moundangs. Des gens sont restés là-bas, certains sont artisans, maçons, d'autres travaillent comme chauffeurs dans des ONG. Ils sont considérés comme des étrangers à accueillir. **On croyait qu'à Gozbéïda, ce n'était que des musulmans.** A Gozbéïda, ce sont tous des musulmans, mais ils ont pris un chef de communauté du Sud là-bas. C'est la première fois qu'un gars du Sud est allé là-bas comme chef de communauté, il dirige tous le sud là-bas. C'est le sultan qui l'a installé. Ça montre qu'il y une bonne cohabitation entre le Nord et le Sud. Il représente tous les gens du Sud, ils travaillent avec le sultan. Ce monsieur a mis du temps à Gozbéïda, il s'est marié là-bas. Il est reconnu officiellement. **On a trouvé qu'ils cohabitent bien entre chrétiens et musulmans. Là- bas ils cohabitent plus qu'ici (…)** Le voyage a été très riche, il faut que ça se répète. Il existe une distance entre les cultures, les gens ne se connaissent pas. Nous avons tellement de langues différentes, que s'il n'y a pas de contact, on ne peut pas se retrouver, et chacun vit de son côté ».

Pour l'imam Kachala de Moundou, ce voyage lui permet de comparer la situation du vivre ensemble entre les communautés à Gozbéïda et celle à Moundou. Il considère que la cohabitation entre musulmans et chrétiens serait meilleure dans la région du Sila que dans le Logone occidental, et que les femmes auraient une plus grande émancipation économique. Les litiges entre agriculteurs et éleveurs y seraient mieux gérés, car ils seraient moins politisés :

> « Les musulmans et les chrétiens de Gozbéïda ont compris qu'il faut vivre ensemble. Avant, il n'y avait pas d'entente avec les réfugiés et les retournés, ils se sont réconciliés. Les gens de Gozbéïda sont tellement avancés, ils se réunissent pour travailler avec les autorités. Les gens là-bas sont solidaires. Chrétiens et musulmans sont ensemble. Ça nous a permis de doubler l'effort pour travailler entre musulmans et chrétiens ; entre éleveurs et agriculteurs. On a échangé sur ce qu'on faisait ici et sur les problèmes là-bas. Les problèmes ici, ce sont le foncier et les sites pétroliers. A Gozbéïda, ils ont moins de problèmes fonciers. Ici, on a toujours des problèmes entre agriculteurs et éleveurs avec la complicité des autorités. **A Gozbéïda, les autorités s'entendent avec eux, la gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs est différente. Là-bas, ce sont de vrais éleveurs, tandis qu'ici ce sont des bœufs qui appartiennent aux commerçants et aux commandants, c'est ça qui cause beaucoup de problèmes (…).** Le cadre de dialogue de Gozbéïda dispose d'un bureau pour leur travail, ils ont débuté avant nous. Ils peuvent se réunir deux fois par mois. Ici, nous n'avons pas de bureau. Les femmes y sont dynamiques, elles construisent des briques, font le marché, prennent de l'eau. Les femmes travaillent à la pace des hommes, ça m'a étonné. Ici les femmes ne peuvent pas faire des briques. Là-bas elles gardent les bœufs, ici non. (…) L'imam de Gozbéïda nous a dit qu'une femme peut se marier avec un chrétien. Nous avons gardé contact avec le cadre de Gozbéïda, il voulait même marier une de mes filles[3]».

Le président du cadre de dialogue de Gozbéida, est interpellé par le fait que les chefs de ferriques dans le Logone occidental ne sont pas tous sous l'autorité du chef de canton comme dans la région du Sila[4]. Il propose de clarifier cette hiérarchie pour mieux gérer les conflits entre agriculteurs et éleveurs.

[1] Entretien avec Alkoa, ARED, Koumra, 27.10

[2] Imam Abakar, Moundou, août 2015

[3] Kachala, coordinateur des chefs de communautés du Logone occidental (coordonne 74 communautés), chef de communauté depuis 1976, coordinateur des guérisseurs, 21.08.2015

[4] Seid Bosh, chef de canton et président du cadre de concertation de Gozbéïda, 20.12.2015

Dans ce voyage, la venue de participants musulmans de Gozbéïda à Koumra, a contribué à un rapprochement entre les musulmans et les chrétiens de Koumra, selon Madjyera Ngar ALKOA, coordinateur du cadre de dialogue de Koumra et président d'ARED. A travers leurs échanges, les participants de Koumra comprennent l'ouverture de la communauté musulmane de Gozbéida, ce qui leur permet de redéfinir leurs relations, en tant que chrétiens, avec la communauté musulmane de Koumra. En effet, ils sont interpellés à plus d'un titre par la tolérance des représentants des musulmans de Gozbéïda : ces derniers leurs proposent une de leur fille en mariage, ce qui remet en cause la norme selon laquelle une fille musulmane ne peut se marier avec un chrétien ; ils partagent des repas avec des chrétiens ; ils portent un regard critique sur les pratiques de certains musulmans de Koumra, comme l'impunité de certains éleveurs et leur complicité avec les autorités administratives dans les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Cette visite d'échange des représentants musulmans de Gozbéïda à Koumra est l'opportunité pour Madjyera Ngar ALKOA, en tant que chrétien, d'entrer pour la première fois dans la mosquée de sa propre ville. Ainsi, il explique comment la communauté musulmane de Gozbéïda a pu rapprocher et faire la médiation entre lui, chrétien, et la communauté musulmane de sa propre ville :

> « Le voyage d'échange entre Gozbéida et Koumra a été très intéressant (…). Avant de travailler, les membres du cadre de Gozbéïda ont prêté serment. Par rapport aux difficultés de mariage entre musulmans et chrétiens, **ils nous ont proposé leur fille en mariage : c'est quelque chose que tu ne vas jamais écouter ailleurs** ! La **manière avec laquelle on a travaillé** : **à Koumra, ce n'est pas facile de manger ensemble entre musulmans et chrétiens, mais avec eux on mange ensemble, on dort sur la même natte**. Nous sommes tous des descendants d'Adam et Eve, cette division n'existe nulle part dans le Coran. (…) Le CSAPR a fait quelque chose de positif, il faut le reconnaître ! C'était vraiment intéressant : ils leur ont dit les vérités en face. Sur le conflit entre agriculteurs et éleveurs, ça n'existe pas chez eux. Dès que les membres de Gozbéïda sont arrivés, nous sommes allés à la mosquée, ils ont dit aux musulmans « *vous voulez venir chez les gens, vous voulez les commander, les dominer, ça ne se fait pas ce que les éleveurs font ! Ce n'est pas croyant, ils ne doivent pas se comporter de cette manière* » ; ils ont baissé la tête. A la mosquée, un non musulman ne doit pas entrer ; **moi je suis rentré à la mosquée car c'est moi qui dirigeais la rencontre, alors que d'habitude, je n'ai pas le droit**. On a échangé, d'ailleurs les musulmans ont depuis beaucoup de respect pour moi. Comme j'ai découvert leur secret (être entré dans la mosquée), les musulmans me prennent comme un musulman comme eux, ils me prennent vraiment au sérieux. En cas de quelque chose je les appelle (…) Nous on a jamais connu cette manière de faire. On a jamais fait ça, comme notre comité est à ses débuts, on n'a pas d'expérience, donc ce voyage nous a inspiré sur beaucoup de chose[1] ».

A travers ces voyages, des relations inter-régions sont tissées, comme le précise l'imam Abakar de Moundou « *ce voyage, ça a donné un contact avec des gens éloignés. On a leurs contacts, dès qu'il y a des problèmes, on nous signale. Lors des fêtes, on s'appelle, ça donne un lien* »[2]. Le coordinateur du cadre, Madjyera Ngar ALKOA, souligne l'ancrage local de ces échanges à la base : *« il faut que les gens échangent, fassent tomber les clichés. Les gens de Moundou s'imaginaient que Gozbéïda était un désert. Il faut décloisonner les mentalités entre les régions. La crise qu'on a connue venait du fait que les jeunes ne se connaissaient pas suffisamment. C'est une recherche de la paix impulsée à partir de la base*[3]*».*

Il ajoute que ces cadres de dialogue de la paix sont encouragés par les autorités: *« lors des échanges et des causeries, quand on a regroupé le gouverneur, le commandant de légion, le sous-préfet, le commissaire et les délégués pour parler, les autorités ont trouvé que c'est une solution idoine à tous les problèmes du Mandoul ! Pendant la séance, le gouverneur a instruit le préfet de convoquer tous les chefs de communauté, pour que le cadre vienne travailler avec eux*[4] *»*.Ce dernier a même été sollicité comme personne contact avec les leaders religieux par le gouverneur : « *lorsque le premier ministre a donné 2 millions au CSAI et 2 millions aux chrétiens pour acheter leurs consciences, le protocole du gouverneur m'a appelé pour me demander de faire venir les religieux. Le gouverneur m'a demandé de les convoquer, car je suis le porte-parole du cadre de dialogue. Ils ont dit que ce cadre peut trouver les solutions à tous les problèmes et c'est vrai !*»[5].

[1] Ared, 27.10
[2] Imam Abakar, Moundou, août 2015
[3] Entretien avec Alkoa, ARED, Koumra, novembre 2015
[4] Ared, 27.10
[5] Ared, 27.10

IV. Dialogue politique : une confiance construite entre les acteurs de la majorité, de l'opposition et de la société civile

A un moment où la société civile et les partis politiques connaissaient chacun une crise de légitimité, ils s'allient ensemble en 2002 pour former le Comité de suivi de l'appel à la paix et à la réconciliation (CSAPR). En effet, d'un côté, les associations contestataires des droits de l'homme éprouvaient les limites de leurs stratégies, souligne Delphine Kemneloum Djiraibé, de l'Association tchadienne pour la promotion et la défense des droits de l'homme et ancienne coordinatrice du CSAPR : « *la dénonciation des violations des droits de l'homme par le gouvernement n'avait plus d'écho, nous n'avancions pas, on dénonçait, il n'y avait pas de réponse de la part des gouvernants. C'était vraiment à couteaux tirés.* ***On a voulu que le CSAR soit un espace de dialogue sur des sujets politiques porteurs de changements*** »[1].D'un autre côté, les partis politiques faisaient aussi face à une crise de confiance des citoyens, précise le député Gali Ngothé Gatta : « ***le CSAPR a été conçu pour répondre à un besoin de remobilisation de la société tchadienne en panne.*** *Par leurs compromis avec le pouvoir, les partis politiques n'inspiraient plus confiance, la population s'était isolée de la chose politique. Les associations restaient la forme d'une possibilité à l'écoute des populations, nous avons pensé que les partis politiques devaient être modestes et laisser la mobilisation populaire à la société civile, et l'encourager à prendre le flambeau de la mobilisation populaire. C'était l'objectif du CSAPR, car manifestement on était en train de glisser vers une pente autoritariste, où les acquis de la conférence nationale allaient être grignotés. Ça c'est les raisons et les motivations de départ. Les partis politiques ont apporté une caution à la naissance et à la vie du CSPAR*[2] ».

A) Le CSAPR : une force d'analyse et de proposition

Pour la première fois, en 2002, la société civile tchadienne investit les enjeux politiques au-delà de son implication dans la défense des droits humains ou dans le contrôle de la gestion des ressources pétrolières. Le CSAPR a permis d'aborder collectivement le débat sur la paix au sein de la société civile dans un cadre politique et non plus uniquement à travers des projets d'éducation à la paix, de gestion de conflits agriculteurs éleveurs ou de formation de jeunes médiateurs scolaires. Le CSAPR soutient le principe de solutions durables à la crise à l'inverse de celles avancées par le gouvernement (réponses militaires, accords de paix séparés, débats réservés aux seuls acteurs politiques, processus électoral). Il démontre la possibilité d'actions communes entre différentes familles d'acteurs. La singularité du CSAPR pour le coordinateur d'ARED, point focal du Mandoul est *« sa force de proposition politique sans prise de position, sans s'aligner derrière un parti*[3]*»*. Cette partie n'est pas exhaustive sur l'ensemble des analyses du CSAPR, le document de capitalisation relate mieux ses propositions.

En 2006, la crise s'étend dans la sous-région avec 200 000 soudanais réfugiés à l'Est du Tchad, des attaques de rebelles des deux pays de part et d'autre de la frontière et jusqu'aux capitales Ndjamena et Khartoum. Le CSAPR fait campagne pour soutenir la décision d'un mandat de négociation politique des Nations Unies au Tchad. Mais la France relaie alors le refus du Président tchadien. Le Conseil de sécurité ne validera plus tard que le déploiement d'une force civile de formation aux cotés de la future force de l'Union européenne. En 2007, la France conçoit une stratégie de protection du Tchad et de la RCA en imaginant une force internationale sur leurs frontières avec le Soudan, à travers le déploiement de l'EUFOR. Le CSAPR n'a jamais considéré la solution française réaliste (« comment fermer une frontière de 2000 km avec 5000 hommes ? »), ni politiquement pertinente sans véritable dialogue incluant les mouvements rebelles. Entre 2006 à 2008, le CSAPR rencontre tous les acteurs concernés pour dénoncer la politique française et prôner une nouvelle stratégie globale de sortie de crise.

[1]Delphine Kemneloum Djiraibé, Association tchadienne pour la promotion et la défense des droits de l'homme, ancienne coordinatrice du CSAPR, avocate, 03.11.2015

[2]Gali Ngoté Gatta, porte-parole de la CPDC, Union des forces démocratiques-Parti républicain (UFD-PR), 10.11.2015

[3] Ared, 27.10

La tenue d'un dialogue national inclusif est le fil conducteur que prône le CSAPR avant les élections présidentielles de mai 2006 et après, comme en témoignent ces extraits de conférence de presse dans le journal *Le Progrès :*

« **Le comité de paix tient à son appel : il réclame l'annulation de la présidentielle »**(Le Progrès, 28.04.2006, n°1952)
« Au moment où campagne présidentielle bat son plein, le CSAPR estime que l'élection présidentielle du 3 mai doit être poussée au profit d'une transition pacifique. Le 26 avril 2006, au cours d'une conférence de presse, tous les membres du comité ont porté des tee shirt blanc estampillé « **dialogue d'abord, élection après », « nous voulons la paix ».** Dobian Assingar, Massalbaye Ténébaye, Patrice Bendouga et Delphine Kemneloum Djiraïbé, ont présenté des préoccupations dans le sens du report de l'élection. Ils citent que les conditions techniques ne sont pas réunies, les dispositions légales sont violées. Pour eux, la CENI doit être dissoute et une transition sera mise en place.
Un dialogue pour la paix avant l'élection : Cet appel de report, pour les journalistes, est une action qui ne pourra pas aboutir. Car, la campagne a bien continué et l'on est presque à la veille du vote. D'ailleurs, une plateforme de la société civile a lancé la formation des observateurs : « nous n'agissons pas en vainqueurs ou en vaincus. Nous voulons un **dialogue national pour aboutir à une paix** », indique Dobian Assingar. Mais « **nous cherchons ce dialogue avant cette élection** », précisent ses membres. Êtes-vous contre la tenue de l'élection ou la candidature du président de la République Idriss Déby Itno ? demande un journaliste. Les conférenciers précisent **qu'ils ne sont pas contre la candidature de personne, ni même la personnalité de quelqu'un. Ils rappellent plutôt que le but du comité est de réunir tous les acteurs de la vie politique tchadienne autour d'une table de négociations.**
Contre la lutte armée : ils préconisent un forum regroupant les partis politiques et la société civile afin que le Tchad retrouve la paix et que les frères tchadiens, de l'intérieur et de l'extérieur se réconcilient. Le comité se place contre la lutte armée pour la prise du pouvoir : « *nous ne sommes pas pour une solution militaire pour qu'il ait une transition. On ne peut clamer un dialogue pour la paix et accepter un changement par les armes* », affirme Dobian Assingar »

« Après l'échec du raid rebelle : le CSAPR appelle au cessez-le-feu » (Le Progrès, n°1954, 5.05.2006)
« Le CSAPR a rendu publique son évaluation de l'élection présidentielle du 3 mai dernier, jeudi 4 mai 2006 à travers une conférence de presse. Selon le CSAPR, les populations tchadiennes de toutes les régions ont, encore une fois, exprimé à l'opinion nationale et internationale leur refus de l'arbitrage, de l'humiliation, de mal gouvernance, du mal vivre et leur désir pressant de dialogue, condition sine qua none de paix. Cette insistance intervient trois semaines après l'échec de l'attaque rebelle à N'Djamena. **Le comité note que la « non-participation des populations à l'élection du 3 mai 2006 », confirme que « ni un coup de force militaire, ni un coup de force électoral ou institutionnel ne peuvent être une réponse à la crise sociocritique que traverse le pays** ». **Par ailleurs, le CSAPR regrette le refus catégorique du pouvoir, soutenu dans sa logique par la France, d'ouvrir un dialogue national avant toute élection**, seule voie possible pour arriver à une paix durable.
Une force mixte pour la sécurité : le CSAPR appelle les groupes en rébellion et les forces loyalistes dans un élan de patriotisme à observer un cessez-le-feu effectif sur toute l'étendue du territoire pour ne pas aggraver les souffrances des populations. Il appelle aussi les pouvoirs publics, après cette élection qu'il juge sans engouement populaire, à faire amende honorable et à désigner rapidement le comité de préparation du dialogue national, de commun accord avec tous les acteurs politiques. En outre, le comité demande au gouvernement français de jouer un rôle positif dans la recherche de la paix au Tchad, en soutenant la démarche de la société civile. A la communauté internationale (UE, USA, UA, OIF, ONU), le CSAPR demande de mettre en place, dans un meilleur délai un groupe de travail sur la situation du Tchad. D'après le comité, ce groupe se penchera sur la composition d'une force mixte devant assurer la sécurité avant, pendant et après le dialogue, et la mise en place du processus de démobilisation, désarmement et de réinsertion.
La présence de militaires inquiète : selon le rapport officieux d'observation du CSAPR et la réconciliation nationale au Tchad, le taux de participation est très faible, la présence des hommes en tenue a inquiété la population, il y a eu distribution de cartes électeurs le jour du vote, des procès-verbaux mal remplis et non signés, des électeurs désorientés ».

« Syndicats, associations et ONG décrient l'embrasement à l'Est : le CSAPR appelle à l'arrêt des combats » (Le Progrès, n°2339, 5.12.2007)**:**
« Le CSAPR demande au président de déclarer un cesser le feu unilatéral pour encourager l'opposition armée à **reprendre le dialogue**. Par un point presse, le 4 septembre 2007, en analyse de la situation sécuritaire à l'Est du pays et des différents accords politiques y afférents, le CSAPR recommande au gouvernement de s'attacher à un règlement négocier de la question de l'opposition armée, de soutenir le processus politique issu des accords du 13 août 2007 et de faciliter son application. La coordinatrice nationale du CSAPR, maître Delphine Kemneloum Djiraibé, le secrétaire général de l'UST et le coordinateur du Centre international des ONG (CILONG) demandent aussi à l'opposition armée d'arrêter les combats, qui causent des morts inutiles et de déclarer son attachement à un processus politique crédible de sortie de crise, avec tous les acteurs. Le CSAPR constate aussi que le Comité de suivi et d'appui de l'accord a suspendus ses travaux pendant plus d'un mois et demi, en attendant un décret présidentiel qui clarifierait son statut. De nombreux chantiers, comme la révision du code électoral, l'évaluation du système électoral dans son ensemble, remettent en question la viabilité de cet accord, estime le coordinateur du CILONG. La commission de l'UE, la France, doivent s'activer davantage pour que l'accord du 13 août puisse se mettre ne place. Le gouvernement, les acteurs politiques, et politico armés, avaient pris des engagements sur la mise en œuvre d'un processus politique devant stabiliser le pays, souligne le CSAPR. Il regrette que le processus politique soit bloqué, car les acteurs ne l'assument pas. Ce qui entraîne aussi, à ses yeux, une baisse d'ambitions des partenaires internationaux. Le Tchad doit faire face à des enjeux bien plus importants que la conquête ou le maintien au pouvoir. Le CSAPR craint que, la situation à l'Est provoque un embrasement pour le reste du pays ».

Pour ne pas être dans une opposition frontale au pouvoir, le CSAPR cherche un positionnement de dialogue, souligne Massalbaye Tenenbaye, ancien président du comité politique : *« lorsque le CSAPR a appelé au boycott des présidentielles de 2006, depuis ce jour, il y a un face à face terrible entre le pouvoir et le CSAPR. Il a fallu que de fortes têtes, comme Delphine, Dobian, pour se dresser et limiter les dégâts. On a commencé à revoir notre position et à développer une position de proposition et d'analyses. Le boycott a été largement suivi, le régime fut fragilisé. Nous avons appelé à un dialogue inclusif avec l'opposition armée, ça mettait en difficulté le pouvoir, partisan des accords de paix*

séparés. Quand on parlait de « réconciliation pour une paix durable », le gouvernement disait « le Tchad n'est pas en guerre », mais nous lui disions que l'absence de guerre n'est pas égal à la paix »[1].

La défense d'un accord incluant les rebelles et non limité aux questions électorales est défendu tant par la CDPC que le CSAPR. Nganghnon Mbaimbal Nadang, président du RPT, ancien membre du CSAPR, le souligne : *« sur le dialogue inclusif, les positions de la CPDC et du CSAPR se confondaient. Entre 2001 et 2006, la CPDC n'était pas créée, mais Forces vives revendiquait déjà le dialogue inclusif. C'est le pouvoir qui ne voulait pas de la société civile dans le dialogue. Nous avons compris cette position critique du CSAPR d'un accord qu'électoral. Nous on a bataillé pour que cet accord soit global, mais le pouvoir a rejeté la pertinence de cette prise de position*[2]*»*.En juillet 2007, la CPDC demande au gouvernement un dialogue inclusif, selon le journal *Le Progrès* : « *le malentendu sur les travaux entre le MPS et la CPDC, porte sur la réconciliation avec ceux qu'on appelle « ex-rebelles » depuis le début des négociations (…). Alors que le MPS maintien à part le dialogue entamé entre les partis politiques légalisés et celui avec les politico militaires, la CPDC mentionne qu'il est important d'appuyer l'initiative des discussions entre le gouvernement et les politico-militaires, parce que ces derniers ont aussi des propositions à faire. « Il faut discuter avec eux pour comprendre les raisons qui les ont poussés à prendre les armes », souligne Salibou Garba, porte-parole adjoint de la CPDC*[3]*»*.Dans un communiqué du 14 avril 2008, après l'accord d'août 2007, la CPDC redemande un forum global[4].

Le CSAPR fut reconnu par les acteurs internationaux comme une force de proposition et il était un des rares acteurs de la société civile à prendre position sur les accords de paix. Cédrine Beney, ancienne membre du secrétariat de la coordination de 2009 à 2011, le souligne : « *le CSAPR était reconnu comme force de proposition. Sur la guerre avec le Soudan, le CSAPR était le seul à poser le problème en disant « non c'est un problème tchado –tchadien », contre le discours officiel du gouvernement, qui disait qu'il était attaqué par le Soudan. Les internationaux ne pouvaient pas faire semblant, ils étaient obligés d'écouter. On faisait des journées de plaidoyer auprès de l'Union européenne, des Etats-Unis et du Soudan. A l'époque personne n'allait voir l'ambassade du Soudan. En délégation avec le président de l'UST et de la LTDH, nous sommes allés voir le premier ministre qui nous a accordé une audience. Nous allions voir tout le monde, la seule porte que nous n'avons pas essayé, c'est la Présidence. Lors du forum de 2010 : le premier ministre a fait l'ouverture, il est venu avec 3 ministres, le ministre des affaires étrangères est resté toute la journée, tous les internationaux étaient là (le représentant de l'Union européenne, le représentant des Nations Unies) ; le chef du patronat était assis à côté du chef de l'UST.* ***Personne à part le CSAPR ne pouvait aller devant le premier ministre sans finir en prison pour aborder la question de la guerre contre le Soudan. Le représentant de l'Union Européenne nous avons expliqué qu'ils cherchaient des acteurs qui proposent, il nous a dit« vous au moins vous proposez »***[5]*»*.

Après la signature de l'accord du 13 août 2007 entre l'opposition démocratique et le MPS, plusieurs groupes rebelles signent des accords de paix avec le gouvernement. Le CSAPR dénonce la stratégie du gouvernement de signer des accords de paix séparés avec chacun des mouvements rebelles. Cette pratique empêche de résoudre des problèmes de fonds, entretient le cycle des rébellions, et n'associe pas l'ensemble des forces sociales et politiques engagées pour la paix.

Depuis l'attaque rebelle sur la capitale en février 2008 et la réaction brutale du pouvoir, qui a ordonné l'enlèvement des 5 principaux leaders de l'opposition dont feu Ibni Oumar Mahamat Saleh, la vie politique est bouleversée. Les tensions entre rebelles tchadiens soutenus par le Soudan et l'armée tchadienne ont continué jusqu'en 2009. Dans ce contexte particulier, le CSAPR change sa position en soutenant l'accord du 13 août 2007. L'ancien président du comité politique du CSAPR et de la Ligue

[1]Massalbaye Ténébaye, ancien Président de la Ligue tchadienne des droits de l'Homme (LTDH), membre fondateur du CSAPR, actuel directeur général des droits de l'homme au ministère de la justice

[2] NGANGHNON MBAIMBAL NADANG, président du RPT et rapporteur adjoint Forces vives, CPDC

[3] La CPDC porte une oreille aux ex-rebelles, Progrès 12 juillet 2007, n°2240

[4] La CPDC redemande un forum global. Des anciens préalables resurgissent à la veille de la composition du gouvernement, Le Progrès, 21.04.2008, n°2407

[5] Cédrine Beney, membre de la coordination du CSAPR (2009-2011), 11.11.2015

Tchadienne des Droits de l'homme, Massalbaye Ténébaye, souligne que l'adoption de cette nouvelle posture conféra au CSAPR une légitimité auprès des acteurs internationaux :

> « Le pouvoir est sorti de l'attaque du 2 février 2008 très fragilisé. Quand N'Djamena fut attaqué, j'étais à Abéché, j'ai vu toutes les souffrances infligées aux populations. J'assurai l'intérim du CSAPR. Quand j'ai appris que Nicolas Sarkozy, Abdou Diouf venaient à N'Djamena pour rencontrer Idriss Déby, j'ai voulu rentrer à N'Djamena. J'ai appelé l'ambassadeur de France : j'ai constaté que tous les leaders de la société civile avaient pris la fuite réfugiés en France ou en Allemagne. Sans débat interne, j'ai pris l'engagement de dire que « le CSAPR soutient l'accord, même s'il est imparfait ».Les gens ont compris qu'il y avait des conséquences positives à tirer. Ca a dégagé des boulevards. J'ai pris le risque d'engager la ligue et le CSAPR. Je leur ai dit que le régime et les partis politiques sont tous dans l'impasse : quel est notre gain ? Sinon ce sont ceux en brousse qui viendront nous imposer leur loi. **La communauté internationale s'est saisie de ça, et a porté la Ligue comme leader dans le processus électoral. C'est comme ça que la communauté internationale s'est regroupée autour de moi, pour mener toute la question électorale**. Dans toutes les rencontres officielles j'étais invité. Ca a favorisé **mon entrée à la commission d'enquête** dont j'ai dirigé les travaux. Ça m'a permis d'avoir des informations stratégiques qui me mettaient en position avantageuse vis à vis des autres. J'ai proposé à Abdermane Gosumian du CSAPR d'être mon adjoint à la CIEL, le CSAPR avait accès à des informations. En tant que coordinateur de la coalition pour la liberté de la presse, on a obtenu le retrait de l'ordonnance5 liberticide sur la presse et l'adoption de la loi 17 sur la presse. **La société civile a obtenu un statut de crédibilité extraordinaire.** La plupart des organisations de la CIEL étaient membres du CSAPR[1]».

Les partis se retirent du CSAPR suite à plusieurs désaccords avec la société civile. Ces divergences sont liées à la nature propre de leur famille d'acteur, qui les conduit à prendre des positions différentes dans l'espace politique. La reconnaissance de l'élection du président en 2006 par le CSAPR n'a pas été bien reçue par les partis, souligne Nganghnon Mbaimbal Nadang, du RPT : « *le CSAPR nous a surpris, lorsqu'ils ont publié un mémorandum, où ils demandaient de reconnaître le pouvoir de Déby de 2006, alors que nous avions appelé à boycotter les élections. Déby venait de changer la Constitution qui limitait le mandat au nombre deux ; il avait fraudé aux élections de manière massive. Ils ont fait un mémorandum sans nous consulter. La société civile et les ONG ont des aides financières, nous nos partis on les fait fonctionner à notre sueur»*[2]. La position de médiateur entre le pouvoir et les partis que le CSAPR voulait à un moment se donner, fut mal perçue par les partis, comme l'affirme le député Gali Ngoté Gatha : « *quand le CSAPR a dit qu'il voulait être médiateur entre le pouvoir et l'opposition, les partis ont pensé que la société civile voulait faire le jeu du pouvoir. Nous n'avons pas assez dialogué entre nous »*[3]. La non-participation de la société civile à la négociation de cet accord fut un autre objet de tensions, précise l'ancienne coordinatrice du CSAPR, Delphine Kemneloum Djiraibé :*« nous avions commencé à dénoncer la non-participation de la société civile à l'accord, mais les partis à l'intérieur nous ont peu soutenu. L'Union européenne a dit que c'était un accord entre les acteurs politiques. Nous on aurait vraiment souhaité qu'ils résistent dur sur l'accord. En 2007, ils ont pris la décision de discuter seul avec l'Union européenne*[4]*».*

Le rapport « *les partis politiques tchadiens : Quelle démocratie pour quelle paix »,* publié en 2013, a été bien reçu par les acteurs politiques. Cette analyse permet de mettre en débat les dysfonctionnements des partis, leur place et leur contribution dans l'espace politique, thématiques peu publicisées et peu discutées entre les partis, selon l'ancienne coordinatrice du CSAPR, Delphine Kemneloum Djiraibé: « *quand on a présenté le rapport sur les partis politiques, les partis ont trouvé un cadre pour discuter librement. On a franchi un pas et des barrières ont été cassées. Le président Kassiré (ancien premier ministre 1993-1995 et 2007-2008 ?) nous a dit « ce que vous dites dans le rapport est vrai, nous avons des problèmes, car nos militants ont 10 cartes de partis dans leur poche. Quand vous nous reprochez de ne pas être démocratique, quand nous allons au Congrès, personne ne veut se présenter comme candidat, car le président du parti est le bailleur de fonds de tous les militants, il doit tout payer ».**Ce sont des choses qui ne se disaient pas avant**. J'ai trouvé que c'était un pas en avant, car les responsables des partis ont trouvé une tribune pour parler à cœur ouvert*[5] ».A l'issue de la publication du rapport, le Rassemblement du Peuple du Tchad (RPT) de

[1]Massalbaye Ténébaye, ancien Président de la Ligue tchadienne des droits de l'Homme (LTDH), membre fondateur du CSAPR, actuel directeur général des droits de l'homme au ministère de la justice, novembre 2015.

[2] NGANGHNON MBAIMBAL NADANG, président du RPT et rapporteur adjoint Forces vives, CPDC

[3]Gali Ngoté Gatta, porte-parole de la CPDC, Union des forces démocratiques-Parti républicain (UFD-PR), 10.11.2015

[4]Delphine Kemneloum Djiraibé, Association tchadienne pour la promotion et la défense des droits de l'homme, ancienne coordinatrice du CSAPR, avocate, 03.11.2015

[5]Delphine Kemneloum Djiraibé, Association tchadienne pour la promotion et la défense des droits de l'homme, ancienne coordinatrice du CSAPR, avocate, 03.11.2015

Nganghnon Mbaimbal Nadang, sollicite le CSAPR pour faire une communication sur les partis lors de sa rentrée politique.

B) Cafés politiques, fora, caravanes de la paix

1. La quasi absence de cadre de débat entre l'opposition et la majorité dans l'espace politique

Plusieurs partis de l'opposition et de la majorité considèrent le dialogue politique inexistant et au plus bas depuis 2005. Dans ce contexte, les cafés politiques initiés par le CSAPR sont accueillis très favorablement par les acteurs politiques. En témoigne Max Kemkoye, chargé de communication de l'Union nationale pour la démocratie et le renouvellement (UNDR) :

« Depuis 2005 avec la modification de la Constitution, le dialogue entre les acteurs politiques, et avec la société civile, est rompu. La désaffection pour la chose politique augmente. En 2011, on devait aller aux élections avec un recensement biométrique, mais il a tiré la corde, on est allé aux élections sans l'accord du 13 aout. C'est sur ce point que les principaux partis d'opposition ont boycotté les élections. Le chapitre 4 de l'accord du 13 août sur l'assainissement de l'environnement politique n'a pas été mis en œuvre. Le Président a remplacé cet accord du 13 août par une feuille de deux pages et a mis en place le CNDP. Nous, nous avons refusé d'intégrer le CNDP. Après négociation, on est entré après un an, nous nous sommes dit d'aller à l'intérieur pour faire valoir nos opinions. Aujourd'hui, il n'y a pas de dialogue. La loi 20 sur le statut de l'opposition et ses décrets d'application ne sont pas appliqués : selon l'article 7 le gouvernement et le chef de l'opposition doivent discuter, mais ce n'est pas appliqué. Le chef de l'opposition doit avoir un siège, un personnel selon la loi, mais rien de tout cela. Comme l'Etat refuse de respecter les décisions qu'il prend, on est en droit d'ester en justice pour entrer dans nos droits. C'est pour dire qu'il n'y a pas de dialogue. Tous les membres du CNDP doivent rendre compte au chef de l'Etat, or ce cadre doit être un espace de dialogue entre opposition et majorité sur le démembrement de la CENI, la biométrie. En avril 2015, l'opposition demande un kit d'identification des électeurs, le débat s'est posé à la CENI, au CNDP, mais il leur a dit « oubliez le problème des kits ». Il a changé les gens au sein du CNDP. Depuis 2 ans, il n'y a pas eu de rencontre entre le chef de l'opposition et le Président. Il n'y a pas de dialogue du tout, il est en panne, il y a rupture. **C'est dans ce schéma-là que le CSAPR essaie de recoller les morceaux : avant on ne se parlait pas avec la majorité, mais avec les outils du CSAPR, on se met ensemble autour d'une table avec les gens de la majorité**[1]».

La baisse de la liberté de parole à l'Assemblée et de la qualité des débats est soulignée par Saleh Kebzabo, président de l'UNDR, qui était déjà député en 1993 : *« il y a une régression très grave du rôle de député. Il y a beaucoup de personnalités au niveau des intellectuels supérieurs, on pensait qu'il y aurait plus de débat. Il n'y a pas de débat à l'assemblée, elle est incolore, insipide. Il n'y a rien d'intéressant qui s'y passe. La législature précédente était meilleure qualitativement. Le niveau s'est amélioré à la seconde législature, mais ça a régressé, aujourd'hui la qualité du débat à l'assemblée est nulle. C'est dû à la volonté du MPS de museler l'assemblée. Comment voulez-vous travailler, quand la loi votée est différente que la loi promulguée, et que les députés ne disent rien ! [2] ».*

Plusieurs acteurs politiques confirment l'inefficacité du Cadre National de Dialogue Politique :

Mahamat Younous Ibedou, conseiller à la médiature, ancien candidat à la présidentielle de 1996 (CSDT), ministre de la jeunesse et des sports, rebelle exilé entre 1997 et 2007 et militant au sein du parti Alliance des Démocrates Résistants (ADR) de la majorité présidentielle:« Il n'y a pas d'espace de dialogue au sein des partis de la majorité. Le CNDP ne fait rien. Nous n'avons pas du tout de cadre où les partis peuvent échanger. Quand vous ne vous rencontrez jamais, c'est comme si vous vous ne connaissiez pas du tout, comme s'il y avait une barrière entre nous qui s'érigeait. Si vous vous asseyez une fois, deux fois, vous n'avez plus de méfiance. Le café politique permet de rapprocher les partis et de briser les barrières. La seule chose qu'on déplore, c'est qu'il n'y en a pas suffisamment. Le CNDP ne fait pas ce qu'il devrait faire. Aujourd'hui, ce genre d'activité, ça devrait être lui qui devrait les organiser. Or il s'occupe plus de l'activité administrative, de la CENI. Nous ne sommes jamais invités par le CNDP pour rencontrer les partis d'opposition[3]».

Nganghon Mbaimbal Nadang, président du RPT, CPDC :« L'évolution du dialogue entre majorité et opposition est négative. Le dialogue de 2007 était meilleur. Le dialogue actuel ne vaut rien, en réalité le CNDP n'est pas pris en compte ni par le pouvoir, ni par le gouvernement, il n'a pas de prise sur la vie politique du pays. Nous, à la CPDC, on pense suspendre notre participation au CNDP[4]».

[1] Max Kemkoi, chef de cabinet du groupe parlementaire de l'UNDR, chargé de communication de l'Union nationale pour la démocratie et le renouvellement (UNDR)

[2] Entretien avec Saleh Kebzabo, président de l'UNDR, 17.11.2015

[3] Younous Ibedou, conseiller à la médiature, ancien candidat à la présidentielle de 1996 (il obtient 3,29% des voix), parti ADR, majorité présidentielle

[4] NGANGHNON MBAIMBAL NADANG, président du RPT et rapporteur adjoint Forces vives, CPDC

Brice Mayombaye, MPTR, opposition : « le cadre national de dialogue politique aujourd'hui ne s'intéresse qu'aux **questions électorales.** Ca a permis de mettre en place la CENI, ses démembrements, la prolongation mandat Assemblée nationale, **ça ne concerne pas les sujets qu'on discute dans les cafés politiques**. On estime que le cadre de dialogue politique doit avoir un statut, le Président a dit que c'est un cadre « informel ». La question des démembrements a achevé de diviser les partis de l'opposition : on ne s'est pas entendu, il y a des partis non représentatifs sur le terrain, certains n'ont pas participé aux élections ; parce qu'ils sont membres du CNDP, ils ont dressé une liste des membres supposés être leurs militants, en excluant les partis représentatifs. Donc ça nous a profondément divisés jusqu'à aujourd'hui. Au début, on s'est dit il fallait que la liste se fasse par des partis représentatifs à l'Assemblée[1]».

2. Fabriquer du dialogue politique

Le CSAPR travaille avec des alliés dans la majorité et l'opposition pour faciliter la collaboration avec les partis politiques. Le secrétaire général du parti Caméléon, Kram Ali Abel, pour la majorité et Brice Mbaimon Guedmbaye, secrétaire du Mouvement des Patriotes Tchadiens pour République (MPTR) pour l'opposition, sont choisis comme référents pour leur carnet d'adresse et parce qu'ils représentent de jeunes leaders politiques. Le premier, ancien acteur de la société civile et de l'opposition, connaît les premières heures du CSAPR. Puis, il rejoint la majorité et il devient conseiller du premier ministre entre 2007 et 2011, puis rapporteur du Cadre national de dialogue politique[2]. Le second, ancien militant de la Jeunesse Etudiante Chrétienne, est secrétaire d'un parti à la tête du Comité d'organisation du forum de l'opposition et ayant un député.

Pour que les acteurs de la majorité et de l'opposition acceptent de se réunir autour d'une même table, le CSAPR doit se montrer neutre et choisir habilement les invités. Le coordinateur du CSAPR le précise : « *on doit faire attention à l'équilibre, pour ne pas qu'un tel soupçonne qu'on fasse le débat pour la majorité ou pour l'opposition. On ne peut pas orienter le débat. Ce n'est pas une guerre entre l'opposition et la majorité, mais des espaces de débat. Si tu choisis mal tes invités, le débat ne va pas fonctionner, car tel intervenant va refuser de participer. Si le MPS pense qu'on fait un jeu pour les exposer, il n'hésitera pas à refuser nos offres»*[3]. Le CSAPR doit montrer qu'il n'impose rien aux partis politiques, mais qu'il les consulte et qu'il leur propose. Kram Ali Abel, du parti Caméléon de la majorité, souligne les compétences du coordinateur : *« la capacité relationnelle et diplomatique du coordinateur, très patient, qui négocie les rencontres. Il ne prend pas une décision pour m'imposer, il me consulte sur comment je vois les choses, et sur comment on peut faire. Il prend en compte mes suggestions et mes points de vue, aujourd'hui, les cafés sont une réussite à cause de ça*[4] *».*

3. La compréhension d'une nécessité de dialoguer sur les sujets d'intérêt national

A travers les multiples fora et cafés politiques, un réel rapprochement s'est construit entre les acteurs de la majorité, de l'opposition et de la société civile. Ces activités permettent aux acteurs de différents partis de comprendre la nécessité commune de dialoguer sur les sujets d'intérêt national, selon Lydie Beassembda, secrétaire fédérale du parti pour la démocratie et de l'indépendance intégrale:

« Le forum sur la sécurité : c'est très positif : **ce n'est pas souvent qu'on a un espace d'échange** entre société civile/mouvance/opposition. Pendant les ateliers, ce qui était intéressant, c'est que tous les acteurs qui n'avaient pas l'habitude d'échanger sur des questions, les ont abordés **de façon dépassionnée**. Avec un modérateur neutre qui anime un débat, son approche permet de ne pas être sur la défensive, on débat de manière objective, on reconnait les forces et ses faiblesses, on est **enclin à accepter le débat contradictoire**. On est psychologiquement enclin à accepter car on sait qu'on est dans un espace de dialogue, on l'accepte comme tel, or ce n'est pas toujours comme ça. Les thèmes débattus, c'était des thèmes importants du point de vue des perspectives au Tchad: comment la révolution a commencé en Afrique du Sud ? les moyens de pression utilisés à tous les niveaux ont permis aux différents acteurs de mobiliser un certain nombre d'acteur ? Le CSAPR a donné l'opportunité aux politiques de comprendre et de créer un espace de dialogue entre eux. **Le CSAPR a permis que les partis politiques comprennent qu'il est important sur des sujets d'intérêts communs qu'il y ait ce dialogue**[5]».

[1]Brice, MPTR
[2]Entretien avec Abderhamane Ali Goussoumian, coordinateur du CSAPR, 25.09.2015
[3]Entretien avec Abderhamane Ali Goussoumian, coordinateur du CSAPR, 25.09.2015
[4]Kram Ali Abel, secrétaire général du parti caméléon, 29.10.2015
[5] Lydie Beassembda, ATNV, ancienne coordinatrice de Swissaid, CELIAF, Secrétaire fédérale du parti pour la démocratie et l'indépendance intégrale, Vice- présidente du conseil national des femmes fédéralistes, 10.10.2015

Ce décloisonnement entre les partis de la majorité, de l'opposition et la société civile, est souligné par plusieurs partis :

Gaourang Ngarmirti Hadji, Parti Al djamaa, majorité :« notre collaboration avec le CSAPR, les fora, les cafés, nous ont aidé à fréquenter d'autres, ça a favorisé le rapprochement entre les acteurs politiques et la société civile; le CSAPR a permis aux acteurs politiques de dire ce qu'ils pensent et de plus s'écouter. (…)**Les partis politiques pensaient au début que les acteurs de la société civile voulaient prendre leur place, il y avait une réticence**. Ils ont été sensibilisés sur l'importance de ce rapprochement. L'objectif commun, c'est le bien être de la population, c'est important de nous entendre et d'accommoder nos points de vue. Nous nous sommes rapprochés d'autres partis d'opposition. Il n'y avait pas ce mélange là avant, le café a permis qu'on discute de tout, **que chacun donne son point de vue par rapport à ce que l'autre fait, ça a cassé la barrière**. Ca a permis de se dégager de sa veste et de regarder les vrais problèmes. Sur l'absence de kit dans la biométrie, certains de la majorité réclamaient un kit, certains de l'opposition ne voulaient pas de kit. On s'est rapproché de la société civile, la population nous voyait comme des gens sans objectif. Les gens ont toujours vécu dans un système, où l'opposant se rallie au pouvoir ; ils n'ont plus confiance. Avant on se craignait, ça nous a permis de nous connaître et de comprendre le point de vue de l'autre dans ses démarches. Ca favorise les échanges. Ils défendent leur position à cœur ouvert. Ça change la perception de la démocratie d'avant où chaque camp se tirait dessus sans comprendre pourquoi. **Au-delà des connotations tribalistes et des clichés, ça permet aux acteurs politiques de sortir de ce cadre et de dire ouvertement, nous on pense que c'est comme ça**. On s'est rapproché des partis de l'opposition, de Brice et de Kram. On a organisé dernièrement un forum sur la paix, avec un modérateur, animé par des leaders politiques. On a tout dit à ce forum ! Ca a permis de dégager les réticences. Le café politique, c'est quelques chefs de parti. Le forum, c'est 47 partis, c'est plus enrichissant. Chacun a sa position, le plus important, c'est qu'on évolue ensemble sur le bienêtre de la population, même si on a des points de vue divergents».

Kram Ali Abel, Parti Caméléon, majorité : « le plus important du CSAPR, c'est la **relation cordiale construite entre les acteurs de la majorité et de l'opposition, car ce sont des gens qui étaient méfiants avant.** Quand ils se retrouvent autour d'un café politique : le lendemain, ils échangent, ils gardent le lien. Ce qui fragilise la paix ici, c'est le manque de communication, qui rend difficile le dialogue. Il faut mettre à l'actif du CSAPR le fait que les gens se mettent ensemble et fraternisent. Aujourd'hui, j'échange avec la LTDH, Delphine, ce qui ne se faisait pas à l'époque. Quand elle a quelque chose à me dire, elle me le dit facilement, et je lui donne facilement ma position. Mon carnet d'adresse s'est étoffé. (…)Les discussions, les débats sont francs : quand on parle de la question politique, la société civile n'est pas tendre avec moi, et moi non plus, mais tout ça c'est pour l'intérêt du pays, ce sont des points divergents qui cherchent à converger pour la paix. (…) Lors des cafés politiques, chaque entité défend son point de vue, la majorité se défend contre les autres, mais **toujours dans le respect des uns et des autres**, **chacun apprend de l'autre lors de ces cafés**. La société civile est beaucoup plus informée, et elle dispose d'information que les partis n'ont pas.Ca a permis aussi une relation réflexive entre la majorité et l'opposition, et les deux sociétés civiles. Ces 3 entités avant ne collaboraient pas tellement[1]».

Nganghnon Mbaimbal Nadang, président du RPT : « Les cafés nous ont permis de **trouver dans la majorité des acteurs qui abordent les problèmes avec pertinence**, c'est un **moment de découverte des autres acteurs**. L'important c'est qu'après le débat est diffusé sur Fm liberté[2] »**.**

En 2012, la caravane pour la paix a contribué aussi à renforcer la confiance entre les acteurs politiques et la société civile. Au-delà de leurs divergences, ces derniers se sont exercés dans la communication de messages communs de paix, devant les autorités administratives, coutumières et religieuses locales rencontrées. Kram Ali Abel, du parti Caméléon, le précise : *« la caravane a permis à l'opposition, la majorité et la société civile d'être ensemble, nous avions une ligne de conduite. Lors des missions sur la paix que j'ai eue à diriger deux fois dans le Sud, les gens sont très intéressés, les autorités publiques et politiques aussi. Le gouverneur de Sarh est resté toute la journée avec nous. Chacun selon sa position ne peut être indifférent à la question de la paix. Aujourd'hui, la seule personne morale qui fait ça avec beaucoup de facilité et de tact, c'est le CSAPR.* ***Dans cette mission et ces voyages, on est obligé d'échanger avec l'opposition, la société civile, dans le véhicule, on échange des plaisanteries, on oublie que nous sommes différents, on devient un seul corps****. Quand l'opposition fait des remarques, celui qui est dans la majorité peut se reconnaître dans ce qui est dans l'opposition. Lors de ces voyages pour la paix,* ***on voyage sans nos étiquettes****, tu pars d****ans le sens de la consultation de la paix. Le dénominateur commun, c'est la paix : autour de ça, on est obligé de s'accorder.*** *Il faut promouvoir cela, rien ne nous divise, il n'y a pas de divergences sur la paix. Au début du voyage, nous nous accordons pour* ***ne pas « ne pas nous entendre ».*** *Nous faisons toujours une pré-réunion, nous ne sommes pas là pour nos divergences, on évite au maximum des positions*

[1] Kram Ali Abel, secrétaire général du parti caméléon, 29.10.2015
[2] NGANGHNON MBAIMBAL NADANG, président du RPT et rapporteur adjoint Forces vives, CPDC

tendancieuses en face de notre auditoire»[1].De Bongor à Sarh, pendant une semaine, l'enjeu de cette caravane est de *« montrer une autre image de la classe politique, que les acteurs politiques peuvent se transcender et parler ensemble de la paix avec la société civile. Ces trois entités difficilement conciliables peuvent se mettre ensemble pour la paix »*[2]. Pour Gaourang Ngarmirti Hadji, président national Al djamaa, cette caravane a permis d'aborder des enjeux du vivre-ensemble : *« la caravane pour la paix : chacun vient avec son étiquette (partis d'opposition, de la majorité, société civile), mais c'est le même discours qu'on livre à la population : « l'importance de la paix ». Tout le monde est d'accord(…) lors des discussions avec les autorités administratives, religieuses, coutumières, militaires, les partis politiques, et les OSC, on a compris l'envie pressante d'aller vers la paix. Le problème du Nord au Sud, ça nous a permis de comprendre pourquoi les gens partent en rébellion*[3]».Younous Ibedou, conseiller à la médiature, confirme le rapprochement des acteurs de la majorité et de l'opposition lors de cette caravane : « *ce n'était pas difficile d'être avec des partis d'opposition. Il a fallu trouver une plateforme entre nous, se partager les rôles, s'entendre entre nous. Chacun devait parler d'un thème précis, on s'entendait. Il faut plus sensibiliser les populations sur la nécessité d'un dialogue interne aux régions. Nous abordions tous les thèmes : conflits interethniques, mauvaise gouvernance régionale que ce soit les militaires, les civils, l'administration. On encourage le dialogue, de se rapprocher et d'exprimer les problèmes franchement*[4]».

A travers le voyage au Burundi en 2012 et la formation sur la communication au Cameroun, les acteurs politiques tchadiens comprennent que la confiance qu'ils ont construite entre eux et avec la société civile est singulière. Kram Ali Abel, du parti Caméléon, le souligne : *« lorsque nous étions au Burundi, **les gens étaient surpris de voir la société civile, l'opposition et la majorité voyager ensemble**. Les camerounais étaient aussi très surpris. A la fin de la formation, certains voulaient faire partager cet exemple au Cameroun et un peu partout. C'est rare au Cameroun de rencontrer un homme politique et la société civile ensemble. Aujourd'hui, ils se disent que ces gens se fréquentent*[5]».

Les acteurs politiques expriment une forte demande de systématisation de ces espaces de dialogue. Kram Ali Abel de la majorité le souligne : *« il y a trop peu de cafés politiques et ils ne sont pas très réguliers, on traite un thème et après ça disparait, jusqu'à ce qu'il y ait un autre thème, mais ça dépend des budgets. La population sollicite davantage ce genre d'activité. Aujourd'hui, il devrait y avoir un café sur le processus des élections, sur la situation économique du pays, la question du vote du budget à l'assemblée, car nous traversons une crise économique*[6]».De hauts représentants du MPS ont encouragé les cafés politiques, souligne Gaourang Ngarmirti Hadji, président d'Al djamaa : *« le défunt secrétaire adjoint du MPS Mahamat Ali Abdallah Nassoura vraiment apprécié le café. On devrait organiser ces cafés à la télé, mais c'est plus cher*[7]».

Le CSAPR a contribué aussi à créer une confiance entre des acteurs de la société civile centrafricaine et <u>*tchadienne*</u>, dans un contexte de forte montée du sentiment nationaliste centrafricain et de rejet en particulier de *l'influence tchadienne* et des internationaux.

4. La promotion de débats *d'idées* contradictoires et de réflexion

Les cafés politiques imposent aux participants de débattre d*'idées* et dans le respect mutuel, selon le député Kosmadji Merci, du parti Sonor de la majorité : *« les cafés politiques connaissent une participation active chacun vient parle librement. Le débat est très fructueux. Le café politique est une très belle manière de **brasser les partis politiques**. Desfois, quand on met la majorité et l'opposition ensemble, chaque essaie de tirer le rideau pour soi. **Le café : si tu n'amènes pas d'idées intéressantes, il y a toujours des réactions. Les gens sont sérieux.** Ca rejoint la « fraternité dans la*

[1] Kram Ali Abel, secrétaire général du parti caméléon, 29.10.2015
[2] Kram Ali Abel, secrétaire général du parti caméléon, 29.10.2015
[3]Gaourang Ngarmirti Hadji, président national Al djamaa (parti de la majorité), 31.07.2015
[4]YOUNOUSS IBEDOU, conseiller à la médiature
[5]Kram Ali Abel, secrétaire général du parti caméléon, 29.10.2015
[6] Kram Ali Abel, secrétaire général du parti caméléon, 29.10.2015
[7] Gaourang Ngarmirti Hadji, président national Al djamaa (parti de la majorité), 31.07.2015

calebasse » : même si le problème est brûlant, il faut une « semoule de communion ». Le café c'est un ***symbole de respect et de communion*** *entre les leaders politiques. On laisse les gens s'exprimer et on les écoute pour leurs idées*[1]*»*.Le caractère libre des débats est souligné par Nganghnon Mbaimbal Nadang, président du RPT de l'opposition : *« nous en tant que parti politique, nous n'avons pas la possibilité de bénéficier des aides des ONG, ça nous limite dans nos actions. Dans les cafés politiques,* ***les gens parlent en leur nom, ils sont plus libres de parler.*** *Quand les gens de la majorité disent « je ne représente pas la majorité, ce que j'ai dit là, c'est mon point de vue ». C'est un moment de découverte entre les acteurs politiques. Ça nous a permis de trouver qui dans la majorité aborde les problèmes avec pertinence*[2]*»*.A la demande des auditeurs, les cafés politiques sur le processus électoral, sur la prorogation du mandat des députés et sur la sécurité, ont été rediffusé plus d'une fois sur Fm Liberté[3].

A la fin de la troisième législature des députés, qui devait prendre fin en juin 2015, le café initié par le CSAPR sur cette question a contribué à mettre en débat public la solution d'une propagation du mandat des parlementaires. Ce café a suscité l'organisation d'un débat sur cette question au sein du Cadre national de dialogue politique, souligne le président d'Al-djamaa*: « on a compris que le chemin fédérateur, c'est de proroger d'un an et d'organiser des élections transparentes, donc le café politique a orienté la décision. On a compris que ce n'est pas aussi scandaleux de prolonger, que c'est déjà fait et qu'il y a un consensus politique. Pour qu'il y ait de bonnes élections, ça a orienté la décision politique. Juste après ce débat, les gens ont prorogé. Le CNDP a fait automatiquement un rapport qu'ils ont donné au gouvernement avec des mesures d'accompagnement de la prorogation, un débat interne et un rapport. Ils ont convoqué une réunion de partis politiques qui ont pris la décision. Quand le gouvernement a convoqué la classe politique, tout le monde est venu, on a tranché, et l'Assemblée a voté. Le café a boosté la décision politique. Au sein du café sur la prorogation du mandat, certaines personnes voulaient organiser des élections du Parlement provisoire; d'autres disent le Président n'a qu'légiférer par ordonnance*[4]*»*.Brice Mayombaye, du MPTR de l'opposition confirme que ce café politique a contribué à publiciser la prolongation du mandat des députés : « *certains voulaient un parlement de transition, d'autres une prorogation du mandat, d'autres sans Parlement. Ces débats nous ont nourris, et* ***ils ont permis au CNDP de faire des propositions au gouvernement****. Ce café a permis de connaître les positions des uns et des autres, diverses au sein de l'opposition. Ca permis de clarifier les points de vue. Nous avons privilégié la prorogation*[5]*».*

Des acteurs politiques comprennent l'intérêt de dialoguer pour anticiper des alternatives après la présidence d'Idriss Déby et réduire les incertitudes. Ce rapprochement a permis la création d'un groupe de réflexion des leaders d'opinion (GRELOT) en 2014, mais il semble avoir eu peu d'activités. Gaourang Ngarmirti Hadji, président national Al djamaa, en témoigne : *« nous n'avons pas eu le temps de le faire. Après le forum, on a pensé utile de créer ce cadre de réflexion pour qu'on soit constamment ensemble, on sait que nos points de vue se rapprochent. L'idée était qu'en cas de besoin, qu'on puisse répondre, qu'on devait donner nos points de vue par rapport à ce qui se passe dans le pays. On a voulu mettre en place pour préparer l'après Déby,* ***un noyau de patriotes qui réfléchisse sur comment s'organiser pour restaurer l'ordre constitutionnel, pour un groupe travail en sous-marin, car le régime finira par une chute brutale****.* ***C'est ça l'importance du rapprochement entre partis politiques. Quand la société civile invite les partis, elle n'a pas de crainte****, elle donne son point de vue sans crainte. Ça nous a permis de démystifier les non-dits, de comprendre les logiques principales de chaque groupe.* ***Nous devons tous défendre le pays et le peuple,*** *quel qu'en soit le positionnement : nous en sommes arrivés à cette position, ce qui nous permet toujours de nous accorder sur certains points*[6]*».*

[1]KOSMADJI MERCI, parti Sonor, député de la majorité présidentielle, septembre 2015
[2] NGANGHNON MBAIMBAL NADANG, président du RPT et rapporteur adjoint Forces vives, CPDC
[3]Nara Hantolum, journaliste à Fm Liberté, animateur des cafés politiques, 6.11.2015
[4] Gaourang Ngarmirti Hadji, président national Al djamaa (parti de la majorité), 31.07.2015
[5]Brice, MPTR
[6] Gaourang Ngarmirti Hadji, président national Al djamaa (parti de la majorité), 31.07.2015

Les enjeux politiques et de vivre ensemble de la décentralisation, sont vivement débattus lors du forum d'échange sur la décentralisation et la sécurité entre les acteurs politiques et la société civile, le 12 novembre 2015. Des débats contradictoires se tiennent avec le directeur général de la décentralisation. Les participants s'interrogent sur les relations entre la décentralisation et le vivre ensemble, l'existence d'une volonté politique de décentraliser, ainsi que sur l'orientation que donne le gouvernement à ce processus. Ils questionnent les fondements des découpages administratifs et leur sens au regard des futures élections rurales (départementales, régionales). Ils débattent sur l'acceptation de ce cadre par les autorités traditionnelles :

« Directeur général de la décentralisation, M.Kadadi :la décentralisation au Tchad est spécifique car elle a 4 niveaux, ce qui est très difficile et ce qu'on ne retrouve pas ailleurs. C'est vrai, c'est très lent, c'est timide. Le gouvernement de 2012 à 2013, quand on a organisé des élections dans 42 communes, a donné 1 milliards aux communes. Ça a été réparti de façon égale à toutes les communes, même si toutes les communes n'ont pas la même taille. Ça prouve que le gouvernement a donné son appui. En 2015, le gouvernement a alloué une subvention de 2 milliards. C'est autant de preuves que le gouvernement est en train de vouloir aller de l'avant, même s'il y a des insuffisances.

Hassan, point focal CSAPR Bongor, Planet jeune: que ça soit des hommes politiques de la majorité ou de l'opposition, on crée des beaux textes. Ceux qui sont au pouvoir, c'est une politique clanique, familiale. Est- ce qu'on arrivera à propager cette décentralisation au niveau du Tchad ? C'est le **problème de manque de volonté politique**. Si le gouvernement voulait vraiment mettre en œuvre la décentralisation, aujourd'hui on ne serait pas à ce niveau. Le gouvernement utilise la décentralisation pour accentuer les conflits. Comment faire pour que cette décentralisation nous aide à vivre mieux et à mieux vivre ensemble?

Directeur général de la décentralisation : (…) On n'a pas mis les moyens pour les départements en charge de la décentralisation. Tout le monde doit vulgariser les textes, ce n'est pas seulement le gouvernement. (…)

Brice Mayombaye, MPTR: Qu'est-ce que vous dite de l'implication outrancielle du parti au pouvoir ne laissant pas la liberté aux communes de statuer, et qui dicte des mesures à faire aux maires ? Le maire applique ce qui est dicté par le gouverneur ou le préfet. On ne laisse pas les conseils renouveler leurs exécutifs.

-Quand va s'arrêter le découpage administratif de ce pays?

-Directeur général de la décentralisation: chacun ne joue pas son rôle. Il y a des maires qui au lieu d'exécuter les délibérations du conseil, exécutent les ordres de N'Djamena d'un homme politique influent. Sur le découpage administratif, nous avons déploré que cette création des unités administratives n'a pas obéit aux bases objectives.

Professeur Hassan, ancien conseiller juridique à la Primature: le problème est politique. La plupart des communes n'ont pas les moyens locaux nécessaires à leur budget. Toutes les communes attendent le trésor public. On revient à une déconcentration camouflée. C'est impossible d'organiser les élections départementales et régionales car le découpage administratif est mal fait. **L'ancien BET c'est 73 000 habitants devenus 4 régions, qui représentent exactement la population de la sous-préfecture de Dembo !**On a opté pour un principe, la décentralisation que nous n'avons pas compris. Les français l'ont choisi depuis 1789 la décentralisation, les communes et les départements sous De Gaulle, puis les régions avec Mitterrand. **Nous avons découpé des territoires sans histoire. On a précédé le découpage pour accueillir la décentralisation**. Le Tchad est dans un problème de repli identitaire extrêmement grave. **La décentralisation à la tchadienne est comprise comme une affirmation ethnique**. (…)**Les tchadiens s'identifient plus à leur chef de race, de terre, de canton, qu'à la République. Comment ces autorités traditionnelles vont-elles collaborer avec les collectivités décentralisées? Dans la loi, elles peuvent prendre part au conseil rural** avec un pouvoir non délibératif. Nos autorités traditionnelles sont très influentes. Qui va accepter d'enlever son grand boubou de chef de canton pour être dans la chemise de conseiller? Les autorités de tutelle ont tendance à considérer leur maire comme des subordonnés et pas comme des collaborateurs.

APAD: Certaines communes de l'opposition ont vu leur subvention suspendue ? Est-ce que c'est une loi prise pour favoriser un groupe contre un autre?

Point focal CSAPR Mao: il y a un problème au niveau de l'Etat sur la mise en œuvre de cette décentralisation. Il y a un blocus quelque part sur ce processus. On crée des unités administratives par décret sans déterminer le ressort territorial. Est-ce que ça ne crée pas un problème de non paix et de vivre ensemble? Car la décentralisation doit servir pour la paix. La décentralisation en elle-même est devenue aujourd'hui de source de conflit. A cela s'ajoute l'interférence des acteurs politiques dans ce processus. Aujourd'hui on observe que les élus locaux sont des analphabètes. Est ce qu'il n'y a pas la possibilité de revoir la constitution?

Tchad Non-violence : la décentralisation, on ne sait pas où on va mais on y va quand même!

-Après la conférence, malheureusement les critères n'ont pas été respectés par l'exécutif. On a créé des départements et des sous-préfectures sans tenir compte de la densité des populations.

Directeur général de la décentralisation : sur la suspension des subventions aux communes de l'opposition (Moundou, Bébédjia, Ati, Bol), je n'ai pas eu vent de cette information. En 2013, il y a une subvention d'un milliard: toutes les 42 communes l'ont reçu, tout comme en 2015 avec la subvention de 2.1 milliards. Sur la mise à jour des découpages, il y a beaucoup de fiches qui arrivent au ministère au sujet des unités administratives, il y a une inspection qui s'occupe de cette activité. Pour la gestion du personnel, le ministère réfléchit à un code du travail spécifique à la fonction publique territoriale.

-En dehors des 42 communes, comment faire la décentralisation aux autres niveaux ? Après le niveau communal, soit on ira au niveau régional ou au niveau des communautés rurales. Les textes disent que les conseillers départementaux sont élus par les communes et les communautés rurales. Comment organiser les élections au niveau des régions et des départements ? Si on ne met pas en place les communautés rurales, on ne peut pas mettre en place le conseil départemental.

-si on doit mettre en œuvre les autres niveaux, il faut toiletter la situation concernant les découpages administratifs: tant qu'on n'a pas des entités décentralisées. Les communautés rurales sont le village, les groupes de village, les cantons, les regroupements de canton. La plupart des cantons sont créés sans limites territoriales: quand vous n'avez pas de territoire vous ne pouvez pas prétendre être une communauté rurale.

*Max Kemkoye, UNDR:*quelles sont les lignes budgétaires de l'Etat pour la décentralisation ?

Mahamat Konto (président FAR/PD, majorité) : lorsqu'un préfet ou un sous-préfet étale sa carence, vous l'affectez ailleurs? Cette décentralisation a plus créer du conflit qu'une stabilité et un développement durable.

ACAT : **la définition des communautés rurales posent problème dans leurs limites (canton, groupement de village...)**Est ce qu'il ne faut pas réformer le découpage administratif? Tel que c'est parti, c'est morcelé, parfois on ne comprend pas. Nous sommes arrivés à 23, aujourd'hui nous sommes à 273 sous-préfectures. Réformer le découpage c'est l'idéal, mais ça demandera beaucoup de sacrifices?

Directeur général de la décentralisation : en 2014, le premier ministre a donné des instructions pour mettre à disposition un budget pour la décentralisation, mais le ministère n'est jamais entré en possession de ce document.

*Professeur Hassan :*A la conférence nationale souveraine, la décentralisation était une réponse politique à une question fondamentale de crise de mieux vivre ensemble. En 1961 avec la première ordonnance de l'organisation administrative du territoire, on a commencé par 9 préfectures, on est arrivé à 12 jusqu'à la conférence nationale souveraine. Le grand Ouaddaï fut divisé, le Kanem partagé en 3, le grand Logone, le grand Chari, le Chari Baguirmi (…). Est-ce qu'il faut revenir au niveau départemental, mais certains ont des frontières arbitraires ? De la sous-préfecture, mais ce n'est pas une collectivité ? La crise du vivre ensemble est là ! Les droits et les devoirs sont déterminés par le pouvoir et la position de votre groupe dans la société tchadienne. Depuis 3 décennies, le Tchad est confronté à la violence liée à l'accès aux ressources naturelles (pécheurs/agriculteurs/éleveurs) sans régulation de l'Etat, la chefferie traditionnelle est devenue la chose la plus convoitée (il suffit d'être un nouveau riche pour arracher le sultanat avec lequel vous n'avez aucun lien d'hérédité), l'extrémisme religieux, la pauvreté sur fonds d'inégalités, l'expansion démographique sans emploi, la baisse du niveau de la fonction publique. A la conférence souveraine, on aurait dû discuter le contrat social, mais on n'a pas défini le contenu de notre vivre ensemble ».

Ces enjeux politiques et de vivre ensemble de la décentralisation, rarement investis par la société civile, devraient faire l'objet de plus de réflexion et de proposition, selon le secrétaire de Jeunesse Anti-clivage, point focal du CSAPR à Ati : *« il faut oser parler de la décentralisation et de la sécurité, avant c'était les seuls thèmes du gouvernement. La société civile ne s'y intéressait pas beaucoup. Lors de ce forum, nous avons parlé en toute liberté.* ***C'est rare de pouvoir parler de la décentralisation sous cette forme :*** *elle est dans les textes faite pour autonomiser les régions, mais profondément ce n'est pas une forme d'autonomisation, ni une approche de développement, c'est une approche politique, rien ne se réalise. La question de la décentralisation n'est pas prise en compte par la société civile avant cet atelier*[1]*».*

L'organisation de cafés politiques en province sur des thématiques locales est innovant, selon le point focal du CSAPR de Mao. En mai 2015, il initie un café sur l'impact de la crise libyenne et nigériane dans le Kanem, en invitant le secrétaire général du gouvernorat, le premier maire adjoint de la ville de Mao, une organisation de femmes et une association de jeune (l'opposition fut absente) :

«C'est nouveau le café politique. Avant il n'y avait pas ces débats. Ça a été très facile de mettre ensemble le secrétaire général du gouverneur, le maire adjoint et la société civile, elles ont compris rapidement l'enjeu de participer au débat. La cherté de la vie et la question sécuritaire sont de vrais problèmes à Mao, avec la crise nigériane, beaucoup de gens se sont déplacés. Ça a affecté l'économie générale de nos commerçants, ça a bloqué les voyages. 85% des produits du Kanem proviennent du Nigéria. Avec la crise, il y a une la fermeture des frontières entre le Nigéria et le Tchad, donc on ne trouve pas de produits. Ce que nous produisons local, entre temps, ça suffisait, mais avec les nouvelles populations et les déplacés, ça ne suffit pas. Le coût de location des maisons ça a augmenté. La société civile a dénoncé certains comportements des autorités qui n'ont pas pu juguler la crise par des mesures adéquates. Ce café permet de voir plus clair. Chacun a parlé librement. La population nous a demandé de rediffuser 5 fois l'émission. **C'est la première fois que la question de la crise nigériane et libyenne a été mise en débat entre le gouverneur, le maire, la société civile**[2]».

Ces cafés politiques sont aussi une opportunité d'apprendre le débat contradictoire. Le secrétaire du Cadre permanent de concertation des jeunes du Moyen-Chari à Sarh le souligne : « *les partis prenantes au café n'ont pas fait un débat contradictoire entre opposition et majorité, car c'était la première fois, ils ont eu peur de dire certaines choses contradictoires,* ***mais ça viendra*** *»*[3].

C) Les défis

1. Systématiser des espaces de dialogue initiés par le CSAPR, accorder de la place à la réflexion sur les propositions, concrétiser et suivre les engagements

Comment les acteurs politiques et la société civile peuvent prolonger ces espaces de dialogue au-delà des fora et des cafés politiques ponctuels initiés par le CSAPR ? Certains participants, convaincus de la pertinence des activités de dialogue du CSAPR, souhaiteraient pouvoir capitaliser mieux ces réflexions collectives. Lydie Beassembda, secrétaire fédérale du parti pour la démocratie et de l'indépendance intégrale (PDI) espérait que le forum sur la sécurité débouche sur d'autres espaces de dialogue, pour réfléchir et prendre des engagements concrets que les participants suivraient : *« après le forum sur la sécurité, je m'attendais à un espace qui continue, mais cet espace-là n'a pas continué en*

[1]Alhafiz Arabi, secrétaire général de la Jeunesse Anti clivage (JAC), point focal du CSAPR à Ati depuis 3 ans, novembre 2015.

[2]Association pour la paix et le développement du Kanem (APDK), point focal du CSAPR depuis 2009 et de l'APAD depuis 2011 à Mao, président du comité de suivi budgétaire depuis 2014, ancien représentant du réseau de la société civile du Kanem, novembre 2015

[3] Cadre permanent de concertation des jeunes du Moyen-Chari, Sarh, 22.11

*termes de **formulation d'un agenda de dialogue commun.** On devait utiliser cet acquis pour perpétuer le débat jusqu'à ce moment très critique. Nous n'avons pas forcément besoin d'avoir un atelier à l'hôtel, mais juste besoin d'avoir un débat public et contradictoire au Cefod. Moi je m'attendais à ce qu'il y ait un calendrier sur l'année de débats, mais qu'on n'attende pas les cafés politiques. Je pense que le CSAPR n'a pas capitalisé tout cet acquis du dialogue et qu'il n'a pas pérennisé(…). Le CSAPR est un espace de plaidoyer : mais que deviennent les conclusions et les recommandations des fora ? Est-ce que c'est transmis quelque part, est ce qu'on fait du plaidoyer et du lobbying pour que ça soit pris en compte ? Sinon ça n'a pas de sens. Le plaidoyer est faible (…). Le café politique, le forum, et après il n'y a plus rien. Ils ont un **outil extraordinaire qui est porteur vraiment de transformation sociale, mais ils n'utilisent pas toutes les potentialités qu'ils ont**. La formation sur les médiateurs que nous avons eu était très intéressante, mais nous ne sommes pas allés au-delà : après la formation, il n'y a plus eu de réunion ; avec la crise sociale en 2013, on avait des démarches, on a rencontré le premier ministre sortant. On s'éparpille trop. On ne va pas jusqu'au bout des initiatives»*[1].

Max Kemkoi, chef de cabinet du groupe parlementaire de l'UNDR, s'interroge aussi sur comment concrétiser les cafés politiques par des résultats concrets : *« quels sont les moyens pour nous de s'asseoir aujourd'hui quand il y a une rupture de dialogue ? Les cafés politiques, on se retrouve, on parle, on se sépare, et ça n'a pas de résultat. Le café politique, c'est bon, mais nous n'avons pas de résultat, on parle, on parle, les gens écoutent ça passe à la radio ; mais on veut ensemble pour avoir des résultats, arriver à une déclaration qui nous engage, signer quelque chose qui va être suivi. C'est un outil que nous devons surveiller, et nous rappelle que ce jour-là on s'est retrouvé et qu'on s'est entendu sur l'essentiel»*[2].Lors de la séance d'évaluation des activités du CSAPR en décembre 2015, il se questionne encore sur la finalité concrète du dialogue : « *merci pour les efforts constants du CSAPR. Si on est là pour parler de dialogue politique, il faut rechercher les conditions du dialogue et pour parvenir à quoi ? Si c'est lié aux questions de la paix, quelles sont les questions qui menacent la paix ? Depuis le forum sur la décentralisation, les gens demandent de s'engager plus. Je vous invite à plus de réflexion qui nous engagent, pour qu'on se rappelle des engagements. Nous avons été très satisfaits du débat sur la décentralisation : on veut mettre en place un groupe mixte pour faire un plaidoyer. Il ne suffit pas de faire que des cafés, mais des actions avec ceux qui gouvernent*[3]*».*

Cette préoccupation de prendre des engagements à l'issu des cafés est aussi celle du député Gali Ngothé Gatta de l'Union des forces démocratiques-Parti républicain (UFD-PR) et porte-parole de la CPDC. Selon lui, le réel dialogue est celui entre les détenteurs de la richesse et ceux qui en sont exclus : *« les cafés politiques : la démarche est mécanique : on prend des gens de l'opposition, du pouvoir, on jette un thème comme un pavé dans la marre, et on les écoute parler. Qu'est- ce qu'on retire de ça ? Que fait-on ? Est-ce que la dynamique de la vie du Tchad doit se résumer à des échanges entre l'élite politique seulement ?Non. Le CSAPR doit concevoir une démarche pour mieux écouter les attentes de la grande masse des tchadiens. Nous sommes dans un pays où depuis 2003 : on a engrangé beaucoup de ressources pétrolières : c'est pendant que le Tchad a eu ces ressources additionnelles que les services sociaux de base ne sont pas satisfaits (la santé, l'éducation, le monde rural s'est dégradé, la corruption a gangréné le pays). L'insécurité s'est développée. Le climat des affaires s'est brutalement dégradé. Une structure comme le CSAPR doit faire une évaluation de la situation (faire une analyse, un bilan de la présidence Déby ?), permettre un dialogue avec les bénéficiaires des ressources pétrolières pour voir comment les ressources peuvent être mieux réparties. C'est ça le dialogue ! Quand vous faite le café politique vous regroupez un groupe de personne qui sont déjà bénéficiaires des ressources. C'est un champ restrictif des cafés politiques. **Pour moi le vrai dialogue c'est entre les gens qui bénéficient des ressources et ceux qui n'en bénéficient bas.** La redistribution des richesses, le travail, l'éducation. Quand le café politique aborde*

[1] Lydie Beassembda, ATNV, ancienne coordinatrice de Swissaid, CELIAF, Secrétaire fédérale du parti pour la démocratie et l'indépendance intégrale, Vice- présidente du conseil national des femmes fédéralistes,10.10.2015

[2] Max Kemkoi, Chef de cabinet du groupement parlementaire UNDR, Chargé de communication de l'Union nationale pour la démocratie et le renouvellement (UNDR)

[3] Séance d'évaluation des activités du CSAPR, hôtel mercure, décembre 2015

quelques thématiques, on va la bas on dit des choses soft, on se sépare, on s'en va, il n'y a aucun engagement, aucune résolution[1]*».*

Pour Al-djamaa, les cafés politiques doivent déboucher sur un temps accordé plus important à la réflexion sur les propositions : *« il y a peu de travail pour faire des propositions, il y a un universitaire qui anime les débats, qui essaie de rapprocher les points de vue et de tirer une synthèse générale des débats*[2]*».* Il précise qu'il faudrait spécifier les objectifs du CSAPR, car le changement de contexte avec la fin de la guerre obligerait le réseau à redéfinir ce qu'il entend par le « suivi de l'appel à la paix et à la réconciliation ». Lors de la séance d'évaluation des activités du CSAPR en 2015, il souligne :*« la création du CSAPR, c'était dans un contexte où le pays était en guerre. Aujourd'hui, le contexte a changé, nous entrons dans un contexte plus complexe par rapport aux échéances électorales et à la biométrie. Les gens sont d'accord sur le fait qu'on ne maitrise pas l'enrôlement biométrique. Les gens se sont faits recensés 10, 20 fois. On a perdu du temps, on a mis la barre haute et le gouvernement a joué la ruse pour avoir ce qu'il voulait. Je souhaiterai définir clairement les lignes de conduites à mener pour que les actions soient plus pratiques. Quand on fait des forums et des ateliers qui vont dans les tiroirs, ça n'arrange pas la population. J'aimerai qu'on retrace les choses vers des objectifs précis, au lieu de tourner autour des débats. Evitons de retomber dans des débats stériles et inutiles qui ne permettent pas d'avancer*[3]*».*

Lors du forum sur la décentralisation du 12 au 14 novembre 2015, plusieurs participants auraient souhaité accorder plus de temps aux travaux en groupe, auxquels seulement une heure a été consacrée. Ce temps est nécessaire pour faire émerger des analyses communes, selon le point focal du CSAPR à Ati : *« les 2, 3 jours ne sont pas suffisants. C'est bien, ils ont fait un exposé magistral, mais les travaux en atelier, le temps n'est pas suffisant pour extérioriser. S'ils développent les idées, les contributions, ça va être un plus. Les exposants ont fait des longs débats, mais il faut prolonger le travail de groupe, il faut qu'on puisse parler encore plus »*[4].

Ainsi, les fora et les cafés politiques ont l'intérêt de soulever chez les acteurs politiques le besoin d'accorder du temps à la réflexion et de prolonger ces espaces de dialogue pour produire des propositions et des engagements à suivre.

2. L'enjeu de la visibilité du réseau

a. L'enjeu de créer des liens réguliers avec le MPS

Impliquer des représentants nationaux du MPS dans des fora ou des cafés à N'Djamena semble plus difficile que d'inviter des élus locaux du MPS dans ces activités en province. Au niveau national, le ministre des affaires étrangères Moussa Faki Mahamat toujours en poste, a pris part toute une journée à la conférence en 2010 « Paix et sécurité au Tchad » ;feu le secrétaire adjoint du MPS Mahamat Ali Abdallah Nassour fut présent au débat sur le processus électoral ; l'ancien secrétaire général du MPS, Beyom Adrien Malo participa au forum sur la crise en RCA. Nara Hantolum, journaliste de Fm liberté et animateur des cafés politiques, précise que : *« feu le secrétaire adjoint du MPS avait trouvé l'idée du café politique très originale, nous avait encouragé. Il nous avait dit qu'il fallait que les débats soient diffusés sur l'ONRTV »*[5].En province, les représentants locaux du MPS participent souvent aux cafés politiques. A l'issu d'un forum à Abéché en 2013, le maire adjoint de la ville, issu du MPS, aurait pris des engagements.

Des acteurs politiques impliqués dans les cafés ou les fora, souhaiteraient dialoguer de façon plus systématique avec des représentants du MPS aux responsabilités pour qu'ils rendent compte de leur gestion et de leur bilan. Max Kemkoi le précise : *« nous on voudrait parler directement avec les*

1 Gali Ngoté Gatta, porte-parole de la CPDC, Union des forces démocratiques-Parti républicain (UFD-PR), 10.11.2015

[2]Gaourang Ngarmirti Hadji, président national Al djamaa (parti de la majorité), 31.07.2015

3 Séance d'évaluation des activités du CSAPR, hôtel mercure, décembre 2015

[4]Alhafiz Arabi, secrétaire général de la Jeunesse Anti clivage (JAC), point focal du CSAPR à Ati depuis 3 ans, novembre 2015.

[5]Nara Hantolum, journaliste à Fm Liberté, animateur des cafés politiques, 6.11.2015

patrons du MPS et de la majorité, on ne veut pas dialoguer avec leurs alliés. Nous on voudrait parler avec le pouvoir sur ce qui nous oppose fondamentalement. On questionne les alternatives au pouvoir à proposer, pour que le pays aille de l'avant. On ne s'oppose pas pour s'opposer, mais pour faire avancer. On est obligé de dialoguer avec le pouvoir, qui est le principal responsable des maux de ce pays. Il faut dialoguer avec les membres du gouvernement à un haut niveau. Un ministre ne peut pas parler à la place du secrétaire général du MPS. Tous les conflits sont créés par le pouvoir. Les partis, ils font quoi ? On a eu la guerre. On a pensé que les électrons allaient changer. Les deux modes de pouvoir sont épuisés, beaucoup de partis ont abandonnés»[1].Lors de la séance d'évaluation des activités du CSAPR en décembre 2015, le représentant de l'ACAT le souligne : *« plusieurs fois, je n'arrive pas à remarquer la présence du MPS. Il faut que nous fassions plus de plaidoyer à ce niveau »*[2].

Plus les participants aux cafés et aux fora seront divers et nombreux, plus le MPS sera obligé d'y prendre part, souligne Brice Mayombaye du Mouvement des Patriotes Tchadiens : *« il faudrait que 70% des parties soient intégrés. Ici ce n'est qu'un échantillon. Aujourd'hui, on peut trouver 70% des leaders de la société civile et 70% des leaders politiques. Ce sont des contraintes qui vont obliger le MPS à participer, car c'est imposant et leurs alliés sont là*[3]».

Lors de la présentation de l'analyse critique sur la politique française et européenne, le coordinateur du CSAPR souligne qu'elle a été validée par des représentants du MPS : *« dans la salle, des caciques du pouvoir, nous ont surpris, tacitement, ils soutenaient la démarche du CSAPR ».* Ce soutien discret de ces responsables MPS ne peut-il pas être plus capitalisé ? Le député Gali Ngothé Gatta, porte-parole de la CPDC propose au CSAPR de la diffuser à chaque député et auprès des jeunes[4].Après cette présentation de l'analyse « en salle », comment pourrait-elle davantage être communiquée et mise sur la place publique (organisation d'un café politique) ? La publication de cette analyse est un apprentissage pour le CSAPR, souligne le coordinateur : *« on a présenté le rapport la peur au ventre : si ça se passait mal, on allait payer les pots cassés. Curieusement les gens venaient, témoignaient, critiquaient la politique de la France. L'Union européenne veut continuer à communiquer avec nous. Avant on avait trop d'inquiétude, l'étude est positive. Suite à la publication de l'article de Libération et la diffusion du reportage sur RFI, on se demandait si on allait rentrer normalement au Tchad, car ils pouvaient penser que nous allions à l'extérieur pour conspirer*[5] *».*

b. L'enjeu de capitaliser des alliés pour renforcer le réseau

Quelle est la stratégie du CSAPR pour nouer des relations constantes avec le MPS ? Lorsque le ministre des affaires étrangères, Moussa Faki Mahamat toujours en poste, prit part toute la journée à la conférence en 2010 sur « la Paix et la sécurité au Tchad », quelles actions ont été initiées par le CSAPR pour maintenir et capitaliser ce contact avec le ministre ? Est-ce que le CSAPR a programmé des demandes d'entrevues annuelles avec les représentants de l'opposition, du MPS, des chancelleries, de la Primature ou de la Présidence ? Max Kemkoye, le chargé de communication de l'UNDR est invité aux activités du CSAPR, mais Saleh Kebzabo semble peu informé des activités : *« je ne suis pas en mesure de faire un bilan de l'histoire du CSAPR. Nous étions à la création de ce comité, nous avons demandé à la société civile de prendre la tête. Je n'ose pas trop m'avancer. En dehors des réunions bilan, je ne sais pas si on m'invite »*[6].

Le choix des points focaux du CSAPR de la majorité et de l'opposition font débat. Pour certains, ils semblent avoir été choisis comme référents pour leur carnet d'adresse et parce qu'ils étaient de jeunes leaders politiques, mais moins pour leur représentativité. Max Kemkoi, chef de cabinet du groupe parlementaire de l'UNDR, propose que les points focaux du CSAPR soient les représentants

[1]Max Kemkoi, Chef de cabinet du groupement parlementaire UNDR, Chargé de communication de l'Union nationale pour la démocratie et le renouvellement (UNDR)
[2] Séance d'évaluation des activités du CSAPR, hôtel mercure, décembre 2015
[3] Séance d'évaluation des activités du CSAPR, hôtel mercure, décembre 2015
[4]Gali Ngoté Gatta, porte-parole de la CPDC, Union des forces démocratiques-Parti républicain (UFD-PR), 10.11.2015
[5]Entretien avec le coordonnateur du CSAPR, 5.10.2015
[6] Entretien avec Saleh Kebzabo, président de l'UNDR, 17.11.2015

officiels de la majorité et de l'opposition, pour donner aux cafés politiques plus de légitimité et plus de visibilité. Il précise : *« le point focal de la majorité choisi par le CSAPR, le parti caméléon, on ne sait pas si c'est un parti. Quand on prononce son nom, on ne sait pas qui c'est. Le CSAPR est une structure que je respecte, qui fait une mission d'intérêt national. Si le point focal est directement quelqu'un du MPS, qui est connu sur le plan national. S'ils ne viennent pas, ils vont traiter avec d'autres. Aujourd'hui, c'est entre amis, le parti Caméléon désigne des chefs de partis qui peuvent aller discuter ; ce n'est pas un problème d'amis, c'est là où il faut corriger un peu*[1]».Choisir le chef de l'opposition, l'UNDR, comme point focal du CSAPR est débattu : certes il est le parti majoritaire à l'assemblée, mais il est contesté par d'autres coalitions de l'opposition.

Cédrine Beney, ancienne membre du secrétariat de la coordination et actuelle fonctionnaire de la coopération suisse, souligne tous les efforts du CSAPR à consolider leur ancrage en province et leur base, mais elle considère qu'il rencontre des difficultés à renforcer son réseau « en haut » auprès des acteurs internationaux et du pouvoir. Elle précise : *« la coopération suisse a des relations étroites avec les différents ministères (expérience sur la décentralisation, les réfugiés) et rencontre souvent les acteurs politiques, nous proposons au CSAPR toutes ces nombreuses entrées, mais ils ne les exploitent pas. Nous leur avons dit plusieurs fois « utilisez nous pour faire passer vos messages », mais ils ne nous ont jamais utilisé. Ils ont l'ouverture mais ils ne l'exploitent pas Ils ont toute une relation à construire avec les internationaux : comment le CSAPR peut utiliser ça comme outil ? Ils ont consolidé le bas sans consolider le haut. Lors du voyage dernier avec la société civile centrafricaine, ils ne sont pas allés rencontrer le ministère des affaires étrangères, alors que nous la coopération suisse nous pouvons leur donner les entrées. Lors du forum de 2010 sur la sécurité, le représentant du Ministre des Affaires étrangères était resté toute la conférence, le premier ministre avait fait l'ouverture, il était venu avec 3 ministres, ça nous a tous surpris. Tous les internationaux étaient là (le représentant de l'Union européenne, des Nations Unies), mais qu'est e qu'ils ont capitalisé ? »*

c. Les débats sur les propositions, le plaidoyer, la mobilisation et le positionnement sur l'alternance

Pour certains membres du CSAPR, le collectif aurait un rôle à jouer dans la réflexion et la production de propositions pour penser l'alternance. Delphine Kemneloum Djiraibé, ancienne coordinatrice du CSAPR, le précise :

> « Le CSAPR devrait plus se positionner sur comment faire l'alternance, mais cela demande l'unité des associations membres. Si on dit « non, Déby ne se présente plus », il faut qu'on propose quelque chose. On a pensé à mettre en place un groupe de pression, pour réfléchir à une ligne claire sur l'alternance et porter ce plaidoyer. Nous devons avoir un nouveau positionnement par rapport au contexte actuel qui a évolué : définir une proposition d'alternance, une démarche claire. Est-ce qu'on est capable de porter un positionnement sur la candidature de Déby en 2016 ? C'est là la question. Idriss Déby ne va pas lâcher le pouvoir. C'est maintenant qu'on doit commencer à avoir un positionnement clair. On va dire les mêmes choses, on va contester les résultats dans quel but ? Les cafés politiques, c'est la politique de construction à petits pas. Le comité politique doit être plus dans le plaidoyer. Pour moi, il y a une urgence pour l'alternance. Ca nécessite vraiment un plaidoyer plus actif. Lors du plaidoyer sur le dialogue inclusif, on était sûr du message que nous portions, on l'avait bien travaillé, l'interlocuteur n'avait rien à rétorquer. La difficulté c'est d'avoir ce genre de positionnement avec un fil conducteur et un message clair à faire passer (…). Depuis 2010, le CSAPR a choisi de travailler sur l'alternance. C'est sur le comment faire que les idées divergent ? Aujourd'hui, nous sommes à la veille des élections, et il n'y a pas un positionnement clair sur le comment faire du CSAPR. On est d'accord qu'il faut une alternance, mais comment faire pour obtenir cette alternance, c'est là où il y a des divergences de vue. Moi je pense qu'il faut un plaidoyer actif pour dire que M. Idriss Déby ne doit plus se représenter après 25 ans. D'autres disent on va travailler pour que les élections soient crédibles pour qu'il soit battu : nous n'arriverons jamais à le battre par les élections, car il dispose de tous les moyens de l'Etat, l'administration est confondue avec le parti. Quand bien même on dit que certaines élections n'ont pas été gagnées par Idriss Déby, au finish la victoire lui revient. Nous allons vers une situation où Déby va être réélu tranquillement[2]».

De même, pour Mahamat Nour Ibedou, secrétaire général de la Convention tchadienne de défense des droits de l'homme (CTDDH), membre du CSAPR, l'alternance est une question prioritaire : *« pour nous à la CTDDH, Idriss Déby ne pas se représenter en 2016, c'est notre position. 25 ans de gabegie.*

[1]Max Kemkoi, Chef de cabinet du groupement parlementaire UNDR, Chargé de communication de l'Union nationale pour la démocratie et le renouvellement (UNDR)

[2]Delphine Kemneloum Djiraibé, Association tchadienne pour la promotion et la défense des droits de l'homme, ancienne coordinatrice du CSAPR, avocate, 03.11.2015

J'ai le droit de m'opposer à cette candidature[1] ».Pour certains membres, la question électorale est prioritaire : « *de toutes les activités prévues du CSAPR en 2016, il ne ressort pas cette question fondamentale concernant les élections ? Les élections menacent à plus d'un titre la paix dans ce pays. Les élections de 2016 ne seront pas comme les précédentes élections*[2]».

3. Ouvrir le réseau et les espaces de débat à d'autres acteurs

Créer des espaces de dialogue entre les jeunes du MPS, de l'opposition et de la société civile est une proposition de Lydie Beassembda, Secrétaire fédérale du parti pour la démocratie et l'indépendance intégrale[3].Quels liens sont pensés entre les activités du CSAPR et les associations de jeune ? Lors du forum sur la décentralisation et la sécurité du 12 au 14 novembre 2015, aucune association de jeunes de Ndjamena n'a été invitée, hormis l'APAD et TNV peu représentatives des jeunes. Quelles associations de jeunes sont invitées aux cafés politiques, hormis l'APAD et TNV ?Comment toutes les associations de jeunes avec qui travaillent l'APAD, qui ont travaillé sur le cahier de doléances, sont-elles impliquées dans les activités du CSAPR ? Certes le CSAPR, limité en termes de coût, ne peut pas offrir à toutes les associations de jeunes un repas lors ses activités, mais ne peut –il pas les inviter aux débats et aux travaux en groupe ? L'argument de l'absence de ligne budgétaire est-il suffisant pour ne pas les inviter aux fora ?

Quels liens sont pensés entre les activités du CSAPR et les députés ? Avec un budget d'environ 5000 euros pour 3 jours de forum sur la décentralisation et la sécurité du 12 au 14 novembre 2015, seulement 35 personnes ont été invitées, ni député, ni média n'ont été conviés. Max Kemkoye, chef de cabinet de l'UNDR propose de *« transporter ces mécanismes de dialogue, comme les cafés politiques, au sein des députés »*[4].

Comment intégrer plus des femmes au sein des cafés politiques, quand les partis sont des espaces dominés par les hommes ? Si des femmes de la société civile ont déjà pris part aux cafés politiques, Lydie Beassembda, secrétaire fédérale du parti pour la démocratie et de l'indépendance intégrale (PDI) et vice- présidente du conseil national des femmes fédéralistes, semble être la seule actrice politique ayant participé aux cafés. Elle prône l'intégration de plus de femmes au sein des cafés. Elle projette aussi la création parallèle d'espaces de dialogue spécifiques aux femmes issues des partis de la majorité, de l'opposition et de la société civile, pour qu'elles débattent sur ce qui les réunit au-delà de leurs appartenances partisanes, sur leur position et sur leur prise de parole dans l'espace politique : « *les femmes des partis manquent de connaissance sur l'environnement politique ; peu d'entre elles connaissent la Cop 21 et les textes. Les femmes n'ont pas encore acquis la capacité de dialogue dans l'espace public. Dans les réunions des partis politiques, vous n'avez pas plus de 3, 4 femmes. Quand vous envoyez une invitation à un parti politique, il n'enverra pas une femme. Il faut que les femmes se retrouvent, car elles ont des* ***problèmes communs d'expression dans l'espace politique****, elles peuvent entre elles développer des capacités d'expression, donc c'est important d'avoir ces espace. Les femmes des partis politiques ont vraiment besoin de trouver ce cadre*[5]». Elle précise que le conseil national des femmes fédéralistes aurait été limité rapidement par des contradictions internes aux partis politiques[6].

[1] Séance d'évaluation des activités du CSAPR, hôtel mercure, décembre 2015

[2] Séance d'évaluation des activités du CSAPR, hôtel mercure, décembre 2015

[3]Lydie Beassembda, ATNV, ancienne coordinatrice de Swissaid, CELIAF, Secrétaire fédérale du parti pour la démocratie et l'indépendance intégrale, Vice- présidente du conseil national des femmes fédéralistes,10.10.2015

[4] Séance d'évaluation des activités du CSAPR, hôtel mercure, décembre 2015

[5]Lydie Beassembda, ATNV, ancienne coordinatrice de Swissaid, CELIAF, Secrétaire fédérale du parti pour la démocratie et l'indépendance intégrale, Vice- présidente du conseil national des femmes fédéralistes,10.10.2015

[6]Lydie Beassembda, ATNV, ancienne coordinatrice de Swissaid, CELIAF, Secrétaire fédérale du parti pour la démocratie et l'indépendance intégrale, Vice- présidente du conseil national des femmes fédéralistes,10.10.2015

L’appropriation des analyses et des débats du CSAPR par les membres des organisations à la base est un défi[1]. L’UST, plus grande force syndicale et ayant un poids politique, préside le comité politique du CSAPR, mais comment faciliter les échanges avec les syndiqués à la base ?

[1]Massalbaye Ténébaye, ancien Président de la Ligue tchadienne des droits de l'Homme (LTDH), membre fondateur du CSAPR, actuel directeur général des droits de l’homme au ministère de la justice

Partie III : LES SOCIETES CIVILES LOCALES PLUS IMPLIQUEES DANS L'ESPACE POLITIQUE

Cette troisième partie démontre l'implication grandissante des sociétés civiles locales dans l'espace politique. Non seulement, elles ont une compréhension plus approfondie des règles du champ politique et de la notion de citoyenneté (I), mais elles entretiennent aussi des relations plus fréquentes et multiformes avec les autorités, à la fois de confiance et de collaboration (II). Elles se professionnalisent dans le contrôle citoyen de l'action publique (IV) et elles construisent des mobilisations efficaces pour défendre leurs droits face aux autorités (V). Enfin, nous analyserons les mobilisations de la société civile à N'Djamena et des associations locales sur la gouvernance pétrolière (VI).

I. Des analyses approfondies de l'espace politique national et de la citoyenneté

A) Une appropriation grandissante du rôle des citoyens, comme acteurs du changement politique

Des associations soulignent le rôle de la jeunesse dans la construction du changement politique du pays. Pour Marie Djindil, coordinatrice de la fourmilière, il existe un travail important à faire pour que les jeunes prennent conscience de leur marginalisation et qu'ils définissent leur propre rôle à jouer dans le changement politique : « *nous la jeunesse, il faudrait qu'on prenne conscience de qui on est. Si on doit parler de la jeunesse tchadienne, c'est l'emmener à se prendre en charge, comprendre le rôle qu'elle doit jouer comme acteur de la société. Je pense qu'on ne peut rien faire si les jeunes ne sont pas conscients de leur situation. Les jeunes ne sont pas conscients. On peut faire des panoplies d'action, mais si le concerné n'est pas conscient de ces actions, il se complait toujours*[1]». Elle ajoute : *« nous ne comptons plus sur les hommes politiques pour avancer. Nous n'attendons rien de la politique (député, partis). On étudie, on travaille, on essaie de faire malgré tout* »[2]. Certaines associations insistent sur l'enjeu d'investir les postes d'élus pour améliorer la représentativité des jeunes au sein de l'espace politique. En témoigne Morta Mingueyam, gestionnaire de RAFIGHI : « *l'implication de la jeunesse dans la vie politique, ce n'est pas seulement voter lors des élections. Pourquoi ne pas avoir des leaders politiques jeunes ? Il y a peu de jeunes qui veulent se présenter. Les quelques rares n'ont pas vraiment de projet politique attrayant, c'est toujours des anciens projets qui sont là. Avoir une nouvelle classe politique avec des projets vraiment attrayants. Si on reste toujours amorphes comme maintenant, il n'y aura pas de changement. Je pense que les blocages se situent au niveau de jeunes même : il ne faut pas toujours attendre. La responsabilité, c'est que la jeunesse se prenne vraiment en charge pour qu'il y ait un changement. Je pense qu'il y a assez de potentialités, de domaines à exploiter pour le travail des jeunes* ». Pour elle, l'important est que la jeunesse portent des projets de société : « *notre jeunesse se contente de vivre au jour le jour, nous ne sommes pas une jeunesse qui rêve ou qui voit grand, il manque la vision. Ca empêche vraiment l'émancipation de la jeunesse*[3] ».

Le président de l'association intercantonale, Djibrine Bichara (Am Sakine, Chari-Baguirmi) précise aussi cette prise de conscience sur les droits des citoyens, telle que la compréhension accrue du fonctionnement de l'impôt : *« les choses ont changé, il y a eu un éveil de conscience. Le rapport entre le paysan et les services de l'Etat ne sont pas les mêmes, maintenant on peut donner notre avis. Avant, on payait des impôts sur les têtes de bétail, on faisait tout pour ne pas payer : quand on apprenait que les services de l'Etat venaient vers le village, on cachait les bœufs. Maintenant, il y a un éveil de conscience, nous avons compris que nous avons des obligations envers l'Etat et que l'Etat a des obligations envers nous. Maintenant, on a compris que l'Etat prend tous ses impôts et qu'il les gère*

[1] Marie Djindil, coordinatrice de la fourmilière, 30.10.2015
[2] Marie Djindil, coordinatrice de la fourmilière, 30.10.2015
[3] Morta Mingueyam, gestionnaire de RAFIGI, 7.11

bien, ça peut revenir pour développer la localité. Mais avant, les gens ne comprenaient pas pourquoi on payait des impôts ».

Pour la chargée d'information du système d'alerte précoce de Banda, Alimé Zakara, la compréhension des droits citoyens est celle aussi de l'appropriation croissante de la responsabilité individuelle et non plus communautaire. Elle le souline : *« avant, si tu as un fils ou un frère commerçant, qui est parti en bouffant l'argent, tu étais responsable et tu devais payer pour eux. Si ton fils ou ton frère est voleur et qu'il a fui, on t'attrape toi, tu paies l'amende. Avec l'organisation, même si ton fils est voleur, c'est son problème, toi tu ne paies pas. Ce sont les formations sur les droits et les devoirs citoyens qui nous appris ça »*[1].

Saleh Kebzabo confirme l'appropriation grandissante de la notion de citoyenneté dans les communautés rurales :*« sur le plan politique, on a quand même l'impression que les gens prennent de plus en plus conscience de leur citoyenneté et qu'ils peuvent plus assumer leur vote demain. Ce n'était pas le cas avant, ils avaient peur de voter jusqu'à être surveillé dans l'urne. J'ai l'impression que ça a évolué : ça se manifeste au sein des multiples adhésions aux partis. Même dans des zones où on pensait que les populations avaient peur, elles peuvent s'assumer plus (…) Il y a une vie associative très intense surtout au Sud. Les populations se prennent elles-mêmes de plus en plus en charge (scolarisation, santé). Les gens s'organisent de plus en plus au Sud pour faire face à des besoins essentiels qui ne sont pas assurés par l'Etat. Les populations s'organisent pour se prendre en charge, mais ça ne relève pas d'une conception globale. Ca relève d'une situation particulière*[2] *».*

B) Bilan de la politique présidentielle, analyse du fonctionnement de l'Etat et du changement politique

1. Points d'accord et de désaccord entre les jeunes

a. Les lignes consensuelles

Le caractère approfondi et réaliste des analyses élaborées par les associations de jeunes des rapports de force politiques tant sur le bilan des mandats présidentiels et sur le fonctionnement de l'Etat, que sur le changement politique ou sur le rôle politique des jeunes, démontre qu'elles ont une compréhension accrue de l'espace politique.

Le bilan sur la politique présidentielle de la jeunesse fait l'objet souvent d'un consensus, notamment sur l'absence d'implication des jeunes dans le processus de décision politique ou sur la dégradation de la qualité du niveau scolaire:

UNET, N'Djamena : « Les jeunes ne sont pas associés à la gouvernance, ce sont des adultes qui décident à notre place »[3].

ALPA, N'Djamena : « Je ne vois pas d'espace culturel et d'animation que l'Etat a mis à la disposition des jeunes. Les gens en ont vraiment besoin, surtout de l'accès au NTIC, au niveau estudiantin c'est presque 0. Chaque année on voit la baisse du niveau...l'Etat crée des établissements sans envoyer des enseignants. Comment enrayer cette baisse du niveau scolaire ? Sinon dans 10 ans, ça va être le chaos en matière d'éducation : on ne peut pas laisser le Tchad avec une jeunesse peu éduquée[4] ».

APSJ, N'Djamena : « tout le bilan du Président est négatif. Depuis le premier mandat, il nous promet que son objectif, c'est la jeunesse, mais il n'a rien fait pour cela. Tu prends un jeune, tu le mets ministre. Il n'a rien amélioré. Il aurait pu créer des centres culturels, des bibliothèques, des terrains de foot, des cinémas….Rien[5] ».

Alternatives citoyennes, N'Djamena : « Dans un pays où le mérite n'existe pas, la jeunesse c'est la première à en pâtir. Nous on est des élèves, des fonctionnaires, on nous demande d'être traités sur un même pied d'égalité. Ils vont toujours choisir des jeunes qui leurs sont proches. Le fait d'être actif, d'avoir une capacité d'aider les jeunes n'est pas un atout. L'atout principal, c'est d'être proche du pouvoir. Tant que ce pouvoir ne traite pas les citoyens sur un même pied d'égalité, il y aura des problèmes. C'est normal que celui qui n'a pas les mêmes droits, ne se considère pas

[1] Entretien 8.09.2015, Banda : Alime Zakaria (chargée de la collecte de l'information), Amat Idriss (président du SAP), Abdoulaye Souleyman (responsable du comité de gestion, de la banque de céréale et conseiller ADC)

[2] Entretien avec Saleh Kebzabo, président de l'UNDR, 17.11.2015

[3] Hamlha Douksia Senghor, membre du bureau actuel de l'UNET chargé des affaires culturelles, 31.10

[4] Mahamat IssaOussamane, bibliothécaire ; Mahamat Amadou Bouba, bibliothécaire et intendant d'ALPA, 01.11

[5] Association de Protection et de Sensibilisation des Jeunes, Naïm Mahamat Hassan, président, 20.09.2015

comme membre de cette société, et qu'il veuille combattre cette société. C'est à l'Etat de faire en sorte que les gens se sentent égaux. (…) En justice parfois, il n'est pas facile de gagner contre quelqu'un qui est proche du régime. Plus grave encore dans les commissariats, les commandants de brigade tranchent en faveur de celui-là, là aussi ça crée des formes d'injustice ».

Association des Jeunes pour le Développement de Kélo : « Nous sommes beaucoup de jeunes enseignants non intégrés. Moi j'ai eu mon diplôme depuis 2012, mais je ne suis toujours pas intégré à la fonction publique. L'Etat prendre des maîtres communautaires, qui ont fait juste le CP, ils deviennent directeurs d'école ou enseignants. On parle mais on n'exécute pas[1] ».

Club Réglo, Mongo : « Les promesses d'Idriss Déby n'ont pas été tenues. Il a dit que ce serait un quinquennat social, mais rien n'a changé au niveau national par rapport au social. Notre région, le Guéra, il nous a promis en public qu'il ferait un château d'eau à Mongo, un hôpital moderne, un stade moderne, une université, mais rien n'a été fait. C'est seulement l'institut universitaire polytechnique de Mongo, ça fonctionne, c'est érigé en université en décret, mais ce n'est pas appliqué. Il n'y a que des filières scientifiques. C'est encore dirigé par un Directeur général, et non par un recteur. J'aimerai un changement sur la vie sociale, sur la cherté de la vie, la corruption. Nous voulons qu'il donne une vie normale à tous les citoyens. Actuellement, on souffre, il n'y a pas d'hôpital, pas d'eau potable. Au lycée de Mongo, il y a 200 personnes pour une seule classe. Il nous a promis de construire un lycée moderne, mais rien. C'est juste un clan qui dirige le pays, il faut un changement[2]»

Plusieurs associations de jeunes critiquent l'iniquité et la politisation du Fonds National d'Appui à la Jeunesse. Le Cadre permanent de concertation des jeunes du Moyen Chari le révèle : « *le FONAJ, c'est du bluff, moi je l'appelle le « fonds d'appauvrissement de la jeunesse ». Au Tchad nous sommes 11 millions dont 6 millions de jeunes. Moins de 200 jeunes ont reçu des financements. Sur les 22 régions, seules 3 villes en ont bénéficié (Bongor, Biltine, Koumra). Normalement, ça aurait dû être un fonds de promotion de l'entreprenariat*[3] ». L'Union des jeunes musulmans et chrétiens le précise : « *le FONAJ : on ne sait pas où ce fond va. Il faut avoir des bras longs pour qu'il nous appuie, ça ne va tomber du soleil*[4] ». L'Association de Protection et de Sensibilisation des Jeunes le confirme : « *le FONAJ est un fonds crée spécialement pour les jeunes, mais ce sont des vieux qui ont reçu ces fonds. Ils prennent deux ou trois jeunes qui ont reçu ce fond, et ils le mettent à la télé. On leur a proposé un projet, c'est resté sans réponse* »[5].

D'autres dénoncent aussi la mainmise du gouvernement sur le Conseil National Consultatif de la Jeunesse (CNCJ), comme Alternatives citoyennes « *le CNJC est un conseil inutile, pour la jeunesse, et pourtant c'est une institution, qui a un budget de 1, 5 milliards par an, mais nous ne bénéficions de rien* ». L'Association de Protection et de Sensibilisation des Jeunes le souligne : « *le CNCJ devrait regrouper tous les jeunes de ce pays, mais il est chapeauté par le gouvernement. L'ancien président du CNCJ est devenu actuel conseiller municipal du MPS, ce n'est pas un jeune, il a vers la cinquantaine. Le CNCJ n'a même pas de local adapté ; les réunions se faisaient dans la maison du Président, ils nous ont donné récemment un petit bureau en bas des turbines du stade, ce n'est pas tolérable pour un organe censé représenté toute la jeunesse »*[6]. La Présidente de la Fourmilière le confirme : « *nous ne sommes pas membre du CNCJ, nous avons pris part à certaines de leurs activités, mais ça ne nous inspirent pas. Le CNCJ est trop mêlé la politique, nous voulons être indépendants. Nous ne voulons pas nous cacher derrière quelque chose. Nous préférons avancer, au lieu d'être couvert et de perdre notre crédibilité* »[7]. Si la plupart des associations critiquent le CNCJ, elles n'adoptent pas les mêmes stratégies : certaines restent membres, tandis que d'autres se retirent de la structure.

Un nombre important d'associations de jeunes ont une compréhension de la complexité du fonctionnement de l'Etat. Elles s'interrogent sur l'impunité, l'absence de méritocratie ou l'ethnisation du pouvoir. L'Association des Jeunes pour le Développement de Kélo dénonce la privatisation de la douane : « *la privatisation de la douane est un problème. Ici à Kélo, beaucoup de routiers se font arrêtés pour la douane, alors que nous ne sommes pas aux frontières. Les douaniers rackettent la*

[1] AJDEC, Ousmane
[2] Hissène Charfadine, club réglo 20.11
3 Cadre permanent de concertation des jeunes du Moyen-Chari, Sarh, 22.11
[4] Union des jeunes musulmans et chrétiens du Tchad, Moussa, N'djamena, octobre 2015
[5] Association de Protection et de Sensibilisation des Jeunes, Naïm Mahamat Hassan, président, 20.09.2015
6 Association de Protection et de Sensibilisation des Jeunes, Naïm Mahamat Hassan, président, 20.09.2015
[7] Marie Djindil, coordinatrice de la fourmilière, 30.10.2015

population. Ils ont des accords entre eux : la douane de Kélo doit reverser 5 millions par an au niveau national, et le reste, c'est pour eux. Avant les commerçants partaient au Nigéria pour amener des marchandises, maintenant ils le font beaucoup moins à cause de ce système douanier injuste et cher. Les Zaghawa détiennent beaucoup d'agence de voyage. Aujourd'hui, nous avons le pétrole, mais on a des difficultés à payer les fonctionnaires. Nous ne sommes pas libres jusqu'à présent, il a amené ni or, ni argent, ni liberté[1] ». Elle critique aussi la mainmise du MPS sur les municipales de 2012 : « *à Kélo, le Viva-Rndp avait obtenu 11 sièges de conseillers, normalement, ce parti aurait dû être à la tête de la ville. Mais N'Djamena a mis un MPS à la tête de la mairie* »[2].ALCES déchiffre le choix du Chef de l'Etat de critiquer le FCFA pour se déresponsabiliser de la crise économique : « *le Tchad traverse une crise financière et économique. Dans sa conférence à Abéché, il parle de l'indépendance du FCFA, de l'enjeu de battre notre propre monnaie et dénonce le fait qu'il faut passer par la France pour débloquer des fonds. S'il bat la campagne sur le FCFA, c'est pour s'éterniser au pouvoir, car les autres chefs de l'Etat vont l'appuyer. Les enfants du pouvoir ont tous des grosses voitures, alors qu'il y a des tchadiens qui n'arrivent pas à manger*»[3].

Plusieurs associations comprennent non seulement toute la complexité du changement politique, comme la faiblesse de la notion de citoyenneté, le passé proche des guerres civiles, le caractère non républicain de l'armée, la politisation de l'administration ou l'analphabétisme élevé, mais elles pensent aussi la politique en termes de rapport de force, à savoir un parti-Etat au pouvoir disposant de toutes les ressources de l'administration face à une opposition faiblement dotée. En témoignent les représentants d'ALCES, d'Alternatives citoyennes ou d'ARIFAKH:

ALCES, N'Djamena : « Pour les prochaines élections, je ne vois pas d'adversaire à Déby, il a une très grande réserve d'électeur. La population est très analphabète, elle ne comprend rien du monde politique. Le Président sait qu'il ne gagne pas dans les grandes villes où les gens sont allés à l'école ; mais dans les milieux ruraux, la plupart ont l'habitude de voter pour lui. Ce sera le cas aussi l'année prochaine. L'opposition n'est pas forte comme dans les autres pays. Il n'y a pas d'opposants qui s'imposent par eux-mêmes. 90% des partis politiques sont des associations affiliées au MPS[4] ».

Alternatives Citoyennes, N'Djamena : « avec l'actuel régime, l'Etat ne prendra jamais les préoccupations d'aucune couche de la population, ni de la jeunesse, car le Président considère que ce pouvoir a été *conquis*, c'est-à-dire que des gens sont morts pour l'obtenir et ont versé leur sang ; donc qu'il n'est pas question qu'on l'abandonne à une couche de la population. C'est devenu une famille royale, les nominations, c'est les frères, les neveux. Le mérite n'existe pas. Le pouvoir a été conquis par les armes, donc on ne le donne pas à quelqu'un d'autre parles élections. Les opposants peuvent rêver. Je crains le scénario libyen : on est arrivé à une situation de non état où on ne sait pas qui dirige le pays. Le président et ses proches ne vont pas laisser le pouvoir à n'importe qui. Il a dit qu'il n'avait pas conquis le pouvoir avec un billet d'avion. Pour eux, la démocratie ce n'est qu'un faire-valoir.

Pacifiquement c'est impossible pour moi qu'on arrive à l'alternance. Je discutais avec l'ancien Premier Ministre, Joseph Dadnadji, qui a créé le parti Cap-Sur, il nous a expliqué qu'aujourd'hui le pays est dirigé par deux gouvernements : le matin le gouvernement légal décide, et le soir, un gouvernement des généraux prend la relève. C'est quelqu'un de l'intérieur qui nous dit ça, ça devient un pouvoir militarisé. Les militaires ne quittent pas le pouvoir (…). L'armée est faite de gens qu'on ramasse dans les villages ni arabophones, ni francophones : ils ne savent pas ce qu'est une Constitution, ni la citoyenneté, ni la République. Si on leur dit aujourd'hui d'aller raser tel village, tel quartier, ils vont le faire. La plupart des autorités traditionnelles sont obligées de faire allégeance au pouvoir : sinon elles sont écartées. Les conditions d'une alternance pacifique ne sont pas réunies. L'avenir immédiat n'est pas serein. Plus grave encore, si le Président disparaît, au sein de l'armée, ils vont s'entretuer, car il y a des divisions au sein de la famille du Président. Il y a une autre division : les gens du Nord même si Déby disparait, pensent qu'il ne faut pas que le pouvoir soit aux mains des sudistes ; c'est pour ça que des gens du Nord viennent pour soutenir le pouvoir en disant ne faites pas partir Déby, car on peut retomber dans une situation ancienne. Ils pensent que même si on souffre avec lui, il faut continuer quand même. Même les intellectuels raisonnent de cette manière. Pour les sudistes, il ne faut pas qu'un gars du Nord soit au pouvoir. C'est pour ça, qu'aujourd'hui, vous allez retrouver plus dans l'opposition des gens du Sud ; alors que les gens vivent les mêmes difficultés. On vit les mêmes problèmes, mais nous refusons de voir ça clairement, on considère encore nos considérations socio-éco religieuses ».

ARIFAKH, arabophone, N'Djamena :« Je n'ai pas une grande confiance dans le futur. La guerre va revenir dans le futur, car il y a trop de problèmes politiques. Tous les gens veulent un haut poste[5]».

[1] AJDEC, Ousmane
[2] AJDEC, Ousmane
[3] ALCES, Abakar Khamis Mamoundo (secrétaire général), Hassan Issa Abba (chargé de la mobilisation), 6.10.2015
[4] ALCES, Abakar Khamis Mamoundo (secrétaire général), Hassan Issa Abba (chargé de la mobilisation), 6.10.201
[5] ARIFAKH, Ali Mahamat Nahid, trésorier.

Cadre de concertation des jeunes du Moyen Chari : « les élections l'année prochaine, on craint surtout par rapport à l'installation biométrique des perturbations. Si le MPS n'arrive pas à avoir ce pouvoir, on aura peut- être la guerre civile »

Morta Mingueyam, gestionnaire de RAFIGHI, animatrice APAD : « vu le tableau politique actuel du pays, je pense que l'alternance ne se trouve pas seulement du fait que Déby quitte et que quelqu'un d'autre vienne. L'alternance doit commencer dans les partis politiques. Ce sont toujours les mêmes présidents fondateurs qui sont là, il faut que ça commence par la base[1] ».

Même si très souvent, le mode et les conditions du changement politique restent une grande interrogation pour les associations de jeunes, une partie d'entre elles partagent l'idée que le changement politique ne viendra pas du système électoral.

ALPA : « Tout le monde veut une alternance, mais par quels moyens ? Point d'interrogation. Pas par les urnes, mais comment ? L'alternance, ce n'est pas que le régime en place, c'est aussi l'alternance des partis (UNDR, RUD). Nous craignons le Tchad de demain. On sait qu'il y aura un développement mais pas pour demain, il y a un plafond de verre. L'élection va être entravée de fraude. La biométrie ne garantit en aucun cas la transparence des élections. Je suis contre la révolte car je ne suis pas pour verser du sang, ce n'est pas responsable. Il faut partager le bien public de manière équitable. Actuellement, notre problème au Tchad, c'est l'absence de vrai leader d'opposition qui peut fait changer la tendance. Si on ne fait pas la politique, c'est la politique qui nous fait. Il n'y a pas de parti qui défend les jeunes, on n'a pas leur programme politique »[2].

UNET :« Le changement ne se fera pas par les urnes. Il y aura du changement, lorsque la population dira merde et qu'elle acceptera de mourir, c'est là où il pourra y avoir du changement. Les gens sont prêts à se sacrifier pour leur poste, les gens ont peur. Mais le jour où ça va se déclencher, ça va être une catastrophe, nous voulons un changement pacifique. Pour le changement pacifique, il faudrait que les partenaires qui financent l'observation électorale ne minimisent pas les fraudes. Il faut que dans leur rapport, ils relatent la vraie réalité. Les populations ne veulent plus voter, car ils savent le résultat à l'avance. (…) je ne sais pas comment seront les 5 prochaines années. Les jeunes sont utilisés pour les campagnes, ils sont oubliés après. Les jeunes doivent prendre conscience de ça. Je suis confus dans ma tête sur ce que seront les 5 prochaines années[3]».

CAMOJET : « Occuper la rue c'est un moyen pour les conditions de l'alternance : le Président ne quittera ni par les urnes, ni par la guerre. Il reste au pouvoir par obligation de ses parents, car ils ont tellement gâté le pays, qu'ils n'ont plus de chance de vivre dans ce pays. Comme on a une armée non républicaine, il faut se préparer. Nous avons créé des contacts avec les généraux, pour préparer l'armée à ne pas semer le désordre et qu'ils soient prêts à donner des ordres pour ne pas tirer sur la population. Ils savent que ça ne marche pas, et il qu'il y a des divisions au sein de l'armée»

L'importance que les associations de jeunes accordent à la diffusion d'une culture citoyenne, comme levier de changement politique, démontre aussi leur compréhension approfondie de l'espace politique. En témoigne l'Association des jeunes pour le développement de Kélo : *« la révolte pourra venir quand la population sera informée et qu'elle connaîtra ses droits et ses devoirs[4] ».* Le représentant d'ARIFAKH, association arabophone, le confirme : « *le changement va venir avec l'éducation*[5]», tout comme le président de l'Association de Protection et de Sensibilisation des Jeunes (APSJ) : « *le changement ne peut venir qu'une d'une éducation à la citoyenneté, aux droits et aux devoirs de la population. Si elle comprend ça, le changement aura lieu*[6] ».

Des associations de jeunes, soulignent l'urgence de mettre en débat public la question de l'après-Déby, comme en témoigne Alternatives Citoyennes :

« On souhaite devenir une ONG qui intervient dans la citoyenneté, faire en sorte d'avoir une influence plus grande au niveau des jeunes, des populations et de la politique. Il faut qu'on influe sur la manière dont ce pays est géré. Il faut qu'on dise à ces gens que ça ne va pas. Si on entre dans la plateforme « trop c'est trop », les gens vont nous taxer. Nous, on veut rester citoyen, on va essayer de toucher la haute sphère politique sur la gestion du pays en général, sur la démocratie, la citoyenneté. Comme l'avenir est incertain, il faut qu'on réfléchisse sur l'avenir immédiat : il faut qu'on crève cet abcès-là, les gens ont peur de soulever ça. Ce pays nous appartient, nous devons vivre ensemble, il ne faut pas qu'on se morde les doigts à l'avenir et qu'on le regrette. Il faut poser clairement la question de l'après-Déby, c'est un être humain. Comment faire pour que Déby puisse s'écarter dans la légalité la plus absolue pour éviter un calvaire douloureux à ce peuple. Si Kadhafi avait accepté de donner du pouvoir à la population très trot qui avait

[1] Morta Mingueyam, gestionnaire de RAFIGI, 7.11
[2] Mahamat Issa Ousmane, bibliothécaire ; Mahamat Amadou Bouba, bibliothécaire et intendant d'ALPA, 01.11
[3] Hamlha Douksia Senghor, membre du bureau actuel de l'UNET chargé des affaires culturelles, 31.10
[4] AJDEC, Ousmane
[5] ARIFAKH, Ali Mahamat Nahid, trésorier.
[6] Association de Protection et de Sensibilisation des Jeunes, Naïm Mahamat Hassan, président, 20.09.2015

manifesté contre lui, l'état du pays serait différent. Depuis la chute de la Libye, le nord de ce pays est un no man's land (trafiquants d'être humain, Boko Haram)[1]»

b. Les divergences

Sur le bilan présidentiel

Les associations de jeunes tirent des bilans distincts des mandats présidentiels. Si certains rejettent entièrement les mesures prises par le Chef de l'Etat (cf I.C.1), en revanche d'autres soulignent leur efficacité pour la jeunesse. En témoigne ALCES à N'Djamena : « *il a construit plusieurs universités, qui ont amélioré la situation des étudiants, ils ont des bourses, des bus, des cantines universitaires, ce sont des choses inexistantes avant. Dans toutes les grandes villes, il y a des centres de santé. Le gouvernement a commencé vraiment à penser à la jeunesse, ça a été vraiment apprécié par la plupart de la population. Ils ont mis en place plusieurs outils aidant la jeunesse (micro-projets, sport, formations) et des universités, sauf que les possibilités de diplômes sont limitées. Chaque année, à peine 10% des jeunes ont le BAC*[2]».

Dans le bilan de la politique présidentielle, les associations de jeunes expriment des degrés de critique distincts, notamment sur la question du service public. Pour certains, le bilan est entièrement négatif. D'autres précisent les progrès réalisés au niveau des infrastructures sanitaires, éducatives et routières tout en soulignant les manquements, comme ARIFAKH *:* « *l'Etat a créé beaucoup d'écoles et de routes goudronnées, mais c'est insuffisant. Ce n'est pas facile d'entrer à l'ENAM. Il n'y a pas de filières technologiques dans le public, ce sont des écoles privées chères. Au niveau de la santé, il n'y a pas une grande école*[3] ».Morta Mingueyam, gestionnaire de RAFIGHI, reconnaît aussi des avancées dans le service public en les nuançant : « *je pense que dans le domaine de la santé, il y a eu des changements considérables. Il y a eu un net changement entre la qualité de soin de 1997 et celle d'aujourd'hui. A n'importe quelle heure, tu peux aller à l'hôpital. Il y aura toujours quelqu'un pour te suivre. En matière d'infrastructure, ça va quand même. Mais il reste à faire des efforts sur le climat social*[4] ». Enfin, d'autres dressent un bilan positif des services publics, comme ALCES : « *il faut reconnaître qu'il a fait beaucoup d'efforts pour des infrastructures, des choses essentielles dans le cadre de la santé, de l'éducation, des infrastructures sociales, des routes. Avant ce n'était pas évident de faire Abéché –N'Djamena en une journée ; avant tu faisais 3 jours. En 6 heures, vous êtes à Moundou. Du point de vue de l'eau, beaucoup d'efforts ont été faits dans les petits villages*[5]».

L'analyse du bilan d'Idriss Déby par les associations jeunes se construit aussi parfois en perspective et en comparaison avec les présidences d'Hissène Habré, quand bien même elles n'ont pas vécues directement cette période. Certains jeunes vont souligner les avancées permises sous le mandat d'Idriss Déby en l'opposant à son prédécesseur. Shérif Abdoulaye Yacoub de l'Union générale des institutions de soutien de la langue arabe, à Moundou, le précise : *« Déby a beaucoup fait. Au temps d'Hissène Habré, on se trouvait en prison. La nuit, on pouvait vous tuer. Il a apporté la liberté. Des jeunes ont été intégrés et les salaires des fonctionnaires ont augmenté. Nous avons la stabilité et la paix, c'est positif. Si à chaque fois il y a la guerre, c'est un manque à gagner. Mais avec Déby, c'est un laisser-aller par rapport aux conflits agriculteurs et éleveurs, il y a une absence de contrôle. Lui, ce qui l'intéresse, c'est sa chaise et son pouvoir*[6]».Oumar Nassour Alyass, membre de Achabab – Alhaï, à Mongo le confirme : *« avant nous n'étions pas beaucoup informés, maintenant nous avons la liberté et la démocratie dans notre pays, avant ce n'était pas comme ça. Mais ce que nous avons entendu, le Tchad d'avant ce n'était pas comme ça, maintenant il y a la liberté totale*[7] ». Au contraire, d'autres soulignent des aspects plus positifs du mandat d'Hissène Habré en comparaison de son

[1] Mustapha, Alternatives citoyennes
[2] ALCES, Abakar Khamis Mamoundo (secrétaire général), Hassan Issa Abba (chargé de la mobilisation), 6.10.2015
[3] ARIFAKH, Ali Mahamat Nahid, trésorier.
[4] Morta Mingueyam, gestionnaire de RAFIGHI, 7.11
[5] ALCES, Abakar Khamis Mamoundo (secrétaire général), Hassan Issa Abba (chargé de la mobilisation), 6.10.2015
[6] Shérif Abdoulaye Yacoub et Oumar Mahamat Abderrahmane, Union générale des institutions de soutien de la langue arabe au Tchad, 18.08
[7] Oumar Nassour Alyass, membre de Achabab –Alhaï, Mongo, 19.10.2015

successeur, comme l'Association des jeunes pour le développement de Kélo : « *sous Hissène Habré, les salaires des fonctionnaires n'étaient pas payés par le pétrole, mais par les taxes. La douane n'était pas privatisée comme aujourd'hui*[1] ».Le débat se pose une fois de plus, car toutes les associations de jeunes ne se réfèrent pas aux mandats d'Hissène Habré pour interpréter le bilan d'Idriss Déby Itno. Dans quelles mesures peut-on prendre en compte l'Etat du pays sous Hissène Habré pour analyser le bilan des mandats d'Idriss Déby Itno ?

Des interprétations divergentes du fonctionnement de l'Etat et du changement politique

Si les associations de jeunes peuvent partager des constats communs sur le bilan de la politique présidentielle, elles n'ont pas pour autant les mêmes compréhensions du fonctionnement de l'Etat.

L'état économique et social du pays fait l'objet de divergentes interprétations : pour certains, il est le résultat de l'orientation donnée par la volonté présidentielle et de son clan qu'il domine ; pour d'autres, il est le produit des jeux de pouvoir de l'entourage dominant le Chef de l'Etat, sur lequel il a peu d'influence. Ainsi, les associations peuvent se rejoindre sur la critique de la redistribution des richesses, récurrente dans leurs discours, mais être en désaccord sur ses causes. L'accroissement des inégalités de richesse est le produit de la responsabilité du Chef de l'Etat pour AJLOC et ALPA, tandis qu'elles sont le fait des conflits au sein du clan présidentiel selon ALCES :

AJLOC, Moundou : « Il y a eu des universités construites, mais sans dotations en moyens et sans enseignants. Il y a eu des constructions de routes, mais ce n'est pas ça qu'on attendait. L'argent du pétrole est très très mal géré, ça profite plus au **clan du Président**, n'importe qui peut déplorer ça. Ceux qui sont pauvres continuent de rester pauvres, et ceux qui sont riches s'enrichissent. Sur le plan social, il n'y a pas de caractère équitable. Il n'y a pas assez d'emplois pour les jeunes. Sur le plan économique, c'est le clan qui s'est accaparé de tout. Il n'y a pas d'électricité à Moundou, capitale économique du Tchad. Le bilan est très négatif, on veut amener les jeunes à parler bien du parti, mais pas à les aider à se développer eux-mêmes. Pour les infrastructures, ce n'est pas n'importe qui prend les marchés. La chose politique nous concerne, on est libre d'entrer en politique et d'en parler, les critiques sont à notre portée même si la gestion est négative. Il faut une conscience nationale au niveau des jeunes, car la majorité de la population est jeune»

ALPA, N'Djamena : « Les débats essentiels pour moi, c'est la jeunesse et la gestion des ressources publiques. La douane, tout le monde en parle, c'est la **caisse noire de la famille présidentielle**[2]».

ALCES, N'Djamena : « Dans le bilan de Déby, il faut reconnaître qu'il y a des choses qui ont marché et d'autres non. **Il y a des détournements par sa famille et son entourage politique, sa famille directe, toute son ethnie, qui ont vraiment mécontenté toute la population**, ils évoluent dans une opulence vraiment catastrophique. **Il faut reconnaitre que lui en tant que Président, il fait des efforts** depuis surtout la découverte du pétrole, beaucoup de choses ont évolué. Ce n'est pas facile de s'attaquer à sa famille, de peur que certains se retournent contre toi, car il a maté plusieurs rébellions de sa propre famille, de ses frères et de ses neveux. C'est un dirigeant fort. Il faut qu'il prolonge ses efforts et qu'il implique la jeunesse, qu'il **maitrise sa famille, toute son ethnie** et que la justice soit plus forte que les individus[3] ».

De même, Oumar Nassour Alyass, membre de Achabab–Alhaï à Mongo comprend le chômage persistant des jeunes et le manque d'enseignant, comme le produit de l'inaction de l'administration, et non comme le résultat d'une défaillance liée à la volonté politique présidentielle :

« *Comment voyez-vous le futur du Tchad ?* Il n'y a pas d'emploi, l'Etat ne veut pas intégrer les jeunes. Je dis ça car nous avons beaucoup de licenciés, de maîtrisant, qui sont en train de chômer partout. Pourquoi ça ? Au Tchad, nous avons des usines fabriquant des tracteurs, mais il en manque, la population continue de travailler avec sa force. L'Etat va voir comment la population souffre dans le manque de matériel agricole. Pour que ça change, il faut que l'Etat prenne la décision (…)

Le bilan d'Idriss Déby est bon, car ici au Guéra, nous avons reçu quand même des écoles, des hôpitaux et la route est bitumée. Avant on avait qu'un seul hôpital, maintenant on a deux hôpitaux. Mais nous avons des enseignants insuffisants, il y a des écoles mais pas d'enseignants. Je peux dire que le mandat d'Idriss Déby est quand même satisfaisant. Les prochaines élections vont être positives, je vais aller voter. Avant j'étais membre du MPS à Mangalmé pendant 2 ans, j'aimerai ici renouveler ma carte d'adhésion (…)

Mais précédemment tu disais que l'Etat n'intégrait pas les jeunes ? Le Président fait son travail, mais c'est ceux à qui on confie les responsabilités qui ne font pas leur travail, sinon lui il fait son travail.

Est-ce que tu ne penses pas que le Président porte une certaine responsabilité dans son bilan ? Mais ce sont les hauts cadres qui ne font pas leur travail, les hauts cadres, comme les ministres et les délégués régionaux.

Comment vois-tu les 10 prochaines années du Tchad ? Le Tchad va se développer, car la technologie avance. Avant pour avoir des informations, tu devais aller chez ton voisin, maintenant tu as là couché sur ton matelas, tu as ton téléphone et toutes les informations avec internet.

[1] AJDEC, Ousmane

[2] Mahamat IssaOussamane, bibliothécaire ; Mahamat Amadou Bouba, bibliothécaire et intendant d'ALPA, 01.11

[3] ALCES, Abakar Khamis Mamoundo (secrétaire général), Hassan Issa Abba (chargé de la mobilisation), 6.10.2015

Mais tu disais que l'état n'intégrait pas les jeunes ? Nous n'avons pas la force pour dire que ceux-là seront intégrés ou pour poser des questions ? Tôt ou tard ils seront intégrés, maintenant est ce qu'on peut dire à quelqu'un par la force d'intégrer ? On ne peut l'imposer par la force. Les autres portent leurs doléances directement au Président. Le Président n'est pas au courant des diplômés qui sont au chômage.

Tu penses qu'il n'est pas au courant de l'existence de jeunes diplômés sans emploi ? S'il était au courant, il n'y aurait pas tant de chômeurs comme ça...

Quand est ce qu'il est venu la dernière fois à Mongo ? L'année passée...

Il n'a pas rencontré de jeunes diplômés sans emploi ? Non[1] »

La question de l'alternance n'est pas une priorité pour toutes les associations. Pour certaines, elle est une condition indispensable pour un changement politique, comme le précise le CAMOJET : « *on est en train de se préparer moralement, pour que ce parti ne puisse plus se représenter. En 25 ans, ils n'ont rien fait pour la jeunesse, ce n'est pas un mandat supplémentaire de 5 ans qui va changer les choses. C'est ça qui a fait qu'on est rentré dans la plateforme trop c'est trop, on cherche à rencontrer l'Ambassade de France...Si Trop c'est trop dort, nous sommes prêts à envoyer les jeunes dans la rue pour demander une alternance*». De même, pour le président de la Jeunesse anti-clivage à Ati, la question de l'alternance est non seulement prioritaire mais aussi liée au soutien de la France : *« la question de l'alternance c'est important. La France n'aide pas le Tchad: à cause de la stabilité, on laisse les gens violer les lois. Pour les tchadiens un peu éveillés, ils disent que c'est la France qui appuie. Nous avons l'impression que la France ne peut pas dire à Déby « ce que vous faites n'est pas bon », ils ont d'autres considérations, comme les opérations internationales. Nous on voudrait que ce soit un changement par les urnes à condition que les élections soient transparentes. On ne veut pas la violence, il faut que ça soit pacifique*[2] *».* Au contraire, pour d'autres, un changement de Chef de l'Etat n'est pas une garantie de développement, comme l'affirme la représentante de la Fourmilière : « *je ne m'intéresse pas vraiment si Déby doit partir ou s'il faut une autre personne ou s'il faut qu'il reste. Moi je pense que le président a fait des efforts qui sont là et louables, mais rien ne dit qu'il faut que ça soit lui qui reste pour que les choses puissent changer. Il peut toujours rester, apporter de nouvelles perspectives pour le pays, quelqu'un d'autre peut venir apporter aussi de nouvelles perspectives. Le plus important c'est qu'il y ait quelqu'un qui considère vraiment l'intérêt du pays »*[3].

Les associations de jeunes ont différentes capacités de compréhension du rapport de force politique. Ci-dessous le membre de Achabab-Alhaî pense que le Chef de l'Etat n'est pas informé du niveau élevé de chômage chez les jeunes. Après la présentation du cahier de doléances aux autorités, le représentant de l'AFP attend de l'Etat une réponse : « *on est déçu du cahier de doléances. C'est vrai, il a été déposé aux autorités, mais beaucoup de nos demandes de réalisations n'ont pas été réalisées. On avait parlé du développement du sport et de la jeunesse, mais en réalité* ***l'Etat doit nous contacter***[4] ***».***Penser que le Président ne connaît pas le chômage des jeunes ou que l'Etat puisse répondre aux associations après une unique présentation du cahier, révèle une faible compréhension des rapports de force.

L'introduction de la biométrie ne fait pas l'objet de consensus : elle est perçue comme un gage de transparence électorale pour certains, ou au contraire, une façade de démocratie pour d'autres. Pour le cadre de concertation du Moyen Chari, la biométrie est une avancée : *« la biométrie empêchera les fraudes : on assistera à des élections libres et transparentes ».* En revanche, pour l'association arabophone ARIFAKH, elle ne modifiera pas la transparence des élections : « *même avec la carte biométrique, il n'y aura pas de changement. Si c'est la carte biométrique ou sans, c'est la même chose*[5]».

2. Les communautés rurales : prégnance de la présidence Habré et de la question de la stabilité dans la perception du bilan d'Idriss Déby et dans l'analyse du changement politique

[1] Oumar Nassour Alyass, membre de Achabab –Alhaï, Mongo, 19.10.2015

[2] Alhafiz Arabi, secrétaire général de la Jeunesse Anti clivage (JAC), point focal du CSAPR à Ati depuis 3 ans, novembre 2015.

[3] Morta Mingueyam, gestionnaire de RAFIGI, 7.11

[4] AFP, 9.10

[5] ARIFAKH, Ali Mahamat Nahid, trésorier.

La politique d'Idriss Déby très critiquée par les communautés rurales, mais relativisée au regard du bilan de son prédécesseur. Le bilan d'Idriss Déby est très souvent analysé en opposition avec celui d'Hissène Habré, par les communautés rurales tant de l'Hadjer Lamis, du Chari-Baguirmi que du Guéra. Elles soulignent que la présidence du chef d'Etat actuel contraste avec celle de son prédécesseur, car elles ne subissent plus comme avant le poids de l'impôt, la répression, l'absence de liberté d'expression, de circulation et d'association. Elles insistent aussi sur la construction de route. Elles apprécient le bilan d'Idriss Déby de manière positive, car elles le comparent en l'opposant à celui de son prédécesseur. Cette position n'est pas contradictoire avec une critique de la présidence du chef d'Etat actuel. Pour le président de l'association intercantonale, Djibrine Bichara (Am Sakine, Chari-Baguirmi), si la présidence d'Idriss Déby est plus constructive que celle de son prédécesseur, elle n'est pas exempte de critique. Pour lui, les actions de développement ne sont pas d'initiative présidentielle, mais des communautés elles-mêmes :

> « Il y a une très grande différence par rapport aux années Habré. Avant le seul citoyen cotisait à 5 catégories d'impôt. Aujourd'hui avec Déby, on ne paie que 500FCFA par personne et la femme ne cotise pas. Aujourd'hui, on peut voyager à 60 km d'Am Sakine sans difficultés : dans le passé, on pouvait passer toute une journée et demie. C'est le jour et la nuit. Dans le régime d'Habré, il n'y avait ni organisation, ni union, ni groupement, ni ONG. En tant que chef de famille, tu ne pouvais pas tout dire dans ta famille, il y avait un climat de peur. Idriss Déby a dit que le dernier quinquennat, c'est le développement du monde rural, ça nous motive (…). Sous Hissène Habré, c'était comme si on était en prison. Maintenant je me sens libre. Les pauvres devaient payer 5 fois l'impôt (pour l'effort de guerre, pour l'UNIR). Pour une récolte de 10 sacs, 1 sac était pour l'Etat. Quand tu as 30 bœufs, on prend 1 pour l'Etat. Les chefs de village ne se souciaient pas de savoir si tu étais handicapé ou très pauvre, ils t'obligeaient à payer l'effort de guerre comme tout le monde. Depuis l'arrivée d'Idriss Déby, il n'y a plus d'impôt sur les pauvres : les 5 impôts qu'on payait chaque année, n'existent plus. On ne paie rien maintenant, on a une taxe de 500Fcfa par an : Déby a exonéré les femmes. Au temps d'Hissène, tu ne pouvais pas faire confiance à ta femme, car tu ne savais pas qui était qui. Le plus important, c'est que maintenant on a une liberté, nous pouvons dire ce que nous voulons, nous pouvons nous déplacer librement : c'est ça la base de la vie pour manger. Avec Hissène, le jour de ton mariage, tu ne pouvais pas réunir du monde, il fallait se cacher. Là maintenant je suis en paix. Même si nous n'avons pas encore perçu les intérêts du pays, nous avons quand même gagné des choses positives. Maintenant, c'est bitumé jusqu'à chez moi, donc il y a eu un changement. Avant pour aller à Mongo, je faisais trois jours de route. Il reste beaucoup à faire : la répartition des revenus de la manne pétrolière, les populations à la base n'ont pas vu une trace de ces recettes. A part les quelques routes et les quelques tracteurs mis à disposition, mais il faut encore payer pour les utiliser pour labourer. Sur 129 villages du canton Afrouk, le gouvernement a donné un coup de main à même pas 24 villages. **Notre vie a changé, mais on l'a changé de nous-mêmes, à travers des organisations de solidarité. Le développement est venu des élites, des ONG, des groupements ».**

Mais d'autres membres de cette même association intercantonale ont une analyse plus critique du mandat d'Idriss Déby, tandis que d'autres soulignent les avancées. Cette possibilité de porter au sein de cette même association des opinions contradictoires, montre un degré élevé de liberté de débat. Le président de l'association cantonale de Kadada le précise : « *je constate sur le mandat de Déby, qu'un pauvre paysan n'es pas libre de faire du commerce, et que le pauvre citoyen est considéré comme ayant toujours tort. C'est toujours la raison du plus fort* ». De même, le trésorier de l'association cantonale d'Alfass le confirme : « *le citoyen a la libre circulation, mais il n'a jamais raison, c'est la raison du plus fort. Tu ne peux pas faire du commerce librement*». En revanche, un autre membre mentionne un progrès des droits des femmes : « *pendant les 20 années de Déby, il a accordé beaucoup de chance à la femme dans le gouvernement et à l'assemblée nationale. Dans les organes de décision, il a encouragé l'éducation des filles à l'école, il a interdit le mariage précoce*[1]».

Le comité de suivi budgétaire de Kélo conteste l'impunité, la politisation de l'administration, le coût des interventions extérieures, mais aussi la gestion du gouvernement de la crise sociale et économique actuelle :

> « Président CSB Kélo : le problème de la politisation de l'administration est fondamental, le problème de la compétence des fonctionnaires, ils sont des parvenus parachutés dans les hauts postes. Les jeunes se sentent exclus. Ça tourne tellement vite, 2-3 mois, ça encourage le détournement de fonds.
>
> -Il y a toujours de l'impunité. Les hommes politiques sont en train de nous diviser, il faut nous mettre ensemble pour construire le pays ; un député, c'est pour tous les tchadiens (…)
>
> -Il y a des petits changements, des infrastructures. Maintenant, il y a une crise véritable économique, aggravée avec les interventions extérieures du Tchad. Nous n'avons pas les épaules assez larges pour ça. On dépense des

[1] Entretien collectif avec l'association intercantonale des cantons Kadada, Afrouk, Elfass, Linia, 20.12.2015

milliards inutilement. On aurait pu construire des écoles avec cet argent. Aujourd'hui, on a le problème du tarissement des ressources pétrolières. Je ne sais pas si on peut engager de grands projets avec cette crise (…)

- Président CSB Kélo : la biométrie, nous n'y croyions pas, c'est l'homme qui gère. Si la tête ne décide pas, les résultats seront les mêmes persistants. Si ce fond peut servir à d'autres choses (…) Il manque beaucoup d'enseignants.

-Aujourd'hui, on a peur de repartir dans de mauvais souvenirs sur le plan social. Dans le nouveau projet de l'Etat, ils ont suspendu l'intégration dans la fonction publique pour 2016. On est reparti à la case de départ, c'est inquiétant[1]».

Le retour de la paix sous Idriss Déby, par opposition à son prédécesseur, est déterminant dans les analyses du changement politique par les communautés. Même si elles sont très critiques du bilan d'Idriss Déby, elles ne souhaitent pas pour autant une alternance, car elles considèrent que la paix est très fragile face à la situation géostratégique du Tchad. En témoigne la présidente du groupement de femme Asifb à Bitkine :

« Le bilan d'Idriss Déby est moyen. Il faut encore plus pour la population. Il faut qu'il travaille dans toutes les régions et qu'il aide toute la population du Tchad. Il faut qu'il investisse l'argent du pétrole pour créer du travail, pour l'eau, les médicaments, selon les besoins. Il ne faut pas donner des charrues quand les gens ont besoin de tracteurs. L'Etat doit former les gens ! Il doit investir en formation ! Il faut bien former les enseignants, les maîtres communautaires n'ont pas un enseignement de qualité. On veut une qualité de l'éducation, car la baisse de niveau est inquiétante. Il donne beaucoup d'argent aux gens de l'Est et pas au Sud, il faut qu'il mette les gens à égalité. Nous sommes ses fils (…)

Mais la paix est là avec Idriss Déby, il n'y a pas de problèmes comme avant, on laboure libre, on dort libre. On a la paix quand même. La vaccination et les accouchements sont devenus gratuits. ...il faut que toute la population soit stable, qu'il crée beaucoup d'entreprises pour les étudiants qui chôment. Il faut qu'il renouvelle un autre mandat, c'est lui, c'est la paix. Depuis qu'il est rentré, il n'y a pas de violence, pas d'arrestation, on mange, on boit bien. Il n'a pas torturé. Sinon avec lui, la paix est totale, la sécurité du Tchad, c'est bien. Si on cherche un autre président, avec Boko Haram, il ne va pas s'en sortir, ça va nous perturber le Tchad. C'est grâce à lui que nous sommes là, les Boko Haram vont entrer dans d'autres régions. Il travaille bien, mais il y a un problème d'égalité. Lui il est dur. Le problème de la Lybie, il n'y a pas la paix, par le développement. On va se développer avec quoi s'il n'y a pas la paix ? On va le renouveler, mais il faut qu'il nous mette sur un pied d'égalité, il n'y a pas d'autres présidents qui vont gérer Boko Haram. On a peur que le Tchad devienne comme la Lybie. Mes parents à Bitkine ont été torturés par Hissène Habré quand j'étais en cinquième, il a perdu tous les cadres. Donc avec Idriss Déby, c'est mieux »[2].

A Bokoro, même si les membres de l'association cantonale et de l'office céréalier sont très critiques quant à l'iniquité de la redistribution des richesses, ils n'aspirent pas à une alternance, qu'ils ne considèrent pas comme synonyme d'une amélioration de la répartition des ressources :

« *Vice- président de l'office céréalier :* Idriss Déby a fait le château d'eau de Bokoro, la route, mais rien d'autre pour Bokoro. Actuellement le régime en place est rassasié de tout, il est riche, ses parents et sa famille sont très riches. Il travaille d'abord pour son ethnie avant la population.

Espérez-vous une alternance ?

Vice- président de l'office céréalier : Non, il faut que celui en place continue. Même si le nouveau est bien, sa famille va toujours bouffer.

Présidente du groupement de femme Al-nour : le changement de maire, de député, de ministre, ce n'est pas un problème, mais la présidence, c'est un problème. On ne veut pas de changement à la tête. Avant pour aller à N'djamena, tu mettais 4, 5 jours, 1 semaine, maintenant, c'est 3 heures. Le régime a mis la démocratie, il a laissé la femme circuler librement. Avant, les femmes étaient imposées, aujourd'hui, c'est banni. La violence est réduite, le Tchad est mieux. Avant les hommes et les femmes donnent 2000FCFA. Aujourd'hui, l'homme seul paie 500F.

Vice- président de l'office céréalier : Avant, les impôts pour les hommes, c'était 1000Fcfa, maintenant, ça a été réduit à 500F. Avant, l'armée prenait des chevaux dans les villages. Ca a mis fin avec le régime en place. La gratuité de l'acte de naissance, il l'a fait. L'école avant, ça n'existait pas en milieu rural. Avant, pour se déplacer, il y avait presque 20 postes de contrôle entre N'Djamena et Bokoro, mais aujourd'hui, la moyenne est de 2 postes de contrôle.

Présidente du groupement de femme Al-nour : pour les présidentielles l'année prochaine, nous voulons que les femmes et les hommes vivent en paix, en liberté, subvenir à leurs besoins pour le nécessaire. La jeunesse d'ici n'est pas embauchée, beaucoup de nos jeunes des villages vont en Libye pour être embauchés. Pour un village, 20 jeunes au moins partent en Libye…

Vice- président de l'office céréalier : par rapport à leurs exil, s'ils avaient été instruits, ils travailleraient pour notre pays, ça serait un plus. Certains ne reviennent pas, le Tchad ne manque pas de richesse. La population, quand elle souffre, le député c'est à lui d'exposer ça a niveau de l'assemblée nationale, pour que ça soit accepté par le président, qui va exposer au ministre. Pour dire que la région de Dababa souffre. Le député devrait le faire[3]».

[1] CADIPOR et ADC de Miandoum, 28.08.2015

[2] Dgimié Hawan, présidente de l'union de groupement de femmes ASIFB, Bitkine, 23.10.2015

[3]Entretien avec Hissène Adam (président de l'association cantonale Tania), Bourma Adoum (vice-président de l'office céréalier),

Dans le Logone oriental, des membres de l'association cantonale de Miandoum précisent *« qu'au Tchad, le problème c'est la gouvernance, tout repose sur la gouvernance, c'est la base de tous nos maux*[1] *»*.

II. Des relations plus fréquentes et multiformes avec les autorités : confiance et collaboration

A) Les jeunes

Si les associations de jeunes ont une compréhension plus approfondie de l'espace politique et de leur propre rôle dans le changement politique, certaines ont aussi noué des relations et parfois crée un espace de dialogue avec les autorités, qui reste toujours un défi crucial.

Les Leaders Jeunes de Koumra en témoignent : *« nous les jeunes, nous sommes motivés, on rend visite au maire et au gouverneur. Le gouverneur nous demandé où était notre carrefour fixe, où tous les jeunes se retrouvent de 12h à 16h. Je lui ai dit le quartier sous des arbres. Il nous a rendu visite deux fois ; le juge, le procureur, le président du tribunal sont venus nous voir. Ils causent avec nous. L'objectif ce que les jeunes échangent des idées avec les autorités, pour que la mairie nous aide à réaliser des projets. Moi j'ai un projet, mais pas de financement : j'ai trois hectares, 1200 manguiers à planter. La mairie m'a dit qu'ils vont m'aider avec le temps. (…) Maintenant, il y a moins de problème, on collabore avec les autorités. Le gouverneur vient il reste avec nous, il prend le café que nous prenons, il cause avec nous, mais avant il n'y avait pas ce genre de chose. Avant le gouverneur ne nous saluait pas, maintenant il nous salue*[2]*»*. Un membre de l'Association de jeunes pour le Développement de Kélo précise aussi son accès facile aux autorités locales : *« si je vais à la mairie, je demande ce que je veux, c'est acquis. Même la préfecture si je vais, je peux demander le préfet. Nous on frappe tout de suite, pour qu'ils participent, même s'ils n'ont pas de financements »*[3].

Le Réseau de réflexion des jeunes du Guéra a tissé des relations étroites avec des hautes autorités lors de la semaine culturelle de 2014. Après l'autofinancement de l'évènement en 2013, la Présidente du Réseau initie de nombreux démarchages auprès des membres du gouvernement et des autorités locales. Elle obtient l'appui du ministre de la jeunesse et des sports (3 millions), du ministre de l'enseignement supérieur, du premier vice-président de l'Assemblée nationale, du gouverneur (tee shirt) et du ministre de la communication (300 000 FCFA), qui étaient présents à l'évènement. Il faut souligner que les jeunes du comité d'organisation ont refusé d'inviter le ministre de la communication, Hassan Sylla, car il est le président de l'Organisation à la Participation de la Jeunesse du MPS (OPJ/MPS). Sur le thème « la jeunesse au défi de l'unité », cette semaine culturelle est un « camp de brassage », car elle rassemble plus de 500 jeunes, venus du Bénin, du Niger, du Cameroun, mais aussi des jeunes Sara et Zaghawas. Des conférences, des causeries éducatives et des danses traditionnelles sont organisées sur la valorisation de la culture Hadjaraï, la cohabitation pacifique et sur les maux de la jeunesse du Guéra[4].

Le cahier de doléances a été un outil ponctuel de rapprochement avec les autorités municipales pour la Jeunesse Anti-clivage à Ati : *« le cahier de doléance nous a permis de faire un rapprochement avec les autorités municipales. Avant on ne pouvait pas. Les responsables de la mairie nous ont dit « désormais nos portes sont ouvertes pour vous ». Nous on attend que les autorités réagissent à nos doléances. C'est difficile de repartir: ils ne sont pas en mesure de répondre à nos doléances. On a*

Hadjezara (présidente d'Al-Nour), Bokoro, 27.11.2015

[1] CADIPOR et ADC de Miandoum, 28.08.2015

[2] Leaders jeunes de Koumra, Issa Youssouf Abdallah, président, 5.11.2015

[3] AJDEC, Ousmane

[4] Hissène Charfadine, club réglo 20.11

l'impression qu'ils n'ont pas les moyens de répondre à nos doléances. Il faut former des jeunes, des emplois : le niveau local ne peut pas, mais au niveau national oui. L'APAD : a permis aux jeunes de s'exprimer et de débattre. C'est une façon d'amener les gens à se parler, à dialoguer, d'accepter les points de vue des autres, de discuter sur l'intérêt général, de venir rencontrer d'autres jeunes. C'est l'APAD qui a pu faire ça[1] ».

B) Les communautés, un dialogue plus régulier avec les autorités

1. Désacralisation des autorités

Dans l'Hadjer-Lamis, le vice-président de l'office céréalier de Bokoro, Bourma Adoum, souligne l'accès plus aisé aux autorités traditionnelles et administratives : « *avant nous n'avions pas de relation avec le chef de canton, l'administration ou le préfet. Maintenant, on a des relations. Avant le chef de canton ne nous voyait pas. Aujourd'hui, on a notre place. Avant, c'était ACORD qui faisait venir l'administration qui se chargeait de la mise en relation. Maintenant, on peut nous-mêmes nous concerter pour aller tenir une réunion avec les autorités. Avant les villageois n'avaient pas l'opportunité d'assister à la cérémonie de changement d'autorité, aujourd'hui, même s'il y a un ministre, on a aussi notre billet d'invitation, avant on ne nous invitait pas. Mais avec l'association et les autres, on nous invite, on nous concerte* ». L'office céréalier bénéficie d'une légitimité auprès des autorités, car sa capacité de redistribution de céréales en période de soudure est plus forte que celle du sous-préfet, lequel a salué son travail.

Abbas Hassan, conseiller et secrétaire de l'office céréalier, confirme cette désacralisation des autorités plus accessibles aux citoyens :

> « Aujourd'hui, tu peux rester causer avec les autorités, prendre du thé et du coca avec le préfet. Avant personne ne faisait ça, on te disait : « *toi tu es pauvre, tu cherches quoi derrière une autorité ?* ». Avant, il fallait passer par beaucoup d'intermédiaires pour trouver le chef de canton et le préfet. Maintenant, ils sont plus accessibles, tu peux exposer ton problème devant le sous-préfet.
>
> En 1952, quand mon père est allé demander un acte de naissance pour moi, il est allé voir le chef de canton, qui lui a demandé 200F. Il a demandé 100 f pour le notable du chef de canton pour qu'il t'envoie à la sous-préfecture. Mon père est allé à la sous-préfecture. Le garde a pris la tête de mon père en la cognant sur le mur : « *je suis venu demander un acte de naissance, c'est le notable du chef de canton qui m'a envoyé»*. Il nous dit que c'est 300F, le caporal à la porte demande 50F pour sa cigarette et nous demande de rester à l'ombre, ce qui coute 25F. Aujourd'hui, pour faire ma demande de passeport, je quitte ma maison pour Ndjamena, sans voir le préfet, ni le chef de canton, mais la police centrale. Ils m'ont dit de revenir demain pour reprendre le passeport, je leur ai dit non je rentre aujourd'hui, je pays 2500Fcfa de plus et ils m'ont fait mon passeport de suite. Les générations futures connaitront encore une meilleure situation avec internet, le téléphone, les gens voyagent.
>
> Avant le chef de canton fait tout ce qu'il veut : il tape, il chiquotte, il amende, mais maintenant s'il fait ça, les gens vont disparaitre. Il nous demande comment on a réussi à regrouper les gens en association, en comités zonaux. Avant, il n'y avait pas la paix, le paysan, on te frappe, on te cogne, on t'accuse sans preuve. Mais aujourd'hui, même les gendarmes ne peuvent pas emprisonner une personne sans motif. Avant quand le paysan vient devant les autorités, il n'a pas le droit de s'asseoir, il doit se tenir debout, il a peur, on lui donne un coup de gifle. Mais maintenant on te donne une chaise[2] ».

Pour le président de l'association cantonale de Tania, Hissène Adam et le secrétaire de l'office céréalier, Bourma Adoum, à Bokoro, l'accès aux autorités est plus aisé, et les chefs de villages et les chefs de canton ont besoin davantage du soutien des communautés pour gouverner :

> *« Président association cantonale:* avant, pour voir le préfet, c'est un tas de problème. Pour voir le préfet, il faut voir le chef de village, qui va voir le préfet. Mais avec les groupements, maintenant, nous-mêmes on prend la décision d'aller voir le préfet. Le chef de village nous dit « *c'est votre développement, allez voir le préfet* ». A Bouloulou, quand nous avons fait le reboisement avec ACORD, on a invité le préfet et le sous-préfet. Comme nous sommes des agents de sensibilisation, nous discutons avec les chefs de village, avant de prendre la décision.

[1] Alhafiz Arabi, secrétaire général de la Jeunesse Anti clivage (JAC), point focal du CSAPR à Ati depuis 3 ans, novembre 2015.
[2] Abbas Hassan, conseiller et secrétaire de l'office, secrétaire du groupement Al-aï bilagi, tchawaï Saba 1 (tania 2)

Avant, si tu viens devant le chef de canton pour le saluer, tu laisses tes chaussures, ton turban, tu fais une prière. Le chef de canton est sur son trône, tu lui laisse de l'argent. Tu ne peux pas le saluer par la main et tu ne peux pas parler directement avec lui. Tu restes quelques moments, tu as peur. Tu appelles le notable pour lui exprimer ta demande. Tu te retires. Le notable vient parler au chef de canton « ce monsieur a besoin de vous ». Les 2 notables sortent, et là tu peux lui exprimer ta demande. Actuellement, tu peux serrer la main du chef de canton sans problème.

Ce changement est lié à la sensibilisation : les CVD, les associations villageoises, le cadre de concertation, tous les gens sont déjà sensibilisés. On a pris des gens qu'on a formés sur les droits et les devoirs. Avant la personne ne connait pas son droit et son devoir. En 1988, le président Hissène Habré est descendu à la sous-préfecture de Massegna, il a demandé au sultan de venir le voir. Le sultan à Bangla a refusé d'aller le voir à Massegna. C'est normal, car c'était le royaume du Chagui Baguirmi. Le soir, le président a dû aller voir le sultan à son domicile. Aujourd'hui, le sultan va partir à pied pour voir le président.

Les chefs de villages et les chefs de canton sont beaucoup plus écoutés par les communautés. Le gouvernement est obligé d'impliquer les chefs de canton dans ses programmes pour permettre aux communautés de changer. Toi, le chef de canton, tu ne vas pas venir avec la force, tu es obligé de demander la participation et le soutien des communautés, pour faire passer un message. (…)

*Secrétaire de l'office céréalier :*Le principal changement c'est d'avoir des connaissances vis-à-vis de la population, l'administration, les chefs hiérarchiques. C'est ça qui montre qu'on a eu un net changement. On a tissé des relations avec le chef de canton, le maire. **Sinon avant, on restait au village.** Avant il n'y avait pas une école au village, nos enfants n'étaient pas instruits. Avant les villageois avait peur de se tenir auprès du chef de canton ou du préfet. On ne faisait que fuir, mais nous avons des droits. L'armée doit nous protéger. Avant, il n'y avait pas de brassage. Avant, on se distançait des réunions[1] »

L'autorité du chef de canton est moins verticale et moins reconnue qu'avant, car il cherche, comme les communautés, à faire partie des arènes locales de développement, des projets des ONG et à obtenir des financements. Les communautés rurales sont parfois mieux dotées et plus actives dans le développement du canton que le chef de canton, ce qui l'oblige à reconnaître leur légitimité. Dans l'Hadjer-Lamis, le président de l'association cantonale le précise : « *le chef de canton a compris que les gens sont mieux conscientisés, et qu'ils ne se laissent plus marcher dessus ou arnaquer. Il assiste à nos assemblées générales, il nous donne des conseils, mais il n'a pas l'autorité suprême comme avant. Il a compris que ce n'est plus comme il y a 40 ans à l'époque de son père où les gens lui obéissaient à tort ou à raison. Il sait qu'il doit faire attention, et qu'il doit s'impliquer avec les gens qui sont dans le développement rural : quand une ONG arrive pour faire un puit dans le village, moi je suis le nom de leur répondant. Il ne règne plus en règne absolu. Nous n'empiétons pas sur le chef de canton, nous on fait du développement, nous favorisons la paix. Le chef de canton a ses attributions à part sur lesquelles on ne peut pas s'immiscer ; mais malgré ça, il veut faire partie du comité de développement local, il ne veut pas qu'on l'oublie. Le chef de canton est présent dans la plupart de nos réunions et de nos activités. Il vient nous voir quand il a des besoins et si on peut l'aider pour avoir des si financements des ONG*[2]». De même, dans le Guéra, la chargée d'information du système d'alerte précoce le confirme : « *les chefs de village collaborent. Ils écoutent, car nous travaillons pour le développement du village, il ne peut pas nous refuser »*[3].Enfin, à Fany, le conseiller de la plateforme insiste aussi sur la légitimité acquise des communautés paysannes dans le développement, qui remet en cause l'autorité des chefs traditionnels : « *depuis 20 années, il y a un grand changement : maintenant, c'est le groupement, les associations, qui ont vraiment acquis beaucoup d'expérience en termes de développement. Le chef de village n'est pas beaucoup impliqué pour les déranger, il sait que ces gens-là travaillent pour le développement et qu'il n'est pas là pour l'ôter de sa place, donc il ne s'ingère pas beaucoup. Le changement a eu lieu au niveau de la population: le chef de village ne peut pas s'imposer ; s'il gère bien, la population est d'accord avec lui ; s'il ne gère pas bien, la population réagit. Le chef de village ne s'impose pas, il ne fait pas la dictature autoritaire, ce n'est pas comme avant. Maintenant, les villageois ont compris le sens du développement* ».

2. Collaboration avec les autorités

[1]Entretien avec Hissène Adam (président de l'association cantonale Tania), Bourma Adoum (vice-président de l'office céréalier), Hadjezara (présidente d'Al-Nour), Bokoro, 27.11.2015

[2] Bichara Djibrine, président de l'association intercantonale (Kadada, Afrouk, Elfass), 23.09.2015

[3]Entretien 8.09.2015, Banda : Alime Zakaria (chargée de la collecte de l'information), Amat Idriss (président du SAP), Abdoulaye Souleyman (responsable du comité de gestion, de la banque de céréale et conseiller ADC)

Les associations cantonales construisent des relations singulières avec leur chef de canton, parce qu'elles l'intègrent comme président d'honneur. Dans le Logone oriental, à Miandoum, le secrétaire du chef de canton, en tant que conseiller de l'association cantonale, travaille donc étroitement avec les autres membres issus de la société civile. Pour lui, l'intérêt de collaborer avec cette structure réside dans sa représentativité: *« avec la mise en place des CADIPOR et de l'ADC, les relations sont vraiment bonnes, nous on a beaucoup apprécié la mise en place de ces structures et du PDL. Ca a changé beaucoup de choses, ça nous a aussi permis de discuter valablement sur des questions, car on sait qu'on a déjà les gens derrière (…)par rapport au mini château d'eau et aux écoles du 5%, les autorités savent qu'il y a un groupe derrière.* Un représentant de la société civile de l'ADC : *et nous savons aussi que les autorités sont derrière nous !*[1]». L'association cantonale de Miandoum prend conscience de sa légitimé et de sa représentativité, car elle considère que les autorités la consultent davantage. Un membre le souligne : *« s'il y a une rencontre sur le développement, le chef de canton ou le sous-préfet, nous sollicitent toujours, ils nous demandent notre opinion, notre avis. Sur la construction du château d'eau, le chef du village a tout signé, mais si la population dit non, sa signature ne sera pas valable, ce qui montre qu'il y a eu une étroite collaboration entre nous et les chefs de village. Par exemple, un jour une délégation du ministère du pétrole est venue pour s'entretenir avec le chef de canton : il s'est rappelé qu'il est obligé d'appeler l'ADC et l'ADICAM pour venir assister à la réunion. S'il y a des réunions relatives au développement, et au PDL, ils nous informent et nous invitent*[2]*».* Elle informe systématiquement les autorités de toutes ses activités : « *si l'ADC veut mettre des ODV dans un village, ça n'a pas été fait seul, on a informé les autorités locales et cantonales, traditionnelles, administratives, on informe que tel jour, il y a telle installation, telle réunion dans tel village. Nos relations sont bien tissées, à chaque réunion, on informe les autorités ».* De même, le secrétaire cantonal, membre de l'association cantonale de Miladi, souligne la qualité de la collaboration : « *le chef de canton est président d'honneur de l'ADC. L'ADC et nous on lutte pour la paix et le développement du canton, comme nous sommes pour un seul objectif, on s'associe, on se retrouve ensemble, on convoque une réunion, une grande rencontre, on discute et on s'arrête ensemble ».* Le chef de village de Miladi ajoute : *« grâce au PDL, nous sommes tous unis, on se comprend*[3] *».*

Dans le Guéra, la sous-préfecture et à la préfecture sollicitent à plusieurs reprises l'association cantonale de Tania pour réaliser des campagnes d'information, ce qui témoigne de son ancrage sur le terrain. Le président de l'association le précise : « *avant, ça ne se faisait pas. Depuis 2001, plusieurs préfets nous ont demandé de faire des sensibilisations aux côtés des agents des eaux et forêts, des éleveurs. Ils nous demandent de déléguer deux personnes pour sensibiliser sur la vaccination du bétail, la polio et la scolarisation des enfants en octobre, le mariage précoce et l'excision».*

Dans le Chari-Baguirmi, la plateforme « Dahab Safi », a obtenu une reconnaissance des autorités, car elle est membre du comité d'organisation des élections de la CENI de la sous-préfecture de Linia : *« on a travaillé sur la cartographie des lieux de vote pour le recensement biométrique. Ce sont les autorités qui sont venues nous voir »*[4]*».*

III. L'approfondissement d'un contrôle citoyen du budget de l'Etat

L'investissement public au Tchad n'est pas toujours compris comme l'émanation des impôts des citoyens, mais comme le fait de la volonté personnelle du Chef de l'Etat. Chaque année, le Président de la République choisit une ville différente qui accueille la fête de la liberté et de la démocratie, le 1er décembre. A cette occasion, la région bénéficie d'investissements publics importants, appelés « projets présidentiels ». Cette expression, qui associe l'investissement public à la bienfaisance et à la générosité individuelle du Chef de l'Etat, entretient une confusion : les « projets présidentiels » ne

[1] CADIPOR et ADC de Miandoum, 28.08.2015
[2] CADIPOR et ADC de Miandoum, 28.08.2015
[3] Association de développement cantonale de Miladi, 30.08
[4] Entretien collectif avec l'association intercantonale des cantons Kadada, Afrouk, Elfass, Linia, 20.12.2015

seraient pas financés par les impôts des citoyens, mais par le capital privé du Président. Ce vocabulaire implique qu'il existerait deux types de projets, ceux financés par l'Etat et d'autres par la bonté personnelle d'Idriss Déby. Il faut souligner qu'il existe une Direction générale des Grands Travaux et des Projets Présidentiels. Cette rhétorique qui personnifie les investissements publics est très forte au Tchad, comme en témoigne cet extrait du site de la Présidence en 2013, où Bongor avait été choisie ville de référence pour la fête de la liberté :

> « A Bongor, le Directeur général des Grands Travaux et des Projets présidentiels Daoussa Idriss a constaté de visu, l'état d'avancement des différents chantiers de construction de plusieurs ouvrages socio-éducatifs à caractère public, **œuvres du Président** de la République IDRISS DÉBY ITNO. Les villes de Bongor, de Bol dans le Lac et de Goz-Béida dans le Dar-Sila sont les trois sites retenus officiellement, pour abriter la 23ème édition de la Journée de la Liberté et de la Démocratie. La ville carrefour et cosmopolite de Bongor va être dotée bientôt d'un luxurieux Hôtel genre 3 étoiles ; d'un marché moderne pouvant contenir 300 boutiques ; des restaurants ; d'une structure bancaire ; d'un château d'eau de 300 m3 équipé de 20 bornes fontaines avec 8 kilomètres de réseau d'adduction d'eau potable ; de 15 villas modernes de haut standing ; de 2 centres de santé ; d'un lycée moderne ; d'un collège d'enseignement général ; d'une école communale ; d'une gare routière. Le stade omnisport de 9000 places en construction est un véritable bijou architectural, **cadeau du Président la République IDRISS DÉBY ITNO à la jeunesse** du Mayo-Kebbi Est. (…) Les entreprises en charge des différents chantiers s'activent pour respecter dans le délai requis, les clauses de leurs cahiers de charge, dans le respect des règles de l'art et des engagements pris afin que la fête soit belle dans le chef-lieu du Mayo-kebbi Est pour le grand bénéfice des Bongorois et Bongoroises en particulier et des populations du Mayo-kebbi Est en général. Bon à savoir, **le Président de la République IDRISS DÉBY ITNO, ancien élève du lycée Jacques Moudeïna de Bongor, a beaucoup investi** dans la région du Mayo-kebbi Est. La population laborieuse du Mayo-kebbi Est exprime toute sa reconnaissance au Chef de l'Etat IDRISS DÉBY ITNO dans sa lutte contre la pauvreté et la bataille contre le sous-développement[1] ».

Nous montrerons que cette déconstruction de cette vision des élites bienfaitrices et l'appropriation du fonctionnement du budget de l'Etat relié au système fiscal, sont des dynamiques profondes impulsées par les comités de suivi budgétaires. Maxime Nadjirambaye Nelngar, ancien chargé de programme du Gramptc, le précise : « *il y a une confusion dans la tête des communautés par rapport aux investissements faits dans leur localité. Leurs leaders politiques se précipitent pour dire que la réalisation d'un forage ou d'une école, c'est grâce à lui ou que c'est l'œuvre du Président****. Grâce à l'interaction entre les comités et les communautés, ces dernières savent exactement que les centres de santé sont construits sur d'autres ressources***[2] ».

A) Le suivi budgétaire, un nouvel apprentissage pour les acteurs de la société civile membre des CSB

1. Une diversité interne aux comités : un riche potentiel

Avec une composition hétéroclite, les comités de suivi budgétaire réunissent dans un même cadre des acteurs différents de la société civile, comme des associations des droits de l'homme, de jeunes, de femmes, mais aussi des syndicats et des journalistes. Le comité du Mandoul se compose de plusieurs membres du Syndicat des Enseignants du Tchad (le secrétaire régional du SET préside le comité), de la CELIAF (la présidente de l'antenne régionale et membre de la CENI régionale est vice-présidente du comité), de l'Association pour la Promotion des Libertés Fondamentales (représentant régional de l'APLFT) et du responsable de la radio Lokho, qui sont pour la plupart enseignants. A Sarh, le comité, présidé par l'Association pour la Défense de l'Environnement et le Développement Intégré du Tchad (ADEDIT) est constitué par l'APLFT, l'ATDPDH, la CELIAF, le SET, et un journaliste. Ce comité est membre du Réseau de Suivi des Activités liées au Pétrole dans le Moyen Chari et le Mandoul (RESAP/MC). Le comité de Bongor, présidé par l'APLFT, rassemble la section tchadienne de l'observatoire international des prisons et l'association des enfants en circonstances difficile. Le comité de Kélo réunit l'ACAT, le PCADH, l'APLFT, l'AFEK, un cabinet de communication ENAD, l'Association des Jeunes pour le Développement et la radio Bargadjé. Ses membres sont agriculteur, enseignant, conseiller pédagogique ou encadreur de jeunes. Le comité de Doba, renouvelé en 2015, rallie l'Association tchadienne des acteurs de développement rural (ATADER), le BELAC, la coopérative CDAB et la Voix du Paysan. Il est présidé par le coordinateur

[1] http://www.presidencetchad.org/affichage_news.php?id=693&titre=%20INFRASTRUCTURES/GRANDS%20TRAVAUX%20PRESIDENTIELS#sthash.MtNoApqK.dpuf

[2] Maxime Nadjirambaye Nelngar, Chargé de programme Industries Extractives et Appui à la Société civile, Swissaid, 16.11.2015

de l'ATADER, qui est vice-président du réseau des organisations de la société civile du Logone oriental (ROSOC) et membre de la première équipe du Comité provisoire de gestion des revenus pétroliers (2005-2007).A Koumra et à Moundou, les comités sont présidés par des syndicats (Syndicat des Enseignants du Tchad, Union des Syndicats du Tchad). A Moundou, le comité a la particularité d'avoir une majorité de membres femmes, dont la présidence.

Il faut souligner l'inventivité des comités, car certains d'entre eux ont réussi à inclure des autorités en leur sein. A Kélo, la maire actuelle dirigeait le comité, qui est présidé aujourd'hui par son ancien secrétaire de cabinet, ce qui démontre la volonté des autorités municipales de conserver une position au sein du comité. A Bongor, la préfet de Mayo-Boney est présidente d'honneur du comité. A Sarh, l'actuel maire en poste depuis février 2015, est un membre ancien du comité, au sein duquel il reste conseiller. Le président du comité du Guéra est conseiller municipal depuis 2012 et président du collectif des associations de jeunes pour le développement du Guéra.

2. Le suivi budgétaire : une compétence qui s'affine

La compréhension du budget de l'Etat, comme le produit d'un contrat entre les citoyens et l'Etat, à qui ces derniers transfèrent une partie de leur souveraineté, est inédit pour certaines organisations de la société civile. Elles découvrent que le budget de l'Etat est l'émanation des impôts payés par les citoyens, qui leur confère donc un droit de regard sur son élaboration et sa gestion. Avant, elles ne se sentaient pas concernées par les finances publiques, car elles les considéraient comme un domaine cloisonné réservé à l'Etat, comme si ce dernier était étranger aux citoyens avec une comptabilité privée. Ce nouvel apprentissage, qui repense le lien entre le budget de l'Etat et le paiement de l'impôt, permet aux associations de s'approprier le budget et de dire « c'est notre affaire ! » :

> *Membre CSB de Kélo* : « ça m'a permis de démystifier le budget. Avant on ne savait pas lire et comprendre le budget de l'Etat (…) Avant moi, quand il y avait un chantier quelque part, je passais, je ne disais rien. Maintenant avec les CSB, dès qu'il y a une nouvelle construction, ça attire mon attention. Le suivi budgétaire, c'est un **travail pour chaque citoyen pour le développement de notre pays** »
>
> *Membre CSB de Bongor* : « avant le CSB, je ne savais pas ce qu'était le budget et les investissements prioritaires, je n'avais pas une idée, je connaissais juste les recettes et les dépenses. Je ne savais pas les catégories de dépenses et les montants alloués à chaque ministère et à chaque délégation. Je ne savais pas comment l'Etat reçoit de l'argent ou comment il gère son déficit? Le Gramptc nous a montré un exemplaire du budget global de l'Etat ».
>
> *Observatoire international des prisons, membre CSB de Bongor* : « avant on ne connaissait pas le budget. Ce n'était pas notre affaire, mais celle de l'Etat. Ce n'était pas l'affaire de la population, mais le budget des fonctionnaires. Maintenant, le budget, ce n'est plus l'affaire de l'Etat, car la population est contribuable. Avec le Gramptc nous sommes en mesure de dire nous avons le budget, avant on n'avait pas l'information. Maintenant, c'est notre affaire à nous, on peut réagir et dénoncer, quand il y a quelque chose dans notre région. On peut faire le plaidoyer auprès de l'Etat. C'est la différence entre avant et aujourd'hui ».
>
> *Association pour les enfants en circonstance difficile :* « ça m'a permis de connaitre les réalités des projets budgétaires. J'ai compris que le budget de l'Etat c'est dans l'intérêt de la population, donc on doit savoir ce qui est fait avec. Je suis arrivé à connaitre ce que je ne savais pas. Je pensais que l'Etat lui-même devait gérer ça. Je ne savais pas que c'était les impôts (…) **Notre présence peut intimider**. **Notre présence permet de dire qu'il y a quelqu'un qui contrôle.** Avant, le budget c'était le problème de l'Etat, cette fois ci, nous leur disons que les investissements c'est pour l'avenir de votre localité. Suivre le budget est une bonne chose pour la population: aujourd'hui, la population est sensibilisée de la chose[1]».

Pour des associations des droits de l'homme, qui avaient l'habitude d'être cloisonnées dans une position de dénonciation des violations des droits de l'homme et ayant souvent l'Etat comme adversaire, le suivi budgétaire est un apprentissage nouveau. En effet, il leur permet d'avoir une compréhension plus globale du contrat entre les citoyens et l'Etat, et de se relégitimer auprès des autorités. En témoigne le représentant de l'Association de Promotion des Libertés Fondamentales au Tchad (APLFT) de Kélo, membre du comité du suivi budgétaire : « *avant l'association des droits de l'homme ne s'occupait pas beaucoup de la gestion des choses publiques. Les infrastructures, ce n'était pas notre travail. Avant quand il y a la construction d'un édifice publique, on passait seulement, on ne cherchait pas à savoir pourquoi ou qui construit. Ce n'est qu'après qu'on sait, qu'on doit avoir l'œil sur ça. On se sent plus concernés. Avant on se basait juste sur la violation des droits de l'homme et on*

[1] CSB de Bongor, 18.11.2015

se retirait de la gestion des choses publiques, maintenant on sensibilise les gens sur leurs droits et on les interpelle : on ne peut pas créer une école sans table banc ou sans puit. Avant, quand on tentait de dire un mot, on nous qualifiait de perturbateur. Avec le CSB maintenant, quand on s'approche des autorités, elles comprennent plus notre rôle, il n'y a pas de menace. On a des relations de confiance maintenant avec les autorités, avant on avait peur ».

Le suivi budgétaire est un savoir-faire que les associations perfectionnent progressivement, en inventant des stratégies pour obtenir des informations auprès des entreprises et des autorités. Elles affinent leur discours et leur savoir-être pour approcher les entreprises, comme le précise un membre du comité de Bongor : *« on apprend sur la manière d'aborder une personne à qui on a jamais parlé, pour le convaincre de donner des informations. Le chef d'entreprise pour avoir des informations, il faut lui parler des bonnes choses de sa société pour qu'il te réponde. On lui explique que l'objectif du comité de suivi, ce n'est pas de prendre des informations pour le trahir, mais pour que son travail marche. Nous lui expliquons que nous voulons qu'il fasse un bon travail, comme ce qui est écrit dans le cahier ».* Souvent, elles font leur enquête de manière anonyme, sans mentionner leur appartenance au comité. En effet, la coordinatrice du comité de Moundou, présidente de l'UST le souligne : *« si je viens, je dis que je suis « comité de suivi budgétaire », ils ne vont pas accepter de donner des informations ; l'expérience au niveau des syndicats m'a appris qu'il faut passer par le travailleur le plus petit, il peut te donner facilement des informations, car il ne connaît pas la chose ».* A Kélo, pour suivre le projet d'une école, un membre du comité utilise sa position de secrétaire à l'inspection pédagogique : « *j'ai tissé des relations avec ceux qui travaillent sur le projet de l'école pour avoir accès. Sans lui dire que je suis membre du comité, je me suis rapproché du chef de chantier. J'ai remarqué que les fers de la fondation de l'école étaient de 8 cm, ce qui est petit. Comme je suis secrétaire à l'inspection pédagogique, j'ai demandé les termes du contrat, j'ai pu jeter un coup d'œil sur le niveau des fondations qui devrait être de 12 cm. J'ai le contact du contrôleur de chantier sur le plan national, je les ai appelé, ils sont descendu sur le terrain, et ils ont conclu que ce n'était pas conforme ».*Face aux autorités, les comités inventent des stratégies pour ne pas apparaître comme des contrôleurs et amener l'autorité à comprendre son intérêt à collaborer. Le président du comité de Mongo le précise : «*quand on rencontre le délégué de l'éducation en 2013, le message qu'on passe, c'est qu'on ne vous contrôle pas, on veut juste connaître la réalité de ce que vous faites. Nous expliquons au gouverneur que c'est pour l'accompagner dans sa politique de développement* »[1]. A Kélo, face au refus du chef de district sanitaire de donner des informations sur le budget de l'hôpital, la représentante de la CELIAF au sein du comité trouve un médecin allié qui accepte de lui donner des informations de manière anonyme : «*j'ai appris qu'il y avait un financement pour les repas à l'hôpital. J'ai demandé aux malades directement s'ils étaient informés du repas. Ils m'ont dit qu'ils n'étaient pas associés, mais qu'il y avait des repas au service d'urgence. Ce sont des indices, on va approfondir l'enquête ».*

3. Des associations de jeunes très actives dans le contrôle citoyen

Des associations se sont approprié un droit de regard sur le budget. Pour certains, cette compétence a été encouragée par l'APAD, comme le précise le représentant de Club Réglo à Mongo : *« avec l'APAD, lors de formations, des caravanes, on nous a formé sur la citoyenneté. Ça m'a appris beaucoup de choses : le suivi budgétaire, on ne savait pas qu'étant citoyen, on avait le droit de demander certaines choses que les administrateurs refusent de donner aux citoyens. Sinon bien avant, on pensait que le budget de la commune, de la sous-préfecture ou de la région, c'était des trucs étatiques qu'on n'avait pas le droit de comprendre. Mais maintenant on sait que nous aussi en tant que citoyen, que l'Etat travaille pour le citoyen, que nous avons le droit de connaitre. Il y a certains droits qu'on néglige, mais lors de cette formation, on fait une remise à niveau. Nous avons appris lors de cette formation que nous avons le droit d'être associé, de prendre part à la rédaction du budget communal*[2] *».*

Le Collectif des Associations de jeunes pour le Développement du Guéra a développé une

[1]Mahamout Ali Ranga, président du comité de suivi budgétaire du Guéra, 22.09.2015
[2] Hissène Charfadine, club réglo, Mongo, 20.11

compétence approfondie dans le suivi budgétaire, car il préside le comité régional de suivi budgétaire et son président est conseiller municipal. Ainsi, il a su construire une relation de confiance avec les autorités pour les convaincre de l'intérêt du suivi budgétaire et perfectionner sa stratégie de plaidoyer, comme le précise le vice-président : « *le plaidoyer, ce n'est de revendiquer de manière absolue, mais faire en sorte que l'autorité prenne en compte vos propositions. Nous ne disons pas aux autorités « nous les jeunes nous avons un droit de regard sur le budget ! ». Il faut aller étape par étape, on met l'accent sur le budget de fonctionnement. La mairie peut nous dire qu'elle a dispatché l'argent au préfet, il faut aller voir le préfet avec patience et lui demander s'il a reçu ? Il faut aller de manière pacifique. Il ne faut pas aller chez les autorités avec la force et la violence, mais doucement. Quand on était avec les conseillers municipaux, on leur a demandé d'être transparent et d'impliquer les jeunes dans l'élaboration de leur budget annuel, c'est là où ils ont pensé que nous sommes en train de les contrôler. Après une bonne discussion, nous sommes parvenus à nous mettre d'accord : surtout avec la mairie, ce n'est pas facile d'avoir accès au budget. Quand vous prenez le gouverneur actuel, c'est quelqu'un de peu lettré, il ne sait pas ce que c'est la loi, il dirige la région d'une main de fer, ce n'est pas facile d'aller lui demander « est ce que vous avez reculé budget ? » Même si il vous dit oui, il faut lui demander « combien ? ». Un illettré ne va pas vous comprendre. C'était un peu difficile, mais nous avons commencé »*. Le Collectif a été impliqué dans l'élaboration du budget communal de 2014- 2015 : « *au niveau du budget de la commune, ils ont invité les jeunes pendant une semaine à exprimer leurs besoins. On a fait un plaidoyer pour que la jeunesse ait sa place et que la commune montre son budget ».*

A Sarh, le Cadre de concertation des jeunes du Moyen Chari, a soutenu la mobilisation du maire et de la société civile par un communiqué pour dénoncer les malfaçons dans le projet présidentiel de bitumage de la ville. Cette mobilisation a eu l'effet de suspendre les travaux[1].

L'Association des jeunes pour le développement de Kélo (AJDEK) a participé à l'élaboration du plan de développement communal, lors de la phase de collecte des données. Cette expérience a permis à l'AJDEK de porter un regard critique sur le processus de fabrication du PDC par la mairie : *« comme on était déjà volontaires auprès de la mairie, elle nous a sollicité pour le PDC. Ils avaient besoin de nous. C'était un travail bénévole, sans nous donner de l'eau, tu manges les cacahuètes de ta poche. Nous avons formé un comité de suivi de ce PDC avec 16 personnes, pour élaborer les budgets et chercher des financements, mais beaucoup ont quitté, nous sommes plus que 5 ou 6. On a énuméré les problèmes de la ville : l'absence de construction des salles de classe, d'électricité, certaines populations consomment l'eau de puits ouverts, absence de personnes qualifiées à l'hôpital. Elle nous a appelés pour l'élaboration du budget, mais nous n'avons pas le droit à la parole ».* L'association critique aussi la faible mise en œuvre du PDC : « *on a lancé le PDC en septembre 2014, mais personne ne nous informe sur l'évolution du plan. On démarre quelque chose mais on ne l'achève pas*». L'AJDEK s'attache à rappeler sans cesse à la mairie son devoir de rendre public le budget : *« j'ai vu la maire pour lui dire que le budget après la formation sur la participation citoyenne doit être public. Elle a dit elle ne savait pas, maintenant avec la formation du GRAMPTC, elle doit laisser la place aux jeunes pour participer. Normalement elle devrait afficher le budget, mais ici le budget, c'est quelque chose de secret. Elle recrute ses parents à un nombre dépassant le budget de la commune, ils sont obligés de renvoyé d'autres personnels. On a l'impression de repartir à la coutumière[2]».*

B) <u>Diversité des relations construites avec les autorités et des appropriations du suivi budgétaire</u>

Les comités se sont appropriés de manière diverse le suivi budgétaire. Dans plusieurs régions, une collaboration se forme entre les comités et les autorités locales, car ces dernières ont un accès difficile à l'information tant sur les infrastructures publiques dans leur région souvent réalisées par des entreprises n'djamenoises, que sur leurs dotations sensées être transférées par l'Etat central. Cette alliance d'intérêt semble parfois traduire une opposition entre région et capitale. En effet, les autorités

[1]Behassoum, conseiller du cadre permanent de concertation des jeunes du Moyen-Chari, Sarh, 22.11.2015
[2]AJDEC, Ousmane

locales peuvent décider de collaborer avec les comités car elles se sentent exclues d'un Etat très centralisé, incarné par une offre de marché public monopolisé par une élite d'entreprises n'djamenoises et un faible transfert de ressources de l'Etat aux régions décentralisées. Si certaines autorités acceptent de coopérer avec les comités, lorsqu'elles ont besoin d'informations relatives au cahier des charges des entreprises (1) ou à leurs propres dotations (2), d'autres autorités sont encore réticentes à collaborer (3).

On observe que les comités font le choix fréquent d'orienter le suivi budgétaire vers le contrôle des entreprises, et moins vers celui de l'Etat. Mais nous montrerons que certains comités peuvent exercer les deux à la fois, à savoir un suivi des cahiers des charges des entreprises et un contrôle de la transparence des autorités. Le président du comité du Guéra précise l'imbrication des responsabilités des entreprises et des autorités : *« on doit commencer par les entreprises, les suivre lorsqu'elles construisent des écoles. Certaines entreprises font tout avec les responsables de N'Djamena ; d'autres s'entendent avec les gouverneurs pour couper une partie ; d'autres s'entendent avec le responsable local, du centre de santé par exemple»*[1].

1. Une alliance d'intérêt avec les autorités locales contre les entreprises

Pour faire accepter le suivi budgétaire et le légitimer auprès des autorités, la stratégie fréquente adoptée par les comités est celle de prendre comme cible non pas l'Etat, mais les entreprises chargées de réaliser les infrastructures publiques. Dans ce cas, il s'agit moins de contrôler si l'Etat a une gestion transparente des fonds publics, mais de vérifier si ces entreprises contractées respectent leurs obligations contractuelles envers l'autorité publique et le cahier des charges. Cette configuration crée donc les conditions d'une collaboration avec les autorités.

Cette stratégie est d'autant plus pertinente, car certaines autorités locales, qui ont un accès difficile aux informations relatives aux projets réalisés dans leur zone, expriment un intérêt de collaborer avec les comités. En effet, ces projets d'infrastructures sont très souvent contractés avec des entreprises de la capitale, qui ne se sentent pas obligées d'informer ou de rendre compte aux autorités locales. Un membre du comité de Moundou le précise : « *à Bénoué, le préfet a dit qu'il est parfaitement d'accord sur ce qu'on fait, car il n'a pas l'information, les entrepreneurs traitent directement à N'Djamena, ils font fit des autorités sur place ».* Un membre du comité de Sarh le confirme : *« avec toutes les entreprises qui viennent gagner des marchés à N'Djamena, les autorités locales ont ces difficultés : à Maro, une entreprise a commencé les fondations d'un bâtiment administratif, mais les autorités locales ne savent même pas le nom de l'entreprise ».* L'exclusion des autorités locales dans l'attribution des marchés, contrôlée souvent par des élites n'djamenoises, les rend à l'écoute et ouvertes aux discours des comités de suivi budgétaire. En témoigne Maxime Nadjirambaye Nelngar, ancien chargé de programme du Gramptc: « *le* ***gouverneur de Biltine*** *nous a dit que le suivi budgétaire, c'était une très bonne chose, car ils ne sont pas impliqués dans le processus de recrutement des entreprises : tout se fait à N'Djamena. Un matin on voit une entreprise qui débarque, qui dit qu'elle a obtenu un marché, mais on ne sait pas où elle doit construire.* ***L'entreprise sur place ne se sent pas redevable vis à vis de ces autorités, car elle est venue avec son marché depuis N'Djamena, comme si elle venait pour faire un don, c'est à prendre ou à laisser.*** *Les comités, ça permet aux autorités d'en savoir plus sur le projet. Toutes les autorités décrivent le fait que tout se décide à partir de N'Djamena*[2]*».*

Certaines autorités sont demandeuses d'informations aux comités, tant sur l'identité d'une entreprise chargée de réaliser une infrastructure que sur leurs cahiers des charges ou le budget de l'Etat. A Abéché, c'est le comité de suivi budgétaire qui a donné le fascicule budgétaire au Gouverneur. Dans le Guéra, le Préfet et le maire de Kyabé ont demandé au comité de se renseigner sur la construction du centre social de cette même ville. Grâce à l'invitation systématique des autorités aux journées d'information publiques, les membres du comité affirment avoir de bonnes relations avec les

[1]Mahamout Ali Ranga, président du comité de suivi budgétaire du Guéra, 22.09.2015

[2]Maxime Nadjirambaye Nelngar, Chargé de programme Industries Extractives et Appui à la Société civile, Swissaid, 16.11.2015

maires de Melfi, Mongo et les sous- préfets de Baro et de Niergui : « *ils nous soutiennent et ils nous appellent* »[1], souligne le secrétaire. Le sous-préfet de Niergui, qui conteste la qualité des travaux de réfection des bâtiments de sa sous-préfecture effectués en un jour par une entreprise inconnue, demande au comité d'enquêter sur l'identité de cette entreprise pour l'interpeller[2]. Parfois, les demandes d'information des autorités auprès des comités peuvent aussi être à des fins politiques. Dans le département de la Nya, situé dans le Logone Occidental, le préfet demande au comité départemental de suivre l'arrivée d'un fonds de 37 millions pour la réfection de la résidence d'une sous-préfecture, car il n'a pas connaissance de l'identité de l'entreprise contractée et il a peu de confiance envers le sous-préfet chargé de la gestion de cette somme[3].

Plus que demandeuses d'information, certaines autorités collaborent davantage avec des comités dans le suivi budgétaire. A Bongor, il faut souligner l'audace de la préfet du Mayo Boney qui appuie le comité dans le suivi des projets *présidentiels* en 2013. Elle critique le fait qu'aucune entreprise locale n'a été sélectionnée pour ces projets présidentiels, qui sont toutes des entreprises n'djamenoises. Elle confère au comité son autorisation de contrôler les entreprises chargées de la réalisation de ces projets, ce qui lui donne la force légitime de l'Etat d'intervenir et ainsi plus d'efficacité dans son action. Elle lui prête aussi ses véhicules pour ses visites de terrain. Le président du comité le précise : *« elle se bat pour la réussite des investissements et qu'ils soient durables. Nous sommes devenus ses officiers de renseignement. Les investisseurs quittent d'ailleurs, ils ne consultent pas les autorités locales, ils signent des contrats à N'Djamena et ils s'installent. Le suivi budgétaire échappe aux autorités locales. Elle réagit et elle est devenue notre alliée. Elle sait que ce que nous faisons, c'est pour le bienfait de son département. Elle nous demande de suivre le projet pour nous : à travers nous, elle tire des informations pour son travail, elle amène les entreprises à respecter les cahiers des charges. On a surmonté les difficultés par rapports à nos liens avec les autorités ».* Un autre membre ajoute que le suivi budgétaire a été une opportunité pour collaborer avec les autorités : *« je ne m'attendais pas à ce que ce soit un travail sérieux comme ça. Les autorités nous demandaient beaucoup de partir chercher des informations, nous sommes devenus comme des agents de renseignements des autorités. Après 2, 3 fois, je me sentais en plein travail »*[4].Concernant le bitumage de la route entre Bongor et Kélo par une société chinoise, la préfet demande au comité de recueillir des données sur les conditions de travail des ouvriers. Après un compte-rendu du comité, elle interpelle l'entreprise chargée de construire l'hôtel de chasse pour dénoncer les malfaçons, que cette dernière aurait corrigées. Pour le marché moderne, le comité constate la mauvaise qualité du ciment mal dosé et l'effritement des briques. Son président le précise : *« nous sommes allées voir le chef de l'entreprise qui nous a menacé vous n'êtes pas habilités à suivre les travaux. On a fait un compte rendu à Madame le préfet: elle a appelé sur le champ le responsable ».*

De même, le comité du Logone Occidental a le soutien du député de Bodo qui lui confère son autorisation et sa légitimé d'intervenir. Le président du comité le précise : « *le député de Bodo est un allié, il nous a appuyé et soutenu pour son département. C'est un ancien fonctionnaire du département des finances. Il nous a donné son quitus sur toutes les infrastructures, on demande son soutien pour que les gens donnent des informations. La plupart des autorités départementales sont ouvertes ».*

A Sarh, la délégation régionale de l'éducation a demandé au comité de se renseigner sur le cahier des charges concernant la réfection du lycée Amet Manguier, car le proviseur n'avait pas été consulté dans le projet. Une enseignante du lycée, membre du comité, a pu avoir des informations sur le non-respect des normes concernant la peinture. Ces preuves ont permis au proviseur d'interpeller l'entreprise. Cette dernière fut obligée de corriger ses erreurs, car elle avait le soutien et la légitimité du comité, précise le président du comité : *«quand l'entreprise voit qu'il y a des gens derrière le comité, elle est obligée de corriger».*

[1]Alkali Thomas, secrétaire du comité de suivi budgétaire du Guéra, représentant de l'ATDPDH-Guéra et d'une association de défense des droits des consommateurs, Mongo, 19.09.2015
[2]Alkali Thomas, secrétaire du comité de suivi budgétaire du Guéra, représentant de l'ATDPDH-Guéra et d'une association de défense des droits des consommateurs, Mongo, 19.09.2015
[3]Président CSB départemental Nya, Betonou Djelaou (président coopérative pr le dvpt agricole de Bébédja, trésorier CSB régional
[4] Entretien avec le CSB de Bongor, 18.11.2015

A Mongo, le maire, qui ouvre la journée d'information publique du 2 décembre 2015, soutient et souligne fortement l'enjeu du suivi budgétaire dans la construction de la démocratie : *« nous savons que l'Etat tchadien lutte pour la réduction de la pauvreté et pour l'engagement effectif de tous les citoyens, c'est dans cet optique que le Gramptc a inscrit les journées d'informations publique, pour suivre les directives du président. (…)c'est la peur qui empêche de dire la vérité à leurs prochains; c'est cette peur qui empêche les bénéficiaires de dénoncer la mauvaise gestion ou le gaspillage des ressources publiques. C'est un immense défi, celui de la gestion participative, que je lance aux organisations de jeunes. La responsabilité du citoyen, c'est un grand défi pour les citoyens que vous êtes».*

2. Une entente avec les autorités locales pour plus de transparence budgétaire de l'Etat

Si les autorités locales peuvent s'associer aux comités contre les entreprises, elles peuvent aussi trouver une autre alliance d'intérêt autour d'un même objectif : la transparence budgétaire de l'Etat. En effet, les comités peuvent les appuyer pour obtenir des informations sur les dotations que l'Etat a l'obligation de leur transférer. Avec la complexité de la décentralisation, l'accès à ces données est d'autant plus difficile.

A Sarh, lors d'une journée d'information publique, les délégations régionales des finances, de la santé et de l'éducation ont demandé au comité de les informer sur leur propre budget qu'elles ne maîtrisent pas avec exactitude. Le comité a pu leur fournir le budget de l'Etat de 2010, souligne son président : « *au début c'était difficile de voir une société civile prendre en main le suivi budgétaire : il y avait des difficultés de compréhension avec la délégation. On a aidé la délégation des finances, de la santé et de l'éducation à obtenir le budget de leur département. Ce rapprochement a eu lieu car on a mis à leur disposition le budget de l'Etat en 2010. Des chefs de service disent qu'ils n'ont jamais reçu le montant de leur budget. Ils nous demandent si on peut chaque année leur donner des exemplaires pour voir l'enveloppe allouée à leur délégation. On leur a dit d'aller voir le site web des finances. Lors de la journée d'information de 2014, le délégué des finances a expliqué qu'il ne savait pas son budget : il nous a demandé « vous avez trouvez le budget où ? » Il est devenu une personne ressource du comité »*. Pour le président du comité, une confiance s'est construite progressivement avec des délégations régionales : « *au début avec l'éducation nationale, c'était difficile, on a eu beaucoup de rendez-vous ratés. Comme nous sommes des enseignants, nos chefs hiérarchiques nous regardaient d'un mauvais œil, on nous donnait de fausses informations, on a fait beaucoup de navettes. Mais au fur et à mesure avec les journées d'information publique, certaines autorités sont arrivées à nous comprendre».*

Dans le Guéra, la délégation de l'action sociale, qui ignore son enveloppe budgétaire pour 2015, a demandé au comité des informations. Ce dernier lui a conseillé d'aller sur le site du ministère des finances co-construit avec le Gramptc.

Dans son travail de suivi budgétaire, ce comité cible surtout les entreprises, mais il projette aussi de contrôler les représentants de l'Etat dans leur usage des fonds publics. Le président du comité a déjà questionné la délégation régionale de l'éducation sur les dotations officielles concernant les livres et les fournitures scolaires : « *nous avons demandé à la délégation combien de livres avait- elle reçut de l'Etat ? Elle nous a dit environ 860 livres distribués dans les 4 départements. Elle nous a dit que son crédit de fonctionnement n'était pas inscrit par des chiffres dans des papiers officiels. La première année, elle nous a dit qu'elle avait gardé 460 livres pour ne pas les user. Concernant les outils de l'école, elle a dit avoir tout distribué. Nous sommes allés à l'école du centre, le directeur nous a dit avoir reçu environ 56 livres, par rapport aux 100 prévus pour le département* »[1]. Il interroge la délégation régionale sanitaire et les centres de santé pour comprendre les transferts de fonds et de médicaments de l'Etat à ces structures : *« dans certains centres de santé, les médicaments donnés aux patients sont périmés de plus de 4 ans. Le délégué sanitaire nous a dit qu'il n'était pas au courant.*

[1] Mahamout Ali Ranga, président du comité de suivi budgétaire du Guéra, 22.09.2015

Nous, la société civile, nous sommes partis voir le gouverneur pour l'interpeller. Nous pouvons savoir combien de médicaments ont été reçus au niveau de la délégation, puis distribués dans les 4 départements, aux hôpitaux et aux centres de santé. On a appelé les directeurs d'hôpitaux pour savoir s'ils ont bien reçu les médicaments. On a les contacts des comités de suivi budgétaire départementaux (Melfi, Mangalmé), ils ont demandé aux hôpitaux : est ce que certains médicaments n'ont pas atteint la destination ? A Bitkine, certains médicaments ne sont pas arrivés. Certains centres de santé prennent une partie et revende en ville»[1].

A travers le suivi budgétaire, le comité du Guéra découvre l'existence d'un marché de redistribution des projets d'investissements publics entre les élites. En effet, à Baro, lors du suivi de la construction d'un centre de santé en 2013, le comité a pu demander au gouverneur le cahier des charges de l'entreprise, qui lui permet de comprendre le fonctionnement de ce marché. Le président du comité le précise : *« quand l'ingénieur du gouverneur nous montre le papier, il nous a caché l'entête. Nous lui avons demandé si on pouvait voir l'entête. Il était inscrit « centre de santé d'Aboudeya, sous-préfecture du Salamat ». On a compris que ce centre de santé n'était pas pour le Guéra, mais pour le Salamat. Ce sont les responsables politiques du Salamat qui se sont entendus pour vendre le centre de santé aux responsables politiques du Guéra »*[2].

Néanmoins, cette possibilité de collaboration entre autorités et comités est peu mise en pratique, car elle rencontre une difficulté majeure, à savoir l'absence de document officiel traduisant la répartition géographique des investissements publics de l'Etat selon les régions.

3. Des autorités réticentes à collaborer

Certains comités n'ont pas réussi à établir une relation de confiance avec les autorités, qui les considèrent comme des opposants risquant de les mettre en danger. A Koumra, les autorités municipales expriment de la méfiance envers le comité. Pourtant, il ne leur propose pas de les contrôler directement, mais de les appuyer en suivant les entreprises chargées de réaliser des investissements publics dans la ville. Le président du comité le souligne : « *nous nous efforçons d'aller vers les autorités, mais elles n'ont pas compris notre travail. Quand on pose nos doléances, c'est comme si on était des emmerdeurs, on nous trouve bizarres, mais ça ne nous a pas découragés. Elles trouvent que nos activités sont contre elles. Nous négocions pour que l'information soit donnée. S'il y avait une bonne collaboration avec les autorités, nous pourrions vraiment décoller. Elles refusent de nous donner le nom des entreprises, c'est ça la difficulté majeure. Nous lui avons dit qu'on l'accompagne dans sa politique de développement, on n'est pas des destructeurs, mais ils nous prennent comme si on voulait dresser un rapport contre eux. Le projet de suivi budgétaire nous tient à cœur, car il entre dans le cadre de la bonne gouvernance, mais elles refusent de nous associer ; il faut qu'on les oblige à nous accepter. Nous voulons travailler avec elles, mais elles nous rejettent*».

Le comité du Guéra aurait subi des intimidations de l'Agence nationale de sécurité suite à une émission radio, ce qui démontre une certaine résistance des autorités au suivi budgétaire. Le président du comité précise les tentatives d'intimidations : *« dans une émission sur la radio communautaire de Mongo, on avait mis en cause certaines autorités incompétentes qui ne font pas leur travail, en l'occurrence le sous-préfet illettré. L'ANS nous a interpellés au sujet de cette critique. Ils nous ont dit de ne plus refaire une telle émission. On avait mis en cause l'incompétence du sous-préfet en le nommant. Deux jours après, nous avons été convoqués à la police*[3]».

C) Des capacités différentes de suivi et de plaidoyer

1. Des pressions efficaces sur les entreprises qui les amènent à reprendre les travaux

[1] Mahamout Ali Ranga, président du comité de suivi budgétaire du Guéra, 22.09.2015
[2] Mahamout Ali Ranga, président du comité, 22.09.2015
[3] Alkali Thomas, secrétaire du comité de suivi budgétaire du Guéra, représentant de l'ATDPDH-Guéra et d'une association de défense des droits des consommateurs, Mongo, 19.09.2015

Le comité du Guéra n'hésite pas à informer le gouverneur ou le préfet, lorsqu'il constate des malfaçons des entreprises. Il exerce une pression efficace sur ces dernières en les menaçant d'informer les autorités si elles ne corrigent pas leurs erreurs. Après avoir observé la mauvaise qualité du goudron de la construction de la route de Mangalmé par Arab Contractor, il interpelle le gouverneur et le préfet par des preuves, qui obligent l'entreprise à reprendre les travaux. Le président du comité l'explique : *« nous, on transfert directement au préfet, qui appelle le gouverneur. On a montré les photos au gouverneur, qui a demandé de reprendre. Ils ont effectivement repris la route »*[1].

Ce comité a pu obtenir des résultats aussi par la médiatisation. En 2013, lors d'une journée d'information publique à Baro ouverte par le sous-préfet, des organisations féminines de Sissi ont eu l'occasion de soulever les malfaçons dans la construction d'un centre de santé par l'entreprise ECAT, en particulier l'effritement prématuré des briques. Le comité, accompagné du sous-préfet, ont effectué une descente de terrain, pour prélever des échantillons de brique et s'entretenir avec un tâcheron sur le chantier, qui refusa de reconnaître les défauts des travaux. Sur la radio communautaire de Mongo, le comité diffuse alors l'enregistrement du tâcheron niant les malfaçons. Cette médiatisation obligea l'entreprise ECAT à sortir de son silence et à demander un droit de réponse. Pour faire encore plus pression, le comité propose à l'entreprise un droit de réponse, à la condition de corriger les travaux. Le président du comité le précise : *« le directeur général à N'Djamena nous a entendu, il sait qu'on a fait un constat devant le sous-préfet. Ils ont compris que nous connaissions les droits et les devoirs du citoyen. Ils nous ont proposé un règlement à l'amiable. Il nous a envoyé son ingénieur des travaux, qui nous a grondés en nous disant « est ce que vous êtes au-dessus de la loi ? ». On leur a dit que l'article 53 explique que tout citoyen tchadien a un regard sur ce que fait l'Etat. Le gouverneur est au courant. Il nous a dit : « si vous trouvez que ce qu'on fait est mauvais, portez plainte ». Nous lui avons dit que ce n'était pas notre intention, mais que nous voulions qu'ils repartent à Sissi et qu'ils corrigent les malfaçons. On leur a dit que dès que les travaux étaient corrigés, on viendrait vérifier sur le terrain avec le sous-préfet, et si c'est bon, on leur donnerait un droit de réponse. On est parti contrôler et voir le chef de village, qui nous a dit qu'ils avaient fait un effort pour tamiser le sable de la rivière. On leur a dit le centre de santé ce n'est pas pour l'Etat, c'est pour vous»*[2].

Depuis juin 2015, le comité suit de près les travaux de réfection du lycée de Mongo aux côtés des autorités administratives du lycée. Il dénonce des malfaçons, l'absence de consultation des responsables de l'établissement tant dans l'élaboration du projet que dans la passation de marché. La direction du lycée et le délégué régional de l'éducation ne connaissent ni l'identité de l'entreprise, ni le cahier des charges. Cette entreprise n'djamenoise aurait gagné l'ensemble des marchés de réfection des bâtiments dans le Guéra (bureau du préfet, sous-préfet et des services déconcentrés) pour une somme totale de 3 milliards FCFA. Pour le comité, le niveau élevé des investissements pour la réfection (42 millions FCFA, 46 et 43 millions) ne correspond pas au faible coût des travaux réalisés, et aux besoins du lycée, notamment en construction de salle de classe ou en infirmerie. Le comité obtient une audience avec le préfet, puis avec le directeur de cabinet du gouverneur, pour proposer d'organiser une rencontre tripartite entre ces derniers et l'entreprise, mais ce dernier ne sait pas si elle a eu lieu. Le gouverneur a nommé une commission de suivi, conduite par le préfet et le délégué des infrastructures, mais son rapport n'a pas obligé l'entreprise à corriger les malfaçons. Le comité n'a pas été associé à cette commission, ce qu'il interprète comme une volonté des autorités de le contourner. En revanche, il est certain que le comité a exercé une pression sur l'entreprise, car des personnes ont essayé de soudoyer en vain le président du comité. Ce dernier a interpellé des députés et des directeurs de cabinet de partis, et projette de saisir la justice. Enfin, le cas du lycée de Mongo révèle pour le comité la peur et l'incapacité des autorités locales à contester les malfaçons d'une entreprise proche du Chef de l'Etat. Le président le précise : *« le gouverneur a dit que ce marché avait été donné à des parents connus du Président, et qu'il ne pouvait pas faire autrement*[3]*»*. Le secrétaire le confirme : « *le délégué de l'éducation ne suit pas les travaux. Il nous a dit que dans l'entreprise, il y avait un actionnaire très proche du pouvoir. Il se sent incapable de suivre. Il nous demande d'agir en tant que*

[1] Mahamout Ali Ranga, président du comité de suivi budgétaire du Guéra, 22.09.2015
[2] Mahamout Ali Ranga, président du comité, 22.09.2015
[3] Mahamout Ali Ranga, président du comité, 22.09.2015

comité, alors que c'est lui le délégué qui devrait suivre les travaux, c'est une fuite de responsabilité »[1].

Des comités se sont mobilisés avec des autorités pour amener des entreprises à corriger des travaux. C'est le cas du comité de suivi budgétaire de Sarh qui s'est associé avec d'autres collectifs à la contestation du maire relative aux malfaçons du bitumage de la ville. Suite au communiqué du maire du 14 juin, le comité, membre du RESAP/MC, publie un autre communiqué le 17 juin (ci-dessous) pour faire pression sur l'entreprise. Mais cette dénonciation collective n'a pas obligé l'entreprise à corriger les malfaçons, qui a arrêté les travaux depuis 2013.

« Sarh : communiqué de presse, RESAP-MC, 17 juin 2010

Le 14 juin 2010, les Sarhois ont suivi avec beaucoup d'intérêts sur les antennes de la radio Lotiko et de la radio Sarh, les informations selon lesquelles les responsables de la commune de Sarh ont refusé de réceptionner les trois kilomètres du tronçon bitumé des avenues de kaskanaye et de l'indépendance ; une réalisation de la SNER (Société nationale d'étude et de réalisation). En effet, en date du 26 février 2009, la SNER a gagné le marché d'une valeur de 18 515 067 167 FCFA prélevé sur les revenus pétroliers pour réaliser les travaux de bitumage et d'éclairage public des voiries urbaines de la ville de Sarh. Après 8 mois de travaux, il apparaît que la société nouvelle d'étude et de réalisation n'a pas donné satisfaction dans plusieurs domaines :

-la SNER a arrêté le chantier sans que l'administration en soit officiellement informée ;

-des fissurations sont constatées sur le béton bitumineux à l'avenue de l'indépendance

-le béton pour béton armé à une moyenne de 21 MPA, valeur inférieure à la résistance de 25 MPA exigée. (…)

Le gouvernement tchadien s'est engagé devant la nation et la communauté internationale à faire du pétrole un moyen pour améliorer les conditions de vie des tchadiens. Le marché des travaux de bitumage et d'éclairage public des voiries urbaines de la ville de Sarh vise à concrétiser cet engagement. Malheureusement, si on compare la somme mise à la disposition de la SNER pour réaliser les travaux précités et la qualité de ce qui est déjà réalisé, il y a un grand fossé, les citoyens ne tirent aucun bénéfice d'une telle réalisation. Compte tenu de ce qui précède les représentants des plates formes des organisations de la société civile, réunis le 17 juin 2010 décident :

-de soutenir la commune de Sarh dans sa décision de refus de réceptionner les trois kilomètres du tronçon bitumé dans l'état actuel

-d'appeler la population sarhoise à la mobilisation citoyenne pour exiger de la SNER la qualité des ouvrages à la reprise des travaux

-d'interpeller le collège de contrôle et de surveillance des revenus pétroliers de renforcer le contrôle de l'exécution des travaux financés sur fonds pétroliers».

De même, à Moundou, le comité de suivi budgétaire et d'autres associations de la société civile se sont mobilisés pour dénoncer les malfaçons dans le bitumage de la ville par une entreprise chinoise en 2014. En diffusant une pétition réunissant plus de 5000 signatures, l'entreprise a été obligée de reprendre les travaux.

Le comité de Doba, en saisissant le collège de contrôle et de surveillance, a pu obliger une entreprise à reconstruire une école en 2009 à Manang, dans laquelle elle avait utilisé des briques de mauvaise qualité : *« lorsque le Collège a appris l'information, il a commandité une mission d'urgence sur les lieux pour constater : il a pris la décision de suspendre les travaux, d'annuler, de détruire tout ce qui avait été fabriqué avec la mauvaise qualité de sable. L'entreprise a collaboré avec le CSB: au début elle refusa de s'ouvrir au CSB, puis elle comprit qu'il s'agissait de personnes qui avaient remonté l'information au collège de contrôle. C'est comme ça que l'école a été reconstruite avec une bonne qualité de sable »*[2].

Le comité de Koumra, suite à l'organisation d'une journée d'information publique en 2010 à Bébjondo, est informé par la population de l'intention du préfet de voler les buses d'un futur pont et de son intention de les vendre à un commerçant. Le comité a saisi le secrétaire général du gouverneur et le vice-gouverneur, qui ont ordonné au préfet de ne pas bouger les buses.

Plusieurs comités sont capables d'identifier des réceptions fictives, où l'infrastructure n'existe qu'officiellement mais pas sur le terrain.

2. Des mobilisations des comités avec la population pour une transparence de l'action publique

Si les comités ciblent les entreprises pour obtenir leur cahier des charges, ils pointent aussi la responsabilité des représentants locaux de l'Etat dans la transparence des finances publiques.

[1] Alkali Thomas, secrétaire du comité de suivi budgétaire du Guéra, représentant de l'ATDPDH-Guéra et d'une association de défense des droits des consommateurs, Mongo, 19.09.2015

[2] Maxime Nadjirambaye Nelngar, Chargé de programme Industries Extractives et Appui à la Société civile, Swissaid, 16.11.2015

Au Guéra, le comité est sollicité pour jouer le rôle d'intermédiaire entre la population et les autorités. En février 2015, lors d'une journée d'information publique, la population de Mangalmé exprime au comité son exigence de rencontrer le gouverneur au sujet de la répartition inégale du mil par l'ONASA et du détournement de ces denrées en commerce lucratif par les élites locales. Elle dénonce l'achat massif de sacs de mil par le préfet, le gouverneur et le commandant de région, qu'ils revendent plus chers dans d'autres villes. L'existence de cette rencontre entre le gouverneur et la population n'a pas été renseignée, mais le comité a médiatisé cette question, souligne le président : *«on a fait du bruit, le préfet qui avait acheté 100 sacs de mils a été muté. On a soulevé le problème, on s'est réuni au CLAC, on a fait sortir un compte rendu qu'on a déposé à la radio communautaire, une bonne partie de la population est au courant* »[1]. En avril 2015, le comité encourage la population de Mangalmé à se mobiliser pour empêcher leur préfet d'emporter avec lui les biens mobiliers attachés à sa fonction lors de sa mutation dans une autre ville. Le président du comité le précise : *« on a expliqué lors de la journée d'information publique que le budget du préfet pour payer des tapis, ce n'est pas pour lui, c'est pour l'Etat, le département, pour vous. Le préfet a ramassé toutes les chaises chez lui. On a expliqué aux gens qu'il fallait tout faire pour ne pas qu'il parte en prenant tout le mobilier. Les gens sont partis le retrouver à N'Djamena en lui demandant pourquoi vous avez pris toutes les chaises. Le préfet leur a demandé des excuses »*[2].

Le comité contribue à la publicité du budget de la commune de Mongo et participe à son élaboration. En témoigne le président du comité, qui est aussi conseiller municipal *: « on a appelé le maire, les conseillers aux JIP. On leur a demandé de rendre le budget public, ce qui fut publicisé depuis 2015. Les jeunes ont été intégrés à l'élaboration du budget. 3 millions ont été attribués aux jeunes pour le sport (300 000 pour une compétition sportive, 700 000 pour la fête du bac). Il nous reste 1, 5 million jusqu'à la fin 2015*[3]*»*. Le comité de Mongo souhaite pousser plus loin sa démarche : obtenir de la mairie de Mongo l'élaboration participative d'un plan de développement communal avant la fabrication du budget[4].

A Koumra, en 2008 le comité dénonce le détournement par un inspecteur pédagogique des subventions pour deux maîtres communautaires au profit de deux autres enseignants. Il saisit la justice qui aurait condamné l'inspecteur.

A Kélo, en 2013, la maire, alors présidente du comité, demande à une entreprise d'arrêter la construction de la clôture du magasin de l'ONASAT, en raison de la mauvaise qualité des briques : *« pour un sac de ciment au lieu de 5 ou 6 sacs de sable, ils en mettaient 10. La maire a fait une descente, elle a interpellé le chef de chantier. Les 2000 briques ont été abandonnées*[5] *»*. Depuis 2014, il interpelle le gouverneur sur l'absence d'électricité, de toilettes et le manque d'hygiène dans l'hôpital, qui effectue une visite au sein du centre de santé[6]. La même année, il interroge la société tchadienne d'électricité sur les coupures régulières d'électricité : *« on s'est rapproché du chef d'exploitation de la STE on leur a demandé pourquoi nous n'avions que deux heures d'électricité par jour. Il a été interpellé pour s'expliquer à la radio ».*

3. Si des comités font peu de suivi et de plaidoyer, ils élaborent des stratégies pertinentes

Le comité de Sarh a mené en 2011 une analyse approfondie de la répartition des projets d'infrastructures étatiques dans le Moyen-Chari. A partir d'un inventaire des secteurs prioritaires dans la région (éducation nationale, santé, agriculteurs, élevage, infrastructures), il conclut que le département de la Grande Sido est exclu des projets :

[1] Mahamout Ali Ranga, 22.09.2015
[2] Mahamout Ali Ranga, 22.09.2015
[3] Mahamout Ali Ranga, président du comité de suivi budgétaire du Guéra, 22.09.2015
[4] Alkali Thomas, secrétaire du comité de suivi budgétaire du Guéra, représentant de l'ATDPDH-Guéra, Mongo, 19.09.2015
[5] CSB Kélo, 19.11
[6] CSB Kélo, 19.11

« Sur le plan sectoriel, **nous remarquons que le département de la Grande Sido est complètement ignoré par les pouvoirs publics dans l'élaboration des projets**. Et même le Lac-Iro qui ne bénéficie que de quelque trois projets identifiés a du mal à les voir démarrer. La preuve, c'est que nous n'avons pas d'informations, ni sur les entreprises exécutantes, ni sur les sources de financement. Dans le Barh-Koh où certains projets sont en cours, le constat est que les entreprises exécutantes ne respectent ni les délais, ni les normes d'exécution, ce qui compromet la qualité des ouvrages. Certains projets sont confiés à des tâcherons qui n'ont ni le matériel, ni du personnel qualifié pour exécuter ces travaux. C'est pourquoi cela est souvent difficile d'obtenir des informations par rapport à l'exécution de certains ouvrages. Les marchés sont attribués de gré à gré ou consultation restreint, violant ainsi le code de passation des marchés publics. Cette manière de faire ne favorise pas la concurrence et ouvre la porte à la corruption et aux détournements. Sur certains chantiers les travaux sont arrêtés brutalement quelque fois pour non payement des ouvriers ou insolvabilité. Certains établissements scolaires construits ne disposent pas de mobiliers.

L'éducation et la santé semblent bénéficier de plus d'investissements par rapport à d'autres secteurs non moins importants tels que l'agriculture et l'élevage qui constituent les principales mamelles de l'économie de la région du Moyen Chari. Il n'existe aucun critère visible de répartition des marchés dans la région ou s'il en existe, ce n'est pas appliqué. **La majorité des entreprises viennent généralement de N'Djamena**. Quelque fois la main d'œuvre non qualifiée est importée. Cette manière ne contribue guère à la réduction de la pauvreté. C'est pourquoi la société civile à travers les CSB doit s'impliquer davantage dans le contrôle citoyen afin que les pouvoirs publics arrêtent de fabriquer des projets prêts à consommer depuis N'Djamena sans avoir aux préalables identifiés les véritables aspirations des populations bénéficiaires[1] ».

Le comité de Sarh projette de construire un cadre de dialogue formalisé avec les autorités.

Plusieurs comités, tels que ceux de Sarh, Mongo et Moundou, ont réussi à entrer en possession du budget de leur commune, et projettent de se concentrer sur le suivi de ce budget local, car il serait plus aisé à contrôler que des fonds étatiques. A Moundou, la présidente du comité, qui est aussi coordinatrice régionale de l'UST, réfléchit aux **possibilités de coordonner et de connecter la mobilisation syndicale pour obtenir le paiement des 7 mois d'arriérés de salaires du personnel de la mairie, en grève depuis juin 2015 et le suivi du budget communal**. Dans sa lutte syndicale, elle critique la mauvaise gestion du budget communal, car elle constate des imprécisions sur l'assiette fiscale affichée et des contradictions dans la déclaration des recettes de la mairie au trésor (400 000/8 millions FCFA).

Il faut souligner l'immense difficulté d'accéder aux informations tant des entreprises que des représentants de l'Etat. Le comité de Koumra le précise : *« en 2007, une entreprise avait déposé du gravier dans le canton Kandili, la population ignorait le nom de cette entreprise et si ça avait été réceptionné. Le chef de village avait déjà émargé. De même, pour la route Goundi-Koumra, on ne connaît pas l'identité de l'entreprise»*[2]. Le comité de Doba le confirme : *« nous essayons de voir la durabilité des infrastructures construites, mais on se heurte à beaucoup de difficultés, car tous les marchés, les offres sont donnés par complaisance, tu ne peux même pas les approcher. Il faut voir les rapports au niveau du Gramptc. Le budget de la mairie de Doba n'est pas public. (…) L'hôpital de Beboto, construit sur les fonds de 5% est très mal fait. Un hôpital qui n'a pas de pharmacie mais qui a une morgue, ce n'est pas normal. On a écrit pour dire que ce n'était pas normal, ça a fait l'objet de déplacement du collège de contrôle. Ils n'ont rien fait. Ils ont fait un rapport qui dort dans les tiroirs»*[3].

Le comité fait peu de suivi budgétaire, mais il appuie des communautés dans la gestion de conflits fonciers. En 2015, il soutient le dossier d'une personne, dépossédée sans dédommagement de 8 lots de son terrain, par le service des cadastres, poussé probablement par des familles riches de Koumra. Cette personne contacte l'APLFT, membre du comité, qui se saisit du dossier. Dans ce quartier de Koumra, d'autres citoyens contestent la dépossession arbitraire de lots de terrain. Le comité rencontre le gouverneur et le service du cadastre, qui reconnaît les faits et qui restitue les 8 lots. Le comité a porté ce dossier auprès du gouverneur : *« lors de notre rencontre avec le gouverneur, il nous a demandé de suivre cette affaire pour que le service de cadastre restitue le terrain à l'intéressé. On est allé voir le service de cadastre, **il nous a écoutés, car il se heurtait à la résistance de la population d'un quartier**. Le Gouverneur a suspendu la commission d'attribution des terrains pendant 2 mois, et une nouvelle commission a été installée. Ce problème allait créer un soulèvement populaire. C'est le défi*

[1] Comité de suivi budgétaire de Sarh, Rapport de suivi des investissements publics dans le Moyen-Chari, 25.06.2011
[2] CSB Koumra
[3] Mbaitelsem Betel Esaie, pésident du comité régional de suivi budgétaire Logone oriental, 25.08.2015

majeur : les gens nantis poussent les agents du cadastre pour lotir et exproprier. Les membres de la commission se redistribuent les terrains et les revendent aux autres. ***Le gouverneur propose de mettre le comité dans cette commission d'attribution des terrains et a demandé le déplacement du délégué du cadastre et de l'urbanisme ».***

Le comité de Bongor projette d'organiser une production théâtrale dans les 4 départements, pour mieux communiquer sur le suivi budgétaire. Le comité du Kanem, crée récemment en 2014, n'a pas eu beaucoup d'activités, mais dessine clairement son plan de stratégie[1].

Plusieurs comités témoignent de l'appropriation croissante de ce suivi budgétaire par les citoyens. Le président du comité de Koumra le précise : *« à Bedjondo, lors de la JIP, la population s'est réveillée, elle a pris conscience que le maire n'avait pas fait de compte rendu de sa gestion.* ***Séance tenante, les participants ont demandé au maire de venir. Il y a eu un tollé****. Les JIP ont beaucoup d'impact, mais nous voudrions que ce soit la population elle-même qui réalise ce suivi budgétaire*[2] ». Pour le président du comité de Koumra, l'enjeu principal est l'autonomisation des citoyens dans le suivi budgétaire, et qu'ils n'aient plus besoin des comités pour le faire.

D) Analyse du budget

1. Un faible contrôle parlementaire du budget, mais des députés plus compétents et une dynamique d'ouverture des finances publiques

Les parlementaires n'ont pas de marge de manœuvre pour amender le projet de loi de finance, selon M.Balimba, assistant technique de la commission finances. En effet, il précise le temps très court donné à la commission finances pour comprendre et analyser un projet de loi très technique : « *en 2015, on a reçu le projet de la loi de finances le 26 octobre, alors que légalement il aurait dû être déposé le 5 octobre. Il a été voté le 31 décembre »*[3]. De plus, la loi organique des lois de finances, que connaît un nombre important de pays influencés par le droit français, limite les droits de modification du texte par le Parlement : « *l'assemblée peut faire des aménagements, mais elle ne peut pas remettre en cause le projet de budget du gouvernement. Elle ne peut pas demander au gouvernement de réduire des prévisions exorbitantes, car le budget c'est l'aspect financier du programme politique du gouvernement. Que ce soit en Afrique francophone ou en France, les lois organiques de finances bloquent l'intervention du Parlement dans l'examen d'une loi de finances, le député a les mains liées. Le député n'a pas le droit de revoir à la baisse des dépenses de l'Etat ou d'aggraver une charge publique ».*

Cette question des marges de manœuvre du Parlement concernant l'amendement du projet de loi de finances fait l'objet d'analyses divergentes entre le Gramptc et l'assistant technique de la commission des finances. Ce dernier le précise : « *Le Gramptc nous a réuni la commission finances et économie sur le rôle de l'assemblée sur les revenus pétroliers, et après c'est fini. Le Gramptc vient avec des bonnes intentions, mais à la sortie de cet atelier, quel est le feed back ? Les députés pensaient qu'en venant ici, le Gramptc allait leur dire l'attitude du parlementaire face à l'exécutif? La question est restée sans réponse. Vous ne pouvez pas organiser un atelier de ce genre en disant aux députés: « le pétrole dégringole : votre rôle c'est d'obliger le gouvernement à s'adapter à ses recettes, de réduire les dépenses, vous pouvez rejeter une loi de finances qui n'est pas en équilibre ou remettre en cause une prévision budgétaire de l'exécutif ». Or c'est pertinemment impossible, en matière de loi de finances»*[4].

[1]Association pour la paix et le développement du Kanem (APDK), point focal du CSAPR depuis 2009 et de l'APAD depuis 2011 à Mao, président du comité de suivi budgétaire depuis 2014, ancien représentant du réseau de la société civile du Kanem, novembre 2015

[2]CSB Koumra

[3] M.Balimba, expert mis à la disposition par la Banque mondiale auprès de la commission finances depuis 2001, puis assistant technique de la commission finances, novembre 2015.

[4]M.Balimba, expert mis à la disposition par la Banque mondiale auprès de la commission finances depuis 2001, puis assistant technique de la commission finances, novembre 2015

Mais la compétence des parlementaires en finances publiques se consolide par des formations successives, selon M.Balimba, assistant technique de la commission des finances : « *un tiers des députés maîtrisent les finances publiques. Chaque année, il faudrait organiser le même atelier surtout à la veille de la session budgétaire(…) Sur les 18 députés de la commission finances, on a 4 députés qui ont fait des finances publiques. Les députés ont amélioré leur analyse des lois de finances, avec les formations de l'Union européennes, des voyages d'échanges. La commission finance a pu visiter la commission finance du Burkina, du Mali, du Sénégal et de France en mars dernier. Les gens en ont tiré profit, ça a permis d'améliorer son travail. Il y a des députés qui posent des questions très pertinentes*[1]».Le député Kosmadji Merci précise que les formations du Gramptc ont approfondi sa connaissance du budget : *« j'ai appris la valeur de la loi de règlement avec le Gramptc. J'ai compris les conséquences des « dépenses avant ordonnancement », « l'exécution du budget sur mise Dao », c'est l'autre nom pour « détournement des fonds publics ». Le budget tchadien est consommé avec une année d'avance. Le budget voté vient boucher les trous déjà crées. Il y a peu de députés spécialistes en finances publiques. Pour lire le budget, je fais appelle au Gramptc pour comprendre tel type de recette ou de dépense. Nous députés tchadiens, nous sommes très limités dans les moyens. Ce n'est pas facile de se mettre ensemble pour créer ce genre de cadre, la capacité d'un élu à comprendre le mécanisme du budget de l'Etat : quelles sont les lignes qui forment les recettes (recette ordinaire, pétrolière) ? Comment les dépenses doivent être exécutées ? Comment faire une proposition de loi ? Comment entrer en profondeur des projets de loi du gouvernement ? Quel est le rôle d'un député dans un mandat ? (…) Il y a une nette évolution des députés : ils comprennent mieux le budget, qui est la conséquence logique des formations reçues par les députés. Les députés de la troisième législature sont les députés les plus formés. On a eu beaucoup de formations avec l'Union européenne. Quand il y a un débat sur le budget, beaucoup de députés de la majorité discutent beaucoup comme s'ils n'allaient pas voter pour. C'est là où je trouve intéressant, ils sortent de aspects qui font peur au ministre des finances, mais malgré tout ça ils vont voter pour»*[2].

L'adoption par le Parlement le 25 juin 2015 d'une loi de règlement pour la période 2003-2012 marque une avancée, car depuis 2002, le Tchad n'adoptait plus de loi de règlement, qui rend compte de la gestion de l'exécutif. Elle est le produit d'une pression du FMI, mais aussi du Président de l'Assemblée nationale, qui *« à chaque nouvelle session budgétaire attirait l'attention de l'exécutif »* sur l'absence de loi de règlement et sur l'importance du respect des délais dans le dépôt du projet de loi de finances[3].

Le Gramptc, à travers le cabinet magic, a construit un site en collaboration avec le ministère des finances publiques, qui publie les lois de finances, les lois rectificatives, le fascicule budgétaire. Suite à une journée d'information sur l'indice du budget ouvert organisé par le Gramptc, l'ambassade des Etats-Unis a proposé de soutenir cette initiative[4].

2. L'analyse du budget du Gramptc

L'économiste du Gramptc raconte comment l'exercice de l'analyse du budget par la société civile s'est imposée face aux premières résistances du Président de l'assemblée nationale : *« en 2004, j'avais demandé des informations à l'assemblée sur le budget, je suis allée voir une première personne qui n'avais ni les informations, ni les rapports, elle m'a tellement fait tourner en rond…J'ai pu écrire l'article avec le peu d'information que j'avais. Quand ils ont vu dans l'article publié qu'il y avait des choses manquantes, le président de l'assemblée nationale m'a appelé : « il parait que c'est vous qui écrivez des choses, il y a des erreurs dans votre article». Je lui ai répondu « prouvez- moi le contraire », et ils m'ont mis à ma disposition des chiffres*[5]».

[1] M.Balimba, expert mis à la disposition par la Banque mondiale auprès de la commission finances depuis 2001, puis assistant technique de la commission finances, novembre 2015.

[2] Kosmadji Merci, député, président du parti Sonor (majorité), 3ème secrétaire de séance du bureau de l'assemblée nationale, 14.10.2015

[3] M.Balimba, expert mis à la disposition par la Banque mondiale auprès de la commission finances depuis 2001, puis assistant technique de la commission finances, novembre 2015.

[4] Antoine Doudjidingao, économiste, responsable département études économiques et politiques publiques du Gramptc, 8.09.2015

[5] Antoine Doudjidingao, économiste, responsable département études économiques et politiques publiques du Gramptc, 8.09.2015

Des relations étroites ont été construites avec M.Badet, ancien directeur général du budget entre 2013 et 2015, que l'économiste du Gramptc a rencontré sur les bancs de l'université. Il accepte de collaborer de manière individuelle, et non institutionnelle, lorsqu'il est chef de service « conjoncture et synthèses » entre 2009 et 2010, mais moins lorsqu'il devient directeur du budget[1]. Personne ressource du Gramptc, il contribue à l'élaboration du guide du budget de l'Etat et met à sa disposition de nombreuses données pour élaborer l'analyse du budget :

> « On leur donne des informations sur la loi de finances, le rapport de la commission finances sur le projet de loi et le fascicule budgétaire, une fois que la loi de finances est publiée. Mais quand c'est la loi de finances est en projet, c'est un peu difficile. On ne peut pas donner le projet de loi de finances au Gramptc. On leur fournit aussi le décret de répartition des différents crédits, qui explique qui a la compétence de gérer telle ligne de crédit. Dans le fascicule budgétaire, nous présentons les données chiffrées en termes de recettes et de dépenses dans les détails, la répartition par ministère et départements pour les dépenses en personnels et en biens et services. On leur à disposition un tableau sur la consommation des crédits: la phase engagement/relancement/paiement (…).Pour l'analyse du budget, je collaborai de manière pratique avec eux. On discutait sur le plan du rapport. Ils essaient de traduire le budget de l'Etat en langage simple avec des schémas[2]».

Il souligne la qualité de l'analyse du budget produite par le Gramptc, sa complémentarité avec l'action du gouvernement sur la transparence et la pertinence d'un contrôle citoyen du budget de l'Etat :

> « Ils font une analyse bien poussée du budget, qui accompagne bien le gouvernement dans sa politique de bonne gouvernance. Vous imaginez, le fait que les informations que nous mettons à leur disposition peuvent faire l'objet de critiques. Et là, le Gramptc joue ce rôle de critiquer notre manière de gérer, surtout les ressources pétrolières. La bonne gouvernance, c'est la transparence. Le Gramptc nous aide à gérer de manière transparente. Le fait que les informations soient publiées par le Gramptc, ils dénoncent certaines pratiques qui sont de nature à entraver la bonne exécution du budget. C'est pour ça que je dis que le Gramptc contribue àla bonne gouvernance. En tant que technicien, je partage entièrement leurs critiques. Le Gramptc peut dire: « avec tel montant de crédit, les réalisations faites dans telle région ne sont pas bien faites ». Ils peuvent prouver que ce n'est pas bien réalisé du point de vue qualité. Mais le politique va dire non "on a réalisé un centre de santé, terminé, point". Le fait de publier même les informations et de dénoncer la mauvaise pratique, c'est déjà ça, comme les problèmes de surfacturation, les ouvrages réalisés qui sont de mauvaise qualité. Le souci principal du Gramptc : pour 1F dépensé, ils veulent qu'on connaisse la destination de ces 1F, d'où l'idée de transparence dans la gestion financière. Nous sommes en train d'emboîter le pas du Gramptc, car il faisait le budget citoyen bien avant la Direction générale du budget. J'ai déjà lu le budget citoyen à travers le Gramptc.2015, c'est la première année que le produit un budget citoyen, c'est une exigence de la banque mondiale et de l'union européenne(…) Non je n'ai pas lu l'analyse du budget de 2013, ils le font toujours avec décalage. Nous on réfléchit pour 2016, et là ils ont en 2013. Ils veulent s'assurer de l'exactitude. Eux ils essaient d'approfondir pour voir ce que nous faisons s'il n'y a pas de failles. Nous comptons sur le Gramptc pour la vulgarisation des informations liées au budget de l'Etat. Quand nous on a des difficultés pour avoir les informations, ils peuvent nous servir dans notre travail. Nous au niveau du ministère des finances, c'est difficile d'avoir ce genre d'analyse dans nos documents: si on parle de réalisation d'un centre de santé dans telle localité, il faut une petite analyse, des informations qui peuvent nous manquer. Ils peuvent nous dire que tel ouvrage a été réalisé dans telle localité[3]».

L'assistant technique de la commission finances, M.Balimba, n'a pas reçu la dernière analyse du budget du Gramptc de l'année 2013. La diffusion de l'analyse aux membres de la commission finances et aux députés est essentielle pour que ces derniers se l'approprient. M.Balimba propose un travail commun d'analyse du projet de loi des finances, entre la commission des finances et le Gramptc : « *on souhaiterait que le Gramptc se rapproche de l'assemblée de manière générale et de la commission finances de temps en temps. Quand le budget arrive, s'ils peuvent s'en saisir, ensemble, on peut faire des analyses, mais ça va être difficile. Leur analyse pourrait apporter une valeur ajoutée au rapport de la commission des finances. Le Gramptc est un peu plus politique*[4]».

IV. Des mobilisations locales efficaces

A) Mobilisation des jeunes

1. Des associations de jeunes mieux outillés pour interpeller les autorités

Plusieurs associations de jeunes n'hésitent pas à interpeller de hautes autorités. Le Collectif des Associations pour le Développement du Guéra s'est adressé au Président de la République, en lui demandant de rendre des comptes sur ses promesses, lors de sa venue en 2013 à Mongo pour le

[1] Antoine Doudjidingao, économiste, responsable département études économiques et politiques publiques du Gramptc, 8.09.2015
[2] Antoine Doudjidingao, économiste, responsable département études économiques et politiques publiques du Gramptc, 8.09.2015
[3] Badet Emmanuel, Directeur du budget (2013-avril 2015), actuel conseiller technique du Directeur général du budget, novembre 2015.
[4] M.Balimba, expert mis à la disposition par la Banque mondiale auprès de la commission finances depuis 2001, puis assistant technique de la commission finances, novembre 2015.

lancement de la campagne agricole. Le vice-président le précise : « *en 2011, on a enregistré les discours du président de la République, ce sont des beaux parleurs. Quand Déby est arrivé à Mongo, on lui a demandé où sont ses promesses qu'il avait fait car des gens ont voté pour lui ? Où sont les châteaux d'eau de Mongo et de Bitkine, qui sont deux villes qui souffrent d'eau potable ? Nous avons eu la promesse d'une université à part entière (l'institut polytechnique devait être érigé en université), l'hôpital régional n'a pas été fait. Ce sont des plaidoyers qui doivent être en train de se faire. Il n'a réalisé que 30% de ce qu'il a dit. Pour nos cadres et nos députés, on a toujours eu à les rencontrer et à leur rappeler leurs promesses (…). Quand on voulait rencontrer le Président de la République, c'était un bras de fer avec les autorités locales, les cadres de la région et les jeunes, nous avons poussé pour avoir cette audience. Le Président nous a promis 20 tracteurs*[1]». De même, le collectif interpelle le ministre de l'enseignement supérieur lors de sa venue à Mongo sur l'absence de recrutement à l'Institut polytechnique du Mongo, érigé en université. Les jeunes de Pala ont soulevé la question de la hausse du prix du ciment au Gouverneur, et ils ont pu trouver un prix abordable[2].

Le communiqué de presse semble être un moyen d'expression très utilisé par les associations de jeune pour interpeller les autorités, souvent sur des questions qui ne relèvent pas que de la jeunesse mais de la population entière.

-Lutte contre la cherté de la vie et défense des services publics

L'*Association des Jeunes pour la défense des intérêts du Logone occidental* (AJLOC), créée en 2009, a publié plus de 18 communiqués de presse, qui appellent tous les autorités à prendre leur responsabilité. Chaque communiqué est ampli au gouverneur, au procureur de la république, au ministre responsable, et souvent au président de l'assemblée nationale et au président de la république.

La cherté de la vie est un thème privilégié de l'AJLOC dans ses communiqués. Membre de la commission régionale de contrôle des prix, elle dénonce l'inaction des autorités sur le contrôle des prix, la non application des mesures existantes et l'absence de suivi, laissant aux commerçants le pouvoir de fixer leurs prix librement. Ces derniers s'adressent directement au maire, au Gouverneur et au Président de la République :

-Communiqué n° 3, 14.07.2011 : « Compte tenu des prix galopants des produits sur les marchés causant ainsi une crise alimentaire au sein de la population et vu l'arrêté du gouvernorat de la région du Logone occidental fixant les prix des marchandises le 5 juillet 2011. L'AJLOC s'indigne de cette décision partiale qui n'apporte aucune solution favorable aux paisibles citoyens. L'association trouve que les autorités administratives, militaires, et paramilitaires ne sont pas en mesure de mettre en application le mot d'ordre du chef de l'Etat qui est de régulariser dans toutes les régions du pays le prix des produits locaux et importés sur les marchés afin de résoudre le problème de la vie chère aux tchadiens. L'AJLOC demande aux autorités de la région de revoir si tôt que possible les prix de tous les produits sur les marchés et d'une manière impartiale pour sauver la population. Enfin que la mairie prenne ses responsabilités en aménageant les routes afin que la population circule librement au lieu de la faire souffrir expressément ».

-Communiqué n° 4, 27.10.2011 : « L'AJLOC constate avec amertume la hausse vertigineuse des produits pétroliers et autres produits de première nécessité. En effet, au mois d'aout 2010, le Président de la République déclaré ici à Moundou que les autorités à tous les niveaux vont mettre les aspirateurs en marche pour nettoyer la ville, pour que le dernier tchadien vive décemment avec son revenu. Mais force est de constater que la **parole du président ne vaut pas toujours une décision ou n'a pas la valeur de la parole du prince**. Qu'ainsi au même moment où il faisait son discours certains commerçants, pour le défier, augmentent allégrement le prix des produits de première nécessité sans être gênés. Pour preuve depuis ce jour jusqu'à aujourd'hui le prix de sac du sucre galope (40 000FCFA). Et c'est comme si chaque fois qu'une décision est prise c'est pour appauvrir la population vulnérable. Ainsi des contrôles des prix de produits comme les denrées alimentaires ont été fait et aussi pour l'élevage dans la région, lesquels contrôles n'ont pas touché d'autres produits avec des conséquences qui sont des amendes infligées aux vulnérables. La population est prise en otage. Plus grave, le gouvernement même va à l'encontre de la décision du Président en prenant un arrêté qui augmente les produits pétroliers produits ici au pays enfonçant davantage le clou. Rien ne justifie cette augmentation puisque le Président l'a déclaré il y a quelque mois qu'une négociation serait entreprise en vue de rabaisser encore les prix. Alors si tel est le cas, **qu'est ce qui empêche le gouvernement de subventionner ces produits pour alléger les prix** ? **L'AJLOC exige du gouvernement le retrait pur et simple de cet arrêté** laissant courir le prix des produits pétroliers 330fcfa le litre d'essence, 230f le litre de pétrole. L'AJLOC tiendra pour responsable le gouvernement pour les conséquences ou tout ce qui adviendra ».

[1] Mahamout Ali Ranga, président du Collectif des associations de jeunes pour le développement du Guéra, 22.09.2015

[2] AJDEC, Ousmane

-Communiqué n°12, 14.09.2014 : Il faut préciser que pendant deux à trois mois le prix du litre du carburant avait atteint 2000 à 3000 FCFA. « L'AJLOC constate avec amertume l'augmentation des prix des marchandises y compris celui même des carburants par les commerçants véreux. Ces derniers ne rêvent que des intérêts injustifiés mais ne se soucient guère du pouvoir d'achat des consommateurs tchadiens. Cela aggrave la cherté de vie qui gangrène depuis quelques années la vie sociale. L'AJLOC rappelle à tous les acteurs économiques exerçant dans la région l'honnêteté afin de contribuer à une vie descente aux consommateurs de leurs produits. L'AJLOC **lance un appel pressent aux autorités à tous les niveaux pour prendre leur responsabilité et invite tous les consommateurs à penser un peu à leur droit**. L'AJLOC se réserve le droit de mener d'autres actions si la situation perdure ».

-Communiqué n° 13, 6.10.2014 : « Malgré les efforts du gouvernement pour réduire la cherté de vie ; malgré les discours du gouverneur de la région du Logone occidental lors de son meeting le 22 septembre 2014 appelant les commerçants au respect des règles de commerce ; (…) certains commerçants véreux persistent dans leur esprit mercantile. C'est le cas des vendeurs de carburant qui augmentent le prix du jour le jour jusqu'au double de son prix dont il y a environ un mois. Par conséquent, l'AJLOC lance un mot d'ordre de grève pacifique qui doit se dérouler du 7 au 8 octobre 2014. Cette manifestation est baptisée « Logone-occidental, région sans engin à moteur ». A cet effet, tous les consommateurs de carburant du Logone occidental sont invités à cesser de payer le carburant et de garer leurs engins à moteur durant ces 2 jours consécutifs. **L'association lance un cri d'alarme aux autorités de la place de prendre leur responsabilité** ».

La défense du service public hospitalier et éducatif fait l'objet aussi de nombreux communiqués de l'AJLOC :

Communiqué 1, 02.12.2010 : « Relatif aux enlèvements des effets de l'hôpital de district de Laoukassy et la suspension du chef de canton et du sous-préfet de la dite sous-préfecture. Selon le procès-verbal de l'AG de la population de Laoukassy en possession de l'association, des enlèvements systématiques des effets de l'hôpital de district de Laoukassy sont opérés par le délégué sanitaire du Logone occidental dont : le produits pharmaceutiques d'urgence, frigos, réfrigérateurs, chaises, climatiseurs, appareil échographique. Que le dernier en date est l'enlèvement de la morgue du dit hôpital de 20.11.2010. C'est ce qui a mécontenté la population de Laoukassy qui s'est opposée à l'enlèvement de cette morgue. Pour parvenir au bout de leur logique, les autorités de la région ont appuyé le délégué sanitaire du Logone occidental, auteur de ces mauvais agissements en envoyant les forces de l'ordre menacer et intimider la population de Laoukassy. Suite à ce soulèvement, les autorités régionales ont procédé automatiquement à la suspension du sous-préfet et du chef de canton qui n'ont fait qu'assumer leur autorité sans chercher à savoir le fondement réel des agissements du dit Délégué qui tient à se venger. (..) est ce que l'hôpital régional n'est pas capable de réparer sa morgue avec les recettes qu'elle a faites ? Sinon pourquoi ne peut-il pas demander au gouvernement de lui construire une autre morgue ? Pour revenir à sa thèse, que ces matériels sont enlevés par ce qu'il y a pas assez de morts ou assez de malades dans la localité ? **Face aux agissements rancuniers, irresponsables du délégué sanitaire relevant d'un autre âge, l'AJLOC condamne ces comportements qui ne sont pas sans risque de plonger cette localité dans la désolation et demande la restitution de tous les effets détournés**»

-Communiqué de presse 6, 18.12.2012 :« ce communiqué est relatif **aux manquements dans le système éducatif au milieu des établissements dans le Logone occidental :** l'éducation et l'enseignement relèvent du pouvoir de l'Etat. Mais les difficultés font en sorte que les personnes privées interviennent dans le système éducatif par création des établissements privés afin de soutenir la continuité et désengorger ceux publics qui connaissent de dysfonction et saturés. Aussi notera-t-on l'intervention des parents d'élèves dans la prise en charge des enseignants vacataires par leur contribution. Mais on note que malgré la bonne volonté de ces personnes privées de voler au secours de l'Etat, on observe de manquement par-ci et par-là, faute de bonne gestion, d'escroquerie. Par exemple : le lycée Adoum Dallah et le collège Adoum Dallah ont failli à des manifestations des élèves desdits établissements ou la situation récente qui met en mal la chance des élèves du lycée Pierre et Marie-Cury, laquelle situation est marquée par l'escroquerie des élèves de la classe de terminale de cet établissement qui est d'ailleurs un collège et non un lycée selon les renseignements. C'est pourquoi les malheureux élèves ont perdu la chance de passer le baccalauréat de l'année en cours c'est-à-dire 2012. L'AJLOC condamne avec véhémence ce dernier acte et entend mener une action conjointe avec les victimes devant les juridictions compétences de la République afin que ce prétendant Lycée Pierre et Mari-Cury réponde de ses actes. **Par ailleurs, l'association appelle les autorités nationales en général et celle de la région à assumer leur responsabilité en détectant ces établissements créés anarchiquement par des gens véreux et faire fonctionner ceux qui répondent aux critères exigés** »

-Communiqué de presse 9, 20.09.2013 : « rappelle que la Société tchadienne d'électricité que ses services défectueux contribuent aux malheurs de ses clients. Il est souhaitable que cette société améliore ses services pour éclairer certains coins de la ville ».

Dans le communiqué ci-dessous, l'AJLOC s'adresse directement au Président de la république, en lui demandant une hausse de l'engagement de l'Etat dans le système éducatif, la construction de châteaux d'eaux et de centre de santé.

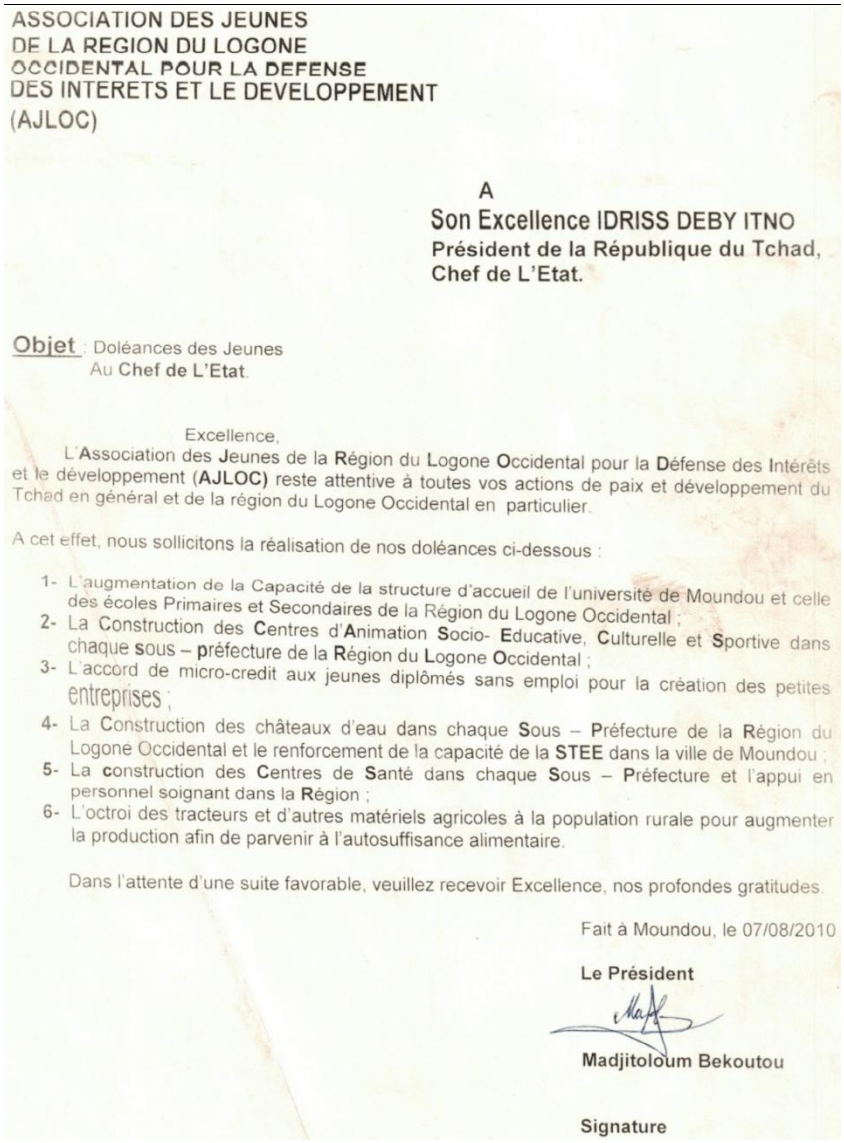

ASSOCIATION DES JEUNES
DE LA REGION DU LOGONE
OCCIDENTAL POUR LA DEFENSE
DES INTERETS ET LE DEVELOPPEMENT
(AJLOC)

A
Son Excellence IDRISS DEBY ITNO
Président de la République du Tchad,
Chef de L'Etat.

Objet : Doléances des Jeunes
Au Chef de L'Etat.

Excellence,

L'Association des Jeunes de la Région du Logone Occidental pour la Défense des Intérêts et le développement (AJLOC) reste attentive à toutes vos actions de paix et développement du Tchad en général et de la région du Logone Occidental en particulier.

A cet effet, nous sollicitons la réalisation de nos doléances ci-dessous :

1- L'augmentation de la Capacité de la structure d'accueil de l'université de Moundou et celle des écoles Primaires et Secondaires de la Région du Logone Occidental ;
2- La Construction des Centres d'Animation Socio- Educative, Culturelle et Sportive dans chaque sous – préfecture de la Région du Logone Occidental ;
3- L'accord de micro-credit aux jeunes diplômés sans emploi pour la création des petites entreprises ;
4- La Construction des châteaux d'eau dans chaque Sous – Préfecture de la Région du Logone Occidental et le renforcement de la capacité de la STEE dans la ville de Moundou ;
5- La construction des Centres de Santé dans chaque Sous – Préfecture et l'appui en personnel soignant dans la Région ;
6- L'octroi des tracteurs et d'autres matériels agricoles à la population rurale pour augmenter la production afin de parvenir à l'autosuffisance alimentaire.

Dans l'attente d'une suite favorable, veuillez recevoir Excellence, nos profondes gratitudes.

Fait à Moundou, le 07/08/2010

Le Président

Madjitoloum Bekoutou

Signature

-Conflit agriculteurs/éleveurs

L'AJLOC interpelle aussi les autorités par un communiqué du 4 décembre 2013 sur l'impunité et la gestion partiale des conflits entre agriculteurs et éleveurs :

> **Communiqué de presse 10** : « L'AJLOC constate avec amertume le comportement antisocial et antiéconomique de certains éleveurs qui provoquent les cultivateurs en mettant leurs bœufs volontairement dans les champs. Les troupeaux de bœufs dévastent nuit et jour les champs. Le jour, ils sont conduits par les bouviers armés pour aller détruire les récoltes même en présence des propriétaires des champs. (…) A Mékoudou dans la sous-préfecture de Laokassy le 25 novembre 2013 où M.Bainoudji Seth a été agressé par 2 bouviers parce qu'il a empêché que les bœufs entrent dans son champs de sésame. Cela a provoqué une altercation entre eux dont une personne est blessée. Paradoxalement en défendant sa propriété privée Mbainoudji se trouve actuellement à la maison d'arrêt de Moundou, alors que les agresseurs jouissent normalement de leur liberté. Par ailleurs, il n'y a pas longtemps que le gouverneur aurait demandé pendant sa tournée dans la région aux cultivateurs de récolter rapidement leurs produits pour permettre aux bœufs de paître. Cela sert de prétexte à certains éleveurs de faire paître déjà leurs bœufs dans les champs non récoltés. Fort de ce constat, l'association trouve que le conflit agriculteur-éleveur est de trop dans la région du LOC ; quand on sait que le Tchad se fixe comme objectif « un pays émergent » d'ici fin 2025. **L'AJLOC lance un appel pressent aux autorités à différents niveaux de la région de prendre leur responsabilité (gouvernorat, préfecture, justice)** ».

- Défense des intérêts de la jeunesse

L'Association des Jeunes pour la Culture et la Paix au Tchad (AJCPT), à travers un communiqué de presse du 28 mai 2012, dénonce la récupération par le pouvoir de la fête de la jeunesse et elle invite les jeunes à se réapproprier cette journée pour débattre de leurs réelles difficultés:

> « L'AJCPT estime qu'au-delà d'une simple formalité des défilés, cette fête devrait être un vrai cadre des débats des sujets de l'ère ; un moment propice pour lancer des messages forts et de prendre des engagements fermes. Nous suggérons au Ministère de rénover entièrement l'organisation de la FNJ, en lui donnant toute son importance et sa grandeur comme il se fait sous d'autres cieux. L'AJCPT profite de cette célébration pour plaider pour une meilleure prise en compte des exigences de la Jeunesse et à une grande échelle, à la hauteur des grands défis qui interpellent l'avenir de notre pays. Car constituant la plus importante marge de la population, la jeunesse tchadienne fait face à des sérieux problèmes qui tournent autour de l'éducation, de l'emploi et à la santé. A ce titre nous plaidons au Gouvernement d'accorder une grande attention à la formation des jeunes par la création des structures socioculturelles, l'opérationnalisation du fonds d'appui à la jeunesse avec une bonne gestion. Nous en appelons également au Ministère de la Jeunesse et des sports pour l'accélération de la relance du CNCJ par l'organisation dans un meilleur délai d'une Assemblée générale avec une transparence totale. Notre pays a besoin d'une jeunesse responsable, créative, ambitieuse et fière de sa culture et de son pays. Vive la jeunesse !!! Vive le Tchad !!! ».

Le *Collectif des Associations et Mouvements de Jeunes du Tchad* (CAMOJET) peut publier des communiqués appelant les autorités à prendre leurs responsabilités dans la lutte contre la consommation de drogues chez les jeunes ou dénonçant les insuffisances des dispositifs de lutte antiterroriste.

2. Des mobilisations efficaces des jeunes

Plusieurs associations de jeunes se mobilisent avec succès pour obliger des ONG, des entreprises ou des autorités à recruter des jeunes compétents dans leur localité, car ces dernières s'installent souvent avec du personnel issu d'autres régions. En témoignent ces structures à Bokoro, Mongo et Koumra :

> *Association des jeunes pour le développement de Bokoro:* « chaque année, quand MSF vient, ils viennent avec tous leur personnel et ils ne recrutent personne de la localité. Nous avons dit, cette année, ça ne va pas se passer comme ça : on a fait une demande envoyée au préfet pour obliger MSF à recruter ici. Le préfet a pris l'affaire en charge, a envoyé une lettre au maire, ils ont échangé avec le coordinateur de MSF. En juillet 2015, on a réussi à faire recruter par MSF 20 personnes de Bokoro (7 gardiens, 3 sur 7 chauffeurs, 14 infirmiers, 2 à 3 opérateurs radio, 1 cuisinier et 4 assistants nutritionnels sur 8[1] ».
>
> *Collectif des Associations de jeunes pour le Développement du Guéra* : « nous sommes partis plaider auprès du gouverneur, du maire, des chefs traditionnels et des ministres ressortissants d'ici. On leur explique qu'IRC Rescue for children a recruté 19 enquêteurs sans lancer d'appel d'offre et qu'ils viennent de N'Djamena. Le gouverneur a appelé le responsable d'IRC. Les enquêteurs sont déjà sur le terrain, mais lors du prochain recrutement, il faut d'abord afficher. Ils savent déjà qu'ils ne répéteront jamais cet acte ».
>
> *Leaders Jeunes de Koumra* : « Avec l'arrivée de Satom à Koumra (entreprise française qui construit des routes), ils ont dit qu'ils allaient embaucher des jeunes de N'Djamena. Nous avons dit qu'il y avait des jeunes de Koumra qui veulent travailler. Le DG de Satom a refusé en disant « si c'est comme ça, SATOM ne va pas travailler ». En 2013, nous avons organisé une marche de la place d'indépendance jusqu'au gouvernorat, mais elle fut interrompue par la police. Le gouverneur est venu en personne : il nous a demandé pourquoi nous manifestons ? Nous lui avons dit que Satom va prendre des jeunes d'autres villes, alors qu'ici beaucoup chôment, pourquoi vous rejetez les jeunes du Mandoul ? Nous on casse rien. Le gouverneur a dit que la priorité revenait aux jeunes de Koumra. Ils ont pris finalement 156 jeunes d'ici pour le goudronnage de la route[2]».
>
> *Association des jeunes pour le Développement de Kélo :*« Les jeunes de Bongor ont mené des actions par rapport à l'organisation du 1er décembre, fête de la démocratie. Pour son organisation, les gens avaient nommé d'autres personnes. Les jeunes se sont soulevés, sont allés voir le gouverneur, et ce sont finalement eux qui ont organisé la fête »[3].

L'Association des Jeunes pour le Développement du Logone Occidental (AJLOC) démontre plusieurs fois sa compétence à se mobiliser en collectif avec d'autres organisations de la société civile. D'une part, elle fait partie des 42 organisations qui contestent l'arrestation arbitraire du militant des droits de l'homme Djeralar Miankeouel, sous le slogan « nous sommes tous Djeralar : libérez le ». En effet, ce dernier, président de l'association Ngaoubourandi, fut condamné le 15 juin 2015 à deux ans

[1] Dido, membre de l'association des jeunes pour le développement de la ville de Bokoro, 30.09.

[2] Leaders jeunes de Koumra, Issa Youssouf Abdallah, président, 5.11.2015

[3] AJDEC, Ousmane

de prison ferme pour outrage à magistrat, après avoir souligné sur FM liberté la corruption et les dysfonctionnements du système judiciaire dans les conflits entre agriculteurs et éleveurs. La mobilisation s'internationalise, car Amnesty International soutient ce mouvement. Dans un communiqué, ampli au Ministère de la justice, au Gouverneur et au Procureur général, *« l'AJLOC demande aux autorités judiciaires et administratives de la région du LOC de libérer M. Djerlar Mankeouel Jacques sans condition. Car son arrestation faite suite à la cause juste qu'il défend. Au cas contraire, elles seront tenues responsables de tout ce qui adviendra »*. Le 28 juillet 2015, la cour d'appel de Moundou le déclare non coupable de délit et d'outrage à magistrat et le relaxe après 45 jours de prison[1]. D'autre part, en 2013, elle participe à un plaidoyer collectif, rassemblant 12 associations et les conseillers municipaux, pour l'amélioration de la fourniture en électricité de Moundou, auprès du Gouverneur. En témoigne la lettre ci-dessous :

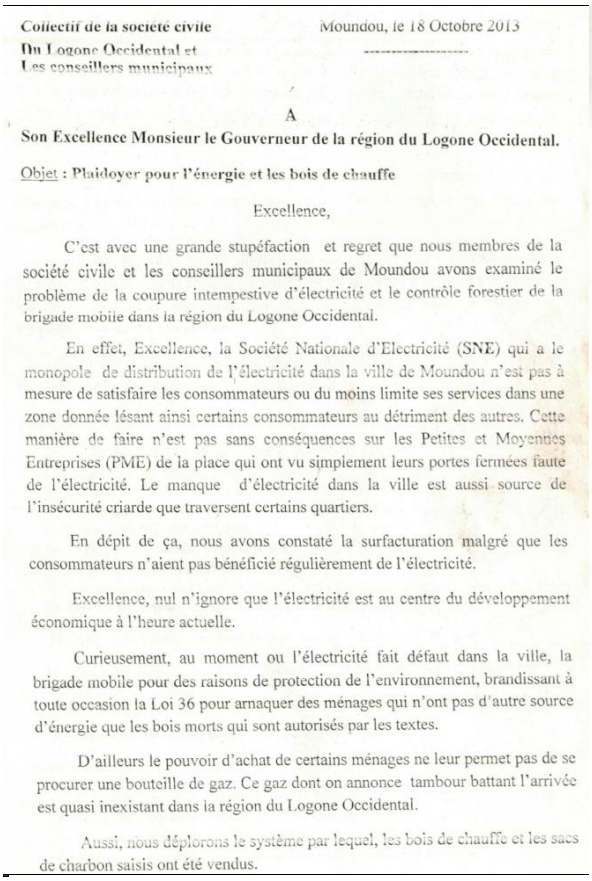

Collectif de la société civile
Du Logone Occidental et
Les conseillers municipaux

Moundou, le 18 Octobre 2013

A

Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la région du Logone Occidental.

Objet : **Plaidoyer pour l'énergie et les bois de chauffe**

Excellence,

C'est avec une grande stupéfaction et regret que nous membres de la société civile et les conseillers municipaux de Moundou avons examiné le problème de la coupure intempestive d'électricité et le contrôle forestier de la brigade mobile dans la région du Logone Occidental.

En effet, Excellence, la Société Nationale d'Electricité (SNE) qui a le monopole de distribution de l'électricité dans la ville de Moundou n'est pas à mesure de satisfaire les consommateurs ou du moins limite ses services dans une zone donnée lésant ainsi certains consommateurs au détriment des autres. Cette manière de faire n'est pas sans conséquences sur les Petites et Moyennes Entreprises (PME) de la place qui ont vu simplement leurs portes fermées faute de l'électricité. Le manque d'électricité dans la ville est aussi source de l'insécurité criarde que traversent certains quartiers.

En dépit de ça, nous avons constaté la surfacturation malgré que les consommateurs n'aient pas bénéficié régulièrement de l'électricité.

Excellence, nul n'ignore que l'électricité est au centre du développement économique à l'heure actuelle.

Curieusement, au moment ou l'électricité fait défaut dans la ville, la brigade mobile pour des raisons de protection de l'environnement, brandissant à toute occasion la Loi 36 pour arnaquer des ménages qui n'ont pas d'autre source d'énergie que les bois morts qui sont autorisés par les textes.

D'ailleurs le pouvoir d'achat de certains ménages ne leur permet pas de se procurer une bouteille de gaz. Ce gaz dont on annonce tambour battant l'arrivée est quasi inexistant dans la région du Logone Occidental.

Aussi, nous déplorons le système par lequel, les bois de chauffe et les sacs de charbon saisis ont été vendus.

A la lumière de tout ce qui précède, Excellence, nous appelons à votre sens de responsabilité afin de veiller à ce que la société détenant le monopole de distribution de l'électricité arrive à satisfaire sa clientèle. Etant donné que vous êtes le premier responsable de la région du Logone Occidental, nous osons croire que vous useriez de toutes vos prérogatives pour alléger la souffrance de la population qui a tant perduré.

La protection de l'environnement reste une lutte commune à tous les citoyens. Cependant, cette lutte doit se faire dans le respect des textes en vigueur.

Excellence, cette petite information est simplement l'expression d'un peuple qui attend voir sa situation s'améliorer en accédant à cette denrée rare qui est l'électricité et les bois morts qui constituent l'unique source d'énergie des ménages du Logone Occidental.

Convaincu que ces soucis exprimés sont aussi les vôtres, nous vous prions de croire, Excellence à la sincérité de notre collaboration.

Les signataires

1- **Association S.O.S la « Rosée » du Logone Occidental**
2- **Association des Juristes pour la Formation à la Citoyenneté (AJFC)**
3- **Collectif des Opérateurs Economiques du Logone Occidental (COELOC)**
4- **Association des Jeunes du Logone Occidental (AJLOC)**
5- **Association NGAOBURANDI**
6- **Cellule de Liaison des Associations Féminines (CELIAF)**
7- **Association des Consommateurs (ADC)**
8- **Association pour la Promotion des Libertés Fondamentales au Tchad (APLFT)**
9- **Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme (LTDH)**
10- **Association Tchadienne pour la Non Violence (ATNV)**
11- **Association Tchadienne pour la Promotion des Droits Humains (ATPDH)**
12- **Bureau d'Appui et des Initiatives Locales de Développement (BAPILD)**
13- Les conseillers municipaux

Ampliations

1- **Délégation régionale des Droits de l'Homme**
2- **Délégation régionale du pétrole et de l'énergie**
3- **Délégation régionale de l'environnement et des ressources halieutiques**
4- **Délégation régionale de l'action sociale et de la solidarité africaine**

B) Des communautés rurales mobilisées

1. De fortes mobilisations contre les taxes abusives : la critique de l'arbitraire de l'administration et la lutte pour un Etat de droit

Au Sud, au Centre et à l'Est, la remise en cause des taxes abusives a pris une part importante dans les mobilisations des communautés rurales, qui révèlent l'importance qu'elles accordent à la lutte pour un Etat de droit. La fréquence de ces contestations témoigne d'un changement des relations à l'Etat, où l'arbitraire de ses représentants, comme les commandants de brigade ou les chefs de canton, est remis en cause.

Dans le Guéra, l'association cantonale de Dangleat a fait de la lutte contre les taxes abusives son cheval de bataille, en particulier celles des agents des eaux et forêts. Elle informe largement les

[1] « Affaire Djeralar Miankeouel : les magistrats de la cour d'appel de Moundou ont dit le droit », *Le temps*, 10 au 17 août 2015.

citoyens sur la limitation à 3 hectares du droit de défricher la forêt selon la loi 14. Ce texte, peu connu des villageois, est souvent utilisé sans précision par les agents des eaux et forêts pour amender. Elle initie un comité de défense de l'environnement, elle appuie les citoyens victimes d'amendes arbitraires, et elle organise des médiations auprès de la brigade ou du chef de canton pour les convaincre de diminuer les taxes. Un pasteur, membre du bureau de l'association, souligne la hausse de la prise de conscience des citoyens sur l'Etat de droit :

> « Le fléau des amendes abusives des agents et forêts et des gendarmes a considérablement réduit. Avant c'était 100 000 FCFA, 50 000, maintenant c'est 3000 FCFA. Nous avons un comité de défense de l'environnement, on connaît les autorités : en cas d'amende des eaux et forêts, nous nous mobilisons pour aller voir le préfet, le commandant de brigade, pour dire que ça ne peut pas se passer comme ça. Nous négocions pour avoir le quota normal. Pour trois cas d'amendes abusives des agents des eaux et forêts, je suis intervenu à la brigade pour plaider leur cause (6 personnes amendées dans une fabrique de briques cuites, 10 agriculteurs ayant défriché des nouveaux champs, 5 femmes qui sont allées chercher du bois). Nous avons réussi à annuler l'amende pour les femmes et le champ. Nous les avons sensibilisés sur la loi 14 qui dit qu'au-delà de 3 hectares défrichés, il faut payer une amende». (…) à Koubo-adougoun, un agriculteur a planté du mil sur la frontière d'un champ d'un autre agriculteur. Ils sont venus me voir. Nous sommes allés avec l'association à plusieurs reprises : nous avons demandé « est ce que tu as reconnu ta faute, tu as pulvérisé dans le champ de ton ami ? ». Il ne reconnaît pas. Le chef de canton l'a amendé de 100 000 FCFA. Nous avons essayé de dire au chef de canton de réduire l'amende, et il a descendu à 50 000. Si le chef de canton envoie son administré pour arrêter quelqu'un et lui un imposer une amende, l'association sensibilise la population pour lui dire qu'elle ne doit pas accepter de telle chose. Par des sensibilisations sur le droit et la démocratie, nous nous sommes approchés du chef de canton pour lui dire qu'il ne faut pas escroquer de simples paysans ».

De même, l'association cantonale de Dadjo conseille les citoyens sur leurs droits et l'attitude à avoir en face des agents des eaux et forêts. A Fany et Delep, elle a imposé un mécanisme, où ces agents sont obligés de la rencontrer systématiquement à chacun de leur passage, comme en témoigne le président :

> « Certains agents sortent en mission sans autorisation à leur insu de l'inspection pour amender. Ils essaient de s'habiller en tenue. Nous disons à la population : si vous avez un agent des eaux et des forêts dans votre village, il faut demander son ordre de mission (vous êtes venu faire quoi ?). S'il n'y a pas de papier, vous pouvez porter plainte au niveau de l'inspection. Dans l'article 14 du ministère de l'environnement, chaque paysan peut défricher 2 à 3 hectares ; si c'est 4 hectares il faut demander au niveau de l'inspection une autorisation de défrichage. (…) Maintenant, la taxe verbale sans présenter de document, ça c'est un peu atténué. On a un système établi dans le cadre de concertation, où les agents des eaux et des forêts sont obligés de rencontrer le cadre de concertation quand ils viennent à Delep ou Fany. On leur dit que nous n'avons pas confiance en eux, et que ce n'est pas la peine de prendre de l'essence et de toucher aux simples paysans»[1]

Dans l'Hadjer-Lamis, le groupement des femmes de Gambir confirme cette prise de conscience et cette résistance des communautés aux taxes abusives : *« avant, on ne pouvait pas parler avec les gendarmes ou avec la brigade, on te tapait, on te mettait en prison et on t'amendait. Maintenant, nous n'acceptons plus de payer des taxes élevées. On peut parler, s'exprimer, ce n'est plus comme avant, on donne notre voix. Nous pouvons parler, nous avons bien compris notre droit. C'est avec la formation d'ACORD que nous avons appris ça ».*

Dans le Logone oriental, l'association cantonale de Komé-Ndolébé s'efforce de prévenir les citoyens sur cette question des taxes abusives : *« nous insistons auprès des citoyens pour les informer sur le tarif légal des amendes : les amendes au chef de canton vont de 3000 à 6000, et non de 300 000Fcfa ; nous on sensibilise. Dans chaque zone, on a créé un comité d'attente, on a sélectionné 14 personnes, qui donnent l'information aux paysans*[2]*».*

Cette contestation de l'arbitraire des autorités par les communautés rurales s'illustre aussi dans le Guéra à Délep. Le conseiller de la plateforme, Katir-torio, le précise : *« en 2010, à Delep, le cadre de concertation a joué un rôle très important, ils ont essayé de destituer le chef de village, qui avait été corrompu par des éleveurs. Les membres du cadres n'ont pas accepté que le chef de village soit corrompu par les éleveurs, ils n'ont pas accepté, ils ont poussé l'affaire jusqu'au chef de canton. Ils ont dit nous applique le règlement intérieur. Les villageois ont compris : ils ont suspendu le chef de*

[1] Katir-torio, Mahamat Bolto, représentant éleveurs dans le ferrique Mabegna, ferrique Mabegna et Fany, Mongo, 21.10.15

[2] Entretien avec les membres de l'ADC de Komé Ndolébé, 27.08.2015

village[1] *».*

La prégnance de ces mobilisations contre les amendes arbitraires dans plusieurs régions révèle une appropriation de l'Etat de droit par les communautés. Elles appréhendent mieux les limites au-delà desquelles l'Etat n'est plus autorisé à s'ingérer dans leur vie et porte atteinte à leurs droits et à leurs libertés. Elles comprennent qu'elles ont un espace de libertés à protéger contre les incursions de l'Etat. Mais ces mobilisations seraient plus des « réactions contre » et moins la construction d'une mobilisation positive de construction des conditions de leur émancipation sociale et économique.

2. Des mobilisations des communautés pour leur émancipation économique

a. La critique de l'inégale distribution des stocks de céréales en période de soudure par l'Office Nationale de Sécurité Alimentaire (ONASA)

Dans plusieurs régions, on observe plusieurs initiatives séparées et dispersées des communautés pour interpeller les représentants locaux de l'Office Nationale de Sécurité Alimentaire (ONASA) sur l'enjeu d'une distribution plus équitable des stocks de céréales en période de soudure. Dans cette critique du caractère injuste de la répartition des stocks, les associations cantonales ou les unions de groupement de femmes dénoncent plusieurs figures de ces groupes « favorisés » par l'Etat : les fonctionnaires contre les paysans, les hommes contre les femmes ou les femmes urbaines contre les rurales.

Dans le Guéra, en 2015, l'association cantonale de Dangleat écrit à l'ONASA pour une répartition plus juste des stocks céréaliers. La même année, lors d'une rencontre avec le Préfet et le Gouverneur, le réseau des femmes du Guéra, critique une distribution des stocks plus favorable aux fonctionnaires et aux hommes qu'aux groupements de femmes. La trésorière du réseau, Achta Adoum, qui est aussi conseillère municipale à Mongo, avance l'argument de la représentativité en nombre du réseau pour faire pression : « *on a dit que le réseau compte plus de 1000 femmes ! C'est ça qui a fait qu'on a trouvé plus* de sacs ». Cette mobilisation du réseau est efficace, car en 2015 il reçoit une centaine de sacs, contre une vingtaine en 2014.

Dans l'Hadjer-Lamis, au sein du canton Dababa, l'union de groupements de femmes Al-Nour, se mobilise avec succès en 2013 pour dénoncer une répartition des stocks de céréales en faveur des femmes urbaines de Bokoro, au détriment de celles en milieu rural.

b. La défense du plan de développement local, objet de mobilisation des associations cantonales

La plupart des associations cantonales insistent sur le caractère indispensable du PDL, qui doit être pris en compte par l'Etat et les ONG avant tout projets. L'association de Komé-Ndolébé le précise : *« si c'est une ONG ou une association qui vient pour travailler dans le canton, il doit prendre le PDL en main »*[2]. L'association de Miladi le confirme : *« la majorité des villageois trouvent que c'est un outil de négociation, c'est pour le bien de tout le monde*[3] *».*

Lorsque des ONG ne prennent pas en compte les plans de développement locaux définis par les associations cantonales, ces dernières se mobilisent pour les défendre. Dans le Guéra, deux d'entre elles, ont interpellé l'ONG Alizée sur le non-respect des PDL dans ses stratégies d'intervention. L'association cantonale de Dangleat explique au CDA qu'il serait plus pertinent d'implanter un magasin de stockage dans un village du canton qui n'en a pas, lorsque l'ONG Alizee s'apprêtait à en construire un dans un village qui en disposait déjà. De même, l'association cantonale de Kenga tente en vain de défendre son PDL : *« l'ONG Alizee est venue faire des micro-barrages et un parc de vaccination sans tenir compte de notre plan de développement local, nous sommes partis vers les autorités sur place : on leur a dit qu'on avait déjà notre PDL. On a prévu un parc de vaccination à*

[1] Katir-torio, Mahamat Bolto, représentant éleveurs dans le ferrick Mabegna, ferrick mabegna et fany, Mongo, 21.10.15

[2] Entretien avec les membres de l'ADC de Komé Ndolébé, 27.08.2015

[3] Association de développement cantonale de Miladi, 30.08

Djilmé avec un poste vétérinaire, mais Alizée est allée faire un parc de vaccination à Somo à 12 km. Donc c'est pour dire qu'ils ne tiennent pas compte de nos PDL».

Des associations cantonales utilisent leur PDL comme outil de plaidoyer et portent une vision de long terme sur sa mise en œuvre. L'association cantonale de Kenga, présidée par le maire de Bitkine et désireuse de devenir une ONG, a initié des démarches auprès de la délégation régionale de l'environnement pour demander la création d'aires protégées. Elle a proposé un projet d'assainissement de Bitkine, validé par la mairie mais sans financement, où elle serait en charge de la sensibilisation dans les quartiers et de la mise en place d'un comité d'hygiène et d'assainissement. Elle compte sur les cotisations des magasins villageois pour financer le PDL. Elle pense son rôle dans la préparation des futures élections rurales, car elle projette de prélever une taxe sur les marchés hebdomadaires pour financer les conseils ruraux.

c. La défense d'un modèle agricole

La politique agricole de l'Etat fait l'objet de critiques des communautés. Dans le Guéra, l'Association cantonale de Dangleat, conteste la pratique du Projet d'Appui d'Urgence à la Production Agricole au Tchad (PAPAT), qui consiste à vendre simplement du mil en période de soudure, sans obliger les paysans à rembourser, et donc sans reconstituer un stock créant plus de liens sociaux. Selon le pasteur, membre du bureau de l'association, la vente simple de mil aux paysans remet en cause la dynamique collective de la recomposition d'un stock, qui permet à l'ensemble de la communauté de dégager un surplus (car chaque paysan rembourse un peu plus qu'il n'a emprunté), de redistribuer aux plus pauvres en période de soudure et de s'organiser sur le long terme : « *nous voulons que les gens remboursent le mil avec un intérêt et que le mil serve pour le reste du village. Nous plaidons ça auprès du PAPAT, mais il veut juste vendre le mil, eux ils ne visent pas un objectif social. Constituer des stocks communautaires de mil dans des magasins permet de créer une plus forte cohésion sociale que la vente simple de mil* ».

Hamit Gadaye, président de la plateforme du Guéra, a une analyse et une critique approfondies de la politique proposée par l'Etat sur la cohabitation entre éleveurs et agriculteurs : « *en 2011, dans un atelier avec ACORD à N'Djamena, on a compris que le ministère de l'agriculture souhaite donner beaucoup de tracteurs pour labourer de grandes superficies. Cela signifie que les éleveurs n'auront pas beaucoup d'espace pour faire du pâturage. Il demande aux éleveurs de vendre une partie de leur bétail, de mettre l'argent à la banque, de faire des enclos, pour que leurs troupeaux n'aillent pas divaguer. Pour l'agriculteur, c'est avantageux, il peut augmenter sa surface de culture; mais pour l'éleveur, vendre une partie de ses bêtes, ce n'est pas avantageux. (…) l'Etat a pensé faire une retenue des éleveurs nomades à la sortie du Batha pour stopper leur venue au Sud, pour qu'ils attendent que les paysans aient récolté ; mais les éleveurs ont refusé : si ils s'arrêtent au niveau du Batha, il n'y a pas d'herbe, comment les animaux vont faire du pâturage ?*[1]».

V. Société civile et gouvernance pétrolière

A) Des avancées gagnées par la société civile sur la gouvernance pétrolière

1. Des garanties arrachées par la société civile

Par son plaidoyer, la société civile a contribué à obtenir de nombreuses garanties pour les citoyens, comme la redistribution des 5% à la région productrice, la mise en place du collège de contrôle et de surveillance des revenus pétroliers, le rehaussement du barème de compensation du manguier, l'amélioration du contenu de l'étude d'impacts environnementaux, le fonds des générations futures, selon Ngardouel Mbainaïkou Olivier, représentant pays de Swissaid[2]. Il ajoute : « *au départ, la société civile a beaucoup fait, elle voulait que l'exploitation pétrolière soit repoussée et que la Banque mondiale ne finance pas encore, qu'elle en fasse un projet modèle contre la pauvreté. Sans la société*

[1]Katir-torio, Mahamat Bolto, représentant éleveurs dans le ferrique Mabegna, ferrique Mabegna et Fany, Mongo, 21.10.15
[2] Ngardouel Mbainaïkou Olivier, représentant pays de Swissaid, 16.112015

civile, le peu qu'on avait, on n'allait même pas l'avoir, comme les plans environnementaux pour chaque site. Même si aujourd'hui, ça ne fonctionne pas dans l'esprit de la société civile, elle a obtenu des domaines prioritaires d'investissement pétrolier, comme l'éducation, la santé et le développement rural. Elle a fait un travail énorme dans l'accompagnement des communautés riveraines et pour relever certaines compensations : un manguier à 15 000 a été élevé à 500 000 FCFA».

2. Une capacité de plaidoyer et de mobilisation collective : les actions pour un projet pétrolier « modèle » et contre la suppression du fonds des générations futures

Le Gramptc a mené plusieurs mobilisations collectives avec le réseau des commissions permanentes pétroles (CPPN, CPPL, RESAP, CACODE). Ils se sont organisés pour contester la volonté du gouvernement de supprimer le fonds des générations futures en soutenant la Banque mondiale, à travers le communiqué de presse ci-dessous, publié le 13 octobre 2005 :

« Suppression du Fonds des générations futures : le démontage calculé du système de gestion des revenus pétroliers

Lors de la clôture de l'atelier sur le rapport d'achèvement du Groupe de la Banque Mondiale, qui s'est tenu les 10 et 11 octobre 2005 à N'Djaména, le Ministre du pétrole, Mahamat Nasser, a rendu public l'intention du gouvernement tchadien de modifier la loi 001/PR/99 du 11 janvier 1999. (…) Le gouvernement se base sur une série de raisons liées généralement à l'asphyxie actuelle que connaît le fonctionnement de l'Etat :Tension de trésorerie liée aux charges de fonctionnement, aux services de la dette intérieure et extérieure ; Insuffisance des 15% alloué au fonctionnement de l'Etat sur les revenus pétroliers pour les 5 premières années ;

« Frustration » de l'opinion nationale qui ne comprend que face à l'ampleur des besoins actuels on puisse constituer des réserves pour les générations futures alors même que les générations actuelles ne vivent pas. Le FGF représente une hypothèque insupportable pour les générations actuelles à cause des besoins au niveau de l'éducation, la santé et des secteurs prioritaires. Pour le Groupe de la Banque Mondiale, les sources du problème de tension de trésorerie actuelle sont ailleurs. (…)La société civile ne dit pas autre chose que les partenaires au développement de l'Etat. Pour elle, les problèmes identifiés jusqu'ici ne sont pas directement liés à la mise en œuvre de la loi N°001, mais plutôt aux dysfonctionnements de l'administration, à la mauvaise gestion des finances publiques et à l'inertie de la justice qui perpétue l'impunité. En effet, l'Etat se trouve actuellement à un taux des recettes ordinaires de l'Etat (Impôts, Douanes, etc.) de l'ordre de 10 à 15%. Pourtant, avant l'avènement des revenus pétroliers, l'Etat faisait normalement face à ses charges. (…) En outre, la loi 001/PR/99, actuellement incriminée, ne traite que des revenus directs générés par le projet. Les recettes indirectes (Impôts, taxes, dividendes, bonus, etc.) sont directement versés et gérés par le Trésor public. On peut légitimement se poser la question de savoir à quoi servent ces revenus qui, au passage ne sont ni rendus publics ni contrôlés par le Collège de Contrôle et de Surveillance des Ressources Pétrolières (CCSRP). En définitive, loin d'être une hypothèque, le FGF constitue une épargne pour répondre à plusieurs considérations :

Nos responsabilités vis-à-vis de la génération future qui aura besoin de ce fonds pour éponger les factures que notre gestion actuelle leur aura laissé (coûts de l'endettement, pollution, etc.). Toute stratégie de développement d'un pays doit être bâtie sur le long terme, avec une vision de durabilité et des ressources prévisibles. Le prix du baril est généralement très instable et la constitution du FGF ne répond donc qu'à un principe de précaution, surtout pour la période actuelle qui bénéfice d'une hausse des tarifs sur le marché. Le pétrole est une ressource tarissable et conséquemment les recettes aussi. Nous devons donc sécuriser les finances publiques contre les risques d'une telle perspective par exemple la non viabilité de l'Etat à long terme. Si nous ratons ce virage nous aggravons la facture que payeront justement les générations futures»[1].

Le 13 janvier 2006, le Gramptc et le réseau des commissions permanentes pétrole (CPPN/Atpdh de N'Djamena, CPPL/ASSAILD de Moundou, le RESAP/APICA de Sarh, le CACODE de Doba, le RESUP du ROSCAP de Kélo, Laï, Bongor) publient ensemble la déclaration de Sarh. Ils contestent entres autres, la suppression du fonds des générations futures, l'immunité juridique du consortium, la faible prise en compte de leur proposition sur les compensations, le silence de la banque mondiale sur les conditions d'exploitation pétrolière dans certains champs, l'absence de plan de développement régional et de consultation lors de l'élaboration du code de conduite du projet pétrolier.

« Réunies à Sarh du 12 au 13 janvier 2006, les organisations de la société civile travaillant en réseau des commissions permanentes pétrole dans le suivi du projet pétrole tchadien constatent que jusqu'à présent la Banque Mondiale n'a pas pris en compte les préoccupations exprimées par la société civile en juin 2000 :

1. la non soumission de la Convention de 1998 aux lois nationales. La convention TOTCO de 1998 qui jouit d'une supranationalité. De ce fait, le consortium est à l'abri de toute poursuite judiciaire en cas de violation des droits des populations ou de dommages causés à leur vie et à leur environnement ;

2. Les bases de données devraient faire l'objet d'une étude par un organisme indépendant en collaboration avec le gouvernement, la société civile, le consortium et la Banque Mondiale ;

3. Il n'y a pas eu de contre-expertise pour confirmer la fiabilité des matériaux et procédés techniques utilisés par le consortium. Un suivi de la fiabilité de ces procédés est nécessaire pendant l'exécution du projet ;

4. Lors du Séminaire de Bébédja en 1999, la société civile tchadienne a réclamé la réalisation d'études sur la valeur réelle des arbres fruitiers et l'évaluation de certains sites et objets représentant une valeur pour les populations locales afin de déterminer les compensations adéquates.

L'Etude sur les mesures de compensation et d'indemnisation, Djeralar Miankeol & Jean Ngamine réalisée en septembre 1999 n'a été pris en compte que pour le manguier.

[1]Communiqué de presse n°004/CPP/GRAMPTC/05

5. Jusqu'à nos jours, le Plan de Développement Régional n'est ni reconsidéré, ni approfondi et ni mis en place

6. Le consortium pétrolier n'a pas élaboré un code de conduite pour l'exploitation du pétrole au Tchad en collaboration avec la société civile et le gouvernement ;

8. La Banque Mondiale comme le Gouvernement de la République du Tchad n'ont pas daigné prêter attention aux préoccupations de la société civile relatives au cas de non conformités observés dans l'exécution du projet.

Les commissions permanentes font remarquer que :

La loi 001 et les mécanismes qui en découlent résultent d'un consensus des parties prenantes qui voulaient faire du Projet d'Exportation Tchadien un projet «modèle» de lutte contre la pauvreté ;

La modification de la Loi 001 le 29 décembre 2005 et sa promulgation le 11 janvier 2006 par le Gouvernement de la République du Tchad ne requiert pas l'agrément de tous les acteurs du projet ;

L'augmentation arbitraire des secteurs prioritaires est un manquement quand on sait que pour les définir le Gouvernement de la République du Tchad a réuni ses partenaires au développement à Genève (…)

Les réseaux CPP's rappellent à la Banque Mondiale que :

- Contrairement aux dispositions de la section 4.10 de l'Accord de Prêt entre la Banque Mondiale et la République du Tchad l'on a remarqué un Silence absolu du Groupe de la Banque Mondiale au sujet des travaux dans les champs satellites et les bassins Bongor, du Lac, Doba et Dosseo. Or les opérations se poursuivent et s'accompagnent des pratiques décriées pendant la phase de construction du Projet d'exploitation (…) Les réseaux pétrole de la société civile appellent le Gouvernement de la République du Tchad et la Banque Mondiale principaux acteurs du projet pétrole, à la retenue et au dialogue »

De même, le 14 janvier 2006, les commissions permanentes et le Gramptc réitèrent un communiqué de presse dénonçant la suppression du fonds des générations futures et appelant la Banque mondiale et l'Etat au dialogue. Il est signé aussi par le Collectif des Associations de défense de droits de l'homme (CADH), la Cellule de Liaison et d'information des associations féminines (CELIAF), l'Union des Syndicat du Tchad (UST), la Commission Justice et paix (CNJP), la Cellule de Liaison et d'Information des Organisations non Gouvernementales (CILONG), l'Organisation des acteurs non étatiques (OANET) et la Coalition « Publiez Ce Que Vous Payez ».

« En promulguant la Loi portant modification unilatérale le 11 janvier dernier, le chef de l'Etat est resté dans une logique suicidaire dont l'issue immédiate a été le blocage des fonds pétroliers à la CitiBank et la suspension des décaissements des soldes des crédits alloués par la Banque Mondiale. Il est clair qu'une fois encore ce sont les populations déjà grandement éprouvées par cette paupérisation ambiante, qui paieront les pots cassés d'une bataille dont le Tchad ne sortirait pas gagnant.

En effet, depuis plusieurs mois, les organisations de la Société Civile tchadienne n'ont cessé, à travers des communiqués, mémorandum, contacts et rencontres, d'attirer l'attention du gouvernement et des élus du peuples sur les risques qu'encourait le pays en cas de modification unilatérale de la Loi 001/PR/99 portant gestion des revenus pétroliers. Une telle décision constitue une violation des engagements du Tchad vis-à-vis du Groupe de la Banque Mondiale dont les financements, l'aval financier, la caution morale et politique ont rendu possible la réalisation du projet d'exportation tchadien pour la réduction de la pauvreté

Dans la situation actuelle de blocage apparent, la Société Civile demande à la Banque Mondiale d'assumer ses responsabilités en tant qu'acteur central du projet pour trouver une issue par le dialogue. Au Gouvernement, la société civile lui rappelle ses responsabilités et l'invite à plus de modération pour le grand bénéfice de la population ».

Ces communiqués ont été efficaces car ils ont suscités des réactions médiatiques du ministre du plan le lendemain, auxquelles la société civile, réactive, répond par un autre communiqué pour défendre le principe de fonds des générations futures :

« Le 15 janvier 2006, en réponse à un communiqué de presse publié par les organisations de la Société Civile, vous déclariez en direct comme invité du journal télévisé nous citons : **«Cette société Civile a choisi son camp, celui de travailler contre les intérêts nationaux»**. Cette déclaration a été précédé par une autre que vous aviez tenu aux parlementaires lors du vote le 29 décembre 2005 sur la modification de la loi 001, séance à laquelle étaient présents plusieurs militants des Organisations de la Société Civile, nous citons **: «la loi 001 est un compromis que le gouvernement a trouvé pour calmer les ardeurs de ceux qui étaient contre le projet.»**

(…) De manière particulière, les organisations de la Société Civile ont pris une part importante et active au développement du projet pétrolier, et cela en s'impliquant dans le processus d'élaboration de la SNRP et le suivi de la gestion des revenus pétroliers. A la base, l'idée même de mettre en place une loi pour gérer les revenus pétroliers a été suggérée pour la première fois au séminaire de Donia organisé en 1998 par les organisations de la Société Civile (Cf déclaration de Donia). Le but étant de mettre en place un cadre législatif pour canaliser les revenus d'une ressource aussi temporaire que le pétrole. La loi est devenue ce que nous savons tous. Mis à part cela, plusieurs conséquences de lacunes découlant de la convention liant le Tchad au Consortium pétrolier ont été également atténuées grâce aux alertes et propositions de la société civile. Nous en voulons pour preuve, le barème de compensation du manguier, l'amélioration du contenu de l'Etude d'Impacts Environnementale de la zone du projet pétrolier, etc. Le pays tout entier a profité des fruits de ce travail, et souvent, le gouvernement en a récolté les dividendes sur le plan politique.

Cela dit, il est aussi de notre devoir en tant que acteur de prendre position sur l'évolution du projet étant entendu que nous n'avons pas cessé d'y travailler et qu'une partie du collège qui gère les revenus destinés à la lutte contre la pauvreté soit composé de nos représentant. Le Gouvernement, en admettant notre participation à cette institution publique, admet de fait la qualité de notre contribution. Que ces raisons ne rencontrent pas celles du gouvernement, nous sommes à notre compréhension sur un débat citoyen et la diversité doit être de règle. (…)

Par conséquent, Monsieur le Ministre, nous sommes surpris par la gravité de votre déclaration et vous exprimons notre protestation. Le gouvernement ferait mieux d'améliorer la gestion des biens publics dont il responsable, plutôt que de dépenser de l'énergie à se trouver des boucs émissaires. Sur ce point, nous pouvons encore réitérer au gouvernement nos propositions qui restent toujours d'actualité :

Engager l'audit du compte Off-Shore et de manière celle des finances publics.

Donner suite aux recommandations du rapport du CCSRP de mai 2005.

Rendre public la situation des recettes et dépenses publiques des exercices budgétaires depuis l'utilisation des premiers revenus pétroliers, et continuer la procédure dorénavant. Le gouvernement en serait nécessairement le premier bénéficiaire. Il en serait le premier et vous ne pouvez ignorer dans ce cas les conséquences d'une telle prise de position ».

B) Une société civile locale plus structurée sur le pétrole

1. Des citoyens mieux organisés et plus vigilants face aux projets pétroliers : le succès de la mobilisation de la population de Bébédjia dans l'arrêt du projet Global Petroleum

En 2013, la société civile locale et la mairie de Bébédjia réussissent ensemble à bloquer un projet de prospection pétrolière d'une entreprise nigériane Global Petroleum, qui avait commencé sans information ni consultation des citoyens. Cette mobilisation démontre à plus d'un titre comment les citoyens analysent et s'organisent mieux devant un projet pétrolier. Elle témoigne de la forte réactivité des citoyens et de leur capacité d'anticipation, car il s'agit d'un projet d'exploration et non d'exploitation. Loin de se positionner contre ce projet de manière entêtée, ils se mobilisent pour accéder au plan d'impact environnemental, inaccessible tant aux citoyens qu'aux autorités, avant d'émettre un jugement.

Les acteurs cherchent à donner à cette mobilisation un caractère collégial et démocratique[1].Ce sont les jeunes, en particulier l'Association des jeunes pour le développement de la Nya (AJDN), qui informent la commune des prospections de cette entreprise le 12 juillet. Le 19 juillet, une première assemblée générale est organisée pour informer la population. Le 19 août, la population élit le Comité de réflexion et de négociation pour le projet pétrole de Bébédjia, composé de nombreuses associations (AJDN, ACAT, ATNV, CADESN, EPOZOP, ASDDN, AECDKM, Association des jeunes pour l'abolition de la torture, ADICAM, Association pour la solidarité et l'entraide), mais aussi de représentants des trois religions et des chefs de quartiers[2]. Mbangnadji Théophile, membre de l'ADJN et porte-parole du comité, précise le caractère représentatif de ce comité : *« le comité se réunit tous les mardis avec la population. Dès que nous engagions des contacts avec les pétroliers, nous rendons compte à la masse et aux chefs de quartier. Comme c'est la population qui nous a élu, nous rendons compte aux conseillers communaux ».*

Après une lettre du maire adressée au ministre du pétrole le 12 septembre restée sans réponse et une première rencontre entre les autorités, le comité et les pétroliers le 8 novembre, aucune information sur le projet pétrolier n'est connue. La première rencontre s'est soldée par des insultes du Gouverneur envers le maire[3]. Dans un mémorandum et une pétition rassemblant plus de 1000 signatures, le comité revendique une étude d'impact environnementale, et dénonce l'absence d'information et de consultation tant des citoyens que de la mairie :

Extraits du Mémorandum des populations et ressortissants du département de la Nya, 11.11.2013 : « Non au bradage, au pillage à ciel ouvert du sous-sol du département de la Nya et au macabre projet inavoué de déportation de sa population ! A défaut d'informations claires et crédibles, comment les autorités locales cibles de ce projet peuvent-elles savoir clairement les transactions entre Esso et l'homme d'affaire nigérian, et entre la société nigériane et celle qui va exploiter le pétrole ? Pourquoi Esso qui a découvert ces puits de Bébédjia depuis des années les a cédés à une autre société pour son exploitation ? Quelle est la place de l'Etat et celle de la population du département de la Nya dans tout cet imbroglio où les intérêts économiques ?

La population sera fortement touchée par le passage des pipelines et le mouvement sismique s'étendrait à environ 15 km du centre des opérations, ce qui affectera substantiellement la ville de Bébédjia et les villages environnants (…).Lesquelles informations et documentations devaient servir les autorités locales et la population riveraine à se situer sur des dispositions éventuelles à prendre pour éviter le pire indescriptible. (…) Il est vrai que la plupart des histoires du pétrole dans le monde ne s'écrit qu'avec douleur, le cas du projet du pétrole du bassin de Doba ne semble pas déroger à cette règle, est en devenir le pire des cauchemars pour la population riveraine qui n'est d'ailleurs pas prête pour que cette tragique histoire se produise encore en toile de fonds. (…)Pour la précédente exploitation il faut relever d'autres failles :

-le manque criard d'information viable et crédible de la part du gouvernement et des compagnies chargées d'exploiter le pétrole étant entendu que le Tchad a signé sa candidature à l'ITIE en 2010 qui l'oblige à donner toutes les informations utiles

-l'application complaisante des mesures de préservation, d'amélioration et de restauration du sol et de l'environnement qui n'étaient que de la poudre aux yeux, comme le cas des restaurations de sols de Ngalaba et de Maïnkeri avec des terres non riches

-la mise à l'écart des communautés locales, principales cibles, au moment des prises des décisions qui aujourd'hui affectent désespérément leur survie

-le non recrutement des jeunes, natifs de la zone dans les compagnies extractives

-le manque d'eau potable : aujourd'hui le mètre cube d'eau coute 500FCFA pendant que les camions citernes remplies d'eau circulent librement.

Nous, population du département de la Nya, dénonçons avec force :

[1] Mbangnadji Théophile, Chargé de relations extérieures dans l'Association des jeunes pour le développement du département de la Nya, porte-parole du Comité de réflexion et de négociation pour le projet pétrole de Bébédjia, 29.08.2015

[2] Idem

[3] Mbangnadji Théophile, Chargé de relations extérieures, porte-parole du Comité de réflexion et de négociation pour le projet pétrole de Bébédjia, 29.08.2015

-la pratique d'exclusion dans les prises des décisions importantes touchant à la survie même de notre avenir et de sa population partie intégrante du Tchad, et qui a droit à une pleine existence commune que les autres localités

-la politique de déportation des populations du département de la Nya murie pendant des décennies

-exigeons l'arrêt immédiat des travaux des consultations pour les recherches devant aboutir à l'exploitation de notre sous-sol

-déclarons sans complaisance et avec force que si le gouvernement et le prétendu consortium outrepassent ces recommandations pour entreprendre une quelconque activité comme prévue en tout en sachant que ce « coup de force » aboutira à l'anéantissement de notre patrimoine commun, la terre de nos ancêtres, alors nous qualifierons de « génocide » et ses auteurs endureront l'entière responsabilité de tout ce qui adviendra, car notre survie en dépend

-nous prendrons à témoin l'opinion nationale et internationale afin qu'elles sachent clairement que notre terre et tout ce qui s'y trouve est notre richesse, notre mémoire, notre histoire et l'héritage de nos enfants, par conséquent, toute tentative malveillance de son bradage, de son pillage que de la déportation des milliers d'âmes qui y vivent depuis des siècles seraient la pire des provocations qui puissent exister dans notre vie d'être humain ».

Dans cette mobilisation, médiatisée et politisée sur le plan national, se dessine un conflit entre le pouvoir et l'opposition. En effet, les représentants de l'Etat, comme le ministre et le gouverneur soutiennent les pétroliers, tandis que le comité, le maire de Bébédjia du parti FAR, les élus locaux et les partis d'opposition dénoncent l'absence d'information et de consultation. Dans un communiqué de presse du 5 décembre, le porte-parole adjoint de la Coordination des Partis pour la Défense de la Constitution (CPDC), Gabriel Ali Golhor, constate « *avec tristesse, le drame qui se joue actuellement, concernant la découverte de ce pétrole et la destruction des villes de Bébédjia et Komé, sans concertation préalable entre le gouvernement, la société civile, l'entreprise nigériane et les populations* », et dénonce une *« opération de destruction nationale cautionnée par le gouvernement »*[1].Pour le Gouverneur, les activités sont encore à la phase d'exploration et le maire n'a pas compétence pour donner son avis sur le contrat signé entre la société et le gouvernement[2].

Cette mobilisation est efficace, car elle oblige non seulement le ministre du pétrole à se déplacer à Bébédjia du 14 au 16 décembre, mais aussi la compagnie pétrolière à publier une étude d'impact environnementale le 20 janvier 2014. Le ministre présente ses excuses suite au manque d'information, et il fait la pédagogie du projet, pour demander à la population d'accepter ce contrat de prospection, qu'il s'évertue à différencier d'une exploration[3]. Les citoyens lui demandent une assistance sociale, des logements sociaux et des routes en compensation. Le comité a pu rencontrer deux fois le ministre à Bébédjia, et trois fois à N'Djamena[4]. Après la présentation de l'étude devant le comité, le préfet, les sous-préfets, le maire, les élus locaux, les chefs de canton et de quartiers, le comité diffuse une analyse critique. Il conteste sa valeur scientifique en raison de la cartographie illisible et des villages fictifs. Il souligne l'absence de mention sur la protection des ressources (eaux souterraines, forêts, recyclage des déchets, intervention en cas de déversements accidentels d'hydrocarbures, plan de reboisement), les compensations, la réinstallation des populations déplacées, la prévention des accidents du travail ou sur les clauses du contrat unissant cette entreprise à l'Etat[5].

Si l'entreprise n'a pas encore répondu à ces interpellations du comité, les prospections ont été arrêtées jusqu'à aujourd'hui. Mais les intimidations persistent. En effet, dans un communiqué de presse de septembre 2014, le comité dénonce les menaces du préfet, du sous-préfet et du chef de canton de Bénoni pour contraindre la population du village Leur à accepter la prospection pétrolière. Il dénonce l'alliance d'intérêt entre l'entreprise et les autorités, qui tentent de faire pression sur la population par des moyens religieux : *« en octobre 2014, un grand nombre de marabouts, importés du Nigéria par le Sénateur Ali Shérif, dit SAS, promoteur de la Société global company Petroleum, sortie de nulle part sinon ce n'est qu'au Tchad par la complicité des hautes autorités de la République, pour être débarqués et installés dans le village de LEUR. Durant toute une semaine, ces marabouts ont tué des sacrifices (environ 15 bœufs) au mépris des chefs traditionnels locaux, les mieux indiqués pour de tels rites, pour le besoin de la cause dans le dit village souillant ainsi l'environnement. Le 16 octobre*

[1]« Levée de boucliers sur la découverte de pétrole à l'intérieur d'une ville : des bruits sur le brut de Bébédjia », *Le Progrès*, quotidien, n°3765, 6.12.2013, p 4

[2]Idem

[3] Abba Garde, n°56, 20.12.2013

[4] Mbangnadji Théophile, Chargé de relations extérieures, porte-parole du Comité de réflexion et de négociation pour le projet pétrole de Bébédjia, 29.08.2015

[5]Compte rendu de la rencontre des membres du GPC et du bureau d'étude ISM Consult avec le Comité de réflexion et de négociation du projet pétrole de Bébédjia dans la salle de réunion de l'ITRAD/Bébédjia

2014, une délégation ministérielle est venue constater l'effectivité des opérations qui ont été programmées et ensuite procéder à la pose de la pierre pour le forage »[1].

Dans cette mobilisation, l'opposition entre les régions du Sud et du Nord et l'exploitation économique d'un Sud dominé par le Nord, réapparait parfois dans les discours, questionnant le vivre ensemble. Dans son mémorandum, le comité considère le Nord comme des « régions privilégiées » et évoque les possibilités de sécession du Sud : *« pourquoi encore et toujours le département de la Nya ? N'est-il pas opportun d'équilibrer l'exploitation du pétrole ou d'autres richesses du pays par un système de rotation ? Etant donné que la roue de l'histoire tourne et les velléités autonomistes demeurent vivaces dans le subconscient de certains marginalisés à cause de certaines injustices cruellement subies dans ce pays, et en les dépouillant ainsi de toutes les richesses de son sous-sol, que fera cette région si un jour le processus de la décentralisation enclenché venait à être à réaliser ? (…) cette ressource géostratégique, jusqu'à preuve du contraire continue d'enrichir allégrement les autres « régions privilégiées » du pays au mépris des droits élémentaires des populations riveraines* ». De même, dans son analyse du plan d'impact environnemental, il considère de manière simpliste que l'exploitation pétrolière a enrichi les populations du Nord, par un appauvrissement des populations du Sud. Il ne différencie pas l'enrichissement de la classe politique de celui des populations nordistes : « *la philosophie de ce projet feint de nous faire croire qu'il nous sortira de la pauvreté car selon le résumé exécutif, le Sud est plus pauvre que le Nord avec un indice de 70% contre 50%. Or c'est grâce au premier projet du Pétrole de Doba que l'indice de pauvreté au Nord a été réduit et au contraire a plongé la région productrice dans la misère, la classant parmi les trois régions les plus pauvres du Tchad. Dans cette même philosophie, similaire au projet Pétrole de Doba, le présent projet vise à rehausser le niveau de vie de 54% des tchadiens. A se demander quel a été le taux de niveau de vie des tchadiens rehaussé par le projet du pétrole de Doba ?*[2]*»*.

Cette mobilisation témoigne des apprentissages tirés par la population des projets pétroliers. Un septuagénaire du comité dans le journal N'Djamena Bi-hebdo le souligne :*« nous ne laisserons plus duper comme ce fût le cas des champs de Komé et de Miandoum. Ces champs qui sont dans notre région ne nous ont rapporté rien d'autre que la faim, la pauvreté, des maladies inexplicables, des maux que nous n'avons jamais connus dans l'ancienne sous-préfecture de Bébédjia. Si on nous renvoie de notre terroir, où irons-nous ?»*[3]. Le journal Abba Garde le confirme : *« avertis par les grands dommages subis par les habitants de Komé, ceux de Bébédjia se sont montrés hostiles aux investisseurs qui ont foulé leur sol. Très remontés, les jeunes de Bébédjia ont opposé un refus catégorique à l'emploi que leur offre Global petroleum company »*[4].

Cette résilience acquise par les communautés rurales sur le pétrole est soulignée par le maire de Bébédjia : *« maintenant les pétroliers donnent du respect aux autochtones. Au départ, les riverains n'avaient pas le droit de revendiquer. C'est avec la sensibilisation faite par la société civile, comme le Gramptc que les gens ont pris conscience de l'importance de revendiquer leurs droits*»[5].

2. De multiples initiatives locales sur la question des 5% mais peu coordonnées

En décembre 2012, alors qu'un décret renouvelle l'ensemble du Comité Provisoire de Gestion des Revenus Pétroliers (CPGRP), l'Entente des Populations de la Zone pétrolière (EPOZOP) se mobilise pour dénoncer l'imposition unilatérale de cette nomination sans consultation et le caractère étranger des membres, qui ne sont pas issus du Logone oriental. Dans un communiqué de presse du 19 janvier 2013, l'EPOZOP rappelle qu'en droit le CPGRP devrait être animé par des élus locaux représentants les collectivités territoriales : *« ceci est une violation très grave des dispositions de la Constitution ayant institué les fonds relatifs aux 5% des revenus pétroliers alloués à la région productrice et est*

[1] Communiqué du réseau des associations du département de la Nya, septembre 2014

[2]Compte rendu de la rencontre des membres du GPC et du bureau d'étude ISM Consult avec le Comité de réflexion et de négociation du projet pétrole de Bébédjia dans la salle de réunion de l'ITRAD/Bebejdia

[3] N'djamena Bi-Hebdo, n°1531, du 9 au 15 décembre, « Bébédjia dans une tourmente pétrolière », éditorial « gangstérisme d'Etat »

[4] Abba Garde, n°56, 20.12.2013

[5] Norbert Maïna Doumsengar, maire de Bébédjia, 7.10.2015

contraire à l'esprit même de développement de notre région. Par ailleurs, cette décision ne construit pas la paix sociale entre les filles et les fils du Tchad. C'est pourquoi, nous, populations de la zone réunies en assemblée générale ce 19 janvier 2013 à Bébédjia, qualifions ce décret d'injuste et injurieux quand on sait que le Logone oriental compte plusieurs cadres et on ne comprend pas pourquoi il faut nommer les personnes d'autres régions pour gérer ces fonds qui, normalement relèvent de la gestion des collectivités territoriales décentralisées selon les dispositions de la Constitution. L'EPOZOP demande l'annulation pure et simple de ce décret. Au cas contraire, elle entend entreprendre de vastes actions de désobéissance civique ».

La leader communautaire parajuriste, Martine Seïba Dénénodji, pratique à titre individuel une forme de suivi budgétaire du CPGRP, car elle l'interpelle sur le cas de groupements paysans, qui n'ont pas reçu les fonds prévus : *« en novembre 2015, je suis allée voir le président du CPGRP pour lui demander pourquoi les groupements n'ont pas reçu leur crédits financés sur les 5% depuis 2014 ? Il m'a dit que depuis octobre 2014, ils n'avaient pas reçu d'argent des 5% ; les groupements n'avaient pas remboursé, c'est pourquoi le président a suspendu le crédit aux groupements ».* Elle appuie et elle conseille les citoyens dans l'élaboration et la rédaction de leurs projets pour bénéficier des 5%. Elle souligne que ce mécanisme des 5% est encore peu connu des citoyens : *« la plupart des paysans en groupement ne savent pas vers qui se diriger ? Il faut les aider à monter des projets. Chaque fois je tiens des réunions avec eux. Il faut que le comité de 5% reparte vers les citoyens pour sensibiliser, ces paysans ne savent même pas qu'il y a un comité qui existe. Il faut que l'équipe du Gramptc sorte pour faire comprendre aux paysans le rôle des 5%, partager l'information, pour qu'ils sachent comment bénéficier des 5%*[1]*».*

L'association cantonale de Miandoum, aux côtés des représentants du chef de canton, se mobilisent en 2014 pour dénoncer la capacité insuffisante du mini-château d'eau attribué par le CPGRP, inadapté au nombre important d'habitants du village. L'association réussit en partie à faire pression sur les membres du CPGRP qui ont été obligés de venir dialoguer avec la population de Miandoum et de déplacer le projet dans un autre village. Mais l'association ne parvient pas à obtenir un grand château d'eau adapté aux besoins du canton. Les membres de l'association le précisent :

« Les 5% voulaient nous imposer la réalisation d'un « mini » château d'eau, qui ne correspond pas aux normes de Miandoum qui devrait avoir un plus grand château d'eau. Vu la grandeur de notre village, c'est autant nous diviser, et créer des problèmes. Nous avons dit que s'il faut réaliser un château d'eau, il faudrait que ce soit un grand château d'eau. Sans **la mobilisation de l'ADC, le CPGRP allait nous construire ce mini château. On a écrit au comité des 5%, ils ont changé le site du « mini » château dans un village à 16km.**

Secrétaire cantonal : on leur a fait comprendre qu'à Miandoum centre, **c'est prévu un grand château d'eau dans notre PDL, on s'est situé par rapport à notre PDL**, et ils nous ont défendu. Finalement, ils ont amené le mini château d'eau à Békia.

Membre ADC :**Sans ces organisations, le chef de canton n'aurait pas le pouvoir de dire non. Ces autorités peuvent discuter valablement avec leurs chefs hiérarchiques. On a dit non, ils sont obligés de venir sur place pour discuter face à face ensemble avec les associations, ils ont compris que la population n'a pas voulu cette idée. Le président du comité de 5% et le préfet sont venus, on a discuté ensemble, ils ont compris que la population n'est pas d'avis pour la construction de ce mini château d'eau.** Nous leur avons écrit pour leur demander : « est ce qu'il y a une personne de Miandoum qui a demandé un « mini » château d'eau ? Est-ce que c'est Miandoum qui a écrit ? Il **faut que les 5% nous écoute et qu'ils reviennent à la population**. Il faut que les gens des 5% soient désignés par la population, ce n'est pas pour l'Etat »

Dans une lettre du 17 avril 2014 adressée au Président du CPGRP, l'association fait pression :

« Objet : préoccupations liées au projet de construction d'un mini château à Miandoum

Nous avons reçu une mission du CPGRP le 22 Mars dernier à Miandoum. Cette mission était conduite par le responsable des infrastructures du CPGRP. Selon le chef de mission, Miandoum doit bénéficier d'un mini château et qu'ils sont venus pour le choix du site. En écoutant le groupe de mots **mini château** , nous avons immédiatement réagit car Miandoum est un gros village qui dispose des critères d'une grande ville alors il faut un grand château pour alimenter sa population nombreuse .En réponse, le responsable des infrastructures nous a simplement dit qu'il n'a pas le pouvoir de décision et ne peut nous transmettre que ce qui a été décidé par les hauts responsables du CPGRP.

Le canton Miandoum compte actuellement 3 champs pétrolifères et fait partie des zones les plus impactées négativement par le projet pétrole mais nous sommes toujours exclus des retombés positives du projet pétrole par les différentes équipes dirigeantes des 5% et nous ne comprenons pas pourquoi ces responsables agissent de cette manière à l'égard du canton Miandoum.

Le village Miandoum compte actuellement **9 quartiers et plus de 10 000 personnes** et si on veut réaliser une infrastructure pour ce village on doit tenir compte de ces paramètres et avoir une vision pour le développement durable. Notre gouvernement aussi s'inscrit dans cette vision.

Pour nous permettre d'être des acteurs du développement de notre canton, veuillez nous donner une occasion de participer à la prise de décision pour la réalisation des choses qui nous concernent.

Monsieur le Président, après s'être réunis ce jour 17 Avril 2014, nous avons unanimement souhaité vous rencontrer dans un bref délai à Miandoum au sujet de ce projet avant le démarrage des travaux ».

[1] Martine Seïba Dénénodji, Leader communautaire para juriste de Komé, octobre 2015, Komé-Ndolébé

De même, l'association cantonale se mobilise avec succès en 2014 pour déplacer un projet de construction de trois salles de classe dans un site où le besoin d'éducation est plus fort : *« le comité 5% voulait construire 3 bâtiments de 3 salles de classes sur un site où il y avait déjà 300 élèves. Nous avons lutté pour qu'ils changent le site de l'école. C'est grâce au dynamisme de l'ADC et de l'appui des autorités locales, que nous avons pu changer le site de construction de l'école amenée à Bekounamia »*[1]. En témoignent les extraits de cette assemblée générale composée de 24 participants parmi lesquels le chef de canton, son secrétaire général et son secrétaire adjoint, la directrice de l'école, le président de l'Adicam :

> « Le CPGRP propose de construire un bâtiment dans la cour de l'école du centre. L'école du centre actuelle dispose déjà de 2 bâtiments de 9 salles de classe, qui ne sont pas toutes occupées, avec seulement un effectif de 220 élèves. A Miandoum, il existe déjà 3 écoles publiques en matériaux locaux en matériaux locaux, à savoir , école de Békounamian avec 306 élèves, école de Bébeur avec 272 élèves et école de Bédama avec 180 élèves. Le CPGRP envisage de réduire les dimensions de la cour, le reste servirait sans doute du banditisme occasionnant l'insécurité, et les populations, qui avaient été déguerpies pour faire place à l'école, seraient obligées de revenir occuper les restes. L'école du centre est la première et plus veille école du canton ; elle peut servir de monument et n'a pas besoin d'être morcelée. Les enfants, déjà inscrits dans les 3 écoles de la place ne vont jamais revenir à l'école du centre. Les populations ont solennellement décidé que le CPGRP construise le bâtiment dans un autre site, site dont l'effectif des élvèes est considérable[2]».

En 2014, l'association cantonale de Miandoum interpelle Esso sur la mauvaise qualité d'eau d'un de ses forages à Ngualaba, construit au titre des compensations. Suite à des études démontrant la présence d'oxyde de fer, le gouverneur a suspendu la consommation de cette eau polluée, sans qu'Esso ne reconstruise un autre forage[3].

Les relations entre le Comité provisoire de gestion des 5% des revenus pétroliers et la société civile locale sont complexes. Le fonds des 5% représente une source de financement pour les organisations locales, qui consacrent beaucoup de temps à monter et suivre leurs dossiers auprès du CPGRP. Certaines sont aussi prestataires du Comité, pour la mise en œuvre de projets agricoles, de micro-crédit et les activités génératrices de revenus, comme le souligne le vice-président du CPGRP : *« on a développé beaucoup de projets avec l'ATADER, BELAC, World vision international, IHDL, APROFODEL, l'EPOZOP, ce sont des ONG qui sont sur le terrain pour mettre en place les micro-crédits et pour l'appui-conseil auprès des bénéficiaires. L'ATADER, BELAC et Afriker sont membres de la commission paritaire pour le micro-crédit qui sélectionne les projets. On a fait un protocole d'accord avec toutes ces ONG pour nous aider dans le développement rural, la mise en œuvre des champs écoles, l'accompagnement des paysans à faire des cultures de contre-saison, de maraîchage ».*Il ajoute que certaines organisations locales ont vu leurs propositions de projets sélectionnés par le CPGRP : *« l'ADICAM nous a envoyé un projet sur la production agricole qu'on a accepté de financer. Leur projet était bon. Ils ont déjà eu 50%, on a déjà versé 11 millions sur 23 millions en 2014. Nous attendons le rapport de suivi et d'évaluation. <u>ADICAM, pour toute la zone de Miandoum, on est obligé de faire avec eux</u>. L'EPOZOP a voulu implanter une radio communautaire, ils se sont rapprochés de nous. Nous avons dit d'accord pour l'installation du pilonne »*[4]. L'ATADER occupe la présidence du comité régional de suivi budgétaire, et le BELAC la vice-présidence. On pourrait penser qu'il est difficile pour la société civile locale d'occuper ces deux fronts : d'un côté, la recherche légitime des fonds des 5% pour se renforcer et d'un autre côté, le contrôle citoyen de la gestion des 5% et la critique de la gouvernance du CPGRP. En réalité, ces deux versants ne sont pas contradictoires. En effet, si l'ADICAM peut bénéficier d'un projet financé sur les 5%, elle peut aussi critiquer l'absence de consultation des citoyens lorsque le CPGRP décide d'implanter un mini château d'eau à Miandoum, qui ne correspond pas aux besoins réels, et le contraindre à le déplacer dans une autre zone. De même, le statut de prestataire de l'EPOZOP auprès du CPGRP pour la mise en place des micro-crédits, ne l'empêche pas de critiquer dans un communiqué la nomination unilatérale de l'équipe du Comité non ressortissante de la région.

[1] CADIPOR et ADC de Miandoum, 28.08.2015

[2] Procès verbal de l'AG du cadre de concrtation des populations de Miandoum, 16.07.2014

[3] CADIPOR et ADC de Miandoum, 28.08.2015

[4] Mbaigoto Irene, Vice-président actuel du Comité Provisoire de Gestion des Revenus Pétroliers, qui gère les 5% depuis 2011, 14.10.2015

3. Mobilisations contre les arrestations arbitraires en zone pétrolière

L'association cantonale de Miandoum, l'EPOZOP, l'ADICAM et les leaders communautaires parajuristes se mobilisent souvent contre les arrestations arbitraires faites au nom de la « sécurisation des infrastructures pétrolières ». En 2012, deux jeunes hommes, qui rentraient de leurs champs, ont été tués par des militaires, ce qui créa des manifestations populaires[1]. L'association cantonale de Miandoum intervient souvent auprès des autorités pour défendre les droits des citoyens lors de ces détentions abusives, comme le souligne un membre :

> « Sur le site pétrolier, c'est interdit de circuler après 18h. Si quelqu'un est arrêté, nous saisissons le chef de village ou de canton, pour voir si une personne de la communauté est arrêtée et obtenir sa libération. **C'est grâce à l'information de nos ODV qu'on arrive à libérer des personnes.** Les gendarmes commettent des injustices, ils arrêtent les gens arbitrairement et se mêlent d'affaires qui ne les concernent pas. On descend à la brigade ou au chef de canton, et il règle ça à l'amiable. Quand les paysans traversent des installations pétrolières pour aller à leur champ, sur le retour, après 18h, ils arrêtent facilement les gens. **Chaque fois on recense et on remonte l'information.** La personne arrêtée a sa carte, il connaît son village et prend de l'argent avec la personne, donc c'est arbitraire.
>
> En Juin, on était parti sur le site à Putugam, dans un projet d'appui aux producteurs avec ADICAM. J'ai déposé mon compagnon dans mon champ, je voulais prendre le chef de village, les gens là sur l'axe, mais à mon retour ils m'ont arrêté, ils st allés dire que j'avais miné le puit. J'ai donné ma pièce, ils ont enlevé la clé de moto, ils m'ont dit d'appeler le chef de canton. J'ai pris le chef de village à côté : on s'est défendu jusqu'à ce que je leur explique que je suis membre d'ADICAM, CADIFOR, ADC. Si c'était une autre personne, il aurait accepté de payer une amende de 30 000FCFA ou une confiscation de sa moto. A Kairati I, en juin, un jeune de mon village arrêté par les gendarmes, le jour où il partait au marché, on l'a arrêté, il a présenté sa carte d'identité scolaire, ils l'ont déchiré, il a fallu 24h pour que son chef de village le libère en payant 35 000FCFA. Ce sont des cas fréquents. **On sensibilise beaucoup les parents**
>
> A Ngalaba, une personne a été tuée par un militaire, il fabriquait des meubles, un gendarme l'a tué derrière le camp d'Esso vers 20h.Le projet pétrole a amené l'intimidation des militaires. **On échange avec les chefs de canton, les sous-préfets, mais avec les militaires, ils s'en foutent, ils n'ont pas de compte à rendre aux sous-préfets, ni aux chefs de canton, ils te disent qu'ils dépendent du Président, ni du préfet, ni du gouverneur, mais qu'ils exécutent directement les ordres du Président.** C'est sciemment que le gouvernement fait ça, les militaires ne parlent ni français, ni la langue locale. Il y a beaucoup d'arrestation arbitraire : **ADICAM, ADC on se donne des informations, on travaille en synergie**[2]».

4. Leaders communautaires parajuristes : des passerelles cruciales entre pétroliers, autorités et citoyens, au niveau local

Le Gramptc impulse un réseau de leaders communautaires parajuristes, pour promouvoir l'accès au droit et à la justice dans les zones d'exploitation de ressources extractives, qui collectent les données juridiques concernant les populations riveraines et les travailleurs de ces industries, et ils apportent une assistance judiciaire aux victimes. Ils appuient les communautés dans la défense de leurs droits surtout concernant les compensations et le code du travail. Ils facilitent leur communication avec les pétroliers, car ils les épaulent pour comprendre leurs courriers et le langage technique des compensations, mais aussi pour rédiger des réponses, des plaintes ou des requêtes. Ils peuvent aussi jouer le rôle de représentant des communautés et de médiation auprès des pétroliers, mais aussi de mise en relation avec l'inspection du travail. Sur le droit du travail, Martine Seïba Dénénodji, leader communautaire para juriste de Komé-Ndolébé, gère souvent des conflits sur l'absence de contrat de travail ou sur des baisses de salaire arbitraires, dans des entreprises pétrolières ou des sous-traitants (société de sécurité, construction en bâtiment, aménagement de route):

> « Nous allons sur le terrain pour leur donner des conseils et les amener à savoir leurs droits. Ils font recours à nous pour savoir ce qu'il faut faire. Quand des sociétés ne signent pas des contrats de travail ou lorsqu'elles ne veulent pas prendre en charge les accidents du travail, ils viennent nous informer, nous allons vers leur patron. Ça nous oblige à aller trouver les représentants des compagnies, pour leur demander de prendre en charge des accidents de travail. Le salaire des ouvriers n'est pas fixe, il varie. Quand quelqu'un travaille, il faut qu'il sache le montant qu'il gagne. On rédige des plaintes pour les licenciés sans cause, et on les oriente à l'inspection du travail. Les problèmes de salaires viennent en tête, après les accidents au travail. On se met ensemble avec les ouvriers. Dans les sociétés, on prend contact avec les délégués syndicaux, ils nous expliquent, et nous allons en négociation avec les

[1] CADIPOR et ADC de Béro, Logone oriental, 26/08

[2] CADIPOR et ADC de Miandoum, 28.08.2015

sociétés. Le plus difficile, ce sont les chinois à Komé au site de Begada. Le chef de canton et le directeur de l'entreprise étaient en complicité pour payer moins les ouvriers (5000 FCFA par mois pour 180 personnes); l'entreprise a fui sans donner un contrat de travail. Nous avons informé le sous-préfet, qui est descendu sur le terrain avec le groupement des jeunes de Begada, avec le chef de canton, le délégué syndical et mois, on s'est assis ensemble pour traiter le problème en invitant le responsable de l'entreprise. Le sous-préfet leur a reproché leur comportement. Nous on voulait que la compagnie prenne leur cas sanitaire, leurs femmes ou enfants malades, et qu'ils gagnent des salaires qui correspondent à leurs heures travaillées (de 5 h à 5 h, sans contrat de travail) (…).

En 2014, à Copguard situé à Komé 5 et Moundoul, les salaires ont été diminués de 115 000 à 80 000 de manière arbitraire. Un délégué syndical avait été corrompu, il avait expliqué aux ouvriers qu'ils devaient accepter ce nouveau contrat, sinon ils devaient partir. Les gens sont entrés en grève pendant 5 mois; les militaires ont été envoyés, et deux d'entre eux sont morts. Les salaires ont été ramenés à 115 000. La baisse des salaires, c'est le principal problème de la zone. (…) En 2013, j'ai traité trois cas à Encobad, un cas à Greenfield (retard dans les délais de paiement des salaires), à Copguard. En 2015, j'ai eu 7 cas environ sur la question du salaire[1] ».

Les leaders communautaires parajuristes offrent aux communautés un appui sur les compensations, tant pour réaliser la demande, l'échange de correspondance ou la négociation avec les pétroliers. Martine Seïba Dénénodji le précise : *«pour les compensations des arbres ou des champs occupés : les paysans viennent nous trouver, ils nous donnent le montant de leur arbres endommagés et la surface de terrain ; et avec eux on va trouver leur compagnie. Nous avons traité beaucoup de demandes de compensation individuelle vers Donia»*[2].Pour alimenter l'argumentaire de la plainte auprès du CAO, elle s'attache à recenser tous les cas de terrains non compensés, qui ont été occupés suite à une exploitation pétrolière, en particulier dans 17 villages du canton Donia[3].

De même, Urbain Mayombaye, superviseur sur site du Gramptc et membre de l'Association de Défense des Intérêts du Canton Miandoum (ADICAM), conseille et oriente les paysans sur les démarches à suivre pour les compensations communautaires ou individuelles. Il précise : *« par exemple, le village de Kairatibéou devait bénéficier des compensations d'Esso, mais l'entreprise l'a oublié, la population nous contacte, l'ADICAM, on écrit à Esso pour dire que tel village a besoin des compensations communautaires. Esso ne reconnaissait pas avoir pris de la terre dans ce village. Nous avons ressorti la liste de tous les numéros d'identification, Esso a été obligé de repartir pour faire un forage d'eau dans ce village en 2009-2010. Nous traitons aussi des cas individuels : nous informons Esso pour exposer le problème et trouver des solutions à l'amiable. Les victimes doivent rédiger et introduire des requêtes auprès des compagnies pour obtenir une réévaluation des champs détruits ».*

Les leaders gèrent aussi des conflits liés au caractère arbitraire de certaines décisions des autorités, fondées sur l'argument de la protection des exploitations pétrolières. A Mélong, les militaires ont interdit à quatre cultivateurs d'occuper leurs champs juxtaposant la société Glencore, sans compensation. Martine Seïba Dénénodji a tenté en vain de réaliser une médiation : *« je suis venue soulever le problème au sous-préfet : « vous avez- dit à la population de ne plus occuper les champs entourant la société Glencore, mais est ce que ces personnes ont été compensées ? » Le sous-préfet m'a répondu que ça ne nous concernait pas. Il a dit qu'il allait gérer le problème avec le chef de village seulement»*[4].

Elle gère de nombreux conflits causés par la mauvaise gouvernance du chef de canton de Komé-Ndolébé, lorsqu'il est à l'origine d'amendes abusives, de violations graves des droits de l'homme ou de conflits fonciers. Ses bonnes relations avec le sous-préfet de Baïbokum lui permettent souvent de résoudre avec succès certains différends : *« le sous-préfet ne dort pas, il règle vite les problèmes. Nous nous comprenons. Il nous aide sur les droits de l'homme pour atténuer les problèmes dans la localité. Il reproche souvent des actes au chef de canton»*. Elle dénonce le caractère autoritaire et injuste des amendes que le chef de canton ponctionne parfois pour ses propres revenus :

« Le chef de canton de Komé Ndolébé, quand il y a un problème, il prend le bétail des gens et leurs sacs de céréales. Il peut te demander une amende de 200 000fcfa. A Mokassa, une femme avait volé de l'essence à son mari, le chef de canton a envoyé ses goumiers pour ramasser5 sacs de mil à cette femme pour lui donner à son mari. Moi je suis allée dire au chef de canton, qu'il n'a pas le droit de prendre 5 sacs de céréales, le sous-préfet l'a obligé à ramener les 5

[1] Martine Seïba Dénénodji, Leader communautaire para juriste de Komé, octobre 2015, Komé-Ndolébé
[2] Martine Seïba Dénénodji, Leader communautaire para juriste de Komé, octobre 2015, Komé-Ndolébé
[3] Martine Seïba Dénénodji, Leader communautaire para juriste de Komé, octobre 2015, Komé-Ndolébé
[4] Martine Seïba Dénénodji, Leader communautaire para juriste de Komé, octobre 2015, Komé-Ndolébé

sacs (…). Dans un conflit entre un agriculteur et un éleveur, où les champs avaient été dévastés, le chef de canton gère le conflit, il prend l'argent du dédommagement et il le bouffe ; dans un village à Maïnani, les éleveurs avait payé 70 000 pour dédommager un champ détruit, le chef de canton a pris ; à Ngkondro, un monsieur qui a marié sa fille, dépose une plainte pour que la belle-famille verse sa dote, le chef de canton a tout bouffé la dote»

Elle prend la défense de citoyens dont leurs droits fondamentaux sont violés gravement par ce même chef de canton, et elle sollicite auprès des autorités des dédommagements :

«En mai 2015, un éleveur a porté plainte auprès du chef de canton de Komé- Ndolébé après un vol de ses moutons. Le chef de canton est parti pour prendre le voleur qu'il n'a pas trouvé. Il a pris sa fille de 16 ans, l'a embarqué chez lui, l'a violé. Il a le VIH-Sida qui lui a transmis. Urbain (leader communautaire parajuriste) et moi sommes partis dans le village de la fille, on l'a filmé. Elle expliquait qu'il l'avait pris comme une prisonnière à la place de son père qui avait volé 2 moutons ; et qu'elle ne savait pas comment traiter cette maladie, qu'elle attendait sa mort. Avec ces preuves, nous sommes allés informer le sous-préfet, qui a emmené la fille à l'hôpital».

Elle gère des conflits fonciers, causés par ce même chef de canton :

« Le chef de canton vend les terrains de sa population. En 2014, à Komé 2 centre, une femme est venue me voir à ce sujet ; je lui ai demandé de m'accompagner pour aller voir le sous-préfet, qui a convoqué le chef de canton, l'acheteur et la femme. Le chef de canton a restitué l'argent de l'acheteur et la femme a repris son terrain (…)

En 2015, le chef de canton en complicité avec le chef de village, vend un terrain de 10 hectares des populations de Maïmbaya, à des éleveurs. Ils se sont partagé les papiers entre eux. Ces personnes, qui ont perdu leurs terres, m'ont trouvé, j'ai informé le sous-préfet, qui a dit de tout faire pour avoir les papiers de vente. Le chef de village a témoigné, il demande sa part, mais ils ne lui ont pas encore donné. Je suis allé deux fois, je n'ai pas trouvé encore le chef de village. Jusque-là je suis en train de poursuivre ce papier de vente qui peut aider cette population à déposer plainte contre le chef de village et le chef de canton ».

Sur des conflits fonciers, elle appuie les communautés dans la rédaction de leur plainte au niveau de la justice :

« A Bébédjia, il y a 5 problèmes fonciers à la justice en 2013. Un champ de 5 femmes, qu'elles ont eu en héritage, a été occupé par le service des cadastres sans les informer. Je suis allée trouver le juge de paix, il a réglé le problème en faveur des femmes. J'ai rédigé les plaintes des femmes qui ont amené le problème à la justice, et elles ont gagné le procès ».

Elle interpelle un autre sous-préfet pour que ce dernier respecte la procédure légale de convocation des citoyens :

« Mes difficultés, c'est la collaboration avec les autorités. Le sous- préfet ne donne pas de convocation aux gens, il envoie son véhicule. On demande à la personne si elle est au champ ? En attendant la personne, il prend le chef de village. J'ai dit au sous-préfet : « franchement monsieur le sous -préfet, j'aimerai que vous donniez une convocation aux personnes, au lieu de prendre les chefs de village ou les membres de la famille ». Il a dit qu'un jour il enverra les militaires m'arrêter en octobre 2015 ».

Face à des consignes du préfet incitant à la violence, elle interpelle la société civile locale pour réfléchir à une stratégie commune afin de calmer les tensions. Ils décident d'élaborer une pétition, signée par 45 chefs de village :

« A Komé 5, des malfaiteurs ont pris un agent de sécurité, ils lui ont mis du piment dans les yeux. Le préfet est parti sur le lieu de l'action. Il a dit aux militaires : *« quand il y a un voleur, il faut l'assassiner ; et les gens des droits de l'homme, il faut bien les taper* ». J'ai appelé Urbain (leader communautaire parajuriste à Miandoum), il m'a confirmé que le chef de village de Dokaïlidi l'a informé aussi de ces propos du préfet. Nous on doit trouver un terrain d'entente pour contrecarrer ce qu'a dit le préfet.

Mes collègues ont dressé un rapport sur le discours du préfet : les militaires ont dit *« vous avez bien entendu ce que le préfet a dit. Nous, nous sommes des chiens. Le préfet a dit que quand il y a un voleur, il faut tout ramasser, les biens de sa famille* ». Nous disons que c'est la personne qui doit suivre la peine, mais pas les membres de sa famille. Le préfet a dit « il faut tuer ».

J'ai informé les présidents des trois zones du canton Komé, nous avons tenu une réunion avec les chefs de village dynamiques. Ils sont venus à Komé, nous avons rédigé une pétition la nuit. On a distribué la pétition au chef de canton et au sous-préfet sur les arrestations arbitraires et les amendes abusives. 45 chefs de village l'ont signé. Depuis 3 mois, nous sommes calmes, il y a moins d'amende, ils ne sont pas sortis avec leur véhicule pour arrêter quelqu'un »[1].

C) L'ITIE : un cadre de contestation de la gouvernance pétrolière débattu

Le Gramptc, qui occupe la vice-présidence du haut comité national de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE), a joué un rôle crucial dans l'acquisition par le Tchad du statut conforme en octobre 2014, selon plusieurs acteurs. Pour l'ancien secrétaire du Collège de

[1] Martine Seïba Dénénodji, Leader communautaire para juriste de Komé, octobre 2015, Komé-Ndolébé

contrôle et de surveillance des revenus pétroliers, membre de l'ITIE pendant 5 ans, la société civile a joué un rôle de pression sur l'Etat pour la publication d'information : *« si nous sommes arrivés à la conformité, c'est grâce à la société civile. Il y a des moments où on allait être bloqués, la société civile a pris son courage pour faire des déclarations et envoyer des correspondances. Dans certaines réunions du Copil, quand ça n'allait pas, la société civile disait que ça n'allait pas. Par exemple, les contrats pétroliers, avant ce n'était pas publié, il a fallu lutter dur avec la société civile pour les obtenir. Grâce la contribution de la société civile, on est arrivé à mettre sur place une cellule au niveau du trésor qui s'occupe des revenus pétroliers uniquement. La société civile a obligé l'Etat à travers des réactions à donner l'information qu'il fallait pour avoir le statut conforme, sinon ça ne tenait qu'à l'Etat, qui allait rester avec ses informations. Il faut faire la pression, des visites, des sensibilisations. Au niveau du Ministère du pétrole, n'eut-été la présence de la société civile, le ministre n'était pas prêt adonner toutes les informations. C'est la société civile qui a obligé l'Etat à donner ces informations. Les toutes premières années, c'était difficile, mais aujourd'hui, on sait que ce que verse les compagnies pétrolières à l'Etat et ce que l'Etat publie, l'écart n'est pas énorme*[1]*».*

1. L'ITIE : un cadre de dialogue et de négociation pertinent avec l'Etat et les entreprises

Pour le Gramptc, l'ITIE est un outil efficace pour construire un Etat plus transparent. Selon le chargé de programme, le caractère tripartite de ce cadre permet de créer une confiance entre la société civile, l'Etat et les entreprises : *« on travaille ensemble. Je peux envoyer un email aux responsables d'Esso pour lui demander des chiffres, et il va me répondre tout de suite. Maintenant, les représentants du pouvoir, d'Esso, du gouvernement, on se retrouve pour parler comme des amis. L'ITIE a permis de donner au Gramptc une marque de confiance, maintenant nous sommes reconnus comme des experts* »[2]. Selon lui, la légitimité internationale et médiatique de la norme ITIE crée un « effet cliquet », qui obligerait l'Etat tchadien à progresser nécessairement vers plus de transparence. Il souligne que l'acquisition de cette norme aurait été une des conditions pour l'acceptation de la remise de dette du Tchad (PPTE).

Au sein de l'ITIE, le Gramptc et d'autres acteurs de la société civile se mobilisent activement mais discrètement pour être impliqués dans la désignation du coordinateur, qui est nommé par décret de manière unilatérale[3]. Ils s'appuient sur les statuts de l'ITIE qui précisent que ce dernier « doit avoir la confiance de la société civile ». Après plusieurs rencontres avec le ministre du pétrole, ce dernier accepte le principe selon lequel le coordinateur sera choisi parmi une liste de candidats proposés par la société civile. Mais le 3 septembre 2015, une nouvelle coordinatrice, Amina Mahamat, est nommée par décret présidentiel sans consultation de la société civile. Une délégation sollicite une audience auprès du ministre pour manifester son désaccord et comprendre cette décision. Ce dernier explique qu'il a dû choisir dans la précipitation. Cette nouvelle nomination unilatérale de la coordinatrice suscite de nombreux débats au sein de la société civile : faut- il se retirer de l'ITIE pour faire pression ou rester à certaines conditions ? Elle accepte finalement de donner sa confiance à la nouvelle coordinatrice à condition que le ministre choisisse, lors du prochain mandat, le coordinateur et un adjoint de la société civile parmi une liste de candidats qu'elle lui proposera. Le chargé de programme du Gramptc explique cette stratégie : *« nous n'avons pas voulu tout casser la maison que nous avons construite* ».

Cette stratégie est débattue. Pour le coordinateur du CSAPR, le rôle de la société civile est de se battre pour des principes, et non pour des postes.

2. Les difficultés de se mobiliser et de contester au sein de l'ITIE

Certains membres de l'ITIE doutent de la réelle volonté politique de l'Etat de se réformer, car ils n'observent pas d'amélioration du dialogue avec lui et des marges de manœuvre de la société civile, qu'ils espéraient fortement après l'acquisition du statut de conformité en 2014. Ils soulignent les

[1]NDOUBAHIDI SAMADINGAR François, Chef du Département Etudes et Contrôle du Collège de Contrôle et de Surveillance des Revenus Pétroliers (CCSRP), novembre 2015.

[2] Patrice Bendouga, chargé de programme du Gramptc, 14.10.2015

[3] Patrice Bendouga, chargé de programme du Gramptc, 14.10.2015

résistances politiques à une réforme de la gouvernance au sein de l'ITIE : les autorités ont fait de l'acquisition du statut de conformité un non-évènement ; les nominations unilatérales successives des coordonnateurs sans consultation en 2012, décembre 2014 et en septembre 2015 ; l'imposition d'un texte sur la composition des organes qui ne prend pas en compte les propositions des membres. L'ancien secrétaire du Collège de contrôle et de surveillance des revenus pétroliers, membre du COPIL de l'ITIE, le souligne : « *le seul regret, nous tous, on s'est mobilisé, on a travaillé d'arrache-pied pour arriver à la conformité, mais honnêtement, après la conformité, il y a eu des dérives. L'engouement qu'on avait avant pour arriver à la conformité… Des gens étaient là au départ motivés, mais ils ne sont plus là. Il n'y a plus le même degré de motivation qui a animé les gens à faire le travail comme il se doit. Beaucoup de membres au début ne sont plus, car l'effectif a été diminué de 38 à 25….mais là nous constatons qu'on a nommé un coordinateur sans consultation : le coordinateur et la délégation qui sont allés défendre le dossier du Tchad pour obtenir la conformité, on les a fait sauter un temps après. On avait travaillé sur un texte pour la désignation, mais la version finale signée n'était pas celle adoptée. Nous n'avons pas apprécié ça. Moi, j'étais là-bas en tant que représentant du collège, aujourd'hui je ne suis plus secrétaire du collège mais chef du département des études. Mais avec le nouveau texte, ils ont gardé les titres (au lieu de mettre « représentant »), ça fausse tout. (…) C'était un non-évènement pour le Tchad : ailleurs les gens ont fêté la conformité. Il y a des pays où les gens ont été récompensés : nous, on nous a jamais réuni pour nous féliciter. On se disait qu'on aurait dû être décorés, c'est un travail depuis 2010. Aujourd'hui quand c'est l'armée, on donne des grades, des décorations. C'est grâce à nous que le pays a accédé aux fonds PPTE. On a fait une commission pour aller voir le ministre et lui dire qu'on attendait quelque chose de l'Etat tchadien, ce n'est pas normal*[1]». Le sociologue, Remadji Hoinathy, confirme que l'acquisition du statut de conformité n'a pas suscité une amélioration du dialogue entre société civile et l'Etat : « *l'expertise du Gramptc a soutenu la bonne marche de la gouvernance au Tchad, ils ont beaucoup travaillé pour obtenir la conformité. Mais quand la conformité a été obtenue, l'Etat a tourné le dos, et a nommé des coordonnateurs qui ne connaissent pas le projet pétrole. On les a bien piégés, ils viennent la tête baissée, ils donnent toute l'expertise, ils se sont fait avoir*»[2].

Au Tchad, la société civile éprouverait plus de difficultés à conserver sa capacité de contre-pouvoir au sein de l'ITIE, que dans d'autres pays. La bureaucratie de l'ITIE et l'inertie de l'Etat obligeraient la société civile à consacrer toute son énergie et ses moyens pour obtenir la conformité. Cette société civile, qui monopolise son temps pour conserver la norme ITIE, se mobilise moins pour contester et critiquer la gouvernance pétrolière. La <u>société civile serait plus prise par la préoccupation de conserver cette norme ITIE, que d'en faire un outil de pression sur l'Etat</u>. C'est le regard de Maxime Nadjirambaye Nelngar, ancien chargé de programme du Gramptc de 2005 à 2014 : *« l'ITIE, jusqu'à aujourd'hui, c'est une initiative appréciable, mais pendant longtemps, on ne comprenait pas le comportement de la société civile au sein de cette structure. Techniquement, c'est la société civile qui a fait tout le travail pour que le Tchad obtienne la conformité. Mais à un moment, l'idée que le Tchad atteigne la conformité est devenue une maladie ; alors que, pour moi, c'est un* ***outil à la disposition de la société civile pour obliger les gouvernants à être transparents****. Comme les gens veulent coûte que coûte amener le Tchad à la conformité, on peut tuer quelqu'un sur un site pétrolier, détourner des fonds, ça ne dit rien à personne. Si cette information passe au niveau du conseil d'administration ou de l'organe de l'ITIE, alors la progression du Tchad dans la conformité va être compromise, donc il vaut mieux taire la situation. Ca je n'ai pas accepté. Par exemple, quand l'évêque de Doba a été expulsé, il a dû dire dans un discours que l'argent du pétrole créait plus de problèmes dans la région qu'il n'apportait de solutions. La société civile a été la première à écrire au conseil d'administration pour dire que l'expulsion de l'évêque ne doit pas jouer sur le processus. Alors que selon moi, l'ITIE est un* ***outil pour la société civile d'être plus forte****. Quand on se rend compte des déviations, on doit communiquer sur ça pour menacer le gouvernement tchadien. Dans d'autres pays, lorsqu'il y a eu des arrestations au Congo-Brazzaville et au Niger, le conseil d'administration de l'ITIE a écrit pour dire qu'on doit libérer ces personnes, car elles ont exprimé leurs opinions sur la gestion du pays, ce qui a*

[1] NDOUBAHIDI SAMADINGAR François, Chef du Département Etudes et Contrôle du Collège de Contrôle et de Surveillance des Revenus Pétroliers (CCSRP), novembre 2015.

[2] *Remadji* HOINATHY, sociologue, universitaire, N'djamena, novembre 2015.

permis de libérer les gens. Ici, c'est le contraire. Je ne comprends pas cet esprit. Arrivés dans ces instances, nos représentants se sont comportés comme des fonctionnaires de l'ITIE, et ils ont cessé de jouer leur rôle de société civile. (...)Ils ont perdu leur rôle d'activistes. C'est toujours le consensus et amener le Tchad à la conformité, alors que nous notre travail, c'est un baromètre. C'est nous qui devons produire les informations. Le gouvernement sait que nous sommes acquis à sa cause, ça me pose un problème»[1]. Le sociologue Remadji Hoinathy s'interroge aussi sur l'orientation des mobilisations de la société civile tchadienne : la norme ITIE doit-elle être prise comme une fin en soi ou comme un outil pour créer un rapport de force avec l'Etat ? : *« ici, quand le Tchad a failli ne pas obtenir la norme, la société civile a écrit une lettre à l'ITIE pour conserver la norme ; en faisant cela, elle envoie un message à l'Etat, elle lui donne son graal. Si en 2017, le Tchad n'a plus la norme ITIE, comment vont-ils revenir pour faire pression sur l'Etat ? Ce sont des rapports négociés, mais il faut savoir souffler le chaud et le froid, ils n'ont soufflé que le froid jusqu'à ce que le Tchad obtienne sa conformité»*[2].Cette stratégie de conserver la norme ITIE par tous les moyens n'affaiblit-elle pas la société civile dans son rapport de force avec l'Etat ? Est-ce que la norme ITIE exerce une réelle pression sur l'Etat tchadien ?

La capacité de critique de la société civile tchadienne serait limitée, car l'Etat aurait un double jeu. Il afficherait un respect de façade pour la norme ITIE, sans lui accorder de priorité dans son agenda, car elle n'exerce pas de réelles pressions sur lui. Ce même sociologue le précise : *« l'ITIE est une bonne chose, si la société civile garde sa capacité de Watch dog dedans, mais elle reste incomplète. La société civile se convainc que les principes de l'ITIE sont bons, car ils obligent l'Etat à respecter une bonne gouvernance, mais elle a un peu surestimé la capacité de ces principes. (...)Est-ce qu'on est devenu tellement amis auprès des fonctionnaires au détriment des pauvres et des analphabètes ? En République démocratique du Congo, la société civile est membre de l'ITIE, mais elle garde toute sa liberté de front. Ici, ils vont partager la responsabilité du renvoi du Tchad de l'ITIE (...) il y a un agenda de l'Etat : s'acheter la société civile, les partenaires internationaux et prendre l'argent de l'ITIE, tout ça est arrivé. La société civile est dans le même train : elle ne peut pas crier aussi fort. (...) Je suis sûr que l'Etat tchadien connait très bien la société civile : « le chien aboie, la caravane passe », ils savent jusqu'où ce chien peut aboyer, ils connaissent bien les limites de la société civile. Quelque soit l'expertise, les caciques de la société civile veulent toujours devenir ministre. (...) Le Gramptc doit s'autocritiquer : l'engagement de l'ITIE, qu'est-ce que ça a donné après 10 ans sur la gouvernance ? Qu'est-ce que ça va donner dans l'avenir ? La région du Logone occidental est devenu après 10 ans de pétrole la seconde région la plus pauvre »*[3].

Pour certains, la norme ITIE n'est pas une garantie suffisante de transparence de la gouvernance. Elle renseigne seulement sur les recettes pétrolières de l'Etat, mais elle ne l'oblige pas à expliciter leur utilisation. C'est le regard d'Olivier Ngardouel, représentant pays de Swissaid : *« l'ITIE vérifie seulement si sur les chiffres enregistrés sur le compte du trésor sont conformes avec les flux déclarés par les entreprises pétrolières. Mais la grande question de la gouvernance, c'est une fois que l'argent sort du budget de l'Etat pour l'utilisation de ces ressources. C'est un contrôle au niveau de l'allocation des ressources pour lutter contre la pauvreté. C'est à ce niveau qu'il y a beaucoup de déperdition d'argent. On n'arrive pas à construire les centres de santé. La norme « pays conforme »,donne une bonne image du pays, mais en réalité, l'ITIE n'apporte pas une valeur ajoutée en termes de bonne gouvernance. Il devrait avoir un autre travail fait par la coalition Publiez ce que vous payez qui doit prendre le relai sur comment cet argent est utilisé au niveau local»*[4].Le sociologue Remadji Hoinathy le confirme : « *il y a l'aval et l'amont : les deux font une gouvernance. L'ITIE se positionne seulement sur l'aval. Elle ne permet pas d'attraper un pays voleur. Il existe désormais une cellule au niveau du trésor qui permet d'avoir des données en temps réel sur les flux pétroliers, mais il n'y a pas une autre cellule sur les sorties d'argent*[5]*».*

[1]Maxime Nadjirambaye Nelngar, Chargé de programme Industries Extractives et Appui à la Société civile, Swissaid, 16.11.2015
[2]*Remadji* HOINATHY, sociologue, universitaire, N'djamena, novembre 2015.
[3]*Remadji* HOINATHY, sociologue, universitaire, N'djamena, novembre 2015.
[4] Ngardouel Mbainaïkou Olivier, représentant pays de Swissaid, 16.112015
[5]*Remadji* HOINATHY, sociologue, universitaire, N'djamena, novembre 2015.

Le manque de compétence et de moyen du secrétariat technique de l'ITIE freinent son déploiement en région et la réalisation de son plan d'action[1]. Depuis janvier 2015, ce dernier n'a toujours pas reçu de financement en novembre. Pour le sociologue Neneck Allah-Kauis, les comités régionaux de l'ITIE sont encore faibles : *« dans les régions, ils ne font rien faute de moyens. Installés depuis 2010-2012, ils disséminent les rapports de l'ITIE. L'ITIE à Moundou ça n'existe que de nom. Ils n'ont pas de siège, ni de bureau. La CPPL, le RESAP comprennent peu à l'ITIE. L'ITIE, c'est l'affaire des gens de Ndjamena et c'est un lobby. Il manque une synergie d'ensemble[2]»*.Le maire de Bébédjia le confirme : *« l'ITIE, on ne sait pas trop à quoi ça sert. Il faut qu'ils travaillent avec les associations locales »*[3].Pour le député Kosmadji, *« l'ITIE fait partie des organisations qui ne parlent pas de négociations, mais qui ne font que produire des rapports pour dire que le gouvernement fait une gestion transparente à la population. L'ITIE fait partie des signataires du collège de surveillance, c'est une organisation qui est là pour accréditer la gestion. Mais est-ce que la population est mise au courant, je me pose la question sur les retombées? (…) Le rapport ITIE crédibilise que la « gestion est transparente », c'est une question de diplomatie, de coopération. Mais quel retour aux populations ? Pour en arriver où ? Qu'est ce qui prouve que le rapport produit par l'Etat relate une réelle bonne gestion ? »*[4] .

D) Un recul des mobilisations collectives de la société civile, de sa capacité à faire pression, de plaidoyer et de réflexion sur les conditions de changement de la gouvernance pétrolière ?

1. Un nouveau contexte qui affaiblit la capacité de pression et de mobilisation en collectif de la société civile

Précédemment, nous avons souligné les mobilisations collectives auxquelles le Gramptc avait pris part, entre autres pour défendre un projet pétrolier « modèle », relever le barème des compensations ou pour dénoncer la suppression du fonds des générations futures en 2006.La capacité de se mobiliser en collectif et de faire pression de la société civile serait aujourd'hui amoindrie. Elle serait moins investie dans un plaidoyer questionnant la gouvernance pétrolière et la redistribution des ressources, selon Ngardouel Mbainaïkou Olivier, pour plusieurs raisons.

D'abord, l'affaiblissement de certains acteurs spécialisés sur le pétrole, comme les commissions permanentes pétrole (CPPN, CPPL), aurait amoindrit les capacités de la société civile entière. En effet, à travers une division du travail, le Gramptc était chargé de produire une expertise pour alimenter le plaidoyer, qui était à la charge de ces réseaux, aujourd'hui fragilisés. Le représentant de Swissaid le précise : « *les Commissions permanentes pétrole à Moundou, N'Djamena, le RESAP à Sarh sont spécialisés dans la sensibilisation, la formation de la population à la base, pour qu'ils revendiquent leurs droits, et pour que des compensations soient faites de manière appropriée. Le Gramptc est né du besoin d'avoir une structure avec des intellectuels qui recherchent pour alimenter le plaidoyer*[5]». Le sociologue confirme l'affaiblissement de la CPPL et de la CPPN : « *malheureusement en grandissant, ces organisations ont explosé petit à petit, la CPPN n'existe presque plus ; la CPPL est presque morte. Les organisations en grandissant se sont laissées éberluer par leur victoire, elles n'ont pas su capitaliser. Il y a eu des moments où l'expertise des individus est devenue plus forte que l'expertise institutionnelle. On a créé des experts pour parer la question du pétrole, mais la plupart des institutions sont malades de mauvaise gouvernance. Lorsque nous avons le rapport d'audit de la CPPN et de la CPPL, nous avons trouvé des écarts que personne ne peut justifier, ils n'ont pas de planning respecté. Ces organisations se sont effritées au profit des expertises personnelles, elles ne sont pas solides ».*

[1] Patrice Bendouga, chargé de programme du Gramptc, 14.10.2015

[2] Allah-kauis Neneck, doctorant « Translating Alternative Modes of Governance: International and National Civil Society Group's Initiatives for oil governance in Chad », novembre 2015. Son mémoire de master porte sur la place de l'ITIE en région.

[3] Norbert Maïna Doumsengar, maire de Bébédjia, parti FAR, 7.10.2015

[4] Député Kosmadji, 14.10.2015

[5] Ngardouel Mbainaïkou Olivier, représentant pays de Swissaid, 16.112015

De plus, le retrait en 2008 de la Banque mondiale, marque pour la société civile la perte d'une alliée cruciale, qui jouait un contrepoids auprès du gouvernement.

La société civile serait fragilisée aussi par le contexte de crise financière au Nord et par la faible coordination des partenaires techniques et financiers (Pain pour le monde, Misereor, Oxfam, Swissaid), qui n'auraient pas produit des plans d'action, des stratégies communes et une synergie sur le long terme[1].

Enfin, une mésentente entre les leaders de la société civile freinerait le plaidoyer sur la gouvernance pétrolière, selon le représentant de Swissaid : *« entre 1999 et 2006, le plaidoyer de la société civile a eu beaucoup de succès : c'était un engagement des acteurs au-delà du dossier pétrole, concernant les droits de l'homme, les communautés rurales. Il y a 5, 6 ans, elle pouvait faire bouger les lignes. Mais aujourd'hui le rapport de force peut moins se faire, elle n'est plus ce qu'elle était. Elle vit de son passé. Quand tu vois les grands acteurs de la société civile, c'est plus un positionnement personnel. J'ai essayé à plusieurs reprises de réunir ces leaders d'opinion de la société civile, mais ce n'est pas facile (…) entre ces leaders, il n'y a pas d'entente, ce qui affecte la cohabitation et la cohésion au sein de la société civile. Certains se positionnent comme une profession, c'est une occasion de s'éterniser et de ne pas s'ouvrir aux autres. (…) pourquoi aujourd'hui la société civile n'est plus ce qu'elle était? Pourquoi n'a-t-elle plus le même poids ? »*. Il insiste sur la grande difficulté à réunir ensemble les leaders de la société civile : « *j'ai déjà proposé au leader du Gramptc de faire ensemble des réunions collectives avec Mekombe, Massalbaye, Delphine, il ne viendra pas…Ils se professionnalisent chacun dans le droit des communautés, les études. Pour les mettre ensemble, pour les faire sortir, c'est difficile. Delphine va être d'accord, mais le Gramptc se cache toujours derrière des programmes, ça frustre les autres*[2]*»*. Il conclue : « *je trouve que c'est dommage que ce problème (gouvernance pétrolière) ne soit pas un problème prioritaire pour la société civile. Pour inverser cette tendance au niveau de la gestion des revenus pétroliers, ce n'est pas évident, la société civile n'a pas cette capacité qu'elle avait avant pour faire changer ce genre de choses ».*

Pour le sociologue Hoinathy Remadji, le recul de la société civile sur le pétrole est lié aussi à des agendas personnels es leaders de la société civile : *« les actions de plaidoyer ? De défense ? D'actions offensives ? La société civile et les ministères sont frères et amis. A quoi ça sert ces amitiés ? Il y a des agendas qui se jouent : des agendas institutionnels, de carrières professionnelles : ils essaient dans tout ce qu'ils font de se positionner, beaucoup de caciques de la société civile deviennent ministres*[3]*».*

Ce recul de la société civile sur la question du plaidoyer concernant la gouvernance pétrolière est confirmé par Ndoubahidi Samadingar François, Chef du département études du Collège de contrôle et de surveillance des revenus pétroliers : *« maintenant la société civile ne se fait plus entendre comme avant. Tu peux lutter pendant 20 ans, mais il y a peu de relève. J'ai comme l'impression que ceux qui ont lutté avant ont baissé les bras, ils préfèrent s'occuper d'eux-mêmes maintenant. Tous ceux qui ont lutté avant, cherchent pour leur propre compte maintenant. Il y a une responsabilité des leaders qui pensent à eux-mêmes. (…) Ils ne sont pas actifs comme en son temps. Maintenant c'est plus de la formation et des séminaires, c'est bon, mais ils s'éloignent de la base »*[4].

2. Quelle est la stratégie actuelle de plaidoyer et de mobilisation en collectif du Gramptc?

Le Gramptc a participé à des mobilisations collectives antérieures et il a contribué fortement à consolider un éveil citoyen sur les questions budgétaires et sur la gouvernance pétrolière. La dynamique ITIE et le processus de plainte mobilisent beaucoup de temps du Gramptc. Aujourd'hui, comment pense-t-il son rôle de plaidoyer ? Quelle place accorde-t-il à une dynamique collective des organisations de la société civile ? Comment pense-t-il les conditions de changement de la

[1] Ngardouel Mbainaïkou Olivier, représentant pays de Swissaid, 16.112015

[2] Ngardouel Mbainaïkou Olivier, représentant pays de Swissaid, 16.112015

[3] *Remadji* HOINATHY

[4] NDOUBAHIDI SAMADINGAR François, Chef du Département Etudes et Contrôle du Collège de Contrôle et de Surveillance des Revenus Pétroliers (CCSRP), novembre 2015.

gouvernance pétrolière ? Après les dénonciations collectives de la suppression du fonds des générations futures en 2006, quelles prises de position publiques le Gramptc a-t-il pris ? Est-ce que l'engagement dans la dynamique ITIE et le processus de plainte CAO, limitent la capacité du Gramptc à s'exprimer sur la place publique ?

Le comité des 5% n'a pas encore rendu compte sur sa gestion devant la population et son budget n'est pas rendu public. Le sociologue Hoinathy Remadji soulève cette question : *« il n'y a jamais eu aucun audit du comité des 5%, nous n'avons jamais pu obtenir que ce comité soit convoqué quelque part. Quels leviers politiques toucher pour que ça devienne des actions de développement ? »*. Le bilan de la gestion des 5% réalisé par le Gramptc en 2013 ne peut-il pas servir de base pour alimenter un débat entre les élus locaux, la société civile locale et les fonctionnaires pour systématiser un dialogue et voir même un plan d'action afin de mettre en œuvre les recommandations ?

3. Une riche expertise dépréciée par une stratégie floue sur le suivi et la concrétisation des recommandations ?

Depuis la campagne de communication en 2007 sur le mécanisme de gestion des revenus pétroliers alloués à la région productrice par le CPGRP, le Gramptc a contribué à mettre en débat public la question des 5%. A cette occasion, les participants ont pris des recommandations, comme les citoyens de Goré le 31 mars 2007 :

« Considérant que les 5% sont des ressources consacrées par la constitution de la République du Tchad et qu'ils ne peuvent en aucun cas exclure le département de la Nya-Pendé des autres sources de financement ; que les autorités du pays ont tendance à tout miser sur les 5% pour réaliser tous les projets de la région, disqualifiant ainsi la Région Productrice du Pétrole des 65% et des autres ressources de l'Etat ; que les premiers projets financés par les 5% ne tiennent pas compte des préoccupations profondes des populations bénéficiaires ; que le Ministère des Finances brandit le décret 508 afin de s'approprier les l'attribution des marchés sur les 5% ; les longues et laborieuses administratives et financières qui retardent la mise en œuvre des projets financés sur les 5% de la Région Productrice ; la nécessité de prioriser les projets de développement agricole dans le monde rural ; la nécessité de désenclaver les différentes localités afin de faciliter l'accès aux marchés et aux centres de santé ainsi qu'aux écoles par les paysans, les autorités et les élèves ; le mandat actuel du Président de la République est placé sur le social ; (…) nous recommandons :

I- Au Gouvernement de :

Accorder plus d'autonomie au CPGRP dans la gestion des 5% des revenus destinés à la région productrice ;

Accorder des préférences aux opérateurs économiques locaux dans l'octroi des marchés financés par les 5% ;

Lancer localement les appels d'offre sur les 5% ;

Faire bénéficier le département de la Nya-Pende du financement sur les 65% au même titre que les autres départements du pays ;

Augmenter le pourcentage des revenus destinés à la région productrice de 5 à 15% pour tenir compte de l'ampleur des besoins actuels ;

Equilibrer la représentation des femmes dans les instances de décision au sein du CPGRP (…)

II- Au CPGRP de :

Accélérer la réalisation des projets retenus dans le cadre des financements de 5% pour le département de la Nya-Pende ;

Faire bénéficier au département de la Nya-Pende des opportunités d'accès au financement des 5% au même titre que les autres départements ;

Accorder des financements aux projets agricoles des groupements féminins ;

Orienter ses actions vers les autres domaines en dehors de la santé, Education et construction des marchés ;

Encourager les projets de reboisement dans le département de la Nya-Pende ;

Améliorer les voies de communication routière afin de faciliter la circulation dans la région Productrice ;

Répartir équitablement les fonds des 5% en concertation avec les communautés et groupements organisés en tenant compte des priorités locales ;Acheter et stocker les céréales dans les villages pour prévenir les périodes de soudures :

Contrôler rigoureusement les entreprises qui exécutent les marchés financés sur les 5% afin de s'assurer de la qualité de leurs activités ;

Créer des comités locaux de suivi des actions du CPGRP ;

Impliquer réellement les autorités locales et les associations dans le processus de financement des projets de leur localité afin de prendre en compte les besoins de ceux-ci pour les aider à sortir de la pauvreté (…)

III. Aux OSC

Plaider auprès du Gouvernement pour l'octroi des crédits et la création des écoles professionnelles dans le domaine de santé et de l'éducation.

Organiser les populations rurales en comité de gestion des ressources naturelles pour prendre en main le développement local ;

Plaider auprès du Gouvernement afin d'augmenter le pourcentage des revenus pétroliers alloués à la Région Productrice pour tenir compte de l'ampleur de ses besoins. (…)

A la Société Civile de la Région du Logone Oriental, les élus du peuple et les ressortissants Logone Oriental à N'Djaména de faire des plaidoyers auprès du Gouvernement afin d'obtenir une autonomie de gestion administrative et financière du Comité provisoire de gestion des revenus pétroliers destinés à la région productrice ;

Aux organisations de la société civile de la région de faire pression sur l'Etat pour bien différencier les projets financés sur les 65% et ceux financés sur les 5% alloués de droit à la population de la région productrice.

IV. Aux Communautés de :

S'informer d'avantage sur les mécanismes de gestion des 5% afin de participer activement au contrôle de sa gestion et son utilisation ;S'organiser pour bénéficier des opportunités liées aux 5%».

Cette mise en débat des 5% continue lorsque le Gramptc publie en 2013 un bilan sur les « dix ans de gestion des 5% des revenus pétroliers destinés à la région productrice de Doba : états des lieux, leçons apprises, et perspectives », qui émet les recommandations suivantes :

« La région du Logone Oriental est l'une des plus chanceuses à recevoir les 5% représentant plus de 81 milliards de francs CFA investis çà et là dans des projets et infrastructures à caractère social et économique. Cependant, la gestion de ce fonds ne s'est pas faite sans critiques dont certaines s'ajoutent à notre propre constat de terrain pour attirer notre attention. Premièrement, les dépenses actuelles ne s'inscrivent pas véritablement dans les priorités locales. Des besoins importants en eau potable et en médicaments alors que des marchés et des stades ont été construits çà et là. Alors que les investissements sur les fonds de 5% semblent se substituer aux investissements de l'Etat dans la région, une ponction a été faite sur les 5% pour construire des bureaux et résidences des autorités administratives qui sont des représentants de l'autorité centrale. Deuxièmement, les dépenses sur les 5% sont constituées essentiellement des investissements en infrastructures. De plus, le fait que les marchés de ces infrastructures soient attribués de la capitale peut aggraver la corruption et amoindrir le contrôle local des réalisations. Troisièmement, on observe que les dépenses sur les 5% ont tendance à privilégier les villes au détriment des campagnes avec des déséquilibres importants entre les différentes localités. (…)

-Au Gouvernement de :

Faire bénéficier à la région productrice des 50% de revenus pétroliers affectés aux investissements des secteurs prioritaires au même titre que les autres régions du pays ;

Veiller à ce que les ressources pétrolières soient réparties de manière juste et équitable dans toutes les régions du pays ;

Ne pas s'immiscer dans l'attribution des marchés financés par les 5% et laisser les populations choisir les projets qu'elles jugent vraiment prioritaires ;

-Au CPGRP de :

Privilégier les entrepreneurs locaux qui ont fait leurs preuves dans la réalisation des infrastructures socioéconomiques dans l'attribution des marchés ;

Prioriser les localités les plus affectées par les effets négatifs du projet pétrole dans la programmation et l'octroi des crédits ;

Assurer la répartition équitable des réalisations dans tous les départements de la zone pétrolière ;

Impliquer davantage les populations bénéficiaires dans l'identification, le choix, la réalisation et le suivi des projets à réaliser ;

Réactualiser et mettre en application le Plan de Développement Régional (PDR) du Logone Oriental qui souffre dans les tiroirs ;

Informer régulièrement les populations bénéficiaires des différents flux de revenus encaissés et dépensés en vue de dissiper les spéculations ;

Privilégier les petits ouvrages comme les petits ponts, les forages d'eau, les pistes rurales pour désenclaver les grands centres de production ;

Former et impliquer les bénéficiaires dans la réalisation, la gestion et le suivi des ouvrages en mettant à leur disposition les contrats des marchés et les plans d'exécution;

S'investir dans le développement rural en accompagnant les filières porteuses à la production, au stockage et à la commercialisation de ces produits qui constituent une alternative au coton ;

Aux autorités administratives et locales

Créer des comités de suivi pour prendre contact avec les entrepreneurs chargés d'exécuter la réalisation des infrastructures financés sur les 5% ; Exiger du CPGRP des informations sur la nature des infrastructures et le délai d'exécution et veiller au respect et à l'application des textes et procédures administratives concernant CPGRP 5% en vigueur

Aux organisations de la société civile et aux ONG de développement de la région du Logone Oriental

Former les populations et encadrer les populations de la région et plus particulièrement, les femmes dans les techniques de transformation des produits locaux et leur apporter des financements conséquents pour générer ces activités ;

Apporter un appui conséquent aux associations féminines dans la création et la gestion des activités génératrices de revenus ;

Au GRAMP/TC

De multiplier des foras, appui-conseils et accompagnements en vue de contribuer à renforcer la capacité des acteurs de développement de la région ; Contribuer à la bonne gestion des 5% par des appuis-conseils au CPGRP ».

Le Gramptc prolonge cette réflexion sur les 5%, le 5 décembre 2015, lors du forum multi-acteurs de réflexion et d'échange sur la gestion des ressources publiques à l'ère de la décentralisation et sur l'exploitation du pétrole à Moundou. Les participants émettent les recommandations suivantes :

« Considérant que le Logone Occidental est la troisième région la plus pauvre du Tchad ; Considérant les contraintes et les défis de développement de la région du Logone occidental, la volonté des ressortissants de lutter contre la pauvreté dans la région, les revenus pétroliers comme une opportunité de développement de la région (…)

Par rapport à la gestion des 5% du Logone occidental de : Redynamiser et restructurer le Comité de Suivi de l'atelier de Moundou de 2013 pour lui permettre de conduire efficacement le processus de mise en place du Comité de Gestion ;Mener des consultations pour désigner les membres du Comité de Gestion et ceux du Comité de suivi sur la base des sensibilités représentées ;

-Assurer le suivi du processus de désignation et de nomination des membres du Comité de Gestion ; Transmettre la liste des membres du Comité et le projet de Décret au Ministre du Pétrole pour assurer le suivi auprès du Gouvernement. (…)

AU GOUVERNEMENT DE:

-Prendre un Décret portant mise en place du Comité de Gestion des 5% des revenus pétroliers du Logone occidental dans les meilleurs délais;

-Augmenter les 5% des revenus alloués à la région productrice du Logone Occidental à 10%(…)

-Répartir de manière équitable les autres ressources pétrolières aux différentes régions du Tchad, y compris le Logone Occidental;

-Réviser le code des marchés publics en vue d'augmenter le seuil de passation des marchés publics pour faciliter l'accès des opérateurs économiques locaux aux marchés des 5% ;

-Appliquer avec rigueur le code des marchés publics et accorder les marchés à des entreprises professionnelles locales remplissant les conditions;

-Aménager les principales routes de la région du Logone occidental ;

-Faire des 5% une ressource purement locale comme prévu dans la constitution (…)

-Créer une banque communautaire pour loger les compensations pour permettre aux bénéficiaires de rationaliser la gestion des fonds reçus ; réserver 5% sur les 5% alloués à la région du Logone occidental pour les générations futures.

AUX ELUS LOCAUX DE LA REGION PRODUCTRICE DU LOGONE OCCIDENTAL DE :
Défendre au mieux les intérêts de leur base ;S'investir dans la gestion et le contrôle des 5% alloués au profit de leurs base ;
Appuyer le Comité de gestion des 5% dans ses activités pour utiliser efficacement les fonds alloués à la région productrice ;
AU CGRP et COLLEGE DE :
Investir prioritairement les 5% dans les besoins vitaux des populations de la région productrice du Logone occidental à savoir l'eau potable, la sécurité alimentaire, l'accès aux soins de base et l'éducation ;Construire les châteaux d'eau durables dans les agglomérations rurales de la région; Aménager la plaine inondable du Logone pour la culture du riz ;Répartir de manière équitable les 5% et investir les 5% dans les agglomérations rurales (…) **Rendre public le budget des 5%** et faire annuellement le bilan de la gestion aux bénéficiaires
Arrêter de prendre en charge le fonctionnement des structures de l'Etat car celles-ci sont censées être prises en charge par les 30% des revenus pétrolier destinés au fonctionnement de l'Etat ;
Appuyer les caisses d'épargnes rurales à travers les micro-crédits pour leur permettre de faire profiter les populations rurales
AUX COMPAGNIES PETROLIERES DE :
Assumer leurs responsabilités sociales et environnementales vis-à-vis des communautés riveraines et du milieu d'accueil pour rétablir la confiance avec la population de la zone d'exploitation pétrolière ;Reconstruire les ouvrages hydrauliques réalisés dans le cadre des compensations communautaires ; Mettre à la disposition de la population locale les déchets recyclables ;
AU GRAMPTC ET AUTRES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE DE :
Développer un programme d'appui et de renforcement des capacités des parties prenantes pour le suivi des impacts environnementaux et sociaux de l'exploitation du pétrole »

Comment toutes ces recommandations pourraient être mises en pratique ? Depuis 2007, les mêmes préoccupations reviennent, comme l'autonomie du CPGRP vis-à-vis de l'Etat, l'implication des citoyens dans le choix des projets, le désengagement des investissements de l'Etat dans le Logone oriental financés sur les 5% (alors qu'elles ne sont que des ressources « additionnelles »), la sélection d'entreprises locales ou la participation des élus locaux issus des collectivités décentralisées au sein du comité (comme le précisent les statuts du CPGRP). Sur toutes ces problématiques très politiques, est ce que le Gramptc considère qu'il y a un « plafond de verre », devant lequel la société civile locale et nationale est impuissante et dépassée? Quelle est la stratégie du Gramptc concernant la mise en œuvre de ces recommandations ?

L'ONG a contribué à construire un éveil citoyen et à une mise en débat de qualité sur la question des 5% dans le Logone oriental et occidental. Le Gramptc consacre aussi tout son temps et son énergie au sein de l'ITIE et du processus de plainte CAO. Est-ce que le Gramptc pense jouer un rôle, en concert avec la société civile locale, pour contribuer à modifier la gouvernance du CPGRP et la gestion des 5% ? Est-ce qu'elle compte collaborer avec le CPGRP pour échanger des informations et réaliser un contrôle des entreprises en charge de réaliser les projets financés sur les 5% ?

Pour le chargé de programme du Gramptc, il n'existe pas de « plafond de verre » concernant la question des 5%. Il considère que cette question n'est pas « trop politique » pour la société civile, qui n'est pas désarmée. Pour rendre le budget des 5% public aux citoyens, les sociétés civiles locale et nationale ne peuvent-elle pas débattre sur des stratégies de pression ou de dialogue avec le GPGRP et l'Etat ? Quelle est l'analyse du Gramptc sur les conditions du changement de la gouvernance pétrolière, qui est l'une des questions les plus difficiles ?

Est-ce que toute l'expertise du Gramptc est valorisée par un plan d'action pour rendre effectif ses analyses ? C'est la question soulevée par le sociologue Hoinathy Remadji : *« le Gramptc ont été très proactifs, ils ont fait de leur mieux pour documenter les questions relatives au pétrole. Ils sont restés les plus présents sur le terrain, ils ont produit beaucoup de savoir sur la question comparé à d'autres organisations de la société civile. Ils ont un niveau d'expertise plus visible que les autres. Ils réagissent à des informations données par les compagnies pétrolières. Surtout quand on travaille avec des compagnies pétrolières, on ne peut pas faire face à de tels organes si on n'est pas systématique et professionnel. Le Gramptc a poussé la technique des rapports le plus loin. (…) Tout ce savoir produit, comment est-il réutilisé et réapproprié ? Est ce qu'on est passé à un niveau où le savoir produit change les choses ? Est-ce que les gens ont assez de recul pour s'auto-questionnaire ?A un niveau d'expertise arrivé, ça prédispose de moins en moins à l'autocritique et à l'humilité institutionnelle : est ce que les gens peuvent se poser la question : les documents ça sert à quoi ? Sans le Gramptc, nous n'aurions jamais eu autant de documentations. Tous ces documents après 10 ans qu'est-ce que ça apporte ? Est-ce que c'est une institution de recherche ? Est-ce qu'ils font du plaidoyer ? Toutes ces démarches sont constructives, on acquiert du savoir sur une question, mais comment on pousse pour que ça soit appliqué et mis en pratique ? Toute cette expertise, ça a changé quoi dans la gouvernance*

pétrolière ? Le Gramptc a fait beaucoup d'effort pour que les populations de la zone pétrolière comprennent, mais quelles sont les questions essentielles ?». Quelles stratégies et quel plan d'action pour mettre en acte les recommandations ?

Le député Kosmadji Merci du Logone oriental, insiste sur l'enjeu d'accompagner l'émergence de structures paysannes rurales effectivement organisées pour la défense de leurs intérêts. Il souligne le rôle important du Gramptc dans l'éveil des consciences : *« je perçois l'efficacité du rôle du Gramptc, ils produisent des analyses, des rapports. Ils ont projeté des films sur la réalité des conséquences environnementales et sociales du pétrole. Ils le font régulièrement, je perçois l'importance. Quand le Gramptc fait des ateliers de sensibilisation, ils font comprendre qu'un citoyen peut demander à l'entreprise qui exécute les travaux chez lui de lui montrer les contrats de marché. La sensibilisation est passée. C'est un travail de grande importance. (…) Quel impact le Gramptc vise à réaliser ? Mener le décideur à changer la manière de faire ? Amener la population à se rendre compte de sa situation ? Il vise à faire quoi ? Faire plier les décideurs ou faire éveiller la conscience de la population ? L'organisation doit un peu descendre pour faire passer le message de tel ou telle couche, puis utiliser les photo-images, des messages clés dans les établissements scolaires, à la mairie, dans les Eglises, pour amener tout le monde à prendre conscience de l'exploitation pétrolière. Je trouve qu'il serait préférable de jouer sur les deux fronts : éveiller les deux fronts, attirer l'attention du gouvernement et éveiller la population. Il faut qu'il y ait plus d'impact sur le terrain sur le changement de comportement : il faut que cette population sache s'auto défendre. Après 15 ans de sensibilisation du Gramptc, il faudrait qu'il y ait un embryon d'une organisation paysanne qui est là pour dire non. Produire des rapports, ce sont déjà des actions palpables, mais à qui profitent ces écrits ? J'aurais souhaité qu'avec le temps mis, qu'il y ait des cellules villageoises, des structures paysannes de défense avec des objectifs bien précis, pour renforcer leur capacité organisationnelle, pour que l'Etat ne dise pas que c'est la société civile qui fait de la politique ?*[1]*»*.

[1]Député Kosmadji, 14.10.2015

Partie IV : DEFIS

I. Autonomiser, consolider et décloisonner les sociétés civiles locales

A) Les jeunes

1. Autonomie financière

Le développement des associations de jeunes, dépendant des financements extérieurs, est souvent très erratique. Les Leaders Jeunes de Koumra, crée en 2009 avec un appui du PNUD de 60 000 FCA par trimestre, menait des activités théâtrales et musicales dans différents quartiers. Mais l'arrêt de ce financement depuis 2012 et la confiscation personnelle du matériel du CLAC par la maire (sonorisation, télévision, panneaux solaires, antennes radio) contestée par les jeunes, ont freiné considérablement leurs activités. De même, l'association RAFIGHI, créée en 1996 par un club d'élèves et d'étudiants, a interrompu la publication de son journal produit à 3000 exemplaires concernant les faits sociaux, la culture ou la violence en milieu jeune, après l'arrêt de la subvention de l'UNICEF et du Ded[1]. Dans certaines associations, la restitution des formations reçues aux autres membres, n'est pas encore une pratique acquise : *« certains des membres ont suivi des formations de l'APAD, mais elles n'ont pas restitué»*[2]. De même, le président de l'Association des jeunes pour le développement de Kélo, exprime le besoin d'un encouragement financier pour restituer les formations : *« on est allé à N'Djamena pour une formation de 2 personnes, les jeunes pensent qu'on a pris de l'argent. Ils demandent une rémunération, un peu d'eau pour faire la restitution, pour écouter. Nous ça nous crée des difficultés pour mettre en pratique. Les jeunes se débrouillent au marché toute la journée, ils veulent un peu de savon ou un petit encouragement, ils ne peuvent pas laisser leur travail, le per diem[3]».*

Les associations de jeunes semblent difficilement comprendre les règles des bailleurs, car souvent elles ne discernent pas les raisons de rejet de leurs propositions. En décembre 2012, l'APAD signe une convention de subvention avec l'Ambassade de France de 100 000 euros sur le Fond Social de Développement (FSD) pour trois ans. Le rôle de l'APAD est d'informer les associations de jeunes de l'existence et des modalités d'accès au FSD, d'identifier les projets pertinents, d'accompagner les associations dans l'amélioration de leur projet et, après sélection, d'en assurer le suivi. Mais les associations de jeunes s'interrogent sur les critères de sélection des projets du FSD de l'ambassade de France, car les raisons de la désapprobation de leurs projets ne leur sont pas explicitées. Cette opacité peut amener des associations à penser que les jeux sont déjà joués d'avance : « *l'APAD travaille avec le FSD, ils étudient les projets. Normalement, tous les projets doivent arriver là-bas. Ce n'est pas normal : ils traitent avec certaines associations qu'ils guident, mais ils ne le font pas à tout le monde. Pourquoi ils nous disent à tous de proposer s'ils en sélectionnent deux ou trois ?*[4]». Le cadre de concertation du Moyen Chari explique que la présentation orale en deux heures du FSD et les documents donnés sur clé USB ne lui ont pas suffi pour comprendre toutes les exigences de cet appel d'offre.

On peut s'interroger aussi sur le rôle attribué à l'APAD par l'ambassade de France, à savoir celui d'interface avec les associations de jeunes. En effet, on peut observer que certains des projets sélectionnés n'ont pas été proposés par des associations appartenant au réseau connu de l'APAD, comme le Comité de bourse pour handicapés et enfants nécessiteux (COMBHEN) ou l'Association pour la Technologie Appropriée à la Protection de l'Environnement et pour le Développement (ATAPED). Seuls deux projets d'associations proposées par l'APAD ont été retenus, celui de l'Association pour l'Enseignement Coranique et la Protection des Enfants Mouhadjirine (AECPEM),

[1] RAFIGI « mon ami ». Tiery Dannodji, Président
[2] RAFIGI « mon ami ». Tiery Dannodji, Président
[3] Nassour, association des jeunes pour le développement de Kélo, 19.11.2015
[4] Association de Protection et de Sensibilisation des Jeunes, Naïm Mahamat Hassan, président, 20.09.2015

ayant déjà eu l'expérience d'un partenariat avec l'UNICEF, et celui de l'Association de Lecture publique du Premier Arrondissement (ALPA). Comment l'APAD peut-elle gérer en partie des fonds et suivre des projets d'associations qui n'appartiennent pas à son carnet d'adresse ? Sa légitimité ne risque-t-elle pas d'être contestée ? Est-ce que l'ambassade n'utilise pas l'APAD comme un sous-traitant et un faire-valoir lui permettant de mieux contrôler à distance la gestion des fonds ? Une clarification du rôle de plateforme pourrait faciliter à l'APAD l'exercice de son rôle d'interface et faire mieux comprendre aux associations les critères définis.

Certaines associations ont soulevé le décalage entre les petits financements attribués par l'APAD (100 000, 200 000) et le coût élevé du suivi de ces projets par l'équipe de l'APAD : « *quand on vient financer une activité de 100 000 FCA, et qu'un membre de l'équipe de l'APAD passe 3 nuits et avec les per diem, ça dépasse le fonds alloué à l'activité, l'exemple de Kélo était très parlant. L'APAD nous demande de mobiliser des ressources locales. Autant ne pas faire l'activité* »[1].

Plusieurs associations rencontrées n'ont pas d'adresse mail, ce qui révèle une communication institutionnelle et une visibilité faibles. Il existe beaucoup de structures mais avec peu d'activités.

2. Décloisonner les associations de jeunes arabophones/francophones et musulmans/chrétiens

Le rapprochement entre associations de jeunes arabophones et francophones ou musulmans et chrétiens, représente toujours un défi. Pour le coordinateur du Cadre permanent de concertation des jeunes du Moyen Chari, le milieu associatif jeune musulman serait étroitement lié à des objectifs religieux. Cette caractéristique constituerait une différence fondamentale avec le caractère laïque des autres associations et elle freinerait le rapprochement entre jeunes : *« ici, les associations créées par les chrétiens sont laïques, mais pour les associations des jeunes musulmans, c'est d'abord confessionnel. Nous on aimerait avoir une association non confessionnelle créée par les jeunes musulmans. Ici, ils sont membres du Cadre permanent, mais ils sont opportunistes. Rares sont les associations laïques créées par des jeunes musulmans. Il y a une troupe théâtrale toukouleur par exemple. A ma connaissance, il n'y a pas d'association de jeunes arabophones à Sarh».* Il ajoute que la division entre nordistes et sudistes peut rester encore pour les jeunes une grille de lecture des mobilisations, comme en atteste la manifestation spontanée des jeunes du 11 novembre 2015 à Sarh : « *quand on veut faire une action citoyenne, les jeunes pensent encore que c'est le Sud qui s'insurge contre le Nord. Le 11 novembre, lors de la pénurie de carburant, des jeunes se sont retrouvés très tôt à 4h du matin pour planifier de brûler la station d'essence, les associations de jeunes musulmans se sont senties trahies par le passage à l'action*[2]*».* Le Président de l'AECEPM confirme ce cloisonnement persistant des associations arabophones et francophones : *« les associations de jeunes arabophones font le même travail que les associations francophones, mais elles sont restées dans leur coin. Il faudrait créer une union des associations francophones et arabophones. Je propose une journée de collecte des organisations arabophones dans les arrondissements (5ème, 4ème, 8ème, 1er), et qu'on fasse une ou deux journées de réflexion sur leurs rapprochement où chacun peut exprimer les obstacles, les difficultés, l'intérêt de collaborer*[3]*».*

Malgré toutes les précautions prises lors de l'élaboration du cahier de doléances pour impliquer des associations arabophones et traduire les débats, le décloisonnement nécessite un travail continu et systématique sur le long terme. Morta Mingueyam, gestionnaire de RAFIGI et animatrice APAD le précise : « *le cahier de doléance n'a pas vraiment permis de rapprocher les associations de jeunes francophones et arabophones. C'était plus les associations francophones entre elles, et les associations arabophones entre elles. Certes, il y a eu beaucoup de traductions, mais ça n'a pas suffi. (…) Le rapprochement entre association de jeunes chrétien et musulman, c'est juste quand il y a une activité. Mais dès que l'activité est finie, tout le monde disparaît. Le rapprochement des jeunes*

[1] Behassoum, conseiller du cadre permanent de concertation des jeunes du Moyen-Chari, Sarh, 22.11.2015

2 Cadre permanent de concertation des jeunes du Moyen-Chari, Sarh, 22.11

[3] Awada Ali Yakhoub, président de l'Association pour l'enseignement coranique et la protection des enfants Mouahdjirin,11.08.2015

arabophones et francophones est un défi. Les associations arabophones travaillent plus dans les quartiers Nord, les autres restent dans le Sud. Il faudrait systématiser plus de rencontres entres arabophones et francophones, et les mettre ensemble pour travailler et créer du lien[1]». Pour l'association arabophone, Al-Yambo, la traduction écrite du cahier de doléances en arabe est imparfaite : « *le cahier de doléances n'a pas été bien traduit en arabe. Avant la publication et la remise au Ministre de la jeunesse, ils auraient dû nous demander à nous de corriger. Le traducteur a mal interprété le cahier* »[2]. Les formations de l'APAD, souvent dispensées en français, restent peu accessibles aux associations arabophones, comme en témoigne la sensibilisation sur le recensement biométrique et la citoyenneté de novembre 2015, appuyée par l'ambassade de France.

Créer des échanges avec les associations de jeunes proches du pouvoir, soutenues financièrement par l'Etat ou par des hommes politiques, comme l'association Al-Ashala soutenue par le Ministre de la Santé, ne contribue-t-il pas aussi au décloisonnement des jeunes ?

« *L'intégration des jeunes filles musulmanes dans la vie associative et leur liberté d'expression reste toujours un défi*[3] *»*, souligne le coordinateur de la plateforme interconfessionnelle des jeunes de Kélo.

3. Politisation des associations de jeunes

Au Guéra, le milieu associatif jeune est marqué par des conflits de leadership, qui sont interprétés par les acteurs comme le produit de l'instrumentalisation politique des jeunes. Le Collectif des Associations de Jeunes pour le Développement du Guéra et le Réseau de réflexion des jeunes du Guéra, sont composés chacun d'au moins 17 associations. Un membre de Club Réglo à Mongo le précise : « *on a des problèmes de leadership entre les jeunes de Mongo. Chaque association veut prendre le devant de la région. Les politiciens arrivent à nous mettre en conflit et à nous utiliser pour leur campagne. Nous n'arrivons pas à lutter d'un seul pied et à avoir une seule idée pour le développement. On dit que le collectif fait partie de l'opposition. Nous voulons seulement le développement de la jeunesse, mais les politiciens freinent ça. A la tête de l'AJEG, ce sont purement des politiciens de N'Djamena. Ceux qui sont à la tête des réseaux militent dans des partis. Ils pensent à leurs intérêts, ils recrutent des jeunes dans leur association pour leur parti. Moi je me concentre sur le travail, je ne me mêle pas à leurs affaires*[4]».

Pour le président du Collectif des Associations de Jeunes pour le Développement du Guéra, le Réseau de réflexion des jeunes du Guéra est une initiative politique pour lui faire concurrence : « *le réseau de réflexion des jeunes du Guéra a été créé contre le collectif pour le tuer. Ce réseau cherche les faiblesses du collectif, ils sont allés dire aux responsables de l'opposition que nous avions soutenus le MPS. (…) On sait aujourd'hui que l'Association des Jeunes du Guéra a été créée par des politiciens contre le CADG, et qu'elle est dirigée par des hommes politiques du Guéra, où chacun doit avoir son fils pour diriger son association. Leur base est à N'Djamena :ils ont leur cellule régionale ici, mais tout se décide là-bas ; or ici c'est nous qui décidons et planifions ce qu'on veut faire*[5]».Ces conflits seraient liés en partie à sa candidature et à son élection comme conseiller municipal sur la liste du Parti Démocratique et Socialiste pour l'Alternance (PDSA), parti d'opposition : « *les hommes du MPS sont contre moi. Ils ont tenté par beaucoup de canaux de retirer ma candidature à la mairie, en me proposant d'aller étudier à l'étranger».*

Mais les associations s'approprient de plus en plus la capacité de discerner les frontières entre l'engagement politique et citoyen. En témoigne le président du Collectif qui tente de s'échapper d'une réunion trop politique : « *en 2011, je suis venu à N'Djamena pour un atelier national de l'association*

[1] Morta Mingueyam, gestionnaire de RAFIGI, animatrice APAD, 7.11
[2] Al Yambo, Djamal YAHYA MOUHADJIR (président), Hissein ABDALLAH (chargé des relations extérieures), arabophone, N'Djamena, 15.10.2015
[3] Mississipi, coordinateur de la plateforme des jeunes chrétiens et musulmans de Kélo.19.11.2015
[4] Hissène Charfadine, club réglo 20.11
[5] Mahamout Ali Ranga, président du Collectif des associations de jeunes pour le développement du Guéra, 22.09.2015

des jeunes du Guéra (AJEG). Quand j'ai vu leur banderole au Ministère des affaires étrangères et tous les hommes politiques de la région présents, je me suis retiré. Je leur ai dit que leur association est pilotée par des hommes politiques. Ils ont senti qu'ils pouvaient m'utiliser pour avoir des bons résultats aux élections. (…) En revanche, quand on m'appelle pour sensibiliser la jeunesse à aller voter, je participe[1]».

B) Les communautés rurales

Le défi de l'alphabétisation est crucial, pour le président de l'association cantonale de Tania, à Bokoro : « *ici la majorité travaille avec l'expérience, personne ne sait lire et écrire, sauf deux ou trois personnes, c'est ça qui nous a coupé les pattes. Pour avoir un délégué qui collecte l'information, il faut qu'il connaisse le français ou l'arabe. Pour avoir une responsabilité, sans savoir parler et écrire l'arabe ou le français, c'est difficile. Il y a 3 délégués d'information pour les 16 zones du canton Tania, ça fait 48 personnes, plus les personnes du SAP, ça fait 52. Il y a une prise de conscience et une demande d'alphabétisation des délégués d'information. Ce système de circulation de l'information a permis une prise de conscience sur le besoin d'alphabétisation »*[2].

Les quatre unions de groupements de femmes rencontrées dans les régions de l'Hadjer Lamis et du Guéra ont des difficultés à systématiser des mécanismes réguliers d'assistance sociale aux membres, à investir dans des stocks de céréales en cas de soudure ou à mettre en place des mécanismes de prêts entre elles. Leurs fonds servent souvent pour offrir une assistance aux membres et à leur famille en cas de décès ou de maladie, mais ce système de solidarités ponctuelles est inconstant et limité aux capacités erratiques de cotisation des membres. De plus, aucune de ces unions de groupements ont une caisse servant à un mécanisme systématisé de prêt pour que les membres investissent. ACORD aurait contribué à la mise en place de plusieurs fonds de roulement : il serait intéressant de comprendre leur histoire, leur utilisation, les conditions de leur durabilité et de leurs échecs. A Mongo, les cotisations perçues par Al-Muna, fixées à 500 FCFA par mois par groupement, sont utilisées pour financer du thé lors des réunions, des photocopies, le voyage d'un membre en cas de décès ou des frais de médicaments, mais le manque de confiance entre les membres ne permettrait pas encore d'assurer une capacité de remboursement des crédits, selon la présidente. De surcroit, les fonds de caisse sont souvent insuffisants pour investir dans des stocks de céréales en cas de soudure. A Gambir, les contributions des membres du groupement des femmes servent pour le thé lors des réunions, pour soutenir un membre en cas de décès à trois reprises ou en cas de d'incendie à quatre reprises, mais elles ne permettent pas de racheter un sac de mil afin de reconstituer le stock. Alors que le montant de leur caisse était à 380 000fcfa au début de 2015, il est à 105 000 à la fin de l'année. En 2015, ces femmes ont perdu une grande partie de leurs récoltes en raison d'oiseaux ravageurs, du manque de pluie et de fertilité des sols. Elles se sont partagé les 11 sacs de mil restant dans leur grenier, sans la capacité de reconstituer un stock pour 2016. L'urgence de retrouver des semences pour la prochaine campagne agricole, leur rend très difficile l'anticipation du futur.

L'accès difficile aux financements démobilise les membres des groupements de femmes et des associations cantonales. La présidente de l'union de groupement de femmes, Al-Muna, Fatime Gali, souligne le découragement des membres. Ces derniers cotisent mais face à l'absence de soutien des projets, ils remettent en cause l'intérêt d'adhérer à une union de groupement, dont ils ne voient pas les résultats concrets. Elle précise : « *si on monte des projets, ça reste dans les tiroirs, on ne comprend pas pourquoi nos projets sont rejetés. Ca décourage la majorité. Sur les 42 groupements, la moitié a démissionné. Les femmes cotisent, mais elles ne trouvent rien. Les femmes cotisent, adhèrent au groupement, mais rien ne change leur position, on ne fait que verser, mais il n'y a pas de retour. Le problème, c'est que nos projets ne sont pas acceptés par les bailleurs. On a monté un projet de 85 millions, mais sans succès. Comment s'y prendre pour négocier avec les bailleurs ? C'est tout un problème, nous avons besoin d'être formées».* Comme plusieurs unions de groupement de femme, Al muna, semble avoir besoin d'un renforcement dans la rédaction de projet.

[1] Mahamout Ali Ranga, président du Collectif des associations de jeunes pour le développement du Guéra, 22.09.2015
[2] Abbas Hassan, conseiller et secrétaire de l'office, secrétaire du groupement Al-aï bilagi, tchawaï Saba 1 (tania 2)

Dans ce contexte d'accès difficile aux financements, la maîtrise de leurs objectifs et de leurs missions est un enjeu d'autant plus aigu. Il n'est pas toujours aisé pour les unions de groupement de femmes de se différencier des groupements de femmes, de justifier leur singularité et de définir clairement la valeur ajoutée et l'utilité qu'elles apportent à leurs membres, qui recherchent un intérêt et du sens dans leur adhésion. Le représentant du Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des Ressources Naturelles (PADL-GRN) à Mongo, Samuel Bassagal, insiste sur l'absence de maîtrise des groupements à la base de leurs objectifs, de leurs missions et de leurs valeurs : « *il y a un paradoxe entre un besoin immense de s'organiser et l'absence de clarté dans les objectifs de beaucoup d'organisations paysannes à la base. « On s'organise pour être plus fort » n'est pas le « on s'organise pour avoir des financements ». Il y a des milliers de groupements de base qui ne savent pas bien leurs objectifs, pourquoi ils sont organisés ou adhèrent à un groupement. Il y a besoin profond de structurer les groupements à la base, pour qu'ils maîtrisent leurs missions, leurs valeurs, les objectifs, « on se réunit pourquoi ? » avant de former des plateformes. Je prends l'exemple d'un groupement au Cameroun, spécialisé dans la production de tomate, qui a refusé des financements d'une ONG allemande qui lui proposait 3 millions pour un fonds de roulement, en expliquant qu'il n'en avait pas besoin, car si on lui donnait un crédit, il n'aurait pas été remboursé. Voilà un groupement qui sait ce qu'il veut, qui a une vision, et qui ne se redéfinit pas pour la circonstance. Il faut bien structurer les organisations de base, les accompagner à définir clairement leur vision, à développer leur vie associative. Nous avons trop insisté sur le renforcement de capacités à l'endroit des organisations intermédiaires (ONG, union), mais nous avons oublié les groupements à la base ».*

Face au coût élevé du transport et de la communication, les effets des mises en réseau sont limités. La formation du réseau des femmes du Guéra en 2009 a permis de créer une interconnaissance entre les leaders des unions de groupements de femmes, mais pas entre les membres à la base. Les leaders se rencontrent lors des formations organisées par ACORD, mais peu en dehors en raison du coût du transport. Pour la présidente d'Al Mouna, le manque de moyens freine le projet d'installer des centres d'écoute dans chaque département de la région. La présidente d'Asifb, à Bitkine le souligne : *« le réseau femme du Guéra : on se rencontre les jours de formation, mais nous n'avons pas de réunion, car nous n'avons pas les moyens de déplacement, mais on a les contacts à tout moment »*[1]. De même, faute de moyens, dans l'Hadjer-Lamis, l'office céréalier a du se diviser sur deux cantons, Tania et Amladoba, pour limiter les déplacements, souligne le secrétaire de l'office *: « les cotisations de 250FCFA ne sont pas suffisantes pour les déplacements, nous n'avons pas de véhicule*[2] *».*

Certaines communautés se pensent peu comme actrices de leur développement, comme si elles délaissaient cette responsabilité aux ONG. Dans le Guéra, l'association cantonale de Djonkor Guéra semble avoir eu peu de réflexion sur son propre rôle à jouer dans la réalisation de son plan de développement local. Depuis la validation de ce document en 2014 par le comité départemental d'action, elle ne l'a pas utilisé comme un outil de dialogue et de plaidoyer avec les autorités, et elle n'a pas initié des démarches auprès des ONG pour sa mise en œuvre. A la question « *comment pensez-vous mettre en œuvre le PDL ?* », un membre de cette association le précise : « *comme nous venons d'obtenir notre autorisation de fonctionnement en 2013, jusque-là nous attendons les ONG qui peuvent venir vers nous pour réaliser notre PDL ; après ACORD oriente chaque village à réaliser leur PDL* ». Les activités de cette association paraissent diminuées après la réalisation de ce plan, car elle a peu défini ses objectifs et sa raison d'exister en dehors de ce que lui a proposé ACORD. Cette association, créée récemment en 2012 et présidée par le chef de canton, maîtrise encore peu ses objectifs et elle manquerait d'initiative. Elle comprend peu la dynamique des PDL et son rôle à jouer dans sa mise en œuvre, car elle espère qu'ACORD la guidera dans sa réalisation. Elle semble plus penser que les ONG sont pilotes et actrices du développement du canton, en oubliant ses propres marges de manœuvre en tant qu'association cantonale. Ici, la dépendance des communautés aux ONG est matérielle et morale, car elles ne sont plus capables de penser leur initiative et leur implication dans leur propre développement.

[1] Dgimié Hawan, présidente de l'union de groupement de femmes ASIFB, Bitkine, 23.10.2015

[2] Abbas Hassan, conseiller et secrétaire de l'office, secrétaire du groupement Al-aï bilagi, tchawaï Saba 1 (tania 2) 30.09.2015

C) Les comités de suivi budgétaire

1. Consolider les comités de suivi budgétaire

a. *Massifier l'information sur le contrôle citoyen en milieu rural*

Le suivi budgétaire fait l'objet d'une forte adhésion des comités qui souhaiteraient davantage suivre les finances publiques et généraliser cette pratique de contrôle citoyen : « *nous avons un grand champ pour le suivi sectoriel, mais nous n'avons pas de moyens. Par exemple, le comité régional contre la mortalité infantile dispose d'un million de FCFA, mais on ne les a pas vus. Si l'Etat associe à chaque chose la société civile (…). Il faut mener une sensibilisation de masse. Les émissions radio ne suffisent pas car les gens n'écoutent pas. Les personnes aux journées d'information publique ne repartent pas diffuser et restituer l'information. Il faudrait d'autres techniques pour atteindre directement la population »,* déclare le président du comité de Mongo[1]. La présidente du comité de Moundou le confirme : « *le suivi budgétaire, c'est une activité qui va arranger beaucoup la population tchadienne. Le problème de la transparence et de la bonne gouvernance, nous tous, nous avons besoin de traiter ces questions».* Plusieurs comités soulignent l'urgence de multiplier les journées d'information publique en milieu rural, pour être davantage soutenus et compris dans leurs actions. En témoignent les comités de Mongo : « *nous on veut que tout le pays comprenne ce travail fait par la société civile* »[2] , et de Moundou : « *pour qu'une activité marche, il faut que la masse soit informée. Nous notre objectif c'est d'informer davantage la population sur le suivi budgétaire et de multiplier les journées d'information publique ».* Même si le suivi budgétaire semble faire l'unanimité, il existe encore de nombreux freins à sa mise en pratique.

b. *Un accès difficile à l'information budgétaire de l'Etat*

L'absence de document officiel de l'Etat révélant la répartition régionale de ses investissements publics est une difficulté majeure pour le Gramptc et les comités. Le Gramptc a accès à la loi de finances et au fascicule budgétaire, mais ces derniers ne traduisent pas comment les finances publiques sont redistribuées sur le territoire[3]. Il faut souligner que cette information n'est pas accessible à la commission finances de l'Assemblée nationale, chargée d'examiner le projet de loi de finances, comme en témoigne l'assistant technique : *« nous, sur les investissements de l'Etat, on a du mal. On a demandé une cartographie des différents investissements (santé, éducation) pour l'année prochaine, mais ce document n'a pas été mis dans la loi de finances. En principe, ça doit être accompagné dans la loi de finances pour que les élus sachent combien l'Etat investit dans les universités, les hôpitaux, mais l'exécutif ne dit pas où sont les sites. Il n'y a aucune dispositions légales sur la cartographie, donc l'assemblée est en droit de réclamer[4]».* L'ancien directeur général du budget entre 2013 et 2015 le confirme « *il n'y a pas un document qui oblige la répartition des crédits géographiquement (…).Dans la loi de finances, le budget transféré aux collectivités locales n'apparait pas. Nous comptons sur le Gramptc pour la vulgarisation des informations liées au budget de l'Etat[5]».*

Le comité de Mongo a essayé en vain d'obtenir le budget des crédits de fonctionnement octroyés par l'Etat aux services déconcentrés : *« nous voulions savoir les crédits de fonctionnement de chaque services déconcentrés, mais nous n'avons pas pu entrer en leur possession. Aucun délégué ne connaît son crédit. C'était ça notre démarche. Nous voudrions savoir pour le Guéra, combien d'écoles construites sont prévus, combien pour la santé. Le Gramptc doit nous envoyer ces documents sur le Guéra pour voir ce qui est planifié[6]».*L'absence de ce type d'information est un obstacle majeur pour

[1] Alkali Thomas, secrétaire du comité de suivi budgétaire du Guéra, représentant de l'ATDPDH-Guéra et d'une association de défense des droits des consommateurs, Mongo, 19.09.2015

[2]Mahamout Ali Ranga, président du comité, 22.09.2015

[3] Ismaël, responsable du suivi des comités de suivi budgétaire au Gramptc, décembre 2015

[4] M.Balimba, expert mis à la disposition par la Banque mondiale auprès de la commission finances depuis 2001, puis assistant technique de la commission finances, novembre 2015.

[5] Badet Emmanuel, Directeur du budget (2013-avril 2015), actuel conseiller technique du Directeur général du budget, novembre 2015.

[6]Alkali Thomas, secrétaire du comité de suivi budgétaire du Guéra, représentant de l'ATDPDH-Guéra, Mongo, 19.09.2015

les comités désireux de contrôler davantage le budget de l'Etat, comme en témoigne la trésorière du comité de Moundou : *« si on avait accès aux budgets de chaque délégation, si on sait que l'inspecteur départemental de la Bénoué a reçu 1 million au lieu de 3, on peut faire des choses. Si c'est mis à la disposition de tout le monde, on pourrait faire !! ».*

c. *Renforcer l'appui matériel des comités et leurs capacités de dialogue avec les autorités*

La question des moyens est aussi une préoccupation cruciale des comités. Les journées d'information publiques et les émissions radio sont financées, mais il semble que l'activité en soi de *suivi budgétaire* et de *plaidoyer* n'est pas été budgétisée. Elle est prise en charge de manière bénévole par les comités, qui autofinancent les coûts de déplacement, de communication et d'internet. Le comité de Sarh souligne les limites du bénévolat et ses risques de démobilisation : *« à un moment donné, on est dans la léthargie. On ne nous aide pas pour nos déplacements et nos communications, c'est avec nos propres moyens des membres. Le pur bénévolat tue. Nous n'avons pas d'outil informatique, ni appareil photo, ni photocopie, ni connexion internet, ce qui bloque la qualité du suivi budgétaire ».* Le comité de Mongo utilise une partie du budget des journées d'information publiques pour financer ses déplacements lors du suivi. Faute de moyens, il considère qu'il est difficile de maintenir tout l'engouement et toute la mobilisation créés lors des journées d'information publique. Il ajoute que l'absence de moyens pour les déplacements limite les initiatives de suivi, et démobilise la population : *« quand la population nous appelle pour suivre un projet, nous sommes bloqués ; nous avons un grand champ pour le suivi sectoriel mais on n'a pas les moyens. Les comités départementaux ne sont pas outillés : on est limité, on ne peut pas agir immédiatement, l'impossibilité d'agir vite crée un découragement de la population. Comment faire pour répondre à temps à la population ?».* Un appui matériel pourrait faciliter l'installation des comités départementaux, car ces derniers fonctionnent entièrement de manière bénévole (l'organisation des émissions radio et des journées d'information publique sont pris en charge par le comité régional). Le secrétaire du comité de Mongo le précise : *« comment faire pour que ces comités départementaux soient dynamiques pour être dans une permanente information et pour mettre sur place un réseau ?*[1] ».Le président du comité départemental de la Nya le confirme : *« au niveau départemental, les activités ne marchent pas. Il n'y a pas de moyens de fonctionnement. Depuis 2006, on a rien, on a pas de budget de déplacement. Le Gramptc donne un peu de fonds au comité régional. Le bilan est nul, il n'y a pas de fonds, donc pas d'activité*[2] *».*La faiblesse des moyens réduit l'activité des comités : en novembre 2015, le comité régional de Bongor a eu sa dernière réunion en mars 2015 ; le comité de Doba se réunirait deux à trois fois dans l'année. Ainsi, un appui pour les coûts de déplacement, de communication pour le suivi et le plaidoyer ne pourrait- il pas améliorer la qualité du suivi budgétaire ?

La formation en technique de négociation avec les autorités est une question essentielle pour le comité de Koumra, qui rencontre une forte méfiance des autorités. Le comité du Guéra souhaiterait que les comités soient reconnus officiellement par l'Etat. Pour le secrétaire du comité de Mongo, il est essentiel de renforcer les capacités des conseillers communaux, des chefs traditionnels et des autorités locales sur le suivi budgétaire[3].

Il faut souligner que de nombreuses équipes des comités ont été presque totalement renouvelées depuis janvier 2015, comme à Moundou, Sarh ou Koumra. Peu d'anciens membres demeurent au sein de ces comités. Ces derniers expriment un besoin de formation en suivi budgétaire de ces nouvelles équipes.

d. *Une répartition plus claire de la division des rôles entre le Gramptc et les comités pourrait améliorer l'efficacité du suivi budgétaire*

[1] Alkali Thomas, secrétaire du comité de suivi budgétaire du Guéra, représentant de l'ATDPDH-Guéra, Mongo, 19.09.2015
[2] Président CSB départemental Nya, Betonou Djelaou (président coopérative pr le dvpt agricole de Bébédja, trésorier CSB régional
[3] Alkali Thomas, secrétaire du comité de suivi budgétaire du Guéra, représentant de l'ATDPDH-Guéra, Mongo, 19.09.2015

Cette dépendance matérielle des comités par rapport au Gramptc pourrait avoir tendance à affaiblir leur propre prise d'initiative et à les transformer en « prestataires ». Certains comités se mettent en action seulement lorsqu'il y a une journée d'information publique ou une émission radio à organiser. Sans instructions du Gramptc, ils n'agissent pas. De ce fait, ils rencontrent des difficultés à mobiliser leurs propres membres. Ils intériorisent le fait d'être « prestataires » en oubliant leur propre autonomie. En effet, certains considèrent qu'il y aurait une division des tâches entre le travail de collecte des données sur le terrain attribué aux comités, et le plaidoyer réservé au Gramptc. En ce sens, le fait que des comités ne s'estiment pas compétents pour le plaidoyer, nuit à l'efficacité du suivi budgétaire. En témoigne le président du comité de Doba, qui s'exclue du travail du plaidoyer : « *nous on collecte les données: le Gramptc va faire un plaidoyer national »,* ou la présidente du comité de Moundou : *« nous on constate, on essaie d'écrire les malfaçons, on envoie au niveau du Gramptc et au collège de contrôle. Nous on essaie de parler à la radio communautaire pour dire les défaillances. On laisse la réaction et le plaidoyer au Gramptc ».*Une clarification des rôles dans le plaidoyer et une compréhension des raisons pour lesquelles certains comités se considèrent incompétents, peut améliorer la qualité du suivi budgétaire. Certes, le Gramptc serait mieux placé pour faire du plaidoyer à une échelle nationale et dans la capitale, pour cibler des entreprises n'djamenoises ou des autorités nationales. Mais pour interpeller des autorités locales, les comités ne seraient-ils pas plus efficaces et plus légitimes ? Pour consolider l'autonomie d'initiative des comités et ne pas intérioriser le fait d'être « prestataires », quelles pistes de financement autonomes pourraient-ils trouver ?

Le rôle d'animation du Gramptc est aussi peu défini. Des comités demandent un travail de suivi et d'information plus régulier de la part du Gramptc, qui ne se limite pas à un appui lors de l'organisation des journées d'information publique ou des émissions radio. En novembre 2016, le comité de Moundou n'avait pas eu de communication avec le Gramptc depuis avril, date de la dernière journée d'information publique organisée. La trésorière du comité précise : « *le Gramptc doit nous motiver, nous orienter plus, nous appeler nous nous demander s'il y a des nouvelles choses que nous avons observé* ». Plusieurs comités n'ont pas reçu le fascicule budgétaire de 2015, comme l'affirme le comité de Moundou « *on n'a pas le fascicule budgétaire »*ou le comité du Guéra : « *on a demandé au Gramptc de nous envoyer le fascicule budgétaire, mais on ne l'a toujours pas* ». Ils souhaiteraient savoir ce que font les autres comités dans d'autres régions, comme l'affirme le président du comité de Mongo : *« il faudrait faire plus de réseautage entre les comités pour contrecarrer les mauvaises actions des entreprises : si une société fait une mauvaise chose au Guéra, on dispatché cette information à tout le monde »*[1].

2. Rapprocher, articuler et décloisonner les acteurs et les activités

Tant sur le suivi budgétaire, l'analyse du budget ou sur tous les efforts du Gramptc concernant la transparence de la gouvernance pétrolière et des finances publiques, toute la qualité déjà acquise des relations construites et des résultats ne pourraient-ils pas être consolidés par une mise en relation et un dialogue plus systématisé avec des députés et des acteurs étatiques spécialisés, mais aussi par des passerelles créées entre les activités (suivi budgétaire/ITIE/analyse du budget) ?

a. Articuler les comités de suivi budgétaire aux députés, au Collège provisoire de gestion des revenus pétroliers, au Collège de contrôle et de surveillance

Le Président (député du Bardaï) et l'assistant technique de la Commission des finances de l'Assemblée nationale, n'étaient pas informés de l'existence des comités de suivi budgétaire, quand bien même ces derniers ont participé à des formations du Gramptc sur l'analyse du budget de l'Etat. Agréablement surpris de cette initiative, ils manifestent leur intérêt et veulent en savoir plus sur ces comités. L'ancien directeur général du budget du ministère des finances entre 2013 et 2015, M. Badet Emmanuel, avec qui le Gramptc a collaboré pour l'analyse du budget, ignore aussi l'existence de ces comités et comprend peu leur raison d'être : *« le CSB ne me dit rien. Quand j'étais directeur, nous*

[1] Mahamout Ali Ranga, président du comité de suivi budgétaire du Guéra, 22.09.2015

suivons l'exécutif, on ne m'en a jamais parlé. S'ils veulent mettre des points focaux, ils n'ont pas besoin, car nous on a là-bas les délégués régionaux. Pourquoi mettent-ils des points focaux, car il y a déjà des délégués des finances publiques là-bas? Est ce qu'on suppose que nos services là-bas ne peuvent pas fournir des informations fiables? Ce travail de suivi, le délégué régional peut le faire, les délégués des finances vont voir si ce qui est réalisé est de qualité, si l'ouvrage répond aux besoins exprimés avant de procéder à la réception[1]».Un dialogue et des échanges d'information entre les comités, cette commission des finances et la direction générale du budget, ne peuvent-ils pas améliorer la qualité du suivi budgétaire ? Un dialogue entre les comités de suivi budgétaire et la mission « Cobra », qui est un service étatique chargé de contrôler la gestion transparente des ressources publiques, ne peut-il pas renforcer les compétences des comités ?

Il faut souligner que l'ensemble des députés, en particulier la Commission finance, n'ont pas accès à la cartographie régionale des investissements de l'Etat. Un député n'aurait pas une connaissance exacte des investissements de l'Etat dans sa circonscription. Dans une région commune, n'existe-t-il pas des possibilités de dialogue entre les députés et les comités de suivi budgétaire, voir une alliance d'intérêt, car tous deux recherchent en effet cette même information cruciale ?

Pour le député Kosmadji Merci, cette alliance d'intérêt entre députés et comités est possible. En effet, le contrôle citoyen de l'action publique peut rétablir entre l'élu et ses électeurs une confiance et avoir une vertu pédagogique expliquant le rôle d'un parlementaire, car il déconstruit chez les citoyens la représentation erronée du député « investisseur », à savoir un chef d'entreprise qui investit son capital personnel pour sa circonscription électorale. Il précise: « *pour l'électorat, le député est un investisseur (problèmes d'eau, de santé). Il faut qu'on multiplie les communications pour expliquer le rôle des députés, pour que la population comprenne que les députés ne doivent pas dire « votez pour moi, je vais vous construire la route ou l'école ». C'est un défi que tout le monde doit arriver à comprendre*[2]». L'économiste du Gramptc, Antoine Doudjidingao, ajoute : *« il faut que les députés s'approprient le travail des comités de suivi budgétaire. Eux en tant que politiques, ils peuvent dénoncer certaines choses, ils vont relayer cette dénonciation au niveau de l'assemblée nationale, ça crédibilise leur action*[3]».

Comment penser la relation entre le comité de suivi budgétaire du Logone occidental et le comité provisoire de gestion des revenus pétroliers à Doba chargé de la gestion des 5 % ? Le comité semble peu investir la question des 5%. Si le vice-président actuel du comité provisoire de gestion des revenus pétroliers de Doba connaît le Gramptc, il ignore l'existence du comité de suivi budgétaire au Logone oriental : « *ils ne sont pas venus nous voir pour prendre des informations, il n'y a pas eu de collaboration. Il n'y a pas une société civile qui contrôle les 5%*[4] ». Pourtant, il souligne les difficultés du CPGRP à contrôler sur le terrain la réalisation des projets par les entreprises : *« nous avons des difficultés liées à la non maitrise des entreprises : certaines gagnent des marchés mais ne finissent pas les travaux. Il y a des entreprises depuis 2012 leurs travaux ne sont pas finis…Les charges sont reportées d'années en années. Si une société doit faire un château d'eau, qu'elle n'a pas réalisé, le comité ne lui paie pas les dernières tranches. On aimerait pouvoir appliquer des pénalités aux entreprises et des intérêts moratoires (…).On a apporté des subventions aux communes élues (Goré, Doba, Bébédjia) depuis 2013 pour financer l'électricité, mais il n'y a pas de mécanisme de contrôle pour suivre cet argent, nous ne sommes pas compétents pour vérifier*[5]». N'existerait-il pas une alliance d'intérêt possible sur le contrôle citoyen entre le CPGRP et le comité de suivi budgétaire, dans le sens où tous deux pourraient s'accorder à suivre les projets financés sur les 5% réalisés par les entreprises ou les subventions accordées aux communes ? Le comité de suivi budgétaire n'aurait pas pour cible le CPGRP mais les entreprises et les communes.

[1] Badet Emmanuel, Directeur du budget (2013-avril 2015), aujourd'hui conseiller technique direct du DG du budget

[2] Kosmadji Merci, député, président du parti Sonor (majorité), 3ème secrétaire de séance du bureau de l'assemblée nationale, 14.10.2015

[3] Antoine Doudjidingao, économiste, responsable département études économiques et politiques publiques du Gramptc, 8.09.2015

[4]Mbaigoto Irene, Vice-président actuel du Comité Provisoire de Gestion des Revenus Pétroliers, qui gère les 5% depuis 2011, 14.10.2015

[5]Mbaigoto Irene, Vice-président actuel du Comité Provisoire de Gestion des Revenus Pétroliers, qui gère les 5% depuis 2011, 14.10.2015

Une collaboration plus systématisée entre les comités et le Collège de contrôle et de surveillance des revenus pétroliers pourrait renforcer les échanges d'informations, selon le chef du département étude du Collège, ancien secrétaire. Des échanges de données existent déjà entre le Collège et les comités du Logone occidental, du Logone oriental ou du Moyen Chari, mais ils semblent occasionnels et interpersonnels, et non institutionnels. Le comité du Logone oriental a interpellé une fois le collège sur l'insuffisance du dosage du ciment dans un établissement scolaire, qui a obligé l'entrepreneur à corriger les travaux. Le chef d'étude du Collège, ancien secrétaire, exprime un besoin de collaborer avec des acteurs sur le terrain qui ont la capacité de contrôler les réalisations faites par les entreprises :

> « Nous avons besoin d'un œil sur le terrain (…) Parmi les champs écoles, certains ont marché, d'autres pas du tout. Le vrai problème, ce sont les crédits, le taux de recouvrement est très faible. (…) Les comités de suivi budgétaire sont en train d'évoluer vers des formes bien structurées. Lors de certaines missions, on se retrouve avec certains gens à Moundou, dans le Moyen Chari, mais on les retrouve pas tous ensemble, c'est une ou deux personnes, nous ne tenons pas des réunions avec les structures en tant que telles. Ils connaissent ce qui se passe sur le terrain. On les a appelés parfois pour vérifier sur le terrain des matériaux sur un château d'eau…La CPPL nous appelle pour nous faire remonter des informations (…).J'allais dire au coordonnateur du Gramptc, s'il y a des activités avec les CSB, il faut nous inviter pour voir dans leurs exposés. Nous on peut voir comment on peut collaborer ? Qu'ils nous invitent dans leurs activités. Les autres du Collège ici ne connaissent pas les CSB. Le Gramptc ne nous a pas invités sur leurs activités avec les CSB. Nous travaillons avec les comités de suivi budgétaire quand nous faisons des missions sur site pour voir les infrastructures construites sur les revenus pétroliers. A chaque fois que nous faisons cette mission, on essaie de voir des membres de ces comités pour jeter un coup d'œil pour voir comment ça s'est passé. Par rapport à la quantité de sable qu'il faut mélanger avec du ciment, ils peuvent voir et nous signaler. La société civile est là pour nous, à Moundou, Doba, les gens du RESAP, on les interroge. On s'est basé sur eux pour voir si lorsque des marchés sont octroyés, on voit la présence physique de l'entreprise sur le terrain. On leur demande d'aller voir sur le terrain. Le comité de suivi budgétaire du Logone occidental nous a appelés une fois pour un cas où il y avait trop de sable dans la construction du collège. Ce n'est pas normal, on a appelé l'entrepreneur qui a pu corriger. (…) Le gouvernement a déjà initié le budget citoyen. C'est bien aussi d'inviter les gens du ministère des finances et du budget, pour qu'ils aillent sur le terrain et qu'ils voient le travail fait par les CSB pour qu'ils passent la main. S'ils veulent un budget citoyen, ce n'est pas le ministère seul qui peut le faire. Je pense qu'il y a un déficit d'information : quand le Gramptc organise des activités avec les comités, ça reste parmi eux, il faut inviter des partenaires qui sont susceptibles de leur donner des informations. Pour la première fois, dans le cadre du Plan de modernisation et d'action des finances publiques (…), je faisais partie du copil de Sarh, la première fois quand j'ai parlé de « budget citoyen », les gens étaient surpris[1] ».

Comment décloisonner les comités et les CADIPOR, le maire de Bébédjia car ces derniers semblent ne pas connaître l'existence du comité du suivi budgétaire de Doba ? Comment connecter les comités et la Coalition Publiez ce que vous payez ? Comment articuler le comité de suivi budgétaire du Logone occidental, oriental et du Moyen Chari sur la question pétrolière (le CSB de Sarh fait partie du RESAP) ?

b. Articuler les dynamiques locales et nationales sur la gouvernance pétrolière

Le Gramptc a collaboré avec la première équipe du Comité provisoire de gestion des 5% des revenus pétroliers (CPGRP) à Doba. En 2007, il organise la campagne de communication sociale sur les mécanismes de gestion et de contrôle des 5% des revenus pétroliers alloués à la région productrice[2], au niveau national et local et regroupant environ 1000 personnes, afin d' « *informer les bénéficiaires sur le rôle du CPGRP et sur les projets éligibles aux 5%* », mais aussi de « *promouvoir le dialogue et de contribuer à la naissance d'un partenariat entre le CPGRP et les organisations de base, les décideurs politiques, les organisations de la société civile autour de la gestion des 5%* »[3]. De plus, des échanges d'informations se sont organisés entre les représentants de la société civile au sein du Comité, notamment avec l'ATADER, pour produire l'étude suivante « *dix ans de gestion des 5% des revenus pétroliers destinés à la région productrice de Doba : états des lieux, leçons apprises, et perspectives* »en octobre 2013. Depuis cette étude et en raison des renouvellements successifs des équipes du CPGRP plus ou moins enclines à coopérer avec la société civile, l'économiste du Gramptc

[1]NDOUBAHIDI SAMADINGAR François, Ancien secrétaire, actuel chef du Département Etudes et Contrôle du Collège de Contrôle et de Surveillance des Revenus Pétroliers (CCSRP), novembre 2015.

[2] En collaboration avec l'Entente des Populations de la Zone Pétrolière (EPOZOP),le Cadre de Concertation pour le Développement du Logone Oriental (CACODELOR) et l'Association pour le Développement et la Défense des Intérêts du Canton Miandoum (ADICAM)

[3]Rapport final, Gramptc, campagne de communication sociale sur les mécanismes de gestion, d'utilisation et de contrôle des 5% des revenus pétroliers alloués à la Région Productrice, juin 2007

précise que les relations de l'ONG avec le Comité ont été moins fréquentes. Le vice-président actuel du Comité, en poste depuis 2011, manifeste son intérêt à collaborer avec le Gramptc, et il souligne la qualité du rapport bilan sur la gestion des 5% et des journées d'information publique :

« le Gramptc, c'est une société civile très efficace, mais ses relations avec le comité ne sont pas bonnes. Les membres du comité ont vu le Gramptc comme une institution de contrôle, mais en réalité c'est une structure qui devrait plutôt aider le système de gestion et amener des objectifs là où c'est important et voir la clé de répartition en matière de gestion. (…) On a échangé beaucoup avec le Gramptc en 2013 sur l'impact du projet pétrole à Bébédjia. La plupart des associations de la société civile ne sont pas généralement bien vue : les gens pensent que ce sont des gens qui veulent dénoncer, alors qu'aujourd'hui la société civile participe aux activités du gouvernement, on voudrait les appeler à une franche collaboration. Globalement, nous avons apprécié le contenu du rapport sur le bilan de la gestion des 5%.Ça nous a aidés à réorienter notre gestion. On s'est rendu compte, à partir du rapport, que les zones du Logone oriental n'étaient pas prises en compte par les 5%, et qu'on devait les rattraper. La JIP, ça a encouragé, lors de ces journées, beaucoup de choses sont dites concernant les procédures d'attribution des marchés, l'implantation des projets, la répartition équitable des projets, car nous avons plus de 42 cantons ! (…)

Le Gramptc dispose de compétences précises, donc leur appui conseil peut nous donner des informations, ils font beaucoup de visites d'échanges ailleurs. Donc leur appui à notre niveau, c'est vraiment attendu. Le tout ce n'est pas d'investir, il faut que les gens s'approprient les projets : l'apport du Gramptc est capitale : s'il y a un forage dans une localité, ce n'est pas le forage du 5%, mais celui de la population qu'elle doit s'approprier. Si la population ne s'approprie pas l'ouvrage, …L'appui des ONG à ce niveau est capital. Les micro-crédits ne marchent pas, car les gens pensaient que c'était l'argent du pétrole et qu'il n'était pas question de rembourser, l'appui des ONG ici est aussi attendu. La population expriment des besoins, quand vous venez faire un forage, elle dit qu'elle a besoin d'un centre de santé, il y a un travail préalable qui manque. Les ONG, la société civile reste sur le terrain»[1].

Si la présidence du CPGRP peut exprimer des réticences à collaborer, des alliés disponibles en son sein semblent être possibles, comme en témoigne le vice-président actuel. Quelle est la stratégie actuelle du Gramptc vis-à-vis du CPGRP : relancer le dialogue, échanger des informations, coopérer sur le contrôle citoyen, collaborer avec des individus ou de manière institutionnelle ? Est-ce qu'une formalisation de la stratégie du Gramptc vis-à-vis du CPGRP ne peut-elle pas rendre son action plus efficace ?

Les acteurs ont des capacités inégales d'accès à l'information, en particulier sur la structure du budget du CPGRP en charge de la gestion des 5% de revenus pétroliers. En effet, cette information est opaque pour la société civile locale, comme les CADIPOR, l'Association pour le Développement et la Défense des Intérêts du Canton Miandoum (ADICAM) ou l'Entente des Populations de la Zone Pétrolière (EPOZOP), mais aussi pour le maire de Bébédjia : *« nous avons demandé au comité des 5% d'accéder au montant exact de leur budget pour savoir l'argent qu'ils reçoivent chaque année. Ils ont dit qu'ils ne contrôlent pas ce qui entre chez eux »*.Mais le Gramptc affirme avoir les moyens d'accéder au budget des 5%. Est-ce qu'il y a un besoin des citoyens et de la société civile locale du Logone occidental et oriental de connaître le budget des 5% ? Le Gramptc ne peut-il pas jouer un rôle de passerelle et de facilitateur d'information sur cette question ?

Précédemment, sur la question des 5%, nous avons observé l'existence de mobilisations locales (cf II.B), mais en même temps une résignation des citoyens, qui considèrent cette problématique « trop politique ». Comment le Gramptc s'articule avec le plan d'action, les stratégies et les objectifs des organisations locales spécialisées sur le pétrole, comme l'ADICAM ou l'EPOZOP, notamment en termes d'échanges d'information ? Il faut souligner qu'Urbain Mayombaye, membre de l'ADICAM est le superviseur du Gramptc dans le Logone oriental. Sa connaissance profonde de cette région pétrolière dont il est ressortissant, apporte une grande valeur ajoutée à l'action du Gramptc.

L'encouragement des initiatives de cette société civile locale est une question cruciale, en raison de sa maîtrise du terrain et de sa capacité à se mobiliser avec peu de moyens, selon le sociologue Hoinathy Remadji. Il insiste sur son accès plus difficile aux fonds extérieurs que les ONG de la capitale : *« chaque grandes organisations de N'Djamena a ses petits satellites, comme ADICAM ; ils reçoivent des miettes du centre, ils ont moins d'expertise et peu d'agenda propres. Avec des petits moyens, ils font beaucoup, comme Urbain Mayombaye, et ils maîtrisent le terrain. Est ce qu'il ne faut pas aller directement vers ces gens pour faire des petites initiatives, au lieu qu'ils soient des agents d'exécution ? Ne faut-il pas les appuyer plus ?*[2]». Le soutien du superviseur sur site et des leaders communautaires parajuristes est une question essentielle, car leur engagement est presque bénévole

[1]Mbaigoto Irene, Vice-président actuel du Comité Provisoire de Gestion des Revenus Pétroliers, qui gère les 5% depuis 2011, 14.10.2015

[2]*Remadji* HOINATHY

(leur salaire est utilisé pour financer le carburant de leurs déplacements), et ils sont peu nombreux, souligne Martine Seïba Dénénodji, Leader communautaire para juriste de Komé : « *avant c'était moi la seule LCPJ, à Donia et à Doba. Maintenant, nous sommes 8 LCPJ au total, dont 3 dans le Logone oriental, 3 dans le Logone occidental, 1 à Pala*[1] *».*

II. Des compétences inégales de dialogue avec les autorités

A) Les jeunes

Tant l'expérience du cahier de doléances (1) que le lancement des plateformes de suivi des politiques publiques (2) révèlent des capacités disparates de dialogue avec les autorités, qui reste un défi toujours crucial.

1. Le constat d'un cahier de doléances inachevé, qui exprime un besoin d'approfondir le dialogue avec les autorités

Après la présentation du cahier aux autorités régionales, la capacité des associations à prolonger ces rencontres régulières est inégale. Certaines associations se sentent impuissantes, bloquées et très désarmées : elles rencontrent des difficultés à imaginer des solutions pour créer les conditions du dialogue continu avec les autorités. Comment accompagner les jeunes dans la construction de cet espace de rencontres permanentes avec les autorités? Le Président de Planet Jeunes à Bongor le précise : « *on a identifié dans notre localité le problème de la salubrité qui amène beaucoup de maladie. L'APAD nous a dit de nous rapprocher de la commune, de lui soumettre un projet d'assainissement et de travailler. L'APAD nous a donné de bonnes idées pour travailler avec la commune, mais c'est bloqué : si l'APAD nous donne un peu de financements pour travailler. La mairie va nous dire qu'ils ont leur projet de travail. On a rencontré la mairie, le Préfet, on leur a soumis un projet de travail, mais ils n'ont pas répondu jusque-là*[2]».

Un membre de Club Réglo à Mongo souligne le turn-over élevé de l'administration : « *nous avons montré au gouverneur le cahier de doléances, on veut faire des plaidoyers pour qu'il entre en vigueur, mais malheureusement il n'est pas pris en compte et on ne voit aucun changement. On est allé tout seul présenter le cahier au gouverneur, mais malheureusement le gouverneur a sauté, il n'y a pas de suivi. Nous ne sommes pas allés voir le nouveau gouverneur. On pensait que l'administration est une suite logique, que chaque gouverneur vient avec son plan, il ne voit pas ce que son prédécesseur a fait. On pensait que l'administration est une suite seulement logique : celui qui vient doit suivre le chemin du précédent. Au niveau national, avant on était surtout en contact avec l'Apad pour la rédaction, la présentation, mais comme à leur niveau ils ont dit que l'Etat est réticent par rapport à ça, que le gouverneur ne peut pas prendre ça en compte. Il parait que le gouvernement ne veut pas répondre aux doléances, donc les représentants de l'Apad nous a dit ça, nous on ne retourne pas voir le gouverneur. Qu'est- ce qu'il faut faire ?*[3] ». Il insiste sur la nécessité de former les jeunes ruraux sur la citoyenneté : « *nous un besoin en matière de plaidoyer, il faut qu'on formé pour avoir des arguments solides et pour convaincre. C'est l'essentiel pour moi. Concernant cette citoyenneté, il faut que la majorité des jeunes comprennent. Nous nous sommes arrêtés qu'à Mongo, il faut sortir de Mongo, car les jeunes ruraux souffrent beaucoup plus. Ils ne connaissent pas leur droits : parfois juste pour l'absence de carte d'identité on leur demande de payer 100 000*[4] ».

Le président de l'association des jeunes pour le développement de Kélo (AJDEK) soulève aussi ce besoin de renforcer leur capacité en dialogue avec les autorités : « *les jeunes ont le cahier de doléances, mais ils ont des difficultés à voir les autorités. Quand c'est l'APAD qui se présente, les autorités disent qu'elles sont ouvertes. Quand l'APAD se retire, seuls les leaders sont acceptés. Les*

[1] Martine Seïba Dénénodji, Leader communautaire para juriste de Komé, octobre 2015, Komé-Ndolébé
[2] Abdelkerim AHMED RABE, 18.11.Planet Jeunes, Bongor
[3] Hissène Charfadine, club réglo, Mongo, 20.11
[4] Hissène Charfadine, club réglo 20.11

jeunes ne comprennent pas tous l'intérêt d'avoir des relations avec les autorités et qu'est- ce qu'il faut faire avec elles »[1]. Un autre membre de l'AJDEK souligne aussi le refus répété des autorités municipales de créer un cadre permanent de dialogue avec elles : *« nous avons demandé aux autorités de faire un espace ouvert de débat entre elles et nous, une rencontre par semaine pour dialoguer sur ce qui se passe dans la ville. Car elles ne peuvent pas tout savoir sur ce qui se passe dans la ville, ce que les militaires font, lorsqu'ils maltraitent les citoyens. La population doit dire ce qu'elle a vu et ce qu'elle ressent. Les autorités disent qu'elles sont parfaitement d'accord, mais elles ne le font pas*[2] *»*.

Les différentes appréciations portées par les associations sur la qualité du dialogue engagé avec les autorités par la caravane de présentation du cahier de doléances, pose la question d'un espace de dialogue entre jeunes pour débattre de leurs différences d'analyse. En effet, à Moundou, elles expriment différents niveaux d'exigences vis-à-vis des autorités. Les réponses données par les autorités aux problèmes soulevés par les jeunes ne sont pas convaincantes pour l'AJLOC, tandis qu'elles sont satisfaisantes pour l'Union générale des institutions de soutien de la langue arabe au Tchad. Pour cette dernière, la caravane constitue la première rencontre avec les autorités :

« Lors de la caravane, en 2014, nous avons rencontré les autorités régionales**, j'ai appris que les relations entre jeunes et autorités, c'est très important.** Les autorités régionales nous ont prodigué de très bons conseils : avec le secrétaire général de la région et le gouverneur de Doba, nous avons échangé sur les problèmes de la jeunesse et du faible accès des jeunes aux universités. Il nous a dit que l'Etat a l'obligation de former les jeunes, mais pas de les embaucher. Il nous a dit qu'eux ils ont évolué dans des conditions difficiles et que demain nous verrons les fruits de leur travail. Ils nous disent que l'avenir c'est pour la jeunesse, et que ça se prépare toujours maintenant, qu'il faut aimer le travail bien fait. Il nous dit que les jeunes de 25 ans aujourd'hui sont emportés par le gain facile. Certains jeunes n'accèdent pas à des formations techniques (électricité), des écoles d'ingénieurs, et que c'est important pour le développement du Tchad. Ils nous ont dit que la cause de tout ça, ce sont les évènements malheureux qui se sont succédé, la guerre depuis 1979. Ils nous disent que le Tchad est en construction, que depuis 5 ans nous vivons sans guerre, ça nous a permis de construire certaines structures scolaires, sociales, sanitaires. Nous sommes satisfaits de leurs réponses. Quand le Président est venu à Moundou, lors de l'ouverture de la BEAC, il a dit « d'ici octobre la ville de Moundou sera goudronnée », à notre grande surprise, ça a été fait, c'est ça la politique. Nous voyons plus de concret[3]».

Certaines associations soulignent le caractère inaccompli du cahier de doléances et le besoin de le réactualiser, comme s'il n'était pas une fin en soi. Les représentants de de RAFIGHI, de l'UNET et de l'AECEPM veulent suivre les recommandations, préciser ce qui a été réalisé ou non et consolider la stratégie de plaidoyer :

Morta Mingueyam, gestionnaire de RAFIGHI, animatrice APAD :« Le processus d'élaboration du cahier, ça va, mais ce que je pense personnellement, c'est que le cahier est devenu obsolète, car certaines préoccupations sont déjà prises en compte ».

UNET :« Le cahier de doléances ne doit pas rester dans les tiroirs. Il faudrait voir dans le cahier ce qui a été pris en compte par l'Etat. Ça fait deux ans maintenant que le cahier a été publié, mais je ne vois pas de changement encore. Je ne sais pas qui sont les membres du comité chargé du suivi du cahier. Je ne me suis pas rapprocher d'eux depuis[4] »

Thierry, Président de RAFIGHI : « J'étais dans le comité de plaidoyer pour le cahier de doléances, mais nous n'avons pas fait le travail de plaidoyer. C'est resté lettre morte. Je ne sais pas pourquoi on a oublié le cahier. Où en sommes-nous, c'est la question que je me pose ? Ca fait plus d'un an. On s'est réuni plusieurs fois. L'APAD avait pris rendez-vous avec le Ministère de la jeunesse, pour que nous puissions lui présenter le cahier et lui parler du groupe de plaidoyer, mais ça a été annulé, car le Ministre avait du retard. Il n'y a pas eu d'autre tentative, on a fait un petit budget à soumettre à l'APAD. On a raté, on n'est pas revenu, après on ne s'est plus rappeler pour une prochaine rencontre. Normalement, si ça a échoué, on aurait dû chercher un autre rendez-vous, mais ça n'a pas été fait. C'est ce qui a démotivé certains membres[5]».

AECEPM : « Le cahier, c'est le fruit de toutes les associations de jeunes, on a assisté à des débats à la radio, mais ça s'est arrêté comme ça ; moi-même je ne me suis pas plus renseigné. Faire un travail pendant 2 ans et mettre ça dans les tiroirs, c'est inutile. Il faut intensifier les formations pour que les jeunes comprennent leurs droits et leurs devoirs, surtout en province[6]».

[1] Nassour, association pour le développement de Kélo, 19.11.2015

[2] AJDEC, Ousmane

[3] Shérif Abdoulaye Yacoub et Oumar Mahamat Abderrahmane, Union générale des institutions de soutien de la langue arabe au Tchad, 18.08

[4] Hamlha Douksia Senghor, membre du bureau actuel de l'UNET chargé des affaires culturelles, 31.10

[5] RAFIGHI, Président, Thierry Dannodji.

[6] Awada, AECPEM, 7.11

Certaines associations souhaiteraient approfondir plus le dialogue avec les autorités sur le cahier de doléances et le présenter non seulement au Ministre de la Jeunesse, mais aussi au Premier Ministre, aux parlementaires, et même à la Présidence de la République. C'est l'analyse d'Al-Yambo et d'ALPA qui propose d'intégrer des membres du gouvernement et du Conseil National Consultatif des Jeunes dans les débats lors de l'élaboration du cahier, et de réfléchir à une stratégie de reconnaissance officielle du cahier par les autorités pour le légitimer davantage :

Al-Yambo, association arabophone « Nous n'avons pas eu d'activité pendant un an, donc on n'a pas pu suivre le cahier. On attend que l'Etat nous donne suite, on a envoyé le cahier de doléances au niveau de l'assemblée. Ce n'est pas al Yambo qui suit le cahier de doléances, c'est une partie des membres de l'APAD et d'autres associations. Pour le changement des jeunes, il faut rencontrer de grandes personnalités, comme le Président de l'assemblée, le Premier ministre. Si on arrive à les rencontrer, il y aura du changement. Jusqu'à maintenant il n'y a pas de nouvelles, l'Etat ne s'intéresse pas à la situation des jeunes »

Mahamat Issa Ousmane, membre d'ALPA : « On devrait faire un plaidoyer pour déposer le cahier à la Primature et à l'Assemblée nationale. Après un travail de deux ans sur le cahier, nous étions vraiment déçus, car le cahier ne faisait que 30 pages. Avant de présenter ça, un membre du gouvernement aurait dû lire et faire ses propositions dans le cahier, pour ne pas qu'il croit qu'on pousse les jeunes à la révolte. Ce qui est sorti du cahier des doléances, ce n'est pas tout ce que les gens ont exprimé, je me suis senti lésé : tous les besoins de la jeunesse tchadienne, un travail de deux ans résumé dans un 32 pages ! Qui devrait accepter ça, personne ! C'est une honte nationale. Il n'y a que 2 ou 3 pages sur les associations participantes. On ne comprend pas le travail du consultant. C'est la jeunesse de toute une nation qui a écrit ce cahier. Nous voulons que ce cahier soit officiel, que tous nos gouvernements soient présents : on doit présenter le cahier auprès du Ministère de la Jeunesse, des élus de l'Assemblée, de la Primature, du chef de gouvernement : je ne sais pas s'ils ont pu aller les voir avec le cahier. On doit demander une audience pour voir le chef de l'Etat. Moi je me sens capable de prendre ce cahier et de le donner au chef de l'Etat. Il a été adopté et il reste là, je ne sais pas s'ils l'ont amené au Président. Comment se fait-il qu'on doit publier le cahier de doléance, sans avertir la CNCJ en avance ? On nous a dit que le bureau de la CNCJ avait été dissous[1] ».

Plusieurs associations de N'Djamena soulèvent aussi l'enjeu d'une plus grande communication du cahier : Morta Mingueyam, gestionnaire de RAFIGHI:« *le cahier n'est pas vulgarisé partout : peu d'associations connaissent le cahier, surtout en province*» ; Mahamat Issa Ousmane d'ALPA « *il faut que la présentation du cahier de doléances soit médiatisée plus haut et plus fort, et que chaque association ait un exemplaire, pour qu'elle-même puisse développer et retravailler. Ce n'est qu'ensemble qu'on peut faire*[2]» ; Hamit de Clam Jeune : « *le cahier n'est pas imprimé en grande quantité, la moitié de la jeunesse et toutes les autorités doivent en avoir un. La diffusion et la communication du cahier n'a pas été assez forte, beaucoup de personnes en région ne sont pas au courant*[3] ».

D'autres soulèvent le besoin de penser la mise en œuvre concrète des recommandations, comme le précise Morta Mingueyam, gestionnaire de RAFIGHI et animatrice d'APAD : « *quand on prend le contenu du cahier, ça ressemble plus à l'expression de bonnes volontés, mais sur le plan action, il faut développer. Là on ne fait que citer les problèmes, mais les actions concrètes qui peuvent résoudre ça, ça manque encore. Après la publication, ils ont mis en place un comité qui devait suivre la réalisation de ce cahier, mais malheureusement la plateforme ici n'a pas travaillé* »[4].

2. Des difficultés persistantes dans le lancement des plateformes de suivi des politiques publiques

Les associations de jeune rencontrent des difficultés dans le lancement des plateformes de suivi des politiques publiques. En témoigne le président de l'association des jeunes pour le développement de Kélo (AJDEK) : « *ici on a formé 40 jeunes sur le suivi budgétaire, mais il y a un besoin de recyclage des formations pour collaborer avec les comités de suivi budgétaire que les jeunes doivent piloter. Les jeunes ici connaissent les membres du CSB. Ça va beaucoup nous aider si on collabore avec eux*[5] ». Le cadre permanent de concertation des jeunes du Moyen-Chari à Sarh le confirme : *« la*

[1] Mahamat Issa Ousmane et Mahamat Amadou Bouba, bibliothécaires d'ALPA, N'djamena, 01.11.2015
[2] Mahamat Issa Ousmane et Mahamat Amadou Bouba, bibliothécaires d'ALPA, N'djamena, 01.11.2015
[3] Hamit, Clam jeune, 6.10.2015
[4] Morta Mingueyam, gestionnaire de RAFIGI, 7.11
[5] Nassour, association pour le développement de Kélo, 19.11.2015

*plateforme est morte née. L'APAD est venue demander la mise en place d'une plateforme, il était question qu'on choisisse une activité et qu'on suivre un projet d'une délégation régionale. On n'a pas écrit le projet par frustration ».*Comment expliquer les difficultés de lancement de ces plateformes : ont-elles un budget prévu pour les déplacements et les frais de communication ? Ont-elles fait l'objet d'un accompagnement et d'un appui technique pour identifier les conditions de leur mise en œuvre concrète ? Comment penser le lien entre les comités de suivi budgétaire et ces plateformes ? Parfois, les jeunes ne connaissent pas les membres du comité de suivi budgétaire, comme à Koumra.

La priorité pour le Collectif des Associations de jeunes pour le Développement du Guéra (CADG) est **d'approfondir leur compétence dans le contrôle de l'action publique et de la diffuser aux jeunes, car elle est un outil crucial pour comprendre la redistribution nationale des richesses et pour avoir une prise sur ses dynamiques**. En témoigne le vice-président Adelile : « *on veut conscientiser la jeunesse et la population pour avoir un regard sur la gestion du pays. La société civile tchadienne doit en commun accord avec le ministère de l'éducation mettre ce chapitre sur le droit de regard du citoyen sur la gestion des choses publiques dans les programmes d'éducation, comme ça la jeunesse doit savoir que la gestion lui appartient, et que tout tchadien a le droit de regard sur la gestion des choses publiques. Il faut d'abord une formation en plaidoyer et des relations de haut niveau pour avoir des renseignements. Quand l'assemblée vote plus de 1000 milliards de FCFA, après 7 mois, tu apprends que le budget de l'Etat est déjà fini en 6 mois. On voudrait savoir ce qui se passe, est ce que les 1000 milliards votés à l'Assemblée nationale sont réels ? Nous sommes en train d'envisager pour le plaidoyer des projets qui doivent travailler pour la p****opulation du monde rural qui croupit sous la misère surtout à l'ère pétrolière****. Dans un coin, vous trouverez des mamans qui mangent des termitières, alors qu'ailleurs il y a des personnes qui dorment sur des milliards. Nous voulons mettre fin à la mauvaise gestion. On a pu entrer en contact avec le maire. On sait l'argent alloué à la jeunesse dans le budget de la mairie. Maintenant nous voulons monter un peu : **on veut connaitre le budget du département, de la région, où cet argent est parti** ? Est-ce que c'est vers l'éducation, la santé mais pour aller demander le budget du département ou de la région, c'est difficile*[1] ».

B) Les communautés rurales

Il est difficile pour certaines unions de groupements de femmes d'informer et de dialoguer avec les autorités sur les obstacles à leur développement économique. Si le groupement de femmes de Gambir est très proche du chef de canton, qui est le conjoint de la présidente, il n'a pas initié des démarches avec lui ou auprès d'autres autorités pour exposer leurs contraintes agricoles ou leurs lourdes pertes lors de la dernière récolte. La présidente le précise : *« on ne s'est pas adressé aux autorités pour répondre à nos difficultés. Pourquoi ? La cause principale c'est le manque de fréquentation, les autorités ne viennent pas nous informer ».* De même, le groupement de femmes « Veuves et orphelins » de Bokoro n'a pas encore discuté avec les autorités sur les causes empêchant leur émancipation économique et sur les leviers possibles de leur développement. La présidente, Mariam Boukar, le précise : « *on ne demande rien aux autorités, nous leur disons que nous n'avons pas de difficultés* ». Ce groupement a différentes relations avec les autorités : il traite avec la police pour la gestion de conflits au sein des foyers, il organise la semaine nationale de la fête de la femme tchadienne (SENAFET) et il est prestataire de service pour la restauration et l'accueil des autorités nationales de passage à Bokoro. La présidente le souligne : « *lors de la SENAFET, 20 femmes se présentent pour saluer l'autorité. Le préfet nous débloque un 50 000, on a rien trouvé comme appui de N'Djamena. On a récolté 600 000Fcfa au marché l'année dernière pour son organisation : avec cette somme, on achète du coca, des oignons, de l'huile, pour la fête, et des cadeaux pour les jeunes filles. On organise des courses aux sacs. (…) Si les ministres arrivent, les autorités nous appellent pour préparer la restauration* ». De même, le réseau des femmes du Guéra est invité lors de la passation de service des autorités locales ou lors de la fête de la démocratie le 1er décembre[2]. Ce rôle de prestataire

[1] Adelile, vice-président du Collectif des associations de jeunes pour le développement du Guéra, 22.09.2015
[2] Fatimé Gali, présidente du réseau des femmes du Guéra, Mongo, 8.09.2015

auprès des autorités locales et de médiation des conflits ne peut-elle pas être une opportunité pour dialoguer avec ces dernières sur les causes empêchant leur émancipation économique ?

III. Créer et systématiser des espaces de débat

A) L'enjeu de faire exister un espace permanent de dialogue et de débat entre jeunes

Plus qu'une mise en réseau, une conscience commune entre les jeunes émerge, notamment lors de l'élaboration du cahier de doléance. En effet, ces derniers comprennent plus clairement qu'ils affrontent les mêmes difficultés, malgré leurs milieux et leurs régions différentes. En témoigne Mustapha d'Alternatives citoyennes : *« le cahier de doléances, il n'y avait pas de débats houleux, car on exprimait au fonds les mêmes besoins. On n'a pas eu à se chamailler sur ça, car au fonds nous avons les mêmes difficultés et les mêmes aspirations»*. Le moment d'élaboration du cahier de doléances et les nombreuses formations de l'APAD sont certes des espaces de débat, mais ils semblent restés ponctuels. Plusieurs raisons étayent le besoin de construire un espace de débat continu entre les jeunes pour discuter sur ce qui les rassemble et les divise et pour consolider une réflexion critique collective, notamment sur leurs interprétations différentes de la politique et du fonctionnement de l'Etat (cf partie III, I.), sur les différentes représentations du rôle politique des jeunes (1) ou sur les mobilisations des jeunes dans l'espace politique (2).

1. Des représentations distinctes du rôle politique des jeunes

Les associations de jeunes pensent différemment leur rôle politique. Certaines n'investissent pas les questions de citoyenneté, car **elles pensent que la chose publique n'est pas leur affaire**, et car elles comprennent peu le fonctionnement de l'Etat et le processus de changement politique. Par exemple, pour le représentant du Mouvement Action Jeune (MAJ) de Moundou, qui est une structure de bénévoles sensibilisant contre le SIDA et l'excision, le monde associatif des jeunes et l'administration sont deux espaces séparés. Il se considère comme étranger à la vie politique qui évolue selon des règles exogènes, sur lesquelles il n'a pas de contrôle. Il ne conçoit pas une association comme un espace de débat, de proposition citoyenne aux autorités et de collaboration possibles avec elles[1].

La marginalisation des jeunes du processus de décision politique n'est pas un fait évident pour toutes les associations. C'est lors de la formation de l'APAD sur le recensement biométrique, en novembre 2015, que le représentant de l'Association des Jeunes Arc-en ciel et pour la stabilité sociale en Afrique (AJASSA) comprend l'exclusion des jeunes de la gouvernance : « *Quand on parle de la jeunesse, il faut que cette jeunesse soit devant la table: on n'associe pas les jeunes dans les décisions les concernant. Nous sommes juste marginalisés. Nous, on ne savait pas que quand y a une décision qui concerne la jeunesse, qu'elle devait y être impliquée. Lors de ce forum, on nous l'a fait comprendre. Ce forum nous a agrandit notre capacité intellectuelle. De jour en jour, on ne fait que traverser de mal en pire: avec la crise financière, on ne sait pas ce qui va arriver. Aujourd'hui, on parle de taux de chômage et on nous demande de prendre notre destin en main: on nous oriente vers l'entreprenariat, mais il n'est pas enseigné dans nos écoles et les conditions ne sont pas réunies*».

Si les associations ne s'accordent pas sur les causes des problèmes minant la jeunesse et sur leur analyse du fonctionnement de l'Etat et sur leur propre rôle politique, -quand bien même elles partagent des constats communs-, comment peuvent-elles construire des réponses collectives à leurs maux ?

2. L'enjeu de mener une réflexion critique collective sur les mobilisations des jeunes : l'exemple de la contestation de l'obligation du port du casque

Quels espaces de débat existe-t-il sur les mobilisations des jeunes dans l'espace public ?

[1]Salomon Bessimbaye, Mouvement Action des jeunes, Moundou

Le 1er mars 2015, un arrêté ministériel rend obligatoire le port du casque à moto, un des moyens de transport privilégié des jeunes. Le 2 mars, des manifestations des élèves commencent et dégénèrent le 9 mars lorsque trois manifestants décèdent[1]. Cette mobilisation contre l'obligation du port du casque est un exemple parmi d'autres de contestation initiée par les jeunes, qui parle de leur place dans le processus de décision politique, de leur prise de parole publique et de leurs formes d'action. Cet évènement semble appeler à la formation d'un espace de débat, car il rassemble et divise à la fois les jeunes.

Cette mobilisation semble fédératrice pour les associations de jeunes, malgré leurs divergences d'analyses du bilan présidentiel, car elle exprime une critique collective d'un mode de décision politique, à savoir le caractère unilatéral de la prise de décret présidentiel sans consultation des jeunes, mais aussi de toute la répression policière et de la cherté de la vie (un casque est coûteux) :

Union des jeunes musulmans et chrétiens, Brahim Moussa, N'Djamena : « L'obligation du port du casque a causé des dégâts et des casses. On ne peut pas imposer le port du casque, on ne peut pas se réveiller un matin et prendre une décision, il aurait fallu laisser un intervalle, ça s'est soldé par la mort d'un étudiant. Le gouvernement très souvent se lève comme ça et impose quelque chose. Je suis tout à fait d'accord avec leur réaction, car j'ai vécu ce moment précaire, il faut aller toujours au dialogue pour apaiser la situation[2] ».

ALCES, N'Djamena :« Il n'y a pas eu de sensibilisation, ni d'information, c'était direct : les gens ne se sont pas préparés. Si vous forcez les gens en leur disant « demain vous portez le casque »…C'est une contestation sur la gouvernance et le processus de décision. Avec la flambée des prix, vous ne pouvez pas forcer quelqu'un à acheter un casque, il va être frustré et va se révolter contre vous[3] ».

Union générale des institutions de soutien de la langue arabe au Tchad, Moundou : « L'obligation du port du casque est une décision prise à la va vite, il y a eu des casses, des tortures, des policiers condamnés par la justice. L'absence de sensibilisation a fait que les élèves se sont mobilisés contre[4]».

Association des Jeunes pour le Développement de Kélo, Ousmane :« J'étais pour le soulèvement contre le port du casque : on se lève un des quatre matins pour obliger les gens, c'est une politique commerciale c'est tout. Pourquoi le gouvernement n'a pas acheter des casques et donner aux élèves[5] ».

Issakha Dounia, Comité d'Organisation pour la Paix dans les Etablissements Scolaires, dont les bureaux sont au lycée Félix Eboué : « Quand les policiers ont commencé à tirer avec des balles réelles, il y a eu un mort officiellement. Plus de 10 établissements scolaires se sont mobilisés (Lycée Félix éboué (3ème), Walia (9ème), Gasilia (7ème), Alpha III (7ème), Digué centre (8ème), Liberté paix (4ème), Goudji, Gozoton (10ème), Farcha, Lycée concorde. **C'était une sortie de colère sur la mal gouvernance, c'est une haine qui est gardée dans la population**, ils n'avaient pas l'occasion de dégager ça. Le milieu scolaire est un milieu sensible, les jeunes sont bouillants, les petits problèmes peuvent dégénérer facilement[6]».

Dans un communiqué, le Collectif des associations et des mouvements de jeunes du Tchad (CAMOJET)analyse les causes profondes de ces évènements, dénonce les violences policières et fait des propositions au gouvernement :

« Le 9 mars 2015, les élèves de quelques établissements de la capitale ont protesté la mesure hâtive portant le port obligatoire de casque pour les motos cyclistes occasionnant le débordement de ces derniers dans les manifestations. Ce débordement résulte de la marginalisation de la jeunesse, de ses principaux maux qui la minent, comme le chômage massif, la mal gouvernance, l'injustice sociale, le manque de consultation préalable. De ce fait, nous constatons qu'il est normal qu'une autorité en charge d'une fonction régalienne de l'Etat ait constaté des faits et des phénomènes minant la société et, qu'elle prenne des mesures. Mais quelles sont les procédures de prise des mesures dans un Etat démocratique comme le Tchad, c'est la principale interrogation d'une autorité avant toute mesure. Le manquement à l'obligation de respect procédural peut conduire l'Etat à dérailler, faillir, dérouter de ses pouvoirs, c'est ce qui peut troubler la société dont nous vivons l'exemple à présent. Pour la police, nous en sommes persuadés qu'elle ne sait point son rôle dans la société civile ; dont en rappel, le rôle de la police, dans le monde est toujours orienté par des décisions spécifiques. C'est l'exemple de l'article 12 de la déclaration de droits de l'Homme et de Citoyen du 26 aout 1789 qui dispose plus fondamentalement : « la garantie des droits de l'Homme et de Citoyen nécessite une force publique ; cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux à qui elle est confiée ». La violation de ce principe conduit aux violations armées, qui conduit à son tour en état ébriété (…)

Les Causes de la manifestation

Directe: L'obligation du port de casque (beaucoup d'élèves ont vu leurs motos arrêtées par la police) ;La violation des locaux des établissements scolaires et estudiantins ;Bavure policière ;Vice de procédure de l'acte rendant obligatoire le port de casque ;

Indirecte :L'injustice sociale ;Le chômage ;La marginalisation de la jeunesse dans la gestion de la chose publique; Le non-respect du principe de la démocratie; L'absence totale de consultation de la jeunesse et de son cadre d'expression et de consultation.

Conséquences : morts d'hommes ; blessés graves ; cas de disparus ; dommages collatéraux ; victimes de traumatise psychologique ; torture ; asphyxiés par gaz ; humiliations ; perte des biens à usage ; fermeture des établissements scolaires et autres ;

[1] http://observers.france24.com/fr/20150310-lycee-universite-tchadiens-manifestation-violences-echauffourees-police-port-casque-moto-obligatoire-ndjamena

[2]Union des jeunes musulmans et chrétiens, Brahim Moussa, octobre 2015

[3] ALCES, Abakar Khamis Mamoundo (secrétaire général), Hassan Issa Abba (chargé de la mobilisation), 6.10.2015

[4] Shérif Abdoulaye Yacoub et Oumar Mahamat Abderrahmane, Union générale des institutions de soutien de la langue arabe au Tchad , 18.08

[5] AJDEC, Ousmane

[6]Issakha Dounia, Comité d'Organisation pour la Paix dans les Etablissements Scolaires, 05.08.2015

Le Gouvernement est le premier responsable de tout ce qui est arrivé. En vertu de la disposition de l'article 143 du code pénal, qui dispose que : lorsqu'un fonctionnaire public, un agent ou un préposé du gouvernement, aura ordonné ou fait quelques actes arbitraires ou attentatoires, soit à la liberté individuelle, soit à la constitution, il sera condamné (…)

PISTE DE SOLUTIONS : obtenir la démission des responsables en charge de la sécurité publique ; Engager des poursuites judiciaires à l'encontre des auteurs de barbarie ; Retrait immédiat de l'acte portant obligatoire le port de casque, qui d'ailleurs ne pas une priorité ; Aménagement des routes à N'Djaména qui sont cause des accidents ; L'organisation des états généraux de la jeunesse ; La réforme de la police nationale et de la gendarmerie nationale (la manière de recruter, la mal formation, le favoritisme) ; Respect de droits de l'Homme et des principes démocratiques ; Impliquer les jeunes dans les prises des décisions suivant une consultation préalable ; L'inviolabilité des milieux sacrés de l'Etat et religieux ».

Le CAMOJET aurait joué un rôle de médiation entre la police et les élèves pour calmer les tensions et favoriser la libération de jeunes emprisonnés : « *nous avons eu l'appui d'un conseiller du chef de l'Etat que nous connaissons, on a des intermédiaires. On est venu avec mon équipe pour leur dire de rester calmes, on va travailler avec les policiers. Mais au moment où les policiers ont sorti les gaz lacrymogènes, …nous avons discuté avec les conseillers, mais depuis nous n'avons plus de communication avec eux, car ils nous ont traité de rebelles. (…) Après la manifestation, il y a eu deux cas de morts, mais ils ont manipulé les chiffres en disant qu'il n'y avait qu'un seul mort. 37 jeunes ont été arrêtés, puis deux jours après, 18 jeunes au lycée féminin. Moi j'ai expliqué aux policiers que si les jeunes agissent comme ça, c'est le comportement de tel policier. Nous avons essayé de dialoguer avec les policiers. Les 18 jeunes ont été libérés. On est allé plus de deux fois à la maison d'arrêt »*[1].Ils ont participé à des débats télévisés et radiophoniques sur cette question.

Cette contestation n'est pas circonscrite à N'Djamena, car des associations de jeunes à Moundou se mobilisent aussi. L'Association des Jeunes pour la défense des intérêts et le développement de la région du Logone Occidental (AJLOC), dans un communiqué du 8 mars 2015, interpelle aussi les autorités sur les risques d'abus de la police :

« Soucieux de la santé de la population tchadienne, le gouvernement a pris une décision rendant obligatoire à partir du 1er mars 2015 le port de casque par les motocyclistes. Déjà le samedi 7 mars de l'année encours de 17h à 19h, 3 éléments de la brigade de Bénoye se sont mis à arrêter les motocyclistes au motif de contrôler le port de casque. L'AJLOC s'interroge si ce contrôle se fait avec avis des hautes autorités de la région du Logone occidental ou du moins avec celles du département de Ngourkosso. Est-ce qu'à ces heures les forces de la sécurité publique peuvent opérer un tel contrôle ? Est-ce qu'à Bénoye il n'y a pas de police nationale pour que ce travail soit fait par la brigade ? L'association lance un appel à toutes les autorités de la région du LOC de prendre leur responsabilités afin d'éviter que la population ne soit arnaquée au moment où une décision est prise pour une cause noble ».

Si cette mobilisation rassemble, elle fait l'objet d'analyses divergentes. Pour le président de l'IJPCMS, les initiateurs de la contestation auraient dû privilégier le dialogue et il dénonce une intention de destruction d'une partie des manifestants: *« la stratégie n'est pas bonne, les manifestations et la grève ne paient pas. Il faut changer de stratégie, on ne règle pas la violence par la violence. (…) Certains sont venus pour brutaliser, des jeunes trouvent normal d'aller casser*[2] *»*. Pour l'actuel chargé des affaires culturelles de l'UNET, cette mobilisation causant la mort d'un étudiant a été plus « subie » que soutenue. Il précise que les étudiants n'étaient pas tous solidaires de ce mouvement des élèves : « *en réalité, les étudiants n'ont pas mis en cause cette décision. Ce sont plus les élèves du lycée Félix Eboué, qui juxtapose l'université. Lorsque les policiers sont arrivés, les élèves sont venus se réfugier dans l'université, il y a eu des tirs de gaz lacrymogènes, qui a occasionné le décès d'un étudiant le 9 mars. Deux étudiants ont été gravement blessés. Aucun étudiant n'a contesté le port du casque, car nous étions en examen. Les élèves sont passés par le mur. Un des nôtres est parti,* ***nous avons payé les pots cassés d'une mobilisation qui ne nous concernait pas. L'UNET n'était pas solidaire des élèves. Il n'y avait pas d'étudiants dans la rue aux côtés des élèves***»[3]. L'UNET ne soutient pas au départ cette contestation, mais elle se mobilise ensuite pour demander la justice en faveur des étudiants victimes de la répression policière : « *nous avons tenu une AG où on a demandé : 1- le départ du Ministre de l'intérieur et du DG de la police et qu'ils réagissent sur leur responsabilité, 2-que le parking de bus soit rebaptisé au nom de l'étudiant décédé, 3- que les étudiants soit indemnisés pour ceux qui ont perdu leurs outils et leur bureau. L'UNET a dit on ne peut lever la grève sur la crise du 9 mars tant que ceux qui ont tiré sur l'étudiant ne soit pas traduit en justice, nous avons obtenu gain de cause, les policiers ont été traduits en justice et emprisonnés. Mais le Directeur général de la police est resté.*»[4]. La médiation jouée par l'UNET avec les autorités sur cette question de la répression policière, a fait l'objet de vives critiques au sein des étudiants : « *nos*

[1] CAMOJET, Rémy, 22.09. 2015
[2] Initiative Jeune pour la Promotion de la Citoyenneté et le Marketing Social, Président, 15.08.2015
[3] Hamlha Douksia Senghor, membre du bureau actuel de l'UNET chargé des affaires culturelles, 31.10.2015
[4] Hamlha Douksia Senghor, membre du bureau actuel de l'UNET chargé des affaires culturelles, 31.10.2015

représentants de l'UNET sont allés rencontrer le Président de la République, on ne sait pas ce qui a été décidé. Ils n'ont pas dit aux autorités ce que nous voulons, ils n'ont pas dit le point de vue des étudiants, ils sont rentrés, c'était de la merde, ils ont trahis les étudiants, ils ont été chassés par les étudiants[1]».Une commission ad hoc aurait été mise en place par les étudiants pour recenser les victimes du 9 mars et suivre la procédure judiciaire contre les policiers, mais ses activités auraient diminué[2]. L'UNET critique l'inaction des associations des droits de l'homme sur ces cas de violences policières.

Ainsi, cette mobilisation, parce qu'elle fait l'objet de lectures différentes, appelle au débat. Elle interroge tant le fonctionnement de l'Etat sur le mode unilatéral de décision politique ou sur la répression policière, que les jeunes sur leurs formes controversées de mobilisation ou sur les relations entre étudiants et élèves. Quels ont été les résultats concrets de cette mobilisation ? Les 8 policiers traduits en justice ont-ils été innocentés ou condamnés?

3. Inviter les jeunes à des formations ponctuelles ou les impliquer dans l'invention de leur propre espace régulier d'échange, de réflexion et d'action collective : des jeunes bénéficiaires ou bâtisseurs ?

Certes les formations, les rencontres et les caravanes sont des espaces riches de débat, mais sont-ils suffisants pour construire un cadre systématique d'échanges entre les jeunes ? Convier les jeunes à des formations ou les inclure dans la construction et l'animation de leur propre Alliance, sont deux démarches différentes. En effet, dans la première, ils sont plus des bénéficiaires et des clients ; dans la seconde, ils sont responsabilisés comme *acteurs* et *bâtisseurs* de leur propre espace collectif. Marie Djindil, coordinatrice de la Fourmilière, souligne ce besoin d'un cadre durable de débat sur la citoyenneté : « *il faut créer un cadre d'échange entre les jeunes sur la citoyenneté : entre nous, si on ne se comporte pas en tant que responsable citoyen, le simple bonjour, il faut en débattre avec les jeunes, comment vivre avec les parents, à l'école : hier, une fille me disait me disait qu'on l'avait menacé de lui couper le cou par un autre élève, qui n'a même pas 10 ans. La cohabitation, la responsabilité, ça commence au niveau des écoles, faire des activités culturelles, des groupes de théâtre dans les arrondissements, pour amener les élèves à se connaître et à se sentir responsable*[3]». Elle exprime aussi le souhait d'articuler davantage les formations et faire un bilan de leur mise en pratique par les associations : *« si seulement on avait une continuité. Il faudrait qu'après les formations, repartir vers nous, nous demander si nous avons bien suivi la formation et que toutes les personnes formées restituent leur contribution pour voir chacun où on en est*»[4]. Plus que recevoir des formations, un membre du CAMOJET souhaiterai être impliqué davantage dans la construction de cette dynamique jeune : « *l'APAD elle nous invite à ses formations, nous venons comme des invités, c'est en pleine activité qu'on donne les rapports, « vous devriez faire comme ça », ils lancent les activités sans nous consulter, il devrait avoir un comité de jeune qui prépare*»[5]. Un membre de l'Union des jeunes musulmans et chrétiens le confirme : « *il ne faut pas que l'APAD nous envoie la veille des billets d'invitation. Ils savent que l'Union est logée dans les locaux de la plateforme interconfessionnelle, il faut qu'ils nous utilisent plus pour faire des assemblées, faire passer des messages, et qu'ils nous appellent* »[6]. La publication d'un répertoire géographique et thématique des associations de jeunes, distribué aux jeunes et acteurs institutionnels ne peut ils pas encourager cette mise en synergie des actions des jeunes ?

B) <u>Créer et systématiser des espaces de débat entre les acteurs politiques, administratifs et citoyens</u>

[1] Hamlha Douksia Senghor, membre du bureau actuel de l'UNET chargé des affaires culturelles, 31.10.2015
[2] Clam Jeune
[3] Marie Djindil, coordinatrice de la fourmilière, 30.10.2015
[4] Marie Djindil, coordinatrice de la fourmilière, 30.10.2015
[5] CAMOJET, Rémy, 22.09.2015
[6] Union des jeunes musulmans et chrétiens, Moussa, octobre 2015

1. L'urgence de débattre sur la décentralisation entre autorités centrales/décentralisées/citoyens

Pour le maire actuel de Bitkine, Bani Batchiré, l'enjeu crucial est la préparation et l'information des communautés rurales sur la décentralisation et les prochaines élections rurales. La faible appropriation de ce processus par les citoyens empêche les autorités décentralisées de prélever des impôts locaux, et donc d'initier des dynamiques locales de développement. Il le précise en particulier pour la gestion de la commune de Bitkine: *« tant que les gens ne comprennent pas le bien-fondé de la décentralisation, c'est difficile de faire du développement local. Très peu de gens étaient informés des élections communales. Comme les gens n'ont pas compris le sens de la décentralisation, les contribuables sont réticents et la mairie ne peut faire entrer des recettes»*. De surcroit, il souligne que toutes les personnes formées, impliquées et élues au sein des associations villageoises de développement et des grappes de villages, avec l'appui d'ACORD, constituent des candidats potentiels aux futures élections rurales en raison de leur légitimité locale acquise : « *les gens des associations villageoises de développement et des grappes de villages seront des futurs candidats aux prochaines élections rurales, ils auront beaucoup de chance d'être élus, car les gens les connaissent* ».

Après les premières élections communales en 2012, le Gramptc publie en 2015 une étude- bilan sur le degré d'implication des citoyens dans l'élaboration des budgets communaux, en se fondant sur un échantillon (N'Djamena Bol, Mongo, Moundou, Bitkine..). Il soulève de nombreuses questions, comme l'inégale capacité de mobilisation des ressources locales des communes, le faible transfert de compétence par l'Etat, la nécessité de faire des études sur les potentialités fiscales des communes, l'absence fréquente de programme politique accompagnant le budget, d'hypothèses de ressources et de manuels de procédures. Il souligne l'initiative de la commune d'Abéché d'utiliser les revenus des bornes fontaines comme ressources et d'organiser des rencontres publiques pour débattre du bilan de l'usage du budget.

Le 3 septembre 2015, la présentation de cette étude devant le comité de suivi budgétaire de N'Djamena, les élus municipaux de la commune centrale et des communes d'arrondissement, suscita de nombreux débats. Pour la plupart des élus des communes d'arrondissement, la question du transfert effectif des ressources de l'Etat et de la mairie centrale aux communes d'arrondissement est plus essentielle que celle du budget participatif. Dans ces débats, **se dessine une opposition claire entre l'Etat central et les collectivités décentralisées, bien au-delà des clivages entre MPS et partis d'oppositions**. Par exemple, la maire de la commune du 8ème arrondissement, membre du MPS, dénonce l'absence d'application des textes sur la décentralisation. Certains élus soulignent que l'urgence est de dialoguer avec la mairie centrale et l'Etat, et de trouver des pistes d'action pour rendre effectif la décentralisation.

« -*Maire de la commune du 8ème arrondissement* : Les communes d'arrondissement ont été vidées de leur substance. Comment voulez-vous qu'on mobilise des ressources ? Comment faire le budget participatif, si nous n'avons rien ? L'existence des communes est une façade !
Bien parlé !
Conseiller de la commune du 4ème arrondissement : dans le 4ème, nous avons deux marchés, c'est pour la mairie centrale. Il n'y a rien au niveau du 4ème. Le marché n'a pas deux sous. Notre marché, notre arrondissement c'est avec nous ! La décentralisation, maintenant, c'est plus la centralisation. Vous êtes mieux placés ! Il faut nous aider car nous sommes en difficulté dans le 4ème !
Maire de la commune du 8ème arrondissement : vous jouez un rôle très important d'informateur et de technicien de la décentralisation. Aidez les pouvoirs publics actuels ! Si aujourd'hui un seul individu dénonce cette politique de décentralisation, ce n'est pas suffisant, nous on fait monter une correspondance pour sauver ce pays. On devrait comprendre le sens de la décentralisation. Pourquoi on revient en arrière ? On est fatigués ! On veut que cette politique de la décentralisation reste, mais il n'en reste pas grand-chose ! Il faut qu'on laisse des bonnes traces pour la population. (…)
- si seulement on pouvait une fois organiser une réunion entre la mairie centrale et les communes d'arrondissements pour évoluer ensemble ? Est-ce que l'Etat dégage des ressources ? Il y a un problème au niveau du gouvernement, l'argent n'est pas décaissé pour les communes d'arrondissement, tout comme pour la mairie centrale.
Maire de la commune du 8ème arrondissement : Vous avez une bonne analyse mais qu'est- ce qu'on fait ? Comment faire appliquer cette loi de la décentralisation ?

Conseiller du deuxième arrondissement : vous avez parlez du budget participatif… Mais avec quel pied on marche ? On va réunir la population pour élaborer le budget, mais à la fin nous n'avons pas les moyens. Ils vont faire quoi ? Ça va créer des problèmes ? Nous avons fait le budget avec les chefs de quartier, eux ils vont transmettre à la population. La population va venir, ils vont nous jeter des coups de pied et nous faire des reproches, car nous n'avons pas les moyens. Les délégués de quartier sont associés, c'est suffisant pour relayer.
Gramptc : Mais l'intérêt du budget participatif c'est d'aller au-delà des délégués de quartier. La maire de Kélo en juin 2012, a mis en place un plan de développement communal. Des fiches d'enquêtes ont été distribuées aux associations de quartiers pour établir les priorités. Les services de la commune on fait un forum pour recenser les problèmes par quartier, et élaborer le budget. A N'Djamena, souvent les budgets sont élaborés sans analyses des communes pour identifier leurs potentialités. L'idée du budget participatif, c'est d'impliquer la population pour qu'ils paient la taxe. Par exemple, si chaque famille paie la taxe d'habitation ; mais si les délégués sont loin, les citoyens ne paieront pas leur taxe d'habitation.
Secrétaire général de la commune du 2ème arrondissement : La loi sur la décentralisation définit l'autonomie de la commune, mais elle n'existe pas. Les recettes des hôtels sont récupérées par les services de régie de la ville, tout comme le budget de 13 millions pour le ramassage des ordures ménagères. En 2014, la taxe foncière représente plus de 9 milliards, mais on ne sait pas où ils vont ! Cet argent, on ne sait pas si c'est englouti dans le Trésor. L'Association des maires d'arrondissements peut attaquer l'Etat à la chambre administrative (…)
Maire de la commune du 8ème arrondissement : nous sommes maires de la commune de N'Djamena, mais nous avons les mains liées. Malheureusement toutes nos recettes sont recasées à la ville de N'Djamena. Comment voulez-vous que la décentralisation marche avec quel pied ? Il faut organiser des réunions entre la mairie et les conseillers. Nous réunir pendant 3 heures, applaudir, faire la pause-café et sortir : nous en avons assez de débattre, mais qu'est-ce qu'o fait ? Vous êtes bien engagés dans la décentralisation. Il faut dire que la politique de décentralisation ne marche pas ! Ils cherchent à annuler la décentralisation. On discute, mais il n'y a pas de solutions ! Trouvez nous des solutions ! La mairie centrale a toute la ville dans ses mains. Je suis investie par mon parti, mais je vais aider mon parti avec quoi ? La population va nous accuser de menteurs et dire que nous n'avons rien fait ! Elle va dire que nous n'avons pas besoin de nous, ni de votre parti ! Les jeunes réclament leurs droits ! Quel bilan peut-elle présenter à sa population ? 0 !

Gramptc : nous sommes prêts à faciliter un forum sur la gouvernance locale entre les maires des 10 communes et la mairie centrale, pour voir quelles sont les contraintes et les solutions avec la commune centrale
APAD, président du CSB N'Djamena : Le thème de la gestion participative, j'aimerai que les conseillers nous disent comment ils veulent impliquer les citoyens ?
UST, membre du CSB N'Djamena : au-delà de la question du budget participatif citoyen, c'est le problème de la mauvaise gouvernance politique. Nous sommes allés vers la décentralisation par la pression des bailleurs ; les dotations des communes ont été créées à la hâte, sans étude de faisabilité. Les mairies centrales et d'arrondissement arrivent les mains vides sans ressources. Notre problème, c'est le respect de l'application des textes : les textes ont tout prévu dans les dotations. Le problème, c'est que le gouvernement ne manifeste aucune volonté d'appliquer les textes de la décentralisation. Les tiraillements entre la commune centrale et d'arrondissement on le sait déjà, il faut que les gens s'adressent réellement sur l'application des textes. L'autonomie financière n'est que sur le papier, l'Etat a la mainmise».

2. Créer des espaces de débats sur la gouvernance pétrolière

Un nombre important d'acteurs issus de la société civile et de l'administration, qui a priori pourraient s'opposer, partagent des analyses communes sur la gouvernance des 5% des revenus pétroliers. Ces points d'accord, qui dépassent les frontières entre l'Etat et la société civile ou entre l'opposition et le MPS, pourraient être consolidés et approfondis par des débats et un dialogue plus accrus entre ces acteurs de nature différente. En effet, des acteurs de la société civile, des élus locaux ou des hauts fonctionnaires, partagent la critique de la mainmise du pouvoir présidentiel sur le Comité provisoire de gestion des revenus pétroliers, de l'absence d'implication des élus locaux et des citoyens ou celle du désengagement de l'Etat du Logone oriental, qui utilise les revenus pétroliers pour financer les infrastructures de sa compétence :

Représentant de Swissaid : « L'argent des 5% servent à des investissements en dehors de la zone productrice, à Abéché, alors qu'ils devraient servir à compenser les dégâts environnementaux dans la zone. Tout est décidé à N'Djamena, la décision de décaisser de l'argent, ça sort de la Présidence. La plupart des projets présidentiels sont financés sur les 5%[1]».

Vice-président du Comité provisoire de gestion des revenus pétroliers depuis 2011 : « Les 5% ne peuvent pas se substituer aux ressources de l'Etat. L'Etat a failli, il faut rétablir l'équilibre. Les 5% ne peuvent pas être en mesure de répondre. Aujourd'hui, si Doba n'est pas urbanisé, les 5% ne peuvent pas tout faire. Au départ, on pensait que les 5% étaient suffisants pour développer la région, il a fallu 10 ans pour comprendre que ça ne représentait rien du tout. Les

[1] Ngardouel Mbainaïkou Olivier, représentant pays de Swissaid, 16.112015

5% réalisent des grands projets, comme la construction d'universités, d'hôpitaux régionaux : même si c'est très utile pour la région, ce n'est pas le rôle des ressources additionnelles. On aurait pu avoir plus d'impact en injectant ces ressources dans des petits projets (école, centre de santé). Les gens voudraient plus que ces activités soient développées vers le monde rural, l'accès à l'eau potable, l'accès aux soins (…) Normalement le CGPR devait être piloté par le conseil régional, des élus départementaux et communaux. On est qu'à un niveau partiel (…) La plupart des projets sont initiés par les 5%. 90% de nos projets sont définis par nous. Il y a des projets souhaités par les hautes autorités, il y a des demandes qui viennent, mais la plupart des projets sont conçus à partir des membres du comité[1]».

Maire de Bébédjia : « Les 5%, on parle de 80 milliards, il n'y a pas d'effets sur le terrain : qu'est-ce que les gens font avec ? Les 5% sont déviés pour financer des infrastructures (université, hôpital), les 65% doivent construire les infrastructures. A la Présidence, les gens orienter les projets vers les 5%. On devrait encourager les paysans à se prendre en charge. Le comité donne des crédits à des autorités qui ne sont pas de la région ; on donne aux chefs traditionnels qui ne remboursent pas. On pensait que les 5% allaient changer quelque chose, mais c'est pire qu'avant. Ils ont construit l'hôpital de Bébédjia sans concertation, nous ne voulions pas de marché, ce n'était pas prioritaire. On construit l'hôpital mais sans l'équiper. On aurait préféré investir en équipement hospitalier au lieu de créer un marché[2]».

François Ndoubahidi Samadingar, Chef du Département Etudes, ancien secrétaire du Collège de Contrôle et de Surveillance des Revenus Pétroliers (CCSRP) :« les grands projets ne doivent pas être financés sur les 5%, car ce ne sont que des ressources additionnelles pour la région. L'argent a servi à construire des choses qu'il ne fallait pas, comme le stade. Ce sont des dépenses que l'Etat devait supporter, mas qu'il a mis sur le dos des 5%. Ils ont électrifié certaines villes, mais les gens n'ont pas de quoi payer. On est tous tombés d'accord avec le Gramptc. Nous on donne les informations. La population n'a pas accès à l'information sur les 5%. L''université de Doba doit être l'affaire de l'Etat, mais ça ne doit pas être une dépense des 5%. Le gouvernement a fait injonction aux gens des 5% pour imposer l'université. Il faudrait que le comité des 5% prenne son indépendance. Il faut une structure pour que les gens se retrouvent pour savoir comment les 5% se répartissent entre les départements. On prend l'enveloppe on partage entre les départements, et chaque département exprime ses besoins[3] ».

Kosmadji Merci, député du Logone oriental (majorité) : « le comité provisoire de gestion des revenus pétroliers est toujours provisoire. Il doit avoir son autonomie après la mise en place des collectivités décentralisées. Est-ce qu'on ne peut pas lui donner son autonomie ? Ne peuvent y entrer que des gens militants du parti au pouvoir. Normalement ce sont les gens ressortissants de la région qui devraient y accéder. L'université de Doba a été construite sur les fonds des 5%, ce qui n'est pas normal, ça relève des grands travaux de l'Etat, pareil pour l'hôpital régional. Jusqu'à présent, si c'est un marché qui dépasse 50 millions, c'est la signature donnée par le sommet présidentiel. C'est géré par les zaghawas. Si le comité est indépendant, les membres doivent être élus par la population. Les gens peuvent déjà envoyer leurs représentants par département. Il faudrait que ce comité soit redevable devant l'assemblée qui l'a élu...Sans cela, on va naviguer à vue. Car celui qui est nommé, il est nommé sous l'angle politique »[4].

Assistant technique de la commission des finances : « je partage entièrement l'analyse du Gramptc sur le pétrole. Ils nous ont donné le conseil suivant : étant donné qu'il y a un effondrement du prix du baril, et que les recettes pétrolières représentent 70% des recettes de l'Etat, le gouvernement doit s'adapter dans la préparation de son budget à ce nouvel environnement économique, en renvoyant à la baisse les propositions des dépenses[5]».

Dans ces extraits, on observe que des lignes communes émergent entre société civile, élus locaux et fonctionnaires du Comité provisoire de gestion des revenus pétroliers ou du Collège de contrôle et de surveillance. Ils s'accordent pour cibler la responsabilité de l'Etat et mettre en cause la mauvaise gouvernance politique au niveau national. A partir de cette unanimité sur les constats, des stratégies communes ne peuvent-elles pas être mises en place ? Un rapprochement et un dialogue entre ces acteurs de nature différente, mais aussi avec l'Etat et les députés, ne pourraient-ils pas approfondir la réflexion sur les conditions de l'amélioration de la gouvernance pétrolière ? Les acteurs syndicaux, comme l'UST, qui ont aussi une analyse et des prises de position publique sur le pétrole, ne peuvent-ils pas aussi enrichir le débat ?

Le débat peut aussi confronter des positions divergentes sur la gouvernance pétrolière, qui traduisent un clivage entre l'opposition et le MPS. Lors de la journée d'information parlementaire en

[1]Mbaigoto Irene, Vice-président actuel du Comité Provisoire de Gestion des Revenus Pétroliers, qui gère les 5% depuis 2011, 14.10.2015

[2] Norbert Maïna Doumsengar, maire de Bébédjia, 7.10.2015

[3]NDOUBAHIDI SAMADINGAR François, Chef du Département Etudes et Contrôle du Collège de Contrôle et de Surveillance des Revenus Pétroliers (CCSRP), novembre 2015.

[4] Kosmadji Merci, député du parti Sonor (majorité), 3ème secrétaire de séance du bureau de l'Assemblée nationale, 4.10.2015

[5] M.Balimba, expert mis à la disposition par la Banque mondiale auprès de la commission finances depuis 2001, puis assistant technique de la commission finances, novembre 2015.

août 2015, le Gramptc présente aux députés un rapport sur l'indice de budget ouvert et initie un débat sur la baisse des prix du pétrole. Afin de retrouver une épargne, des parlementaires défendent l'idée d'une proposition de loi qui renouvellerait le mécanisme des 10% pour les générations futures, supprimé en 2006 par le gouvernement[1]. Au contraire, le président de la commission finances, Adeli Edji, s'oppose au principe d'une épargne pour les générations futures, car l'urgence d'investir dans le développement du pays est trop importante : « *la retenue sur les fonds de générations futures n'a pas été maintenue, car les investissements durables qui se font pour développer le pays, c'est toujours auprès des générations futures. Il ne faut pas laisser le pays avec un retard important. Depuis que le pétrole a coulé, les infrastructures construites sont de grande importance. Donc la construction des écoles, des hôpitaux, des routes, contribuent au développement des générations futures. Au début je pensais qu'il fallait conserver une épargne, mais quand je vois les difficultés que connais le pays, il faut débloquer cet argent pour rattraper le retard et construire »*[2]. Il souhaiterait accorder plus de temps au débat sur la gouvernance pétrolière, et il souligne la pertinence de l'initiative du Gramptc : « *le Gramptc a lancé le débat. La rencontre avec le Gramptc, c'est positif. Au cours de cette rencontre, chacun est partie avec une précision sur la question (…) c'est intéressant, mais c'est vraiment très court quand même, une demi-journée seulement, mais on a échangé sur la gouvernance pétrolière. Ce n'est pas une formation, c'est un cadre d'échange bref. Nous travaillons beaucoup avec le Programme d'appui à la gouvernance (PAG) (…) Le Gramptc apporte des débats au niveau de la société civile, beaucoup de parlementaires ne connaissent pas le Gramptc aujourd'hui. De façon directe, on n'a pas travaillé ensemble ».*

L'association cantonale porte une analyse approfondie du mécanisme des 5% et fait des propositions, telle qu'une répartition égalitaire des 5% entre les départements du Logone oriental. Un membre le précise : *« les responsables doivent venir de la population, normalement, la population doit gérer, la population doit élire le président. Nous n'avons jamais vu un projet réalisé par 65%, dans notre canton. Entre Doba et Moundou, les écoles sont alignées pour montrer la face visible aux étrangers.* ***Les infrastructures c'est bien, mais s'il n'y a pas de personnel.*** *En 2010-2013, Miandoum n'a jamais bénéficié d'infrastructures, on a écrit, ils nous ont dit que* ***notre canton a beaucoup bénéficié de compensation, mais nous leur avons dit que ça n'avait rien à voir !*** *Si un membre du comité est de Kou, il veut satisfaire sa région. Il faudrait une répartition des 5% équitable par département*[3] *».*

Donner plus de temps au débat ne permettrait-il pas à toute l'expertise riche du Gramptc d'être mieux vulgarisée dans l'espace public et davantage appropriée par les acteurs ?

IV. Des compréhensions inégales des droits

La compréhension des droits du citoyen est inégale. Les femmes du groupement de Gambir semblent peu connaître la notion de citoyenneté, hormis la présidente lettrée et francophone. A la question posée plusieurs fois *«quels sont vos droits et comment ont-ils évolué ? Comment comprenez-vous la citoyenneté ?»*, la plupart répondent par un silence. D'autres ont une conception de leurs droits circonscrite au cercle familial, à savoir le droit d'être respecté en tant que femme au sein du foyer, ce qui démontre certainement l'écho des formations relatives aux violences basées sur le genre par ACORD. La présidente a su gérer des conflits. Mais si elles ont compris leurs droits au sein du foyer familial et le droit à l'éducation, cela ne signifie pas pour autant qu'elles se sont approprié l'ensemble de leurs droits citoyens et qu'elles pensent leur appartenance à la communauté nationale. En témoigne les réponses ci-dessous :

> « Il faut chercher pour entretenir les enfants pour aller à l'école pour l'avenir de demain. Tout ce que je trouve, j'amène à l'hôpital pour soigner. Si une femme souffre à l'accouchement, je vais payer le véhicule pour qu'elle aille à l'hôpital. Si l'infirmier ne fait pas son travail, je peux le corrompre pour qu'il fasse vraiment les choses (…).
> - Quand tu es tchadien, c'est dans ton pays, ton village ; si le pays est en danger, je peux participer à la guerre. Le citoyen, c'est celui qui est là pour son pays (…).

[1] Antoine Doudjidingao, économiste, responsable département études économiques et politiques publiques du Gramptc, 8.09.2015
[2] ADELI Edji, président de la commission finance depuis fin 2014, député de Bardaï (majorité), 31.10.2015, N'djamena
[3] CADIPOR et ADC de Miandoum, 28.08.2015

- Khalas
-On connait maintenant nos droits : comment respecter les droits du foyer, avant les femmes sont menacées par leurs maris, maintenant elles n'acceptent plus quand leurs maris les menacent (...)
- Les femmes n'ont pas trouvé leur liberté car les maris laissent aux femmes toute la charge du foyer, donc nous n'avons pas de droit. Normalement c'est l'homme qui doit travailler au champ et qui doit s'occuper de tous les biens de la maison. C'est lui qui est chargé de nourrir la femme, ce n'est pas la femme qui nourrit l'homme. Les hommes ne bougent pas pour l'entretien de leurs femmes (…)
-On veut que nos filles soient intégrées dans l'administration (…)
-Je n'ai pas beaucoup de choses à dire, mais en saison pluvieuse, je cultive le produit de mon champ, pour entretenir mes enfants et qu'ils aillent à l'école ».

L'association cantonale d'Afrouk, après le dépôt d'une plainte en 2014, obtient en 2015 auprès de l'entreprise chinoise chargée de l'exploitation de la raffinerie de Djarmaya, une indemnisation d'environ 300 000 FCFA pour chaque paysan expulsé de sa terre. Si cette mobilisation est perçue comme un succès par l'association, elle serait plutôt un échec, car le montant de ces indemnisations n'est pas à la hauteur de ce que représente la dépossession du capital terre, qui est un outil essentiel de travail du paysan. Cette représentation de cette mobilisation comme une victoire par l'association cantonale démontre qu'elle ne perçoit pas encore toute la mesure de ses droits. Considérer qu'une indemnisation de 300 000 FCFA par paysan expulsé de sa terre est une mobilisation réussie, ne traduit pas une compréhension de toute l'amplitude des droits citoyens. Les acteurs de cette mobilisation se sont inspirés des mobilisations dans le Sud qui ont obtenu des indemnisations, souligne le président de l'association intercantonale :

« Le pipeline qui relie la raffinerie au site de Bossou passe sous le canton Afrouk, donc ça relève de la plateforme : nous avons déposé une plainte collective dans l'Hadjer-Lamis, pour que les populations qui ont perdu leur parcelle suite au passage du viaduc soient indemnisées. Nous avons eu gain de cause, les gens ont été indemnisés. Ni le sous-préfet, ni le préfet, ni le gouverneur n'ont pensé aux pauvres paysans de l'indemnisation, c'est nous qui avons lancé l'idée. Le gouverneur nous a compris dans notre démarche « c'est votre terre, vous pouvez la défendre », mais les chinois sont leurs partenaires. Il nous a dit que si nous déposions plainte, il pouvait nous appuyer mais pas faire le premier pas. L'affaire a été gérée entre le gouverneur, le ministre et le gouvernement. Si la plateforme n'avait pas porté plainte, ils n'auraient rien eu. Nous avons eu environ 27 millions pour les 3 cantons, soit environ 300 000 par paysan expulsé. 415 personnes ont environ perdu leur parcelle. **On a eu vent que les gens du Sud ont fait le même boulot**. Nous sommes « les yeux et les oreilles de la population », **nous avons eu l'information au Sud que les gens ont été indemnisés, donc les pauvres paysans ne s'attendaient même pas à ça.** L'initiative est venue de nous-mêmes. C'est ça le rôle d'une organisation paysanne, de chercher les informations, de la faire redescendre à la base. Nous n'avons pas voulu passer par le sous-préfet ou le préfet, car ils ne peuvent rien faire. Après cette dernière victoire, on est prêt à défendre plus, on attend que le plan soit mis en place[1]».

[1] Bichara Djibrine, président de l'association intercantonnale (Kadada, Afrouk, Elfass), 23.09.2015

Conclusion :

Cette étude démontre le rôle actif des sociétés civiles locales dans la construction du vivre-ensemble, la diffusion de la citoyenneté et dans la résistance aux tendances fragmentant la société. Ces changements profonds observés sont communs à l'échantillon des communautés rurales, des associations de jeunes et des comités de suivi budgétaire interrogés dans différentes régions. Ces acteurs locaux critiquent la domination des ONG n'djamenoises les utilisant souvent comme opérateurs de terrain, et souhaitent être mieux écoutés et pris en compte dans les politiques de développement, comme en témoigne un membre de l'association cantonale de Miandoum : *« nous contestons le monopole des organisations nationales. On dirait qu'elles ont la mainmise sur les organisations à la base, et beaucoup ne veulent pas financer directement les organisations à la base. (…) Nous connaissons mieux notre canton, le nombre de village, les structures existantes, les besoins. Les gens pensent que le développement vient d'en haut, nous nous pensons que ça va venir par le bas. Chaque grande organisation de N'Djamena a ses petits satellites et ses agents d'exécution».*

1. *Les sociétés civiles locales ne s'organisent pas sur un clivage Nord/Sud, ou musulmans/ chrétiens, et déconstruisent cette lecture binaire de la société.*

L'appropriation grandissante de la notion de citoyenneté et la contestation d'une analyse dichotomique de la société tchadienne opposée entre un Nord et un Sud ou entre musulmans et chrétiens, sont soulignés tant par des associations de jeunes, des communautés rurales que des acteurs politiques. Ces derniers pointent les causes politiques et la mal-gouvernance comme la matrice des difficultés du vivre- ensemble, telles que l'impunité de l'Etat, la politisation de l'administration, le morcellement du territoire par la décentralisation ou l'inégale redistribution des richesses.

La société civile tchadienne ne s'organise pas sur ces clivages Nord/Sud ou musulman/chrétien. Si avant les organisations chrétiennes du Sud, militantes des droits de l'homme et de la démocratie, étaient le moteur principal de l'action civique, les tissus associatifs musulman et ou arabophone se sont considérablement densifiés, et connaissent l'émergence de jeunes femmes leaders. Les associations de jeunes sont de plus en plus professionnalisées sur la question de la cohabitation pacifique, car beaucoup de structures en font leur objectif premier. Un nombre important d'entre elles se sont spécialisées dans l'éducation à la citoyenneté, la prévention et la médiation des conflits, l'observation électorale, la défense de la qualité du service public ou le contrôle de l'action publique. Elles promeuvent un discours de tolérance interculturelle pour soutenir l'union des jeunes pour le développement d'une ville et la construction d'une citoyenneté commune, car elles mesurent tous les enjeux des tensions actuelles en Centrafrique, en Libye ou des menaces terroristes. Plus qu'une priorité dans leur agenda, le vivre-ensemble se reflète aussi dans la composition des bureaux et des membres des associations de jeunes, qui s'attachent à être représentatives des différentes religions. Des associations de jeunes de N'Djamena et de province, tant francophone, arabophone, musulmane ou chrétienne, initient de plus en plus des actes de décloisonnement entre elles, et consolident un réseau d'interconnaissance et de confiance, même si leur rapprochement reste toujours un défi. L'objectif de rapprochement entre jeunes musulmans et chrétiens, arabophones et francophones est à l'origine de la création de nombreuses associations de jeunes, comme à Bokoro. Ces jeunes prennent conscience que s'ils se côtoyaient peu, c'est souvent non pas pour des raisons religieuses, mais souvent en raison de la séparation du système éducatif entre arabophones et francophones, qui les empêchaient de se rencontrer davantage.

La société politique ne s'organise plus sur cette confrontation Nord/Sud. Les partis ne sont plus limités à un fief, et tendent avoir un ancrage de plus en plus national. Les leaders de l'opposition sont issus de plus en plus de régions et de religions différentes. Les débats sont de plus en plus politiques, comme en témoignent les vifs débats sur le code pastoral qui a profondément divisé la majorité. Le CSAPR contribue à construire une confiance progressive entre les acteurs politiques de l'opposition, de la majorité et de la société civile, qui comprennent la nécessité de dialoguer sur des sujets d'intérêt national, et qui sont fortement demandeurs de ces espaces de dialogue.

Mais cette clé de lecture binaire opposant le Nord et le Sud peut réapparaître dans certaines interprétations des conflits entre agriculteurs et éleveurs, des litiges fonciers ou des tensions entre autochtones et allochtones. Face à l'inégale redistribution de la manne pétrolière, certaines communautés du Sud se perçoivent comme dominées économiquement par le Nord, et évoquent des possibilités de sécession. Elles considèrent que la manne pétrolière aurait enrichi les populations « privilégiées » du Nord, sans différencier l'enrichissement de la classe politique de celui des populations. Cette réminiscence des clivages Nord/Sud peut s'exprimer aussi dans le Sud, à travers la pression foncière, la marchandisation de la terre, souvent vendues à des allochtones, et la remise en cause du statut communautaire du foncier. Certains jeunes soulignent les difficultés persistantes des mariages interreligieux.

2. *Inventivité des sociétés civiles locales dans la construction de solidarités, de « commun » et de cohésion sociale*

a. Communautés rurales

L'autogestion est le premier mode d'action des communautés rurales, qui attendent peu de l'action de l'Etat ou des autorités locales. Elles s'auto-prennent en charge, et elles se considèrent comme le premier acteur de changement, de contestation et d'émancipation économique. Elles inventent des multiples mécanismes de solidarités : champs collectifs, échanges de service, stockage de céréales et prêt en période de soudure, fédération de banques de céréales, assistance sociale aux plus défavorisés en cas de maladie ou de décès, gestion à l'amiable des conflits, mutuelles, caisses d'épargne et de crédits. Elles constituent des espaces de débat et d'analyse sur le développement du canton, et elles construisent des services publics (écoles, centres de santé, centres d'alphabétisation, puits) pour pallier à l'absence de l'Etat. Plus structurées et décloisonnées, elles organisent une communication plus systématisée entre elles à une échelle plus large. Les échanges d'information et l'interconnaissance entre villages sont intensifiés par les associations inter-villageoises, les grappes de village, les associations cantonales, les systèmes d'alerte précoce, la formation d'organisation de développement villageois ou d'union de groupements.

Les communautés rurales changent profondément leur mode de gestion des conflits. En effet, elles adoptent un rôle croissant de médiatrices, en tentant au maximum de régler elles-mêmes les litiges, à l'amiable, en contournant les autorités et la justice, car elles sont souvent insatisfaites de leur mode de résolution des conflits, parfois coûteux, arbitraire, partial, corruptible et ne débouchant pas forcément sur des solutions durables aux différends. Une diversité des agents de changements, parmi lesquels des acteurs religieux, des officiers de brigade, des élèves ou des groupements de femmes, affinent leurs compétences en médiation des conflits basés sur le genre.

Les associations cantonales créent de la cohésion sociale à plus d'un titre. Elles prétendent représenter les citoyens du canton auprès des autorités et des ONG. Elles sont ouvertes à tous les citoyens du canton, qui peuvent être membres de l'association. Elles rassemblent dans un même cadre des acteurs hétéroclites issus de lieux géographiques et de couches sociales différents, y compris parfois le chef de canton ou ses représentants. Face au morcellement des cantons par l'administration, elles résistent en conservant l'unité du canton. Elles gèrent des conflits entre agriculteurs et éleveurs. L'élaboration participative des plans de développement locaux contribue à une analyse commune des enjeux de développement, en partant des besoins définis par les acteurs à la base. Plusieurs associations cantonales s'attachent à faire la pédagogie du PDL dans l'ensemble du canton, et s'en saisissent comme un outil de négociation et de plaidoyer. Elles souhaitent transmettre cette expérience des associations cantonales et du PDL à d'autres cantons et s'élargir au niveau national, pour défendre mieux les intérêts des paysans. La proximité avec la capitale dynamise les associations cantonales, comme en témoigne la plateforme intercantonale (Afrouk, Kadada et Elfass), qui a créé de multiples services aux citoyens (systèmes de communication, écoles, puits, mobilisation pour l'indemnisation des paysans expropriés par la raffinerie de Djarmaya).

Ainsi, les associations cantonales semblent être une échelle pertinente d'organisation des communautés rurales. En effet, les associations cantonales dans le Logone oriental sont

particulièrement soudées en interne car elles constituaient avant des Cadres d'action et de défense des intérêts des populations riveraines (CADIPOR), crées pour collecter les informations pour préparer la plainte contre la Banque Mondiale, informer et défendre les droits citoyens face aux projets pétroliers. De plus, des associations historiques locales avec un fort ancrage ont investies ces CADIPOR devenus associations cantonales, comme l'Association de Défense des Intérêts du Canton Miandoum (ADICAM) ou l'Association de défense des intérêts du canton de Béro (ASDECAB). L'élaboration du PDL a été une opportunité élargir leur ancrage et d'intensifier leurs activités (mutuelle, défense des intérêts des citoyens face aux arrestations arbitraires, gestion des conflits, informations des citoyens sur leurs droits fonciers et les compensations). L'appropriation de l'association cantonale par les communautés rurales se démontre aussi par l'inventivité des montages qu'elles fabriquent. En effet, deux plateformes intercantonales ont été créées dans le département d'Abtouyour (Guéra) entre les associations cantonales Kenga, Djongkor-Guéra et Dangleat, et dans le Chari-Baguirmi entre les associations cantonales Elfass, Kadada et Afrouk, qu'elles projettent d'élargir à d'autres cantons et à une échelle administrative supérieure.

Dans la gestion des conflits, il faut souligner aussi l'inventivité des cadres de dialogue réunissant des représentants des différentes religions et communautés. A Gozbéïda, le cadre fut créé par des citoyens et le chef de canton pour réconcilier les populations janjawids avec les autres communautés. De même, le comité de dialogue interreligieux pour la paix durable dans le Mandoul, initié en 2015 par le président d'ARED et encouragé par le CSAPR, réunit à la fois des représentants de la société civile locale, des jeunes et des différentes religions, pour prévenir les conflits et aider à leur résolution non violente. Il organise pour la première fois en novembre 2015 une prière commune sur la place de l'indépendance de Koumra.

jeunes et groupements de femme

Le milieu associatif jeune s'est densifié et s'est renforcé considérablement. L'association est de plus en plus perçue comme un cadre d'émancipation collective pour les jeunes, qui leur permet d'être plus armés, de débattre de problèmes communs, de s'entraider, ou d'accéder à des formations pour pallier aux manquements du système éducatif. Plusieurs réseaux régionaux de jeunes ont émergé. Ces associations consolident leur gouvernance et leur organisation interne, et s'outillent (théâtre, moyens de communication, connexion à l'international). A Mongo, les jeunes à la tête du comité de suivi budgétaire s'efforcent d'inclure dans les journées d'information publique une diversité d'acteurs de la société civile, tels que les différents groupements de femmes. Le cahier de doléances a contribué à cristalliser une conscience commune entre les jeunes : ils comprennent davantage qu'ils affrontent les mêmes difficultés et qu'ils ont les mêmes aspirations, malgré leurs milieux et leurs régions différentes.

Les groupements de femmes s'autonomisent. Certains peuvent mobiliser des fonds extérieurs et rembourser des crédits importants. Tenir une réunion collective et prendre la parole en public devant des hommes ne sont plus des difficultés pour les femmes. Elles s'investissent plus dans l'espace politique local pour dialoguer avec les autorités sur les blocages de leur émancipation et défendre leurs droits.

3. Des sociétés civiles locales plus impliquées et mobilisées dans l'espace politique

Des sociétés civiles locales témoignent de leur accès plus facile et régulier aux autorités, qu'elles perçoivent moins comme des pouvoirs sacrés et verticaux, et avec lesquels elles construisent des relations de confiance, de dialogue et de collaboration. Certains chefs de canton ou conseillers municipaux sont membres des associations cantonales ou des comités de suivi budgétaire. Plusieurs organisations rurales ont conquis une nouvelle légitimité auprès des communautés, car elles initient avec succès des actions de développement souvent face à l'impuissance des autorités locales. Ainsi, les autorités locales sont de plus en plus obligées de composer avec des organisations rurales, qui ont fait leur preuve dans le développement et de reconnaître leur légitimité. Ces dernières cherchent, tout comme les organisations rurales, à faire partie de ces arènes locales de développement et à obtenir des financements des ONG.

Plusieurs leaders d'associations cantonales ou de groupements féminins, qui ont acquis une légitimité dans le développement, ont réussi à investir des postes d'élus municipaux ; d'autres projettent de devenir député. Plusieurs associations de jeunes souhaitent aussi présenter des candidats aux élections pour être acteur de changement social. Le cadre de concertation des jeunes du Moyen Chari souhaite développer des rencontres entre jeunes et députés pour travailler sur la redevabilité.

Le travail des comités de suivi budgétaire, qu'il soit orienté vers le contrôle des entreprises en charge de réaliser des ouvrages d'intérêt général ou vers des autorités administratives dans leur gestion des fonds publics, contribue à une appropriation progressive du contrôle citoyen de l'action publique par les communautés. Les comités œuvrent à un changement révolutionnaire des mentalités. En effet, les communautés perçoivent de moins en moins le budget de l'Etat comme le résultat de la générosité et de la bienfaisance des élites locales, mais comme l'émanation des impôts payés par les citoyens. Plus concernées par le budget de l'Etat, elles le comprennent davantage comme le produit d'un contrat passé entre l'Etat et le peuple, qui lui transfert une partie de sa souveraineté par le paiement de l'impôt, et qui lui confère ainsi un droit de regard sur son élaboration et sa gestion. Certains comités, appuyés par des autorités locales, arrivent à exercer des pressions efficaces sur des entreprises pour qu'elles reprennent des travaux. Des associations de jeunes se sont impliquées activement dans l'élaboration de budgets communaux et tentent de convaincre leurs autorités municipales d'élaborer un plan de développement local. Paradoxalement, ce suivi budgétaire cristallise une alliance d'intérêt entre la société civile et les autorités locales, car ces dernières se sentent souvent exclues d'un processus d'attribution des marché très centralisé par une élite d'entreprises n'djamenoises qu'elles ne maîtrisent pas. Elles sont donc souvent demandeuses d'informations aux comités, tant sur l'identité ou le cahier des charges d'une entreprise chargée de réaliser une infrastructure que sur leur propre budget qu'elles ne connaissent pas avec exactitude. Cette ligne d'opposition entre un Etat central monopolisant les ressources et les autorités décentralisées, ouvre la possibilité à de multiples collaborations avec les sociétés civiles locales. Cette alliance d'intérêt peut aussi exister avec les députés, car eux aussi ne sont pas informés du budget public prévu dans leur propre région et veulent déconstruire cette représentation erronée du député « investisseur », à savoir un chef d'entreprise qui investit son capital personnel pour sa circonscription électorale. Les comités insistent sur l'urgence de massifier l'information pour autonomiser les communautés dans le contrôle citoyen : pour le Collectif des Associations de jeunes pour le Développement du Guéra (CADG), il est un outil crucial pour comprendre la redistribution nationale et locale des richesses et avoir une prise sur ses dynamiques. Mais sa mise en pratique est freinée considérablement par l'absence de document officiel de l'Etat révélant la répartition régionale de ses investissements publics. Pour cette raison, des comités s'orientent vers un contrôle des ressources communales.

Les sociétés civiles locales jouent un rôle actif dans l'organisation de mobilisations collectives pour défendre les droits citoyens et économiques, et interpeller les autorités sur leurs responsabilités. Les associations de jeunes, souvent avec des communiqués de presse, se mobilisent sur des questions non seulement liées à la jeunesse mais aussi sur des enjeux citoyens et nationaux, telles que la lutte contre la cherté de la vie, la critique du désengagement de l'Etat, la défense des services publics, de la tolérance religieuse ou de l'Etat de droit, comme la contestation de l'arrestation arbitraire du militant des droits de l'homme Djeralar Miankeouel en 2015. De même, les communautés rurales peuvent critiquer les modes de redistribution des richesses, telles que l'inégale répartition des stocks de céréales par l'Office nationale de sécurité alimentaire, défendre l'Etat de droit en dénonçant les taxes abusives des autorités ou contester la politique agricole. Dans la zone pétrolière, les citoyens sont mieux organisés, plus réactifs et vigilants face aux projets pétroliers, car ils tirent les leçons des précédentes exploitations pétrolières. En effet, le succès de la mobilisation de la population de Bébédjia dans l'arrêt du projet Global Petroleum qui avait commencé sans information ni consultation des citoyens, démontre toute la résilience acquise des communautés. De même, la société civile locale se mobilise régulièrement pour dénoncer la mal gouvernance pétrolière, en contestant la nomination unilatérale par la Présidence des membres du Collège provisoire de gestion des revenus pétroliers, les arrestations arbitraires ou le caractère inadapté des projets des 5% aux besoins des citoyens.

Mais les niveaux d'autonomie des sociétés civiles locales restent très disparates. Les capacités des organisations rurales et des associations de jeunes sont souvent limitées par les cotisations erratiques des membres, qui réduisent leurs possibilités de déplacement et de mise en réseau, mais aussi par la faible alphabétisation qui restreint la capacité de mobilisation et de contestation. Elles ont des compétences inégales de dialogue avec les autorités. Les droits politiques, l'intérêt général, l'appartenance à une communauté citoyenne nationale et le fonctionnement de l'Etat ne font pas toujours sens pour les communautés rurales et les associations de jeunes. Elles portent des compréhensions hétérogènes sur leur rôle dans le changement social, économique et politique : certaines communautés sont dans une dépendance morale et matérielle aux ONG, et pensent peu leur implication dans leur propre développement.

4. Défis :

a. Approfondir le décloisonnement

Le rapprochement entre les sociétés civiles locales de la capitale, des villes en province et rurales reste un défi de taille. Les comités régionaux de suivi budgétaire sont encore très urbains, car leurs moyens limités ne leur permettent pas de se déplacer en milieu rural. Les associations de jeunes, très souvent citadines, entretiennent peu de relations avec les jeunes ruraux, dont elles ignorent souvent leurs modes d'organisation collective et de contestation. Des associations cantonales, en développant leur ancrage dans les villages, appréhendent mieux le milieu rural. La mise en relation des comités régionaux de suivi budgétaire et des associations cantonales, ne pourrait-elle pas susciter de riches échanges réciproques d'expériences et de connaissances, et rapprocher les mondes urbain et rural ? Les comités de suivi budgétaire ne pourraient-ils pas s'appuyer sur l'ancrage rural des associations cantonales, tels que les organisations villageoises de développement, pour les informer du contrôle citoyen de l'action publique ?

Le décloisonnement entre les associations plutôt musulmanes et/ou arabophones et celles à dominante chrétiennes et /ou francophones est aussi un enjeu crucial. Si l'élaboration du cahier de doléances a été une opportunité pour identifier des associations de jeunes arabophones, leur implication durable au-delà de ce processus est plus difficile. Les formations, qui sont pour la plupart dispensées en français, doivent inclure aussi ces acteurs. La structuration, les objectifs, les analyses politiques, les activités et les sources de financement des associations de jeunes arabophones sont très peu connus et compris. Le dialogue avec ce milieu associatif pourrait donner à cette « alliance des jeunes, artisans d'une nouvelle citoyenneté » une plus grande ouverture sur la société tchadienne. Ce constat vaut aussi pour les associations ne parlant ni le français, ni l'arabe qui ne sont pas les langues dominantes sur tous les territoires d'un pays multilingue (langue Kenga à Bitkine, etc…).

b. Systématiser des espaces continus de débat et de réflexion collectifs sur la citoyenneté

Si la plupart des sociétés civiles locales soulignent l'appropriation croissante de la citoyenneté, les conceptions et les modèles de vivre-ensemble ne font pas consensus. En effet, les leviers pour remédier à ce mal- vivre ensemble et les fondements du contrat social font débat : pour certains, il faudrait plus de fédéralisme ou créer des règles spécifiques à différentes régions dans le respect mutuel des différences culturelles, ethniques ou confessionnelles ; d'autres prônent des lois nationales communes et égales pour tous les tchadiens (code de la famille). Certains considèrent la promotion de la langue arabe comme un pilier crucial du vivre-ensemble, alors que d'autres insistent sur la redistribution des richesses et la fin de l'impunité. L'importance de ces débats ne nécessitent-t-il pas de systématiser des espaces de dialogue ?

L'élaboration du cahier de doléances, les locaux et les formations de l'APAD sont des espaces « carrefours » très riches de débats, de rencontres, de décloisonnement, mais ils semblent restés ponctuels. Existe-t-il des espaces continus de débats fabriqués par les jeunes eux-mêmes pour construire une réflexion commune critique sur la citoyenneté, ce qui les rassemble et les divise, leurs interprétations différentes de leur place dans le processus de décision politique, leurs représentations hétérogènes de leur rôle politique ou de leurs mobilisations dans l'espace public (port du casque) ?

Quels espaces de dialogue existent-t-il sur la gouvernance pétrolière capables d'articuler des acteurs nationaux à N'Djamena et locaux issus de la société civile (ONG, ITIE et ADICAM, EPOZOP, associations cantonales, RESAP à Sarh, comités de suivi budgétaire), étatiques (ministère du pétrole, collège de surveillance des revenus pétroliers, comité provisoire de gestion des revenus pétroliers à Doba), des élus locaux (députés, maire de Bébédjia) et des autorités traditionnelles ? Nous avons pu observer que des acteurs de la société civile, administratifs ou des élus locaux, qui a priori pourraient s'opposer, partagent en réalité des analyses communes, parmi lesquelles la mainmise du pouvoir présidentiel sur le Comité provisoire de gestion des 5% des revenus pétroliers, la non implication des élus locaux et des citoyens dans ce comité ou le désengagement de l'Etat du Logone oriental, qui utilise les revenus pétroliers pour financer les infrastructures de sa compétence. Ces points d'accord, qui dépassent les frontières entre l'Etat et la société civile ou entre l'opposition et le MPS, ne pourraient-ils pas être consolidés et approfondis par un dialogue accru entre ces acteurs de nature différente, pour affiner la réflexion collective sur les conditions de l'amélioration de la gouvernance pétrolière ? Accorder plus de temps au dialogue ne permettrait-il pas à toute la riche expertise du Gramptc de servir davantage le débat public et l'appropriation citoyenne de ces enjeux ? Créer des passerelles permanentes et des échanges d'information entre les mobilisations locales questionnant la gouvernance pétrolière et les initiatives nationales semble être un enjeu crucial.

La décentralisation semble avoir été plus imposée par les bailleurs d'en haut et moins avoir fait l'objet de débats nationaux. Encore une fois la question des espaces de dialogue sur la décentralisation entre acteurs étatiques, collectivités décentralisées, élus, citoyens et société civile (Association nationale des communes du Tchad…) semble cruciale pour affiner la réflexion collective sur la non application des textes, le transfert des ressources de l'Etat aux collectivités ou la définition des communautés rurales. Cette question de la décentralisation pourrait dépasser les clivages traditionnels entre MPS et opposition, et recomposer les lignes. En effet, il semble plus opposer d'un côté les groupes bénéficiant d'un Etat très centralisé, comme les entreprises n'djamenoises dominant les marchés publiques, et d'un autre côté, les citoyens, les fonctionnaires des collectivités décentralisées, les élus communaux, souvent empêchés d'entreprendre un développement local par l'absence de décentralisation des ressources ou d'autonomisation politique, ou encore les entreprises locales exclues des marchés publics.

Une chose est sûre, les communautés rurales aspirent fortement à l'organisation des élections rurales et à la pédagogie de la décentralisation aux citoyens, car elles veulent présenter des candidats à ces futurs postes pour entreprendre un réel développement local et concrétiser une démocratie locale. Elles résistent aux morcellements du territoire par l'Etat : plusieurs associations cantonales conservent leur unité malgré les divisions des cantons effectuées ou les tentatives (à Bokoro, une association cantonale se maintient malgré la division du canton en Tania 1 et 2).

Si de jeunes femmes leaders d'associations tant musulmanes que chrétiennes émergent et prennent la parole en public, la sous-représentation des femmes dans la société civile reste toujours un défi.